BnF Gallica

Le Congo belge illustré ou L'État indépendant du Congo (Afrique centrale) sous la souveraineté de S. M. Léopold II, roi [...]

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Gochet, Alexis-Marie (1835-1910). Auteur du texte. Le Congo belge illustré ou L'État indépendant du Congo (Afrique centrale) sous la souveraineté de S. M. Léopold II, roi des Belges,... (2e édition augmentée, format gr. in-8) / par Alexis-M. G. [Gochet],.... 1888.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

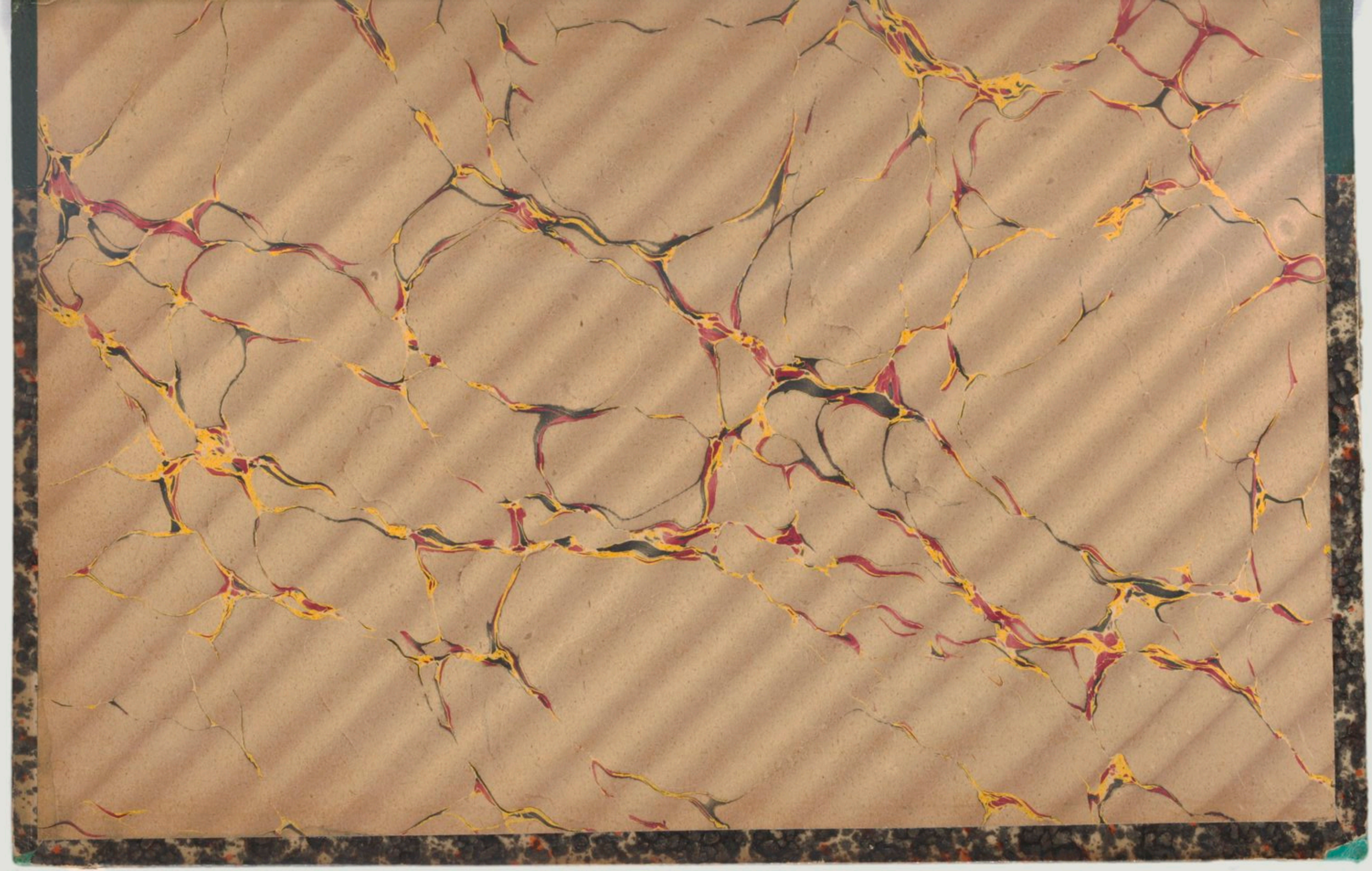

2 fols
9830
6828

LE

CONGO BELGE

ILLUSTRÉ

OU

L'ÉTAT INDÉPENDANT DU CONGO

(AFRIQUE CENTRALE)

SOUS LA SOUVERAINETÉ

DE S. M. LÉOPOLD II, ROI DES BELGES

HISTOIRE DE SA FONDATION

GÉOGRAPHIE, ETHNOGRAPHIE, TRAITE DES NÈGRES, MŒURS ET COUTUMES DES INDIGÈNES, COMMERCE ET OBJETS D'ÉCHANGE

D'APRÈS

LES DOCUMENTS OFFICIELS ET LES RÉCITS DES EXPLORATEURS

OUVRAGE DE VULGARISATION ENRICHI DE CARTES ET DE GRAVURES

PAR

ALEXIS-M. G.

AUTEUR D'UN COURS COMPLET DE GÉOGRAPHIE,
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE BELGE DE GÉOGRAPHIE DE BRUXELLES,
DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS, ETC.

[Goehet]

DIEU ET PATRIE.
La Belgique est là, partout
où il y a des Belges.

Conserver la couverture

DEUXIÈME ÉDITION
AUGMENTÉE, FORMAT GRAND IN-8°

LIÈGE
H. DESSAIN, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
RUE TRAPPÉ, N° 7

1888

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
R.F.
IMPRIMÉS

LE CONGO BELGE

O3
O0
S3

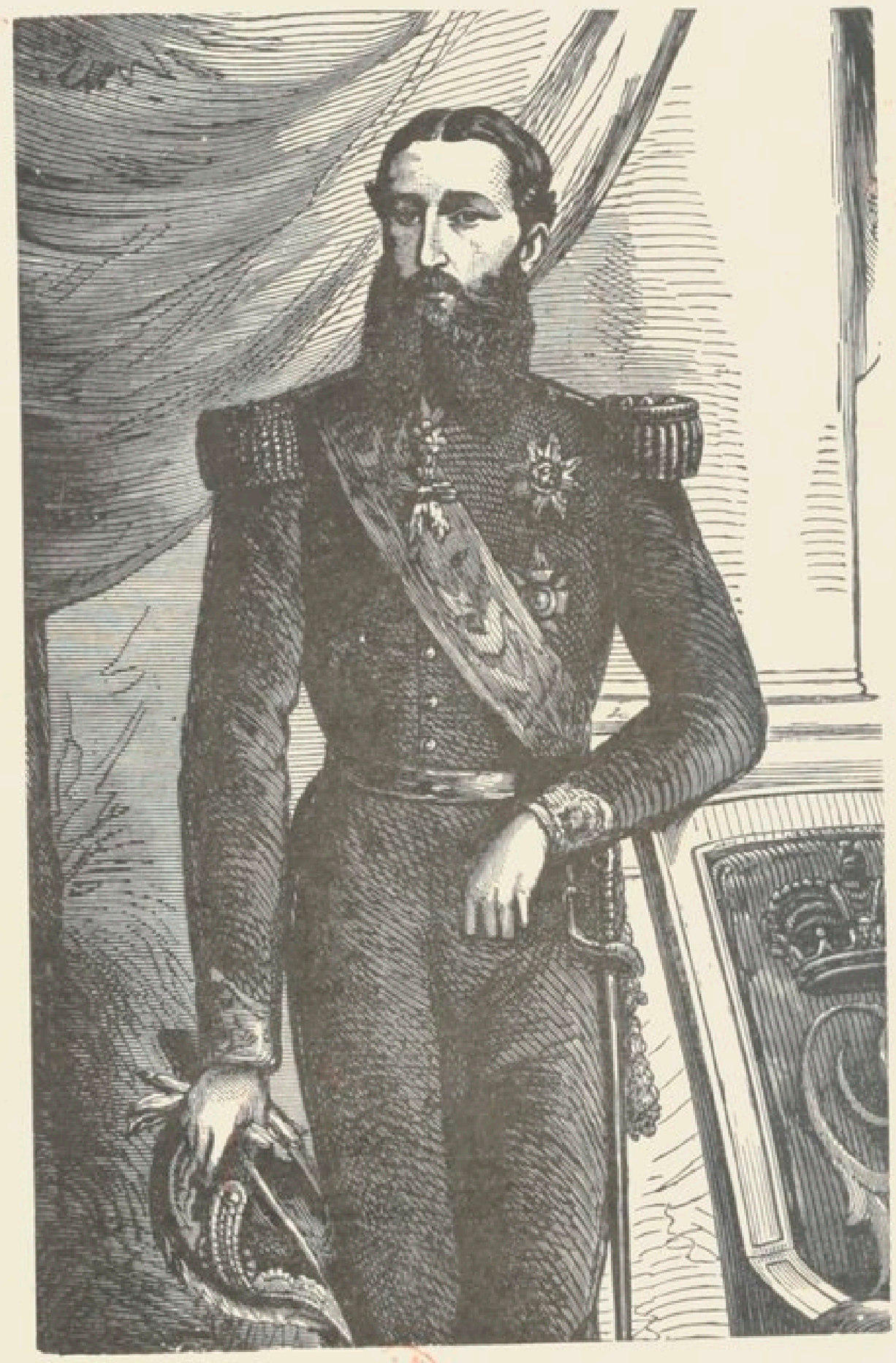

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F.

S. M. LÉOPOLD II

ROI DES BELGES, FONDATEUR ET SOUVERAIN DE L'ÉTAT INDÉPENDANT DU CONGO.

LE

CONGO BELGE

ILLUSTRÉ

OU

L'ÉTAT INDÉPENDANT DU CONGO

(AFRIQUE CENTRALE)

SOUS LA SOUVERAINETÉ

DE S. M. LÉOPOLD II, ROI DES BELGES

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

ACQUISITION N° 117.985

HISTOIRE DE SA FONDATION
GÉOGRAPHIE, ETHNOGRAPHIE, TRAITE DES NÈGRES, MŒURS ET COUTUMES
DES INDIGÈNES, COMMERCE ET OBJETS D'ÉCHANGE

D'APRÈS

LES DOCUMENTS OFFICIELS ET LES RÉCITS DES EXPLORATEURS

OUVRAGE DE VULGARISATION ENRICHI DE CARTES ET DE GRAVURES

PAR

ALEXIS-M. G.

AUTEUR D'UN COURS COMPLET DE GÉOGRAPHIE,
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE BELGE DE GÉOGRAPHIE DE BRUXELLES,
DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS, ETC.

DIEU ET PATRIE.
La Belgique est là, partout
où il y a des Belges.

DEUXIÈME ÉDITION
AUGMENTÉE, FORMAT GRAND IN-8°

LIÈGE
H DESSAIN, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
RUE TRAPPÉ, N° 7

1888

C.

Tous droits réservés.

Tout exemplaire non revêtu de la signature abrégée ci-dessous sera réputé contrefait

A. H. C. G.

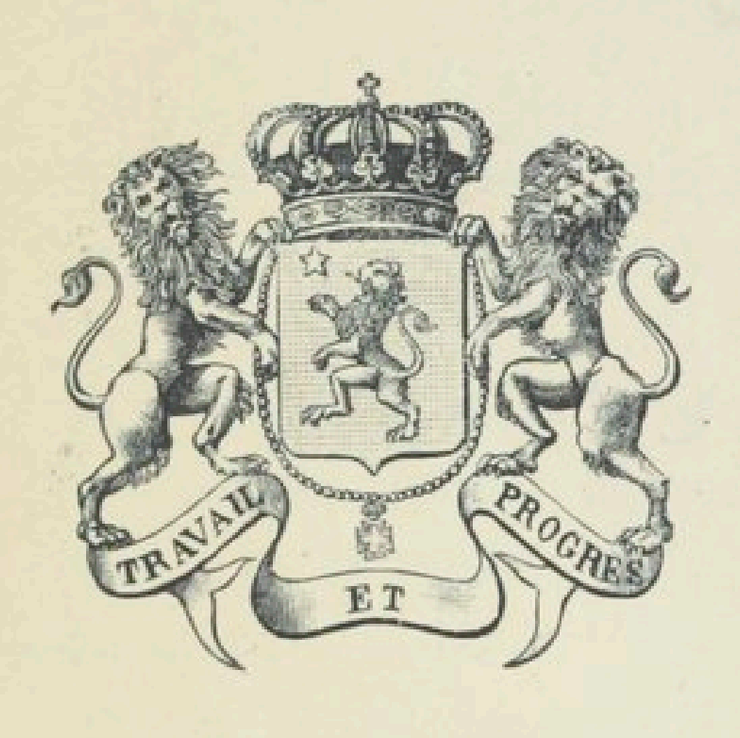

Palais de Bruxelles

Cabinet du Roi

LE 28 NOVEMBRE 1887

MONSIEUR,

Le Roi m'a chargé de vous transmettre l'expression de Ses remercîments pour le livre : « LE CONGO BELGE » *dont vous Lui avez fait hommage.*

Sa Majesté en a pris connaissance avec beaucoup d'intérêt.

Cet ouvrage ne peut manquer d'avoir le succès qu'il mérite, et que lui souhaitent tous ceux qui désirent voir vulgariser l'Œuvre poursuivie au Congo.

Agréez, etc.

Le Secrétaire du Roi,

Cte P. DE BORCHGRAVE D'ALTENA

MONSIEUR ALEXIS-M. G.....
des Ecoles Chrétiennes

PRÉFACE

AUJOURD'HUI que l'attention publique en Europe est tournée vers les entreprises coloniales, nul Belge ne doit ignorer l'œuvre tentée depuis dix ans par le Roi Léopold II, pour la civilisation des Nègres de l'Afrique centrale, et pour l'extension de notre commerce, qui cherche les débouchés dont nos produits industriels ont grand besoin.

L'union de la BELGIQUE et du nouvel ETAT INDÉPENDANT DU CONGO sous un même souverain, a fait de l'œuvre du Roi une « œuvre belge. » C'est ainsi qu'elle est envisagée même à l'étranger, et il semblerait peu patriotique de rejeter l'honneur qui en revient à notre pays.

En effet, c'est notre Roi qui dirige ce mouvement colonisateur et civilisateur en Afrique ; ce sont nos compatriotes qu'il emploie de préférence comme agents, bien qu'il accepte le concours des autres nationalités. Sur la liste des agents de l'État du Congo, à côté de l'illustre nom anglo-américain de Stanley, figurent les noms de plus de 200 coopérateurs belges. Plusieurs d'entre eux se sont fait déjà une réputation parmi les explorateurs de l'Afrique centrale, et leur exemple excite une noble émulation parmi la jeunesse belge, notamment dans les rangs de l'armée et du commerce. De plus, notre clergé national est désormais chargé de la noble missoin d'évangéliser ces contrées. Qui sait si, parmi nos lecteurs, il ne s'en trouvera pas qui, un jour, offriront leurs services à notre Roi, « Souverain du Congo », et voueront deux ou trois années de leur jeunesse à la cause africaine ?

Certes, nous ne voudrions pas les y engager d'une façon irréfléchie ; il ne faut pas leur dissimuler l'insalubrité du climat, les fatigues inhérentes à ces courses lointaines où quelques-uns ont trouvé la fin de leur existence ; mais tous n'y sont pas morts, et

au terme de leur engagement de 2 ou 3 ans, plusieurs agents du Congo, après un repos en Europe, sont retournés volontairement au « Continent noir » ; des missionnaires catholiques y ont passé quinze ans et plus ; de nombreux commerçants anglais, hollandais, allemands et autres y séjournent pour leurs affaires pendant un temps plus ou moins long. Pourquoi les Belges n'en feraient-ils pas autant ?

On se plaint chez nous, et avec raison, que l'agriculture et l'industrie ne fournissent plus de ressources suffisantes à notre population surabondante. Pourquoi craindrait-on les tentatives de colonisation belge au dehors ? Nous ne ferions en cela que suivre l'exemple de tous nos voisins, qui ne rêvent rien plus que l'expansion de leur patrie au loin et y cherchent le salut de l'avenir ?

Les conquêtes coloniales coûtent énormément cher, en hommes et en argent, à la France, à l'Angleterre et aux autres puissances, tandis que la Belgique a été dotée par son Roi, sans bourse délier, d'un magnifique territoire en Afrique. Pourquoi n'en profiterait-elle pas, et pourquoi laisserait-elle les étrangers prendre sa place sur un sol qu'elle peut considérer désormais comme un « bien de famille ? »

En somme, on peut dire en ce moment que « tout est belge » dans l'œuvre du Congo : son souverain, ses administrateurs, ses agents, ses missionnaires, ses entrepreneurs de chemin de fer et de services fluviaux, ses capitaux même sont belges. Stanley lui-même, le grand découvreur et l'initiateur des premiers temps, s'il ne l'est pas d'origine, l'est par le résultat de ses œuvres, qui lui méritent bien le titre de « citoyen belge ».

Or, quel Belge ne serait pas fier de tout ce qui relève son nom et sa patrie dans le monde entier ? et quelle œuvre les glorifie plus que celle du Congo aux yeux des nations étrangères, étonnées de voir la Belgique, un pays si petit en Europe, accomplir une chose si grande en Afrique ?

Bref, persuadé que faire connaître le « Congo belge » à ceux qui l'ignorent encore, le faire apprécier et aimer sont une même chose, nous offrons ce travail de vulgarisation d'abord à la jeunesse, toujours avide de récits de voyages, de scènes de mœurs, puis aux hommes d'étude et d'affaires, aux négociants, aux industriels, que les questions scientifiques, politiques ou commerciales intéressent particulièrement.

L'ordre chronologique a été suivi de préférence, comme le plus propre à faire juger des progrès de l'œuvre, en partant des découvertes et des causes premières, pour aboutir aux résultats subséquents. « Quand on est arrivé, dit M. Thiers, à s'emparer des éléments dont un vaste récit doit se composer, l'ordre dans lequel il faut les présenter, on le trouve dans l'enchaînement même des événements : c'est là l'ordre de narration le plus beau, parce qu'il est le plus naturel. »

Hâtons-nous d'ajouter ici que l'auteur s'est généralement effacé pour laisser parler et agir les explorateurs, les organisateurs et tous ceux qui ont joué un rôle actif dans les affaires congolaises.

Après un premier chapitre d'exposition de la situation générale, c'est Livingstone, Nachtigal, Baker, Cameron, qui nous raconteront les horreurs de la traite des noirs ; Henry Stanley, qui nous dira son odyssée « à travers le Continent mystérieux », Stanley encore et ses collaborateurs Hanssens, Coquilhat, Van de Velde, Van Gèle Storms, Wissmann, E. Dupont, Albert Thys, et avec eux les missionnaires catholiques, qui nous rediront ce qu'ils ont vu et fait sur cette terre lointaine. Nous consulterons aussi des écrivains ou des conférenciers tels que MM. Banning, Delgeur, A. J. Wauters, ainsi que les documents officiels et autres publiés par le *Bulletin officiel de l'Etat indépendant*, le *Bulletin de la Société de Géographie*, ceux des *Missions Catholiques*, et surtout par le *Mouvement géographique*, journal le mieux renseigné sur les choses congolaises.

A la variété des descriptions géographiques et ethnographiques, des renseignements historiques ou commerciaux, nous avons joint l'utilité de plusieurs cartes du Congo, et l'agrément de quelques gravures qui rendent le texte plus intelligible, la lecture plus agréable.

Puissions-nous ainsi avoir contribué pour une part, si petite soit-elle, à populariser « L'ŒUVRE DU CONGO BELGE » !

PRO DEO ET PATRIA.

Première édition, 24 juin 1887

(Deuxième édition, 31 mai 1888.)

LE CONGO BELGE.

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE.

COUP D'ŒIL GÉNÉRAL

SUR L'ORIGINE ET LA SITUATION ACTUELLE DE L'ETAT DU CONGO.

Résumé historique. — *Qu'est-ce que l'Etat du Congo? Comment s'est-il formé?*

C'est ce que nous dirons brièvement dans ce premier chapitre, afin d'établir les jalons qui serviront à guider le lecteur dans les descriptions des chapitres suivants. La carte jointe à cet ouvrage facilitera notre tâche, en faisant voir ce que l'on connaît en ce moment de plus certain sur la géographie de la contrée (1).

(1) Notre *carte du Congo belge*, très sommaire, ne peut avoir la prétention d'indiquer toutes les localités citées dans l'ouvrage, localités dont l'importance disparaît souvent d'ailleurs, avec l'occasion qui les a fait connaître. Mieux valait s'en tenir aux stations comme aux rivières les plus connues et dont les positions suffisent pour guider le lecteur.

Pour plus amples renseignements, on peut se procurer la *Carte de l'Etat indépendant du Congo*, dressée et tenue au courant par M. Wauters, et publiée par l'Institut national de Géographie, rue des Paroissiens, Bruxelles

En septembre 1876, Léopold II, roi des Belges, avait fondé, avec les représentants des grandes puissances, une *Association internationale pour la civilisation de l'Afrique centrale*, en vue surtout d'éteindre la traite des nègres. — Des stations scientifiques et hospitalières furent d'abord échelonnées sur la route de Zanzibar au grand lac Tanganika, dans la région orientale.

Pendant ce temps le célèbre explorateur anglo-américain, Henry Stanley, parti de Zanzibar, arrivait à Nyangoué, sur le haut Congo, et descendait le fleuve qu'il découvrait ainsi jusqu'à son embouchure sur la côte occidentale (1876-1877).

Léopold II appela Stanley à Bruxelles, où un *Comité d'études du Haut-Congo* (qui prit plus tard le titre d'*Association internationale du Congo*), chargea l'intrépide explorateur de retourner à la côte africaine, avec mission d'y établir des stations et d'ouvrir d'abord un chemin de communication vers l'intérieur, pour suppléer au défaut de navigabilité du fleuve, qu'interrompent les cataractes de Vivi au Stanley-Pool.

En six années d'héroïques efforts, et au prix de grands sacrifices pécuniaires supportés par la cassette royale, ce résultat était obtenu en 1884, lorsque la France et le Portugal élevèrent des prétentions peu justifiées sur une partie des territoires découverts par Stanley.

Pour vaincre ces difficultés politiques, sur l'invitation du prince de Bismarck, *une Conférence fut tenue à Berlin*, entre les représentants des 14 puissances suivantes : Allemagne, France, Angleterre, Autriche-Hongrie, Russie, Italie, Belgique, Hollande, Portugal, Espagne, Danemark, Suède, Turquie et États-Unis d'Amérique.

L'*acte général du 25 février* 1885, résultat de cette conférence internationale, consacre la liberté du commerce et de la navigation dans le bassin du Congo, et dans ses prolongements jusqu'aux océans Atlantique et Indien ; la neutralité des dits territoires en cas de guerre, et la suppression de la traite des nègres.

En outre, elle reconnut comme puissance souveraine

l'*Association internationale du Congo*, dont le chef Léopold II, après avoir satisfait aux convoitises de la France et du Portugal, est considéré comme seul ayant droit sur le reste du bassin du grand fleuve, qu'il érigea en **État indépendant du Congo**.

Le 30 avril, les Chambres belges l'ayant autorisé à cet effet, Léopold II prit le titre de SOUVERAIN de cet État ; mais ce titre purement personnel n'engage la Belgique dans aucune responsabilité, tandis qu'il la fait participer à l'honneur de cette fondation africaine.

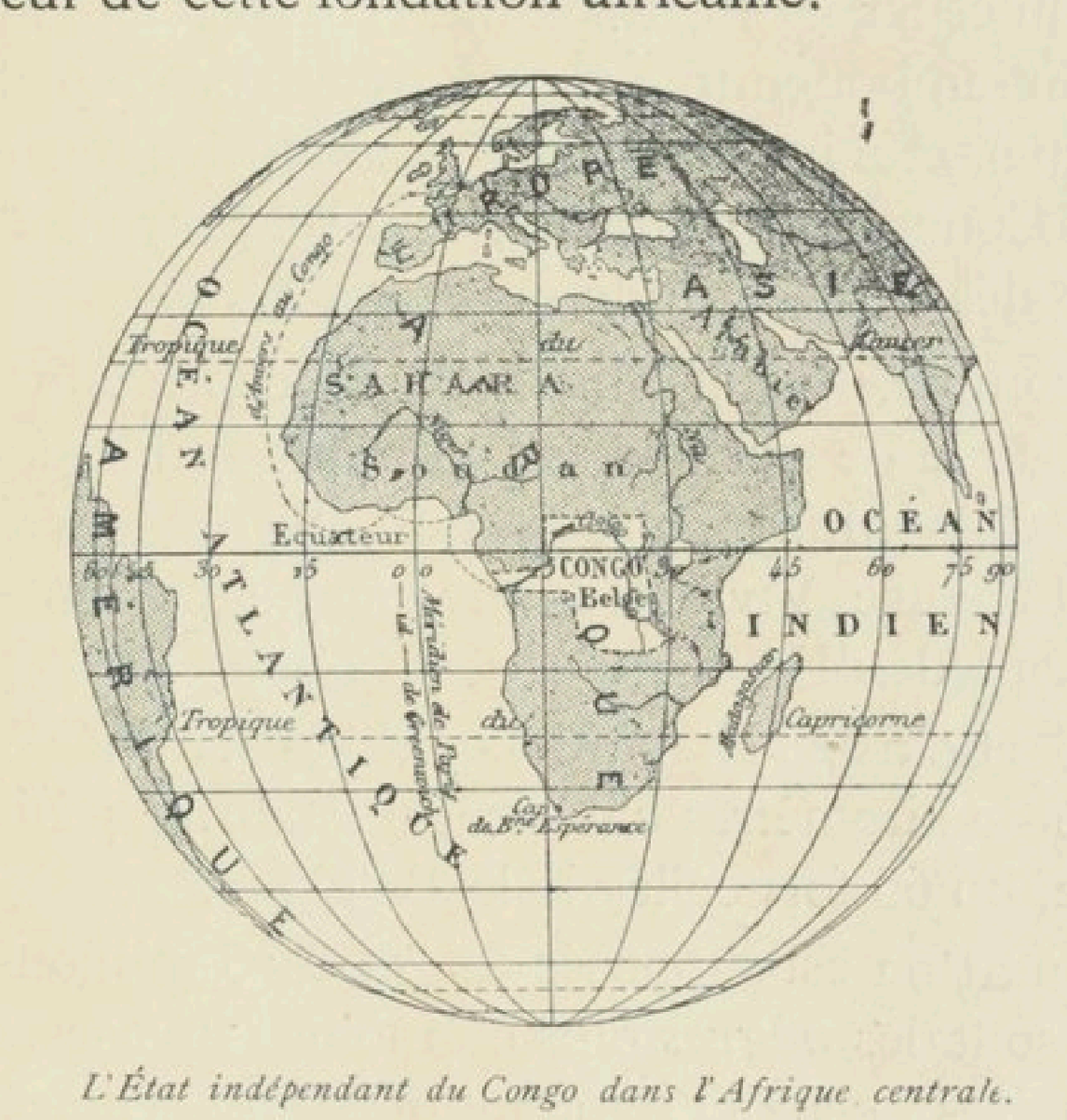

L'État indépendant du Congo dans l'Afrique centrale.

L'administration supérieure du nouvel État, que nous pouvons appeler le « *Congo belge* », est naturellement établie à Bruxelles, d'où elle correspond avec le gouverneur général siégeant en Afrique.

Le chef-lieu de l'État libre est actuellement Boma. — Son drapeau est de couleur bleue et porte une étoile d'or au centre. Ses armes sont les armes personnelles du Roi, auxquelles on a simplement ajouté l'étoile symbolique.

Bornes. — L'Etat du Congo est borné conventionnellement :

Au nord par le 4e degré de latitude N., traversant une région inconnue ;

A l'est, par le 30e degré de longitude E. du méridien de Greenwich (27° 40' de Paris), et par les lacs Tanganika et Bangouélo (rives occidentales) ;

Au sud, par la ligne de partage du bassin, de façon à englober le haut Congo ; et par le 6e degré de latitude S. jusqu'au Koango, excluant ainsi le S.-O. du bassin ;

A l'ouest, par le Congo portugais, l'Atlantique, le Congo français et le 17e degré de longitude E. Gr., remplacé plus tard par le cours inférieur de l'Ubangi.

Il a fallu céder au Portugal la rive gauche du fleuve, depuis son embouchure jusqu'à Noki (station donnée à l'Allemagne), et à la France, le bassin du Kuilou et la rive droite du Congo et de l'Ubangi, depuis Manyanga jusqu'au delà du 4e degré de latitude nord.

Ainsi confiné, l'État libre aboutit cependant à la mer par une bande de territoire au nord de l'embouchure du Congo jusqu'à Manyanga ; il possède le fleuve par ses deux rives entre Vivi et Manyanga, ainsi qu'en amont du confluent de l'Ubangi.

La **superficie** de l'État du Congo est évaluée à près de 2,000,000 de kilomètres carrés, soit environ 4 fois celle de la France, ou 66 fois celle de la Belgique.

Sa **population** est supposée de 20 à 25 millions d'habitants. Ce sont des *nègres* plus ou moins sauvages, nomades ou sédentaires, ceux-ci habitant de grands villages formés de huttes sur le bord des eaux, régis par une foule de chefs ou roitelets, avec lesquels on a eu soin de négocier des traités de paix. Fétichistes ou idolâtres, de mœurs simples, fainéants, cruels, parfois anthropophages, longtemps traqués par les tyrans qui les réduisaient en esclavage ou les vendaient aux traitants Arabes, ces pauvres nègres démoralisés sont cependant susceptibles de progrès ; il s'agit d'abord de les protéger, de les maintenir en paix, puis de les civiliser par le commerce, le travail et l'évangélisation. Des missionnaires catholiques et protestants sont déjà à l'œuvre.

Orographie. — L'orographie du Congo est encore peu

connue, car jusqu'ici les explorateurs ont suivi de préférence la voie plus commode des rivières.

Le relief général est celui d'un *vaste plateau* ou d'une plaine haute, dont l'altitude moyenne paraît être de 1000 mètres au sud, vers les grands lacs, de 500 à 300 mètres sur le Congo moyen. Des montagnes sont signalées dans le pays de Cazembé (*Monts Lokinga*), dans le Kasonga et le Maniéma, ainsi qu'aux abords des lacs Tanganika et Albert (*Montagnes Bleues*, 3000 m.). Des chaînes de montagnes enserrent le grand fleuve aux chutes de Stanley, comme aux chutes Livingstone (entre Léopoldville et Vivi). De Vivi à la mer le territoire forme une plaine ondulée, variée de collines, d'une nature moins riche que celle des plaines du haut Congo. Les plateaux de l'intérieur ont aussi un climat plus salubre que celui des régions inférieures du fleuve.

On comprend que la *ligne de partage des eaux* soit encore indéterminée, entre le bassin du Congo, situé au centre, et ceux du Niger et du lac Tchad au nord, du Nil à l'est, du Zambèze au sud, du Coanza et de l'Ogooué, à l'ouest. Elle paraît formée de plateaux ou de montagnes médiocres plutôt que de hautes chaînes qui seraient difficilement franchissables.

Hydrographie. — Sauf peut-être quelques districts du nord-est, tout le territoire de l'Etat libre est contenu dans un seul bassin fluvial, mais d'un fleuve géant, le *Congo*, auquel Stanley aurait voulu appliquer le nom de « Livingstone. »

Le **fleuve Congo** est un des plus grands du monde, tant par sa longueur qui doit dépasser 4000 kilomètres, que par l'étendue de son bassin et le volume de ses eaux. Son cours supérieur découvert par Livingstone, qui parvint à Nyangoué en 1869, n'est pas complètement connu ; mais il paraît sortir du lac Bangouélo sous le nom de *Louapoula* et recevoir le trop-plein du lac Tanganika par la *Loukouga*. Des environs de Nyangoué jusqu'à la mer, il a été parcouru pour la première fois en canot par Henry Stanley dans une

exploration mémorable. Sous l'Équateur, il présente une première série de sept cataractes ou chutes dites *Stanley-Falls*. De là, il tourne au N.-O. en formant une courbe immense qui le ramène de nouveau sous la ligne équatoriale, et continue vers le S.-O. jusqu'au *Stanley-Pool*, sorte de lac formé par un élargissement du fleuve.

Dans cette partie moyenne de son cours, entre les deux séries de cataractes, sur une longueur de plus de 1700 km, le Congo traverse une immense plaine horizontale, où son lit s'élargit jusqu'à atteindre de 10 à 30 kilomètres d'une rive à l'autre ; il renferme alors d'innombrables îles boisées, souvent habitées. Il y reçoit du N. et surtout du S. d'énormes affluents, dont les embouchures sont parfois larges de plusieurs kilomètres.

Entre le Stanley-Pool et Vivi, il franchit une seconde série de 32 cataractes dites de *Livingstone*, échelonnées sur une longueur de 300 kilomètres, avec une pente totale de 280 mètres.

En aval de Vivi jusqu'à la mer, sur une longueur de 180 kilomètres, le fleuve s'élargit de nouveau, se remplit d'îles nombreuses et se jette dans le golfe de Guinée par une seule embouchure, large de 11 kilomètres entre la *pointe* dite *française* ou Banana, au nord, et la *pointe du Requin* (Shark Point), sur la rive portugaise au sud.

Sauf dans les cataractes, le Congo est partout navigable. Les bâtiments de mer le remontent jusqu'à Boma et Vivi, et des vapeurs font le service entre les chutes inférieures et sur le haut Congo, jusqu'aux chutes de Stanley.

Voici maintenant quelques détails sur les principaux affluents du Congo et les lacs de son bassin, avec l'indication des explorateurs qui nous les ont fait connaître. Toutes les parties tracées en pointillé sur notre carte, sont incertaines ou simplement supposées.

Le Haut Fleuve. — Le lac *Bangouélo*, découvert par Livingstone en 1866 et sur les bords duquel il mourut en

1873, est situé sur le plateau du S.-E à 1,300 mètres d'altitude ; il reçoit par l'est une rivière du nom de *Tchambési*, qui paraît être le cours supérieur du Congo, et qui se continue à la sortie du lac sous le nom de Louapoula.

Le *Louapoula*, qui coule du sud au nord dans le royaume de Cazembé, paraît former ou traverser le lac *Moéro*, à 850 mètres d'altitude, puis le lac *Landji*, où se jettent également la Loualaba et la Loukouga.

La *Loualaba*, venant du sud-ouest, traverse un chapelet de lacs signalés particulièrement par Livingstone, puis par Cameron (1875), mais dont les positions et les formes sont encore incertaines, comme l'est du reste toute l'hydrographie de cette région méridionale. Ce n'est qu'en amont de Nyangoué, par 3 degrés et demi de latitude sud, que la Loualaba, sortie du lac Landji, devient évidemment le fleuve Congo.

Affluents de droite.— Le Congo reçoit par sa rive droite la Loukouga, la Louama, la Lowa, la rivière Léopold, l'Arouhimi, la Loïka, la Mongala, l'Ubangi, et sur le territoire français, la Bounga, la Licona, l'Alima et le Léfini.

La *Loukouga*, signalée en 1875 par Cameron, sert de déversoir au lac Tanganika qui s'écoule dans le Congo par le lac Landji.

Le lac **Tanganika** est remarquable par sa longueur de plus de 600 kilomètres, et par sa forme allongée sensiblement du N. au S.; il est situé à 814 mètres d'altitude dans une dépression entourée de montagnes. Découvert en 1858 par Burton et Speke, exploré ensuite par Cameron, Stanley et autres, ce lac appartient par sa rive occidentale à l'État du Congo, avec la station de M'pala, tandis que sa rive orientale, ainsi que la ville d'Oudjidji et l'ancienne station belge de Karéma sont aujourd'hui dévolues à l'empire allemand.

Après la Loukouga, vient la *Louama*, puis, au nord de Nyangoué, un grand nombre d'affluents dont les embouchures seules sont signalées, notamment la *Rivière Léopold*, en amont des Stanley-Falls.

Au nord de l'équateur, l'*Arouhimi* (Arouhouimi (1) ou Byéré), au confluent duquel Stanley a soutenu un grand combat contre les cannibales en 1877, et qu'il remonta en 1883, a été choisi par lui (1887) comme voie d'accès vers le Haut-Nil dans son expédition au secours d'Emin-Pacha. Peut-être l'Arouhimi est-il le déversoir du *Mouta-Nzigé*, vaste lac entrevu par Stanley en 1876, et situé à 1000 mètres d'altitude sur la frontière de l'État libre, à l'ouest du grand lac *Victoria*. Peut-être aussi ce lac se déverse-t-il par une rivière dans le lac *Albert*, et fait-il comme lui et le grand lac Victoria, partie du bassin du Nil.

L'*Itimbiri* ou *Loïka* (l'Oukéré de Stanley) vient du nord ; elle a été remontée par Hanssens en 1884 et par Grenfell en 1885, sur une longueur navigable de 250 kilomètres, jusqu'aux chutes de Loubi.

La *Mongala*, qui a été remontée par Grenfell, et en 1886 par le lieutenant belge Coquilhat, est relativement peu importante.

L'*Ubangi*, signalé à Stanley sous le nom de « Grande Rivière, » est en effet un affluent d'importance considérable, dont l'embouchure a 10 kilomètres de largeur. Hanssens et Van Gèle la remontèrent les premiers en 1884 ; plus tard Grenfell, Von François et Coquilhat furent arrêtés par les chutes de Zongo, un peu au nord du 4e degré de latitude septentrionale, et à l'est du 19e degré longitude E. de Greenwich. Elle reçoit à droite le *Lobay* et l'*Ibanga*, sur le territoire devenu français, et à gauche

(1) Il ne faut pas s'étonner des *variations orthographiques* que l'on remarque dans les noms propres. Chaque explorateur ou auteur peut avoir sa manière de transcrire un nom, avant que l'usage n'ait consacré une forme quelconque. En Europe même, on n'est pas toujours d'accord sur l'orthographe géographique ; à plus forte raison pour les pays sauvages où il n'y a pas de langage écrit. — Notons que généralement l'*u* se prononce *ou* : Lukuga, Loukouga ; Ubangi, Oubangi (Oubangui). — Le *c* et le *g* sont toujours durs. — Souvent le *k* remplace le *c* et le *q* : Kuilu, Kouilou, Quillou. — Le *w* anglais tient lieu de *ou* : Mwata, Mouata. — Le *b* se change en *v* : Yambo, Yamvo. — L'*n* sonne comme deux *n*. Nyangwé, Nyanngoué.

le *Nghirri*, dans l'étroite et basse presqu'île resserrée entre l'Ubangi et le Congo.

Les probabilités font aujourd'hui de l'Ubangi le cours inférieur de l'*Ouellé*. Celle-ci, découverte par Schweinfurth en 1870, prend sa source dans les Montagnes Bleues, à l'ouest du lac Albert et du haut Nil, par plus de 1000 mètres d'altitude ; elle traverse le pays des Mombouttou et des Nyam-Nyam, reçoit de nombreux affluents explorés par Junker (1883-86) ; puis, sous le nom de *Macoua*, elle coupe le parallèle de 4° de latitude nord, reçoit le *Mbomo*, tributaire important venant du N.-E., et va probablement rejoindre l'Ubangi aux chutes de Zongo.

Par un protocole signé le 2 mai 1887, l'Ubangi est devenue limitrophe entre l'État libre et le Congo français. Celui-ci s'agrandit de tout le territoire situé entre cette rivière et le 17e degré de longitude, qui avait été adopté comme limite en 1885.

La rive française du Congo reçoit successivement la *Bounga*, qui fut remontée par Grenfell, avant d'être explorée en 1885 par Jacques de Brazza ; — la *Licona* et l'*Alima*, dont Pierre de Brazza traversa les vallées supérieures en 1878, — et le *Léfini* (le Lawson de Stanley), dans le pays du roi Makoko, dont de Brazza se servit avec tant d'habileté pour soutenir ses prétentions.

Du Stanley-Pool à la mer, le fleuve ne reçoit que des torrents de peu d'importance.

Affluents de gauche. — Tandis que, par l'effet de la courbure du fleuve, les affluents de droite viennent de tous les points cardinaux et rayonnent comme les branches d'un éventail, ceux de la rive gauche sont rassemblés en faisceau et coulent généralement en convergeant du sud-est vers le nord-ouest.

Outre la Loualaba, dont nous avons parlé, et ses nombreux affluents, le Congo reçoit par sa rive gauche le Loulami, le Loulongo, l'Ikélembo, le Rouki ou Tchouapa, l'Irebou et le Kassaï.

Le *Loulami*, exploré en 1885, coule du sud au nord et se termine en aval des Stanley-Falls.

Le *Loulongo*, remonté par Grenfell en 1885, et son affluent le *Lopori*, exploré par Van Gèle en 1887, coulent de l'E. à l'O. et drainent le territoire jusque sur la rive du Congo, ce qui explique l'absence d'affluents directs depuis le confluent du Loulami.

Le *Rouki*, appelé *Tchouapa* dans son cours supérieur, fut exploré par Grenfell et von François, en 1885, et par Van Gèle, l'année suivante ; il longe presque l'équateur, reçoit à gauche la *Boussera*, et finit à Equateurville, presque au même point qu'un autre affluent du nom d'*Ikélemba*.

L'*Irebou* sert de déversoir au lac *Matumba*, exploré par Stanley, et se jette dans le Congo en face de l'Ubangi.

Le *Kassaï* est le plus puissant affluent du sud, comme l'Ubangi l'est du nord ; son bassin embrasse le quart de celui du Congo. Reconnu par Livingstone en 1860 et par Cameron en 1875 vers sa source dans le Mouata-Yambo, il fut remonté en 1882 par Stanley dans son cours inférieur désigné sous le nom de *Kwa* ; son cours central ne fut exploré qu'en 1885, par Wissmann, qui descendit de Louabourg sur la *Louloua*, à Kwamouth au confluent du Congo. Il reçoit à droite le *Sankourou*, lequel, grossi du *Lomami*, l'un et l'autre découverts par Wolf, paraît venir du sud et forme sous le nom de *Loubilach* la frontière de l'État libre au S.-O.

Le Kassaï-Sankourou-Lomami constitue une précieuse voie navigable directe de Léopoldville par Kwamouth vers Nyangoué et le lac Tanganika.

Le *Kwa* ou Kassaï inférieur se grossit encore du *Mfini*, par lequel Stanley pénétra en 1882 dans le grand lac Léopold II, et dont le cours supérieur, l'*Ikata*, fut exploré en 1886 par Kund et Tappenbeck.

Le *Koango*, déjà connu de Livingstone, exploré par von Mechow et Massari, est une grande rivière qui, après avoir formé la frontière portugaise de l'Angola, se dirige vers le bas Kassaï.

En aval de Kwamouth, le Congo ne reçoit plus que des tributaires peu étendus, d'un caractère torrentueux, notam-

ment l'*Inkissi*, le *Kouilou*, le *Mposo*, qui débouchent dans la région des cataractes.

Lacs.— En résumé, le bassin du Congo belge comprend les lacs *Bangouélo*, *Moéro*, une dizaine de lacs du *Loualaba*, le grand lac *Tanganika*, peut-être le *Mouta-Nzigé*, et, dans la partie occidentale le *Matumba*, le *Léopold II*, et enfin le *Stanley-Pool*, sans parler des nombreux renflements du Congo, qui ont souvent la largeur et les caractères de véritables lacs.

Si, à cette énumération déjà longue, on ajoute les lacs *Victoria* et *Albert* du bassin du Nil, et le lac *Nyassa* du bassin du Zambèze, on voit que l'Afrique centrale, réputée si longtemps un désert aride, est au contraire riche en lacs et eaux courantes, ce qui s'explique par une grande abondance de pluies : celles-ci, jointes à une chaleur tropicale, provoquent une exubérance de végétation et de vie animale, qui ne le cède en rien à celle des Indes ou de l'Amérique du sud.

Le **climat,** résultant de cet ensemble de circonstances, est naturellement chaud, humide, fiévreux ; très bien supporté par une nombreuse population de nègres, il est insalubre pour la race blanche européenne, sans qu'il faille toutefois en exagérer les conséquences, car, moyennant des précautions de sobriété et d'hygiène, il n'est pas plus redoutable que le climat des contrées tropicales où notre race s'est néanmoins répandue. Il est à remarquer en outre que les parties les moins saines sont celles des Chutes qu'il faut traverser pour parvenir sur le plateau central : raison de plus de hâter l'exécution du chemin de fer qui rapprochera Léopoldville de la côte.

Stations. — Actuellement (janvier 1888) les principales stations administratives, commerciales, hospitalières ou de propagande religieuse, sont :

1° Sur le bas Congo : Banana, Nemlao, Ponta da Lenha, Boma et Matadi, accessibles pour les bâtiments de mer ;

2° Dans la région des Chutes : Vivi, Isanghila, Manyanga, Loukoungou, Loutété ;

3° Sur le haut Congo : Léopoldville, Kinchassa, Kimpoko (rives du Stanley-Pool), Kwamouth, Bolobo, Lukoléla, Equateurville, Bangala, Oupoto, Arouhimi et Stanley-Falls ; en outre, Nyangoué et Kassongo, bourgades arabes.

4° En dehors du fleuve, Loualabourg et Louébo dans le bassin du Kassaï ; Mpala et Karéma, sur le Tanganika.

Voici quelques renseignements sommaires sur ces localités.

Banana est bâtie sur une langue de terre basse et limoneuse, longue de trois kilomètres et située à l'embouchure

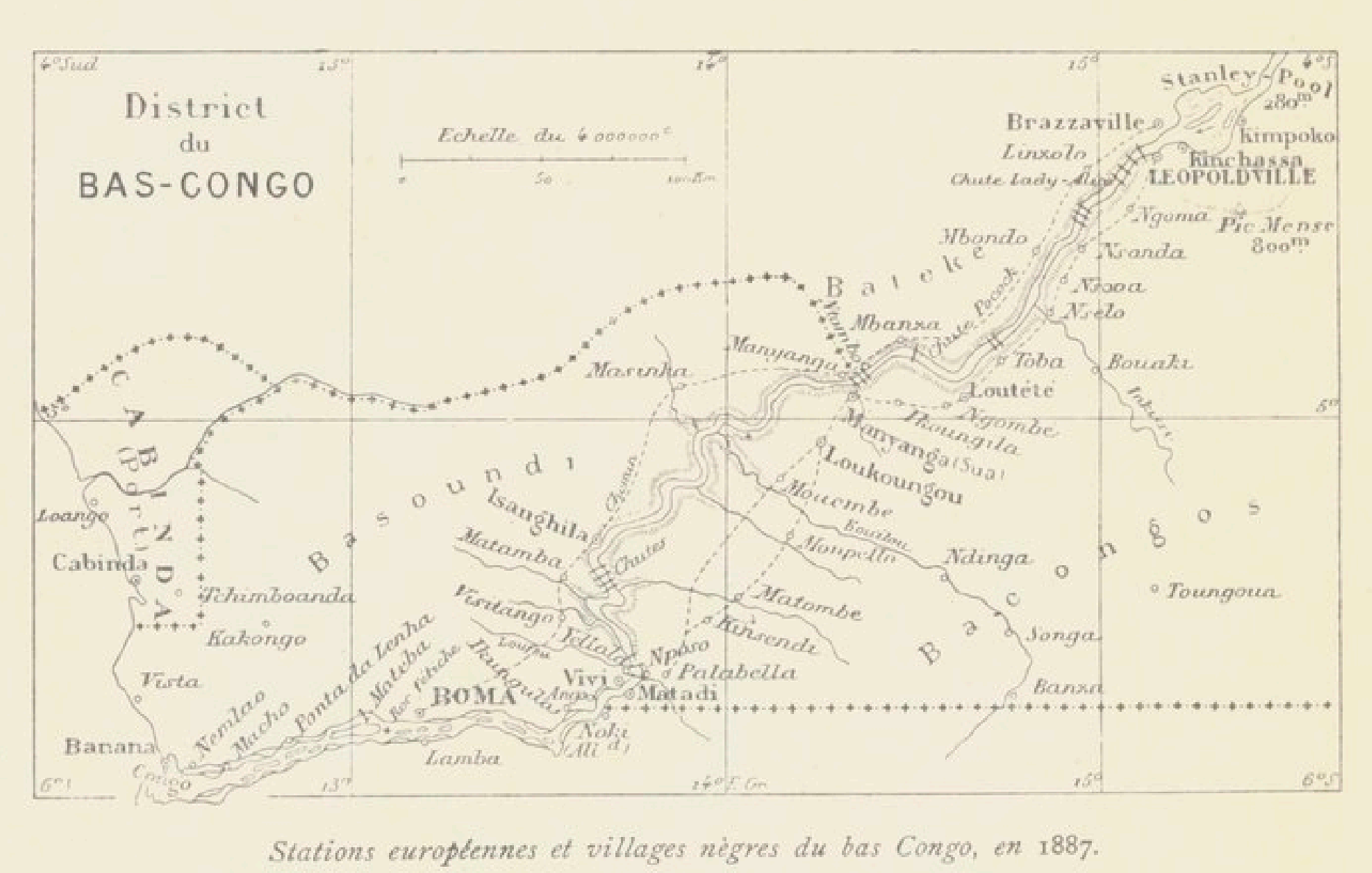

Stations européennes et villages nègres du bas Congo, en 1887.

du Congo, rive droite. Son port maritime, vaste et commode, est en arrière de cette pointe et s'avance de 3000 mètres, du sud au nord, dans les terres. Banana est le siège des administrations des postes ; elle a un tribunal de 1re instance et cinq factoreries dont deux hollandaises, les autres, anglaise, française et portugaise. La population de Banana, comme celle de Boma et de Léopoldville, dépasse un millier d'habitants.

Nemlao, un peu en amont, est le siège d'une mission des Pères du Saint-Esprit.

Ponta da Lenha (Pointe des Bois), dans une île à 50

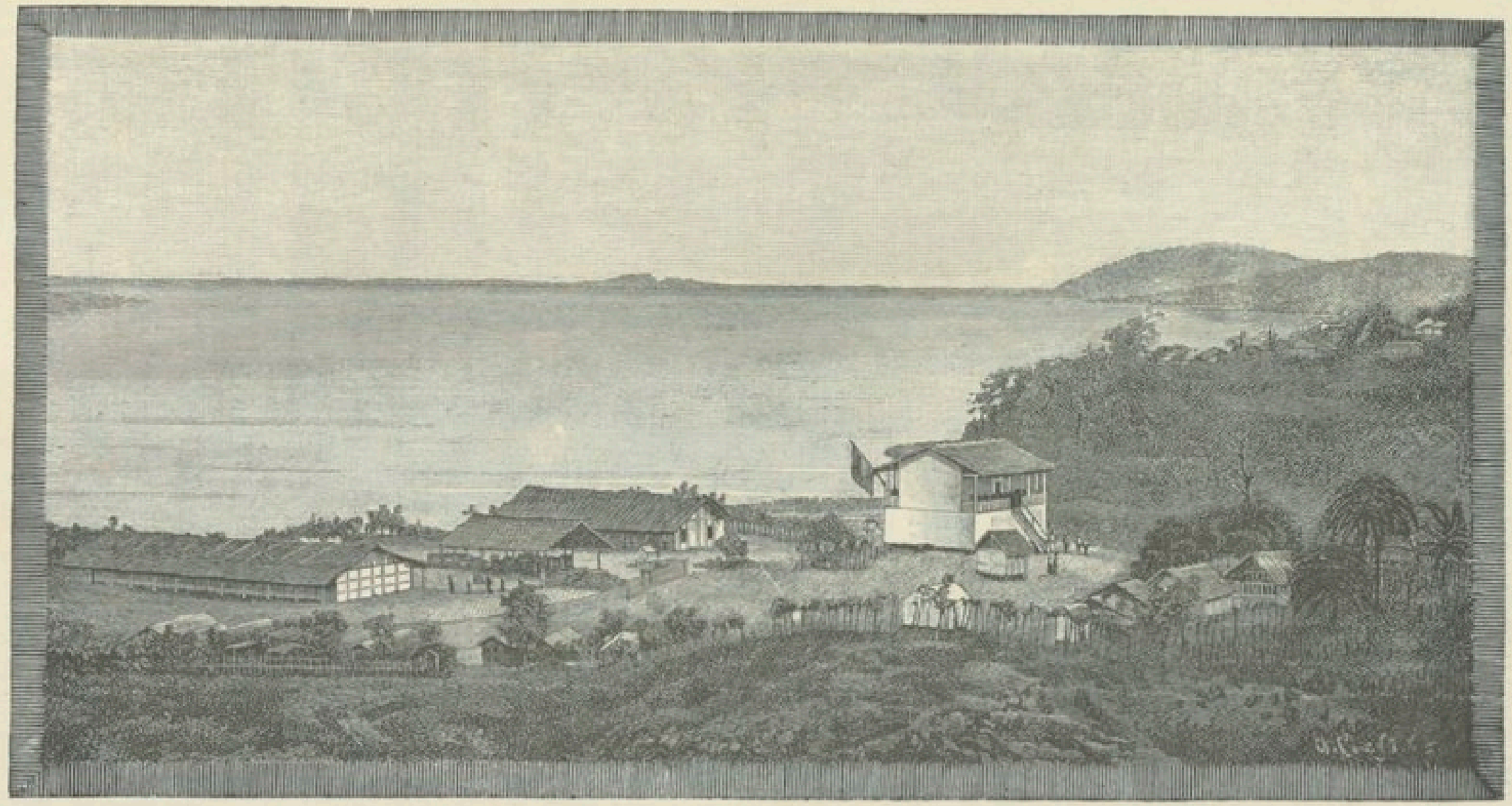

Vue de Banana.

kilomètres de Banana, est un groupe de factoreries hollandaises et anglaises. Plus haut, l'île *Mateba* possède la factorerie belge de M. de Roubaix, d'Anvers. Le fleuve s'y resserre jusqu'à 1500 mètres en face de Fétiche Roc, mais il s'élargit de nouveau majestueusement en face de Boma.

Boma, à 100 kilomètres de Banana, est à la fois la capitale de l'État libre et l'Anvers du Congo, le port intérieur où arrivent les steamers européens et où viennent aboutir tous produits indigènes. *Boma-rive* compte une dizaine de factoreries européennes avec la mission des Pères français de Monseigneur Lavigerie. A *Boma-plateau*, sur un monticule distant d'un kilomètre mais relié par un petit chemin de fer, est installé le *sanitarium* du docteur Allard, qui avait figuré à l'exposition d'Anvers. C'est la résidence du gouverneur-général et le siège d'un tribunal d'appel.

Ikungula et *Ango*, factoreries portugaises ; *Vivi*, sur la rive droite, *Noki* (station allemande) et *Matadi*, sur la rive gauche, se trouvent en aval des Chutes et sont encore accessibles aux steamers, bien que les rives du fleuve soient déjà escarpées.

Stanley, avec le concours des officiers belges Nève, Harou et Braconnier, fonda la station de Vivi, en janvier 1880, et, dans la région des Chutes, celle d'*Isanghila* en février 1881, celle de *Manyanga-Nord* (rive droite) en août, et celle de *Léopoldville* en décembre de la même année. Depuis, une station de *Manyanga-Sud* a été créée pour se rapprocher de la route de Léopoldville.

Malheureusement, la navigation est interrompue ou rendue très difficile par les cataractes et les rapides entre Vivi et Isanghila (sur une longueur de 80 kilomètres) ; elle peut reprendre entre Isanghila et Manyanga (longueur, 120 kilomètres), mais elle cesse de nouveau de Manyanga à Léopoldville (120 kilomètres.)

Cette circonstance et celle de la cession de la rive droite du fleuve à la France entre ces deux dernières stations, ont rendu nécessaire un chemin de fer que l'on se propose d'établir à travers les plateaux de la rive gauche, restée belge.

Matadi, située sur cette rive en face de Vivi et à 180 kilo-

mètres de Banana, est destinée à servir de tête de ligne au chemin de fer, dont le tracé est à l'étude. En attendant, les transports se font à dos d'hommes pour le plateau de la rive méridionale en passant par Loukoungou et Loutété.

Loukoungou, non loin de Manyanga-Sud, est un point de ravitaillement et de recrutement de porteurs, dans une région fertile, salubre et populeuse. *Loutété* domine un coude à angle droit que fait le Congo ; de là, la route des porteurs longe le fleuve jusqu'à Léopoldville en passant par des villages nègres.

Léopoldville, à 400 kilomètres en ligne droite de Banana, est à la fois le « terminus » du chemin de fer à construire et le point de départ de la navigation dans les eaux du grand plateau central africain. Cette station est située sur une terrasse dominant de 20 mètres une petite baie au débouché occidental du Stanley-Pool, qui est à 280 mètres d'altitude.

Le *Stanley-Pool* ou « étang de Stanley » est un élargissement du fleuve de forme arrondie ; sa surface égale la moitié d'une de nos provinces belges ; il renferme des îles, îlots et bancs de sable nombreux, couverts de grandes herbes, de papyrus, d'arbustes et de palmiers ; sa faune se compose d'hippopotames, de crocodiles et d'oiseaux aquatiques.

Sur les rives du Stanley-Pool se trouvent aussi *Kinchassa*, près de Léopoldville, dans une position avantageuse et sur une hauteur très salubre; puis *Loubikou* et *Kindolo ;* à l'est, *Kimpoko*, station de missionnaires américains protestants ; sur la rive droite, **Brazzaville**, devenu chef-lieu du Congo français, fondé en 1881 par de Brazza, dans des circonstances que nous dirons, puis *St Joseph de Linzolo*, avec une mission des Pères blancs de N.-D. d'Afrique.

Sur le Haut-Congo, rive gauche, il faut signaler :

Msouata, station de mission anglaise ;

Kwamouth, au confluent et sur la rive droite du Kwa, station de missionnaires français et allemands ,

Bolobo et *Loukoléla*, organisées comme les précédentes en 1882 par Stanley et Hanssens ;

Equateurville, sous la ligne équinoxiale et au confluent du Rouki, organisée par Stanley et van Gèle en 1883, et confiée depuis aux missionnaires catholiques français.

Sur la rive droite, désormais belge, se trouve : *Mpoua*, au confluent de l'Oubangi ;

Bangala et *Oupoto*, créées en 1883 par Stanley et Coquilhat.

L'*Arouhimi* ne fut qu'une station éphémère. En remontant cette rivière en 1883, Stanley dut s'arrêter aux chutes de *Yambouga*, où en 1887, il établit un camp fortifié avant de partir pour le Haut-Nil.

Stanley-Falls, station créée par Stanley en 1883, dans une île en aval des Chutes qui portent son nom, a été détruite par les Arabes en 1887, mais fut rétablie par l'arabe Tippo-Tip, nommé chef de ce district lointain.

Nyangoué, à 4° de latitude sud, est une bourgade arabe et un grand marché d'esclaves et d'ivoire ; elle compte, paraît-il, 6000 habitants. Elle fut visitée par Livingstone, Cameron et Stanley, et sert d'objectif à tous les voyageurs qui traversent cette région centrale africaine.

Kasongo, presque aussi peuplée et située au S.-E. de Nyangoué est la capitale de Tippo-Tip.

Cazembé, à 1000 m. d'altitude, non loin du lac Moéro, est un grand village nègre et la résidence des « cazembés » ou rois de la région,

Sur la rive occidentale du Tanganika, *M'pala* est une station fondée en 1882 par le capitaine Storms, mais administrée actuellement par les Pères Blancs de N.-D. d'Afrique.

Sur la rive droite du lac *Karéma*, en face de M'pala, fut aussi une station belge fondée par Storms en 1882. Plus au nord, *Oudjidji* est une bourgade arabe célèbre dans l'histoire des explorations, ainsi que *Tabora* (Kazeh) qui se trouve sur la route des grands lacs à Bagamoyo et Zanzibar.

Dans le bassin central du Kassaï ont été fondées par

Wissmann, en 1884, *Loulouabourg*, sur la Louloua, près de la frontière du Mouata-Yambo, et l'année suivante, *Louébo*, au confluent du Louébo avec la Louloua.

La cession du bassin du Kuilou-Niadi, à la France, a fait perdre les stations de *Rudolfstadt*, *Baudoinville*, *Stéphanieville*, *Philippeville*, ainsi dénommées en l'honneur des membres de la famille royale, et celles de *Strauchville*, *Stanley-Niadi*, etc., qui toutes avaient été créées sous la direction de Stanley par les agents belges, en 1883.

En général, les stations du Haut-Congo ne sont que des points choisis à côté de villages nègres dans une position accessible aux vapeurs qui parcourent les fleuves et avangeuse comme lieu d'échanges commerciaux. Des baraquements servent d'habitation pour les blancs et leur suite, et de magasins pour les marchandises ; ils sont entourés de palissades comme les « bomas » ou villages fortifiés des indigènes, et parfois défendus par un *blockaus* ou fortin. Quelques soldats nègres sont à la disposition d'un chef, choisi ordinairement parmi les officiers de l'armée belge.

Il convient d'ajouter, toutefois, que plusieurs de ces stations créées par les agents de l'Etat libre,de 1882 à 1886, ont été depuis délaissées provisoirement ou confiées aux soins des missionnaires catholiques et protestants qui y sont établis.

Les stations du Bas-Congo ont naturellement plus d'importance que les précédentes, et les factoreries ou établissements de commerce s'y multiplient régulièrement. A Léopoldville, les constructions se font déjà en briques. Cette bourgade compte une centaine de blancs, ayant à leur service plus d'un millier de noirs.

Le **commerce** de la région, qui s'élève déjà à plus de quinze millions de francs, consiste à procurer aux noirs des cotonnades et autres objets d'habillement et de ménage, du sel, de la poudre, etc., que l'on troque contre le café, l'ivoire, le caoutchouc, la gomme, l'arachide (fruit oléagineux), les noix et l'huile de palme, les bois de teinture, etc.

Des services réguliers de paquebots belges, anglais, allemands, hollandais et autres relient Banana avec Anvers, Hambourg, Liverpool et les autres ports de l'Europe.

Tel est, jusqu'à présent, le magnifique résultat obtenu en si peu de temps par l'initiative généreuse du Roi des Belges, secondée par l'énergie de Stanley et le dévouement de 300 agents Européens, la plupart Belges et Anglais, les autres Suédois, Allemands, Américains, etc.

Espérons que l'avenir réserve à l'État « *belge* » du Congo un heureux développement, au grand profit de la civilisation africaine et du commerce européen, ainsi qu'à l'honneur de la Belgique et de son Roi.

Les chapitres suivants développeront les faits dont nous venons de donner une esquisse rapide et sommaire.

CHAPITRE II.

LA TRAITE DES NÈGRES

DANS L'AFRIQUE CENTRALE AU XIXe SIÈCLE.

Les horreurs de la traite des Nègres et les moyens d'y porter remède ont été, nous le savons, l'une des principales causes qui ont porté Sa Majesté Léopold II à fonder la grande œuvre africaine.

C'est pourquoi nous croyons logique de présenter tout d'abord à nos lecteurs le tableau navrant de cet infâme trafic, qui a causé jusqu'à nos jours la ruine et la dépopulation de toute une partie du monde. Ils comprendront ainsi mieux l'opportunité de la tentative royale, et la valeur des résultats déjà obtenus.

Pour cet exposé, nous nous servirons d'un chapitre écrit par une plume autorisée, celle de M. Em. Banning dans son ouvrage sur l'*Afrique et la Conférence de Bruxelles*. Dans ce chapitre, l'auteur fait avec raison parler les grands explorateurs, tels que Nachtigal, Baker, Stanley, Livingstone et autres, qui ont été témoins oculaires des terribles conséquences de l'esclavage des noirs, les ont signalées à l'attention des peuples civilisés, et ont provoqué ainsi l'intervention que nous voyons s'accomplir de nos jours.

« Ce n'est pas, dit M. Banning, un des phènomènes les

---

(1) Dr Banning. *L'Afrique et la Conférence géographique de Bruxelles* Un vol. in-8°, 1878.

moins étranges de ce siècle de publicité que l'ignorance à peu près générale, l'indifférence même qui règnent parmi nous à l'égard de la traite africaine. S'il est pourtant un sujet qui s'impose à un haut degré à la pitié comme à la justice de l'Europe, c'est bien celui-là. Sur un continent en contact direct et continu avec le nôtre, à nos portes et presque sous nos yeux, s'est organisé et prospère un système de brigandage, de dévastations et de massacres, dont les guerres les plus sanglantes ont à peine égalé de loin en loin les horreurs journalières. Depuis l'abolition de l'esclavage en Amérique, depuis la proscription officielle de la traite par tous les peuples civilisés, il semble que la chasse à l'homme aurait dû naturellement disparaître ou du moins se réduire à des proportions insignifiantes. Il n'en a rien été. Le trafic des esclaves existe : il a ses marchés réguliers d'approvisionnement et de vente, et le nombre de ses victimes se compte chaque année par centaines de mille. Envisageons un instant de près cet abominable commerce : les détails nous en sont révélés par les documents parlementaires anglais comme par les voyageurs africains, et ont été résumés avec autant de science que de cœur, en Angleterre, par M. J. Cooper, dans un livre intitulé : *Le Continent perdu* ; en France, par M. Berlioux, dans son ouvrage sur la *Traite orientale*.

» La traite des Nègres remonte aux premières années du XVIe siècle ; elle eut tout d'abord pour objet principal de fournir des travailleurs aux colonies américaines. On estime d'après des calculs nullement exagérés, à quarante millions le nombre des esclaves importés pendant trois cents ans dans ces colonies, non compris vingt millions d'individus qui auraient succombé en route. Aujourd'hui la traite a pris d'autres allures ; elle a perdu presque partout son caractère régulier et légal. Mais en devenant clandestine, elle s'est faite, si possible, plus odieuse et cruelle sans rien perdre de son activité.

» La chasse à l'homme continue de sévir dans trois grandes régions de l'Afrique : les Etats du Soudan, la vallée du Haut-Nil et le plateau central. Sur la côte occi-

dentale, les croisières ont à peu près tué l'odieux trafic.

La traite au Soudan. — « Dans le Soudan, les pourvoyeurs des marchands d'esclaves ne sont autres que les princes indigènes eux-mêmes. C'est la principale source de leurs revenus. Disciples de l'islam, ils considèrent les populations païennes, sujettes ou non de leurs Etats, comme dépourvues de toute espèce de droits vis-à-vis des croyants; les razzias qu'ils organisent et auxquelles ils intéressent les chefs et les soldats de leurs petites armées, s'étendent sur de vastes territoires. On entoure et on incendie les villages, on tue tout ce qui résiste ou paraît impropre à la marche, au travail, au plaisir : on emmène le reste. Les dévastations et le carnage qui marquent ces sinistres expéditions sont indescriptibles ; des provinces entières qu'on avait vues naguère populeuses et prospères, se retrouvent parfois, au bout de quelques années, désertes et arides. »

Le Dr Nachtigal a retracé récemment le vivant tableau d'une de ces campagnes dont il eut la douleur d'être le témoin impuissant pendant son voyage qu'il faisait en compagnie du roi des Bagirmi, dans la région au sud de ce pays. Voici quelques traits abrégés de son récit :

» Je me souviens toujours avec une nouvelle horreur du 31 mai 1872, jour où mes compagnons attaquèrent le village de Koli. Quand, au sortir de la sombre forêt, nous atteignîmes la clairière où s'étalait le paisible village, le soleil levant nous fit assister aux préparatifs de cette fatale journée. Les habitants, après avoir incendié leurs demeures, se retiraient derrière un rempart d'argile, à hauteur d'épaule : au centre, un épais fourré, entouré d'un fossé et d'un second rempart, recueillait les femmes et les enfants. Après la sommation, qui fut repoussée avec une froide résolution, commença le combat qui se prolongea jusqu'à trois heures de l'après-midi et me remplit d'admiration pour les pauvres nègres qui se défendaient si bien. Les armes à feu et les flammes décidèrent de l'issue de la journée. Les rangs des hommes s'éclaircissaient, le feu dévorait les huttes, le fourré était rempli des nôtres ; une sortie désespérée mit fin à la résistance.

» Alors commença une nouvelle tragédie. Des hommes blessés, à moitié morts, expiraient sous les coups des vainqueurs avides qui s'en disputaient la possession. Des femmes et des filles défaillantes étaient entraînées avec la plus extrême brutalité ; on se les arrachait avec fureur ; de pauvres enfants, enlevés violemment des bras de leurs mères, roulaient, les membres brisés, sur le sol. Cette lutte atroce entre les agresseurs pour la possession de malheureux qui avaient tout perdu, surpassait en horreur et dégoût les barbaries même du combat. Vingt à trente hommes survivants se rendirent à merci ; le roi de Bagirmi possédait trois à quatre cents esclaves de plus, et un heureux et florissant village avait disparu de la terre. Je parcourus navré, les ruines fumantes et comptai encore vingt-sept cadavres de nourrissons que leurs mères, dans un transport d'héroïsme sauvage, avaient étranglés ou jetés dans les flammes....

» Ce fut là notre existence pendant des mois. Notre camp se remplit d'esclaves, surtout de femmes et d'enfants, car on préfère mettre à mort les hommes, qui entretiennent l'esprit de rébellion et cherchent constamment à s'enfuir. Mais à mesure que s'accroissait le nombre de ces malheureux, les provisions s'épuisaient à vue d'œil ; bientôt il fallut en chercher au loin, et nos hommes affamés marchaient des jours entiers à la recherche de quelques poignées de blé, qu'ils n'obtenaient même qu'au risque de leur vie. Nous n'avions plus d'autre nourriture que de la farine bouillie : si tel était le régime des maîtres, qu'on s'imagine celui des esclaves. Pour aggraver notre situation, la saison des pluies commençait : la terre n'était plus qu'un bourbier, nos vêtements et nos objets de couchage étaient constamment humides, et le bois sec manquait pour sécher les habillements et chauffer les huttes. La dyssenterie éclata avec la famine ; minés par le chagrin et la crainte du sort qui les attendait, les esclaves devenaient la proie assurée du fléau. Chaque jour, de nombreux enfants voyaient finir leur misérable existence ; les cadavres empoisonnaient l'air dans le voisinage des cabanes et contribuaient à étendre l'épidémie d'une façon effrayante.

» Les esclaves tombèrent à des prix dérisoires. Chaque jour, on pouvait acheter un enfant de sept ans pour une simple chemise d'une valeur de 4 francs ; les vieillards étaient au même taux ; les adultes des deux sexes valaient à peine de 20 à 25 francs ; on en donnait de six à huit pour un cheval.

» Je souffrais moi-même cruellement de la maladie et n'obtins pas sans peine du roi qu'il donnât l'ordre du retour. On était alors en pleine saison des pluies. Les routes étaient impraticables, la caravane extrêmement nombreuse : une moitié des esclaves était atteinte de dyssenterie, l'autre était affamée. Dès le premier jour de marche, quantité d'entre eux tombèrent : malgré les coups de bâton et de fouet dont on les gratifiait largement, il fallait les abandonner. Je les estimais heureux, malgré la cruauté des châtiments, de garder ainsi une chance de rentrer dans leur pays, quand on m'apprit que, pour l'exemple des autres, on les mettrait impitoyablement à mort. Je pouvais à peine le croire. Je n'ignorais pas que les caravanes d'esclaves qui s'en vont au nord, à travers le grand désert, laissent en route quantité de malheureux qui, à bout de forces, succombent à la faim, à la soif, aux rayons torrides du soleil ; mais qu'un homme immolât de sang-froid un frère malade comme un poulet ou une chèvre, je me refusais à le croire. Et c'était vrai cependant. Devenait-il impossible de faire avancer à coups de fouet un ou une esclave, son maître restait décemment quelques pas en arrière, tirait son couteau d'un air de résignation et lui coupait la gorge. Voilà ce que j'ai dû voir, et le sentiment de l'impuissance en face d'une telle barbarie n'est pas la moindre épreuve du voyageur... »

Ce sont les produits de ces chasses qu'on amène sur les marchés du Soudan ; Kouka, dans le Bornou, à l'ouest du lac Tchad, est l'un des principaux.

Les acheteurs de Kouka, écrit M. Berlioux, savent leur métier. Aussi la marchandise est étalée dans sa triste laideur : les esclaves sont sales, couverts de misérables haillons. On les examine, on mesure leur taille, on leur ouvre

la bouche pour voir les dents, on s'informe s'ils mangent bien, car l'appétit est regardé comme un signe de santé. Un jeune garçon coûte de 60 à 120 francs. Une jeune fille se vend de 120 à 240 francs, les jeunes Fellata, dont la couleur est claire et dont les traits sont réguliers, coûtent toujours plus cher. Un vieillard ou une mère se donne pour un prix de 12 à 40 francs. C'est aussi le prix d'un enfant. Le lundi, le jour de marché, il arrive souvent des milliers d'esclaves qui sont mis en vente ; tous les autres jours, on est sûr d'en trouver de petites troupes de quelques centaines. On voit qu'il est amené, chaque semaine, sur la place de Kouka, au moins cinq ou six mille esclaves.

Une partie de ces malheureux restent dans le pays pour les besoins de l'intérieur ; la grande masse en est achetée par des marchands arabes et acheminée à travers le désert, sous un soleil ardent et par des routes arides de 12 à 1500 kilomètres de longueur, vers Mourzouk, la capitale du Fezzan, province tributaire de la Turquie.

Le commerce des esclaves au Fezzan est estimé à 10,000 têtes par an ; un seul marchand en avait importé, en une année (1864), 1,100. Ce bétail humain est introduit la nuit avec la complicité des agents turcs qui touchent une prime de 10 francs par esclave. De Mourzouk les caravanes s'acheminent à l'est, par les oasis, vers Siout et le Caire, où elles écoulent leurs marchandises. On peut se faire une idée de la grandeur du mal que produit la traite dans le Soudan, quand on songe qu'elle enlève annuellement environ 15,000 hommes, qu'elle en détruit au moins un nombre égal, qu'elle répand l'insécurité et des craintes perpétuelles parmi quantité de tribus et condamne à la stérilité des provinces d'une richesse incomparable.

La traite sur le Haut-Nil. — « Le second théâtre de la traite se rencontre dans la vallée du Haut-Nil et de ses affluents ; le trafic des esclaves s'exerce de Khartoum aux grands lacs, sur une profondeur de territoire de 2,600 kilomètres, au sud de l'Abyssinie, du Darfour et du Kordofan. Les Schillouk, les Dinka, les Bongo, les Djour, etc., en

fournissent la matière. Les organisateurs sont, d'une part, les Ghellabas, aventuriers indigènes, qui font le détail, de l'autre, des marchands égyptiens et arabes, qui se constituent, pour exploiter le pays, en puissantes compagnies.

C'est le commerce de l'ivoire qui a été le point de départ de la traite et qui sert à la déguiser aujourd'hui. Les traitants se choisissent chacun un champ d'opération, grand parfois comme une province ; Baker en signale un qui exerçait sa domination et son infâme métier sur un territoire de 230,000 kilomètres carrés (plus du tiers de la France). Au milieu, on construit un camp retranché, habité par l'entrepreneur ou son lieutenant, les gens de service, les chasseurs et soldats, dont le nombre varie de 100 à 300 hommes : c'est ce qu'on appelle un *Séribah*. On évalue à 15,000 le nombre des sujets égyptiens engagés dans ces entreprises ; un d'entre eux avait jusqu'à 2,500 hommes à sa solde, des forbans accomplis, ne reculant devant rien, armés de fusils et bien commandés.

Au début, ces gens avaient pour mission de donner la chasse aux éléphants ; il y a longtemps que ce moyen primitif de faire fortune est abandonné. On a trouvé plus avantageux d'abord d'acheter aux Nègres l'ivoire dont ils disposaient, puis de le leur prendre ; une fois là, on a complété l'opération en enlevant les troupeaux et finalement les habitants eux-mêmes. Depuis plus de vingt ans, la chasse à l'homme s'est établie dans ces contrées sur le même pied qu'au Soudan, et l'on se fera une idée de son activité par ce fait, qu'en 1864, une seule battue avait amené la captivité de 8,000 esclaves.

« Des contrées riches et bien peuplées — dit Baker — sont converties en déserts ; les femmes et les enfants sont emmenés en captivité ; les villages brûlés, les récoltes détruites ou pillées, les habitants chassés ; d'un paradis terrestre on a fait une région infernale; les indigènes d'abord bienveillants pour les étrangers, leur sont devenus hostiles ; c'est la ruine, pour tout dire en un mot. »

La convention que le vice-roi d'Egypte signa en 1877 avec l'Angleterre, avait pour but de mettre un terme à cette

situation. Elle étendait au pavillon égyptien la surveillance des croisières anglaises, assimilait les traitants aux assassins, interdisait l'importation des esclaves dans les possessions égyptiennes, ainsi que la mutilation des enfants, et contenait l'engagement d'abolir le trafic privé des esclaves, sans distinction, dans un délai de sept ans pour l'Egypte, de douze ans pour le Soudan. Malheureusement la révolte du Mahdi au Soudan, en 1882, soutenue ou excitée par les traitants eux-mêmes, est venue détruire les espérances qu'avait fait concevoir cette règlementation (1878).

« Le quartier général de la traite est actuellement établi à Khartoum ; de ce point, une partie des esclaves est dirigée vers Siout et le Caire ; mais la grande majorité prend les routes de l'est par Berber, Souakim et Massaoua, d'où ils sont amenés sur les marchés de l'Orient. Ils arrivent à Khartoum même, ou bien, en caravanes par la voie du Kordofan, soit par les affluents du Nil, serrés, enchaînés, comme du bétail, dans des bateaux, habitacles ordinaires de la dyssenterie, de la variole et de la lèpre. Baker, qui saisit un de ces bateaux, en fait une description horrible. Les esclaves étaient entassés dans un réduit planchéié, couvert de blé en vrac. « Le blé fut enlevé, dit cet explorateur, les planches qui entouraient l'avant et l'arrière, furent brisées, et on vit alors une foule pressée de créatures humaines, garçons, filles et femmes, amoncelés comme des harengs dans une tonne. Malgré leur atroce situation, sous l'empire des menaces qui leur avaient été faites, ces pauvres gens avaient gardé jusque-là le silence le plus absolu. La voile de la grande vergue semblait pleine et lourde dans sa partie inférieure. Examen fait, on y trouva une jeune femme cousue dans la toile et qu'on avait hissée sur le mât pour empêcher qu'elle ne fut découverte.

» Dès que le fait m'eut été rapporté, je donnai l'ordre de décharger le bâtiment. Nous y trouvâmes 150 esclaves arrimés dans une aire d'une inconcevable exiguité. Au premier mouvement qu'ils firent, une odeur suffocante se répandit dans l'atmosphère. Beaucoup d'entre eux étaient chargés de chaînes ; ils furent bientôt délivrés par les forgerons. Je

fis mettre aux fers le vakil et le reis ou capitaine. Alors les esclaves commencèrent à comprendre que leurs capteurs étaient à leur tour captifs. Leur langue se délia subitement et ils nous dirent que les hommes de leurs villages avaient, pour la plupart, été tués par les chasseurs d'hommes. »

Il existe une vingtaine de Séribah sur le Haut-Nil ; le bénéfice moyen de chaque patron est évalué par sir Samuel Baker à 450 esclaves par an ; les soldats chasseurs reçoivent leur solde en esclaves. Ces faits indiquent un total annuel d'au moins 40,000 nègres enlevés chaque année dans la vallée du Nil supérieur.

La traite dans l'Afrique centrale.— Le plateau central de l'Afrique est le troisième théâtre où s'exerce cet exécrable trafic : nulle part, il n'a produit de plus cruels ravages. A peine le voyageur a-t-il dépassé les limites du sultanat de Zanzibar, qu'il rencontre les régions de l'Ousagara, de l'Ougogo, jadis appelées le jardin de l'Afrique, aujourd'hui devenues quasi incultes et désertes sous l'influence de la traite (1).

La traite a trois foyers distincts dans l'Afrique centrale : le bassin du Tanganyka, celui du Nyassa et le territoire compris entre le Loualaba et les possessions portugaises d'Angola : l'ensemble représente, d'après Cameron, une superficie de 1,200 kilomètres de longueur sur 800 de profondeur. Nyangoué, sur le Loualaba (haut Congo), Kazeh ou Tabora dans l'Ouniamuési, à quelque soixantaine de lieues de chacune des rives du Tanganyka, sont les deux entrepôts généraux de la traite dans la région de ce lac. A Nyangoué les chasseurs d'esclaves ont fondé un établissement permanent, d'où ils poussent des razzias au loin dans le pays des Manyéma ; quelque nombreux que soit ce peuple, il est menacé d'extinction sous l'action pernicieuse de ces chasses incessantes, conduites par des troupes considérables et bien armées.

(1) Ces contrées sont depuis 1886, soumises au protectorat de l'Allemagne.

« Maître — disait à Stanley un des capitaines de son escorte — quand je vins ici pour la première fois, il y a huit ans, toute cette plaine entre Mana-Mamba et Nyangoué avait une population si dense, que tous les quarts d'heure nous traversions des jardins, des champs, des villages. Chaque hameau était entouré de troupeaux de chèvres et de porcs. On achetait un régime de bananes pour un cauri (petit coquillage servant de monnaie). Vous pouvez voir vous-même ce que le pays est devenu aujourd'hui. » Je vis, ajoute le voyageur, une contrée à peu près inhabitée et retombée dans l'état sauvage.

La lettre de Stanley, à laquelle est emprunté ce passage, est datée de Nyangoué même, le 28 octobre 1876 ; elle retrace, en termes saisissants, le spectacle de la traite dans le pays des Manyéma. Des troupes de bandits, soudoyés par les Arabes, s'y livrent à une guerre d'extermination ; les moindres prétextes servent à motiver des attaques ; les Arabes avouaient à Stanley qu'on en faisait régulièrement de six à dix par mois. Aussitôt que la demande d'esclaves se produit sur les marchés, les chasseurs se mettent en campagne : dans les intervalles, ils laissent les populations parquées croître et se multiplier comme du bétail tenu en réserve. On procède, dans les expéditions, avec une barbarie systématique. Tout ce qui porte une lance est tué ; les adultes mâles sont massacrés de la façon la plus horrible ; les cadavres sont mis en pièces et les membres accrochés aux arbres, afin de terrifier les villages et de les disposer à une soumission passive. Les femmes et les enfants sont enlevés pour être vendus.

Stanley vit partir, la nuit, un chef de bande qui revint le lendemain, à midi, avec cinquante à soixante femmes et plusieurs enfants. Lui-même rencontra en route une caravane de huit cents esclaves ; presque tous étaient des femmes et des enfants. « Rien, dit-il, ne saurait donner une idée des traitements barbares qu'ils subissaient. Ces malheureux captifs venaient du Marangou et de l'Ougoubba ; quand après avoir traversé le lac ils débarquent à Udjiji, c'est à peine s'ils ressemblent encore à des êtres vivants ; la

Un convoi d'esclaves nègres conduit par les Arabes dans l'Afrique orientale.

faim, la fatigue, les souffrances les ont réduits à l'état de squelettes ambulants, n'ayant plus même le son de la voix humaine. D'Udjidji, les esclaves poursuivent leur route en longues files, habituellement bâillonnés par un morceau de bois, semblable à un bridon, lié à leur bouche. Ils ont le cou engagé dans de lourds carcans et les mains liées derrière le dos. Une corde attachée à la ceinture du marchand les tient réunis. C'est ainsi qu'ils atteignent le marché de Tabora, le chef-lieu de l'Ouniamuési, où ils passent des mains des chasseurs indigènes dans celles des traitants arabes. A ce point, les convois se divisent ; les uns prennent au nord par le Karagoué et l'Ouganda, d'où ils arrivent à la côte des Somali, en Arabie, en Égypte ; les autres se dirigent à l'est, soit vers les îles de Zanzibar et de Pemba, soit en longeant le littoral vers les ports les plus septentrionaux de Monbase, de Lamou, de Brava. »

« Est-il besoin de dire, avec M. Berlioux, que dans cette longue marche, qui exige au moins de trois à six mois, parfois même plus d'une année, se renouvellent à l'infini les lamentables scènes déjà signalées sur d'autres théâtres ? Il faut aller vite, car derrière les rochers ou dans la profondeur des taillis, il peut se cacher des embuscades. L'indigène n'épargne pas l'Arabe, s'il trouve l'occasion favorable. Marcher rapidement, c'est l'ordre répété aux esclaves ; mais quand l'ordre n'est plus entendu, quand le bâton n'a plus d'action sur le misérable que la fatigue abat, sans pitié on l'abandonne au milieu de la solitude. M. Baker nous parle d'un convoi ramené, non par des Arabes, mais par des Turcs ; les vieilles femmes enlevées dans la razzia ne marchaient pas assez vite. Dès que la fatigue en faisait tomber une, on l'assommait ; un coup de massue sur la nuque, et il ne restait qu'un cadavre agité par la mort. Le chemin est marqué par ces jalons effroyables. Lorsque la mer est proche, lorsque le danger semble éloigné, alors l'intérêt du marchand conseille un peu plus de précaution. S'il reste dans la troupe des hommes que la faim et la fatigue aient un peu épargnés, on les charge de porter leurs compagnons affaiblis. Il y a quelque chose d'horrible

qui soulève le cœur dans la vue d'une pareille caravane. La troupe ne marche plus réunie ; les malheureux sont échelonnés par groupe le long du sentier, chancelants, semblables à des squelettes ; leur visage n'a plus d'autre expression que celle de la faim, leurs yeux sont ternes et enfoncés, les joues sont devenues osseuses. Il est temps d'arriver au terme de la course. Mais que va-t-il donner aux malheureux, ce terme du voyage ? Les noirs bateaux sont là, avec leur cale sombre, étroite, fétide pour la marchandise humaine. Voilà, dans toute sa laideur, le commerce des esclaves ; il serait plus effrayant encore s'il pouvait étaler à nos yeux les plaies morales, les vices, la dégradation hideuse que l'esclavage produit chez le maître comme chez l'esclave. »

Les témoignages des consuls et des marins anglais sont, sous ce dernier rapport, de la plus triste éloquence. Les espérances fondées sur le traité de 1873, qui a interdit l'importation et la vente publique des esclaves dans les îles du sultanat de Zanzibar, ne se sont qu'imparfaitement réalisées. Avant ce traité, l'importation était de 20,000 esclaves par an, non compris les 5,000 que le sultan faisait venir pour son compte. Malgré les louables et sincères efforts du souverain actuel du Zanzibar, puissamment soutenu par le consul général de la Grande-Bretagne, le Dr Kirch, la situation ne s'est pas notablement améliorée. D'octobre à décembre, époque où se fait la récolte des girofles, on introduit nombre d'esclaves dans les îles de Pemba, de Zanzibar, de Monfia ; la récolte faite, on les vend aux traitants qui vont vers le nord.... Le consul Holmwood, dans un rapport du 17 novembre 1874, déclare que des caravanes d'esclaves passent à Monbaza pendant cinq jours sur sept, qu'on en importe 1,000 par mois, parfois le double. Pour une année, d'octobre 1873 à octobre 1874, il arrive au total de 32,768 têtes.

« Beaucoup d'esclaves sont exportés vers les côtes d'Arabie et de Perse ; telle est surtout la destination des jeunes femmes et des filles qu'on y vend pour les harems. Le général Rigby, ancien consul britannique à Zanzibar, rap-

porte le cas d'un bâtiment arabe, qui emmena, en 1861, cent deux jeunes filles choisies dans ce but et auxquelles on avait enseigné quelques arts d'agrément. Le navire fut capturé par un croiseur anglais ; quand les matelots pénétrèrent dans les réduits habités par ces malheureuses créatures, ils s'évanouirent, tant l'air était infecté. Pas une n'aurait atteint vivante la destination, si le bâtiment n'avait été pris. Voilà pour l'humanité de ce trafic, que dire de sa moralité !

» Mais la grande majorité des esclaves s'en va vers le nord, soit par les contrées des grands lacs où, au témoignage d'un des compagnons de Stanley, la traite se pratique d'une façon effrayante, soit par mer ou par la route qui longe le littoral jusqu'à la hauteur de l'Abyssinie. Tous les ports de la côte, Monbaza, Mélinde, Lamou, Brava, Zeïla, Tadjura, sont autant de marchés d'esclaves, qui fourmillent de traitants ; ces deux dernières places surtout, dépose sir Bartle Frère, font un trafic extrêmement actif en marchandise humaine. La mer Rouge et le golfe Persique, dit le capitaine Sulivan, sont couverts de bateaux négriers qui défient la surveillance des croiseurs. Les côtes d'Arabie, où s'étalent encore des marchés publics d'esclaves, et la Perse regorgent de captifs. Le général Rigby estime à 4,000 le nombre des nègres vendus chaque année dans ces parages ; c'est dans la région du lac Nyassa que la traite a été longtemps la plus active, la plus désastreuse dans ses effets. Les environs du lac sont presque dépeuplés ; au nord de Quiloa, on voyage pendant quinze jours dans un désert dénué de tout : c'est l'œuvre des marchands d'esclaves, car la terre est riche et fertile. En 1851 Livingstone visita ces contrées inconnues avant lui : il y trouva une population nombreuse, livrée aux travaux de l'agriculture, initiée aux premiers arts de la civilisation. Le climat lui parut si beau, la terre si féconde, les hommes si bienveillants, qu'il conçut le projet de fonder une colonie dans ces parages. Dix ans après, en 1861 et 1863, l'illustre voyageur repassait dans les mêmes lieux : il ne les reconnut plus ; la traite y avait pénétré dans l'intervalle.

« Aucune parole — dit Livingstone dans son dernier journal — ne saurait donner une idée approximative de la scène de désolation sans bornes que présente aujourd'hui la vallée, jadis si riante, du Schiré. A la place de coquets villages, de multitudes de gens apportant leurs denrées aux marchés, à peine retrouvait-on une âme. Quantité d'habitants avaient fui vers le Schiré, anxieux seulement de mettre le fleuve entre eux et leurs ennemis. Les cadavres que nous voyions descendre la rivière ne représentaient qu'une faible part des victimes que leurs amis n'avaient pu inhumer par faiblesse ou que les crocodiles gorgés ne savaient plus dévorer...

» Nous passâmes auprès d'une femme attachée par le cou à un arbre ; elle était morte. On nous dit qu'elle n'avait pu suivre la caravane et que son maître n'avait pas voulu qu'elle devint, en cas de rétablissement, la propriété d'autrui. Nous en vîmes d'autres liées de la même sorte ou pendues aux arbres ; une autre encore gisait, frappée d'un coup de feu ou de couteau, dans une mare de sang. L'explication donnée était toujours la même : l'Arabe à qui avaient appartenu ces esclaves, s'était vengé par leur mort de la perte que lui infligeait leur incapacité de le suivre.

» Le même jour, nous rencontrâmes un homme mort de faim : il était extrêmement amaigri. Quelqu'un de mes gens, s'étant éloigné, trouva toute une troupe d'esclaves le cou dans des fourches et abandonnés faute de moyens de subsistance ; ils étaient si faibles qu'ils ne savaient parler ni dire d'où ils venaient ; quelques-uns d'entre eux étaient extrêmement jeunes. C'était un spectacle inénarrable ! »

Livingstone, dont la noble et héroïque figure apparaît sur tous les points de cet immense champ de carnage, comme le représentant de la justice et le vengeur des droits de l'humanité, dénonce à chaque pas de semblables scènes ; le dégoût et l'horreur en ont empoisonné les derniers jours de sa vie. « Quand j'ai essayé, écrit-il peu de temps avant sa mort, de rendre compte de la traite de l'homme dans l'est de l'Afrique, j'ai dû rester très loin de la vérité, de peur d'être taxé d'exagération ; mais à parler franchement, le

sujet ne permet pas qu'on exagère. En surfaire les calamités est une pure impossibilité. Le spectacle que j'ai eu sous les yeux, incidents communs de ce trafic, est tellement révoltant que je m'efforce sans cesse de l'effacer de ma mémoire. Je parviens à oublier, avec le temps, les souvenirs les plus pénibles ; mais les scènes de la traite se représentent malgré moi et, au milieu de la nuit, me réveillent en sursaut, frappé d'horreur par leur vivacité. »

La traite dans le bassin du Congo.—« On a cru jusque dans ces derniers temps que la traite ne dépassait pas, dans l'Afrique centrale, les rivages immédiats des lacs Tanganyka et Nyassa : les récents voyages du capitaine Cameron et de Stanley ont prouvé que c'était une erreur. Il existe au cœur même du continent un troisième foyer de l'infâme trafic, où ses ravages ne sont guère moins considérables que sur la côte même. Les grands États des rives du Congo, le Kasongo, le Muata Yamvo sont le théâtre de chasses infernales dont les produits s'écoulent vers le midi en échange de l'ivoire et arrivent parfois jusque dans le voisinage de l'Atlantique. Des Arabes et des aventuriers qui usurpent assurément la nationalité portugaise comme le nom de chrétien, dont ils sont également indignes, sont les organisateurs de ces chasses. Ils s'adressent aux chefs ndigènes qui, pour quelques fusils, leur prêtent des soldats afin d'aller détruire autant de villages et de capturer autant d'esclaves qu'il leur plaît. Cameron, qui fut témoin des hideux exploits de deux de ces brigands nommés Alvez et Coïmbra, ne trouve pas d'expression assez forte pour flétrir leur atroce brutalité. Il vit ce dernier, parti avec une troupe armée de 150 hommes, revenir au camp amenant cinquante-deux femmes liées ensemble par groupe de 17 à 20 têtes. « Quelques-unes, écrit-il, portaient leurs enfants ; d'autres étaient dans un état de grossesse avancée ; toutes étaient chargées de tissus et d'objets volés. Épuisées de fatigue, les pieds en sang, les malheureuses étaient couvertes de plaies et d'escares, indices de la cruauté des monstres qui se disaient leurs maîtres. Il faut avoir été témoin de ce spectacle déchirant pour se faire une idée de

la ruine et de la destruction d'existences humaines, causées par la capture de ces femmes... Dix villages au moins de 100 à 200 habitants chacun, représentant une population de 1500 âmes, avaient été anéantis. En supposant qu'une partie d'entre eux se fût évadée vers les villages voisins, le plus grand nombre avait incontestablement péri dans les flammes de ces demeures incendiées ; d'autres avaient succombé aux coups de fusil en essayant de sauver les femmes et les enfants, ou s'en allaient mourir de faim dans les jungles, à moins que les bêtes fauves ne terminassent plus vite leurs souffrances. »

Qu'on juge par ces paroles ce qu'il en coûte d'existences pour former une de ces caravanes. Celle d'Alvez comprenait 1500 têtes et mit deux heures à défiler. « Femmes et enfants surchargés et les pieds en lambeaux, étaient frappés sans relâche par leurs bourreaux. Arrivés au camp, ils n'y trouvaient pas le repos. Il fallait chercher l'eau, bâtir les cabanes, préparer la nourriture des maîtres ; à peine leur restait-il un moment pour s'improviser un abri. Pendant tous ces travaux, les esclaves ne cessent pas d'être enchaînés par groupes ; pour aller prendre une cruche d'eau à la rivière, pour couvrir un toit de feuilles, vingt esclaves devaient se déplacer. L'un d'eux avait-il besoin de s'arrêter, toute la troupe faisait halte ; tombait-il, cinq ou six roulaient avec lui à terre. »

Joignez à ces misères les sévices et les outrages. Cameron parle avec une indignation profonde des actes des scélérats qu'il lui fallut accompagner pendant de longues semaines. « On ne saurait imaginer, dit-il, à moins de l'avoir vu de de ses yeux, une cruauté aussi bestiale. Ces choses se passent jusque sur les frontières des colonies portugaises, à Bihé, à moins de 400 kilomètres de l'Atlantique. Même au delà de ce point, la route était jalonnée de tombes et de squelettes ; des entraves, des fourches encore attachées à des ossements blanchis couvraient le sol, et des instruments de torture, accrochés depuis peu aux arbres du chemin, attestaient que la traite sévissait toujours dans ces contrées... »

« L'Afrique — ajoute Cameron — perd le meilleur de son sang par tous les pores. Un pays riche, ne demandant que du travail pour devenir l'un des premiers marchés producteurs du monde, voit sa population, déjà bien insuffisante pour ses besoins, décimée journellement par la traite et les guerres intestines... »

Les chiffres qui viennent d'être cités, bien qu'ils correspondent aux estimations les plus basses, dispensent de tout commentaire. Ils portent à 100,000 le nombre des Nègres que la traite ravit annuellement à l'Afrique. Cette somme équivaut aux pertes d'une grande guerre ; ce qui la rend plus effroyable, c'est qu'elle n'est elle-même qu'une fraction d'un total bien autrement considérable. Livingstone assure que la quantité des esclaves atteignant la côte ne représente que la cinquième partie, dans certaines régions même où la résistance est plus énergique, que le dixième des victimes réelles de la traite. Les autres succombent dans l'attaque des villages, dans les massacres et les incendies qui les accompagnent, ou périssent le long des routes, pendant la marche des convois et à bord des bateaux. On a pu juger par les détails qui précèdent si cette appréciation est exagérée. La destruction de la vie humaine s'élèverait ainsi, chaque année, à environ 500,000 personnes. D'après sir Bartle Frère, ce minimum est dépassé de beaucoup ; le supérieur de la mission catholique de l'Afrique centrale évaluait même à un million d'hommes le chiffre des pertes que le trafic des esclaves inflige annuellement aux populations africaines. Ces estimations cessent d'étonner, quand on songe que la traite s'exerce sur un territoire aussi étendu que toute l'Europe, habité par environ quatre-vingt millions de Nègres...

Où s'écoule en dernier lieu ce flot, sans cesse renouvelé, d'esclaves ? Après la suppression de tous les grands marchés coloniaux, il ne reste plus guère, en dehors de la part absorbée par l'Afrique elle-même, que ceux de l'Orient.

« L'Egypte, l'Arabie, la Turquie, la Perse et Madagascar : tels sont désormais les pays de destination de cette marchandise humaine. Dans cette dernière île, l'esclavage

vient d'être aboli ; c'est donc à peu près exclusivement au profit des contrées musulmanes de l'Orient que l'Afrique continue d'être mise à feu et à sang. On dirait qu'à mesure que leur vitalité propre s'éteint, les sociétés musulmanes éprouvent un plus grand besoin de bras étrangers.... Au moins ce sang étranger, a-t-il servi à soutenir la race, à féconder le sol de ces contrées ? Nullement. Par les désordres moraux et physiques qu'il entraîne, l'esclavage est devenu l'une des causes essentielles de la décrépitude et de l'énervement des Etats orientaux. Son caractère est purement domestique ; les hommes desservent les offices intérieurs de la maison, les femmes et les enfants peuplent les harems. En Turquie comme en Egypte, l'esclave n'est pas employé aux travaux industriels ou agricoles ; il n'est qu'un objet de luxe. Sa valeur en est d'autant plus grande ; le nègre qui vaut 2 fr. 50 c. sur les bords du lac Nyassa, 40 fr. sur le Haut-Nil, 250 fr. à Khartoum, se vend au Caire, à Constantinople, à Salonique, de 500 à 1500 fr. Voilà ce qui stimule les arrivages et convertit tous les ports de l'Orient en marchés clandestins d'esclaves... »

Il est grand temps que les nations civilisées s'associent dans un généreux et puissant effort pour mettre un terme à d'aussi abominables iniquités. C'est une réparation due à un long passé de complicité et d'indifférence ; c'est un devoir que leur imposent et la voix de l'humanité et le souci de leur propre avenir.

« L'Afrique, dit M. Laboulaye, est un marché qui appartient à tout le monde ; on n'a pas le droit d'y porter la guerre, d'y ruiner la population pour la plus grande gloire des harems d'Orient. Les guerres qui désolent l'Afrique viennent du dehors ; c'est le brigandage des chasseurs d'esclaves qui les allume et les nourrit. Voilà ce que les peuples chrétiens ont le droit d'empêcher. Ils peuvent défendre la liberté des mers. Personne n'a le droit de dévaster une terre qui fait la quatrième partie du monde et qui offre à l'Europe et à l'Amérique un marché dont elles ont besoin. Si la pitié ne suffit pas pour animer les peuples chrétiens, qu'ils songent à leurs intérêts. »

Un voyageur célèbre, le Dr Schweinfurth, tient le même langage : « De nos jours, dit-il, l'Afrique ne peut plus rester à l'écart ; nous avons besoin d'elle, besoin de ses marchés, de ses efforts. Cette terre colossale doit participer au labeur commun, produire et prendre part au commerce du monde. Pour cela, il ne faut plus d'esclavage. »

« Sans la suppression absolue de la traite, toute tentative de faire pénétrer la civilisation en Afrique serait, au surplus, infructueuse ; là a été l'écueil des entreprises passées, là est encore la pierre d'achoppement des fondations nouvelles. En installant à perpétuité la guerre étrangère et civile au cœur de l'Afrique, la traite y étouffe tout germe de progrès et replonge sans cesse dans la barbarie les sociétés qui commençaient à en sortir. Les profits de l'odieux trafic sont d'ailleurs si énormes qu'ils empêchent l'établissement de tout commerce légitime ; les négociants honnêtes ne sauraient écouler leurs produits, les indigènes n'ont nul intérêt à accroître les leurs, et l'étranger risque presque partout d'être pris pour un ennemi. »

Voilà l'œuvre de la traite ; voilà aussi pourquoi l'Afrique est restée, depuis quatre siècles, stationnaire et, sauf sur quelques points du littoral, n'a pas fait un pas dans les voies de la civilisation.

CHAPITRE III.

LES GRANDS EXPLORATEURS DE L'AFRIQUE CENTRALE.

LIVINGSTONE, BURTON, SPEKE, GRANT, BAKER, CAMERON, STANLEY (1841-1880).

Il semble étrange que l'Afrique, placée si près de l'Europe, contournée depuis le temps des Romains, soit restée jusqu'à nos jours, du moins dans son intérieur, la plus inconnue des cinq parties du monde.

Cela tient sans doute à la configuration massive de ce continent, au manque de fleuves navigables, de golfes profonds qui entameraient l'intérieur, et surtout à son climat généralement meurtrier pour les Européens. Cela tient probablement plus encore à l'état de barbarie de ses populations, lesquelles, par là même qu'elles sont restées sauvages, incultes, vivant au jour le jour, ayant peu de besoins, traquées d'ailleurs par la traite, n'ont pas su tirer parti des produits naturels du sol, n'ont rien édifié, ni villes, ni monuments, ni routes, n'ont pas en un mot accumulé de richesses commerciales ou artistiques, capables d'attirer vers elles les Européens qui ont préféré se diriger vers l'Inde d'abord, vers l'Amérique ensuite.

Nous ne dirons rien de l'Afrique septentrionale, qui depuis longtemps est en rapport avec les riverains européens de la Méditerranée. Nous ne parlerons pas non plus des explorateurs qui ont fait découvrir les côtes méridionales du continent, depuis quatre siècles que Vasco de Gama a doublé le cap de Bonne-Espérance.

Tenons-nous en à l'Afrique centrale dans laquelle se trouve le territoire de l'Etat du Congo, qui nous intéresse ici d'une manière toute spéciale.

L'embouchure du fleuve Congo ou Zaïré avait été reconnue, en 1484, par Diego Cam, qui y planta sur la rive sud un *padrao*, borne en pierre ornée des armes du Portugal et d'une croix, pour marquer à la fois la prise de possession et le but religieux de la conquête. Depuis cette époque, les négociants portugais établirent des comptoirs de commerce pour faciliter les échanges avec les indigènes, sans s'aventurer dans l'intérieur du pays, au-delà de la région côtière où se créa le royaume du Congo, dont la capitale était San-Salvador. Les missionnaires catholiques seuls, armés de la croix, bravant les flèches des sauvages et un climat meurtrier, s'avancèrent plus loin afin d'étendre partout le royaume du Christ. Mais ni les uns ni les autres ne nous ont laissé de relations bien explicites de leurs voyages, dont le but n'était pas précisément l'extension des connaissances géographiques, telles que nous le comprenons aujourd'hui.

C'est seulement au commencement de ce siècle, en 1816, que le capitaine anglais *Tuckey*, à la tête d'une expédition envoyée par la Société géographique de Londres, tenta de remonter le Congo; mais il fut arrêté dans les rapides à 200 kilomètres de la côte, et il périt avec la plupart des siens, en un lieu où 60 ans plus tard arriva Stanley, venant, lui, de parcourir le fleuve de l'est à l'ouest.

En 1856, un missionnaire protestant, Rebmann, revenant de la côte orientale, publia une esquisse où figurait un lac immense occupant en partie le centre du continent sous le nom d'*Ou-niamouési*, qui est celui d'une contrée. L'existence d'une mer intérieure aussi étendue, quoique affirmée par des marchands arabes qui parlaient *de visu*, excita des doutes, et la Société géographique de Londres résolut d'y envoyer des explorateurs.

Ce fut là l'origine des brillantes découvertes faites par les Anglais dans l'Afrique centrale.

De 1857 à 1859, **Burton** et *Speke*, officiers anglais, partent de Zanzibar et arrivent à Kazeh (Tabora) et à Udjidji, où ils découvrent le lac *Tanganyka* (1858). Burton exprime ainsi sa surprise et sa joie de cette grande découverte : « A

première vue, dit-il, la disposition des arbres et le soleil qui n'éclairait qu'une partie du lac en réduisaient tellement l'étendue que je me reprochai d'avoir risqué mes jours, sacrifié ma santé pour si peu de chose. — Je m'avançai néanmoins, la scène se déploya tout à coup et me plongea dans l'extase. Rien de plus saisissant que ce premier aspect du Tanganyka mollement couché au sein des montagnes et se chauffant au soleil des tropiques. A vos pieds, des gorges sauvages, où le sentier rampe et se déroule avec peine ; au bas des précipices, une étroite ceinture d'un vert d'émeraude, qui ne se flétrit jamais, et s'incline vers un ruban de sable, aux reflets d'or, frangé de roseaux et déchiré par les vagues. ....Ce fut une ivresse pour l'âme et pour les yeux ; j'oubliai tout : dangers, fatigues, incertitude du retour. J'aurais accepté le double des maux que nous avions eu à subir ; et chacun partageait mon ravissement. »

Revenu à Kazeh, **Speke** fait une pointe au nord et aperçoit le lac *Victoria* (1858), le principal lac de l'Afrique ; puis il rejoint son compagnon qui voulait à peine le croire et tous deux effectuent leur retour par Zanzibar.

En 1862-63, voulant revoir sa découverte, *Speke* (2e voyage) et son ami **Grant** vont de Zanzibar au lac Victoria et découvrent le Nil-Victoria, qui en sort ; ils visitent le célèbre Mtésa, roi de l'Uganda, puis ils reviennent en descendant le Nil-Blanc, jusqu'en Egypte.

A Gondokoro, ils avaient rencontré Samuel **Baker** qui, sur leurs renseignements, va découvrir le lac *Albert* et sa communication avec le Victoria et le Nil (1863). Plus tard, Baker, accompagné de sa femme, revient conquérir le Haut-Nil pour le vice-roi d'Egypte et s'établit à Gondokoro. En 1874, le célèbre **Gordon-Pacha**, anglais aussi, lui succède comme gouverneur de ces provinces, où il laisse *Emin-Pacha*, que nous retrouverons plus tard.

Les Anglais avaient ainsi rétabli sur la carte d'Afrique les lacs du Haut-Nil, que l'antiquité avait soupçonnés, que le moyen âge avait connus, mais que les cartographes du siècle dernier avaient à tort fait effacer. Des lettres inédites du voyageur belge *de Pruyssenaere*, qui explorait à cette

époque le haut Nil, nous apprennent que l'existence de ces lacs n'y était mise en doute par personne ; il se proposait de les visiter lorsque la mort l'enleva.

LIVINGSTONE.

David Livingstone, missionnaire écossais protestant, ouvre la série des grands explorateurs qui eurent la gloire

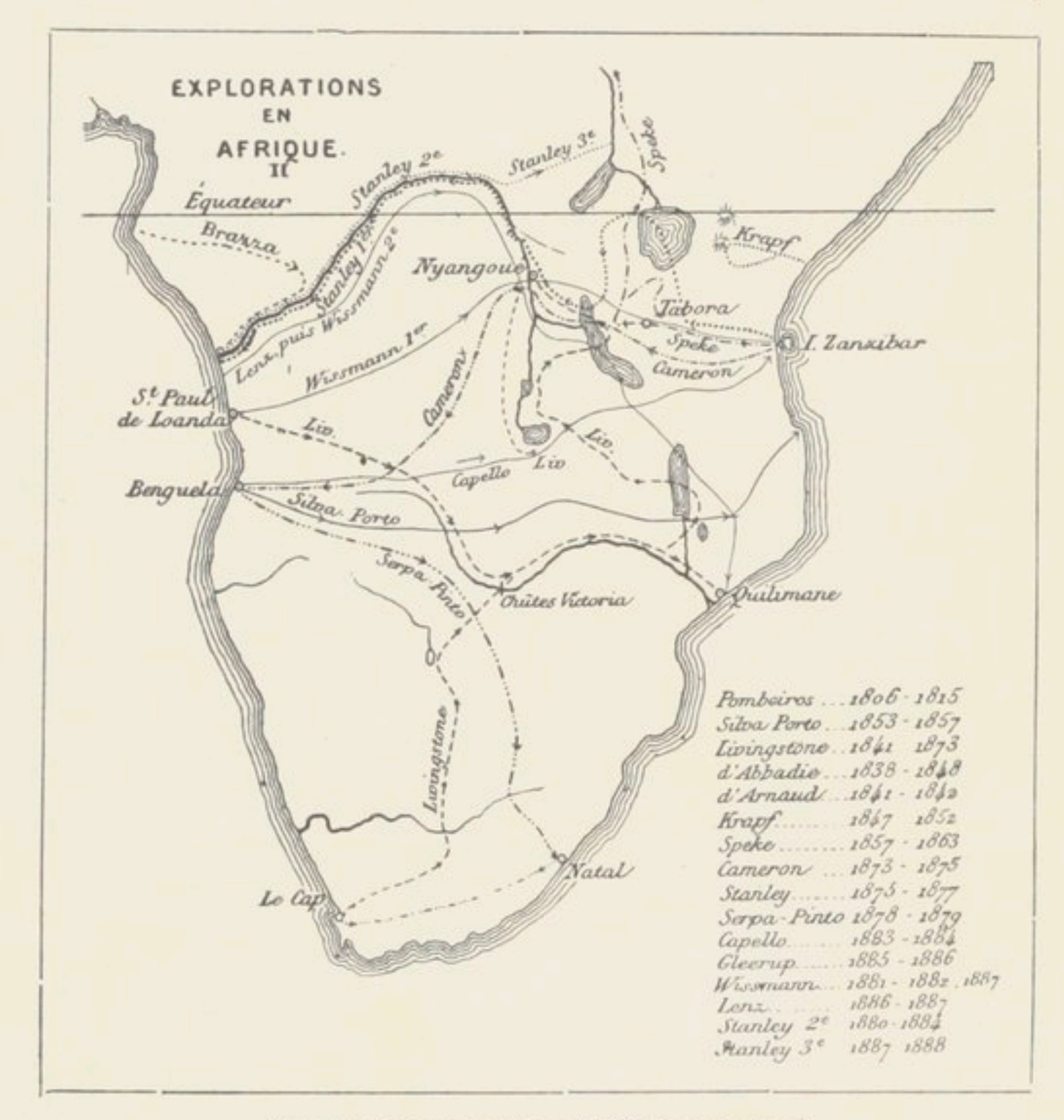

Les grands voyages dans l'Afrique centrale.

de faire la traversée de l'Afrique d'un Océan à l'autre. Pendant plus de 25 ans, il parcourut toute l'Afrique Australe, d'abord en qualité de prédicant de la Société évangélique de Londres, puis comme consul-général du gouvernement britannique.

Dès 1841, Livingstone avait évangélisé les régions situées entre le Cap et le Zambèze. Il avait apparu aux noirs comme « un messager de la Bonne Nouvelle, médecin du corps et de l'âme, leur prêchant la douceur et la paix, leur

enseignant le respect de la vie et l'amour du travail. » Aussi avait-il acquis sur leur esprit et leur cœur une influence qui lui permit de se faire une escorte d'indigènes, d'aller partout en explorateur, le jour où, en 1849, il commença ses courses géographiques.

Il découvrit le lac *Ngami* cette même année, et explora ensuite le bassin du Zambèze, remontant la Liambaye et la Liba jusqu'au lac Dilolo, dont une partie des eaux s'écoule vers le Kassaï. Franchissant cette rivière et le Koango, il parvint à Saint-Paul de Loanda en 1854. Il revint de là aux merveilleuses chutes *Victoria* du Zambèze (1855) et suivit ce fleuve jusqu'à Quilimane, accomplissant ainsi le premier voyage transcontinental de l'Afrique.

Rentré à Londres en 1857, Livingstone y publia la première relation complète de ses voyages, laquelle fut reçue avec enthousiasme, non-seulement en Angleterre, mais dans le monde entier. Dès l'année suivante, il repartit pour l'Afrique avec le titre de consul-général, ayant pour mission de chercher surtout à abolir l'esclavage et la traite des nègres. Le progrès des sciences géographiques, lui doit dans ce troisième voyage l'exploration plus complète du Zambèze et la découverte des *lacs Nyassa* et *Schirwa*.

Enfin dans son quatrième et dernier grand voyage, Livingstone partit de Zanzibar avec une escorte de Cipayes indiens, qu'il dut bientôt renvoyer, et d'Anjouanais des îles Comores, qui l'abandonnèrent en route. Il les remplaça par des indigènes qui lui restèrent fidèlement attachés, même, comme on le verra, jusqu'après sa mort. Avec eux, il explora la Ravouma, le nord du lac Nyassa et pénétra enfin dans le bassin du haut Congo, qui nous intéresse ici particulièrement. Bien reçu par le « Cazembé », roi du Lounda, il trouva le lac *Moéro*, remonta le Louapoula, qui s'y jette, et découvrit le grand lac *Bangouéolo* ; de là il gagna le Tanganyka (déjà vu par Burton) et séjourna à Oudjidji, d'où il écrivit en Europe pour démentir le bruit de sa mort, que les déserteurs Anjouanais avaient fait courir. Ensuite il traversa à l'ouest les forêts du Manyéma, remonta la Loualaba et son chapelet de lacs, vit notam-

ment le lac Kémolondo (Landji ?) et un autre qu'il appela Lincoln ; arrêté à Nyangoué sous le 4e degré de latitude sud, il revint à Oudjidji, où H. Stanley, envoyé à sa recherche, le rencontra, le 10 novembre 1871.

En effet, on était depuis 4 ans sans nouvelles de Livingstone, et aucune des 34 lettres qu'il avait écrites n'était parvenue en Europe. La Société de Géographie de Londres, alarmée, organisait pour le rechercher, une expédition qui fut prévenue par celle de Stanley, arrivant par l'Inde. Celui-ci trouva le vieillard malade, épuisé, découragé, mourant ; mais ses soins, la joie de sa visite et une nourriture substantielle qu'il lui procura lui rendirent la vie. Ils explorèrent ensemble en canot la rive septentrionale du Tanganyka, pour s'assurer qu'il ne communique pas avec le Nil ; puis, refusant de rentrer en Europe, parce qu'il tenait toujours à identifier le bassin de la Loualaba avec celui du Nil, Livingstone confia ses lettres et son journal à Stanley qui le quitta le 14 mars 1872.

Le docteur retourna donc dans l'ouest par le Manyéma, visita les mines de cuivre du Katanga, remonta jusqu'au sud du Bangouéolo, traversant une région marécageuse qu'il compare à « une immense éponge trempée. » De nouveau épuisé par la fièvre, réduit à l'état de squelette, porté tour à tour sur les épaules de ses compagnons noirs, il parvint à Ilala, village du chef Tchitambo, où, le 4 mai 1873, David Livingstone expira sous une hutte de gazons....

Ses serviteurs Souzi, Chouma et le nègre Jacob Wainvright, qui avaient partagé toutes ses misères, firent preuve du plus admirable dévouement. « Ils offrirent au chef Tchitambo, dit M. Lanier, un présent pour n'être pas inquiétés dans leurs projets de départ, firent dessécher le corps de Livingstone au soleil, le réduisirent en momie, puis l'enveloppèrent de calicot et le plaçant dans une écorce d'arbre autour de laquelle fut cousu un morceau de toile à voile, ils partirent pour Tabora où ils rencontrèrent Cameron. Ils gagnèrent la côte avec leur précieux fardeau, courant mille dangers en route et donnant ainsi à la mémoire de l'homme qu'ils avaient appris à estimer et aimer vivant,

le suprême et touchant hommage d'une fidélité que la mort n'avait pu rompre. Les restes de Livingstone, ses papiers, ses notes et ses instruments furent remis intacts au consul de la Grande-Bretagne, à Zanzibar, au mois de février 1874, et aussitôt transportés en Angleterre. »

Des honneurs exceptionnels furent rendus à ses dépouilles ; les obsèques eurent lieu aux frais du Trésor public, et le corps fut inhumé dans l'église de Westminster : hommages suprêmes bien dus à la grandeur des services rendus par le savant et l'homme de bien dont le nom restera comme le symbole de l'émancipation d'un continent.

CAMERON.

A la nouvelle de Livingstone retrouvé par Stanley (1872), la Société de Géographie de Londres regrettant de s'être laissée devancer par un Américain (on ignorait alors que Stanley fut Anglais lui-même), organisa de nouveau deux expéditions pour aller à la rencontre de Livingstone, au centre de l'Afrique. L'une, qui remontait déjà par l'ouest le fleuve Congo, fut rappelée lorsque l'on connut la mort du docteur ; l'autre, qui prit par Zanzibar la route des grands lacs, était commandée par Verney Lowett **Cameron**, lieutenant de la marine anglaise, descendant d'une famille noble d'Ecosse.

En janvier 1873, Cameron quitta Bagamoyo, avec le chirurgien Dillon, le lieutenant Murphy et le jeune Moffat (ce dernier, neveu de Livingstone, mourut au début du voyage) ; il gagna l'Ousagara, le pays d'Ougogo et l'Ounyamouézi. A Tabora, il rencontra le convoi funèbre de l'homme qu'il cherchait, rapporté par ses fidèles serviteurs. Après avoir organisé leur retour vers la côte, il résolut de continuer sa route dans le but d'arriver au Loualaba et de le descendre.

A Kahouéli, il atteignit le Tanganyka, y trouva les derniers papiers de Livingstone, équipa une barque et entreprit l'exploration du lac. Il en fit le tour dans la moitié méridionale, et découvrit la rivière *Loukouga* qui

s'en échappait à l'ouest, par un émissaire d'un mille de large, fermé aux trois quarts d'un banc de sable couvert d'herbes ; il le descendit l'espace de quatre ou cinq milles jusqu'au point où l'amas de végétation flottant l'empêcha d'aller plus loin.

Le hardi voyageur s'enfonça ensuite dans les régions boisées du Manyéma, franchit nombre d'affluents et parvint en août 1874 à Nyangoué.

Ne pouvant se procurer de canots pour descendre le Loualaba, il voulut atteindre à l'ouest un grand lac, le Sankorra, dont il entendait parler ; mais il fut arrêté par les chefs du pays de Lomami, et il dut se résigner à prendre la direction du sud-ouest. Il remonta la rive droite du Lomami, à travers l'Ouroua, en se mêlant à une caravane de traitants qui, plus d'une fois, eut à combattre contre les indigènes. Dans le Kasongo, Cameron visita le lac Kasali et longea, mais à distance, le chapelet de lacs du Loualaba ; il y fut aussi témoin de la chasse des nègres par des trafiquants de l'Angola qui revenaient « avec une file de 30 à 60 femmes chargées de leurs enfants et de gros ballots de butin, et attachées ensemble par des cordes. » Plus à l'ouest, il suivit le plateau du lac Dilolo, déjà parcouru par Livingstone, parvint à Bihé, enfin à Saint-Philippe-de-Benguéla, où, malade du scorbut, il faillit mourir.

Son voyage de Bagamoyo à Benguéla avait duré 2 ans et 8 mois pendant lesquels il avait parcouru 5500 kilomètres à pied, dont 2000 en terre inconnue. Ayant ainsi accompli pacifiquement la deuxième traversée du continent africain, il fut reçu en Angleterre avec des ovations extraordinaires bien méritées.

HENRY STANLEY.

« Il n'est pas possible de raconter les travaux des *Belges au Congo*, dit M. Wauters, sans consacrer une page, une grande page, à l'homme extraordinaire qui pendant plus de quatre années fut leur chef. Stanley a irrévocablement lié son nom à celui du Congo. Non seulement il a été le premier à dessiner géographiquement le cours inattendu

du grand fleuve sur la carte, mais il vient d'ouvrir son bassin entier au libre commerce du monde.

» On a longtemps discuté sur la question de savoir si Stanley est Américain ou Anglais. Tandis que les uns le disaient Yankée de l'Illinois, du Missouri ou du Connecticut, les autres le faisaient naître en Angleterre ou au pays de Galles. C'est dans ce dernier pays qu'il vit le jour. Ce qui explique l'incertitude dans laquelle on est longtemps resté à ce sujet, c'est que Stanley arriva jeune encore en Amérique, où les circonstances l'amenèrent à changer de nom.

» Henry Moreland **Stanley,** de son vrai nom *John Rowlands,* naquit près de la petite ville de Denbig (pays de Galles), en 1840. A peine âgé de deux ans il perdit son père, et l'année suivante il fut placé par sa mère à l'hospice des enfants pauvres de Saint-Asaph, où il reçut une bonne éducation et où ses progrès le firent, jeune encore, employer à la comptabilité de l'établissement. L'arithmétique et la géographie étaient ses branches favorites ; elles le sont restées...

» Plus tard, il s'embarquait à bord d'un navire frêté pour la Nouvelle-Orléans, payant le passage par son travail. Le futur explorateur du « continent mystérieux » avait alors seize ans.

» Arrivé à destination, son premier soin fut de chercher un emploi quelconque, les moyens de subsistance lui faisant complètement défaut. Il le trouva dans la maison d'un négociant de la Nouvelle-Orléans, du nom de Stanley, dont il ne tarda pas à gagner la sympathie et la confiance par son intelligence et son activité. C'est cet homme honorable qui fut le premier protecteur de notre héros, auquel il s'attacha de plus en plus et qu'il finit par adopter ; ce qui amena John Rowlands à prendre le nom de Stanley sous lequel il s'est illustré depuis. Cependant, la mort subite de son bienfaiteur, décédé sans tester, vint tout à coup détruire sans doute, des espérances de fortune et d'avenir....

» La guerre de la sécession qui éclate aux États-Unis, en 1861, enrôle Stanley dans l'armée confédérée, dans laquelle

il prend part à plusieurs engagements, sous les ordres du général Johnston ; puis dans la marine où il fait aussi des actions d'éclat.

» Six mois plus tard, en 1865, son vaisseau partit en croisière en Europe et arriva à Constantinople. Stanley obtint un congé, fit un voyage à Smyrne et dans l'Asie-Mineure, puis alla voir sa mère au pays natal. De retour aux États-Unis, et la guerre étant terminée, il donna sa démission de son grade d'officier et nous le voyons aborder la nouvelle carrière qui doit lui faire parcourir le monde, l'envoyer au centre de l'Afrique et faire finalement de lui le célèbre Henry Stanley : il devient journaliste.

» Sa première campagne est celle qu'il fait comme reporter du *Missouri Democrat* et de la *New-York Tribune*, à la suite de l'expédition du général Hancock contre les Indiens Cheyennes et Kiowas... Plus tard, il est nommé correspondant-voyageur du *New-York Herald*, aux appointements de 15,000 fr. par an et va suivre en Abyssinie les opérations de l'armée anglaise... Ses dépêches et ses informations eurent le mérite d'être expédiées avec une rapidité réellement surprenante : la nouvelle de la prise de Magdala, notamment, arriva à New-York un jour entier avant la même nouvelle envoyée à Londres par les officiers anglais.

» Revenu d'Abyssinie, il assiste à l'inauguration de l'isthme de Suez (1869) ; après quoi, toujours commissionné par le *Herald*, il entreprend un grand voyage à travers l'Asie-Mineure, le Caucase, la Géorgie et la Perse jusqu'aux Indes. En revenant vers l'Europe, en novembre 1870, Stanley s'arrêta quelque temps en Egypte, avec l'espoir d'y voir arriver Livingstone, dont la presse des deux mondes s'occupait fort en ce moment. Cet espoir ne s'étant pas réalisé, il alla en Espagne, d'où un télégramme de M. James Gordon Bennett, propriétaire du *New-York Herald*, ne tarda pas à l'appeler à Paris.

» A partir de ce moment, la biographie de Stanley est mieux connue. Après avoir été successivement employé de commerce, soldat, officier de marine et journaliste, nous

allons le voir se transformer une nouvelle fois et apparaître comme explorateur et géographe. Chacun a encore présent à la mémoire le premier chapitre de son livre : *Comment j'ai retrouvé Livingstone*, où l'auteur raconte son entrevue avec M. Bennett et dans laquelle celui-ci, à brûle-pourpoint, lui demanda d'aller à la recherche de Livingstone, perdu au cœur de l'Afrique, afin de porter secours et assistance à l'illustre explorateur. C'est le début d'un véritable roman, et l'on douterait peut-être encore de la véracité de l'aventure et de ses suites, tellement l'affaire est extraordinaire, si le journal du voyageur écossais n'était là pour en attester la complète exactitude. »

Voici en quels termes Stanley lui-même raconte la résolution soudaine prise par le directeur du *New-York Herald*, et l'adhésion non moins prompte qu'il donna à ce projet d'une audace toute américaine :

« Le 16 octobre de l'an du Seigneur 1869, j'étais à Madrid, rue » de la Croix. A dix heures du matin, Jacopo m'apporte une dépêche; » j'y trouve les mots suivants : « Rendez-vous à Paris ; affaire » importante. » Le télégramme est de James-Gordon Bennett fils, » directeur du *New-York Herald*. A trois heures j'étais en route. » Obligé de m'arrêter à Bayonne, je n'arrivai à Paris que dans la » nuit suivante. J'allai directement au Grand-Hôtel et frappant à » la porte de M. Bennett. « Entrez », dit une voix. — Je trouvai » M. Bennett au lit. — « Qui êtes-vous ? » demanda-t-il. — Stanley. — « Ah ! oui. Prenez un siège ; j'ai pour vous une mission » importante. » — Il jeta sa robe de chambre sur ses épaules, et » me dit vivement : — « Où pensez-vous que soit Livingstone ? » » Je n'en sais vraiment rien, Monsieur. — « Croyez-vous qu'il soit » mort ? — Possible que oui, possible que non. — « Moi je pense » qu'il est vivant, qu'on peut le trouver, et je vous envoie à sa recherche. » — Avez-vous réfléchi à la dépense qu'occasionnera ce » voyage ? — « Vous prendrez d'abord 25000 francs. Quand ils » seront épuisés, vous ferez une traite d'autant, puis une troisième, » et ainsi de suite; mais retrouvez Livingstone. » — Dois-je aller directement à la recherche de Livingstone ? — « Non ; vous assisterez à l'inauguration du canal de Suez. De là, vous remonterez » le Nil. J'ai entendu dire que Baker allait partir pour la Haute-» Egypte ; informez-vous le plus possible de son expédition. Vous

» ferez bien après cela d'aller à Jérusalem ; le capitaine Warren
» fait, dit-on, là-bas, des découvertes importantes ; puis à Cons-
» tantinople. Après... voyons un peu. Vous passerez par la Crimée
» et vous visiterez les champs de bataille ; puis vous suivrez le
» Caucase jusqu'à la mer Caspienne ; on dit qu'il y a là une ex-
» pédition russe en partance pour Khiva. Ensuite vous gagnerez
» l'Inde, en traversant la Perse ; vous pouvez écrire de Persépolis
» une lettre intéressante. Bagdad sera sur votre passage, adressez-
» nous quelque chose sur le chemin de fer de la vallée de l'Eu-
» phrate ; et, quand vous serez dans l'Inde, embarquez-vous pour
» rejoindre Livingstone. A cette époque vous apprendrez sans
» doute qu'il est en route pour Zanzibar ; sinon, allez dans l'inté-
» rieur et cherchez-le jusqu'à ce que vous l'ayez trouvé. Informez-
» vous de ses découvertes. Enfin, s'il est mort, rapportez-en des
» preuves certaines. Maintenant bonsoir, et que Dieu soit avec
» vous. — Bonsoir, Monsieur. Tout ce que l'humaine nature a le
» pouvoir de faire, je le ferai, ajoutai-je, et dans la mission que je
» vais accomplir, veuille Dieu être avec moi. » (1)

Ce qui fut dit fut fait, de point en point, avec une chance merveilleuse. Le 6 janvier 1871, Stanley passait à Zanzibar, et nous regrettons de ne pouvoir donner ici le récit touchant de son entrevue avec Livingstone retrouvé le 10 novembre suivant. Ne pouvant le décider à revenir en Europe, il le quitta pour reprendre la route de Zanzibar.

Mais un explorateur de cette trempe ne devait pas rester inactif. En 1874, les propriétaires du *New-York Herald*, et du journal anglais *Daily Télégraph* s'unirent pour le charger de la mission de poursuivre et de compléter les recherches de Livingstone. A la fin de cette année, Stanley commença donc son voyage « à travers le Continent Mystérieux » dont nous donnerons ici le résumé.

Après une exploration préalable de la rivière Loufidji, tributaire de la mer des Indes, il était parti de Bagamoyo, accompagné de trois Anglais, Frédéric Barker, Edouard et Frank Pocock, avec une véritable armée de serviteurs, guides, porteurs et combattants, régulièrement équipés et

(1) *H.* Stanley. *Comment j'ai retrouvé Livingstone.*

disciplinés, au nombre de plus de 300 ; il emportait un bateau démonté, le *Lady-Alice*, pour naviguer sur les lacs. Cinquante membres de l'expédition avaient déserté avant l'arrivée à Mpouapoua (Ousagara) ; les désertions continuèrent quand on traversa l'inhospitalière contrée de l'Ougogo, où les rafales, les pluies diluviennes, les maladies décimèrent la caravane ; l'escorte en vint à manger les restes putréfiés des éléphants trouvés dans la forêt. A Souna, où mourut Edouard Pocock, plus de cent hommes avaient déjà disparu. Quand on arriva sur la rivière Livoumbou, un des affluents supérieurs du lac Victoria, il fallut soutenir pendant trois jours un combat en règle contre les habitants ; Stanley perdit vingt-et-un des siens ; son escorte était réduite à 194 hommes. A la fin de février (1875), en descendant la vallée du Chimiyou, on toucha au sud du **lac Victoria**, à l'est du port de Kagéhyi. La barque *Lady-Alice* fut armée et mise à flot, et Stanley s'élança avec dix hommes sur le lac dont il longea la rive orientale. Il eut une entrevue avec M'tésa, roi de l'Ouganda, qu'il dépeint comme le plus généreux et le plus intelligent des monarques africains. Après une excursion dans la baie Murchison, Stanley, escorté par une flottille que lui fournit M'tésa, franchit de nouveau le lac Victoria. En abordant l'île de Bambiré, il fut cerné par une bande de « deux cents noirs démons, faisant tournoyer autant de massues à fleur de nos têtes, dit-il, luttant pour nous insulter de plus près, et saisir l'occasion de nous transpercer ou de nous assommer. » Il atteignit ensuite une île déserte, qu'il appela l'île du Refuge ; puis après trois jours de navigation, pendant lesquels il essuya encore une furieuse tempête et une grêle épouvantable, il rentra à Kagéhyi, où ses compagnons l'accueillirent avec des hourrahs frénétiques. Mais Stanley y apprit la mort de Frédéric Barker, l'un de ses compagnons anglais, et l'opposition des rois du sud pour lui barrer le passage. Il repartit pour le pays d'Ouganda, revit M'tésa et assista aux préparatifs d'une guerre contre les Vouavouma qui refusaient à leur roi le tribut. Après quatre combats, son habile intervention réussit à ramener la paix.

Le voyageur quitta l'Ouganda pour se rendre au **lac Albert**. M'tésa combla de présents son cher ami *Stammli*, ordonna à ses sujets de lui ouvrir le chemin de l'ouest, et plus tard lui offrit même 90,000 hommes pour se frayer un chemin vers le Louta-Nzigé. Stanley partit d'Oulagalla, traversa la Katounga, affluent du lac Victoria, et donna à la plus haute cime des monts du Gambaragara, le nom de Gordon-Bennett. Menacé par l'hostilité des Ousangora, il ne put lancer le *Lady-Alice* sur le lac Albert et dut se contenter d'en explorer le littoral au sud de Vekovia. Du Mpororo, il passa dans le Karagoué et explora le lac Alexandra qui s'écoule par l'Alexandra-Nil dans le lac Victoria. Il pénétra ensuite dans la région du **Tanganyka**, fit le tour du lac et arriva à l'embouchure de la Loukouga, mais ne put se rendre nettement compte de sa véritable direction : ses deux expériences furent contradictoires ; dans l'une le disque en bois qu'il avait placé sur la rivière fut poussé vers le lac ; dans l'autre, vers la rivière. Il supposa que, depuis le passage de Cameron (1873), les alluvions avaient exhaussé le lit de la Loukouga et obstrué son embouchure, mais que le niveau du Tanganyka s'élevant, balaierait l'obstacle des boues et lui rendrait sa première destination ; ce qui se vérifia.

L'énergique reporter fuyant l'Oudjiji où sévissait une furieuse épidémie de petite vérole, commença alors la troisième partie de son voyage du Tanganyka à l'Atlantique. En s'éloignant de Nyangoué, il abordait une région entièrement inconnue. La Loualaba changeant de nom à chacun de ses affluents, il l'appela désormais le **Livingstone**. Le *Lady-Alice* et d'autres pirogues descendirent le fleuve au milieu des populations hostiles et cannibales ; les villages étaient ornés de crânes humains. De tous côtés s'élevait le cri de guerre ; Stanley essaya plusieurs fois de négocier, on lui répondait par une grêle de traits ou des attaques nocturnes. Dans 32 combats, il lui fallut s'ouvrir un passage à coups de carabine, et verser le sang sur les bords du fleuve jusqu'au Stanley-Pool ; il fallut aussi, pour tourner les deux séries de cataractes qui barrent le fleuve, tailler dans la forêt

vierge plus de 20 kilomètres de chemin et traîner les embarcations jusqu'à l'eau navigable. Le 3 juin 1877, au passage des rapides de Massassa, non loin d'Isanghila, il eut la douleur de perdre son ami Frank Pocock, le dernier de ses trois compagnons blancs, noyé dans le fleuve ; lui-même pensa être englouti dans les cataractes de Moua et il n'échappa que par miracle aux tourbillons de Mbélo, où il fut précipité avec le *Lady-Alice*. De la dernière des 32 cataractes Livingstone, il gagna par terre Boma et arriva enfin à Kabinda, port sur l'Atlantique, le 10 août 1877, après « un voyage de 999 jours à travers le Continent Mystérieux » où il avait parcouru plus de 12,000 kilomètres de chemin.

Sa découverte du Congo est la plus fructueuse exploration des temps modernes ; aussi l'Europe étonnée fit-elle à Stanley, absent depuis trois ans, un accueil triomphal, et pendant longtemps la presse et les revues savantes contèrent ses exploits.

Nous verrons dans le chapitre IV comment Stanley descendit le grand fleuve ; dans le chapitre V, comment il y retourna pour y jeter les fondations de l'Etat du Congo ; enfin nous dirons le résultat de son expédition actuelle au secours d'*Emin-Pacha*, prisonnier sur le Haut-Nil.

M. Savorgnan de Brazza. — Après cet exposé sommaire des grands travaux de Livingstone, Burton, Speke, Cameron et Stanley, nous devons rapporter ici ceux de Pierre Savorgnan de Brazza, dont les découvertes géographiques sont relativement bien médiocres, mais dont l'habileté politique a su préparer l'annexion à la France d'une partie des territoires du Congo, découverts par Stanley et ses aides de l'Association.

Voici ce qu'écrit à ce sujet le savant M. Delgeur :

« De 1875 à 1877, un voyageur français, M. Marche, remontait pour la seconde fois le fleuve Ogowé, voisin du Gabon, que l'on croyait d'une grande importance ; il avait pour compagnon l'enseigne de vaisseau, *Savorgnan de*

Brazza, italien, depuis naturalisé français, le quartier-maître Hamon et le médecin de marine Ballay.... Un peu au-delà de la cataracte de Damé, la fièvre força M. Marche à retourner sur ses pas. M. de Brazza et ses compagnons continuèrent au milieu des plus grandes difficultés et des dangers de toute espèce, et arrivèrent enfin à la chute de Pubara, au-dessus de laquelle la rivière ne présente plus que deux petits cours d'eau sans importance. Ce contre-temps ne les empêcha point de poursuivre leur exploration, par terre cette fois ; ils rencontrèrent bientôt une rivière coulant vers l'est. C'était l'*Alima*. Ils voulurent la descendre, mais en furent empêchés par l'hostilité des riverains contre lesquels ils durent faire usage de leurs armes à feu. Ce côté leur étant fermé, ils prirent la route du nord et arrivèrent dans une contrée désolée par la famine. Le manque de vivres obligea M. de Brazza de renvoyer à Lopé le Dr Ballay avec la plupart de ses hommes. Lui-même, accompagné de Hamon et de quelques porteurs seulement, continua son voyage et poussa jusqu'à un demi-degré au-delà de l'équateur ; là, il trouva une seconde rivière qui se dirigeait également vers l'est et qui portait le nom de *Licona*.

» Alors le manque de vivres, le mauvais état de sa santé et surtout l'approche de la saison pluvieuse qui l'aurait condamné à un repos forcé, l'engagèrent à rentrer au Gabon, où il arriva épuisé et sans ressources. Il y trouva à sa grande joie un secours inattendu : le roi des Belges, pour le récompenser de sa persévérance, avait généreusement mis à sa disposition une somme de 20.000 fr. qui le tirèrent d'embarras. Ce fut là qu'il apprit le voyage aventureux de Stanley à travers le continent, et il en conclut immédiatement que les rivières qu'il venait de découvrir devaient aller se déverser dans le grand fleuve que le hardi américain venait de descendre.

» Revenu en Europe, M. de Brazza se rendit aussitôt à Bruxelles pour présenter ses hommages au roi des Belges et le remercier de sa générosité. *Le roi lui proposa de fonder une station hospitalière à l'ouest*, comme le capitaine

Bloyed en allait établir une du côté de Zanzibar. M. de Brazza accepta avec l'autorisation du gouvernement français, qui le mit à la disposition du comité français de l'Association : mais comme ce comité manquait de fonds pour établir deux stations, la caisse centrale (de Bruxelles) envoya dans ce but 20,000 fr. à M. de Lesseps, qui en était président.

» M. de Brazza partit en 1879, et fonda en 1880, sur le haut Ogowé, à Nghimi, vers 0°45' latitude S. et 13°5' long. E. G., une station qu'il nomma *Franceville*. Il fut très bien reçu par les Batéké et traversa le magnifique plateau qui sépare le bassin de l'Ogowé de celui du Congo. Arrivé à ce dernier fleuve, il le descendit jusqu'au Stanley-Pool, où il fonda à M'fiva, au nord du lac, une seconde station, que M. de Lesseps a depuis appelée *Brazzaville*.

» En outre, M. de Brazza acquit au nom de la France, du Makoko, ou roi des Batéké, le territoire qui s'étend sur la rive droite du Stanley-Pool, entre les rivières Impila et Djoué (Gordon Bennett de la carte Stanley) qui sont distantes de 14 à 15 kilomètres ; on ne dit pas à quelle distance la concession s'étendait à l'intérieur. Pour bien marquer sa prise de possession, il distribua force petits drapeaux tricolores, et laissa pour garder sa conquête trois Laptots (nègres du Sénégal) avec le sergent Malamine. Cela fait, M. de Brazza poursuivit sa route et rencontra Stanley à N'dambi M'Congo (lat. S. 5°5', long. E. G. 14°10'). Celui-ci fut très surpris de voir arriver un blanc du haut de la rivière, peut-être même n'en fut-il pas trop satisfait ; quoi qu'il en soit, il le reçut en ami et lui accorda une généreuse hospitalité.

» Le gouvernement français, par la loi du 30 octobre 1881, a ratifié le traité Brazza-Makoko et par la loi du 10 janvier 1883, alloué une somme de 1.275.000 frs destinés à subvenir aux dépenses de la mission de M. Savorgnan de Brazza dans l'ouest africain. Un navire de l'Etat, le *Sagittaire*, transporta au Congo 150 Laptots ou travailleurs sénégaliens et 30 marins de la flotte. M. de Brazza ne tarda pas à les suivre. Tout est donc pour le mieux, et la France

compte une colonie de plus sans qu'il lui en coûte rien. » (1)

On sait aujourd'hui que le complot de M. de Brazza était réglé d'avance. Dans une note remise à la fin de 1879 au Ministre de la marine de France, il expose lui même son plan : « Le gouvernement belge, y est-il dit, vient d'envoyer au Congo Stanley avec un matériel considérable.... Il suffirait pour réserver les droits de la France (*sic*) d'aller planter le drapeau français au Stanley-Pool *avant que* l'expédition belge ait pu le faire.... Ce serait possible si, pendant que Stanley, obligé de se frayer une route dans un pays difficile, a sa marche ralentie par un matériel considérable et des *impedimenta* nombreux, M. de Brazza partait de la colonie française (du Gabon) sans bagages et arrivait par une marche rapide au-dessus des chutes du fleuve.... La mission de M. de Brazza d'aller planter le drapeau français au Stanley-Pool restèrait secrète et ne serait mise à exécution *que dans le cas où il arriverait avant Stanley*. Dans le cas contraire, il *paraîtrait* faire une simple expédition géographique !... » (2)

Nous aurons occasion de revenir sur ces faits en parlant des travaux de l'Association internationale africaine, car ils sont trop mêlés à l'histoire du « Congo belge » pour être passés sous silence.

M. de Brazza est actuellement gouverneur-général du « Congo français. »

(1) L. Delgeur, Extrait de la *Revue des Questions scientifiques*. 1883.
(2) *Mouvement Géographique*, 1887, page 2.

CHAPITRE IV.

STANLEY DÉCOUVRE LE CONGO.

RELATION DE SON VOYAGE.

Dans le chapitre précédent, nous avons fait connaître cet explorateur hardi, dont les travaux devaient avoir une si grande influence sur l'avenir de l'Afrique centrale.

Mais un résumé sommaire ne peut faire comprendre ce qu'il a fallu d'audace et de génie pour mener à bonne fin une entreprise comme celle de l'exploration du Congo. C'est pourquoi nous croyons intéressant de céder ici la plume à Stanley lui-même, en extrayant de son magnifique ouvrage intitulé : A TRAVERS LE CONTINENT MYSTÉRIEUX (1), quelques passages des plus saillants. Laissant de côté ses recherches dans l'Afrique orientale, nous choisirons de préférence les détails relatifs à l'Afrique occidentale, devenue le « *Congo belge.* » Le lac Tanganika, Nyangoué et les forêts de Manyéma, l'embarquement sur le grand fleuve, les combats contre les cannibales dans les Stanley-Falls, la descente du « fleuve calme », la « grande bataille navale » de l'Arouhimi, le labyrinthe des îles fluviales, le Stanley-Pool, et les cataractes du bas Congo, nous offriront en une série de

(1) Nous recommandons la lecture de cet ouvrage de Stanley, écrit de main de maître, à tous ceux qui s'intéressent à la grande question africaine. Une excellente traduction en français, de Mme Loreau, a été publiée en deux volumes in-8° illustrés, par la maison Hachette de Paris. Prix, 20 francs

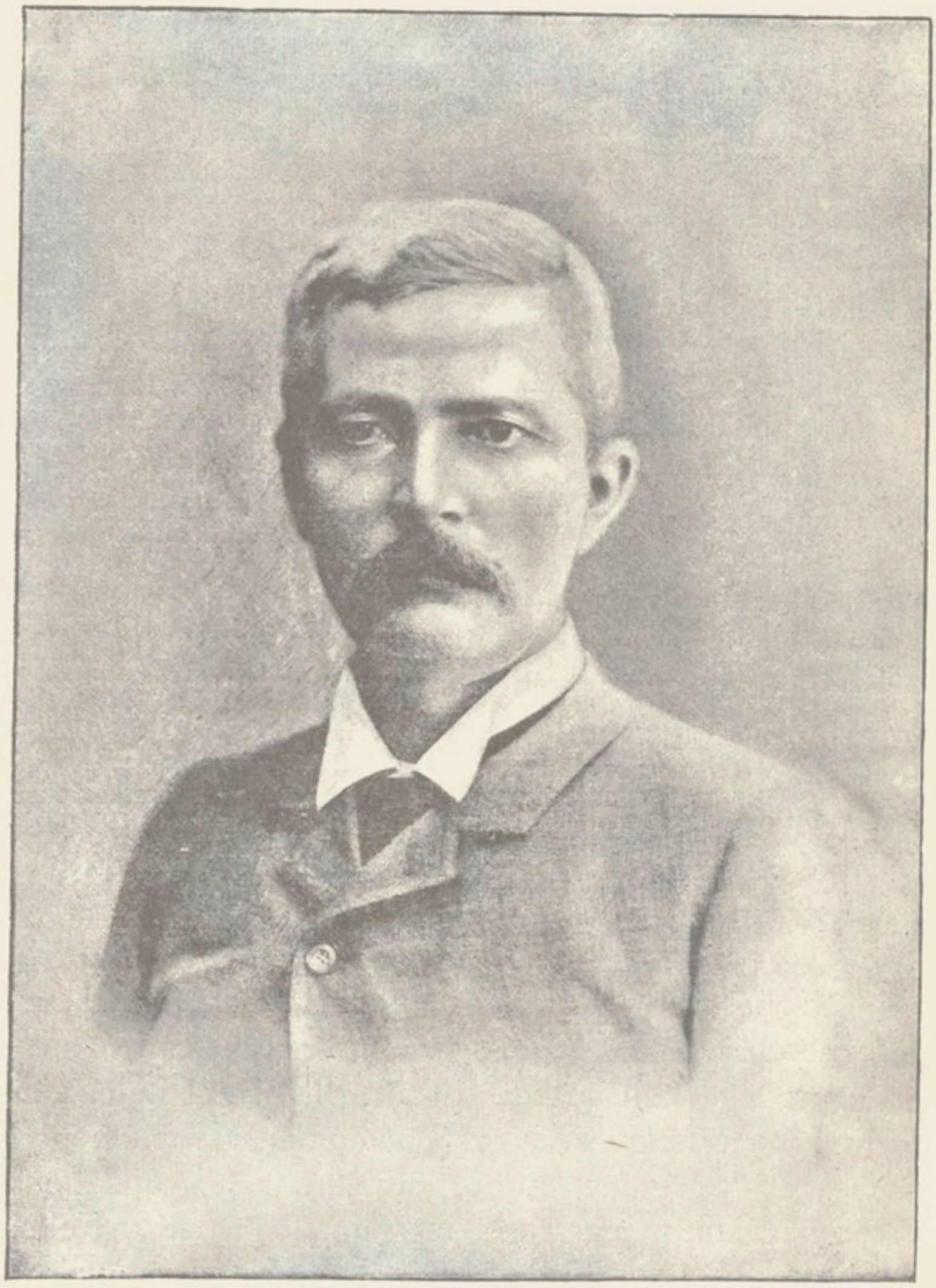

HENRY M. STANLEY.

tableaux émouvants les grandes scènes de ce drame en plusieurs actes, et nous feront connaître à la fois la géographie, l'hydrographie et l'ethnographie de cette vaste partie du Continent Noir.

Dans ce chapitre, Stanley parlera seul : notre rôle se bornera à établir en quelques lignes la transition d'un passage extrait au suivant, par un court résumé des pages sautées. Nous débuterons par l'exploration du grand lac Tanganika, qui forme la frontière orientale de l'État du Congo.

Sur le lac Tanganika. — « ... L'audacieux petit bateau de construction anglaise, le *Lady Alice*, qui a fouillé toutes les baies et toutes les entrées du *lac Victoria*, franchi sur les épaules d'hommes vigoureux les plaines et les ravins de l'Ounyoro, qui s'est arrêté au bord des falaises du golfe de Béatrice (dans le *lac Albert*), a fait sa trouée dans les papyrus du Nil Alexandra, filé gaiement sur les petits lacs bruns du Karagoué, traversé les plaines inondées de l'Oussagoussi et passé la rivière à crocodiles de l'Ouvinnza, est maintenant sur les eaux bleues du *Tanganika*.

» Il va explorer la barrière de montagnes qui entourent celui-ci, pour découvrir l'ouverture par laquelle s'écoule, ou est supposé s'écouler le surplus de l'eau des rivières qui, depuis un temps immémorial, se versent de tous côtés dans le lac.

» Il a maintenant pour compagnon un canot, épais et lourd mais solide, creusé dans le tronc d'un énorme teck de l'une des gorges boisées du Goma. Ce canot s'appelle le *Méofou ;* il appartient à Mouini Khéri, le gouverneur d'Oudjidji, qui me l'a gracieusement prêté, me disant qu'étant mon ami, il ne me fera pas payer ce service....

» Le 11 juin 1876, le bateau et sa conserve étaient prêts. L'équipage du premier avait été choisi avec le plus grand soin...

» Après beaucoup de poignées de mains, beaucoup de souhaits et de recommandations de prudence, les deux bateaux quittent Oudjidji, hissent leurs voiles et tournent leur proue vers le sud.

» Si en cette occasion, Arabes, Vouadjidji et Voua-ngouana se sont montrés plus démonstratifs qu'à l'ordinaire, c'est parce qu'ils ne croient pas que le *Lady-Alice*, une barque aussi frêle, puisse résister aux lourdes vagues du Tanganika. Avant le départ, ils déclaraient que nous serions tous noyés. Mes compagnons Vouan-

gouana, se moquant de leurs appréhensions, leur racontaient nos brillants exploits autour d'un lac deux fois aussi grand que le Tanganika. Ils renonçaient alors à la discussion et se contentaient de répondre en hochant tristement la tête : « Eh bien ! vous verrez ! »...

» Pendant presque toute la journée du lendemain, nous longeâmes les pentes boisées de l'Oulammbola et les plaines fauves de l'Oukarannga jusqu'au Malagarazi. Le 13, nous rangeâmes les éperons sourcilleux du Kahouenndi, cette côte escarpée et rocheuse, découpée çà et là par des baies aussi calmes que des étangs, et dont les hauteurs sont couvertes de grands bois...

» Le jour suivant, nous cotoyâmes un pays que mon voyage avec Livingstone m'avait rendu familier ; et, à 7 heures du soir, nous campâmes à Ourimmba, à un mille environ au sud-ouest du Louhouadjéri.

» Me rappelant mes succès de 1872, je me mis en chasse le lendemain sur une terre que je regardais avec respect. Je revis l'emplacement de notre petite tente, six pieds carrés seulement, consacrés par le souvenir de relations à jamais brisées.

» Je reconnus l'arbre sur lequel nous avions hissé notre grande bannière rouge et blanche, pour servir de point de repère à la caravane égarée ; je reconnus la plaine où j'avais abattu le zèbre, la place exacte où j'avais tué une belle oie grasse pour notre déjeûner, le pic élancé de Kivannga, les montagnes de Toungoué à l'aspect fantastique, la route que j'avais prise — mes souvenirs étaient si présents qu'il me semblait recommencer la vie d'autrefois — rien ne paraissait changé...

Les Rougas-Rougas. — » Nous étions plongés dans cette innocente préoccupation, lorsque de sinistres objets nous apparurent — des Rougas-Rougas.

» Aussi mal venus que peuvent l'être des loups, pour le voyageur qui en hiver est seul et désarmé dans une plaine de Sibérie, sont les *Rougas-Rougas*, pour celui qui traverse les solitudes africaines. Quel que soit le motif qui les amène, leur présence annonce la possibilité, la probabilité même d'un conflit sérieux. Bandits sans foi ni loi, exclusivement voués au pillage et au meurtre, leurs mains sont toujours prêtes à répandre le sang.

» Nous parvînmes cependant à les éloigner... Mais dans la nuit, nous reçûmes la visite d'une soixantaine d'entre eux, tous armés de mousquets. Bien que l'heure fut indue et le moment inopportun,

je ne voulus donner prétexte à aucune collision. Grâce à une distribution d'étoffe et à un déploiement d'inépuisable douceur, nous réussîmes à éviter une rupture avec les sanguinaires Rougas-Rougas, et, avant le jour, nous partîmes inaperçus...

Un village détruit. — » Le 19, vers deux heures de l'après-midi, nous arrivâmes en vue de Kihouéça, village qui, du lac, paraissait avoir une grande étendue. En approchant, nous fûmes frappés du silence qui régnait partout ; la vue d'un troupeau de buffles, qui paissait près du village, nous étonna plus encore.

(Guerriers nègres de l'Afrique.)

» Les guides s'étaient arrêtés là cinq semaines avant, pour faire du commerce avec Pounda, le chef de l'endroit, et ils ne comprenaient pas comment l'apparition insolite de deux bateaux à voiles n'attirait pas tous les habitants sur le rivage.

» Nous résolûmes de chercher la cause de cette abstention. De tous côtés, un silence de mort ; sur la berge et parmi les roseaux qui bordaient le sentier conduisant au village, des vases de terre ayant peu servi, des tabourets, des bâtons, des balais, des gourdes, etc., etc.

Tout cela était de mauvais augure. Craignant un piège, nous revînmes précipitamment à nos barques, où je fis armer trente hommes. Ainsi garantis contre toute surprise, nous regagnâmes le sentier où nous avançâmes avec précaution.

» Comme nous atteignions le plateau sur lequel était le village, nous vîmes un spectacle qui figea le sang dans nos veines : le cadavre d'un vieillard dans un état de décomposition avancée, ayant au dos une large plaie faite par une lance, et près de lui une mare de sang desséché ; la mort devait remonter à cinq ou six jours. Un peu plus loin était le corps décapité d'un autre homme ; puis dans un fossé, les cadavres d'une femme et de trois hommes, dont l'un n'avait plus de membres...

» Nous arrivâmes au village. Les palissades étaient abattues et brûlées. Une cinquantaine de huttes étaient encore debout ; toutes les autres avaient été détruites par le feu. Quelques bananiers calcinés témoignaient de la fureur de l'incendie ; mais en dépit des ruines et des charbons éteints qui couvraient le sol, on ne pouvait mettre en doute la fuite précipitée des habitants; les objets qui constituent le mobilier des familles indigènes : nattes, lances, gobelets, poterie de cuisine de toute dimension, cannes, massues, paniers, bassins, plats en bois, écopes, etc., étaient disséminés en tel nombre qu'un musée africain en aurait été comblé.

» Des signes évidents prouvaient que cette dévastation était récente : les débris de charpente et de palissade fumaient encore, les foyers avaient conservé leur chaleur et les cadavres n'étaient pas putréfiés. Un chat noir s'élança de l'une des huttes restées debout ; mouvement inattendu, qui dans ce lieu de mort et de vengeance, nous fit tressaillir...

» Pounda, le chef du village, avait, sans aucun doute, provoqué l'ennemi inconnu. Dans l'opinion de Para, cet ennemi ne pouvait être que les Rougas-Rougas de Ndéreh. Nous avions sous les yeux des preuves évidentes de l'énergie de l'attaque. Le village avait été construit en vue d'éviter le sort, qui, en général, attend les petites communes africaines situées dans le voisinage de tribus féroces et guerrières. Il était entouré d'un large fossé, ayant par endroits dix pieds de profondeur et d'une forte palissade avec contrescarpe. L'eau était voisine, le pays découvert, et les niches des tireurs, espèces de tours surmontant l'enceinte, commandaient une vaste étendue de terrain. Une trentaine de crânes blanchis, rangés devant la demeure de Pounda, montrait que ce chef ne manquait pas lui-même de recourir aux extrémités dont ses ennemis avaient usé à son égard. Il en est ainsi dans toute l'Afrique !... »

Un incendie dans les herbes. — « Près d'un cours d'eau situé au nord du Kalammboué, endroit où nous avions dressé le camp, nous mîmes le feu aux herbes qui étaient devant nous, pour étendre la perspective. Au bout d'une heure, l'incendie avait escaladé la pente et faisait rage sur la hauteur. Trois nuits après, on le voyait au nord, à quinze milles du point où nous l'avions allumé, briller toujours, flamboyante auréole, au sommet d'une montagne.

» Cet incendie, comme beaucoup d'autres du même genre, explique pourquoi, sur les hauts plateaux de l'Afrique, au milieu d'épaisses forêts, on rencontre tout à coup des clairières étroites, sortes de langues couvertes d'herbes. Sans nul doute, ce sont les projections de larges dénudements causés par de violents incendies. Dans tous les endroits où le sol conserve un excès d'humidité, des herbes, dont la tige est aussi grosse que celle des roseaux, atteignent, pendant les trois mois de la saison pluvieuse, une hauteur de huit à dix, quelquefois de quinze pieds. En mai, ces herbes se dessèchent ; au mois de juin, elles ressemblent à de l'amadou. La moindre étincelle suffit alors pour les enflammer, et le bruit du combat de deux brigades d'infanterie n'excéderait pas celui des craquements et des explosions que produit l'assaut du feu que chasse le vent, feu qui dévore tout ce qu'il rencontre et ne laisse derrière lui qu'un terrain calciné noirci et fendu... »

La Loukouga, déversoir du lac Tanganika. -- [Le 15 juillet, on arrive à la Loukouga, que Cameron a découverte et qu'il signalait comme le déversoir du lac Tanganika dans le Loualaba (Congo). Stanley pense que la Loukouga joue à l'égard du lac le double rôle d'affluent pendant la saison pluvieuse, et de défluent ou déversoir pendant la saison sèche. Elle est d'ailleurs obstruée de vase, de plantes aquatiques, surtout de papyrus, et il fut difficile aux voyageurs de bien apprécier dans quel sens elle coule. Après une étude approfondie, Stanley conclut ainsi :] —

» Dans le Tanganika, nous avons un lac d'eau douce qui — d'après le témoignage des indigènes, celui des résidents Arabes et l'observation de différents voyageurs — élève son niveau d'une manière constante ; et, dans la Loukouga, nous avons vu les premiers symptômes du débordement qui doit nécessairement se produire. Des bancs de vase de quelques pouces d'épaisseur et une frêle barrière de papyrus forment aujourd'hui le seul obstacle qui s'interpose entre les eaux du Tanganika et leur destinée, dont l'accomplissement se rapproche de jour en jour. Quand le lac aura monté

d'un yard, (moins d'un mètre) il n'y aura plus à l'embouchure de la Loukouga, ni seuil, ni banc de vase, ni radeau herbeux ; les eaux accumulées de plus de cent rivières, se précipitant dans l'ancienne brèche avec la violence du cataclysme, entraineront tous les débris organiques que renferme aujourd'hui la Loukouga et porteront leur tribut puissant au Livingstone. »

[Le 31 juillet, Stanley rentrait à Oudjidji, après une absence de cinquante et un jours pendant lesquels il avait effectué, sans accidents et sans la moindre maladie, une navigation de plus de huit cent dix milles. La côte du Tanganika a un développement total d'environ neuf cent trente milles, soit environ 1500 kilomètres. — Stanley trouve l'épidémie sévissant dans la ville d'Oudjidji ; il se hâte de la quitter pour passer à l'autre bord. De là, il se dirige par terre et par eau, transportant ou traînant son bateau le *Lady-Alice*. — Il est accompagné d'un seul blanc, le jeune anglais Frank Pokock, et escorté de 150 hommes, Zanzibarites et nègres de l'Ouanyamouési et de l'Ouangouana, qui lui servent de soldats et de porteurs. — On voyage par monts et par vaux dans la direction de l'ouest, cherchant à atteindre Nyangoué.] —

On découvre le Loualaba. — « Le 25 octobre, du sommet d'une crête peu élevée, nous eûmes tout à coup sous les yeux le point de jonction de la Louama avec le Loualaba. La première semblait avoir, à son embouchure, quatre cents yards de large, le second une largeur de quatorze cents (près de 1300 mètres).

» La vue de ce fleuve magnifique, d'un gris pâle, qui se déroulait avec lenteur, venant du sud 1/4 sud-est, fut saluée par des cris de joie, et nous fîmes halte pour le contempler. Sur l'autre rive, à l'extrémité d'une plaine couverte d'une herbe roussie, s'étendant vers le sud sud-ouest, s'élève le mont Kidjima ; au sud sud-est, à mille pieds environ au-dessus de la vallée, court la chaîne de Louhyé-ya ; à partir de la base de cette chaîne la plaine s'incline vers la rapide Louama...

» Un ravissement profond remplissait mon âme, tandis que je regardais ce fleuve majestueux. Le mystère que la nature cachait depuis tant de siècles, et qui préoccupait le monde scientifique, attendait qu'on le dévoilât.

» J'avais suivi pendant deux cent-vingt milles l'une des sources du Livingstone jusqu'à son embouchure. J'avais maintenant sous les yeux le fleuve lui-même ; ma tâche était de le descendre jusqu'à l'Océan... »

Rencontre de Tippo-Tib. — [Le 26 octobre, avant d'arriver à Nyangoué, Stanley fait la connaissance de Tippo-Tib, métis Arabe nègre, riche marchand d'esclaves et d'ivoire, natif de Zanzibar.] —

» ... Le célèbre Hamed-ben-Mohammed, autrement appelé Tippou-Tib, ou, comme le prononcent invariablement les indigènes, Tippo-Tib, était un homme de grande taille, jeune, à barbe noire, aux mouvements prompts et agiles, un type de force et d'énergie. La peau était négroïde, mais la figure intelligente et belle avec un clignement d'oeil nerveux et des dents admirables, d'une forme parfaite et d'une blancheur étincelante.

» Il était accompagné d'une suite nombreuse de jeunes Arabes, qui le regardent comme leur chef, et d'une vingtaine de Vouangouana et de Vouanyamouési, qu'il a menés à travers l'Afrique, sur des espaces de milliers de milles.

» De l'air et du ton d'un Arabe bien né, presque ceux d'un homme de cour, il me souhaita la bienvenue au village de Mouana Mammba, et se posa en face de moi sur la natte et le coussin qu'avaient apportés ses esclaves. Un murmure d'admiration, provoqué par l'élégance et la noblesse de ses manières, échappa aux assistants.

» Après l'avoir examiné pendant quelques minutes, j'en arrivai à cette conclusion que j'avais sous les yeux un homme remarquable, le plus remarquable de tous ceux que j'eusse encore rencontrés en Afrique. D'une tenue très soignée, il portait des vêtements d'un blanc sans tache, un fez tout neuf, un riche dioulé pour ceinture, et une dague ornée d'un merveilleux filigrane d'argent.

» L'individu que je viens de décrire était l'Arabe qui avait escorté Cameron depuis le Loualaba jusqu'à l'Outotéra, par 5° de latitude sud et 23° 34' de longitude est. Il n'y avait, conséquemment à Nyangoué, personne qui, mieux que lui, pût me faire connaître la direction suivie par mon prédécesseur.

» Les renseignements qu'il me donna, confirmés, en outre, par Saïd Méozroui et d'autres Arabes, prouvaient suffisamment que le grand problème était encore intact, juste à l'endroit où l'avait laissé Livingstone, lorsque, dans l'impossibilité de continuer sa route, l'illustre voyageur avait quitté Nyangoué pour n'y plus revenir.

» C'était pour l'expédition une nouvelle d'une extrême importance. Nous étions arrivés au point critique de notre voyage ; la destinée dépendait maintenant de la décision que j'allais prendre...»

— [Stanley raconte ensuite les débats de la convention qu'il fit avec Tippo-Tib, et comment celui-ci s'engagea, moyennant 5000 dollars, à l'accompagner avec ses Arabes, depuis Nyangoué, pour faire vers le N.-O. « soixante marches de quatre heures de route. » N'ayant pu obtenir à Nyangoué ni canots, ni même l'autorisation de descendre le Loualaba (Congo), l'explorateur se voit forcé de se diriger par terre à travers les forêts du Manyéma, afin d'atteindre le grand fleuve en un point quelconque en aval de Nyangoué.]—

A Nyangoué. — « Nyangoué, (écrit Stanley dans une lettre particulière), est une bourgade arabe et nègre située sur le Loualaba à 4° 16' de latitude sud. Si vous suivez le parallèle de latitude 4° à l'est de l'océan Indien, vous observerez que de là il y a 13 1/2 degrés de latitude, soit 810 milles géographiques. Si vous mesurez la distance de Nyangoué à l'Atlantique, vous trouverez, le long du même parallèle, 15 1/2 degrés de longitude, soit 930 milles géographiques. La moitié orientale de l'Afrique est généralement connue, mais la moitié occidentale était encore entièrement inexplorée. Pour un voyageur arrivant de l'est et aimant à explorer des contrées inconnues, quelle immensité s'étendait là devant moi ! La plus grande moitié de l'Afrique n'était qu'une page blanche, une région mystérieuse peuplée de nains, de cannibales et de gorilles, à travers laquelle cette immense rivière coulait vers l'Atlantique sans profit pour la civilisation. Partout l'obscurité et l'ignorance concernant son cours !

» Quelle était cette crainte vague qui empêchait les explorateurs de s'avancer de ce côté ? Moi aussi je ressentis cette impression, comme si quelque chose d'horrible et d'indescriptible m'attendait. Je pense que ma position m'avait rendu assez indifférent à la vie : sans cela, je ne sais pas si je me serais décidé à m'avancer au devant de ce que je croyais, comme l'avaient cru mes prédécesseurs, être une mort certaine.

» Je ne m'étais pas attendu à entendre des récits aussi terribles sur ces régions du Nord, ni à rencontrer des obstacles tels qu'il devait s'en présenter....

» Aucun de mes prédécesseurs, Livingstone et Cameron, n'avaient pu obtenir des canots à Nyangoué, et je ne réussis point davantage. Les Arabes de cet endroit, qui prétendaient s'intéresser beaucoup à ma sécurité, ne voulaient pas me permettre de partir. Mais mon destin semblait me pousser en avant. J'écoutais les histoires qu'ils me contèrent des caravanes sans nombre qui avaient essayé de

traverser ce pays et qui avaient été massacrées, mais j'avais calculé mes ressources et mesuré mes forces et ma persévérance. Je déclarai aux Arabes que j'avais l'intention d'essayer la chose. J'étais préparé à m'entendre dire que je serais assassiné, mangé ; que mes gens m'abandonneraient, que je rencontrerais des obstacles dont je ne pouvais pas me faire une idée et qu'eux (les Arabes) ne pouvaient pas même entendre parler d'un projet aussi périlleux. Étant préparé, ces avertissements ne me surprirent pas. Le moment était peut-être arrivé où j'allais être assassiné ; il était peut-être impossible de pénétrer dans ce vaste pays barbare qui s'étendait devant moi, mais ce n'était pas un motif pour m'empêcher de tenter cette exploration dangereuse. On aurait pu dire et avec raison : « Mais si vous n'avez pas suivi cette rivière pendant une semaine ou deux, comment saviez-vous qu'il est impossible d'aller plus loin ? »

— « Vous dites qu'il y a des cannibales qui me mangeront. Soit ; mais ils ne peuvent pas me manger avant de m'avoir tué ! — Non, naturellement. — Vous dites qu'ils m'attaqueront. Mais j'ai eu assez de luttes à soutenir dans cette expédition pour ne pas en craindre une nouvelle. J'ai avec moi quelques hommes qui savent ce que nous pouvons faire quand il s'agit de se battre, et nous avons la bonne intention de veiller à notre sûreté et de nous défendre avec vigueur contre tous ceux qui voudraient nous couper la gorge. Etant admis que nous aurons à combattre, qu'y a-t-il encore à craindre ? — Bien des choses, mais vous verrez. »

» Nous avons vu, en effet...» (Lettre datée de Loanda, 5 sept. 1877).

La forêt du Manyéma. — « Le 4 novembre 1876, je passai en revue les membres de l'expédition. Ils étaient au nombre de cent quarante-six, et nous possédions les armes suivantes : Vingt-neuf sniders, trente-deux fusils à percussion, deux winchesters, deux fusils doubles, deux révolvers et soixante-huit haches.

» Des soixante-cinq fusils, quarante seulement étaient entre les mains d'hommes sur lesquels on pouvait compter, le reste de la bande se composait de simples *pagazis*, qui auraient mieux aimé devenir esclaves que de combattre pour leur liberté et leur vie. Mais comme porteurs, ils étaient précieux ; des hommes faisant bien leur devoir et fidèles à leurs engagements, lorsque la frayeur ou des influences étrangères ne les poussaient pas à la désertion.

» La bande considérable amenée par Tippo-Tib, dissipa les dernières craintes de mes gens ; et quand je leur eus demandé s'ils étaient disposés à tenir les promesses qu'ils m'avaient faites à Zan-

zibar et au Mouta-Nzighé, ils me répondirent tous par l'affirmative.

» Alors, ce soir, mes amis, leur dis-je, empaquetez vos effets, et demain matin, au point du jour, soyez en ligne devant ma case, tous, prêts à partir.... »

» Le lendemain, 5 novembre, nous partîmes de Nyangoué, après avoir gravi une pente élevée couverte d'herbes, et nous eûmes devant nous la sombre muraille d'une forêt qui commençait au bord du fleuve, décrivait une courbe au sud-est, où elle rejoignait des montagnes et se perdait à l'horizon.

» C'est cette immense et impénétrable forêt qu'il faut traverser.

» Mille difficultés : la famine, la maladie, l'hostilité des indigènes peuvent nous empêcher d'accomplir notre dessein ; les obstacles peuvent être plus forts que nous ; mais notre espoir est grand et notre but élevé. Avançons donc, Dieu nous conduira ; notre sort est entre ses mains, qu'il en dispose, suivant sa volonté....

» L'étape du 6 novembre nous fit gagner cette forêt sinistre dans laquelle nous entrâmes, disant adieu au soleil....

» Accoutumés à une marche rapide, nous devions nous arrêter sans cesse, attendre avec patience qu'on pût faire quelques pas. Pendant ce temps là, les arbres nous versaient leur rosée, chaque feuille pleurait sur nous ; et de toutes les branches, de toutes les lianes, de toutes les tiges, l'eau nous arrivait en larges gouttes. Au-dessus de nos têtes, des lits de rameaux enlacés nous cachaient la lumière. Nous ne savions pas si le jour était clair ou sombre, ensoleillé ou brumeux. Nous marchions au milieu d'un faible crépuscule, celui des climats tempérés, une heure après le coucher du soleil.

» Bientôt la piste argileuse devint une boue tenace, d'où à chaque pas, l'eau qu'elle renfermait était lancée sur les jambes du voisin.

» A droite et à gauche, les arbustes du fourré, cette basse classe du monde végétal, s'élevaient à vingt pieds de hauteur. Le sol, terreau d'un brun sombre, formé par l'accumulation tant de fois séculaire des débris de la forêt, et sans cesse abreuvé, constitue une couche chaude d'une puissance prolifique étonnante. Retenue par l'argile sous-jacente, l'humidité nourricière est aspirée par les myriades de racines des buissons et des herbes. Toutes ces plantes, d'une diversité inouïe, qui croissent avec tant de vigueur dans cette ombre tranquille et moite, seraient desséchées par le moindre vent. Mais quelle bourrasque pourrait visiter ces cloîtres ombreux ? La tempête a beau mugir au dehors, un calme absolu n'en règne pas moins dans les profondeurs de cet océan de verdure.

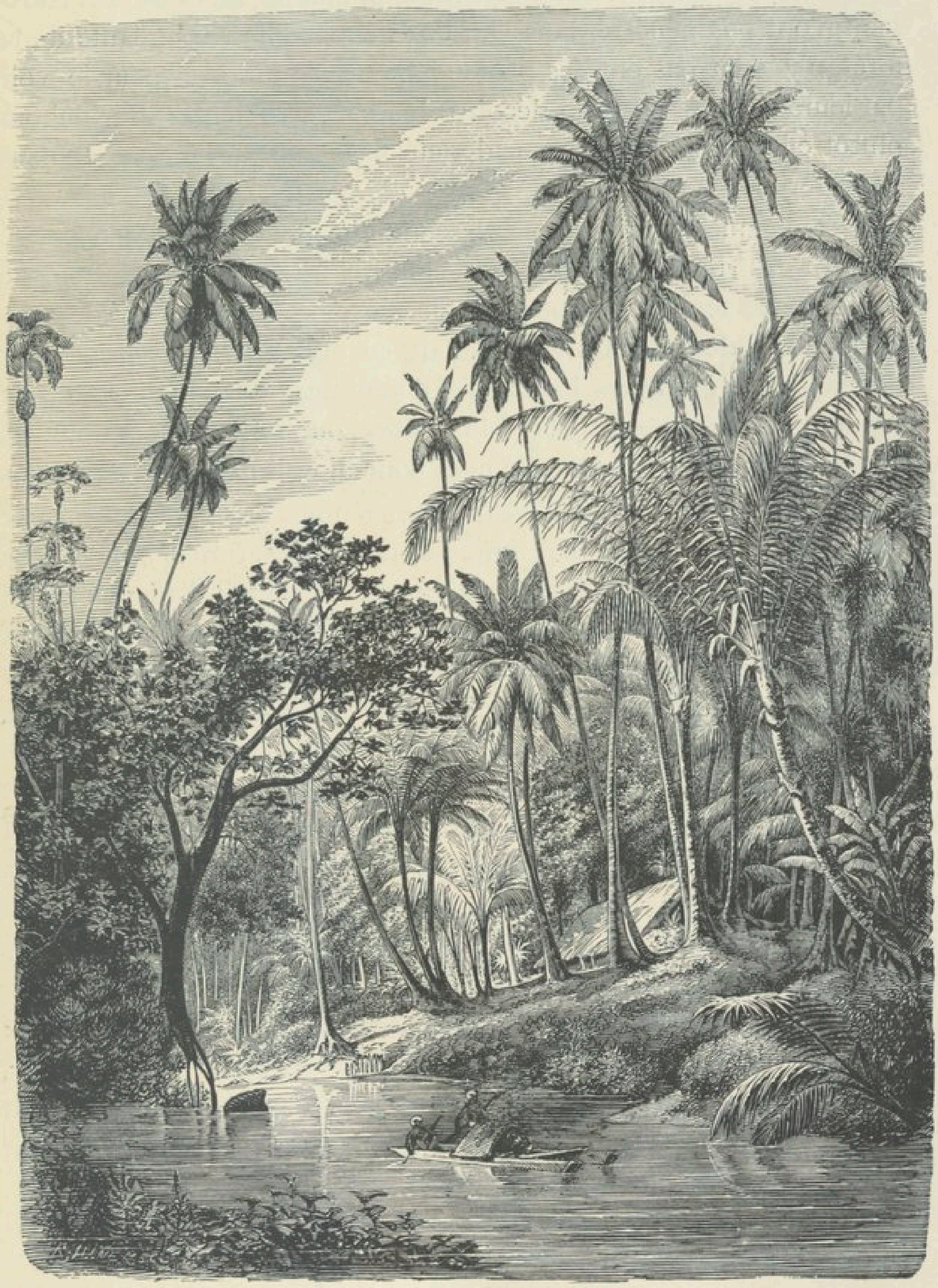

Forêt de Palmiers, paysage tropical.

» On n'a qu'à tirer sur un jeune arbre pour savoir que le terrain meuble n'a aucune force de rétention, et que les racines de l'arbrisseau n'ont pas pénétré dans l'argile ; même celles des géants de la forêt n'y sont pas entrées profondément, comme on peut le voir par leurs racines à moitié découvertes ; ils semblent rester debout plutôt en raison de la largeur de leur base que par l'empoignement de la terre.

» A chaque instant nous descendions dans des tranchées où passent des ruisseaux qui vont rejoindre la Kounda et sortent de profondeurs feuillues composées de dattiers, d'amomées, de carpodinées et de phryniées. Il fallait ensuite gravir l'escarpement de la berge à travers la fourrée d'amomes, de bananiers et de figuiers, emmêlés de tiges grimpantes ou rampantes ; nouveau genre de marche qui naturellement n'améliorait pas notre caractère.

» La rosée tomba jusqu'à dix heures, nous frappant sans cesse de ses larges gouttes. Nos vêtements en étaient saturés ; mon casque me semblait chargé de plomb. Comme il ne m'était d'aucune utilité dans cette ombre épaisse, je le remis à l'un de mes porteurs d'armes. J'avais assez du poids de mes habits, de mes guêtres et de mes bottes où l'eau clapotait bruyamment. A l'humidité extérieure, s'ajoutait la transpiration qui exsudait de tous les pores, car on étouffait : la chaude vapeur du sol montait visiblement et formait un nuage gris au-dessus de nos têtes. Le matin, cette buée avait été si épaisse que nous pouvions à peine distinguer le feuillage des arbres qui nous environnaient.

» A trois heures, nous atteignîmes Mpotira, à vingt et un milles de Nyanngoué.

» Les porteurs du *Lady Alice* n'arrivèrent que le soir. Fardeaux effroyables que ces lourds fragments de bateau à faire passer, comme autant de charrues, à travers l'épaisseur du feuillage. Nos hommes se plaignirent amèrement de la fatigue ; et en leur faveur, nous nous arrêtâmes à Mpotira.

» On jugera de la nature des épreuves que nous fit subir la traversée de la forêt, pendant les deux marches suivantes, par l'extrait que je donne ici de mon journal.

« 8 Novembre. -- Nord demi-ouest, district de Karinndi ou Kionnga (Ouregga). Marche de neuf milles.

» Une journée affreuse. Bouana Chokka, qui a déjà visité cette région, nous déclare avec orgueil que ce n'est qu'un petit commencement de ce que nous aurons à endurer pendant des semaines. Des

semaines à ramper, à gravir, à plonger ainsi, dans cette jungle humide, enfouis dans ce bois d'une telle hauteur !

» Du faîte d'un arbre, situé lui-même au sommet d'une colline, j'obtins une vue oblique de la forêt qui, à notre gauche, descend en vagues irrégulières jusqu'à la vallée du Loualaba. Au delà du fleuve, sur la rive occidentale, je regardai d'un œil avide ce qui me parut être une plaine herbue. Quel contraste avec les bois qui nous enveloppent! Une scène étrange, vertigineuse, que celle de toutes ces cimes, dont les flots se déroulent sans fin.

» A l'intérieur, l'obscurité est si profonde que je ne vois pas ce que j'écris, en prenant note de la route.

» Campés à trois heures et demie, épuisés par la lutte avec la fourrée inextricable et suffoqués par cette atmosphère. Oh ! pour une bouffée d'air de montagne !...

»... Le 10, nous fîmes halte, pour prendre un repos bien mérité. Nous étions alors dans l'Ouregga, autre pays de forêts.

La forêt de l'Ouregga. — « Entourés de leurs bois impénétrables, les Vouaregga ont vécu jusqu'ici dans une réclusion aussi complète que celles des chimpanzés. Cependant leurs villages n'annoncent pas plus de sauvagerie que les autres ; ils se composent de longues rangées de maisons rectangulaires, reliées entr'elles par blocs de cinquante à trois cents yards.

» De Kiousi, une étape de quatorze milles, toujours dans la même forêt, la même jungle, la même atmosphère étouffante, nous conduisit à Mirimo. Nous avions traversé quatre petites rivières, courant toutes à l'ouest, vers le Loualaba, et dont les deux principales se nomment le Rougounsi et la Roumouna. Mirimo est un village populeux et ses habitants sont d'un bon naturel.

» L'Ouregga, paraît-il, occupe une large bande de terrain, orientée nord-est et sud-ouest. Ses habitants ne savent rien des communes adjacentes ; beaucoup d'entre eux n'ont jamais vu le Loualaba, dont ils ne sont cependant pas à vingt milles. Depuis cinq ou six générations, ces gens sont emprisonnés dans leur forêt impénétrable ; et les difficultés de la marche, les dangers qu'ils courraient s'ils ne voyageaient pas en bande nombreuse, les maintiennent dans une ignorance absolue du monde extérieur et empêchent le monde de les connaître....

» Ici, mes Voua-ngouana commencèrent à murmurer hautement, et les porteurs du *Lady Alice*, bien qu'assistés par un relai de douze hommes et précédés d'une escouade de dix sapeurs, devinrent furieux. Je les plaignais de toute mon âme, mais je n'osais pas leur

témoigner trop de sollicitude, de peur qu'ils n'en profitassent pour me demander de revenir à Nyanngoué ou de brûler mon bateau...

» Le 15 novembre, malgré son peu de longueur, l'étape avait été fertile en incidents. Une marche de dix jours dans la bourbe, résultant de la rosée qui tombait des arbres, avait usé mes bottes, et j'avais fait pieds nus la moitié du chemin. Il fallut sortir de la caisse mes dernières chaussures. Franck achevait sa dernière paire, et nous étions à peine au centre du continent. Comment ferions-nous quand cette paire-là serait usée ? question que nous nous posions souvent l'un à l'autre.

» A ce moment, la figure des Arabes et des gens de l'escorte était curieuse à étudier. Le courage de tous s'en allait, à mesure que nous avancions dans ce bois effroyable.

» Dans cette marche du 15, nous rencontrâmes un python de dix pieds de longueur, une vipère verte, une foule de singes noirs à collerette blanche, de petits singes gris et de grands babouins hurleurs. Nous entendîmes la voix du *soko* ou chimpanzé, et nous vîmes le nid de l'un de ces grands singes, établi dans l'enfourchure d'un très haut bombax. Un lémur fut également observé ; les cris perçants et rudes de cet animal rendent la nuit horrible. Le sentier nous présenta des myriapodes noirs et bruns de six pouces de longueur, des scarabées innombrables, et des légions de la fourmi brune, dite *eau bouillante*, nous obligeaient de faire grande attention à l'endroit où nous posions les pieds.

» On se figurera les difficultés de la marche dans un pareil milieu, quand nous dirons que les vingt-quatre hommes portant les sections du bateau mirent un jour entier pour faire cette étape de six milles et furent tellement las que nous dûmes leur donner un jour de repos à Vouané-Kirommbou.

» Le terrible sous bois qui, à l'ombre des géants de la forêt, encombrait tout l'espace, était un miracle de végétation. Il se composait de fougères, d'herbes tranchantes, de roseaux, d'orchidées, mêlés à des lianes, à des *ficus elastica* de la grosseur d'un câble, à des acacias, des tamariniers, des vignes folles, des palmiers d'espèces diverses : raphias vinifères, dattiers, élaïs, borassus, rotangs, et cent autres ; inextricable fourré, dont toutes les plantes se disputaient chaque pouce du terrain, d'où elles s'élançaient avec une luxuriance que peut seule donner cette prodigieuse serre chaude.

» Certes, nous avions vu des forêts auparavant ; mais celle-ci devait faire époque dans notre existence, — souvenir d'une amertume à ne jamais oublier. Tout mettait le comble à nos misères,

l'obscurité des lieux, l'humidité pénétrante, l'insalubrité de l'atmosphère, la monotonie de la scène : toujours des branches enlacées, des amas de feuillage, toujours les hautes tiges des arbres, s'élevant d'une jungle éternelle.

» Vers 9 heures du matin, à Vouané-Kirommbou, Tippo-Tib et les Arabes vinrent me trouver dans ma case. Après un long préambule, où furent rappelées les horreurs de la marche, Tippo-Tib m'exprima le désir que notre contrat fût rompu. Il ne voulait pas aller plus loin.

Je sentis que le moment critique était arrivé. Le voyage allait-il se terminer ici ?...»

— [Heureusement à force d'instances et piqué par le sentiment de l'honneur de la parole donnée, Tippo-Tib consentit à continuer la route. Sa défection aurait entraîné celle des autres gens de l'escorte de Stanley.] —

Arrivée au Congo. L'inconnu. — « Le 19 novembre, une marche de cinq milles dans la forêt à l'ouest de Kammpounzou, nous fit gagner le Loualaba, par 3° 35' de latitude méridionale, juste à quarante et un milles géographiques de Nyanngoué. Une observation faite dans l'après-midi me donna pour longitude 25° 49' à l'est du méridien de Greenwich (23° 29' du méridien de Paris). Le nom de Loualaba s'arrête ici. Désormais je ne donnerai plus au fleuve que celui de *Livingstone* (1)...

» Au débarcadère de Kammpounzou, le Livingstone avait, d'une rive à l'autre, une largeur de douze cents yards (près de 1,100 mètres). Aucun village ne s'élevant à moins d'un mille de la rive droite, nous nous occupâmes de faire un camp. Ma tente fut dressée sur un terrain herbeux, à dix yards du fleuve ; Tippo-Tib et ses compagnons s'établirent dans les buissons, tandis que les cent cinquante hommes de ma caravane préparèrent l'emplacement de leurs cases, en déblayant le sol autour du débarcadère.

» Derrière le camp, Franck et les chefs de mes Voua-ngouana montaient le *Lady-Alice*. Pendant ce temps-là, je réfléchissais et m'adressais une foule de questions. Comment faire traverser la rivière à une troupe aussi nombreuse ? Quel moment devions-nous choisir pour ce passage ? De quelle manière devions-nous entrer

(1) Malgré le désir de Stanley, le nom de « Livingstone » qu'il donna au grand fleuve africain en souvenir du célèbre explorateur écossais, n'a pas prévalu sur le nom plus ancien de « Congo. »

en relations avec les tribus guerrières de la rive gauche ? Quel avenir nous était réservé ? En cas de résistance, quel parti devrai-je prendre ?

» Descendant vers l'inconnu enveloppé de nuages, vers le pays des fables et du mystère, peut-être ses eaux brunes longeaient-elles le pays des anthropoïdes, celui des pygmées, ou des hommes dont parlait Roumanika et qui se font « une couverture de leurs oreilles. » Peut-être, dans les centaines de lieues qu'il traversait, ce fleuve baignait-il des terres peuplées de tribus innombrables, absolument ignorées des autres continents. Peut-être le redoutable Macoco, cité par Biaz, Cada-Mosto et Drapper, avait-il un héritier de son ancien royaume, entouré d'une pompe barbare ! Assurément, pensai-je, quelque chose d'étrange existe dans la vaste étendue qui sépare Nyanngoué de la limite extrême de Tuckey, étendue marquée en blanc sur nos cartes !

Résolution courageuse. — « Je veux relier ces deux points, me dis-je. Nous avons laborieusement traversé la terrible forêt, lutté énergiquement dans l'ombre. Le courage de mes compagnons s'éteint. Je demande une route. Mais le fleuve puissant, voie lumineuse qui traverse l'inconnu, n'est-il pas la voie que je cherche ? Autour de nous, il y a la matière de milliers de flottes de canots. Pourquoi ne pas en construire ?...

» Je me levai d'un bond et fis battre le tambour. Tout le monde répondit à l'appel ; Franck et les chefs parurent les premiers. Les Arabes et leur escorte vinrent ensuite. Je finis par être entouré d'une masse compacte de visages attentifs.

» Me tournant vers la foule :

» Arabes, fils de l'Ounyamouési, enfants de Zanzibar, leur dis-je, écoutez mes paroles ! Nous avons traversé la Mitammba de l'Ouregga. Nous avons goûté l'amertume et nos esprits sont abattus. Vous demandez une route où le voyage soit facile ; je cherche un sentier qui conduise à la mer. J'ai trouvé l'un et l'autre. »

— Ah ! ah !... murmures de satisfaction et regards interrogateurs.

— Oui, El hamdoul Illah, (Dieu soit béni) je l'ai trouvé ! Regardez ce grand fleuve. Depuis le commencement du monde, il coule ainsi que vous le voyez aujourd'hui dans le silence et dans l'ombre. Où va-t-il ? A la grande eau où vont tous les fleuves ! A la mer salée que sillonnent les grands vaisseaux, et dont vos amis et les miens habitent les bords. Est-ce vrai ?

— Oui, oui !

— Et cependant, mes amis, ce fleuve si grand, si large, si profond, n'a jamais été descendu par personne, du point où vous êtes jusqu'à la côte où vivent les blancs. Pourquoi ? Parce que c'était à nous qu'il était réservé de le faire.

— Non, non, non !... et hochements découragés de têtes basses.

— Si ! repris-je en élevant la voix ; telle est notre destinée. Cette tâche est la nôtre. Le Dieu unique l'a écrit : ce fleuve sera connu cette année dans toute sa longueur ! Plus de forêts, plus de souffrances, plus de marches pénibles, plus de ténèbres ; aujourd'hui je lancerai mon bateau, et je ne quitterai la rivière que lorsque mon œuvre sera complète, je le jure.

» Et maintenant, Voua-ngouana, vous tous qui m'avez accompagné dans le Tourou, qui avez fait avec moi le tour des grands lacs ; vous qui m'avez suivi à travers l'Ounyoro et jusqu'à l'Oudjidji, comme des enfants suivent leur père, m'abandonnerez-vous ici ? Me laisserez-vous partir seul avec mon frère Franck ? Irez-vous dire à mes amis de Zanzibar que vous m'avez quitté sur cette terre sauvage, me laissant aller à une mort certaine ? Ou bien, vous tous, pour qui j'ai été si bon, que j'ai aimés comme un père aime ses enfants, me garotterez-vous pour m'emmener de force ? Arabes, dites-moi, où sont mes hommes, mes braves au coeur de lion ! Voua-ngouana, montrez-moi ceux qui osent me suivre.

» D'un bond, le patron du bateau, Oulédi, fut à mes pieds, et m'embrassant les genoux :

» Maître, s'écria-t-il, regardez-moi, je suis un de ceux-là, je vous suivrai jusqu'à la mort.

— Moi aussi, cria Katchetché, en même temps que tous les hommes de l'équipage.

— Je savais bien que j'avais des amis, répondis-je. Qu'ils se mettent tous d'un côté, afin que j'en puisse faire le compte. »

» Ils furent trente-huit : quatre-vingt-quinze demeurèrent immobiles. « J'en ai assez, repris-je. Avec vous, mes amis, je gagnerai la mer. » L'assemblée se dispersa et chacun reprit son travail.

» Tippo-Tib, le cheikh Abdallah et Mouini Ibrahim vinrent s'asseoir auprès de moi, voulant me persuader d'être moins téméraire et me faire renoncer à ce projet de descendre le fleuve. Ils voulaient se retirer.... »

[Mais après de longs pourparlers, Tippo et les Arabes restèrent et l'embarquement eut lieu.] —

Embarquement sur le fleuve. — « Comme je finissais de

déjeuner, le *Lady-Alice* était à flot et son apparition sur son élément naturel fut saluée par des acclamations bruyantes.

» L'équipage avec Oulédi pour patron, était à son poste ; Tippo-Tib, le cheikh Abdallah, notre guide. Bouana Abed, Mouini Djoumah, deux interprètes et moi, nous y entrâmes comme passagers. Nous remontâmes la rivière pendant une demi-heure, ce qui nous fit gagner une île située au milieu du courant. A l'aide de ma lunette, j'examinai l'autre rive qui, de notre camp, paraissait couverte d'une épaisse forêt. Je vis alors une trentaine de canots, amarrés à la berge, et distinguai plusieurs maisons parmi les arbres. Des créatures humaines se pressaient en foule au bord de l'eau et observaient tous nos mouvements.

» Nous rentrâmes dans la barque et après avoir gouverné droit à la rive gauche, nous descendîmes, en nous laissant aller au courant. J'avais donné mes instructions à nos interprètes.

» Dès que nous fûmes à portée de la voix, l'un d'eux, s'adressant aux Vouènya, leur dit de regarder l'homme blanc qui venait leur faire visite, que cet homme désirait être leur ami, qu'il avait beaucoup de cauris et ne permettrait pas qu'une banane, une feuille, une simple brindille, leur fut prise sans être payée.

» Les indigènes attachèrent sur moi des regards curieux, et se consultèrent ; puis ils répondirent qu'il n'y aurait entre nous aucune hostilité, si nous faisions l'*échange du sang ;* que dans ce but, le chef blanc, accompagné de dix hommes, devait se rendre, le lendemain matin, dans l'île, où il serait rejoint par le chef des Vouènya, qui aurait avec lui dix de ses sujets, et qu'après la cérémonie, tous les canots viendraient chercher mes gens pour leur faire passer la rivière.

» Nous allâmes ensuite nous placer en face du village. L'interprète dit aux indigènes, que, comme nous avions débarqué trente hommes dans leur pays, ils feraient mieux de nous aider à passer les autres, ce qui leur serait bien payé. En même temps, je leur jetai un petit sac de perles. Quelques minutes après, ils avaient consenti, et une demi-douzaine de canots, montés chacun par deux hommes, nous suivaient au bivouac. Avec ces six canots et le *Lady-Alice*, quatre-vingts de nos gens furent transportés sur la rive gauche. Encouragés par cet exemple, d'autres canots se présentèrent, et, le soir, tout le personnel de l'expédition entourait joyeusement les feux allumés dans les villages des Vouènyas. »

—[Ce fut le commencement de la navigation sur le grand fleuve.

Mais déjà le lendemain vers l'embouchure du Rouiki eut lieu une attaque violente des indigènes, qui inaugura la série des 32 combats que Stanley eut à soutenir dans ce voyage, surtout sur le haut fleuve, peuplé de tribus franchement cannibales. Ce ne fut que plus tard que Stanley put acheter 20 canots pour transporter tout son monde. Il eut longtemps à supporter mille dangers de la part des populations, ou du fait des maladies, du découragement de ses hommes, de l'abandon de Tippo-Tib, arrivé au terme de ses engagements... De son récit, d'un extrême intérêt, nous citerons les détails relatifs aux incidents de la traversée des Stanley-Falls, qui se trouvent dans les parages de l'Equateur, en aval du confluent de la rivière Léopold, là où eut lieu un grand combat.] —

Combat au confluent de la rivière Léopold. — « Le 4 janvier 1877 vers deux heures, nous avancions doucement, prêtant l'oreille pour entendre le bruit terrible des chutes qu'on nous avait annoncées, et longeant la rive droite dont nous n'étions éloignés que d'une trentaine de yards. (Le yard, mesure anglaise, vaut près d'un mètre.) Tout à coup, huit hommes, couverts de grands boucliers, sortirent d'un massif d'arbustes et poussant leur cri de guerre, nous jetèrent des lances de bois. Quelques-unes frappèrent le bateau et y firent des marques profondes ; d'autres volèrent par dessus et tombèrent dans le fleuve. Nous nous éloignâmes aussitôt de la rive et gagnâmes le milieu du courant ; cette manœuvre nous exposa aux regards de la vigilante tribu des Mouna-Ntaba qui, aussitôt, battit ses tambours de guerre, et prépara ses nombreux canots pour une attaque,

» Jusqu'à ce jour, nous n'avions pas vu d'embarcation dont la longueur excédât cinquante pieds ; mais celles qui maintenant se détachaient de la rive ou sortaient de ses courbes étaient monstrueuses. Les gens qui montaient ces énormes canots étaient en grande peinture de guerre : la moitié du corps peinte en blanc, l'autre en rouge, le tout barré de noir et formant un ensemble d'un aspect diabolique.

» Il y avait dans ces canots d'une extrême longueur quelque chose de crocodilien qui était loin d'être rassurant, et les guerriers qui, placés alternativement avec les rameurs, se tenaient debout, paraissaient animés des passions les plus sauvages. Les sons éclatants des trompes que se renvoyaient les deux rives, les battements sonores des tambours, les hurlements poussés en chœur, prêtaient une pompe féroce au combat dans lequel nous allions être engagés.

» Nous nous mîmes en ligne et, après avoir fait dresser nos boucliers, en guise de boulevards, par les non-combattants, nous attendîmes le premier choc avec calme, du moins en apparence.

» Un des grands canots, lequel, — nous le mesurâmes plus tard, — avait exactement quatre-vingt-cinq pieds trois pouces de longueur, eut l'imprudence de choisir pour victime notre propre bateau. Nous le laissâmes approcher à une distance de quinze yards ; puis, après une décharge générale, nous lançâmes le *Lady-Alice* sur l'énorme canot. Incapables de virer de bord assez promptement pour éviter l'attaque, ceux qui le montaient, rameurs et guerriers, sautèrent dans le fleuve et rejoignirent leurs amis à la nage, tandis que nous nous emparions du « Great-Eastern » du Livingstone. J'y plaçai trente de nos gens, et notre flottille, bien en ligne et conduite par le *Lady-Alice*, reprit sa route.

» Après ce premier échec, les Mouana-Ntaba se lancèrent à notre poursuite, alarmant les deux rives du son de leurs trompes et de leurs tambours, et bientôt nous vîmes une quarantaine de canots descendre la rivière d'une nage furieuse, avec des intentions certainement malfaisantes....

» A quatre heures de l'après-midi, nous nous trouvâmes en face d'une rivière d'environ deux cents yards de large, que je nommai rivière de *Léopold*, en l'honneur de Sa Majesté Léopold II, roi des Belges.

Les Stanley-Falls (*Chutes dites de Stanley*). — « Le 6 janvier (1877), dès le matin, je commençai l'exploration de la première des cataractes de Stanley. Je trouvai un bras d'environ deux cents yards de longueur, séparé de la masse du fleuve par un dyke latéral de roches vulcaniennes ; ce bras me conduisit sain et sauf à une couple de milles en aval. Puis, apparurent d'autres dykes : les uns n'étaient que de simples crêtes basses dont la roche était nue ; les autres, beaucoup plus larges, et couverts de grands arbres, étaient habités par les Bassoua. Au milieu de ces îlots, le courant de gauche se précipitait en cascades écumantes, par-dessus des terrasses de faible hauteur, avec une chute d'un à dix pieds. Les Bassoua, sans aucun doute, se sont récemment réfugiés sur ces îlots pour échapper à quelque puissante tribu de l'intérieur, demeurant à l'ouest du fleuve.

» De l'enfourchure d'un arbre, située à vingt pieds du sol, je vis immédiatement, avec ma lunette, que le passage du côté droit était impossible. Les vagues étaient énormes, la pente si rapide

que la surface du fleuve n'était qu'une nappe d'écume ; et, à la base de la rampe qui obstruait son cours, la rivière empilait ses vagues en un banc liquide, surmontant la crête, et retombait de l'autre côté en un chaos de bouillonnements et de tourbillons d'une violence et d'une confusion indescriptibles.

» Je me décidai alors à prendre terre sur la rive gauche et à longer le fleuve. Pour m'assurer de la meilleure route à suivre, je laissai le bateau à la garde de cinq hommes et, avec les huit autres, j'allai explorer le bois. Au bout de deux heures, nous avions traversé la jungle et tracé le chemin qui devait nous conduire au delà des chutes, à une distance de deux milles.

» Revenu au camp, j'envoyai Franck avec un détachement de cinquante hommes armés de haches, pour ouvrir le sentier, et une escouade de quinze fusils qui devaient se poster dans les bois parallèlement aux travailleurs. Puis, laissant le camp sous la garde de quinze hommes, également armés, je remontai le fleuve à la rame, sur une distance de trois milles, en suivant la rive gauche....

Trainage des canots. — « Le 7 Janvier, vers le milieu du jour, ayant approché de la cataracte du courant de gauche, autant que le permettait la prudence, nous fûmes prêts à traîner nos canots le long du fleuve. Une route de quinze pieds de large avait été ouverte dans les lacis de rotangs, de palmiers, de lianes, de sarments et de buissons, route assez droite, sauf où l'on avait rencontré les géants de la forêt. Le bois abattu, placé en travers de la voie, y formait une couche épaisse. Enfin un camp avait été dressé à mi-chemin de la cataracte, entre la route et le fleuve ; toute la cargaison y fut transportée et, à huit heures du soir, nos canots avaient été traînés sur un espace d'un mille.

» Le lendemain, nos gens, étant reposés, reprirent le traînage ; bref, à trois heures de l'après-midi, les canots avaient dépassé les chutes et les rapides de la première cataracte et flottaient sur l'eau calme d'un bras du fleuve, entre la rive gauche et l'île des Bassoua....

» Mais bientôt nous arriva le bruit d'une autre cataracte, et il fallut serrer de près la rive gauche. Nous trouvâmes alors d'autres canaux, dont les eaux paresseuses serpentaient entre des îlots couverts de jungles et, après avoir suivi leurs détours pendant deux milles, nous nous retrouvâmes en vue du fleuve, à un endroit où le rugissement de la cataracte annonçait une proximité effrayante.

» Comme la nuit approchait et que la situation était des plus cri-

tiques, nous nous arrêtâmes dans une île située au milieu du courant. Sur la rive gauche, retentissaient les trompes et les tambours de guerre auxquels ceux de l'île répondaient : toutefois, des deux maux il fallait choisir le moindre ; et, dans notre ignorance des alentours, mieux valait une rencontre avec les insulaires qu'avec les gens de la rive.

» Mais nous n'eûmes pas le temps de nous consulter, pas même de réfléchir ; le courant était rapide, le grondement de la cataracte, plus fort que celui de la première, tonnait à nos oreilles : une destruction complète nous attendait si nous nous laissions entraîner. Stimulés par la terreur des chutes, nous poussâmes droit à l'île, malgré l'attitude menaçante des habitants, et nous échouâmes nos canots à cinq cents pieds en amont de la cataracte.

» En un quart d'heure notre camp fut établi et entouré d'une légère enceinte de branchages. Pendant ce temps-là, les insulaires abandonnaient la place et, traversant le fleuve, allaient rejoindre leurs amis qui continuaient à hurler sur la rive gauche....

Attaques des Bakoumou. — « Le grand problème que nous avions à résoudre consistait à nous débarrasser des Bakoumou de la rive opposée, dont les cris perçants dominaient le bruit de la cataracte.... Je ne trouvai d'autre moyen de sortir de cette impasse que d'affronter les sauvages et de traîner les canots sur la rive gauche, à travers la forêt. Conséquemment, nous nous préparâmes à la lutte qui, nous le sentions, serait acharnée.

» Le 10 janvier, au point du jour, nous remontâmes le fleuve pendant environ un mille ; puis avec une fiévreuse précipitation nous nous élançâmes vers la rive, où le combat commença immédiatement. Nous nous laissâmes porter par le fleuve jusqu'à la courbe qui est au-dessus de la cataracte ; là nos canots furent amarrés en dehors de l'action du courant. Tandis que Franck, avec soixante sapeurs, défendus par huit mousquets, faisait une palissade, je conduisis trente-six hommes à la rencontre des Bassoua et des Bakoumou, que nous trouvâmes dans la jungle et qui furent rejetés dans leurs villages, dont le premier se trouvait à un mille environ du fleuve.

» Ici, les alliés nous attendirent, retranchés derrière une immense barricade formée de branches et de troncs d'arbres, ne laissant que quelques guerriers en avant de leur fort. Rampant à travers la jungle, nous réussîmes à forcer leur enceinte et à les mettre en fuite. La paix étant dès lors assurée jusqu'au lendemain, nous nous retirâmes.

» Arrivé au camp, je divisai l'expédition en deux bandes : l'une devait travailler la nuit, l'autre le jour. Moi-même, avec mon détachement de vingt pionniers, gens d'élite armés de haches et de fusils, j'ouvris une étroite passée d'une longueur de trois milles qui nous conduisit en face de l'île de Ntoundourou. Nous avions marqué les grands arbres qui devaient nous guider, et construit des camps séparés l'un de l'autre par un intervalle d'un demi-mille. Des frondes de palmier desséchées, des bottes de roseaux également secs, que nous avions trouvées dans le village, furent enduites de gomme-résine, attachées à de grands arbres et allumées pour éclairer la jungle pendant la nuit.

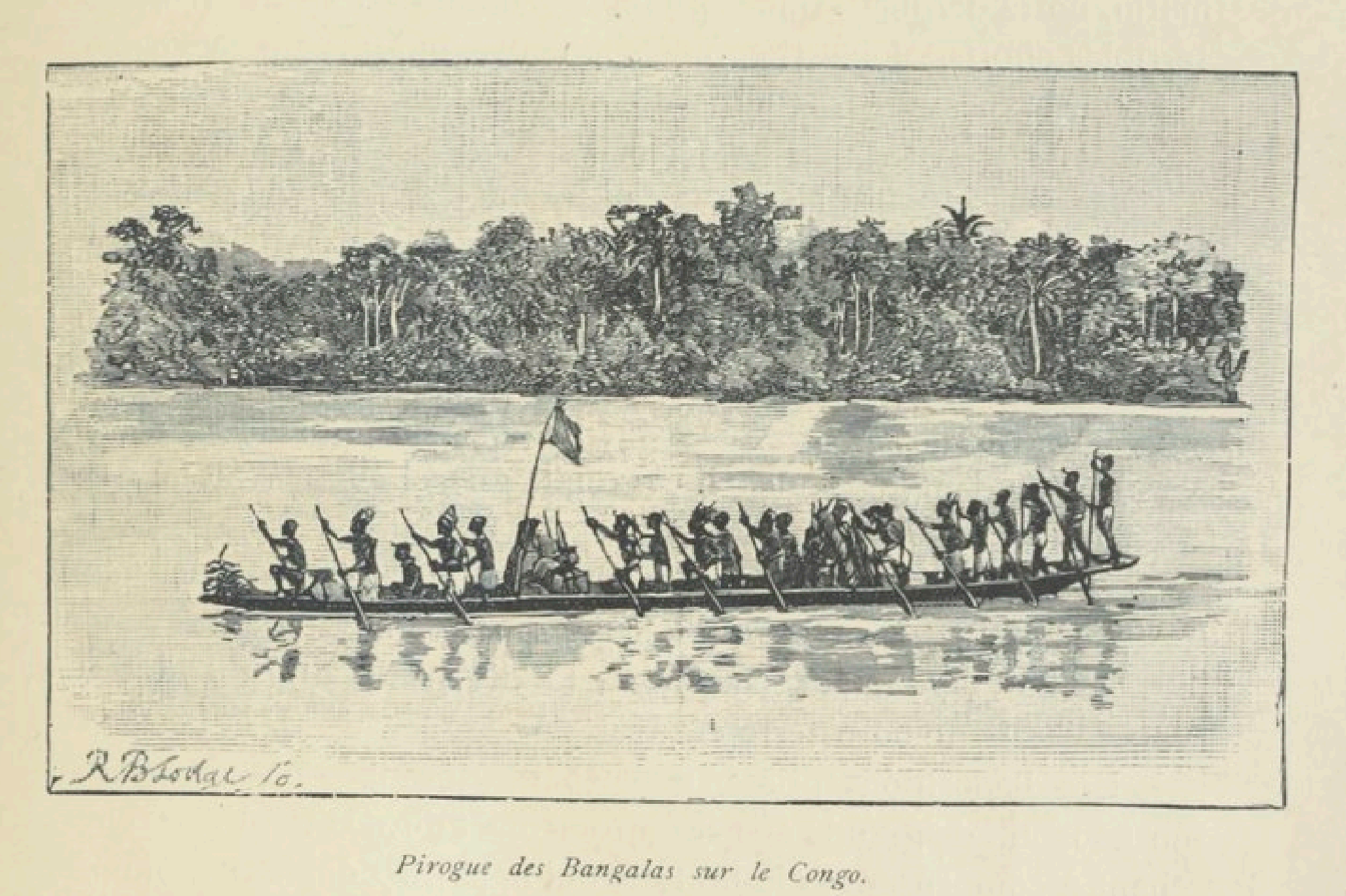

Pirogue des Bangalas sur le Congo.

» Dans la soirée, Franck commença son œuvre avec soixante hommes : dix vedettes, postées dans le fourré, étaient chargées de garder les travailleurs. Avant l'aube, le traînage commença, et à neuf heures les canots et les bagages avaient gagné notre premier camp.

» Pendant le passage de l'arrière-garde, les Bakoumou révélèrent leur présence par des hurlements subits. Les vedettes y répondirent à coups de carabines et maintinrent leur position jusqu'à l'arrivée des renforts que je leur envoyai. On poursuivit les sauvages pendant deux milles, jusqu'à des villages que nous n'avions pas encore

vus, et qu'ils furent contraints d'abandonner. Le soir, Franck qui dans la journée, n'avait pris que quelques instants de repos, se remit courageusement à l'œuvre. Au lever du soleil, il avait fait un nouveau chemin de trois quarts de mille.

» Le 12, à dix heures du matin, nous étions dans notre second camp. Malgré de nouvelles attaques des indigènes, la troisième partie de la route fut ouverte, et le dernier camp fut gagné le 13, à cinq heures de l'après-midi. Cette nuit-là, sauf Katchétché et quelques hommes, chargés de faire le guet, tout le monde se reposa.

» Le lendemain, chacun ayant repris des forces, nous fîmes, dès le matin, notre dernier traînage ; et après soixante-dix-huit heures de terribles efforts, nous atteignîmes le fleuve, qui fut salué avec joie ; puis nous lançâmes les canots.... »

[Quelques jours après, nouveau traînage des canots sur la rive dans le pays des Assamas, et nouvelle mise à flot....]

Attaques des cannibales Assamas. — « Les Assamas ne firent que peu d'opposition à notre embarquement ; mais aussitôt que nous commençâmes à bouger, ils nous attaquèrent avec une vigueur que j'aurais franchement applaudie, si elle n'avait pas été aussi dangereuse pour nous.

» Ayant recours à ce que je pouvais avoir de science stratégique, je dis à Manoua-Séra de rester en arrière avec la moitié des canots et de débarquer sur l'île en amont, tandis que, chargeant les sauvages, j'irais prendre terre en aval.

» Ces dispositions prises, nous chargeâmes les canots de guerre en poussant de grands cris et au roulement de nos tambours, cherchant à compenser par le bruit ce qui nous manquait en nombre ; puis ayant descendu le fleuve pendant un mille, nous nous dirigeâmes brusquement vers l'île d'Assama, que nous atteignîmes à un endroit où la rive était basse et le débarquement facile. Profitant de la confusion que cette manœuvre avait répandue chez l'ennemi, j'envoyai vingt hommes à Manoua-Séra qui, avec ce renfort, eut bientôt pris deux villages avec les non-combattants qu'ils renfermaient et un nombreux troupeau de chèvres et de moutons.

» Quand il vint nous rejoindre avec toutes ses prises, les sauvages, qui étaient toujours engagés avec nous, cessèrent immédiatement le combat, frappés qu'ils étaient de stupeur et se retirèrent sur l'autre rive pour tenir conseil. Pendant ce temps-là, Katemmbo

eut l'habileté de se faire comprendre par les femmes. Il réussit à apaiser leur frayeur, mais elles ne furent complètement rassurées, que lorsqu'ayant ouvert un sac de perles, j'eus distribué quelque peu de son contenu à chacune d'elles.

» De l'autre côté du canal, les Assamas, bien que conservant un air farouche, n'assistaient pas à la scène en spectateurs désintéressés, et ils demandèrent bientôt à leurs femmes et à leurs enfants ce que nous faisions. Tandis que ma bande s'occupait activement d'entourer l'embarcadère d'une palissade, les négociations pour la paix et les bons rapports commencèrent. Vers midi, un canot s'approcha avec circonspection, et comme il hésitait à venir se ranger près de notre bord, ainsi que nous le demandions, un de mes rameurs le saisit adroitement et l'amena, tandis que nous répétions d'une voix forte le mot « Sennenneh » la paix. Après avoir mis dans ce canot six femmes, trois enfants et quelques chèvres, nous le poussâmes dans la direction des cannibales, qui n'en pouvaient croire leurs yeux, et ne furent convaincus de cette restitution que lorsque les canots les eurent rejoints.

Echange du sang. — « Alors ils semblèrent s'adoucir; un chef et cinq hommes vinrent à nous et reçurent en présent des cauris et quelques morceaux d'étoffe. Ils acceptèrent avec empressement le traité que nous leur proposions, et le scellèrent en permettant que quelques gouttes de sang de plusieurs de mes hommes leur fussent inoculées par de petites incisions qu'on leur fit au bras (*échange du sang*). Tous les captifs, toutes les chèvres, toutes les volailles furent religieusement rendus, ce qui souleva les applaudissements unanimes des deux partis.

» Des crânes humains ornaient les rues des villages de l'île, et un grand nombre de fémurs, des côtes, des vertèbres empilés dans un coin, témoignaient de la hideuse carnivorie des habitants.

» Le 20, nous fîmes des prisonniers qui nous dirent qu'ils demeuraient à une heure de marche de l'endroit où nous étions, qu'ils mangeaient les hommes et les femmes de leurs villages quand ils étaient vieux, ainsi que tous les étrangers qu'ils prenaient dans les bois. A la vue de nos ânes, ils semblèrent frappés de terreur. L'un d'eux que l'on conduisit près de ces animaux, demanda grâce d'une voix si suppliante, que je renonçai à l'en faire approcher davantage.

» Nous fîmes rapidement une descente de deux milles sur le fleuve, dont la largeur était alors de deux milles yards (1800

mètres), et nous entendîmes de nouveau le rauque murmure des chutes. Nous approchâmes de la sixième cataracte par la rive droite, et nous établîmes notre camp, à moins de quatre cents yards d'une île populeuse habitée par les Vouana-Rouhoura, tribu des Vouaregga.

» Ici, nous relachâmes nos cannibales, après leur avoir rendu leurs armes. Ils profitèrent aussitôt de leur liberté en courant en amont sur la rive droite. Mais nous ne fûmes pas longtemps sans être inquiétés. Notre palissade était loin d'être finie que déjà le cri de guerre, le son des trompes et des tambours nous annonçaient l'arrivée des indigènes ; et bientôt nous fûmes chaudement engagés avec eux....

La septième et dernière cataracte. — « Entre ses deux rives, le Livingstone a ici une largeur d'environ treize cents yards, dont quarante sont occupés par le canal de droite, sept cent soixante par l'île des Vouènyia, et cinq cents par la branche principale. Il est facile d'imaginer l'effet de ce rétrécissement du fleuve entre les falaises rocheuses de l'île et l'escarpement de la rive opposée. A un mille en amont des chutes, il y a une largeur de treize cents yards ; à mesure qu'il se contracte, son courant s'accélère, court pendant quelques centaines de yards avec une vitesse irrésistible et tombe, d'une hauteur de dix pieds, dans un gouffre, où ses eaux bouillonnantes forment des vagues brunes de six pieds de hauteur, qui bondissent et se ruent les unes contre les autres avec une incroyable furie.

» Avant de m'être rendu compte du volume des eaux que j'avais sous les yeux, je pouvais à peine croire que c'était un grand fleuve qui passait devant moi par cet étroit canal. J'ai vu beaucoup de cataractes dans mes voyages à travers les différentes parties du monde ; mais ici, je voyais un fleuve prodigieux s'élancer tout entier par une brèche de cinq cents yards seulement. A la dernière des chutes de Stanley, le fleuve ne tombe pas, il se précipite. Comparées à ce saut furieux, les chutes Ripon, à l'issue du lac Victoria, sont languissantes, bien que pittoresques ; la scène est même suffisamment émouvante ; mais le Livingstone, avec son volume d'eau dix fois plus considérable que celui du Nil Victoria, et n'ayant pas un lit plus large, avec sa profondeur et son tumultueux élan, donne l'idée d'une puissance irrésistible. Comme les deux dernières cataractes n'occupent réellement que sept milles, les quinze milles intermédiaires étant d'un cours paisible, nous ne pou-

vons nous tromper de beaucoup en indiquant la pente du fleuve, aux deux chutes, comme étant de dix-sept pieds par mille.

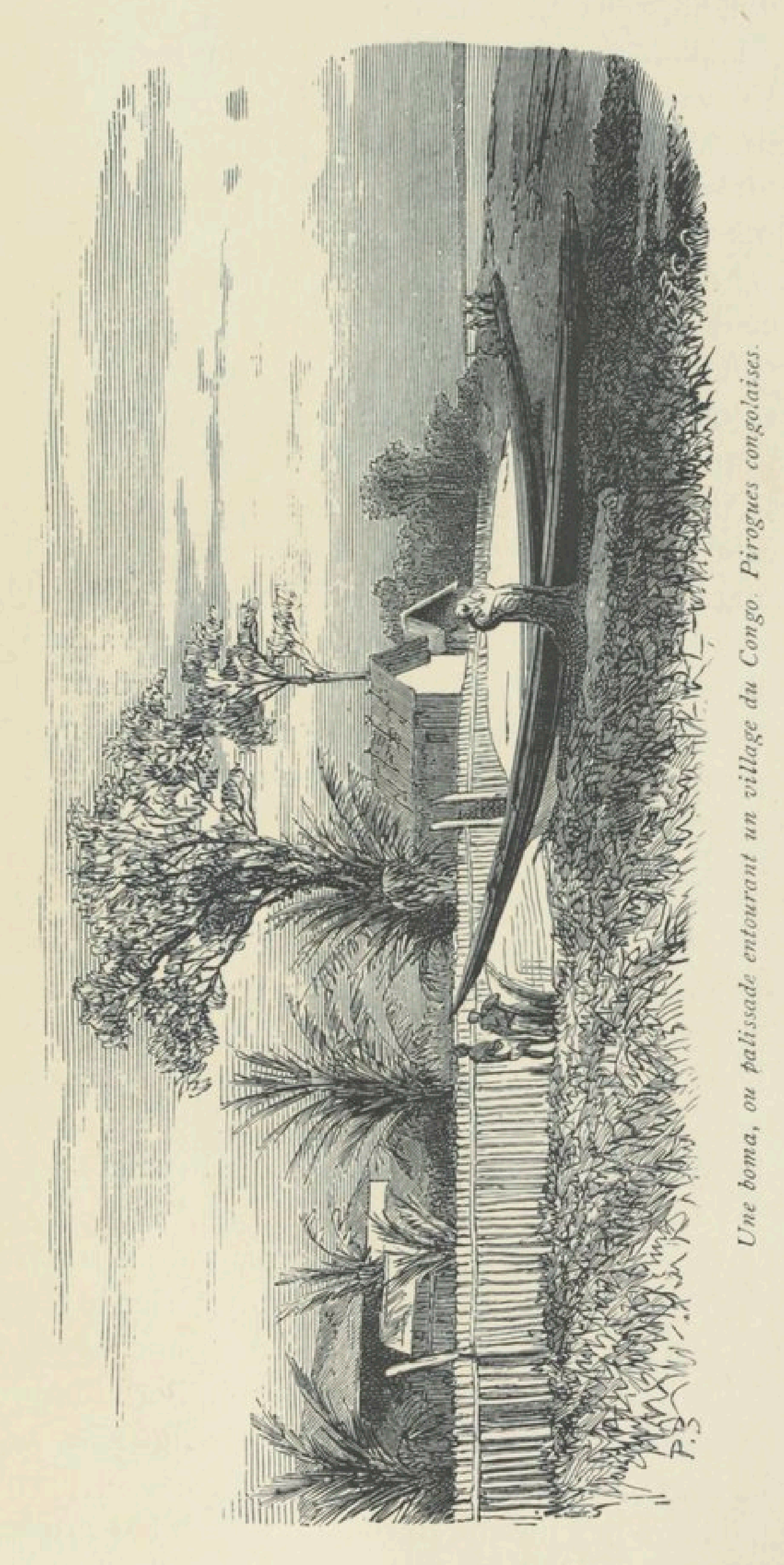

Une boma, ou palissade entourant un village du Congo. Pirogues congolaises.

» Après avoir construit un camp au-dessus du canal paisible de la rive droite, nous nous servîmes des nombreux tas de perches qui devaient servir aux pêcheries des Vouènya, pour faire une route sur

les rochers, dans toute l'étendue qui séparait le niveau du fleuve du niveau inférieur du détroit, et le soir, toutes les embarcations étaient à flot, hors de tout danger.

» Le lendemain, tandis que nous descendions le canal, nous fûmes attaqués à l'avant et à l'arrière, et toute l'après-midi fut consacrée à la défense d'un camp, dressé à la hâte. Les non-combattants étaient abrités par une banquette élevée et par les canots. Vers le coucher du soleil, les sauvages se retirèrent.

» Le 28, dès le matin, nous nous remîmes énergiquement à l'œuvre et à dix heures, nous avions passé la dernière des chutes de Stanley. Heureuse clôture d'un labeur effroyable qui nous occupait nuit et jour depuis le 6 janvier ; trois semaines d'efforts excessifs et continus pendant lesquelles nous avions eu à lutter sans cesse contre les cannibales, qui ont fait leurs forteresses des îles placées entre les cataractes.

» Et maintenant, jetant un regard troublé sur l'avenir, nous cherchons à deviner les difficultés qui nous restent à vaincre. L'espoir n'est que le rêve de l'homme éveillé : mais regardant en arrière, l'effroyable cortège des maux passés se représente à nos yeux ; et si nous pensions devoir en affronter de semblables, nous refuserions de faire un pas de plus sur la route. »

Sur le fleuve calme. Rêveries de Franck. — « Nous descendîmes le courant en toute hâte pour échapper au bruit des cataractes, qui, depuis tant de jours et tant de nuits, nous assourdissaient de leur rugissement.

» Le Livingstone s'infléchissait maintenant à l'ouest-nord-ouest et coulait entre des rangées de collines où des bois impénétrables à la clarté du jour étendaient leur ombre, aussi épaisse que celle du soir.

» Nous nous retrouvons sur un fleuve magnifique, dont les eaux calmes nous invitent à suivre leur cours mystérieux. Les terribles incidents des dernières semaines ne m'ont aucunement abattu. Sorti vivant de la lutte, pouvant encore admirer la nature, je me trouve suffisamment récompensé, et une étrange élasticité se fait sentir dans tout mon être.

» Mes bateliers m'amusent en chantant leurs barcarolles les plus entraînantes, dont tous les membres de l'Expédition répètent le refrain avec enthousiasme. Hommes, femmes et enfants sont entretenus dans cette insouciante ardeur, ce joyeux entrain, qui m'ont aidé à franchir la région cannibale des chutes de Stanley ; sans

cela, ils perdraient l'audace et la vigueur d'où dépend notre succès. Avec leur caractère, si le temps de réfléchir leur était laissé, ils s'abandonneraient à l'inquiétude et à la tristesse, se rappelleraient ceux que nous avons perdus et penseraient qu'un sort semblable leur est réservé.

» Franck, lui-même, me semblait être ébranlé par la brusque cessation de la lutte, profondément ému par la contemplation de ce grand fleuve, maintenant paisible et dont la tranquillité nous était devenue étrangère. Quand mes rameurs se furent enroués à force de chanter, il fit entendre des strophes plaintives dont voici les paroles :

» O patrie, belle patrie, refuge de tous les malheureux, où n'entrent jamais ni le chagrin, ni le péché, séjour de la paix et du repos !

» O patrie ! Combien il me tarde de rejoindre ceux qui t'ont revue avant moi ! Plus de douleurs, plus de fatigue sur ton doux rivage !

» O patrie, radieuse patrie ! Mes yeux s'emplissent de larmes quand je me rappelle les joyeux compagnons que je n'ai pas vus depuis des années !

» Quand brillera le jour heureux entre tous, où je pourrai mettre le pied sur ta rive? Nuit et jour, j'aspire à toi, je prie pour toi, chère et bienheureuse patrie ! »

» En achevant, sa voix tremblait et, de peur d'être gagné moi-même par l'émotion, ce qui n'était nullement désirable, je m'écriai gaîment :

— Franck, mon cher ami, vous allez faire pleurer tout le monde avec des chants semblables ; c'est trop larmoyant pour notre situation présente. Nos gens sont si faibles, si impressionables, que la tristesse ne peut que les empêcher d'accomplir la tâche qui est devant nous. Choisissez quelque chant héroïque, dont l'air nous mette du feu dans les veines et fasse marcher nos canots comme s'ils étaient entraînés par la vapeur.

— Très bien, monsieur, me répondit-il avec un regard enthousiaste, et il chanta ce qui suit :

» Notre bannière flotte et brille, nous montrant le ciel. Voyageurs égarés, en avant ! la patrie est en haut.

» En parcourant le désert, prions gaiement, et joyeux, les cœurs unis, prenons le chemin du ciel. »

— Ah ! Franck, ce n'est pas le chemin du ciel que vous voulez

dire. Vous préférez, je pense, celui de votre pays ; et c'est sur celui-là que je vous prie de me permettre de vous conduire.

— Voici un autre chant, monsieur, comment le trouvez-vous ? dit-il.

» Mon Dieu, mon Père, tandis que, par les rudes sentiers de la vie, j'erre au loin, enseigne-moi à dire du fond du cœur : Que ta volonté soit faite !

» Bien que ma voie soit sombre et ma destinée amère, fais-moi la grâce de vivre tranquille, sans murmurer, ou de soupirer seulement la prière que nous a enseignée ton fils : Que ta volonté soit faite !

» Si, dans mon isolement, j'ai à déplorer la perte d'amis bien chers, d'un ton soumis, je m'écrierai : Que ta volonté soit faite !

— Franck, vous pensez trop à ceux que nous avons perdus. Franck, mon pauvre ami, c'est inutile ; nous avons pris le mors aux dents et nous devons courir, courir droit à la mer. Il sera temps plus tard de penser à nos morts et de les pleurer ; maintenant, nous sommes au cœur de l'Afrique, avec des sauvages devant nous, derrière nous, de tous côtés. En avant donc ; en avant jusqu'à la mort, si nous devons mourir. Actuellement, je ne veux pas entendre de regrets. Chantez votre meilleure chanson.

» Il me répondit par le couplet suivant :

» En avant, soldats chrétiens ! Marchez comme à la bataille, en suivant la croix de Jésus. »

» C'en était trop pour moi. Voyant qu'il se trouvait décidément dans une veine religieuse, je m'abstins de le tourmenter davantage. Les bateliers reprirent leur chant barbare et entraînant, que répétèrent les échos des deux rives....

[Le voyage se continua pendant plusieurs jours d'abord paisiblement, puis au milieu de fréquentes attaques des cannibales, contre lesquels il fallait se servir des carabines.... Nous nous bornerons au détail du grand combat de l'Arouhouimi :]

La grande bataille de l'Arouhouimi. — « Le premier février, le soleil se leva dans un ciel pur, versant des flots de lumière dans les ombres de l'île, et perçant de ses rayons les profondeurs du bois, retraites enviables mais qui n'étaient pas faites pour nous.

» A deux heures, précédés par les cris de l'essaim des petits canots, cris féroces qui, pour un motif ou pour un autre, semblaient

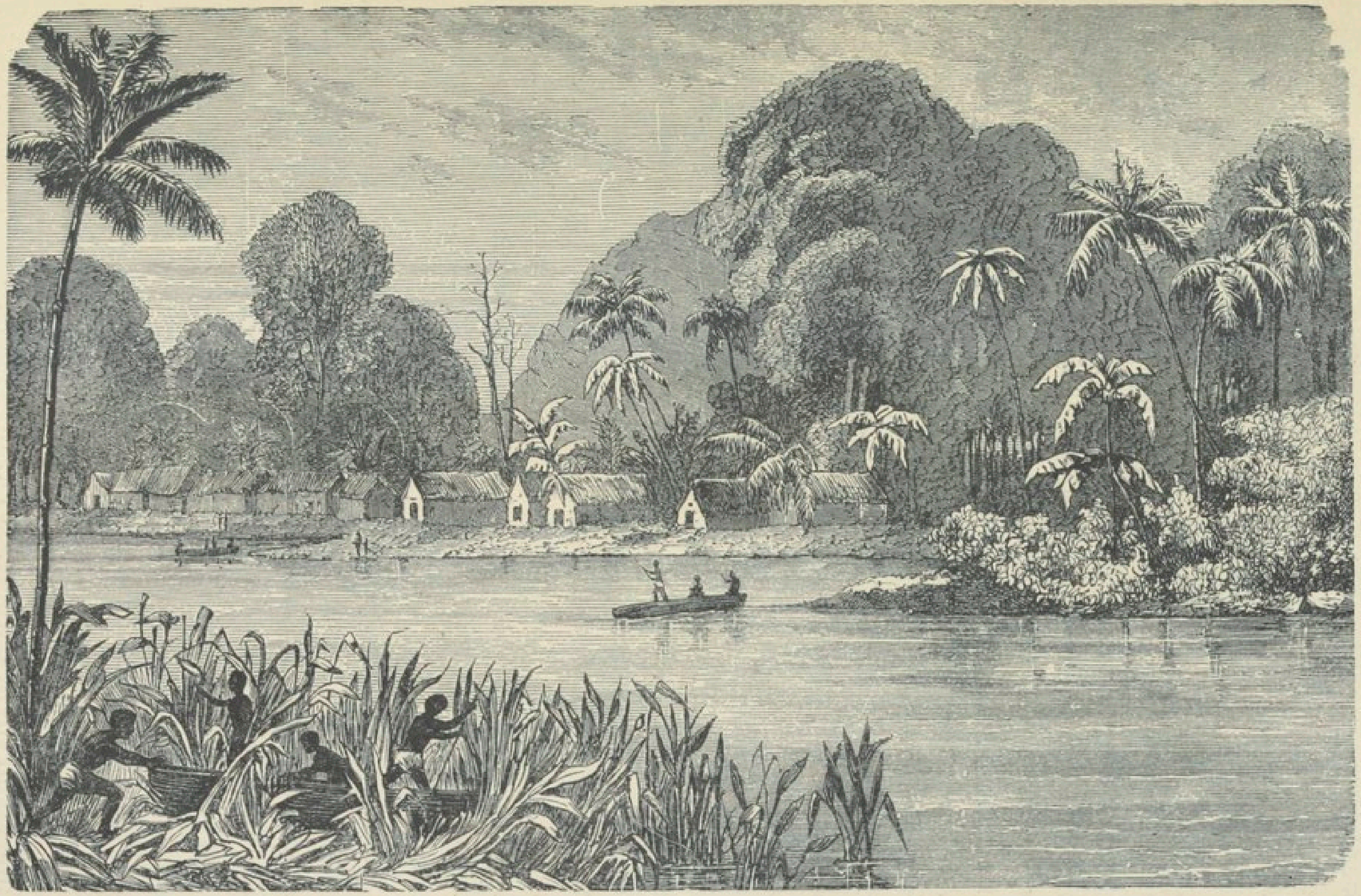

Village nègre des rive du Congo central.

plus triomphants que d'habitude, nous émergeons de l'ombre des rives boisées et nous nous trouvons en présence d'un vaste affluent, dont l'embouchure a une largeur de près de deux milles. C'est l'Arouhouimi.

» Dès que nous sommes entrés dans cette rivière, nous voyons un grand nombre de canots autour des îles qui émaillent le milieu du courant. Sitôt qu'ils nous aperçoivent, les équipages se lèvent, poussant de grands cris, et sonnent de leurs trompes avec plus de force que jamais. Nous nous dirigeons en toute hâte vers la rive droite, où nous rencontrons le bras droit de l'affluent. Là, regardant en amont, nous sommes frappés d'un spectacle qui fait tressaillir toutes nos fibres, et éveille en nous, non seulement l'intérêt le plus vif, mais aussi les plus grandes appréhensions : une flottille de canots, dépassant par le nombre et l'énormité tout ce que nous avons vu jusqu'ici, arrive sur nous.

» Au lieu de gagner la rive, nous nous arrêtons en aval de la rivière, et les canots se mettent en ligne devant le *Lady-Alice*. Après un moment de réflexion, ayant remarqué le nombre des indigènes, l'audace avec laquelle ils s'avancent et la propension très apparente de mes gens à abandonner la ligne serrée, j'ordonne de jeter l'ancre. Quatre de mes canots feignent de ne pas m'entendre ; ils sont poursuivis et menacés de mon raïfle. Je les oblige de la sorte à rentrer dans la ligne qui se trouve ainsi formée de vingt-deux barques liées deux à deux, chaque couple ancrée à cinq brasses de l'autre.

» Le *Lady-Alice* va prendre position à cinquante yards en avant de la flottille. Puis, comme toujours, sont dressés par les non-combattants, à l'avant, à l'arrière et sur les bordages, les boucliers derrière lesquels doivent viser les fusils et les carabines.

» Il me reste assez de temps pour examiner la force navale qui arrive sur nous, et compter les canots de guerre venus du Livingstone et de son grand affluent. Il y en a cinquante-quatre. La marche est ouverte par un canot monstrueux, portant, sur chaque bord, quarante rameurs, qui pagayent debout et à l'unisson, au rythme d'un chant barbare. A l'avant sur une sorte de plate-forme, se tiennent dix jeunes guerriers, coiffés des plumes caudales du perroquet gris à queue rouge. A l'arrière, huit hommes gouvernent l'embarcation avec de longues pagaies, décorées de boules d'ivoire.

» Entre les deux groupes, dix personnages qui nous paraissent

être des chefs, exécutent une danse guerrière. Toutes les pagaies sont surmontées de boules d'ivoire ; tous les bras portent de brillants anneaux, également en ivoire ; toutes les têtes sont couronnées de plumes. De l'avant du canot, tombe une frange épaisse, faite avec les longues fibres blanches de l'hyphéné.

» Le bruit éclatant des énormes tambours, celui de cent trompes d'ivoire, le chant strident de deux mille voix humaines ne sont pas faits pour calmer nos nerfs ou pour augmenter notre confiance dans le résultat de la lutte qui se prépare. Mais la vie est en jeu ; tout ou rien. Nous n'avons le temps ni de prier, ni de jeter un regard à cette nature sauvage, pas même de lui adresser un triste adieu. Nous avons trop de choses à faire vite et bien.

» Le grand canot s'élance ; les autres le suivent, faisant jaillir l'écume et soulevant l'eau sous leurs proues aiguës. Je me tourne vers mes hommes : « Soyez fermes comme des rocs, leur dis-je ; attendez la première lance ; et après cela visez juste. Ne tirez pas tous ensemble. Gardez votre coup jusqu'à ce que vous soyez sûrs de l'homme que vous tenez au bout du canon. Ne songez pas à la fuite ; vous n'avez de salut que dans vos fusils. »

» Franck, avec l'*Océan*, est sur le flanc droit ; il a un équipage d'élite et un solide rempart de boucliers de bois noir. Mouana-Séra, à gauche, commande la *Ville de Londres*, qu'il a échangée contre le *Glasgow ;* les hommes qui l'accompagnent sont assez solides.

» Le canot monstre fond sur le *Lady-Alice*, comme s'il voulait le couler. Arrivé à cinquante yards, il se détourne : quand il est par notre travers, les dix guerriers de l'avant nous envoient une bordée de lances, tandis que, de chaque côté, se couchent les pagayeurs. Mais tous les bruits sont éteints par la fusillade. Que se passe-t-il ? Nous sommes trop absorbés par notre tir pour le savoir... Au bout de cinq minutes, nous voyons l'ennemi se former à cent brasses en amont.

» Notre sang bouillonne. Pour la première fois, je me sens haïr les goules hideuses qui nous attaquent. Nous levons nos ancres et nous les poursuivons près de la rive droite jusqu'à un détour de la berge ; une pointe est doublée et nous voyons leurs villages. Ils abordent ; nous gagnons la rive, nous nous battons dans les rues et ce n'est qu'après les avoir chassés dans les bois que je fais sonner la retraite, ayant rendu à ces sauvages la politesse d'une visite....

Un temple d'idoles. Le cannibalisme. — « Au moment où nous allions nous embarquer, un de mes hommes vint me dire que, dans le village principal, il y avait un *meskiti* d'ivoire (meskiti: église ou temple) et que dans toutes les maisons l'ivoire était aussi abondant que le bois de chauffage.

» L'instant d'après j'étais devant le meskiti : un simple toit circulaire supporté par trente-trois dents d'éléphant et servant d'abri à une idole en bois de quatre pieds de hauteur, peinte en rouge vif, avec des yeux noirs, une barbe et des cheveux. L'image était grossière, mais représentant la figure humaine sans qu'on put s'y méprendre. Mes Voua-ngouana désiraient avoir les défenses ; ils eurent la permission de les emporter. Nous recueillîmes, en outre, une centaine de morceaux d'ivoire, sous forme de coins, de trompes de guerre, de boules, de bracelets, de pilons à broyer le manioc et les herbes, de maillets à battre l'écorce pour en faire de l'étoffe. Les provisions de pagaies, remarquablement sculptées et garnies, pour la plupart, de pointes de fer, les énormes lances de six pieds de longueur, armes de luxe plutôt que d'usage, les superbes dagues, semblables à des cimeterres persans, avec leurs brillants fourreaux, montés en fer, et leurs larges ceintures de buffle rouge ou d'antilope, les lances barbelées de toutes les dimensions, depuis la légère zagaie jusqu'à la lance à deux mains, avec lame en forme de sabre, les pinces, les marteaux, les poinçons, les épingles à cheveux, les hameçons, les bracelets de fer ou de cuivre, les portes de fer, les clochettes de même métal, les haches et hachettes, erminettes, les houes, les plantoirs, etc., prouvaient que les gens des bords de cette rivière sont industrieux et plus avancés dans les arts que tous ceux que nous avions rencontrés depuis que nous descendions le Livingstone....

» D'autre part, on y rencontre des preuves nombreuses de cannibalisme : crânes humains grimaçant au bout d'une quantité de perches, à côté de crânes de soko ou de chimpanzé, os de même provenance, accumulés parmi les débris de cuisine, aux alentours du village, et jusqu'au bord de la rivière.

» A l'appui de mon opinion sur l'évidence de cette hideuse pratique, je citerai le fait d'un avant-bras trouvé près d'un foyer éteint, en même temps que plusieurs côtes à demi-carbonisées, et qui avaient pu être jetées dans le feu après avoir été rongées. Ce n'est, il est vrai, qu'un fait accidentel ; néanmoins je l'admets comme preuve irrécusable. Nous avons d'ailleurs été maintes fois salués de cet avertissement que nous devions être mangés le jour même ; il

n'y avait pas d'erreur possible, car les mots *viande* et *aujourd'hui* ne présentent, chez beaucoup de ces tribus, qu'une légère différence....

» Comme il y avait du danger à rester plus longtemps dans le voisinage de tribus aussi puissantes, aussi bien équipées et aussi guerrières que celles de l'Arouhouimi, nous levâmes nos ancres et nous reprîmes la descente du courant.

» Le dernier des vingt-huit combats que nous avions soutenus contre les fous furieux de cette terre sauvage, nous avait inspiré la crainte de tout ce qui ressemblait à l'homme. Nous éprouvions ce que doit ressentir le cerf qui, après avoir plusieurs fois distancé les chiens, à bout de forces et de stratagèmes, inondé de sueur, entend de nouveau les abois de la meute acharnée à sa poursuite. Nous aussi, nous avions été chassés par des bandes de limiers dont il fallait traverser les rangs ; nous avions combattu jour et nuit, employé tous les moyens de défense ; et, de chacune des courbes de ce terrible fleuve, partaient des hurlements, des menaces de mort, et s'élançaient des canots, aux sons terrifiants des tambours et des trompes de guerre.

» Nous étions épuisés ! Et nous n'avions atteint que le milieu du continent ! Il n'y en avait pas trente, parmi nous, qui n'eussent reçu au moins une blessure. Continuer cette effroyable vie n'était pas possible. Un jour ou l'autre nous nous coucherions, tendant la gorge aux cannibales, comme les agneaux aux bouchers...»

Le labyrinthe des îles du Congo. Végétation tropicale. — » Ce qui suit est textuellement extrait de mon journal.

» 3 février. — Cours général du fleuve, depuis le matin jusqu'à midi, nord-ouest. A midi, je prends la latitude et je trouve 1° 29' 1", au nord de l'Equateur.

» Nous nous efforçons d'échapper à tout conflit avec les sauvages, ce qui exige beaucoup de jugement et une surveillance continuelle des détroits.

» Livingstone disait qu'entreprendre la descente du Loualaba était un acte téméraire. Il avait raison ; et j'écris ces lignes avec le pressentiment qu'elles ne seront jamais lues par personne. Toutefois, suivant ma destinée, de même que je persiste à descendre, je persiste à écrire, abandonnant mon sort à une favorable Providence.

» Jour et nuit, nous entendons le bruit assourdissant du tambour annoncer notre présence aux populations. Les deux rives sont

aussi dangereuses l'une que l'autre. Quitter la rive droite pour la rive gauche, c'est sauter de la poêle dans le feu. En passant dans ces canaux, nous pouvons dire que nous courons la bouline.

» 6 février. — La largeur du Livingstone est actuellement de quatre à sept milles, d'une rive à l'autre. Aussi loin que s'étend la portée de ma lunette, les berges sont très basses, de six à dix pieds de hauteur, et couronnées de bois. Les îles sont également très boisées.

» Dans ce voyage extraordinaire, nous aurons éprouvé toutes les terreurs et tous les plaisirs de la navigation fluviale.

» Nous glissons maintenant dans d'étroits canaux, entre des îles à épices, aux rives sinueuses, dont les doux parfums et la verdure, éternellement printanière, nous font oublier par moments tous nos périls. Le teck, le peuplier, l'hyphéné, le borassus, le dattier sauvage, l'élaïs, le rotang aux frondes pendantes et légères, aux longues tiges serpentines, le manglier touffu aux racines nombreuses, le gommier gigantesque, le bassia, le figuier de Kotschy, le tamar indien branchu, surmontent un fourré dont les plantes sont d'une variété prodigieuse. Le long des rives, dans tous les coins possibles, sont d'épais massifs d'arundo phragmites, dont la brise agite et fait bruire les longues feuilles rubanées, d'un vert brillant ; çà et là le papyrus antiquorum, l'edemone mirabilis et l'eschinomène. Dans les eaux dormantes des petits canaux sinueux qui séparent les îles basses, eaux calmes et tièdes, bordées de fougères toujours fraîches, croissent des plantes aquatiques d'une incroyable diversité ; des mymphéas d'espèces diverses, aux fleurs blanches ou d'une teinte de lavande, enlacent leurs tiges délicates à la vallisnère aux larges feuilles ; et, parmi elles le modeste pistia statiotes montre ses rosettes d'un joli vert.

» Dans le fourré, c'est aux endroits où manquent les grands arbres, que l'amone est le plus luxuriant ; ses grappes de fruits rouges et acidulés poussant au bas de la tige, me procurent un dessert agréable, et ses semences, vulgairement appelées « *graines du paradis* » sont recherchées par nos fumeurs de chanvre pour donner une bonne odeur à leur haleine et augmenter leur salivation. Les feuilles de l'amone, toujours d'un beau vert, représentent bien la végétation d'une forêt tropicale et d'un climat humide et chaud. Près d'elle se trouve le *phrynium ramossimum*, dont les frondes, à la fois longues et larges, servent aux indigènes pour couvrir les huttes, les hangars des pêcheurs, pour envelopper leur pain de

cassave, et pour faire des corbeilles où ils mettent le sel ou le menu poisson qu'ils portent au marché.

» On voit encore dans ces îles le *strelitzia regina*, le bananier sauvage, l'arbre à baies oléagineuses, l'arbre aux noix d'ivoire, qui pourrait devenir un article de commerce important, le *semi-carbus anacardium*, connu vulgairement sous le nom de « plante à encre à marquer le linge », l'*encephalartos aldensteim*, le *gingembre*, le dragonnier, le *vitex ambrosa* et autres verbénacées ; parmi les euphorbiacées, le *jatrophe purgans*, fréquemment associé aux mouzimous (aux esprits), surtout par les Vouakéréhoué et les Vouadjidji. Enfin les fleurs brillantes du loranthus, ou de différentes espèces de liliacées, ne peuvent manquer d'attirer le regard de celui qui passe près de ces îles inconnues, pleines de trésors à émerveiller le botaniste, et où le commerçant trouverait une source de profits considérables.

» Puis nous prenons plaisir à regarder la plage ensoleillée, où l'on peut être sûr de voir un crocodile rêvant de festins de poisson, et qui, réveillé par nous, plonge bruyamment à notre approche ; où nous observons les ruses de quelque hippopotame soupçonneux et au guet, dont le rugissement, que se renvoient les bords de ces lieux sauvages, est doublé par l'écho.

» Malheureusement, les dangers reviennent sans cesse. Naguère des écueils, des rapides, des cataractes, des tourbillons que nous souhaitons de ne plus rencontrer. Maintenant, des orages, qui tout à coup rident la surface du fleuve, soulèvent bientôt ses eaux brunes et leur donnent des colères pareilles à celles des grands lacs. Les îles, beaucoup plus nombreuses en aval de Kouboungа, sont des merveilles de végétation. Il y croît plus de palmiers d'espèces diverses que dans les îles d'amont. Les arbres gigantesques, d'essences déjà décrites, y sont nombreux, mais plus voilés par les massifs de palmiers, de plantes grimpantes et de lianes. Les rives, qui n'ont pas plus de cinq à dix pieds de hauteur, sont sujettes à être inondées, lors des crues du fleuve, et présentent, en maint endroit, des dépressions marécageuses, très favorables à la végétation des rotangs et des jeunes palmiers.

Richesse animale. — « Ces îles basses sont le repaire de fléaux sans nombre. Le jour, en les longeant, nous étions attaqués par des taons d'une malignité sans égale et par des tsétsés. La nuit, des nuées de moustiques s'abattaient sur nous, et il était à peu près impossible de dormir ; le bourdonnement de cette multitude d'in-

sectes nous semblait être le bruit d'une armée de sauvages venant nous attaquer ; et, jusqu'au matin, le continuel flic-flac des branches de figuier, dont mes compagnons faisaient des chasse-mouches, fatiguait mes oreilles.

» Les îles basses, formées d'un sable d'alluvion et couvertes d'arundos, de papyrus et d'autres variétés de cypéracées, devenues plus nombreuses. Ces îles étaient la demeure de marabouts et de

Soko ou Chimpanzé.

grues baléariques, celle du babiniceps-roi à la jambe courte, de flammants, d'oies à aile éperonnée, de canards sauvages, d'anhingas, de martins-pêcheurs, d'aigrettes, d'ibis noirs et rouges, de bécassines, - gibier d'eau qu'on aurait pu se procurer sans peine, si le premier coup de feu n'eût entraîné le combat avec des gens armés de mousquets ; et nous ne pouvions espérer sortir de cette région qu'en évitant tout contact avec l'homme.

» Sur l'une de ces îles, nous vîmes un éléphant, porteur de magnifiques défenses ; mais il était aussi en sûreté que si nous n'avions pas eu d'armes. Plus loin, sur une grande île couverte, nous aperçûmes un troupeau de buffles rouges, plus petits et, dans leur ensemble, très différents du buffle noir, commun dans la moitié orientale du continent. Nous avions besoin de viande ; mais bien qu'habitués, dans les pays où les étrangers ne sont pas traqués comme des bêtes fauves, à consacrer à la chasse une grande partie de notre temps, nous n'osions pas tirer. La vie de beaucoup d'hommes — la nôtre et celle des indigènes — dépendait de notre abstention.

» La plus haute et la plus boisée de ces îles regorgeait de babouins (*cynocephalus porcarius*), de lémurs, bruyants veilleurs de nuit, et de singes minuscules à longue queue. Une fois, un froissement de feuillage me fit vivement lever la tête, et j'entrevis un grand singe d'une espèce barbue, qui se tenait debout sur une branche ; mais le courant était inexorable ; il n'y avait pas à espérer de revoir ce grand singe.

» Les canaux fourmillaient d'amphibies : hippopotames, crocodiles et monitors. Souvent, à l'extrémité inférieure des îles, nous voyions deux ou trois crocodiles monstrueux et gorgés se chauffer au soleil, sur le sable d'une plage étincelante, tandis que de plus jeunes, se tenant à distance respectueuse, imitaient la somnolence de leurs pères, jusqu'à ce que le bruit de nos rames les fissent tous, grands et petits, regagner d'une allure dandinante, leurs profondes demeures.

» Le phénomène du **mirage** nous offrit souvent sur le Livingstone des illusions risibles, se jouant de nos terreurs, dans les plus mauvais jours. Au moment où nous nous félicitions de notre tranquillité temporaire, il nous replongeait dans une alerte, ce qui, neuf fois sur dix, venait des proportions exagérées données à une bande de pélicans ou d'oies sauvages qui, dans notre situation d'esprit, nous apparaissait comme une armée de guerriers de grande taille. Un petit crocodile, se chauffant sur une pointe sableuse, fut pris pour un canot et un vieil arbre mort pour un navire. »

— [On juge par ces extraits de l'intérêt que le hardi explorateur apportait aux observations scientifiques, nonobstant les embarras de tous genres sans cesse renaissants.

Après de longs jours de navigation précipitée entre les îles du fleuve, toujours traqués par des tribus hostiles, le manque de vivres obligea à débarquer dans un village de la rive droite, près du mont

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

Oupoto. Là, un chef révéla à Stanley que le fleuve s'appelait l'Tkoutou ou le *Congo*.

Le 14 février, on arrive chez les Mangalla ou Bangala, contre lesquels il fallut livrer de nouveaux et terribles combats. Près du Koango eut lieu la 32e et dernière bataille livrée depuis le départ de Nyangoué.

Mais arrivons au Stanley-Pool.] —

Le Stanley-Pool. — « Le 12, vers onze heures du matin, le fleuve, graduellement arrivé à deux mille cinq cents yards d'une rive à l'autre, nous mit en présence d'une puissante expansion que mes hommes qualifièrent tout à coup, avec justesse, du nom d'*étang*. En face de nous, des îles sableuses s'élevaient comme une côte maritime ; à notre droite se trouvait une longue suite de hauteurs, blanches et brillantes, ressemblant tellement aux falaises de Douvres que Frank dit aussitôt : « C'est un coin de l'Angleterre. » Les plateaux herbeux qui couronnaient ces falaises, plateaux aussi verts que des pelouses, rappelèrent si vivement à mon compagnon les dunes du comté de Kent qu'il s'écria avec enthousiasme : « Je sens que nous approchons du pays. »

» Pendant que je faisais le relèvement nécessaire pour établir notre position, Frank, armé de ma lunette, escalada la partie la plus haute de la grande dune sableuse déposée par la rivière et examina l'étrange expansion que nous avions sous les yeux.

» Monsieur, me dit-il à son retour, je vous déclare que ce bassin est juste comme un étang : aussi large que long. Il est entouré de montagnes et me paraît presque circulaire.

— Eh bien ! si c'est un étang, il faut lui donner un nom spécial. Indiquez-m'en un qui lui convienne, Frank.

— Pourquoi ne pas l'appeler *Stanley-Pool* (étang de Stanley) et ne pas nommer ces hauteurs *Dover-Cliffs* (rochers de Douvres). Il n'est pas de voyageur qui, venant ici, ne reconnaisse ces falaises à cette désignation. »

» Plus tard, je me suis rappelé ces paroles de Frank, et j'ai nommé *Etang de Stanley* cette expansion lacustre du fleuve, expansion qui va des falaises de Douvres à la première cataracte des chutes du Livingstone et occupe un espace de trente mille carrés. L'entrée de l'étang, du côté d'amont, est situé par 4°3' de latitude méridionale. La rive gauche est occupée par les établissements populeux de Nchassa, de Nkounda et de Ntamo ; la rive droite, par les sauvages Batékés, généralement accusés de cannibalisme.

» Nous commençâmes la traversée de l'étang, en suivant la rive droite, et nous vîmes bientôt une montagne crayeuse près de laquelle s'élevaient deux ou trois collines de même formation. D'une anse située immédiatement après cette montagne, sortirent trois canots batékés. Une fois revenus de la surprise que leur causa notre vue, les équipages consentirent à nous montrer la cataracte dont ils essayèrent de nous décrire le bruit. Cet essai provoqua les bruyants éclats de rire de toute ma bande, et cette explosion de gaieté dissipa la répugnance que les indigènes pouvaient avoir à nous suivre.

» Après avoir traversé un grand nombre de criques tortueuses et d'une faible profondeur, nous arrivâmes près du village de Mannkoneh, le chef des Batékés. Pendant le jour, ses sujets sont généralement disséminés sur les dunes sableuses de l'étang, où ils surveillent leurs filets et leurs pièges à poisson ; pour se garantir de l'ardeur du soleil, ils emportent de grandes nattes dont ils se font des abris. A ma très vive satisfaction, Mannkoneh était un homme ouvert, gai, cordial, qui témoigna un plaisir extrême de nous voir et offrit spontanément de nous conduire aux chutes. Il se montra curieux de savoir comment, une fois arrivés là, nous nous y prendrions pour continuer notre voyage, car il est impossible, disait-il, de descendre les cataractes ; et par une pantomine fort amusante, il nous fit comprendre que c'était quelque chose d'effroyable.

» A quelques centaines de yards au-dessus de ce village, l'étang se rétrécissait tout à coup ; la pointe de Ntamo, projection d'une chaîne en forme de croissant située en aval, s'apercevant à une distance de deux mille yards. Ce fut alors que nous commençâmes à entendre le grondement de la première cataracte des chutes du Livingstone. Mannkoneh nous montra le village d'Itsi, chef de Ntamo, village situé sur la rive gauche, au commencement de la première cataracte. Il parlait d'Itsi avec le plus grand respect, comme s'il se fut agi d'un chef très puissant... »

— [Le lendemain, Itsi, roi de Ntamo, vint lui-même rendre visite à Stanley, noua amitié et fit avec Frank l'échange du sang. On voit que les peuplades de l'ouest sont moins sauvages que celles du centre, à cause de leurs fréquents rapports avec les traitants européens du bas Congo.

Le 15 mars, l'Expédition entreprend la descente des *chutes* au milieu des plus grands dangers et au prix de souffrances inouïes.]—

Les chutes du Livingstone. — « Dès à présent, l'immense pays sauvage que nous avons traversé, au moyen du plus grand

fleuve de l'Afrique, va être présenté au lecteur sous des couleurs moins sombres que dans les pages précédentes, où il n'était question que des attaques furieuses d'hommes féroces et de combats désespérés. Maintenant, les indigènes ne s'opposent pas à notre marche. Le commerce leur a fait perdre leur férocité native ; ils ne ressentent plus, à notre approche, la fureur des bêtes de proie.

» Désormais, nous n'aurons à nous plaindre que de la colère du fleuve. Ce n'est plus le cours d'eau majestueux dont la beauté mystique, la noble grandeur, le flot calme et ininterrompu sur une distance de neuf cent milles (près de 1450 kilomètres), avaient pour moi un charme irrésistible, en dépit de la férocité des tribus de ses bords. C'est un torrent furieux, roulant dans un lit profond obstrué par des récifs de lave, des projections de falaises, des bancs de roches erratiques, traversant des gorges tortueuses, franchissant des terrasses et tombant en une longue série de chutes, de cataractes et de rapides. Après nos conflits si fréquents avec les sauvages, recommence la lutte avec le grand fleuve, dans la profonde et large déchirure qui, des hauts plateaux, descend à l'Atlantique.

» Ces courants muets et solitaires, qui serpentent au milieu des îles sans nombre du Livingstone, cette immense nappe d'eau, calme et silencieuse qui a entendu nos plaintes, ce désert liquide, témoin de nos souffrances, ces solitudes boisées où nous cherchions le repos et auxquelles nous avions confié nos vœux et notre espoir, tout cela fait place à la gorge bordée de hautes falaises, à travers laquelle le Livingstone roule, avec une inconcevable furie, ses vagues écumantes jusqu'au large lit du Congo qui, à la distance de cent cinquante cinq milles géographiques seulement (287 kilomètres) est à près de onze cents pieds plus bas que le sommet de la première chute.

» Le 16 mars, après avoir exploré le pays jusqu'à la rivière de Gordon-Bennett, et m'être rendu un compte exact de notre situation pendant la journée du 15, nous commençâmes nos travaux avec énergie. La cargaison, les ânes, les femmes et les enfants, sous l'escorte d'une escouade commandée par Frank, partirent d'abord et se dirigèrent à pied vers un camp provisoire situé près de l'embouchure du Bennett. Puis, avec le *Lady-Alice*, je menai le canot de pointe en pointe, le long de la rive droite, et leur fis franchir les premiers rapides. L'opération était difficile, et il nous fallut déployer une certaine adresse pour lutter contre la violence du courant Quand nous approchions des rochers, nous saisissions les haussières de rotang et nous les tenions ferme jusqu'à ce que nous

eussions doublé ces caps dangereux. Si l'un des câbles s'était rompu, aucune puissance humaine n'aurait pu sauver le bateau, ni les hommes qui le montaient ; car, en cet endroit, le fleuve se précipite tout entier dans un abîme de vagues et d'écume.

» Arrivés au Gordon-Bennett, nous le fîmes traverser à l'Expédition et nous nous arrêtâmes ; il était alors 5 heures.

La cataracte du Père. — « Itsi, de Ntamo, ne nous avait parlé que de trois cataractes, le *Père*, la *Mère*, et l'*Enfant*. Celui-ci était une eau brisée d'une longueur de deux cents yards.

» La *Mère* que l'on trouvait ensuite, consistait en un demi-mille de rapides dangereux ; nous venions de les franchir et nous les avions dépassés en traversant le bras supérieur du Gordon-Bennett, cours d'eau impétueux de soixante-quinze yards de large qui a lui-même de grandes cataractes en amont.

» Mais le *Père* est la portion du fleuve la plus sauvage que j'ai jamais vue. Que l'on s'imagine un bras de mer de quatre milles de long sur un demi-mille de large, secoué par un ouragan, et l'on se fera une idée assez juste de ses vagues. Quelques-uns des entre-deux des lames ont jusqu'à cent yards de longueur et, de l'un à l'autre, le fleuve se précipite avec frénésie. D'un premier élan, il tombe au fond d'un creux immense ; puis, par la force acquise, l'énorme volume d'eau se relève à pic, réunit ses flots en chaîne continue et s'élance d'un jet à vingt ou trente pieds de hauteur avant de s'écrouler dans une nouvelle auge. Partout, en amont et en aval, des vagues énormes, des croupes, des collines bondissantes se révoltant en écume et en embrun, des montagnes liquides se heurtant avec rage, tandis qu'un ressac furieux enveloppe la base des deux rives, formée d'une ligne de quartiers de roches empilés les uns sur les autres. Un fracas étourdissant : je ne peux le comparer qu'au tonnerre d'un train express passant sous un tunnel. Pour me faire entendre de mon voisin, j'étais obligé de hurler à son oreille ce que j'avais à lui dire. Le plus puissant des steamers maritimes, lancé à toute vapeur sur cette portion du fleuve, se trouverait dans une situation aussi désespérée que le moindre des batelets. Trois fois, j'essayai de déterminer la rapidité du courant, en observant le temps que mettait quelque tronc d'arbre en dérive à passer entre deux points donnés, et, d'après mes calculs, j'estime la vitesse à trente mille (48 kilomètres) à l'heure....

« Les trois jours suivants furent employés à traîner nos six canots pendant trois quarts de mille, sur un promontoire rocheux.

Ce traînage, qui nous fit arriver à une sorte de baie, fut effectué avec d'autant plus d'énergie que Gammpa et ses sujets nous avaient déclaré qu'il n'y avait, en aval, qu'une petite cataracte.

» Pleins d'espoir, nous fîmes halte le 24 mars, autant pour nous reposer que pour acheter des vivres.

Le gouffre du Chaudron. Canots perdus. Neuf hommes noyés. — « Le travail fut repris le 25, au point du jour, dans une mauvaise portion du fleuve, désignée sous le nom significatif de *Chaudron*. Tout d'abord, notre meilleur canot — soixante-quinze pieds de longueur, sur trois de large et vingt et un pouces de profondeur — le *London-Town*, commandé par Manoua Séra, fut arraché des mains de cinquante hommes et mis en pièces. Dans l'après-midi, le *Glasgow*, rompant ses amarres, fut entraîné jusqu'au milieu du fleuve, renvoyé à un demi-mille en amont, repris par l'abîme et, finalement, rejeté dans une baie où campait Frank, et où nous le retrouvâmes, à notre grande joie.

» Le lendemain nous descendîmes le courant jusqu'à l'extrémité occidentale de cette baie, au-dessus de l'île rocheuse. Je laissai, comme à l'ordinaire, le camp à la garde de Frank, et prenant quatre-vingt-dix hommes — les autres, pour la plupart, souffraient des blessures reçues au combat de Mouana Ibaka et d'ailleurs — je fis établir un tramway, sur lequel on mit des rouleaux, afin de tourner les chutes.

» Tandis que je donnais mes dernières instructions, je vis Kaloulou dans le *Crocodile*, Kaloulou, l'enfant que j'avais fait élever. Je lui demandai ce qu'il faisait là.

« Mais, je vais ramer, Monsieur, me répondit-il avec un sourire et d'un ton suppliant.

— Ah ! très bien, » répondis-je.

» Mes rameurs prirent leurs bancs et nous partîmes, serrant de près la falaise.

» J'étais à l'avant du bateau, dirigeant de la main Oulédi, qui tenait le gouvernail, Le fleuve n'avait plus que quatre cent cinquante yards de large, mais un sondage lui trouva, près du bord, cent trente-huit pieds de profondeur. Le courant était rapide, la surface unie et grasse, comme huileuse ; çà et là un tourbillon, un gonflement, puis un entonnoir ; en somme, aucun danger pour les gens de sang-froid.

» Nous eûmes bientôt fait un mille et, tout à coup, à une distance de six cents yards, nous aperçûmes les chutes furieuses désignées depuis sous le nom de *Kaloulou*. Avec un peu d'efforts, nous

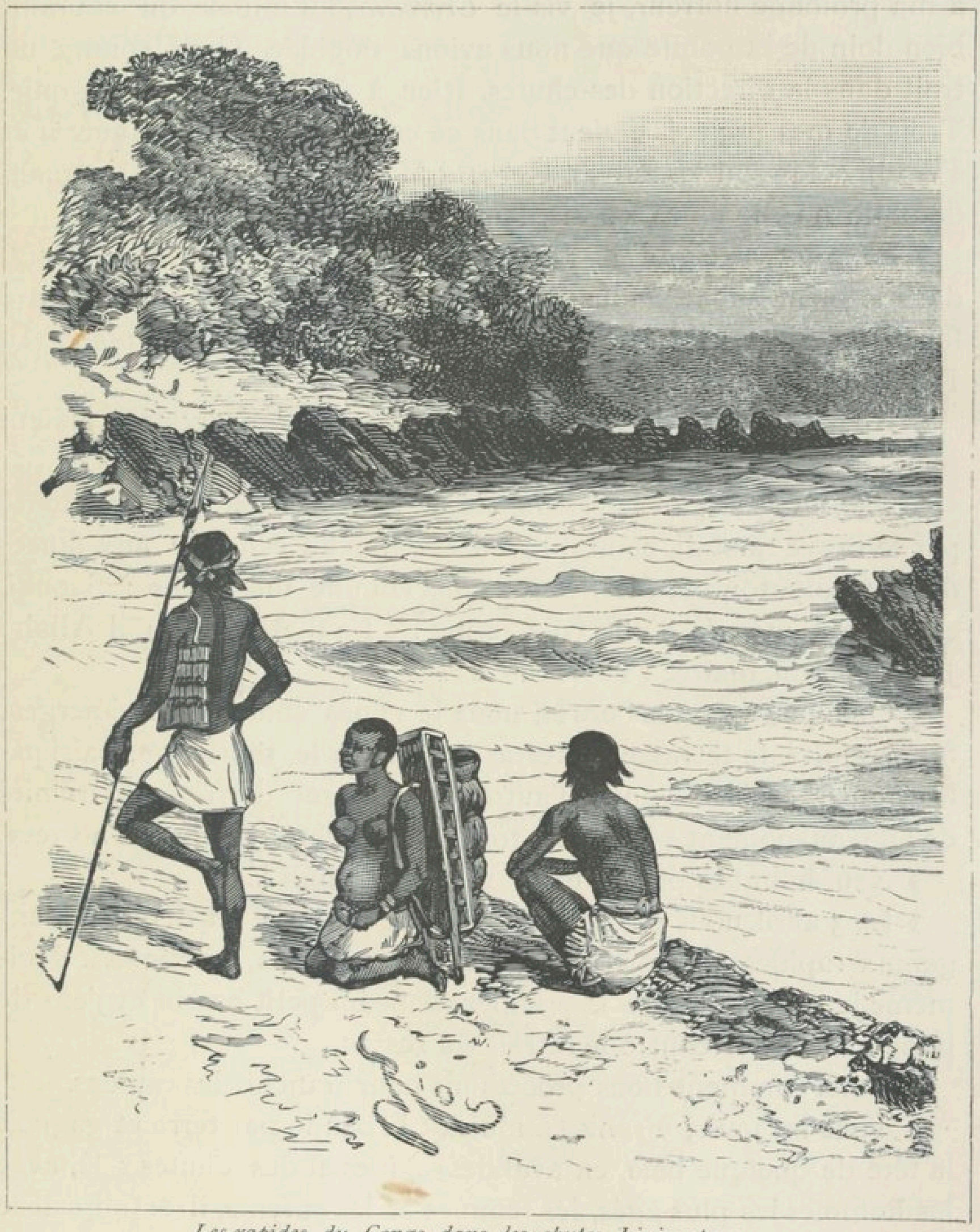

Les rapides du Congo dans les chutes Livingstone. — Porteurs indigènes.

réussîmes à doubler le cap, à entrer dans la baie, située en amont des chutes, et à gagner l'emplacement qu'on m'avait indiqué. Le premier, le second, le troisième canot arrivèrent peu de temps après moi. Je commençais à me féliciter du travail du jour, quand, à ma profonde horreur, je vis le *Crocodile*, au milieu du courant, bien loin de la pointe que nous avions doublée, filant comme un trait dans la direction des chutes. Rien à faire : j'étais à l'agonie. Trois de mes préférés étaient dans ce canot : Kaloulou, Maurédi et Féradji ; et parmi les autres, Rehami, Makoua et Vouadi Djoumah, deux de nos hommes les meilleurs.

» Le canot atteignit l'île qui divise les chutes et fut précipité dans le bras gauche. Nous le vîmes tourbillonner trois ou quatre fois, puis plonger dans le gouffre et se redresser, la poupe en l'air.

» Nous sûmes alors que Kaloulou et ses compagnons n'étaient plus....

» Bientôt après, un troisième canot, petit et léger, celui-là, monté par le brave Saoudi, celui qui, en 1875, avait échappé aux lances des Vouanyatourou, fila devant nous comme une flèche ; Saoudi, en passant, me cria d'une voix ferme : « La il Allah ! La il Allah ! Je suis perdu, maître ! »

» Quelques secondes après, nous le vîmes sombrer ; il émergea, fut précipité de terrasse en terrasse, pris par le tourbillon, saisi par les vagues, jeté de l'une à l'autre et disparut derrière l'extrémité de l'île, au moment où la nuit tombait sur cette journée d'horreur.

» Neuf hommes perdus dans une après-midi !....

» Le 3 avril, nous descendîmes encore un mille et demi de dangereux rapides qui nous causèrent de nouvelles émotions.... Moi-même je tombai la tête la première dans un petit bassin et j'eus de la peine à lutter contre le retrait du ressac...

» Voici comment nous procédions pour franchir les rapides.

» Tous les jours, Frank conduisait la bande par terre et gagnait la tête de quelque baie, en aval des rapides et des chutes ; là, avec les hommes les plus âgés, les femmes et les enfants, il établissait le bivouac ; l'escouade de travailleurs, composée des hommes les plus jeunes, revenait m'aider à faire descendre les canots jusqu'au nouveau camp. Anxieux de la sécurité de nos compagnons, je présidais en personne à cette descente et j'ouvrais la marche avec le *Lady-Alice*. En arrivant près des rapides, je choisissais trois ou quatre hommes de mon équipage (toujours Oulédi) et, grimpant sur les rocs empilés au bas de la rive, j'examinais la scène.

» Si le passage était impraticable, je cherchais sur les promontoires, le chemin le plus court et le plus sûr ; puis, je réunissais mes gens, qui ouvraient le chemin, le couvraient de broussailles et commençaient le traînage. Celui-ci terminé, on remettait les barques à flots; nous nous dirigions alors vers le camp, où Frank nous attendait et où nous trouvions le repas que le pays pouvait fournir.

La cataracte du Lady-Alice. — « Les rapides auxquels j'ai donné le nom du *Lady-Alice* débutent par une large cataracte. Le fleuve, dont cette chute accélère le cours, rencontre bientôt une île étroite, formée d'une crête rocheuse. Obstrué par cette chaîne qui le divise, il se rue de chaque côté en vagues horizontales qui viennent se heurter au centre et qui, montant les unes sur les autres, forment une longue muraille d'eau écumante. Ici les rapides étaient plus puissants, les obstacles plus grands qu'à l'ordinaire. A droite un mur de blocs énormes se terminait par une terrasse ; à peu de distance, s'élevaient des montagnes abruptes dominant le fleuve d'une hauteur de douze cents pieds et que surmontaient les ondulations du plateau. Sur la gauche, à quatre cents yards seulement des blocs de la rive droite, se dressait une longue et prodigieuse falaise, couronnée d'une forêt et flanquée, à sa base, de trois îlots rocheux échelonnés, entre lesquels le fleuve allait se briser en lames rugissantes.

» Debout à l'avant, je guidais de la main le timonier, la voix ne pouvant lutter contre le rugissement des chutes. Les rames ne servaient qu'à aider le gouvernail, car nous filions, avec une effroyable vitesse, entre les rocs qui étranglaient le fleuve.

» Jamais rochers n'ont été plus hauts, plus sourcilleux ; jamais ils n'ont revêtu plus d'horreur qu'en ce moment où, jouet des vagues tourbillonnantes, le *Lady-Alice*, pirouettant sur lui-même comme une toupie, était lancé d'un côté à l'autre, plongeait dans un gouffre béant, pour être aussitôt rejeté sur une crête écumeuse, d'où il retombait dans un nouvel abîme. Quels regards nous jetions sur le fleuve qui développait sous nos yeux son terrible pouvoir ! Avec quel effroi nous contemplions sa force implacable et irrésistible ! Quels éclairs jetés sur notre passé ! Quel sentiment de notre impuissance !

« La il Allah ! il Allah ! criait le jeune Mabrouki. Nous sommes perdus ! Oui, nous sommes perdus ! »

» Au bout de deux milles de cette course folle, nous croisions la baie où nous avions eu l'espoir de camper. Mais le flot se rit des

efforts que nous fîmes pour l'atteindre ; il semblait résolu à nous faire boire jusqu'à la lie l'amertume de la mort.

» Tout à coup, un bruit sourd, pareil à celui d'un tremblement de terre, me fit regarder en bas : le fleuve se gonflait comme si un volcan en eût soulevé les eaux. La barque monta au sommet du tertre liquide ; devinant alors ce qui allait avoir lieu, je m'écriai : Nagez, enfants, sauvez votre vie.

» Des coups de rames frénétiques nous firent descendre le monticule et avant qu'il eût fait place au tourbillon habituel, avant qu'il se fût affaissé, nous étions emportés vers la crique où tombe le Nkennké, en aval des rapides du *Lady-Alice*.... »

—[Vingt fois des scènes semblables se déroulent dans le récit de Stanley, avec le détail d'accidents de toutes sortes, de souffrances causées par les fatigues, les maladies, la dyssenterie, les ulcères, les angoisses de la faim, les pluies diluviennes, enfin la nécessité de reconstruire des canots pour remplacer ceux que l'on perdait dans cette lutte de géants.] —

Mort de Frank Pocock. — [Le fatal 3 juin, suffisamment reposée par une halte de sept jours, la troupe se préparait à quitter Mohoua pour aller camper à Zinnga, en amont de la grande cataracte. Les canots devaient être descendus lentement et avec toutes les précautions qu'exigeaient les circonstances. La journée fut fertile en accidents, mais le plus triste fut la mort de *Frank Pocock*, le fidèle compagnon de Stanley, le seul blanc qui l'accompagnait. Frank, malade et couvert d'ulcères, mais toujours entreprenant, trop hardi cette fois, voulut, malgré les ordres de son chef, diriger un canot pour descendre la grande chute. Ce fut sa perte. Stanley ne fut pas témoin du terrible accident ; il lui fut raconté par les compagnons du malheureux jeune homme Anglais, qu'ils appelaient affectueusement « *le petit maître* ».] —

« ... Le canot de Frank fut saisi par le courant impétueux et lui-même réveillé de son illusion par le tonnerre croissant des eaux, s'était levé. Le péril, maintenant, lui apparaissait, mais il était trop tard ! Ils avaient gagné la chute et plongèrent au milieu des vagues écumantes. Les eaux furieuses bondirent, sautèrent dans leur barque, les firent tourner comme sur un pivot ; et sautant, et pirouettant, ils se virent entraînés vers le gouffre béant au-dessous d'eux. Le moment d'angoisse, de regret et de terreur était venu.

« Accrochez-vous au canot, prenez le câble, tenez ferme ! » leur

criait Frank en déchirant sa chemise pour nager plus librement. Avant qu'il l'eut arrachée, le canot était saisi par l'abîme qui se refermait sur lui. Quand le vide fut comble, une masse d'eau, vomie par le gouffre, rejeta au grand jour le bateau auquel se cramponnaient des hommes suffoqués.

» Après avoir dérivé quelques instants et repris leurs sens, ils se comptèrent, ne se trouvèrent plus que huit et, dans le nombre, il n'y avait pas de figure blanche !

» Tout à coup, près d'eux, avait surgi une nouvelle masse d'eau soutenant une forme humaine — celle du « petit maître » — et il en était sorti un long gémissement. Oubliant le tourbillon qui venait de le saisir, la mort à laquelle il venait d'échapper, Oulédi s'était élancé, les bras tendus vers ce corps flottant ; mais avant qu'il eût pu l'atteindre, il avait été ressaisi par le gouffre.

» Une seconde après, l'abîme le rejeta. Epuisé, défaillant, Oulédi regagna la rive. Mais Frank ne reparut pas...

» Mon brave, mon honnête, mon fidèle Frank ! Devais-je le perdre ainsi ! Mon pauvre ami, après tant d'épreuves ! Ah ! Oulédi, si tu l'avais sauvé, j'aurais fait de toi un homme riche. — Notre destinée est entre les mains de Dieu, répondit le patron d'une voix faible et brisée.

» La triste nouvelle se répandit rapidement dans le Zinnga, le Mbéla et le Mohoua. « Le frère de Mounndilé s'est perdu à Massassa, » s'écriaient les indigènes ; et poussés par une affectueuse sympathie, ils descendirent en foule pour savoir comment le malheur était arrivé. L'excellent Ndala vint accompagné de ses femmes et, avec une véritable délicatesse de sentiment, ne permit pas aux naturels de se presser autour de moi.

» L'idée que ce malheur imprévu était l'œuvre du fétiche des Massassa, devait naturellement venir à ces hommes superstitieux et terrifiés ; mais je leur dis, en quelques mots, que je ne rendais personne responsable de ce fait.

« Dites-moi, Mounndilé, demanda tout à coup Ndala, où est allé votre frère ? — Dans son pays. — Ne le reverrez-vous pas ? — Si. — Où donc ? — Là-haut, j'espère. — Oui, nous avons entendu dire que les hommes blancs, qui sont au bord de la mer, viennent d'en haut. Si vous le revoyez, dites-lui que Ndala a beaucoup de chagrin et qu'il éprouve une grande colère contre Massassa qui vous l'a pris. Nous avons su, par les Mohoua, que c'était un homme doux et bon ; tout le Zinnga se lamentera à l'occasion de sa mort. »

» C'est ainsi qu'à leur manière ils m'exprimaient une sympathie réelle, dont la forme primitive n'en était que plus touchante.

Désespoir. — « L'effet que cette mort produisit sur nos Vouangouana fut bien différent. Elle les plongea dans un état de stupeur qui paralysa toutes leurs facultés, fit taire en eux le sentiment et l'énergie. A partir de ce jour, ils commencèrent à se désintéresser de toute chose, de leurs camarades et d'eux-mêmes. En regardant la tente, désormais vide, et mes compagnons abattus, je me sentis envahir par une inexprimable douleur. Tout le passé me revint à la mémoire. Je me rappelais les inestimables qualités de celui qui n'était plus, son extrême douceur, sa patience, son adresse à toute chose, sa gaieté, son dévouement, sa vive affection. Je pensais au plaisir que me donnait sa société, aux services qu'il n'avait cessé de me rendre, à ses sentiments religieux, à sa foi dans notre succès, foi ardente et joyeuse qui relevait mon courage et me rendait l'espoir. Chacun de ces souvenirs augmentait mon chagrin ; mon cœur se brisait quand je songeais qu'après avoir fait preuve de tant d'admirables qualités, il avait dû quitter la vie si brusquement et sans récompense.

» Ah ! si, délivré de toute charge, j'avais été sûr que mes noirs compagnons pussent rejoindre leur pays, j'aurais ce jour-là terminé la lutte. M'écriant : « Heureux ceux qui meurent jeunes ! » j'aurais pris mon bateau et serais tombé tranquillement des cataractes dans l'éternité...

— [Dès ce jour, le récit devient de plus en plus attristant. L'Expédition, réduite de moitié par les maladies, la faim, les fatigues, se voit fréquemment aux prises avec la mort. Cependant les cataractes étaient franchies. On approchait de Boma, et l'on avait rencontré des indigènes connaissant les blancs de la côte. Le 31 juillet, Stanley abandonne le cours du fleuve et son cher canot pour voyager par terre.]

« Au coucher du soleil, le *Lady-Alice*, ce brave bateau qui avait traversé l'Afrique dans toute sa largeur, fut porté au sommet de rochers situés à cent yards environ au nord de la cataracte. Il y avait trois ans que Messenger, de Teddington, l'avait construit ; deux ans qu'à la date où nous étions, il côtoyait les falaises de l'Ouzongora, sur le lac Victoria. Un an plus tard, il faisait les derniers vingt milles de circumnavigation du Tanganika, et, le 31 juillet 1877, après un voyage de sept mille milles (plus de 11000

kilomètres) il était abandonné au-dessus de la cataracte d'Issannghila pour y tomber en poussière....

» Triste chose à voir que cette pauvre bande exténuée et souffrante, qui le 1er août, traversait la terrasse rocheuse d'Issannghila, montait la pente herbue et gravissait le flanc du plateau ! Près de quarante noms sur la liste des malades : dyssenterie, ulcères, scorbut, et le nombre des atteints de cette dernière affection allait croissant. Néanmoins, je souriais avec orgueil en entendant tous ces braves cœurs répondre gaiement à mes paroles encourageantes. Quelques-uns cependant ne voulaient pas admettre que, dans cinq ou six jours, nous verrions des Européens. Ils refusaient de se montrer si crédules, mais en même temps, ils reconnaissaient que le « maître » avait bien raison d'encourager son monde par la promesse de secours peu éloignés....

La délivrance. — Le 4 août, « après mon dîner, composé de trois bananes frites, vingt arachides grillées, une tasse d'eau boueuse, mon régime habituel déjà depuis longtemps, je préparai ma lampe faite d'une mèche de charpie trempant dans un peu de beurre de palme, et j'écrivis la lettre suivante :

« *A n'importe quel gentleman anglais résidant à Embomma.*

» Village de Nsannda, 4 août 1877.

» Cher Monsieur. J'arrive de Zanzibar avec cent quinze personnes, hommes, femmes et enfants. Nous mourons de faim. Les indigènes refusent avec mépris nos étoffes, nos perles, notre fil métallique. Ici, on ne peut acheter des provisions que les jours de marché et nous ne pouvons attendre.

» C'est pourquoi je prends la liberté de vous envoyer cette lettre pour implorer votre assistance. Elle vous sera portée par trois de mes hommes, natifs de Zanzibar, et par un jeune garçon, nommé Robert Férouzi, élève de la Mission anglaise de Zanzibar.

» Je ne vous connais pas, mais j'apprends qu'il y a un Anglais à Embomma, et, en votre qualité de chrétien et de gentleman vous ne repousserez pas ma requête, j'ose l'espérer. Robert vous expliquera notre situation plus complètement que je ne puis le faire dans cette lettre....

Nous sommes dans la plus grande détresse ; mais si votre secours nous arrive à temps voulu, il me sera possible d'être à Embomma dans quatre jours. J'ai besoin de trois cents pièces de

cotonnade pour habiller mes hommes et surtout du riz ou du grain pour les nourrir, car la mort fait des ravages. Je réponds de toute la dépense....

» Jusque-là, veuillez me croire, votre tout dévoué,

» H. M. STANLEY,

» *Commandant de l'Expédition anglo-américaine pour l'exploration de l'Afrique.*

» P. S. Comme il est possible que vous ne connaissiez pas mon nom, j'ajoute que c'est moi qui ai trouvé Livingstone en 1871. »

— [Le secours ne se fit pas attendre et arriva abondant deux jours après, avec une lettre signée A. Da Mottra, Veiga et J. W. Harrisson, agents de la maison anglaise Hatton et Cookson. Stanley y répondit par la suivante :] —

« Gentlemen, j'ai reçu votre lettre ainsi que les objets envoyés. Bien que je sois étranger, je sens qu'une grande amitié nous unira. Toute ma vie j'entretiendrai les sentiments de gratitude que j'ai éprouvés en recevant votre envoi et en entendant mes gens, si fidèles et si braves, s'écrier : « Maître, nous sommes sauvés !.... Voilà des provisions qui arrivent ! » Tous, hommes, femmes et enfants, ont redressé leurs pauvres corps exténués et ont improvisé un chant vigoureux en l'honneur des blancs des bords de la grande mer salée (l'Atlantique) qui avaient écouté leur prière. J'ai dû me précipiter dans ma tente pour cacher les larmes que je n'aurais pu retenir, malgré tous mes efforts.

» Que la bénédiction de Dieu vous suive, en quelque endroit que vous alliez. Telle est, gentlemen, l'ardente prière de votre bien dévoué,

» HENRI M. STANLEY. »

—[Quelques jours après, le 10, la caravane arrive à Boma, où elle est choyée par une dizaine de résidents blancs, Anglais, Hollandais, Portugais ; puis, après un séjour de deux jours, elle s'embarque sur un steamer anglais. Le 12, on arrive à l'Océan.] —

L'Océan. — » Quelques heures plus tard, nous franchissions le large portail que nous ouvrait l'Océan, bleu domaine de la civilisation !

» Jetant un dernier regard à l'énorme fleuve sur lequel nous avions tant souffert, je le vis s'approcher, humble et soumis, du seuil de l'immensité liquide, simple goutte d'eau malgré sa puis-

sance et sa fureur, en comparaison de cet incommensurable volume et de cette étendue sans bornes.

» Et mon cœur débordait de la plus ardente gratitude pour Celui dont la protection nous avait permis de traverser le Continent mystérieux d'une rive à l'autre, et de suivre le plus grand de ses fleuves jusqu'à sa dernière limite. »

— [La caravane, composée de 114 personnes, fut déposée à Kabinda, d'où après huit jours elle fut conduite à St Paul de Loanda, puis reprise à bord d'un vaisseau anglais qui la rapatria gratuitement à Zanzibar. Stanley voulut accompagner ses braves jusque là. Enfin, après avoir accordé un salaire bien mérité à chacun de ses hommes, même aux treize femmes et aux enfants qui les avaient suivis, Stanley prit congé d'eux, car il allait s'embarquer pour Aden et l'Europe.] —

» Moment à la fois doux et triste que celui de notre séparation. Quelle longue et solide amitié se brisait ici ! A travers quelles vicissitudes m'avaient suivi ces braves compagnons ! quelle noble fidélité chez ces natures incultes !

» Pendant des années et des années, dans maintes demeures de Zanzibar, on redira la grande histoire de notre voyage et ceux qui l'ont fait seront regardés comme des héros par leur cercle de parents et d'amis. Pour moi aussi, ces pauvres enfants de l'Afrique, ignorants et incultes, sont des héros. Depuis notre premier combat dans le sauvage Itourou, jusqu'à leur entrée chancelante à Embomma, ils ont toujours répondu à mon appel, comme des vétérans. Jamais ils ne m'ont fait défaut à l'heure du péril ; et si l'Expédition a été couronnée de succès, si les trois grands problèmes géographiques du Continent mystérieux ont été résolus, c'est avec l'aide de leurs bras et de leurs cœurs fidèles. »

LAUS DEO !

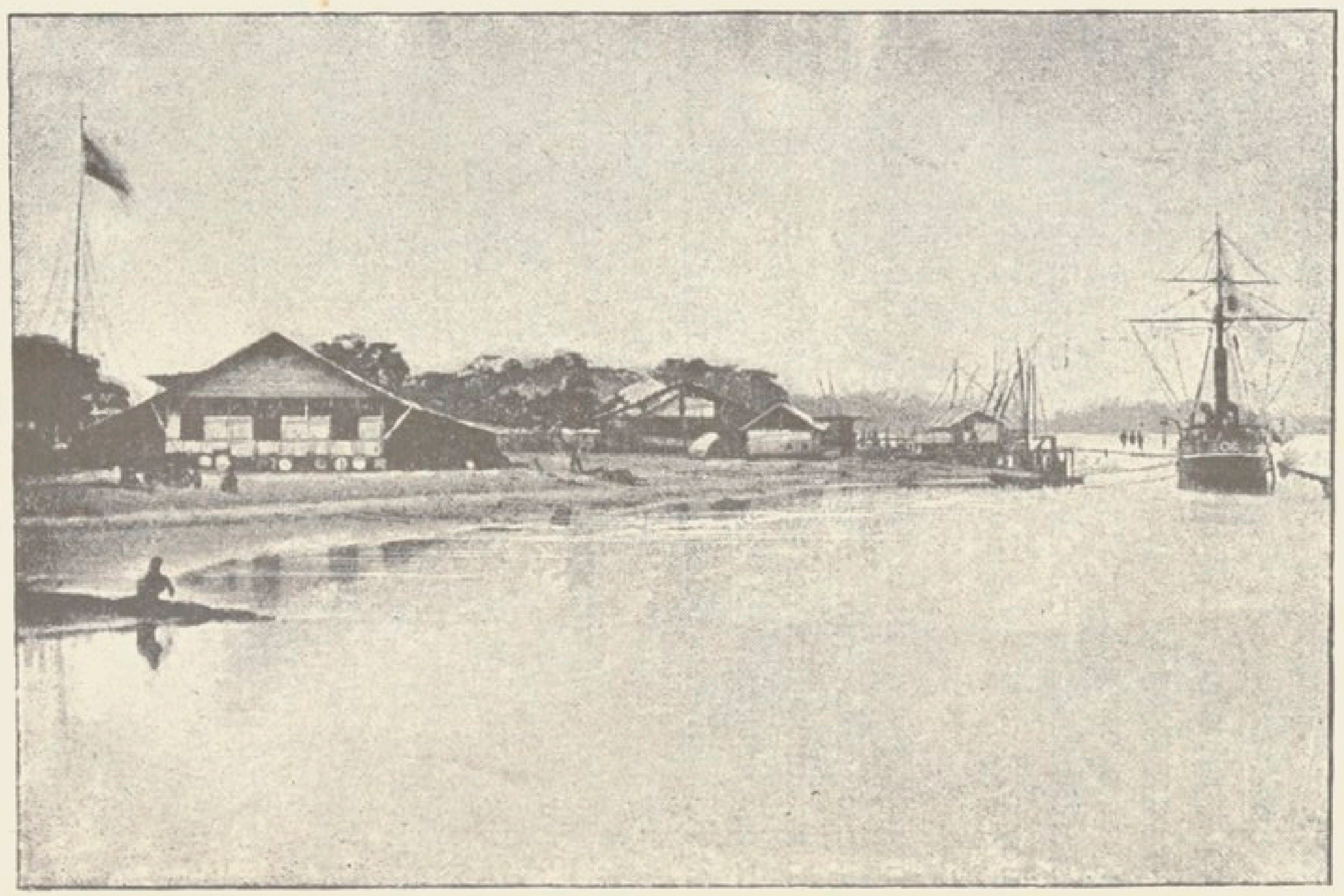

Vue du port de Banana, à l'embouchure du Congo.
(*Nota.* — La Gravure placée par erreur à la page 13, est la vue de Boma).

CHAPITRE V.

ASSOCIATION INTERNATIONALE AFRICAINE

Conférence de Bruxelles, 1876.

I. Invitation à la conférence de Bruxelles. — On sait que le roi Léopold II a toujours porté le plus vif intérêt aux questions géographiques, et l'on se rappelle qu'il fit, étant encore duc de Brabant, vers 1864, un long voyage autour du monde.

Il n'est donc pas étonnant qu'ayant ainsi appris à connaître les hommes et les choses des pays étrangers, le duc de Brabant, devenu roi des Belges, ait suivi d'un œil attentif les explorateurs qui se lançaient en Afrique particulièrement, à la recherche de l'inconnu, ainsi que les philanthropes qui, comme Livingstone et les missionnaires catholiques, se dévouaient à l'amélioration du sort des peuplades noires.

Aussi bien, vers le milieu de l'année 1876, désirant y contribuer dans la mesure des moyens que lui donnaient sa fortune, la générosité de son cœur et sa haute position sociale, Sa Majesté adressait-elle à plusieurs personnages éminents belges et étrangers une invitation à une « Conférence géographique » dont elle déterminait le but dans les termes suivants :

« Dans presque tous les pays, » disait le Roi, « on prend un vif intérêt aux découvertes géographiques récemment faites dans l'Afrique centrale.

» Plusieurs expéditions, alimentées par des souscriptions particulières, qui prouvent le désir qu'on a d'arriver à un résultat important, se sont faites et se font encore en Afrique. Des Anglais, des Américains, des Allemands, des Italiens et des Français ont pris, à des degrés divers, part à ce généreux mouvement. Ces expéditions répondent à une idée éminemment civilisatrice et chrétienne : *abolir l'esclavage en Afrique*, percer les ténèbres qui enveloppent encore cette partie du monde, en reconnaître les ressources qui paraissent immenses, en un mot, *y verser les trésors de la civilisation*, tel est le but de cette croisade moderne. Jusqu'ici les efforts que l'on a tentés ont été faits sans accord ; aussi le sentiment se produit-il aujourd'hui, surtout en Angleterre, que ceux qui poursuivent un but commun en confèrent pour régler leur marche, pour poser quelques jalons, délimiter les régions à explorer, afin qu'aucune entreprise ne fasse double emploi.

» J'ai constaté récemment, en Angleterre, que les principaux membres de la Société de géographie de Londres sont très disposés à se rencontrer à Bruxelles avec les présidents des grandes sociétés de géographie du continent, et les personnes qui se sont, par leurs voyages, leurs études, leurs goûts philanthropiques et leur esprit de charité, le plus identifiées avec les tentatives d'introduire la civilisation en Afrique. Cette réunion donnerait lieu à une sorte de conférence, dont l'objet serait de discuter en commun la situation actuelle de l'Afrique, de constater les résultats atteints, de préciser ceux qui restent à atteindre.... »

II. Réunion de la Conférence. — L'assemblée, qui se réunit le 12 septembre 1876, au palais de Bruxelles fut brillante : présidée par le Roi, elle renfermait dans son sein un grand nombre d'illustrations politiques, de savants géographes, de célèbres voyageurs, parmi lesquels nous citerons :

Pour l'Allemagne, MM. le baron de Richthofen, président de la Société de géographie de Berlin ; Nachtigal, Schweinfurth et Rohlfs, voyageurs célèbres ;

Pour l'Autriche-Hongrie, le comte Zichy et M. de Hochstetter, président de la Société de géographie de Vienne ;

Pour l'Angleterre, sir Bartle Frère, ancien gouverneur du Cap, sir Rutherford Alcock, président de la Société de géographie de Londres, le major général sir Henri Rawlinson, le contre-amiral sir Léopold Heatly, le commandant Verney Lowett Cameron, explorateur ;

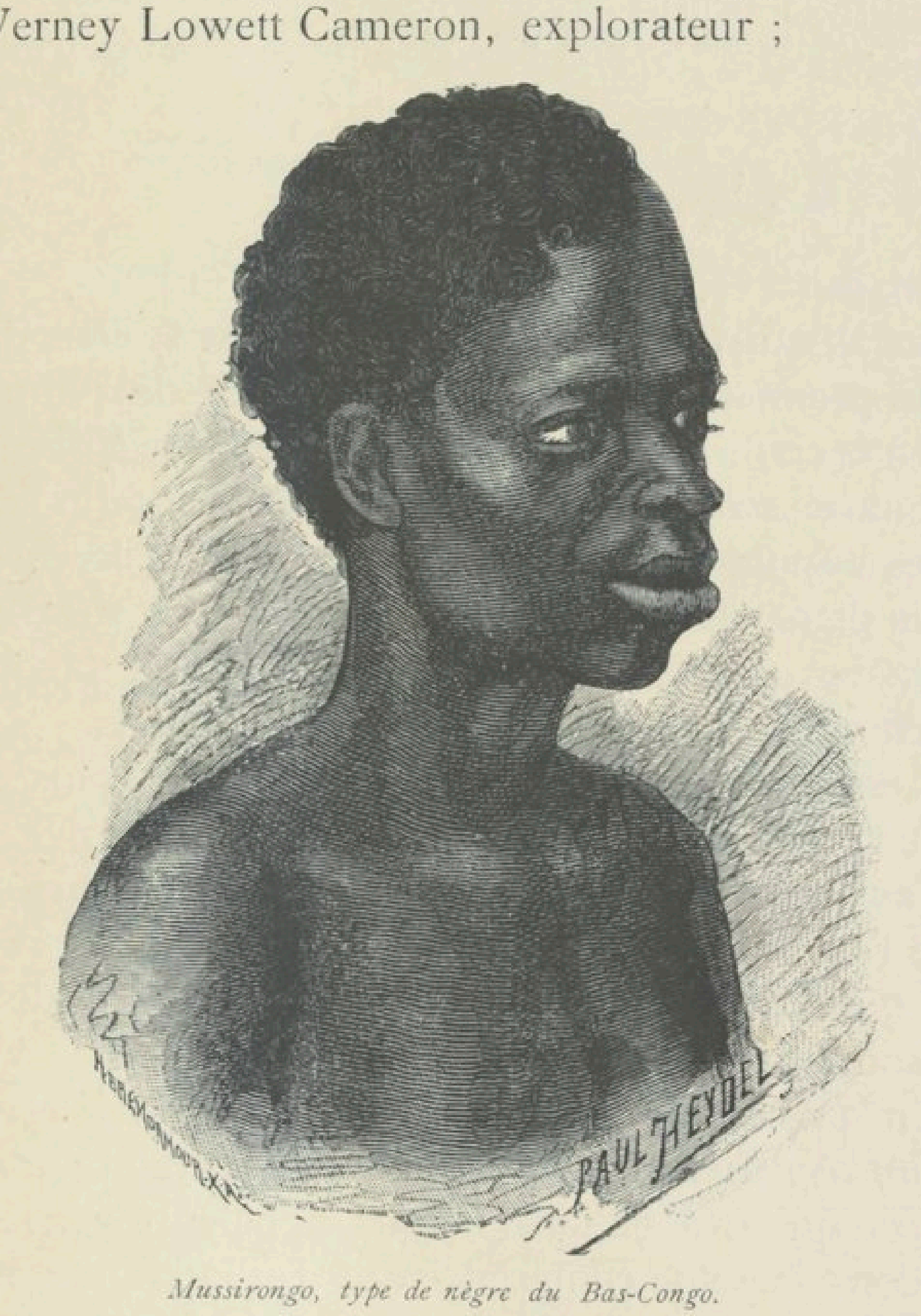

Mussirongo, type de nègre du Bas-Congo.

Pour la France, l'amiral la Roncière le Noury, Ferdinand de Lesseps, promoteur du percement des isthmes de Suez et de Panama, Maunoir, secrétaire de la Société de géographie de Paris ;

Pour l'Italie, le commandant Negri ;

Pour la Russie, M. de Semenow.

Les six grandes puissances de l'Europe s'étaient donc fait représenter.

La Belgique l'était par MM. le baron Lambermont, Banning, Em. de Borchgrave, Couvreur, le comte Goblet d'Alviella, E. de Laveleye, Sainctelette, Smolders, Van Biervliet, Van den Bosche et Van Volxem.

En ouvrant la conférence, le Roi prononça le discours suivant que nous reproduisons en entier, parce qu'il expose parfaitement le caractère de l'œuvre africaine :

« Messieurs.

» Le sujet qui nous réunit aujourd'hui est de ceux qui méritent au premier chef d'occuper les amis de l'humanité. Ouvrir à la civilisation la seule partie de notre globe où elle n'ait point encore pénétré, percer les ténèbres qui enveloppent des populations entières, c'est, si j'ose le dire, une croisade digne de ce siècle de progrès ; et je suis heureux de constater combien le sentiment public est favorable à son accomplissement ; le courant est avec nous.

» Messieurs, parmi ceux qui ont le plus étudié l'Afrique, bon nombre ont été amenés à penser qu'il y aurait avantage pour le but commun qu'ils poursuivent à ce que l'on pût se réunir et conférer en vue de régler la marche, de combiner les efforts, de tirer parti de toutes les ressources, d'éviter les doubles emplois.

» Il m'a paru que *la Belgique, Etat central et neutre, serait un terrain bien choisi* pour une semblable réunion, et c'est ce qui m'a enhardi à vous appeler tous, ici, chez moi, dans la petite conférence que j'ai la grande satisfaction d'ouvrir aujourd'hui. Ai-je besoin de dire qu'en vous conviant à Bruxelles, je n'ai pas été guidé par des vues égoïstes. Non, messieurs ; si la Belgique est petite, elle est heureuse et satisfaite de son sort ; je n'ai d'autre ambition que de la bien servir. Mais je n'irai pas jusqu'à affirmer que je serais insensible à l'honneur qui résulterait pour mon pays de ce qu'un progrès important dans une question qui marquera dans notre époque, fut daté de Bruxelles. *Je serais*

heureux que Bruxelles devînt en quelque sorte le quartier-général de ce mouvement civilisateur.

» Je me suis donc laissé aller à croire qu'il pourrait entrer dans vos convenances de venir discuter et préciser en commun, avec l'autorité qui vous appartient, les voies à suivre, les moyens à employer pour planter définitivement l'étendard de la civilisation sur le sol de l'Afrique centrale ; de convenir ce qu'il y aurait à faire pour intéresser le public à votre noble entreprise et pour l'amener à y apporter son obole.

» Mon vœu est de servir comme vous l'indiquerez la grande cause pour laquelle vous avez déjà tant fait. Je me mets à votre disposition dans ce but, et je vous souhaite cordialement la bienvenue. »

Après trois jours d'études et de discussions, voici le texte des résolutions et déclarations que vota la conférence avant de se séparer :

Déclaration au sujet des stations. — « Pour atteindre le but de la Conférence internationale de Bruxelles, c'est-à-dire : explorer scientifiquement les parties inconnues de l'Afrique, faciliter l'ouverture des voies qui fassent pénétrer la civilisation dans l'intérieur du continent africain, rechercher des moyens pour la *suppression de la traite des nègres* en Afrique, il faut :

1° Organiser, sur un plan international commun, l'exploration des parties inconnues de l'Afrique, en limitant *les régions à explorer*, à l'orient et à l'occident, par les deux océans (Indien et Atlantique), au midi par le bassin du Zambèse, au nord par les frontières du nouveau territoire égyptien et le Soudan indépendant. Le moyen le mieux approprié à cette exploration sera l'emploi d'un nombre suffisant de voyageurs isolés, partant de diverses bases d'opérations ;

2° Etablir, comme bases de ces opérations, un certain nombre de *stations scientifiques et hospitalières*, tant sur les côtes de l'Afrique que dans l'intérieur du continent, par exemple, à Bagamoyo et à Loanda, ainsi qu'à Oudjidji,

Nyangoué et autres points déjà connus, qu'il faudrait relier par des stations intermédiaires. »

On décida ensuite la formation d'une *Commission internationale* et de *Comités nationaux*.

La première, faisant fonction de comité exécutif, fut formée du Roi des Belges, *président ;* de MM. le docteur Nachtigal, de Quatrefages et Sanfort (remplaçant sir Bartle Frère) *membres ;* M. le colonel Strauch, *secrétaire-général ;* M. Galezot, *trésorier*.

Quant aux *Comités nationaux* (belge, allemand, français et autres), qui devaient se tenir en rapport avec le Comité central, on leur laissait le choix des moyens d'organisation selon les circonstances de chaque pays.

Telle fut l'origine, en 1876, de l'**Association internationale Africaine**, dont l'existence devait durer jusqu'à la création de l'Etat libre du Congo en 1885.

III. Le comité belge. — Grâce à l'impulsion donnée par le Roi, le Comité belge fut naturellement le premier organisé.

Nous reproduisons ici en partie un troisième discours que prononça le Roi dans la séance d'installation de ce Comité, le 6 novembre 1876. On y voit particulièrement l'intérêt que S. M. portait à l'abolition de la traite des noirs.

« Messieurs.

» L'esclavage qui se maintient encore sur une notable partie du continent africain, constitue une plaie que tous les amis de la civilisation doivent désirer voir disparaître.

» Les horreurs de cet état de choses, les milliers de victimes que la traite des noirs fait massacrer chaque année, le nombre plus grand encore des êtres parfaitement innocents qui, brutalement réduits en captivité, sont condamnés en masse à des travaux forcés à perpétuité, ont vivement ému tous ceux qui ont quelque peu approfondi l'étude de cette déplorable situation et ils ont conçu la pensée de se réunir, de s'entendre, en un mot, de fonder une association

internationale pour mettre un terme à ce trafic odieux, qui fait rougir notre époque, et pour déchirer le voile qui pèse encore sur cette Afrique centrale. Les découvertes, dues à de hardis explorateurs, permettent de dire dès aujourd'hui, qu'elle est une des contrées les plus belles et les plus riches que Dieu a créées.

» La Conférence a voulu, pour se mettre de plus près en rapport avec le public, dont la sympathie fera notre force, fonder, dans chaque Etat, des comités nationaux. Ces comités, après avoir chacun désigné deux membres pour faire partie du Comité international, populariseront, dans leurs pays respectifs, le programme adopté.

» L'œuvre a recueilli déjà en France et en Belgique des souscriptions importantes qui constituent pour nous une dette de reconnaissance vis-à-vis de leurs auteurs. Ces actes de charité, si honorables pour ceux qui les ont accomplis, stimulent notre zèle dans la mission que nous avons entreprise. Notre tâche doit être de toucher le cœur des masses et, en croissant en nombre, de grouper nos adhérents dans une union fraternelle et peu onéreuse pour chacun, mais puissante et féconde par l'accumulation des efforts individuels et de leurs résultats.

» L'Association internationale ne prétend pas résumer en elle tout le bien que l'on peut, que l'on doit faire en Afrique. Elle doit, dans les commencements surtout, s'interdire un programme trop étendu. Soutenus par la sympathie publique, nous avons la conviction que si nous parvenons à ouvrir des routes, à établir des stations, servant de points d'appui aux voyageurs, nous aiderons puissamment à l'évangélisation des noirs et à l'introduction, parmi eux, du commerce et de l'industrie.

» Nous affirmons hardiment que tous ceux qui veulent l'affranchissement de la race noire, sont intéressés à notre succès.

» Le Comité belge, émanant du Comité international et son représentant en Belgique, s'efforcera de procurer à l'œuvre le plus d'adhérents possible. Il aidera mes compatriotes à prouver une fois de plus que la Belgique est non-

seulement une terre hospitalière, mais qu'elle est aussi une nation généreuse où la cause de l'humanité trouve autant de défenseurs qu'on y trouve de citoyens.

» Je remplis un bien agréable devoir en remerciant cette assemblée et en la félicitant chaleureusement de s'être imposé une tâche dont l'accomplissement *vaudra à notre patrie une belle page de plus dans les annales de la charité et du progrès.* »

IV. Expéditions belges dans l'Afrique orientale (1877-1884). L'attente du roi ne fut pas vaine. De toutes parts en Belgique, on dressa des listes de souscription, dont la somme s'éleva bientôt à un demi-million.

Grâces à ces ressources, le Comité belge était le premier en mesure de mettre la main à l'œuvre, en organisant successivement cinq expéditions qui partirent pour Zanzibar.

Voici à ce sujet quelques détails intéressants :

1° **L'expédition Crespel-Cambier.** — Composée du capitaine Crespel, commandant, du lieutenant Cambier, de MM. Maes, docteur en sciences naturelles, et Marno, voyageur autrichien, la première expédition quitta Bruxelles le 15 octobre 1877.

De cruels revers l'atteignirent à ses débuts : son chef succomba presque en arrivant à Zanzibar, et le docteur Maes mourut d'une insolation. Demeuré seul avec M. Marno, qui lui même dut bientôt rebrousser chemin, le lieutenant *Cambier* aborda néanmoins sa tâche avec énergie. Des deux agents qui lui furent envoyés pour remplir les vides, le lieutenant Wautier tomba à Hékoundou, le docteur Dutrieux ne dépassa pas Tabora.

Mais les épreuves, en ralentissant la marche de Cambier, ne purent l'interrompre. Seul des six membres de l'expédition, il atteignit les rives du lac Tanganika et remplit sa mission en fondant la station de Karéma, dont il jeta les premiers fondements au mois d'août 1879.

2° **Expédition Popelin.** — Pendant ce temps, une deuxième expédition était organisée pour aller à son aide.

Trois Belges la composaient : le capitaine Popelin, commandant, le docteur Van den Heuvel et le lieutenant Dutalis. Ce dernier ne fit que toucher la côte de Zanzibar et revint en Europe. L'expédition quitta Zanzibar le 15 août 1879. Le docteur Van den Heuvel s'arrêta à Tabora où il créa un dépôt de l'Association. Le capitaine Popelin arriva à Karéma, le 14 décembre 1879, en même temps que la caravane des éléphants dont nous parlons plus loin. Des deux nouveaux agents qui, entretemps, furent envoyés en Afrique, pour renforcer le personnel européen sur les bords du lac, M. Burdo fut forcé d'abandonner la partie dans l'Ouganda ; M. Roger, seul, parvint au but, sain et sauf, et remplaça le capitaine Popelin, qui mourut bientôt après.

Capitaine Crespel, chef de la 1re expédition.

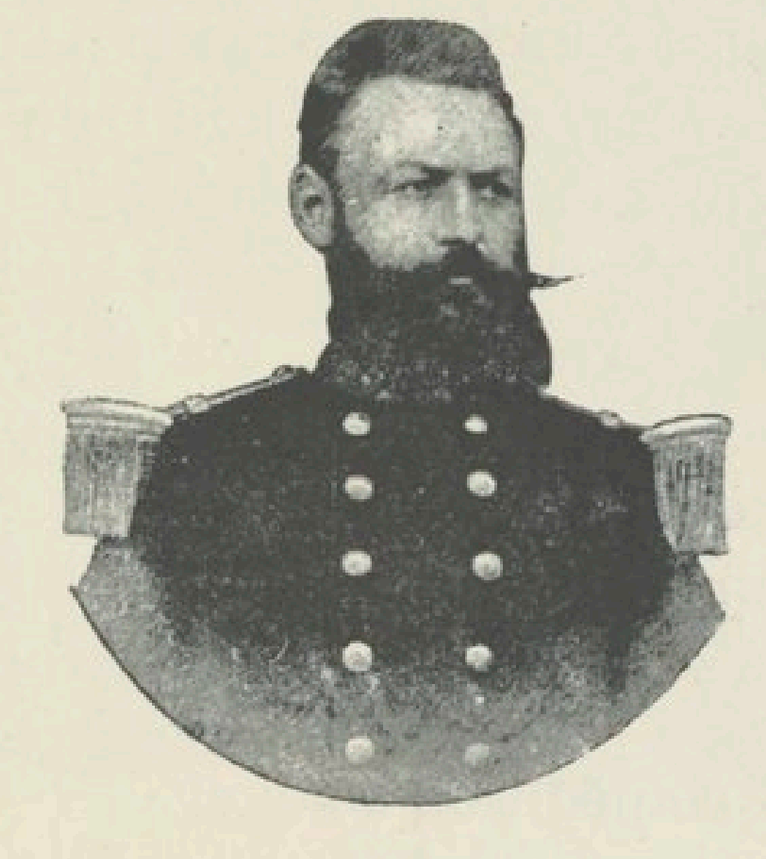

Capitaine Storms, chef de la 4e expédition.

3° **Expédition Ramaeckers.** — Le capitaine Cambier était toujours à Karéma. Ce fut le capitaine Ramaeckers qui fut chargé d'aller le relever. Il lui fut donné pour adjoints les lieutenants Becker et De Leu, et M. Demeuse, de l'Institut cartographique militaire. M. Demeuse dut rebrousser chemin avant d'avoir atteint Mpouapoua, et le lieutenant De Leu mourut à Tabora. MM. Ramaeckers et Becker, seuls, arrivèrent au lac. Et encore, le brave com-

mandant Ramaeckers ne devait pas en revenir : le 25 février 1882, il succombait lui-même à une attaque de fièvre bilieuse.

« Le récit de ces trois premières expéditions ressemble par bien des côtés à un martyrologe. Mais l'histoire des explorations africaines nous apprend que l'Association internationale n'a pas eu, sous ce rapport, de fatal privilège. Les régions nouvelles ne s'ouvrent qu'au prix des plus durs sacrifices, et, comme la foi, la civilisation et la science ont leurs martyrs. *(Wauters)* »

4° **Expédition Storms.** — Au moment de la mort du capitaine Ramaeckers, M. Roger, chargé d'une mission, avait regagné la côte ; M. Becker restait donc seul à Karéma. Le lieutenant Storms fut appelé à prendre le commandement d'une expédition de secours qui quitta Bruxelles en avril 1882, et arriva avec rapidité à Karéma, où son chef remplaça, dans le commandement de la station, M. Becker, qui rentra en Belgique.

Depuis lors, M. Storms, rejoint par un nouvel adjoint belge, M. Beine, réussit à fonder sur la rive occidentale, à Mompara ou Mpala, une deuxième station, et à lancer sur le lac le petit steamer *le Cambier*, que l'expédition Ramaeckers avait transporté à Karéma. *Le Cambier* aura eu l'honneur d'être le premier bâtiment à vapeur qui ait navigué sur les eaux du Tanganika.

5° **Expédition Becker**. — Cette dernière quitta Bruxelles le 19 octobre 1884. Elle comprenait, outre le lieutenant Becker, le même qui avait déjà commandé à Karéma, trois adjoints: le lieutenant Durutte, les sous-lieutenants Dubois et Dhanis. Elle devait se diriger sur Karéma, relever le capitaine Storms, traverser le Tanganika et atteindre le haut Congo vers Nyangoué. Mais les évènements de 1885 (Conférence de Berlin) ont fait annuler ces projets.

Caravane d'éléphants. — Indépendamment de ces expéditions, le Roi des Belges avait voulu tenter, à ses seuls

frais, une nouvelle expérience. Comme le mode de transports à dos d'hommes présente de grandes difficultés et des lenteurs, il fit venir des Indes quatre éléphants qui furent expédiés à Zanzibar et mis sous la conduite de deux Anglais, MM. Carter et Cadenhead. On arriva assez promptement à Tabora, en octobre 1879, mais là deux éléphants moururent ; puis un troisième périt en route sept mois plus tard, et le quatrième en arrivant à Karéma. Carter et Cadenhead eux-mêmes périrent victimes d'une trahison de leur escorte (1880).

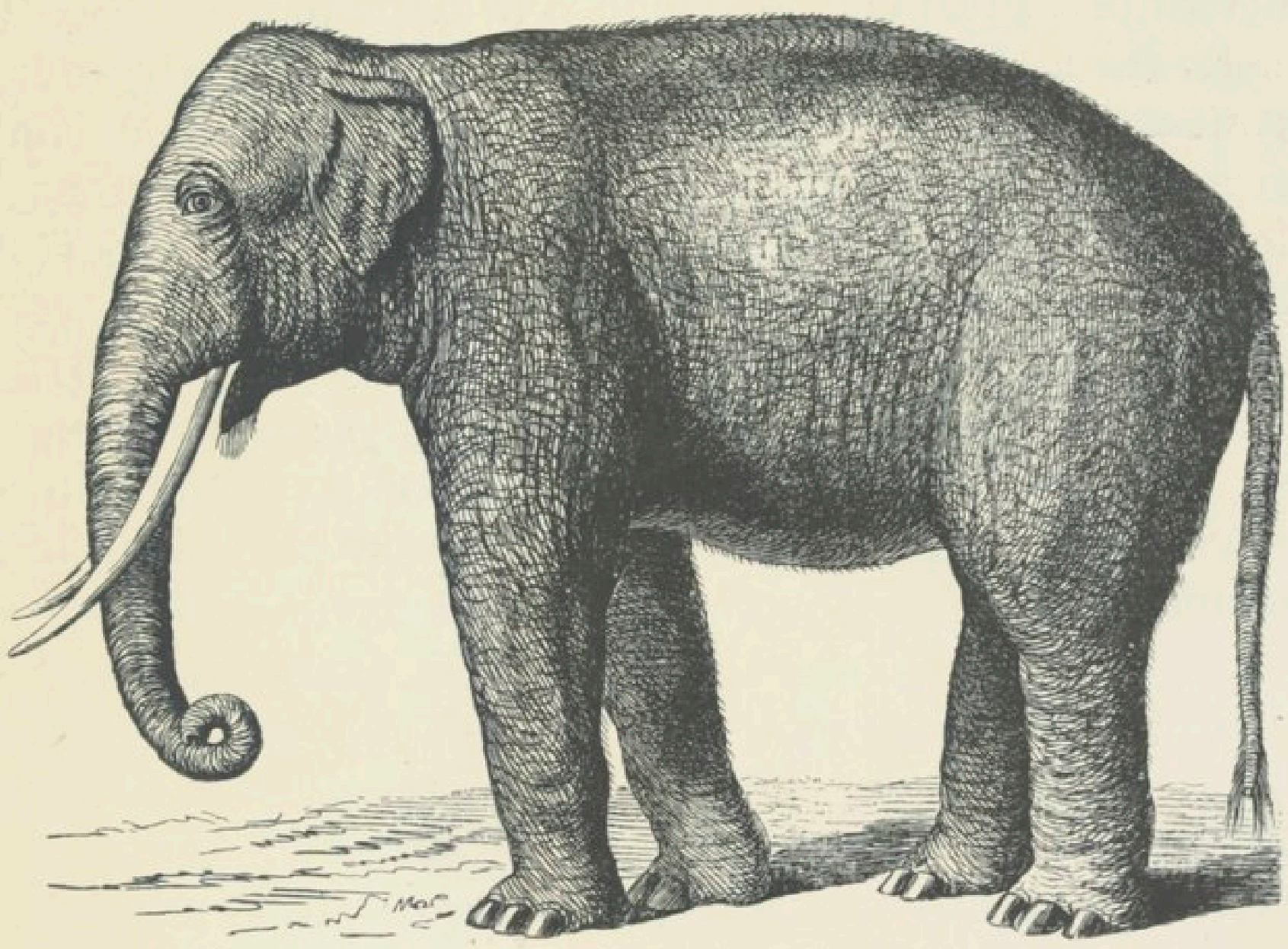

L'éléphant d'Asie, dont l'emploi a été essayé dans l'Afrique orientale

Toutes ces expéditions dans l'Afrique orientale avaient été conduites par des Belges (sauf la caravane des éléphants) et organisées au moyen de fonds presque uniquement fournis par la Belgique. Elles ne devaient cependant pas profiter beaucoup au Roi Léopold, car, comme nous le verrons, toutes les stations belges furent abandonnées, et tout le territoire de l'Afrique orientale devait devenir plus tard, *possession allemande* (1886).

Ici se terminent donc les détails que nous avions à rapporter au sujet des travaux des Belges sur la côte orientale.

De leur côté, quelques comités nationaux étrangers avaient créé des stations sur la route de Zanzibar au Tanganika: deux stations allemandes à Mpouapoua et à Kakoma, une station française à Condoa, une station mixte à Tabora ; tandis que les Anglais continuaient leurs explorations dans toute la région des grands lacs, particulièrement du Tanganika.

Toutefois, bientôt se manifestèrent les tendances particulièrement nationales et quelque peu égoïstes, qui amenèrent peu à peu la dissociation et la désunion.

Le roi des Belges dut s'en apercevoir assez tôt, et sentir la nécessité de restreindre son action personnelle à une région plus limitée. Aussi, lorsque sur la fin de 1877, Stanley fut venu révéler au monde étonné l'existence de la grande artère fluviale du « Livingstone », le Roi le fit venir à Bruxelles et jeta avec lui les bases du COMITÉ D'ÉTUDES DU HAUT-CONGO (1878), qui devait bientôt après se transformer en ASSOCIATION INTERNATIONALE DU CONGO, et dont nous exposerons les travaux dans les chapitres suivants.

CHAPITRE VI.

LE COMITÉ D'ÉTUDES DU HAUT-CONGO.

TRAVAUX DE STANLEY.

I. **Sa fondation en 1878. — Son but** (1). — Pendant que l'Association africaine faisait dans l'*Afrique orientale* les diverses tentatives que nous avons rapportées plus haut, il naissait à côté d'elle une entreprise distincte qui, sous la même latitude, allait assumer une tâche analogue sur la *côte occidentale* du continent. La Commission internationale, réunie à Bruxelles, au mois de juin 1877, avait prévu l'envoi éventuel d'une expédition qui, partant de quelque point voisin de Loanda, se dirigerait de l'ouest vers le Tanganika et chercherait à opérer sa jonction avec les voyageurs venant de Zanzibar.

Le *Comité d'études du Haut-Congo* déchargea l'Association de cette mission.

Ce Comité se constitua à Bruxelles, le 25 novembre 1878, au capital d'un million de francs. Des souscripteurs belges et étrangers intervinrent dans l'acte de fondation. Leur but était de s'assurer s'il existait un moyen pratique d'établir une communication régulière entre le bas Congo et le cours supérieur de ce fleuve ; ils voulaient s'enquérir en outre s'il serait possible un jour de nouer des relations commerciales avec les peuples qui habitent le bassin du Haut-Congo et d'y introduire, en échange des produits du sol africain, les objets manufacturés d'Europe. Le Comité

(1) Les détails suivants sont en partie extraits d'une brochure publiée en 1882, par « un coopérateur » de l'*Association internationale africaine*.

s'inspirait de vues et poursuivait des desseins essentiellement philanthropiques et scientifiques ; il se chargeait de faire des expériences, des tentatives d'exploration, mais n'entendait pas se livrer à des opérations de commerce. C'est pour cela qu'il adopta le drapeau de l'Association internationale et s'engagea à ériger des stations établies d'après le même type, remplissant la même mission que celles qui allaient se fonder à la côte orientale.

Mais à cette tâche générale et commune, le Comité se proposa d'en joindre une autre qui lui serait spéciale et propre ; l'œuvre philanthropique et scientifique devait se combiner avec une entreprise technique : *la jonction du cours supérieur du Congo à l'océan Atlantique*, dont le sépare, sur une étendue d'environ cent lieues, une longue succession de chutes et de cataractes. C'était la mémorable expédition de Stanley, revenu quelques mois auparavant en Europe, qui avait suggéré cette pensée ; lui-même ne fut pas étranger à la constitution de la société qui allait en poursuivre la réalisation. Ainsi seulement, sa grande découverte deviendrait féconde : le fleuve majestueux dont il avait tracé le cours serait rendu accessible, et l'Afrique équatoriale s'ouvrirait sur toute sa partie centrale par cette puissante artère.

II. Les premières opérations — Stanley retourne au Bas-Congo (1879-82). — C'est au début de l'année 1879 que Stanley, à peine remis des épreuves de son mémorable voyage, partit pour l'Afrique. L'œuvre qu'il y allait entreprendre était nouvelle; elle ne pouvait être confiée dès l'origine à des novices inexpérimentés ou peu sûrs. C'est à Zanzibar, parmi ses anciens compagnons de travaux, qu'il alla recruter les auxiliaires indigènes qui lui étaient indispensables, pendant que les Européens partaient d'Anvers avec le matériel nécessaire.

« Le 14 août 1879, » écrit Stanley, « j'arrivai devant l'embouchure du Congo pour le remonter, avec la mission originale de semer, le long de ses rives, des établissements civilisés, de conquérir pacifiquement le pays, de le jeter

dans un moule nouveau pour le mettre en harmonie avec les idées modernes, et d'y constituer des Etats *libres*, au sein desquels le commerçant européen fraterniserait avec le noir commerçant d'Afrique ; où régneraient la justice, la loi et l'ordre ; d'où seraient bannis à jamais le meurtre, l'anarchie et le cruel trafic des esclaves. »

Tel était le programme à remplir.

L'expédition réunie aux bouches du Congo, se composait alors de trois Américains, trois Anglais, quatre Belges, deux Danois et un Français. Son chef avait de plus sous

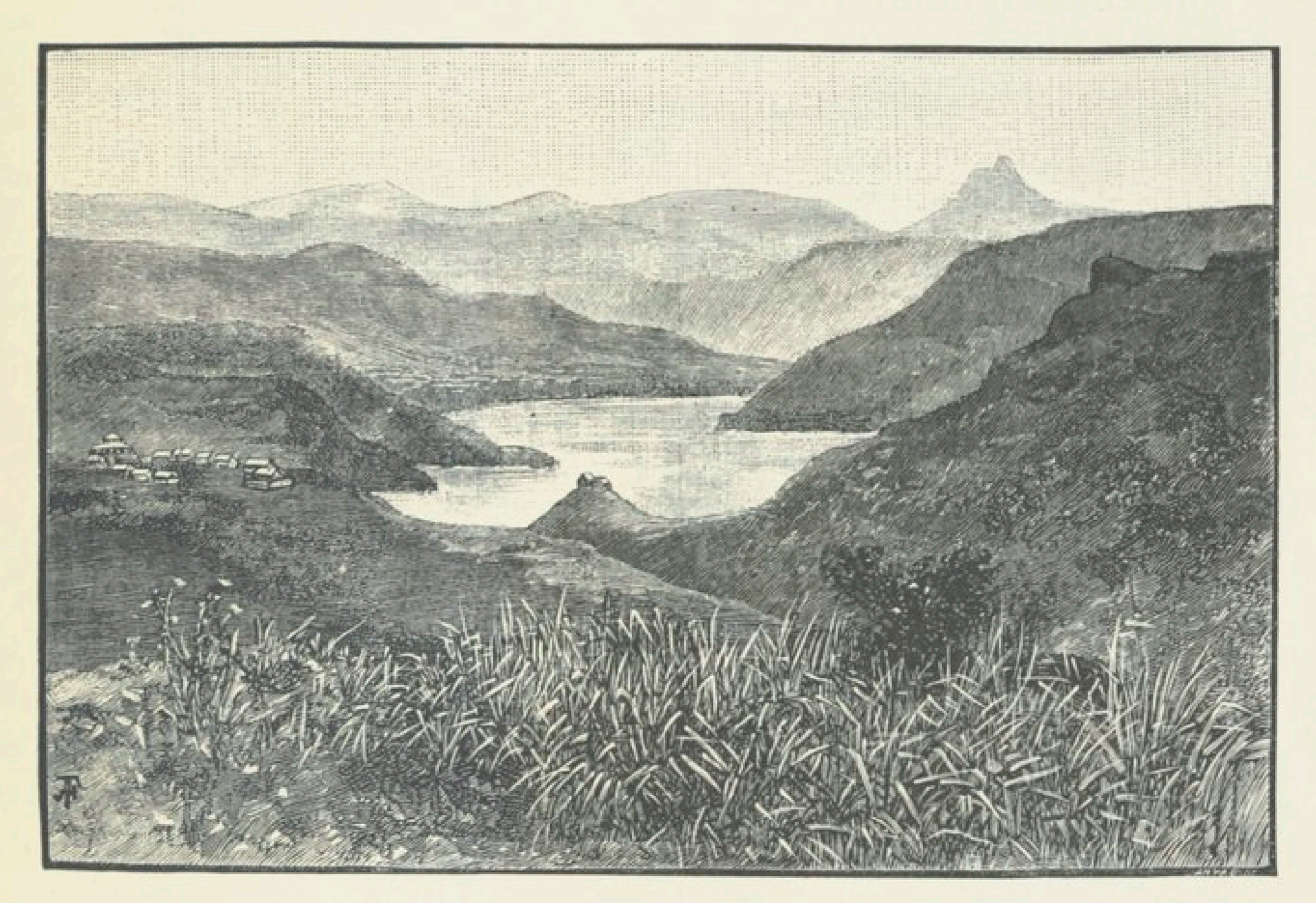

Vivi, fondé par Stanley. Collines du Congo; région des chutes de Vivi à Isanghila.

ses ordres soixante-huit Zanzibarites, soixante-douze Kabindas, quelques nègres de la côte et cinquante indigènes de Vivi engagés à la journée. Le Congo est navigable jusqu'à la distance de 184 kilomètres de la côte ; c'est sur ce point que Stanley se mit à l'œuvre en fondant la **station de Vivi**. Cet établissement s'élevait dans un site pittoresque, sur une colline baignée par le fleuve, à 11 kilomètres en aval de la grande chute de Yellala, à 16 kilomètres au delà des derniers comptoirs européens.

Les bâtiments de la station présentent l'aspect d'un rectangle dont les côtés mesurent 125 mètres sur 50 ; ils comprennent plusieurs maisons, des logements pour les Zanzibarites, des magasins, des hangars, des ateliers, dominés par un châlet à étage qui sert de demeure au chef.

La station de *Vivi* était fondée le 1er février 1880. Stanley entama aussitôt la construction de la route qui devait relier ce point à un second établissement qu'il comptait établir au-dessus de la cataracte d'Isanghila. La distance était de 83 kilomètres, à travers une contrée sauvage, abrupte, profondément bouleversée par des convulsions souterraines. L'expédition, forte alors de cent quarante hommes, ne pouvait ici trouver sa subsistance dans le pays ; elle dut la faire venir à grands frais d'Europe. Campée sous des tentes, elle transportait en même temps avec elle un énorme matériel naval et technique. Ce grand travail d'ingénieur et de mineur absorba onze mois : c'était la première section de la route vers le Stanley-Pool. A son extrémité s'éleva la **station d'Isanghila** au fond d'une crique profonde, sur une colline haute de 50 mètres. Une grande maison d'habitation, un magasin en briques, un jardin clôturé, des logements pour les Noirs, constituent les principaux éléments de cette station.

A partir de ce point, le Congo, bien que toujours hérissé d'obstacles, est relativement navigable sur une étendue de 120 kilomètres. L'expédition reprit la voie fluviale, et, en trente-trois voyages, elle transporta son matériel jusqu'à Manyanga, qu'elle atteignait au mois de mai 1881. De graves difficultés l'y attendaient ; son chef tomba dangereusement malade en même temps que les indigènes se montraient plus hostiles, plus défiants, moins accessibles à l'intelligence du but de l'entreprise. Ce ne fut toutefois qu'un arrêt momentané ; au bout de deux mois, Stanley était rétabli et les négociations conduisaient à la cession amiable d'un terrain sur lequel est établie la **station de Manyanga**. Située à deux kilomètres de la grande cataracte de Ntombo-Mataka, dont le mugissement se perçoit dans un rayon de 10 kilomètres, la station occupe le sommet d'une colline de 80 mètres de hauteur.

C'est à cette époque et en cet endroit que le grand voyageur faillit mourir d'une fièvre bilieuse. Déjà il avait mandé dans sa tente les compagnons de ses travaux et leur avait fait ses adieux : « Dites à votre Roi, ajoutait-il d'une voix faible et entrecoupée, que mes forces m'ont trahi, et que je regrette de n'avoir pu accomplir la mission qu'il m'avait confiée. »

Heureusement qu'une médication énergique, jointe à un tempérament de fer, vainqui la maladie.

Cent cinquante-deux kilomètres séparent Manyanga du Stanley-Pool. Cette section du fleuve est à peu près innavigable ; le sol, sur les deux rives, est d'autre part profondément raviné dans une notable partie du trajet. Ces obstacles, ainsi que tous ceux échelonnés depuis Vivi, ont été surmontés, mais Dieu sait au prix de quels sacrifices !

« Travaux audacieux et gigantesques, quelquefois même surhumains, dit M. Oscar Roger, l'un des collaborateurs, où l'héroïque Stanley dut déployer cette volonté inflexible, cette patience, cette adresse qui sont ses qualités prédominantes ; car il s'agissait d'acheminer, avec une poignée d'hommes, les chariots sur lesquels étaient chargés les steamers et les autres *impedimenta* de tous genres destinés aux stations futures, et cela, à force de bras, par monts et par vaux, à travers les marécages, à travers les torrents qui coulent au fond des vallées, à travers les rivières qu'il passait sans ponts, aux endroits guéables ; ici s'ouvrant, par un labeur effroyable, une passe dans l'épaisse forêt vierge où il fallait couper le sous-bois, les lianes enchevêtrées, les arbres qui gênaient ; là, pour ne point franchir une montagne escarpée sur les deux flancs, et dont l'ascension et la descente eussent demandé de nombreux jours, et usé peut-être les forces de toute l'expédition, construisant dans le roc, au pied de cette montagne, en déblayant souvent au moyen de la mine, une route remarquable, qui côtoie le Congo comme le Congo côtoyait autrefois cette montagne.

» Transports et travaux mémorables, représentant en résumé ce qu'ont dû être en grand, les expéditions fameuses d'Annibal et de Bonaparte franchissant les Alpes !

» Faisons voir par une courte description comment on navigue sur la portion du fleuve interrompue par les rapides.

» Les embarcations à rames côtoient presque toujours les rives où les courants sont généralement moins violents; mais lorsqu'elles arrivent à des endroits où la force du courant ou la violence des rapides fait qu'on ne pourrait les dépasser à force de rames, une partie de l'équipage se jette à l'eau avec un câble dont une extrémité est amarrée au bateau, et gagne la rive à la nage ; on attache ce câble à un arbre ou à un rocher et le plus loin possible, afin que le bateau ne soit pas entraîné au large dans le cas où il serait arraché aux mains de l'équipage qui le hale au-dessus du mauvais pas ; lorsque l'endroit à franchir est plus étendu que la longueur du câble employé, il faut nécessairement pour le dépasser, répéter la même opération plusieurs fois. Comme l'on ne peut se servir que rarement de la voile sur cette partie du Congo, il en résulte que la navigation y est très lente et extrêmement pénible ; elle est beaucoup moins dangereuse cependant à la montée qu'à la descente, parce qu'en ce dernier cas, les embarcations suivant le milieu du courant, passent parmi les rochers et les tourbillons où une catastrophe est toujours à craindre.

» Il faut généralement une huitaine de jours aux embarcations à rames pour se rendre d'Isanghila à Manyanga, tandis qu'elles ne restent qu'un jour et demi pour faire le même trajet en descendant ; il va sans dire qu'on ne s'y sert que d'embarcations à fond presque plat, n'ayant par conséquent que très peu de tirant d'eau ; les embarcations qui y fonctionnent actuellement sont en acier galvanisé, et divisibles par sections, deux conditions indispensables, car en raison des rudes portages par terre auxquels sont d'abord soumises ces embarcations entre Vivi et Isanghila, il est indispensable qu'elles soient excessivement résistantes et maniables. »

C'est ainsi qu'après deux ans d'héroïques efforts, Stanley avait établi une route suffisante pour le passage des convois et le portage des embarcations. Ce chemin suivait la

rive droite de Vivi par Isanghila et Manyanga, partout où il était nécessaire d'abandonner la navigation du fleuve, et il débouchait sur le Stanley-Pool par la rive droite.

Mais ici commence une difficulté d'un nouveau genre. Quand Stanley, devançant l'expédition, arriva, au mois de juillet 1881, au lac où commence le Congo navigable, il se trouva en présence d'une situation imprévue. M. de Brazza avait conclu le 3 octobre de l'année précédente (1880), un traité par lequel le chef Makoko (1) cédait, disait-on, à la France la souveraineté de la rive septentrionale du lac. Quelle que fut la portée de cet acte étrange de la part d'un agent international subventionné par le Roi des Belges, bien que la force relativement considérable dont Stanley disposait lui eût permis de briser toute résistance, ce dernier passa sur la rive gauche où l'appelait un chef ami. Une convention solennelle à laquelle participèrent tous les chefs du pays, assura de ce côté l'avenir de l'entreprise.

Quatre mois après l'arrivée du gros de l'expédition aux bords du lac, la *quatrième* **station** appelée **Léopoldville,** s'élevait à Ntamo et devenait bientôt un centre de culture et de civilisation ; les indigènes y affluent déjà dans l'espoir d'échanger leurs produits. Cet établissement était à peine créé au mois de février 1882, que Stanley remontait encore de 160 kilomètres le cours libre du fleuve et, grâce à d'importantes concessions obtenues des chefs du pays, fondait une *cinquième* **station à Kwamouth,** au confluent du Kwa (Kassaï) et du Congo. Cet acte avait une haute portée : il

(1) « Les voyageurs français ont fait et font encore erreur en parlant du roi Makoko. Makoko n'est pas un nom, mais un titre. On trouve des makokos un peu partout le long du Congo. M. de Brazza a le sien sur la rive droite et nous avons le nôtre sur la rive méridionale du Pool. On en rencontre plusieurs en amont, vers Bolobo. En général, ce sont les riverains qui portent ce titre et Makoko veut peut-être dire : *le roi de la rivière*. Ecrire : *le roi Makoko* est donc commettre un pléonasme : c'est le *Makoko* qu'il faut dire. Ainsi s'explique ce mot inscrit sur les cartes du XVIIe siècle, et dont, l'imagination aidant, on a fait le nom de famille d'une dynastie aussi puissante que glorieuse ! » (*Mouvement Géographique.*)

annonçait l'ouverture de la navigation intérieure et promettait de nouvelles découvertes.

Quelque temps après, il pénétra dans le Kwa, qu'il croyait être le Koango venant du sud et qui fut reconnu plus tard pour être le Kassaï inférieur, puis dans un grand lac dont il fit le tour et auquel il donna le nom de *lac Léopold II*.

Malade, Stanley interrompit ensuite, vers le milieu de 1882, son exploration, et revint en Europe, où il dut sans doute exposer au Roi la difficulté soulevée par M. de Brazza. Puis il revint en toute hâte au Congo qu'il remonta jusqu'aux Stanley-Falls, ainsi que nous le verrons ci-après.

Neutralité. — « Les stations fondées par Stanley, comme les tronçons de route qui les unissaient, avaient le même caractère et remplissaient le même office que les stations établies à la côte orientale par l'Association. Elles étaient internationales ; elles arboraient un drapeau neutre et vivaient sous la simple protection du droit des gens. Rien du reste n'est changé depuis la fondation de l'Etat libre. Tout voyageur, quelle que soit sa nationalité, tout missionnaire, quel que soit son culte, tout négociant, quel que soit l'objet de son trafic, peut en réclamer l'assistance et est certain d'y trouver l'hospitalité. C'est une œuvre européenne, conçue dans un but de progrès général. Les actes ont répondu aux principes. Les missionnaires de la Société Baptiste de Londres, comme ceux de la *Livingstone Inland Mission* et les missionnaires catholiques, ont toujours rencontré l'appui le plus efficace et se plaisent à le proclamer hautement ; grâce à cet appui, ils ont multiplié leurs établissements à côté de ceux de l'expédition dont ils suivent les progrès. Le Père Augouard, de la Congrégation catholique du Saint-Esprit, a trouvé la même assistance, et rend à Stanley, ainsi qu'à ses coopérateurs un éclatant témoignage.

» Quand l'Association internationale accorda, en 1879, une subvention de 20,000 francs au Comité français, ce fut

dans le dessein de lui faciliter la création de deux stations du même type sur le Haut-Ogôoué. Bien que M. de Brazza, chargé par ce Comité de fonder ces stations, ait adopté d'autres vues et arboré plus tard le drapeau français dans les localités connues aujourd'hui sous les noms de Fran-

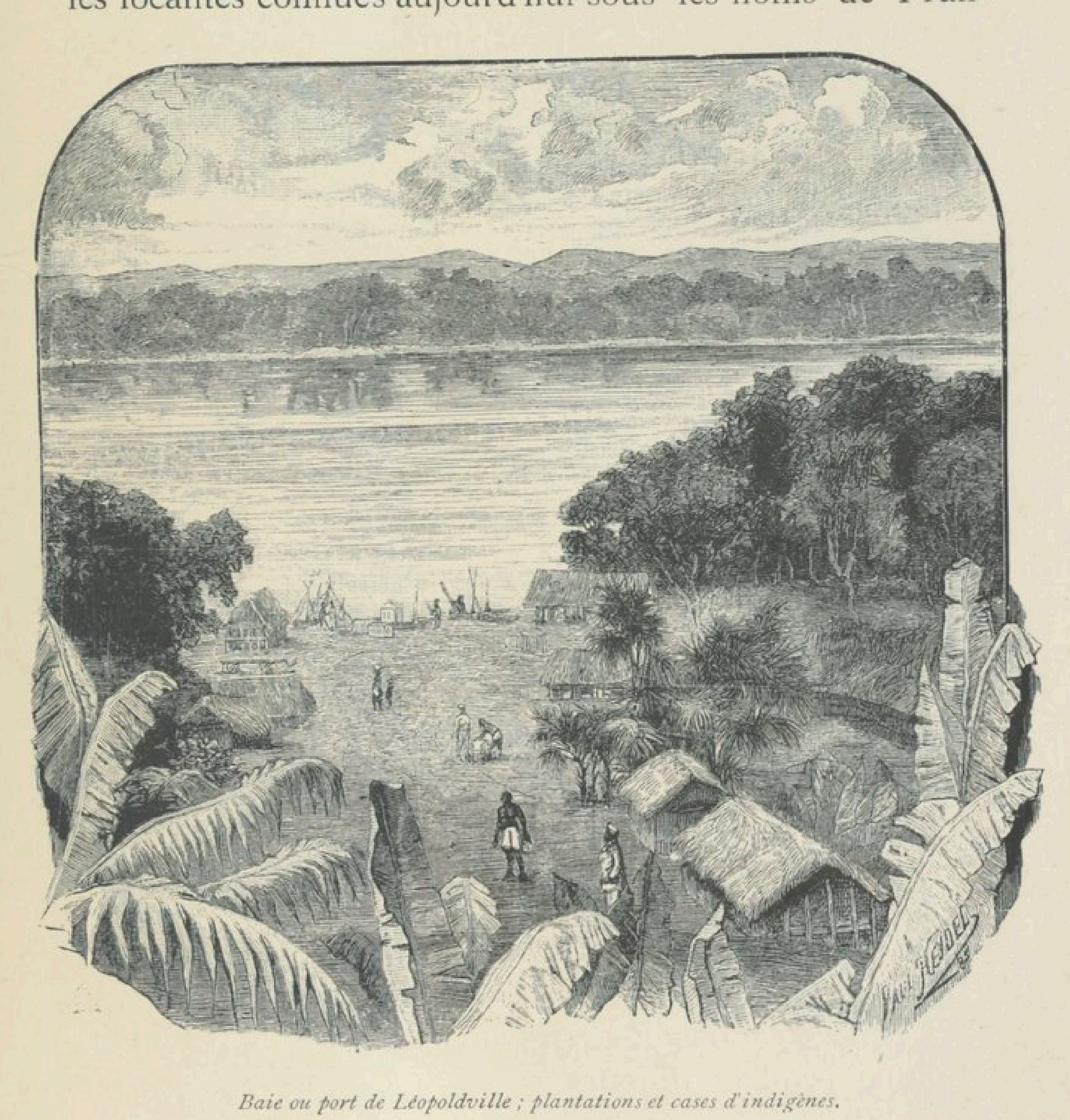

Baie ou port de Léopoldville ; plantations et cases d'indigènes.

ceville et de Brazzaville, il n'en reçut pas moins à son retour un accueil hospitalier dans les stations du Congo. » (*Brochure précitée*).

III. Stanley remonte le Haut-Congo. — C'est le 24 août 1883 que Stanley partit de Léopoldville pour entreprendre une nouvelle exploration du Haut-Congo, ayant

pour objet l'étude du fleuve et de quelques-uns de ses affluents, la conclusion de traités d'alliance avec les chefs indigènes, l'installation de stations hospitalières jusqu'aux chutes dites *Stanley-Falls*. (1).

L'explorateur quitta le Stanley-Pool sur l'*En Avant*, petite embarcation à vapeur, à roues, de 9 tonneaux de jauge. A la station de Msouata, il rallia la baleinière l'*Eclaireur* et les deux steamers le *Royal* et l'*Association internationale africaine*, tous deux à hélice et jaugeant 8 tonneaux.

Les quatre bâtiments arrivèrent de concert, le 27, à la nouvelle station de Kowamouth, que venait de fonder, au confluent du Koango, dans un site magnifique et des plus salubres, le lieutenant suédois Pagels.

A Bolobo, situé en amont, à vingt-six heures de navigation, Stanley fut arrêté par le règlement d'un grave différent qui s'était élevé entre les Bayanzi et M. Brunfaut, le chef de la station.

Les Bayanzi sont un peuple turbulent. **Ibaka**, leur chef, avait commencé par accueillir avec empressement MM. Hanssens et Orban, qui avaient établi, au mois d'octobre 1882, la station de Bolobo. Mais, depuis cette époque, l'entente, d'abord si cordiale entre blancs et noirs, avait été rompue, et, à la suite d'une querelle, les Bayanzi avaient attaqué la station et y avaient mis le feu.

Stanley parvint, non sans peine, à rétablir les relations sur leur ancien pied ; un traité de paix fut signé avec Ibaka, et la station se releva de ses cendres.

Ces négociations et ces travaux retinrent l'expédition à Bolobo pendant 18 jours.

A Loukoléla. — Le trajet de Bolobo à Equateur-Station se fit en treize jours, pendant lesquels l'éxpédition fit deux arrêts, chacun fécond en conséquences.

Le 20 septembre, Stanley, après avoir constaté par une reconnaissance l'importance et la parfaite salubrité de la

(1) *Mouvement géographique*, 4 mars 1884.

contrée située le long du Congo, en face du confluent du Mbossi (Alima), s'y arrêta, traita avec le chef du pays et, ayant acquis de lui une importante concession de terrain, fonda une station près du village de Loukoléla. Un anglais, M. Glave, en prit la direction.

Le 26 septembre, la petite flottille jeta l'ancre devant le grand village d'Ousindi, où Stanley avait déjà, quelques mois auparavant, établi de solides alliances. Irebou, le roi du district, vint visiter l'explorateur à bord de l'*En Avant*, et les relations furent consolidées avec son peuple.

Le 29, l'expédition arrivait à **Equateur Station,** où résidaient deux officiers belges, les lieutenants Coquilhat et Van Gèle.

Les quinze jours qui suivirent furent occupés par l'outillage et l'approvisionnement de Loukoléla, ainsi que par l'organisation de l'expédition du Haut-Congo.

C'est le 17 octobre que les quatre bâtiments commencèrent la navigation en amont d'Equateur-Station, point extrême qui n'avait pas encore été dépassé. Outre Stanley, ils emportaient notre compatriote, M. Roger, les mécaniciens des trois steamers et soixante-huit noirs, Zanzibarites et Haousas.

Le lendemain, on stopa à l'embouchure de l'importante rivière Loulemgou ; les bâtiments allèrent jeter l'ancre en face du grand village d'Ouranga, où un traité d'amitié fut signé avec le chef.

L'accueil ne fut pas moindre **chez les Bangala**. Stanley y demeura trois jours, qui furent consacrés à d'amicales négociations. Ce peuple belliqueux, qui s'était opposé avec tant d'ardeur au passage du voyageur en 1877, sollicitait de lui maintenant l'envoi d'un homme blanc, lui concéda un terrain pour l'établissement d'une station et accepta le drapeau de l'Association.

Grande et chaleureuse réception également à Roubouga (rive sud), où Stanley avait déjà, cinq ans auparavant, été favorablement accueilli, à Bourouba et à Yambinga (rive nord), où des concessions furent obtenues et scellées par l'échange du sang.

L'exploration commençait donc sous les plus heureux auspices. Le capitaine Hanssens acheva l'œuvre commencée par Stanley et établit des stations nouvelles chez ces peuples amis.

Au confluent de l'Arouhouimi. -- Ce n'est pas sans une certaine appréhension que Stanley approchait du confluent de la grande rivière Arouhouimi, où, en 1877, il avait eu à soutenir de si terribles combats pour défendre sa vie et celle des hommes qui l'accompagnaient dans son aventureuse traversée de l'Afrique.

Il y arriva le 15 novembre, à 3 heures de l'après-midi, et s'en alla camper sur la rive gauche, en face de ces mêmes villages qui avait lancé contre lui un nombre si considérable de canots de guerre.

Aussitôt la rive opposée s'anima ; comme autrefois les grands tambours firent entendre leurs appels belliqueux et les bords de la rivière se garnirent d'indigènes en armes.

Mais deux canots seulement s'avancèrent en reconnaissance jusqu'à une certaine distance de la rive, où Stanley avait établi son camp provisoire et où tout son monde, bien en vue, demeurait immobile et fumant.

Après une heure d'attente, Stanley se décida à agir ; il regagna ses bateaux, traversa avec eux la rivière et passa devant les villages à toute vapeur, en serrant la rive de près. L'effet fut immense. Les trois steamers, leurs pavillons déployés, la vapeur qui s'échappait bruyamment des cheminées, la révolution des roues, l'agitation des eaux, la rapidité de la marche, et, sur le toit des cabines, ces hommes blancs faisant des gestes de paix et envoyant des paroles d'amitié, tout frappa d'étonnement et de curiosité ces peuples primitifs. Les tambours de guerre cessèrent de résonner ; des discours furent échangés ; le soir même, l'expédition était autorisée à s'établir près des villages ; le lendemain, on négociait et les chefs acceptaient les présents de l'homme blanc ; le surlendemain, la paix était faite.

» Je n'hésite pas à déclarer, avait écrit Stanley dans le second volume de son *Continent mystérieux*, que l'Arou-

houimi est l'Ouellé de Schweinfurth. » De retour, après sept années, sur le théâtre de la première exploration, le voyageur a tenu à vérifier son hypothèse et, le 18 novembre, il remontait la rivière avec ses quatre bâtiments.

Les rives en sont fort peuplées ; partout de grands villages, riches en ivoire et en produits africains. L'architecture indigène est tout autre que sur les bords du Congo ; les maisons y ont l'aspect de grands éteignoirs. La population est sauvage et craintive ; nulle part, l'expédition n'eut à subir de démonstrations hostiles. C'est pour la première fois que les hommes blancs pénétraient dans cette région ; aussi comprend-on que leur arrivée et le spectacle de leurs bateaux plongèrent les populations dans l'ahurissement le plus profond.

Le 20 novembre, à 4 heures de l'après-midi, après avoir navigué pendant environ 315 kilomètres sur un large cours d'eau qui décrit de grands demi-cercles, la flottille arriva au village d'*Yambouga*, où se trouvent des rapides qui l'arrêtèrent ; force fut donc de revenir sans pouvoir relier l'Arouhouimi à l'Ouellé.

Les chasseurs d'hommes. — L'expédition quitta le confluent de l'Arouhouimi le 24 novembre. Le lendemain, elle croisa au large une flotte immense, forte au moins de mille canots. Vue de loin, c'était comme une cité flottante. Stanley eut un instant la crainte d'un conflit, mais elle passa en vue des vapeurs sans faire aucune démonstration hostile.

Le lendemain, d'autres flottilles, de moindre importance, furent rencontrées pagayant et descendant le fleuve. On eût dit la migration de tout un peuple. Evidemment il se passait dans le pays quelque événement extraordinaire.

Stanley en eut l'explication en arrivant chez les Mawembé (rive droite). Toute la contrée était dévastée ; les villages n'étaient plus que des amas ravagés et brûlés ; les palmiers et les bananiers étaient rôtis par le feu ; les populations affolées se pressaient sur les rives. Quelle était la cause d'une si grande désolation ?.... La chasse à l'homme.

Les traitants venaient de conduire jusque chez les Mawembé leurs bandes, qui s'étaient abattues sur le pays le mousquet d'une main et la torche de l'autre. Les villages avaient été surpris pendant la nuit ; les hommes qui avaient voulu résister avaient été massacrés ; le reste, avec les femmes et les enfants, était emmené en esclavage. Partout régnaient la ruine et la terreur ; les populations voisines, terrifiées, fuyaient vers le nord.

L'affreuse scène ayant eu lieu la veille, les assaillants ne pouvaient être loin. Stanley les rencontra, en effet, le lendemain, 27 novembre, campés au bord du Congo ; pour la première fois, ils venaient de pousser leurs razzias aussi avant vers l'ouest. Ils invitèrent Stanley à s'établir auprès d'eux et lui firent, comme par le passé, à Tabora, Oudjiji et Nyangoué, l'accueil le plus empressé. Plus de 1300 esclaves, capturés la veille, étaient dans leur camp.

Stanley ne pouvait songer à les délivrer, et son cœur dut saigner de se sentir impuissant à secourir tant de misères. Du reste, délivrer les captifs, ce n'était, en ce moment, que les sauver de l'esclavage pour les vouer à la famine. C'était de plus, compromettre peut-être pour longtemps la marche de la civilisation dans ces contrées lointaines et la sécurité des blancs qui allaient s'y fixer. Il fallut patienter.

On quitta donc les traitants en bons termes et le lendemain, ayant à bord un interprète, on se dirigea vers les chutes, qui étaient proches.

La station des Stanley-Falls. — Stanley y arriva le 1er décembre, au matin. Les trois vapeurs jetèrent l'ancre à une certaine distance de la rive nord, tandis que la baleinière l'*Eclaireur* s'avança vers les villages, avec le guide. Une heure après, elle revenait, ayant à bord les principaux chefs des environs L'entrevue fut extraordinairement cordiale. Après un long palabre et bien des embrassades, l'expédition fut invitée à faire vapeur en avant et bientôt elle campa au pied même de la première cataracte.

En 1876, Stanley, venant de Nyangoué, s'était vu arrêté

dans sa descente du Loualaba-Congo par une succession de cataractes barrant le fleuve, au nord et au sud de l'équateur. Ce sont toutes plutôt des rapides produits par des rampes et des filons de roches volcaniques obstruant le lit du fleuve, et par dessus lesquels les eaux resserrées forment des chaos de bouillonnements et de tourbillons d'un extrême violence, se gonflent, s'accumulent et se précipitent entre les rochers avec un fracas qui s'entend de loin.

Les journées des 2 et 3 décembre furent consacrées à examiner les environs de la chute, au double point de vue de la salubrité et de l'abondance des vivres, et à rechercher le meilleur emplacement pour la future station que le comité de l'Association avait recommandé d'établir dans ces parages. Il fut décidé que ce poste avancé de la civilisation serait élevé au milieu du fleuve, dans l'île d'Ouana-Rousani. Cette île, longue de 1800 à 2000 mètres, large en certaines parties de 6 à 700, est située à environ 4 kilomètres en amont de la première chute. Elle est d'un accès facile, salubre, fertile et fort peuplée. Sa population, évaluée à environ 1500 âmes, occupe de nombreux villages ayant des rues parallèles et transversales à angles droits. Leurs habitants, qui appartiennent à la tribu des Vouenya, sont industrieux et travaillent le bois, la terre et les plantes fibreuses avec beaucoup d'habileté. L'ivoire est, dans tous les environs, d'une extrême abondance,

Les sept jours qui suivirent furent passés en conciliabules avec les chefs ; des traités furent signés, le bâtiment de la station fut élevé et le drapeau de l'Association hissé au-dessus des eaux du Congo, à égale distance des deux océans, c'est-à-dire *au cœur même* de l'Afrique. Alors Stanley envoya, viâ Nyangoué, un courrier au commandement de Karéma pour l'informer de l'événement important qui venait de s'accomplir à une centaine de lieues seulement de l'extrémité septentrionale du lac Tanganika.

La santé très compromise de M. Roger ne permettant pas à celui-ci d'assumer une aussi lourde tâche que la direction de cette station lointaine, celle-ci fut confiée au mécanicien du *Royal*, l'Anglais Bennie. Stanley lui laissa 10

Zanzibarites et 20 Haoussas et des vivres pour une année ; puis le 10 décembre, il quitta la nouvelle station des Chutes et redescendit le fleuve.

Retour. — Le 20 décembre, Stanley s'arrêta chez un des grands chefs de la rive droite, dont l'autorité s'étend jusqu'aux monts Oupoto. Il y fut accueilli amicalement et obtint la concession d'un vaste territoire où le drapeau de l'Association fut arboré.

Cinq jours plus tard, il s'arrêtait de nouveau chez les Bangala. Le vieux chef, avec lequel il avait traité quelques semaines auparavant, était absent. Il l'attendit deux jours, pendant lesquels il fut assailli de demandes de présents par tous les chefs subalternes du pays. Il les quitta en leur disant qu'il leur enverrait bientôt l'homme blanc qu'il leur avait promis.

Nouvel arrêt à l'embouchure du Loulemgou, où le traité signé deux mois auparavant avec le chef d'Ouranga fut ratifié et confirmé. Les indigènes furent unanimes à réclamer l'établissement d'une station, et l'alliance fraternelle du sang fut scellée entre Stanley et Ouranga. Le drapeau bleu flotte sur le village de celui-ci.

Le 30 décembre, l'expédition arrivait à la station de l'Equateur, laquelle, grâce à l'intelligente activité de ses commandants, nos deux compatriotes, les lieutenants Coquilhat et Van Gèle, est considérée par Stanley comme l'un des établissements les mieux installés de la ligne.

A Loukoléla, la station nouvelle qu'il avait établie en remontant le Congo au mois d'octobre, Stanley trouva également les affaires dans l'état le plus prospère. M. Glave y était d'une santé florissante, ses hommes et les indigènes des villages voisins également satisfaits les uns des autres.

A Bolobo, malheureusement, il n'en était pas de même : de nouvelles difficultés s'étant élevées entre le chef Ibaka et M. Brunfaut, celui-ci fut remplacé par le lieutenant d'artillerie belge Liebrechts.

Plus bas, à Kouamouth et à Msouata, tout allait bien.

Stanley y rencontra le Dr Simms, de la *England Livingstone Inland Mission*, qui remontait le fleuve avec l'intention d'aller établir une mission à Misongo.

A Kinchassa, sur le Stanley-Pool, les bâtiments de la station placée sous le commandement de M. Swinburne se développaient, et les indigènes étaient dans les meilleurs termes avec les blancs.

Arrivée à Léopoldville. — Enfin, le 20 janvier 1884, après une absence de quatre mois et vingt-six jours, l'expédition jetait l'ancre dans la petite baie de Léopoldville. Tout s'y trouvait dans l'état le plus prospère : les maisons s'élevaient sur une ligne imposante le long de la terrasse, les magasins étaient remplis, les provisions abondantes, tout le monde en bonne santé. Sous tous les rapports, le progrès était considérable.

Quant à Stanley, il ramena intacts au Stanley-Pool les trois steamers et la baleinière ; les quatre petits bateaux avaient admirablement supporté ce long et difficile voyage. L'expédition n'avait perdu aucun de ses membres ; seulement l'*En avant* ramenait M. Roger dans un état de santé assez critique pour que le retour immédiat en Europe lui fût ordonné.

Stanley aussi était rendu. Le travail avait été pour lui incessant, pendant ces cinq mois : à terre, constamment forcé de parler, de persuader, de négocier ; à bord, faisant sans cesse la garde pour la surveillance des embarcations : double besogne exténuante. En outre il souffrait de rhumatismes dans les reins, contractés en demeurant trop longtemps assis dans ces petits bateaux, et le foie était congestionné par suite du manque d'exercices. A Léopoldville, il trouva tous les soins que nécessitait son état, et il s'y rétablit complètement.

Une factorerie des rives du bas Congo.

CHAPITRE VII.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU CONGO.

I. TRAVAUX DES PIONNIERS BELGES.

Le *Comité d'études* du Haut Congo avait commencé les travaux d'établissements européens. La porte d'entrée du plateau central Africain avait été ouverte par Stanley lui-même. Il s'agissait de continuer, non seulement en fondant des stations dans l'Afrique centrale, mais encore en prenant les mesures diplomatiques nécessaires pour assurer à l'œuvre du roi une existence incontestée.

Ce fut là le double but de l'*Association internationale* dite *du Congo*, qui succéda au Comité d'études.

Au chapitre VIII, nous parlerons de la question politique. Voyons ici quels furent les collaborateurs de Stanley, les continuateurs de ses travaux sur le continent Noir.

Les Belges joueront parmi eux un rôle remarquable, et nous voudrions, si l'espace ne nous faisait défaut, donner à chacun de nos compatriotes la part qui lui revient sans toutefois omettre leurs compagnons étrangers.

Voici le témoignage que Stanley lui-même donne de ses braves compagnons, en les citant à l'ordre du jour, dans son dernier ouvrage intitulé : *Cinq années au Congo* (1).

---

(1) Publié par l'Institut national de géographie de Bruxelles. Un gros vol. in 8°, grande édition à 20 fr. ; édition abrégée, 10 fr.

Citations à l'ordre du jour. — « Il y a actuellement là-bas (1885) grand nombre d'officiers et de fonctionnaires, qui se distinguent par leur courage moral et physique, par leur persévérance et leur zèle. Et j'ai plaisir à passer en revue les états de service de ceux qui ont honorablement travaillé sous mes ordres, jusqu'au moment de mon départ.

» Le premier de ceux qui soient restés au Congo jusqu'à l'expiration de leur contrat, sans jamais fournir un sujet de plainte, est *Albert Christopherson*, jeune marin danois. Il arriva en juillet 1879 et rentra en Europe en juillet 1882. Ce jeune homme m'accompagna constamment, depuis le jour où nous quittâmes la Pointe de Banana, jusqu'au jour où nous fondâmes la station de Msouata et découvrîmes le lac Léopold II. Toujours prompt à l'action, dévoué à sa tâche, courtois envers tous, il se réjouissait de dépenser sa vigueur au service de la civilisation et prenait un goût très vif à la vie africaine.

» S'il eût été aussi instruit qu'intelligent et laborieux, Albert Christopherson occuperait aujourd'hui une situation enviable ; car il y avait en lui cette ardeur juvénile, cette intrépide gaieté, cette foi profonde, qui formaient jadis l'étoffe du paladin.

» A citer ensuite, le *capitaine Anderson*, marin scandinave, qui servit également pendant trois années. Celui-ci avait l'activité, le coup d'œil, l'impétuosité qui font le chef...

» M. A. B. *Swinburne*, ancien élève du collège du Christ's Hospital, à Londres, a déjà servi quarante-un mois au Congo, d'abord en qualité de commis, puis comme magasinier, enfin comme chef de la station d'Isanghila. Tout jeune qu'il fût, c'est lui qui construisit le premier magasin en briques établi au dessus de Boma et le seul qui comprit d'emblée l'utilité d'un potager, comme accessoire de station...

» Des quatre premiers Européens qui m'accompagnèrent en Afrique, il me reste encore à parler du mécanicien italien *François Flamini*. On a rarement rencontré travailleur plus acharné, plus infatigable. Il était chauffeur ; il construisit lui-même au Congo, une petite machine à vapeur

qui fonctionnait parfaitement et dont il dirigeait tous les mouvements avec une conviction d'apôtre.

» Le *Comité d'études* et plus tard l'*Association internationale du Congo* me dépêchèrent deux officiers belges qui profitaient d'un congé pour venir s'initier aux rigueurs de la vie africaine. D'autres suivirent, et tous se montrèrent à la hauteur des tâches les plus difficiles ou les plus pénibles.

» Je cite au hasard : le capitaine Hanssens, les lieutenants ou sous-lieutenants Valcke, Janssen, Parfonry, Grang, Van Gèle, Coquilhat, le docteur Allart, Destrain, etc. ..

» Outre qu'il sait observer toutes les règles de la discipline militaire, le *capitaine* **Hanssens**, a l'ambition haute, le feu sacré qui distingue l'homme supérieur. Il a l'âme assez bien trempée pour se sentir au-dessus des petits ennuis, des mille désagréments qui sèment l'existence et qui sont, pour tant d'autres, des écueils où ils échouent. Bref, le capitaine semblait avoir endossé, pour venir en Afrique, cette armure qui rend l'homme invulnérable à tout : le courage moral. Il était bien préparé à ne trouver chez nous ni vastes hôtels, ni attractions artistiques, ni repas fastueux. Aussi, à peine débarqué, sut-il s'asseoir sous un toit de chaume et entre des murs de torchis, avec autant de sang-froid et de désinvolture que s'il n'eût jamais eu d'autre domicile toute sa vie. Chargé de conduire une expédition et de fonder des stations dans des régions inconnues, il faisait ses préparatifs avec une célérité et une sûreté étonnantes, pensant à tout, n'omettant rien, veillant à ce qu'il ne manquât ni une carabine, ni une aiguille et quand il se mettait en route, l'aspect martial de son escouade était le gage du succès qui l'attendait.

» Chose curieuse, le *lieutenant* **Valcke**, tout jeune officier du génie, qui avait précédemment passé ses examens devant le capitaine Hanssens, était arrivé assez longtemps avant celui-ci au Congo. Ses débuts furent médiocres. Chargé de faire sauter quelques rochers sur la route de Ngoma, il tomba presque aussitôt malade et, transféré ensuite au camp d'Isanghila, son inexpérience et la fréquence de son indisposition le forcèrent de reprendre le chemin de

Vivi. Après six mois de séjour dans cette station, il partit pour Stanley-Pool et se rendit de là à Loanda, mais, atteint une seconde fois de maladie, il dut rentrer en Europe. Pendant dix-huit mois je n'entends plus parler de lui. Au bout de ce temps, je le retrouve au Congo, plus solide, mieux portant que naguère, et, bien que j'eusse encore des doutes sur ses capacités, je le charge d'une petite mission qu'il remplit assez bien pour que je me décide à lui en confier une plus importante, dont il s'acquitte avec une intelligence et un zèle remarquables. Nommé alors chef de la station de Léopoldville, qui était en pleine décadence, le lieutenant Valcke y opère en deux mois une transformation complète ; il en fait à vrai dire, la station la plus importante du Haut-Congo, la station la plus prospère et la plus heureuse, car l'ordre y est complet, et la plus parfaite harmonie y règne entre indigènes et Européens.

» Puis, le lieutenant Valcke fut soumis à une nouvelle épreuve. Je lui donnai pleins pouvoirs pour réorganiser la station de Vivi, le seul mauvais chaînon de notre chaîne de postes. Il s'en tire si bien que je puis m'éloigner et me consacrer à l'exploration du haut fleuve. Enfin, la division de Stanley-Pool, couvrant une superficie de 3,000 kilomètres carrés et comprenant quatre stations, dont l'importance politique s'accroît chaque jour, a besoin d'un commandant capable et dévoué. C'est le lieutenant Valcke qui est désigné pour ce poste d'honneur. Il gouverne la division avec un tact, une intelligence, une sûreté de coup d'œil au-dessus de tout éloge.

» En dernier lieu, signalons les services rendus par ce jeune homme en ce qui concerne le transport du steamer démontable le *Stanley*, envoyé par l'Association Internationale pour le service du Haut-Congo. Il s'agit de faire porter le navire d'un lieu à un autre, pièce par pièce, de diriger des marches et des contre-marches sans fin, de procéder à des manœuvres qui demandent une patience d'ange. Or, aux dernières nouvelles, le lieutenant Valcke avait déjà accompli la moitié de cette lourde tâche ; il était arrivé avec le *Stanley* à mi-chemin de Stanley-Pool. Si

jeune qu'il soit, il arrivera au bout de ce chemin-là, et de bien d'autres chemins encore.

» Au tour des lieutenants *Van Gèle* et *Coquilhat*, maintenant : deux jeunes officiers belges qui promettent. L'armée belge n'aura pas souvent l'occasion de se distinguer, comme les Anglais aux Indes et en Afrique, les Français au Tonkin, à Madagascar, en Tunisie, les Américains dans l'Ouest. Et quels que soient les attraits de l'uniforme et du grade, il ne me semble pas qu'une existence entière passée à la caserne puisse offrir les agréments et les émotions rêvés et souhaités par la jeunesse militaire. D'aucuns se complaisent peut-être dans le rôle facile qui consiste à défendre un territoire inattaqué, et à maintenir l'ordre et la paix dans un pays où ils sont rarement troublés. Mais il est certain que tout Etat civilisé, où les romans d'aventures sont plus ou moins répandus, contient des jeunes gens dont les cœurs battent au récit émouvant des batailles, des luttes, des accidents, des hasards de la vie. Beaucoup sont nés braves et chevaleresques, de ceux qu'on astreint à la routine de la vie militaire et dont l'existence est une continuelle promenade de la caserne aux champs des manœuvres, du champ des manœuvres à la caserne. L'exercice, l'exercice, toujours l'exercice ! D'année en année, du berceau, en quelque sorte, à la tombe ! Quelle corvée pour les esprits hardis, les tempéraments actifs, les cœurs virils ! Ah ! si l'on faisait faire un peu plus d'exercice aux 500 millions d'Asiatiques, aux 300 millions d'Africains, aux 50 millions d'Indiens qui ignorent discipline et civilisation, et qu'on en imposât un peu moins à des milliers d'intelligents officiers européens, assoiffés d'apprendre, de voir, de parcourir le monde, comme chacun y gagnerait !

» C'est la passion de l'inconnu et de la nouveauté qui amena les jeunes lieutenants **Van Gèle** et **Coquilhat** en Afrique. Comme beaucoup d'autres, ils ne se faisaient qu'une idée très confuse de la réalité. Mais leur courage, leur activité ne s'évanouirent pas avec leurs illusions. Dégrisés par une misérable diète, par un commerce journalier avec des milliers de nègres abrutis, ils n'éprouvèrent

cependant aucune défaillance. Non-seulement ils ignoraient les dialectes du pays, mais à peine avaient-ils appris la signification de *Ba*, de *Ki*, de *Oua*, qu'ils devaient aller vivre parmi d'autres tribus, parlant un tout autre langage. Ils n'en finirent pas moins, à la longue, par se familiariser avec le pays et ses habitants, par découvrir les qualités généreuses qui se cachent souvent sous la rude écorce de l'indigène, et par se distinguer dans leur mission. Si jamais l'Association Internationale frappe des médailles d'or pour récompenser le travail et l'application, qu'elle donne la première aux lieutenants Van Gèle et Coquilhat, fondateurs de la station de l'Equateur.

» Une déplorable catastrophe que j'ai précédemment relatée, m'enleva prématurément un jeune et brillant collaborateur, qui avait servi près de trois ans avec un rare succès. Il s'agit d'*Eugène* **Janssen**, sous-lieutenant bien connu de l'armée belge. Presque enfant encore, sous le rapport de l'expérience, quand il débarqua au Congo, Janssen n'avait pas tardé à révéler une telle supériorité qu'au bout de dix-huit mois, il avait été chargé d'occuper Msouata au confluent du Koua et du Congo. Le sobriquet de Nsousou-Mpembé « Poulet-Blanc » que lui donna le vieux chef Gobila et qui ne tarda pas à le faire connaître sur les deux rives du Haut-Congo, jusqu'à une distance de 800 kilomètres, témoigne de la popularité qu'il sut acquérir parmi les indigènes, à force de tolérance et de bonté. Des canotiers africains s'arrêtaient par centaines à Msouata pour le seul plaisir de souhaiter le bonjour à « Nsousou-Mpembé. » Par malheur, il naviguait, on s'en souvient, sur le fleuve, avec l'abbé Guyot, quand son canot, surpris par un grain, sombra, l'entraînant avec ses compagnons dans les eaux où ils périrent tous.

» Un des collaborateurs dont j'ai eu le plus à me louer est le *sous-lieutenant* **Parfonry**. Il vécut assez pour se faire estimer par sa bravoure et son infatigable ardeur au travail. Je commençais à me féliciter de sa présence auprès de moi, quand une imprudence — une seule — mit fin à ses jours. Il s'exposa témérairement aux rayons du soleil et mourut peu après.

» Et le *sous-lieutenant* **Grang !** Encore un honnête et digne homme dont nous avons eu à déplorer la perte ! Chacun des ressorts de son âme était mu par un sentiment de droiture, de loyauté sans mélange. De l'or pur, en un mot ! Il venait de passer cinquante jours avec moi à Léopoldville et je venais d'achever la construction du steamer à bord duquel j'allais l'amener sur le Haut-Congo, lorsque, obligé de se rendre à quinze kilomètres, pour y chercher un objet oublié, il fut surpris par une averse, pendant le trajet du retour, et rentra trempé jusqu'aux os à Léopoldville, où, quelques jours plus tard, il occupait, hélas ! la première tombe creusée dans cette localité.

» Au tour du *docteur* **Allart**, maintenant. Il mérite les plus vifs éloges. J'ai rarement rencontré un homme plus aimable et un médecin plus consciencieux à la fois. Ma liaison avec lui date de plusieurs années ; et cependant, j'apprends chaque jour à mieux apprécier ses rares qualités. A certains tempéraments le travail est aussi nécessaire que la nourriture. Le docteur Allart possède ce tempérament-là. Il eût envisagé comme une cruelle privation tout obstacle apporté à son activité, à ses labeurs. Nous n'avons pas eu de ces cruautés envers lui ; nous avons essayé d'assouvir son ardeur au travail, en lui confiant la construction et la direction de l'hôpital de Boma. Notre sollicitude envers les voyageurs éprouvés ou les employés malades nous ordonnait de mettre à la portée des gens énervés par la fatigue, le climat ou la diète, un établissement tel que celui de Boma, spacieux, bien ventilé, pourvu de tous les accessoires de la civilisation. A défaut du docteur Allart, nous n'eussions pu trouver personne sur le Congo qui fût capable de diriger la construction. Inutile de dire qu'il a admirablement exécuté sa tâche ; nous avons déjà constaté avec quelle passion il s'attelle à tout ce qu'il entreprend. Je me bornerai à ajouter qu'un malade qui reçoit ses soins généreux, dans l'agréable sanitorium de Boma, doit être bien mal hypothéqué pour ne pas guérir.

» A citer encore à l'ordre du jour, parmi mes collaborateurs belges, le *lieutenant* **Destrain**, qui a recueilli de pré-

cieuses observations dans la vallée du Kouilou-Niadi, et *M. Hodister*. Bien que je ne les connaisse point personnellement, leur réputation d'hommes intelligents, dévoués, infatigables, me permet de les apprécier à leur valeur. »

(H. STANLEY.)

II. LE CAPITAINE BELGE HANSSENS EN AFRIQUE.

Ses débuts. (1) — Edmond Hanssens naquit à Furnes, le 25 juillet 1843. Il entra à l'école militaire en 1859, fut nommé sous-lieutenant en 1862 et désigné pour le 11e régiment de ligne. Il fut attaché à la brigade topographique du génie. Il entra ensuite à l'école de guerre, où il fit de brillantes études et fut nommé adjoint d'état-major.

Hanssens était un homme de magnifique prestance, plein de distinction et d'une attitude parfaite, réalisant le type de l'officier moderne, à l'air martial, mais dont l'aspect dénotait autant de science et d'éducation que de métier. Sa belle tête au front haut et large, encadrée dans une chevelure d'un blond argenté, éclairée par de grands yeux bleus et illuminée d'un bon sourire, peignait admirablement son caractère.

L'œuvre africaine de Sa Majesté lui inspira dès ses débuts un vif enthousiasme. Il se mit à lire avidement les récits des explorateurs et à consulter les cartes ; en un mot, à étudier la géographie physique, économique et sociale de l'Afrique centrale. Il prit en janvier 1882 du service au Comité d'études du Haut-Congo, et partit pour le grand fleuve en même temps que le docteur Peschuel-Lœsche, le lieutenant Nilis et les sous-lieutenants Van de Velde et Grang. Ce départ eut lieu le 1er février 1882 et les voyageurs arrivèrent à Banana le 5 mars suivant.

Le capitaine Hanssens ne fit qu'un séjour assez court dans la zone maritime. Il quitta au plus tôt Vivi pour remonter la région des cataractes. Stanley qui était devenu malade

(1) Résumé d'une conférence donnée à la Société royale belge de géographie le 26 janvier 1886, par le lieutenant Coquilhat, ancien compagnon de Hanssens.

à Léopoldville, avait dû se résoudre à rentrer en Europe. En passant à Vivi au commencement du mois de juillet, il vit Hanssens et lui confia immédiatement le commandement de la division du Haut-Congo qui comprenait Manyanga et tous les territoires en amont.

Hanssens arriva à Manyanga le 3 août. Les tribus avoisinant cette station étaient troublées depuis quelque temps par les excitations de quelques-uns de leurs chefs, et des luttes sanglantes avaient déjà attristé la contrée. Hanssens exerça une heureuse influence sur la conclusion de la paix dans le pays.

Puis, malgré l'exiguïté des moyens dont il disposait pour remonter le fleuve, il n'hésita pas à entreprendre une expédition dans le but de fonder une nouvelle station en amont de M'Suata. Le 13 octobre, il s'embarqua, dans une allège, avec onze hommes d'escorte. Il visita M'Suata, arriva à Tchoumbiré le 27 et à Bolobo le 29. Il fonda le poste de *Bolobo* le 30 octobre 1882.

Hanssens sur le Kouilou. — Stanley lui donna pour mission d'explorer les territoires compris entre le Congo près de Manyanga et le *Haut-Niari*, dans le but d'établir la voie de communication la plus convenable entre ces deux zones et d'y créer des postes.

Pendant le cours de cette nouvelle expédition, entreprise avec une escorte de vingt Zanzibarites, il parvint à fonder le 27 avril la station de *Philippeville* et le 14 mai suivant le poste de N'boulangengou. De plus, et conformément à ses instructions, il se remit en communication avec l'expédition du capitaine Grant Elliot, envoyée d'Isanghila vers le Niari moyen, et atteignit à cet effet la station nouvelle de *Stéphanieville*, qu'avait fondée cette expédition.

Depuis le mois d'août jusqu'à la fin de novembre, le capitaine Hanssens opère constamment dans la zone qui sépare Manyanga de Philippeville. Il établit définitivement la route qui relie ces deux points et acquiert, au nom du comité d'études du Haut-Congo, la plupart des districts qu'elle traverse ; il dirige les constructions de la fondation de Philippeville et jette les bases d'un nouveau poste intermédiaire à Moukoumbi.

Pendant cette période, le vaillant pionnier se heurte maintes fois à l'hostilité des indigènes, principalement dans la région des mines de cuivre.

« La crainte de perdre les bénéfices de l'exploitation toute primitive des mines, écrit le capitaine Hanssens, jointe à la frayeur superstitieuse que provoque toujours la première apparition de l'homme blanc, a complètement ahuri ces malheureux qui essayèrent de s'opposer par la force au passage de l'être fantastique qui devait, dans leur esprit, leur apporter tous les maux imaginables, et comme cela ne leur a pas réussi, ils ont pris le parti de déplacer leurs villages et de laisser libre la route adoptée. » J'ajouterai qu'au bout de peu de temps les indigènes s'aperçurent de leur erreur et que, voyant le blanc juste, bon et généreux, ils prirent confiance.

Sur le Haut-Congo. Le 28 janvier 1884, à son arrivée à Manyanga, on lui remet une lettre de Stanley, par laquelle le chef de l'expédition l'informe de son retour des Falls et lui confie le soin de continuer dans le Haut-Congo, les travaux qu'il n'a pu achever.

« Comme on se le rappellera, écrit Hanssens, j'exprimais jadis tous mes regrets de me voir écarté de la zone du Haut-Congo, où j'étais parvenu à obtenir quelque succès, et qui exerçait sur moi une sorte de fascination.

» Aujourd'hui que m'y voici rappelé, tout mon enthousiasme d'autrefois m'est revenu. Et ce stimulant, joint au sentiment du devoir et à l'ardent désir que j'éprouve de voir les efforts du Comité couronnés de succès, me portera à tenter l'impossible pour réussir.

» La tâche qui m'est confiée est délicate et je ne me fais aucune illusion sur les difficultés qu'elle présente. Mais si pour la mener à bonne fin il ne faut que de la bonne volonté, de l'activité et du dévouement, j'espère arriver à quelque résultat.

» Ma santé continue à être excellente, ce qui est, en Afrique surtout, un important élément de succès. »

C'est alors que le capitaine Hanssens entreprit cette ex-

ploration du haut fleuve dont les résultats furent si féconds.

Le 24 mars 1884, l'explorateur part de Léopoldville avec trois steamers et deux baleinières : *l'En Avant*, commandé par Amelot, *l'A.I.A.*, commandé par Drees, et *le Royal*, monté par Guérin et Nicholls.

MM. Courtois et Wester accompagnaient l'expédition ; ils avaient été désignés pour occuper la station des Stanley-Falls.

Pendant quatre mois et demi, le capitaine Hanssens sillonne le Congo dans tous les sens depuis Léopoldville jusqu'aux Stanley-Falls ; il constate l'existence de deux affluents nouveaux de la rive droite, conclut dix-neuf traités assurant à l'*Association internationale du Congo* le protectorat de vingt-six districts sur les deux rives du Congo, aux points les plus importants; il acquiert les emplacements nécessaires à la création de neuf stations nouvelles ; il m'établit chez les Bangalas, parmi lesquels j'ai pu créer la station dont j'ai eu l'occasion dans une précédente conférence, de vous raconter la fondation ; il crée enfin les deux postes de N'gombi et de l'Arouhouimi.

Le 17 avril, il touche à l'Equateur ; c'est un des bons jours de notre campagne africaine. Au loin, les bateaux sont signalés. Peu à peu, ils s'avancent, *l'En-Avant* tenant la tête. Sachant Stanley parti, nous nous demandons anxieusement qui le remplace. Mais bientôt la flottille s'approche et de la cabine de *l'En-Avant*, un colosse nous envoie ses saluts. C'est Hanssens. Une immense acclamation lui répond. Séparés de lui pendant un an et demi, nous le retrouvons plein de santé et d'ardeur. Mais le travail vient promptement mettre un terme à notre effusion.

Le 4 mai, le capitaine arrivait chez les Bangalas ; le 24 juin, il était à l'Arouhouimi ; le 3 juillet, il atteignit la station des Stanley-Falls.

Le 26 juin, il avait perdu notre excellent camarade Ernest Courtois. La mort de ce vaillant collaborateur, d'un dévouement absolu, et qui s'était rapidement initié aux besoins et aux exigences particulières de la vie africaine, impressionna douloureusement tout le personnel de l'expé-

dition et surtout son chef qui avait su apprécier ses précieuses qualités.

En repassant par la station des Bangalas, le capitaine reçoit de moi une lettre que daignait lui adresser Sa Majesté, lui indiquant les points principaux qu'il importe de tenter d'acquérir. Le capitaine put se dire alors avec un légitime orgueil qu'au moment où il recevait l'expression des désirs du Roi, ceux-ci étaient déjà réalisés depuis un mois.

Le capitaine Hanssens rentra à Léopoldville le 6 août 1884, sans avoir rencontré la moindre hostilité, pendant tout le trajet des 1,700 kilomètres qui séparent le Stanley-Pool des Stanley-Falls.

Partout, chez les cannibales de l'Arouhouimi comme chez les féroces Bangalas, il fut reçu avec empressement et cordialité. Malheureusement, en quittant l'Equateur, il ressentit un violent accès de fièvre bilieuse.

S. M. le Roi, au reçu des premières nouvelles de l'expédition du capitaine envoyées le 11 mai et qui étaient toutes des bulletins de victoires pacifiques, lui avait décerné la croix de chevalier de l'ordre de Léopold.

Une dernière expédition que le capitaine Hanssens fit en septembre et octobre jusqu'aux stations de Kwamouth et de Bolobo, semble l'avoir extrêmement fatigué. Arrivé à peu près au terme de ses trois années d'Afrique, il était retourné à Vivi dans l'intention de prendre à Banana, le steamer du 17 décembre pour rentrer en Europe. Son retour était officiellement annoncé. Il devait en être autrement.

Trop confiant en ses forces, tout dévoué à l'œuvre qu'il servait avec une si vaillante énergie et voyant l'état de sa santé s'améliorer sensiblement, Hanssens changea brusquement de résolution et se décida, avant de reprendre le chemin de la patrie, à entreprendre un dernier voyage aux Stanley-Falls.

Le 17 décembre, il annonçait lui-même sa résolution, disant « qu'il était complètement remis. » — Le 28, il était mort.

Un nouvel accès de fièvre extrêmement aigu s'était dé-

claré au moment même où il allait quitter Vivi, et il succombait après trois jours de souffrances, sans avoir eu la suprême satisfaction d'apprendre la consécration de nos efforts par la Conférence de Berlin.

Cette mort priva l'Association d'un de ses meilleurs soldats, en même temps que d'un conseiller expérimenté et sûr. Ce fut à tous les points de vue une perte considérable; elle ferma une carrière pour laquelle s'ouvraient les plus brillantes perspectives, car les organisateurs du nouvel Etat du Congo s'apprêtaient à récompenser les qualités et le dévouement de leur voyageur en l'appelant à de très hautes fonctions.

Caractère de Hanssens. Le trait caractéristique des opérations du capitaine en Afrique, c'est d'amener de grands résultats avec de très petits moyens matériels. Ce fait remarquable, et qui est la pierre de touche des hommes vraiment supérieurs, s'explique par les grandes qualités qui distinguaient cet éminent chef.

Il avait la conception vive et une grande facilité d'assimilation.

Esprit éminemment observateur, sérieux et réfléchi, il lui suffisait de passer quelques jours dans une contrée pour dégager les traits généraux du caractère de ses habitants et de leurs mœurs. Son court séjour à Bolobo, lors de la fondation de cette station, nous valut un long rapport étonnant d'intérêt.

Le capitaine fait cette étude de mœurs en parlant du caractère des Bayanzi, du commerce, de l'industrie et des travaux agricoles.

« Les travaux agricoles, dit-il, sont, comme dans la plupart des tribus nègres d'ailleurs, exclusivement du domaine des femmes.

» Nous avons souvent été choqués de voir de toutes jeunes filles à peine formées, des enfants, transportant par un soleil de 40 degrés, d'immenses hottes remplies de manioc, alors qu'à côté, de forts et robustes gaillards, la lance au poing et le couteau à la main, les regardaient faire et se prélassaient dans un doux *far niente*. »

Le capitaine étudiant alors en détail l'organisation domestique, fait ressortir la condition de la femme et des enfants et passe ensuite à la question des décès et des cérémonies funèbres.

Dans un autre ordre d'idées, je dois signaler chez le capitaine ce fond de bonne humeur qui lui faisait traverser gaiement les situations les plus difficiles et supporter allègrement les ennuis et les misères de notre vie africaine. Il

Le capitaine Hanssens, organisateur du Haut-Congo.

assaisonnait d'un bon mot un mauvais dîner et trouvait des saillies de vrai Flamand pour empêcher les esprits de s'abattre et pour s'éviter à lui-même les stériles apitoiements.

Il traitait les nègres avec la plus grande indulgence (nos hommes l'adoraient), et il n'oubliait jamais que les noirs sont de grands enfants déshérités de la nature, que l'Européen plus favorisé, a le devoir d'améliorer. Aussi était-il fort heureux quand il pouvait exercer son influence pour tempérer quelque coutume barbare.

Exemple : Le capitaine écrit de Bolobo à la date du 1er décembre 1883 :

« J'ai fait appel à l'amitié qu'*Ibaka* semble nous porter, pour l'engager à ne plus procéder à des exécutions sommaires et à se concerter avec moi pour la répression des

Ibaka, vieux chef ou roi de Bolobo.

fautes commises par les habitants de son village. Je suis heureux de vous faire savoir que ma tentative a été couronnée d'un plein succès. Il y a peu de jours, s'étant aperçu qu'un de ses sujets avait vendu à son propre profit deux dents d'ivoire qui étaient sa propriété à lui, Ibaka est venu me trouver pour m'en rendre compte.

» Avant l'arrivée du moundilé, il se serait empressé de faire trancher la tête au coupable, mais à la suite du langage que je lui avais tenu, il craignait de me faire de la peine et voulait d'abord conférer avec moi à ce sujet. Je n'eus aucune difficulté à le détourner de son intention première d'appliquer au voleur la peine de la décollation et après une courte conversation, il se contenta d'infliger à ce dernier une forte amende. »

Stanley, ce juge compétent mais sévère, a émis, dans son ordre du jour, l'appréciation la plus flatteuse au sujet de Hanssens.

Mesdames et messieurs, je me résume en disant : le capitaine Hanssens a représenté avec éclat la race belge en Afrique ; et tout en le pleurant, félicitons-nous de l'honneur qu'il a fait rejaillir sur notre patrie.

Pour l'enseignement des générations qui s'élèvent, exaltons ce glorieux mort noblement tombé pour la cause de l'humanité.

Et nous, encore engagés dans ce bon combat, prenons exemple sur ce héros et tâchons, à force de zèle et de dévouement, de l'imiter et de continuer son œuvre en Afrique. (*Applaudissements*).

III. Le lieutenant Coquilhat chez les Bangalas.

Le lieutenant **Coquilhat** arriva à Vivi le 30 septembre 1882. Il aida Stanley dans d'importants travaux à la station de Léopoldville ; en 1883, il était à la station de l'Equateur où commandait le lieutenant Van Gèle. Au commencement de 1884, Stanley le chargea de fonder une station au milieu de la turbulente nation des Bangalas ; il ne parvint pas d'abord à s'entendre avec eux et dut revenir à l'Equateur ; mais plus tard il fit une seconde tentative qui réussit.

Pour faire suite à la notice biographique du capitaine Hanssens, nous ajouterons donc les détails que nous a donnés le lieutenant Coquilhat dans une conférence faite à Bruxelles en 1885. (1).

(1) Bulletin de la Société royale belge de Géographie, 1885, n° 6.

Comment on fonde une station. — « La station de Bangala se trouve sur la rive droite du Congo, à peu près à 1°33' de latitude nord et 19°20, de longitude est de Greenwich, à mi-chemin entre Léopoldville et Stanley-Falls. Je me propose de vous indiquer, en quelques mots, comment cette station fut fondée et vous donner une idée du travail matériel que son établissement a nécessité.

» Lorqu'un chef d'expédition, comme Stanley ou Hanssens, a reçu la mission de se rendre dans une contrée déterminée pour y trouver un point favorable à un établissement, il s'adjoint un ou deux blancs pour former l'état-major du futur poste et prend une escorte de Zanzibarites ou de Haoussas pour remonter le fleuve.

Le lieutenant Coquilhat, chef de la station des Bangalas.

» C'est dans ces conditions que nous voyagions le 4 mai 1884 avec le capitaine Hanssens.

» Partis le matin des environs de Bolobo, nous nous dirigeâmes, non sans anxiété, vers le grand centre des Bangalas ; une tentative faite antérieurement par Stanley avait présenté certaines difficultés qui l'avaient engagé à renoncer, au moins provisoirement, à un établissement sur ce point.

» Le capitaine Hanssens avait pourtant bien dressé ses batteries ; son caractère, son intelligence hors ligne, sa compréhension des mœurs locales, l'affabilité, la bonhomie de ses manières, étaient pour nous autant de raisons d'espérer le succès de l'entreprise.

» Les bâtiments avançaient en silence, projetant leur pa-

nache de fumée devant les habitants ébahis qui se demandaient comment les énormes embarcations, bondées d'hommes et de marchandises, marchaient sans le secours de rames ou de pagaies. Ce qui augmentait leur défiance, c'est que, sauf moi qui avais accompagné Stanley auparavant, aucun blanc ne leur était connu.

» Avec sa grande connaissance du cœur humain, sans se laisser arrêter par ce premier moment de froideur, Hanssens descendit à terre avec sa pipe et sa blague à tabac, ses armes habituelles ; perçant les groupes, il se mit à serrer cordialement la main des natifs étonnés qui, secoués par l'étreinte du voyageur, abandonnèrent leurs lances. Cet acte d'une tranquille audace lui conquit leur estime ; il alla ensuite au chef et lui donna une forte poignée de main, sans lui demander si cela lui convenait ; sous l'énergique pression de cette main, le chef ne résista pas et un pacte d'amitié fut bientôt conclu.

» Restait à déterminer les conditions d'une cession de terrain, ainsi que l'indemnité à payer pour l'abandon, en notre faveur, de quelques cabanes. Ces détails furent promptement réglés, grâce à l'intelligence supérieure du capitaine, grâce aussi à l'expérience des procédés des blancs, acquise par les natifs à la suite des voyages antérieurs de Stanley.

» Au bout de trois jours, Hanssens me dit : « Coquilhat, allez couper l'arbre. » Je compris, et une heure après, le drapeau de l'Association flottait sur un territoire nouveau.

» Ce n'était pas tout de planter le drapeau ; il fallait le maintenir. Je possédais un personnel restreint, j'étais entouré des cabanes des natifs et de jungles impénétrables, je devais déblayer mon terrain, acheter ou construire des cabanes, y installer nos marchandises, afin de rendre la liberté à mon chef le capitaine, qui avait tout un ensemble de territoires à surveiller et à maintenir en paix. Trois jours plus tard, Hanssens quitta la station, me laissant dans des conditions relativement critiques ; nous étions désormais coupés, mes 31 hommes et moi, de tout secours européen. Nous nous mîmes à l'œuvre tous avec une ardeur que nous

donnait le sentiment de la responsabilité qui pesait sur nous ; nous savions que, vis-à-vis de Hanssens, de Stanley et de Sa Majesté, nous étions responsables du succès à remporter, dans ce poste avancé, par la civilisation sur la barbarie.

» Nous travaillâmes avec la plus grande activité, chacun donna tout ce qu'il put donner, et, deux mois après, j'eus la satisfaction de voir s'achever une maison solidement construite en argile et pouvant, en cas d'attaque, servir de réduit ; je l'entourai d'une palissade. Je dus alors songer à meubler ce grand bâtiment de 30 mètres de longueur sur 8 de largeur.

» En Afrique, il faut savoir faire de tous les métiers ; nous fîmes des chaises, des lits, des tables, enfin tous les objets de première nécessité ; il fallait suppléer à ce qui nous manquait encore, quoique nous eussions déjà bien des choses, par des procédés ingénieux dans lesquels mes Zanzibarites excellaient.

» Après avoir fabriqué notre mobilier, et déjà même pendant ce travail, nous devions former un parc de chèvres et de moutons, élever un poulailler, tracer un jardin, bâtir une cuisine, etc., etc. Enfin il fallait construire des maisons pour abriter mes noirs et leur permettre de s'y défendre en cas d'attaque nocturne des Bangalas.

La tribu des Bangalas. — « La tribu des Bangalas comprend plusieurs districts rapprochés de la station avec une population d'environ 30,000 âmes ; mais en tenant compte des différentes tribus voisines, il y a au moins dans un rayon de 10 à 15 lieues, une population de 150,000 habitants.

» L'organisation politique et sociale des Bangalas est fort simple : un homme possédant quelques richesses qui consistent surtout en femmes, en esclaves et en chèvres, a de trois à dix maisons de paille, fort bien construites et entourées de magnifiques plantations de bananiers ; c'est un *moukounzi* ou notable. Les moukounzi forment la première classe. Ils ont parmi leurs gens quelques hommes moins fortunés, leurs fils et leurs amis, qui constituent la deuxième classe, celle des *sommis* ou des hommes libres ;

au service de ces deux classes se trouvent enfin les *mountamba* ou esclaves. Un certain nombre de ces moukounzi voisins les uns des autres reconnaissent l'autorité morale du plus riche, du plus sage ou du plus audacieux, qui devient le chef de village ou *monanga*.

» Des groupes de plusieurs villages ayant des intérêts communs, s'unissent pour former un district. Tous les monangas du district se concertent dans des assemblées et le plus influent d'entre eux est le chef du district ou monanga *monenné* (grand chef).

» Chez les Bangalas ce grand chef est Mata-Buiké, un des personnages les plus importants du Haut-Congo. C'est un magnifique vieillard de 1 m. 85 de haut ; son grand âge, sa démarche imposante et son éloquence, lui donnent un incontestable prestige sur les Bangalas. Bien que son accoutrement soit des plus sommaires, car il ne porte qu'une simple bande d'étoffe aux reins et un chapeau en peau de panthère, quand il parlait devant son peuple assemblé, dardant sur nous l'œil unique que lui ont laissé ses nombreuses guerres, il y avait une telle majesté dans son attitude que, quoique ayant vu déjà bien des chefs africains, il me fallut un certain temps pour échapper à la fascination du vieux chef. Mata-Buiké est très avide ; mais son irrésistible passion est celle de la boisson ; un, deux ou trois pots de huit litres de bière de canne à sucre constituent son ordinaire, quand il veut se récréer, et il le veut très souvent ; il lui est arrivé, ayant épuisé toutes les ressources liquides de son village, de venir la nuit, chez moi, franchissant la ligne des sentinelles qui avaient d'ailleurs reçu l'ordre de le laisser toujours passer, et de me réveiller pour me demander de la bière de canne. Malgré ce vice, sa vieille expérience lui a donné la sagesse, et je puis dire que l'un des fondateurs de la station des Bangalas fut Mata-Buiké.

» Malgré l'opposition de ses sujets encore ignorants, il reçut Stanley et, après le départ de ce dernier, il accepta l'amitié de Hanssens ; puis il sut rallier les populations à l'idée de profiter des avantages de l'alliance avec les Européens; enfin, bien souvent il calma des conflits prêts à

tourner en lutte. Certes, il est mendiant comme tout chef africain, il ment avec facilité ; pourtant, après quinze mois de vie commune, je l'aime beaucoup.

L'esclavage et le cannibalisme. — » L'esclavage offre dans cette partie du Congo un caractère tout particulier qui rappelle les mœurs des Germains, par la façon paternelle dont les esclaves sont traités par leurs maîtres. On peut dire que, du moins jusqu'à ce qu'ils soient arrivés à leurs derniers moments, leur existence n'a rien de désagréable ; un faible travail leur est imposé, ils jouissent de la vie en commun, s'asseyant au foyer du maître et participant à ses repas ; bref, leur vie serait charmante s'ils n'étaient toujours sous le coup de la voir terminer brusquement, car dans ce pays on pratique les sacrifices humains et le cannibalisme ; ces sacrifices ont pour but de permettre aux hommes de marque qui meurent de ne pas faire seuls le grand voyage dans l'inconnu. Cette coutume barbare est surtout pratiquée depuis le pays des Bayanzis, où est établie la station de Bolobo, jusque chez les Bangalas et en amont...

» Il est remarquable que les indigènes ne se doutent pas du caractère odieux de ces mœurs barbares ; mais je puis affirmer qu'il y a en eux suffisamment degermes de bonnes qualités et une tendance si grande à se rendre aux arguments d'intérêt matériel, que nous pouvons espérer voir un jour supprimer ces usages sanglants ; je l'établirai plus tard...

» Il est certain que le désir de manger de la viande est pour beaucoup dans le cannibalisme ; cependant si l'on voulait prétendre que le défaut de ressources alimentaires en est une des causes, je ne pourrais l'admettre ; il y a dans la contrée une grande abondance de vivres ; si les chèvres sont relativement rares, car les natifs n'en font pas de grands troupeaux de reproduction, les poules et les poissons existent en abondance ; de plus, les indigènes se nourrissent aussi de divers animaux, rats, serpents, limaçons, insectes de toutes sortes, hippopotames, crocodiles,

éléphants, sangliers, antilopes et iguanes ; par exception, ils ne mangent pas du chat. Ils ne mangent d'ailleurs pas assez souvent de l'homme, pour qu'on puisse dire que l'homme constitue une base d'alimentation.

» Un dernier mot sur ce sujet : les femmes de ce pays ne mangent pas de chair humaine.

» Quoi qu'il en soit, l'emploi de la force pour l'abolition de l'esclavage aboutirait à l'anéantissement des races indigènes, et il faudrait pour y arriver, une forte armée que nous n'avons pas et que nous ne voulons pas avoir.

» D'ailleurs, notre établissement parmi les populations congolaises est le résultat d'une entente amicale, et non de la conquête ; nous devons respecter le pacte que nous avons conclu ; notre intérêt l'exige aussi, car nous avons besoin de ces indigènes pour nous procurer des vivres ainsi que des matériaux de construction, étendre nos relations et recruter des travailleurs et des soldats à bon marché ; ceci montre combien est absurde l'assertion d'après laquelle nous nous serions établis par la force au sein de ces tribus dont nous ne saurions nous passer.

» Ce qu'il importe de constater, c'est qu'avec nos moyens restreints et sans la moindre violence, nous avons pu nous établir parmi les tribus les plus féroces, et y exercer déjà une influence sensible dans le sens de la diminution de leurs habitudes sanguinaires. Si, avec des moyens aussi restreints que ceux dont nous disposons, nous avons obtenu ce progrès, c'est que l'idée de Sa Majesté de civiliser l'Afrique centrale est réalisable.

Moyens pacifiques de répression. — » Quand, chez les Bangalas, j'apprenais qu'un chef avait pris part à un sacrifice humain, je lui témoignais immédiatement toute l'horreur que m'inspirait cet acte ; je lui signifiais que je rompais tout rapport avec lui et qu'il était inutile dorénavant de me présenter des vivres en vente ou de m'offrir des cadeaux. Or, il est à noter, en ce qui concerne les cadeaux, qu'un natif vous offre la valeur d'un œuf pour recevoir en échange celle d'un bœuf. Je les mortifiais donc profondément dans leur cupidité.

» Pour punir l'ensemble de la population, je fermais complètement les comptoirs pendant plusieurs jours.

» Ces moyens, absolument inoffensifs, manquaient rarement leur effet.

» Ce n'est pas tout : les natifs ne tardèrent pas à apprendre que nous répugnions au sang versé ; cela détermina bientôt quelques indigènes, menacés de mort, à me demander protection contre leurs barbares chefs. Voici le langage que je leur tenais invariablement ; « Je suis tout disposé à vous protéger, mais il me faut un motif plausible pour intervenir dans ces affaires qui sont de la vie intime de votre tribu ; ce motif qui me manque, vous pouvez me le donner ; enrôlez-vous sous mes ordres, pour le service de la station, pendant un certain temps ; je vous considérerai alors comme mes enfants, et je réclamerai pour vous l'inviolabilité qui est acquise à mes travailleurs zanzibarites. »

» Ce discours fut compris ; j'obtins ainsi le concours de travailleurs indigènes à des prix avantageux, tout en ayant la satisfaction de leur sauver la vie.

» Quand ils eurent travaillé dans ma station, et qu'ils virent que je tenais ma parole, ils conçurent en moi une grande confiance, et c'est ce qui me permit, peu de temps avant mon départ pour l'Europe, d'enrôler neuf volontaires bangalas que j'envoyai servir pendant dix mois à la station extrême de Stanley-Falls, à 170 lieues de leur patrie.

» Ce fut un des plus beaux jours de ma vie africaine que celui où je sauvai une première victime.

» Autre exemple de notre influence.

» Les Bangalas commencent toujours leurs libations au milieu de l'entente la plus grande, mais les terminent généralement par des querelles ; et comme ils ont le sang très chaud, des mots blessants étant prononcés, les buveurs se lèvent en fureur et se mettent à jouer de leurs énormes couteaux ; souvent il y a mort d'homme, ou des blessures très graves.

» Le 10 octobre 1884, je fus attiré par le bruit d'une semblable querelle tout près de la station ; voyant qu'elle allait

dégénérer en massacre, je pris mon revolver et le déchargeai en l'air ; les combattants s'enfuirent dans toutes les directions croyant à une attaque des blancs ; le contingent d'un village voisin accourut en armes, mais tout s'expliqua bientôt et l'on m'approuva fort d'avoir arrêté l'effusion du sang ; je fus dès lors investi par le vieux roi d'un droit de police que j'exerçai dans la plus large mesure. Dès que j'entendais le bruit d'une rixe, je me présentais avec un simple jonc au milieu des buveurs et je chassais devant moi, par bandes de 30 ou 40 hommes armés jusqu'aux dents, les gens qui, quelques mois auparavant, poussaient l'insolence jusqu'à me tirer la moustache.

» Les exemples que j'ai cités suffisent pour démontrer que l'Etat indépendant du Congo exerce déjà son influence civilisatrice sur les populations barbares du haut fleuve. Songez, Mesdames et Messieurs, que c'est au milieu d'une agglomération de 30,000 âmes, et avec 50 hommes seulement, qu'en quelques mois des résultats sensibles ont été obtenus. Et je ne suis pas le seul qui ait réussi dans cette voie ; bien d'autres de mes camarades ont obtenu des succès plus considérables encore ; je citerai notamment mon vaillant ami, le lieutenant Van Gèle, que tous vous connaissez.

» Cet intrépide officier resta pendant un an à la tête de la station de l'Equateur avec 25 hommes ; dans cette région, le cannibalisme n'existe pas, mais l'habitude des sacrifices humains est très répandue ; du moins ils étaient fort fréquents à l'époque où Van Gèle y commença son établissement,

» Dix mois plus tard on pouvait s'apercevoir de la diminution de ces horreurs, et encore elles ne se commettaient plus que loin de ses yeux, et, comme l'a si bien dit un publiciste, la barbarie se faisait « honteuse et clandestine. »

» Les agents de l'Etat indépendant du Congo qui ont vécu au contact des Africains, ont la profonde conviction de l'accessibilité des noirs à la civilisation. Que sont donc nos Zanzibarites si durs au travail, si dévoués, si fidèles,

sinon des arrachés à la barbarie ; les coutumes féroces leur font horreur, et je ne songe pas sans émotion à l'esprit de sacrifice de ces héros obscurs qui, dans les moments de danger, me faisaient un rempart de leur corps.

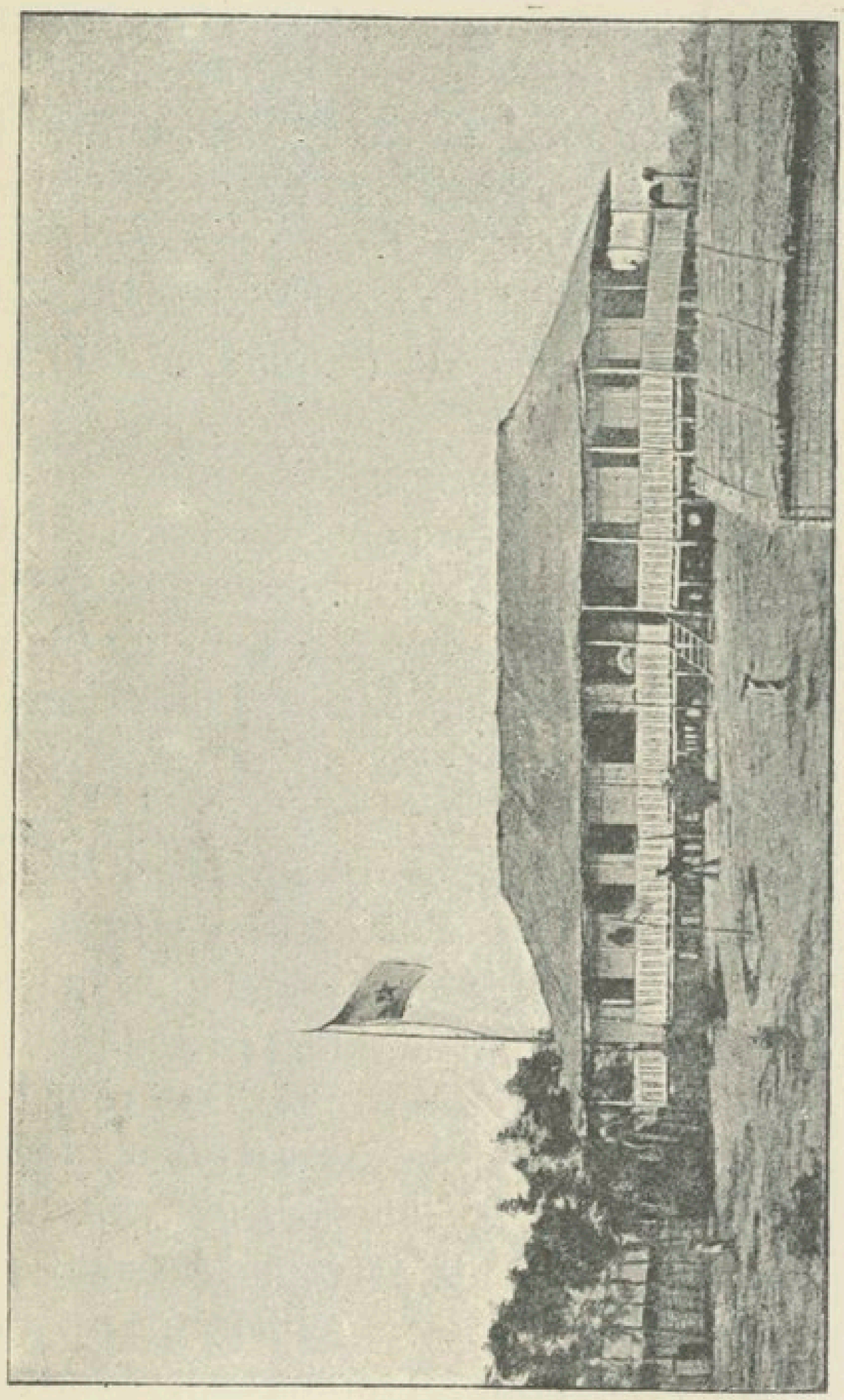

Type des habitations européennes des stations. Construction en bois avec vérandah et galerie. Le dessous sert de magasin.

» L'entreprise colossale dirigée par S. M. Léopold II puise sa force vis-à-vis des puissances et de l'opinion publique dans le but même qu'elle poursuit ; ce but est, en effet, hautement civilisateur et nul membre de la famille humaine, digne de ce nom, n'a le droit d'y rester indifférent. »

(COQUILHAT)

IV. Les stations du bassin du Kouilou. — En 1882, Stanley fit entreprendre par les agents de l'Association, l'exploration et l'occupation du bassin du Kouilou et de la côte de l'Atlantique. Plusieurs expéditions partirent des rives du Congo. Le capitaine Grant Elliot, les lieutenants Van de Velde et Harou et d'autres officiers belges opéraient sur la côte, où furent fondées les stations de *Sette Cama*, *Mayommba* et *Loango*, et sur le cours inférieur du Kouilou où furent créées celles de *Rudolfstadt*, de *Baudoinville*, de *Frankville*, de *Stanley-Niadi*.

De son côté, M. Destrain créait celle de *Stephanieville*, et le capitaine Hanssens, celle de *Philippeville* sur le haut Niari, et plusieurs autres.

En moins de deux ans, sans tirer un coup de fusil, sans conflit avec les indigènes, le drapeau bleu à l'étoile d'or flottait dans 18 stations et une cinquantaine de villages importants, et de nombreux traités plaçaient tout le bassin du fleuve Kouilou et la côte sous la souveraineté de l'Association internationale. Le commerce y prit un développement remarquable.

Malheureusement, sous prétexte que M. de Brazza avait traversé le Niadi supérieur et fait occuper sur la côte le poste de Punta Nigra, la France revendiqua toute cette région, qui lui fut accordée par le traité du 3 janvier 1885, moyennant une indemnité dérisoire de 300 mille francs pour les constructions élevées dans les stations.

Cette perte a dû être sensible particulièrement aux éminents personnages qui furent les parrains des stations fondées, dont les noms seront changés apparemment par les nouveaux occupants (1). Tout au moins était-il convenable de les rappeler ici pour mémoire.

(1) Comme on pouvait le prévoir, après la cession, on s'empressa de supprimer les noms belges des stations qui rappelaient trop leur origine.

En dédommagement pourquoi ne les appliquerait-on pas à d'autres localités restées à l'Etat Indépendant ? Pourquoi, pour ne citer qu'un exemple, ne donnerait-on pas le nom de *Baudouinville* à Boma, le chef-lieu administratif, vu surtout que Boma « la palissade » n'est qu'un nom commun en Afrique ?

LISTE DES EXPLORATEURS BELGES

EN AFRIQUE DE 1877 à 1884

Avant de clore le chapitre et de passer à l'ère nouvelle qu'inaugurera la fondation de l'Etat du Congo, en 1885, il nous paraît juste de réunir ici sous forme de liste les noms des cent premiers Belges qui ont collaboré à l'œuvre du Roi, soit sur la côte orientale avec l'Association internationale africaine, soit sur la côte occidentale, comme envoyés par le Comité d'études ou par l'Association du Congo.

I. — Afrique orientale.

Capitaine Crespel, commandant de la 1re expédition, parti en 1877, mort à Zanzibar en 1878.

Lieutenant Cambier, second, puis chef de la 1re expédition; il fonde la station de Karéma. Départ, 1877 ; retour en Europe 1882.

Docteur Maes, adjoint à la 1re expédition, mort à Zanzibar, 1878.

Lieutenant Wauthier, adjoint à la 1re expédition, mort à Hékoungou, 1878.

Dr Dutrieux, adjoint à la 1re expédition, 1878-1879.

Cap. Popelin, commandant de la 2e expédion, 1879, mort à Loukéké, 1881.

Dr Vanden Heuvel, lieut. Dutalis, Oscar Roger, Burdo, adjoints à la 2e expédition, rentrés en 1879-1882.

Cap. Ramaeckers, chef de la 3e expédition, commandant de Karéma, 1880, mort à Karéma, 1882.

Lieut. De Leu, adjoint à la 3e expéd., mort à Tabora, 1881.

Lieutenant Becker, chef de Karéma, 1880, chef de la 5e expédition, 1884.

Lieut. Storms, chef de la 4e expédition, commandant de Karéma, fondateur de la station de Mpala, 1882.

Sous-lieutenant Dhanis, adjoint à la 5e expédition, 1884.

DEMEUSE ROBERT, 1880-1881. — Lieut. CONSTANT CAMILLE. — MALUIN EMILE. — BEINE VICTOR. — Lieut. DURUTTE et DUBOIS, 1883-1884.

II. — AFRIQUE OCCIDENTALE.

VAN SCHENDEL, TH. — DEMYTTENAERE, MICHEL. — LOESEWITZ, FR. — MEYER, LOUIS. — JANSSENS, L.-F. — PETIT, HUBERT. — GÉRARD, LAMBERT. — ROUBINET, JOSEPH. — HEBRANS, LOUIS, 1879.

GILLIS, chef des factoreries de Boma et de Nokki, chargé du service postal de l'A. I. C. 1880-84.

Capitaine Van de Velde, chef de la station de Vivi. — *Docteur Allard, directeur du Sanitorium de Boma.*

NÈVE, ingénieur, 1880, mort à Isanghila, 1881.

Capitaine BRACONNIER, chef de Léopoldville, 1880-83.

Lieutenant HAROU, chef de Manyanga, chef de l'expéd. de Louemmé, 1880-84.

VAN DEN BOGAERD, P. — VAN NESTE, P. — MARIT, mécanicien. — CALLEWAERT, CH., 1880-82.

Lieut. VALCKE, chef de Léopoldville, directeur du transport du *Stanley*, 1er voyage 1880-81, 2e voyage 1883.

Sous-lieut. JANSSEN, EUGÈNE, chef du Msuata, 1881, mort en 1883.

Sous-lieut. ORBAN, chef de Vivi, 1881, mort à Vivi, 1883.

Sous-lieut. DESTRAIN, chef de Stéphanieville, chef de la 2e division du Kouilou, 1881.

AMELOT, ingénieur, adjoint aux Stanley-Falls, 1881, mort sur le Haut Congo en 1884 en route pour Zanzibar.

Lieutenant VANDE VELDE, Liévin, chef au Kouilou et à Vivi, 1881-83.

Sous-lieutenant VANDE VELDE, J., à Léopoldville, 1882, mort en 1882.

FRANÇOIS, J. B. — GILLIS, HECTOR. — VERKENS, EUGÈNE. — ROOMS, FR. — WENSEL, H., 1882-84.

Capitaine HANSSENS, chef de l'exp. au Kouilou et sur le Haut Congo, 1882, mort en 1885.

Lieutenant NILIS, chef de Manyanga, 1882-84.

Sous-lieutenant GRANG, NICOLAS, 1882, mort à Léopoldville, 1883. — PERSYN, AUG. — HOORNAERT, 1882-83.

Lieutenant Liebrechts, chef de la station de Bolobo.

Lieutenant Van Gèle, chef de la station de l'Equateur.

Lieut. VAN GELE, chef de Lutété, puis de l'Equateur, 1882.

Sous-lieutenant PARFONRY, chef d'Isanghila, 1882, mort en 1883.

BRUNFAUT, voyageur, chef de station de Bolobo, 1882-84.

Lieut. COQUILHAT, chef de la station des Bangalas, 1882.

Lieutenant VANDEVELDE, GUIL., attaché au service de la flottille, 1882-83.

Lieutenant AVAERT, chef d'Isanghila, 1882-83.

Lieutenant HANEUSE, chef de Manyanga, 1882-84.

Docteur ALLARD, directeur du sanitorium de Boma, 1882.

Sous-officier LEGAT, chef de Francktown, 1882.

PALMAERTS, JOSEPH ; LOMMEL, 1883-84.

ROGER, OSCAR, à Isanghila, chef de Msuata, 1882-84.
Dr VANDEN HEUVEL, médecin à Léopoldville, 1882-84.
Sous-officier HODISTER, chef de Massabé, puis de Rudolfstadt, 1883.
Lieutenant VANKERKHOVEN, chef d'Issanghila, 1883.
Lieutenant LIEBRECHTS, chef de Bolobo, 1883.
WATTERINCKX, chef de Toutonville, 1883 — MARKE, H. LOENS, charpent., 1883-84.—MONET, 1883.—HUSSON, chef de Sette-Cama, 1883. — VANDENDRIESCHE, 1883.
Sous-officier DESTRAIN, G., sous-chef à Manyanga, 1883.
COURTOIS, pharmacien, adjoint à Léopoldville, 1883, mort en 1884.
DELCOMMUNE, directeur des factoreries de Boma et de Nokki, 1883.
CASMAN, chef de Moukoumbi, 1883. — CRANSHOFF et JADIN, comptables.—J. DECOEN.—JOSEPH NAETS, 1883.
VANDEN HEUVEL, EMILE, adjoint au sanitorium de Boma, 1884.
Cap. ZBOÏNZKI, attaché au transport du *Stanley*, 1884.
Sous-lieutenant LEMARINEL, attaché au transport du *Stanley*, 1884.
ARTHUR WEBER, chef de Mayumba. — VANDEN PLAS, comptable.— MANDUAU, chef de Kimpoko.— DELATTE, à Manyanga, — RUEN, mécanicien. — STELEMAN, adjoint à Isanghila. — ROBBE, à Manyanga. — STÉVART, à Léopoldville. — Docteur NILIS et DE REGGHÈRE, à Léopoldville. — MARTIN, charpentier. — ENGELS et RIGA, mécaniciens, tous partis en 1884.

Cette liste étant dressée (d'après M. Wauters) pour décembre 1884, les personnages dont le retour n'est pas indiqué par une deuxième date, se trouvaient en Afrique en 1885 et y ont séjourné un temps plus ou moins long. Plusieurs autres y sont retournés postérieurement.

Aux derniers chapitres, nous donnerons les noms des nouveaux explorateurs ou agents envoyés dans les années 1886 et 1887.

CHAPITRE VIII.

ÉTAT INDÉPENDANT DU CONGO

SA FONDATION. — SON ADMINISTRATION. (1885).

Les dangers politiques.— Le comité d'études du Haut-Congo avait accompli des travaux considérables, grâce à l'activité de Stanley et de ses compagnons. Des stations jalonnaient les rives du Congo jusqu'aux Stanley-Falls, et celles du Kouilou-Niari jusqu'à la mer.

Ce fut alors que ce comité se transforma en prenant le titre d'*Association internationale du Congo*, laquelle adoptant le drapeau bleu de la primitive Association africaine, eut pour but politique l'acquisition de territoires avec les droits de souveraineté, par le moyen de contrats légaux conclus avec les indigènes ; en un mot, la création d'un Etat libre et neutre qui pût être reconnu par le droit européen. Il s'agissait avant tout de couper court aux convoitises de certaines puissances voisines.

En effet, déjà les dangers croissaient pour l'œuvre du Roi ; ils venaient d'une part, des prétentions du Portugal, qui réclamait tout ou partie du bassin du Congo comme lui appartenant depuis quatre siècles, alors qu'il n'y avait laissé aucune trace d'organisation, ni même d'occupation au-delà des chutes. Le gouvernement Anglais sembla un instant, vouloir épouser les intérêts du Portugal ; mais l'opinion publique préférant la liberté commerciale, le força à renoncer au projet de traité anglo-portugais.

D'autre part, le gouvernement français avait ratifié le traité conclu, nous avons vu dans quelles circonstances, avec le Makoko, soi-disant souverain des deux rives du fleuve dans les parages du Stanley-Pool. Admettre de telles prétentions, c'était barrer aux Belges la sortie du pays. La France réclamait en outre tout le bassin du Kouilou, nonobstant les établissements internationaux déjà existants.

Ce fut sans doute pour conjurer le danger le plus pressant, que l'Association consentit en 1884 (23 avril) à signer une convention par laquelle « elle s'engageait à donner la » préférence à la France si, par des circonstances impré- » vues, elle était obligée un jour d'aliéner ses possessions. » De son côté, le gouvernement français prenait l'engage- » ment de respecter les stations et les territoires de l'Asso- » ciation. »

Cette convention, quelque peu compromettante, aurait dû, semble-t-il, être annulée par les actes du Congrès de Berlin.

En avril 1884, les Etats-Unis furent plus généreux : un vote du Sénat reconnut les droits souverains de l'Association internationale du Congo, et, la traitant comme *puissance amie*, le gouvernement américain conclut avec elle une convention par laquelle l'Association accordait la liberté du commerce et de la navigation sur ses territoires, avec la faculté pour les étrangers de s'y fixer librement, d'y acquérir des terres, etc.

Reconnue par une puissance de cette valeur, l'Association devenait en réalité un *Etat souverain*.

C'est alors qu'intervint le prince de Bismark. Désireux d'acquérir des possessions coloniales qui manquaient à l'empire allemand et convoitant déjà peut-être les territoires de l'Afrique orientale, le chancelier fit cause commune avec la France qui voulait agrandir ses colonies. Les deux puissances s'entendirent pour la convocation de la Conférence de Berlin, à l'effet de régler diverses questions de droit international. Dès le 8 du mois de novembre, l'Allemagne imitant l'Amérique, avait reconnu la *souveraineté* de l'Association internationale du Congo.

La Conférence de Berlin. — La conférence de Berlin s'ouvrit le 15 novembre 1885. Quatorze puissances avaient répondu à l'appel de l'Allemagne, ou plutôt de M. de Bismark, et prirent part aux délibérations. Ce sont : l'Allemagne, l'Angleterre, la France, l'Autriche, la Russie, l'Italie, qui sont les six grandes puissances européennes ; en outre, les Etats-Unis, l'Espagne, le Portugal, la Hollande, le Danemark, la Suède, la Norwège et la Belgique.

Parmi ces Etats, l'Allemagne et la France, par suite d'une entente préalable, ont eu le rôle prépondérant, ce qui explique les avantages qu'elles en ont retirés et que nous verrons plus loin.

Quant à l'Angleterre, elle n'eut qu'un rôle passif, et eut même à défendre ses droits souverains dans le bassin du Niger. Toutefois, ainsi que les Etats-Unis, elle a prêté ses bons offices à l'Association internationale.

Résolutions de la Conférence. — Les résolutions prises par la Conférence comportent quatre points principaux, réglant des droits internationaux. La reconnaissance du nouvel Etat du Congo vient ensuite comme corollaire.

I. Le premier point concerne la *liberté du commerce et de la navigation* sur le Congo et son bassin conventionnel. Cette liberté est assurée par la création d'une *zone commerciale neutre* qui non-seulement comprend tout le bassin hydrographique du fleuve, mais se prolonge de l'Atlantique à l'océan Indien en englobant à l'ouest une partie des territoires du Congo français et portugais, et, à l'est, le Zanguebar et le Mozambique portugais depuis le 5e degré de latitude nord jusqu'à l'embouchure du fleuve Zambèze. Quelles que soient les puissances occupantes, actuelles ou à venir, de cette zone neutralisée, elles ne pourront y établir aucun droit de douane sur les marchandises importées ; seuls les produits exportés pourront être taxés dans des limites restreintes.

La surveillance de l'exécution de ces décisions et la police des voies incomberont à une commission internationale.

La Conférence consacre une *liberté analogue de navigation pour le Niger*. La France et l'Angleterre ayant seules des possessions sur ce fleuve, se chargeront de la police, la première sur le Haut-Niger, la seconde dans le Delta.

II. Le second point établit la *neutralité*, en cas de guerre, de ces territoires et l'interdiction aux puissances, même occupantes, d'en faire la base de leurs opérations militaires, pour ne pas nuire à la liberté commerciale et à la tranquillité du pays.

III. Une troisième déclaration est relative à l'*extirpation de la traite des nègres ;* elle met des entraves à l'introduction des alcools et des armes de guerre au milieu des peuplades africaines.

IV. Le quatrième point détermine les formalités à remplir pour rendre effectives *les prises de possession* de nouveaux territoires en Afrique. Toute nation qui vient d'annexer un territoire doit en adresser une notification officielle aux autres puissances, et désigner en même temps les limites de son emprise, du moins sur la partie littorale ou maritime.

Toutes les puissances se sont mises assez aisément d'accord sur les points ci-dessus.

Reconnaissance de la souveraineté de l'Association du Congo. — Il n'en est pas de même du cinquième point, qui était cependant le principal, mais qui n'était qu'indirectement indiqué dans le programme. C'est la reconnaissance officielle, comme puissance souveraine, de cette *Association internationale* qui, la première, avait jeté les bases de la colonisation dans l'immense région du Congo.

« Pendant quatre mois, dit M. Banning, tout en s'acquittant de sa mission propre, la Conférence de Berlin a été le foyer de négociations actives, poursuivies en dehors d'elle, mais étroitement connexes à l'objet de ses délibérations. Il s'est agi de généraliser la reconnaissance et de fixer les limites du territoire de l'Association. Cette tâche était compliquée ; conduite par des moyens purement

moraux, elle devait se heurter à plus d'une difficulté et passer par bien des péripéties. Jusque dans les premiers jours de janvier 1885, les traités de reconnaissance furent successivement conclus, sur la base commune de la liberté commerciale absolue, avec l'Angleterre (le 16 décembre), l'Italie (le 19), l'Autriche-Hongrie (le 24), les Pays-Bas (le 27), l'Espagne, la France, la Russie, la Suède et Norwège, le Danemark et le Portugal.

» La négociation avec la France a été longue et laborieuse : ouverte à Berlin même, transférée à Paris dans les derniers jours de décembre, renvoyée à Berlin vers la mi-janvier, elle n'a abouti que le 5 février. La matière en était difficile et complexe ; il y avait à résoudre une question territoriale, une question financière et une question de médiation. L'Association ne pouvait, sans souscrire à sa ruine, concéder les limites réclamées par la France, à moins d'avoir la certitude de l'abandon des prétentions portugaises sur la rive droite du Congo. De là les lenteurs et les vicissitudes d'une négociation dont les bases même ont souvent varié.... »

Après de longues négociations, l'Association a dû céder à la France ses 14 établissements de la côte et du bassin du Kouilou-Niari, dont plusieurs portent des noms significatifs, tels que : Philippeville, Baudoinville, Stéphanieville, Rudolfstadt, Stanley-Niari, Strauchville (du colonel Strauch, président de l'Association).

Le territoire du Kouilou prolongé à l'est jusqu'au Congo moyen, ajouté au bassin de l'Ogôoué et à l'ancien Gabon français, constitue pour la France une superbe colonie de plus de 600,000 km. carrés, où l'on trouve en outre les stations de Franceville et de Brazzaville, celle-ci, sur la rive nord du Stanley-Pool.

De son côté, le Portugal a obtenu de prolonger au nord le territoire de l'Angola, jusqu'à l'embouchure du Congo, rive gauche. La limite suivra le parallèle de Nokki jusqu'à la rencontre du Koango, affluent du Congo, et remontera cette rivière jusqu'à sa source dans la direction du sud.

Séance finale du 23 février 1885. — Ces difficultés aplanies, le gouvernement de la Belgique, qui s'était abstenu jusque là, à cause de sa neutralité politique, imite les autres Etats en reconnaissant la souveraineté de l'Association.

En conséquence, dans la séance de clôture du 23 février, M. le colonel Strauch, président de l'Association, notifie l'adhésion de celle-ci, par la lettre suivante adressée à S. A. S. le prince de Bismark :

« Prince, l'Association internationale du Congo a conclu » successivement avec les puissances représentées à la » Conférence, *des traités qui reconnaissent son pavillon* » comme celui d'un Etat ou d'un gouvernement ami.

» S. M. le Roi (Léopold) en porte la connaissance au Congrès.... »

Le président, M. Busch, fit suivre cette communication des paroles ci-après, qui marquent l'admiration des puissances pour l'œuvre du roi Léopold.

« Messieurs, je crois être l'interprête du sentiment unanime de la Conférence en saluant comme un événement heureux la communication qui nous est faite, et qui constate la reconnaissance unanime de l'Association du Congo. Tous nous rendons justice au but élevé de l'œuvre à laquelle S. M. le Roi des Belges a attaché son nom ; tous, nous connaissons les efforts et les sacrifices au moyen desquels Il l'a conduite au point où elle est aujourd'hui ; tous, nous faisons des vœux pour que le succès le plus complet vienne couronner une entreprise qui peut seconder si utilement les vues qui ont dirigé la Conférence. »

Le baron de Courcel (France) prend la parole dans les termes suivants :

« En qualité de représentant d'une puissance dont les possessions sont limitrophes de celles de l'Association internationale du Congo, je prends acte avec satisfaction de la démarche par laquelle cette Association nous notifie son entrée dans la vie internationale. J'émets au nom de mon Gouvernement, le vœu que l'Etat du Congo, territoriale-

ment constitué aujourd'hui dans des *limites précises* (1), arrive bientôt à pourvoir d'une organisation gouvernementale régulière, le vaste domaine qu'il est appelé à faire fructifier. Ses voisins seront les premiers à applaudir à ses progrès, car ils seront les premiers à profiter du développement de sa prospérité et de toutes les garanties d'ordre, de sécurité et de bonne administration dont il entreprend de doter le centre de l'Afrique.

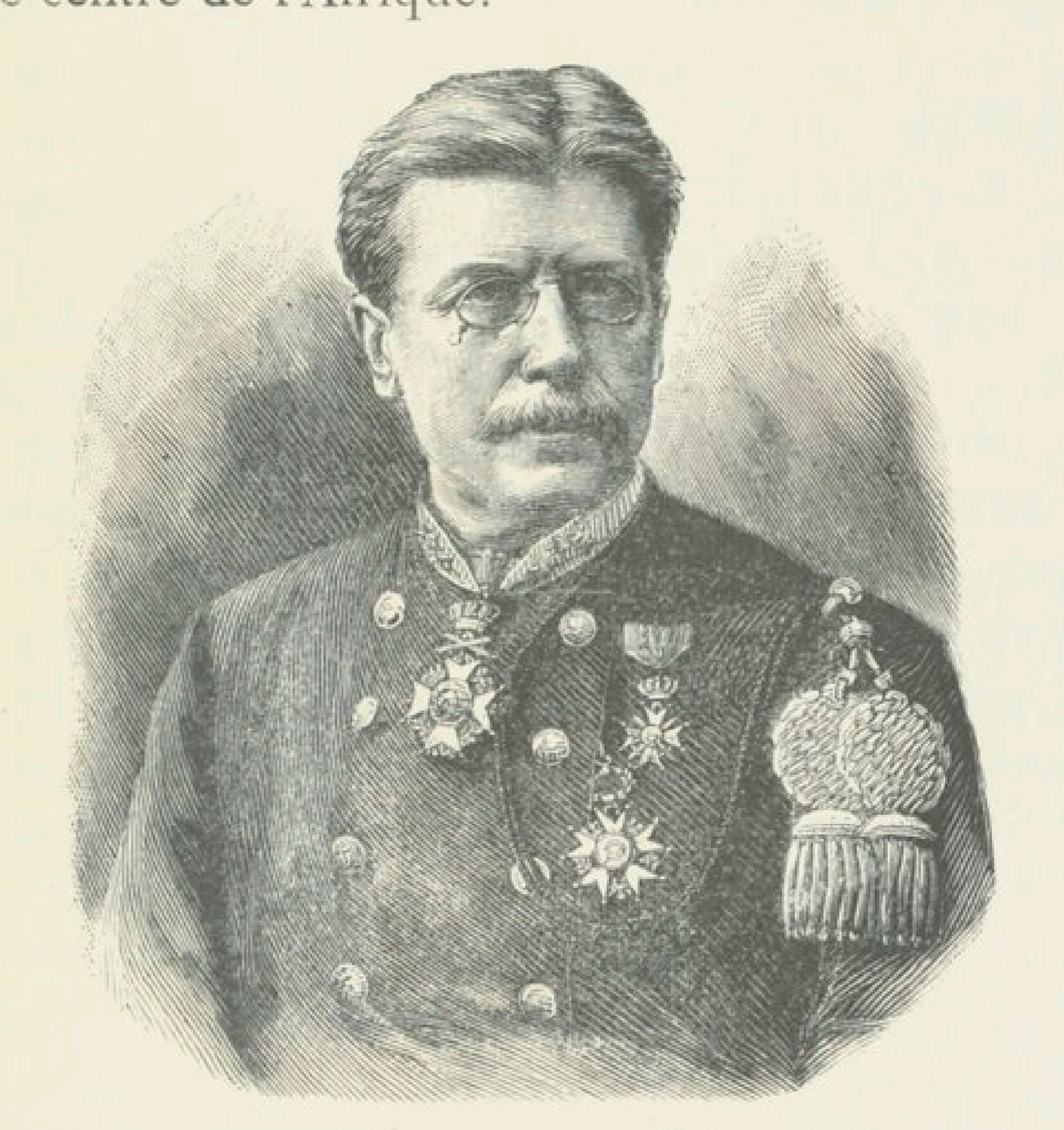

M. le général Strauch.
Président de l'Association internationale du Congo.

» Le nouvel Etat doit sa naissance aux aspirations généreuses et à l'initiation éclairée d'un Prince entouré du respect de l'Europe. Il a été voué, dès son berceau, à la pratique de toutes les libertés. Assurés du bon vouloir

(1) Nous verrons ci-après que cette déclaration du ministre français n'a pas empêché le gouvernement de la République de réclamer deux ans après la plus grande partie du territoire de l'Ubangi, et d'exiger la préemption en sa faveur. Puisque les bienfaits de l'Etat libre, vu son caractère essentiel de neutralité, profitent à toutes les puissances, pourquoi ce privilège en faveur de l'une d'elles ?

unanime des puissances qui se trouvent ici représentées, souhaitons-lui de remplir les destinées qui lui sont promises, sous la sage direction de son auguste fondateur, dont l'influence modératrice sera le plus précieux gage de son avenir. »

Sir Edward Malet (Angleterre) s'exprime de son côté comme suit :

« La part que le gouvernement de la Reine a prise dans la reconnaissance du drapeau de l'Association, comme de celui d'un gouvernement ami, m'autorise à exprimer la satisfaction avec laquelle nous envisageons la Constitution de ce nouvel Etat, due à l'initiative de S. M. le Roi des Belges. Pendant de longues années, le Roi, dominé par une idée purement philanthropique, n'a rien épargné, ni efforts personnels, ni sacrifices pécuniaires, de ce qui pouvait contribuer à la réalisation de son but. Cependant le monde en général regardait ses efforts d'un œil presque indifférent. Par ci, par là, S. M. soulevait la sympathie, mais c'était en quelque sorte plutôt la sympathie de la condoléance que celle de l'encouragement. On croyait que l'entreprise était au-dessus de ses forces, qu'elle était trop grande pour réussir. On voit maintenant que le Roi avait raison et que l'idée qu'il poursuivait n'était pas une utopie. Il l'a menée à bonne fin, non sans difficulté ; mais ces difficultés mêmes ont rendu ce succès d'autant plus éclatant. En rendant à S. M. cet hommage de reconnaître tous les obstacles qu'Elle a surmontés, nous saluons l'Etat nouveau-né avec la plus grande cordialité et nous exprimons un sincère désir de le voir fleurir et croître sous son égide. »

Les représentants des autres Etats signataires ont tenu un langage analogue, ce qui prouve l'admiration générale pour l'œuvre du Roi, et devrait être pour l'avenir la meilleure garantie de sa stabilité.

Léopold II, souverain de l'Etat indépendant du Congo. — L'Etat du Congo était créé, ses limites étaient tracées, comme nous le dirons plus loin. Restait la question de savoir qui en serait le premier souverain et quelle forme de gouvernement serait adoptée.

Il va de soi que le Roi Léopold, l'heureux promoteur et le généreux bailleur de fonds de l'œuvre africaine, avait seul droit à la qualité de Souverain du Congo. L'opinion publique le désignait comme tel. De nombreuses adresses au Roi furent signées en Belgique par les Corps de l'Etat aussi bien que par les Chambres de commerce, et les particuliers le félicita de l'heureux résultat de la Conférence de Berlin.

Assuré de cette approbation générale, S. M. Léopold II écrivit à ses ministres, le 16 avril, la lettre suivante, pour leur demander de présenter aux Chambres un projet de loi l'autorisant, conformément à l'article 62 de la Constitution, à accepter la souveraineté d'un autre Etat :

« Messieurs.

» L'œuvre créée en Afrique par l'Association internationale du Congo a pris un grand développement. Un nouvel Etat se trouve fondé, ses limites sont déterminées et son pavillon est reconnu par presque toutes les puissances.

» Il reste à organiser sur les bords du Congo le gouvernement et l'administration.

» Les plénipotentiaires des nations représentées à la Conférence de Berlin se sont montrés favorables à l'œuvre entreprise, et depuis, les deux Chambres législatives, les principales villes du pays et un grand nombre de corps et d'associations importantes m'ont exprimé à ce sujet les sentiments les plus sympathiques.

» En présence de ces encouragements, je ne puis reculer devant la poursuite et l'achèvement d'une tâche à laquelle j'ai pris, en effet, une part importante, et puisque vous estimez comme moi, Messieurs, qu'elle peut être utile au pays, je vous prie de demander aux Chambres législatives l'assentiment qui m'est nécessaire.

» Les termes de l'article 62 de la Constitution caractérisent par eux-mêmes la situation qu'il s'agirait d'établir :

» Roi des Belges, je serais en même temps le souverain d'un autre Etat.

» Cet Etat serait indépendant comme la Belgique, et il jouirait, comme elle, des bienfaits de la neutralité.

» Il aurait à suffire à ses besoins et l'expérience, comme l'exemple des colonies voisines, m'autorise à affirmer qu'il disposerait des ressources nécessaires.

» Sa défense et sa police reposeraient sur des forces africaines commandées par des volontaires européens.

» Il n'y aurait donc entre la Belgique et l'Etat nouveau qu'un lien personnel. J'ai la conviction que cette union serait avantageuse pour le pays, sans pouvoir lui imposer des charges en aucun cas.

» Si mes espérances se réalisent, je me trouverai suffisamment récompensé de mes efforts. Le bien de la Belgique, vous le savez, Messieurs, est le but de toute ma vie. »

D'après l'art. 62 de la Constitution, « le roi ne peut être en même temps chef d'un autre Etat, sans l'assentiment des deux Chambres. Aucune des Chambres ne peut délibérer sur cet objet, si deux tiers au moins des membres qui la composent ne sont présents, et la résolution n'est adoptée qu'autant qu'elle réunit au moins les deux tiers des suffrages. »

Le 28 avril, la Chambre des représentants et, le 30, le Sénat ont adopté un projet de loi ainsi conçu :

« Sa Majesté Léopold II, roi des Belges, est autorisée à » être le chef de l'Etat fondé en Afrique par l'Association » internationale du Congo.

» L'union entre la Belgique et le nouvel Etat sera exclu- » sivement personnelle. »

De façon que la neutralité de la Belgique ne peut pas être compromise par le fait de cette union.

L'autorisation des Chambres obtenue, Léopold II choisit le titre de SOUVERAIN DE L'ETAT INDÉPENDANT DU CONGO, écartant ceux de prince, de roi ou d'empereur du Congo, que l'on avait mis en avant.

Les armes du nouvel Etat sont les armes personnelles de Léopold, et non celles de la Belgique, et son drapeau est le drapeau *bleu à étoile d'or*, le même qu'avait inau-

guré l'Association africaine, et qui, paraît-il, avait été le drapeau de l'ancien Etat indigène du Congo (San-Salvador, aujourd'hui englobé dans les possessions portugaises).

Les armoiries de l'Etat du Congo portent : D'azur à la fasce ondée d'argent, accompagnée en chef à dextre d'une étoile à cinq rais d'or, et chargée d'un écu de sable au lion d'or, armé et lampassé de gueules (qui est de Belgique) ; portant sur l'épaule un écusson barelé d'or et de sable de dix pièces au crancelin de sinople posé en bande, (qui est

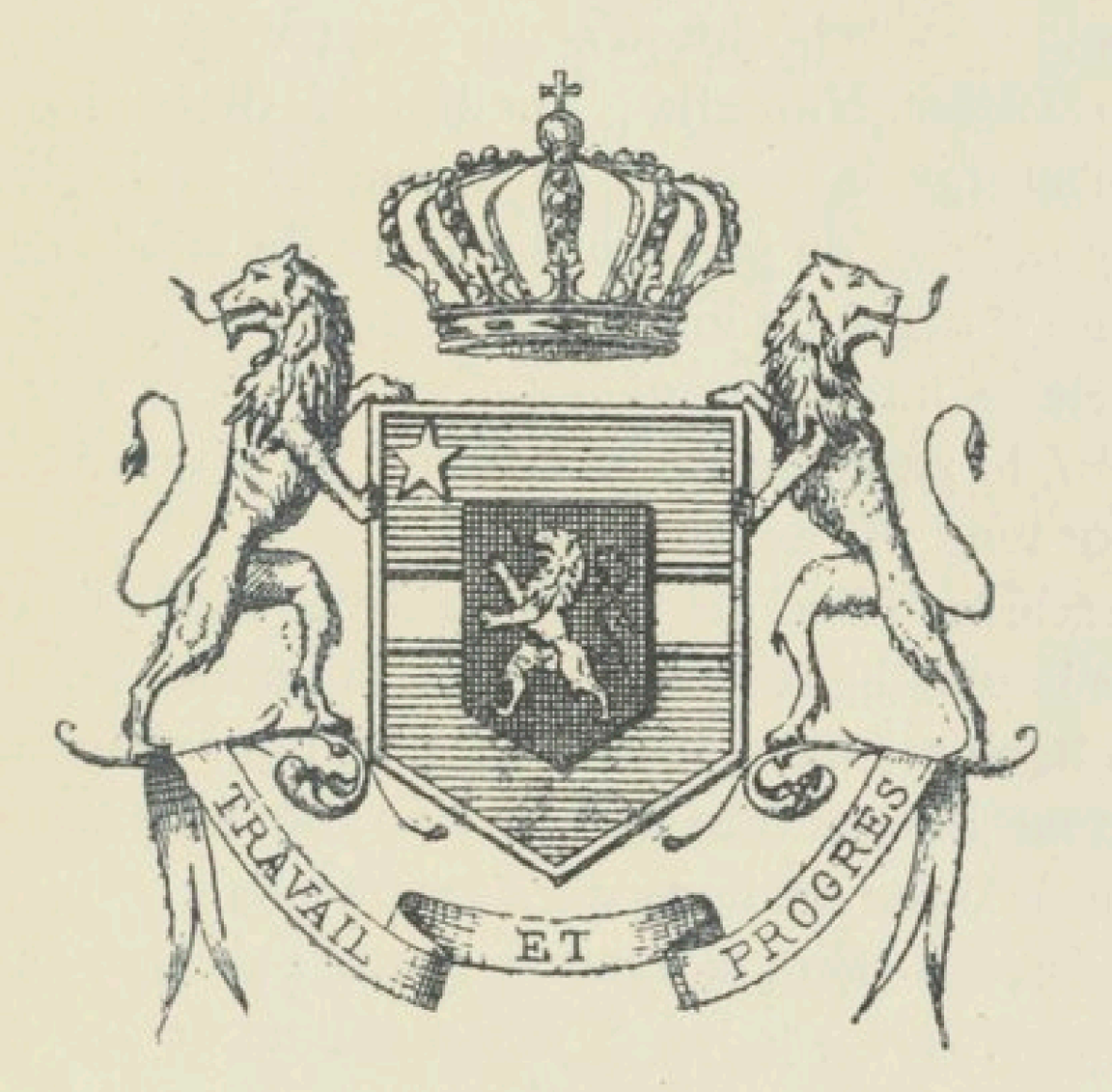

Les armoiries de l'Etat indépendant du Congo.

de Saxe). L'écu, sommé de la couronne royale d'or, est supporté de lions léopardés au naturel.

Devise : « TRAVAIL ET PROGRÈS. »

Le tout placé sur un manteau de pourpre doublé d'hermine, surmonté de la couronne royale.

Dans le *Sceau* de l'Etat, on a reproduit les mêmes armoiries du Souverain combiné avec l'image du grand fleuve du Congo.

Limites officielles de l'Etat du Congo, fixées pendant les négociations de la Conférence de Berlin.

1° *A l'ouest.* Le littoral de l'océan Atlantique jusqu'à l'embou-

chure de la rivière qui se jette dans l'océan Atlantique au sud de la baie de Cabinda ; — la droite qui joint cette embouchure à Cabo Lombo ; — le parallèle de ce dernier point prolongé jusqu'à son intersection avec le méridien du confluent du Culcacalla avec le Luculla, le méridien ainsi déterminé jusqu'à sa rencontre avec la rivière Luculla ; le cours du Luculla jusqu'à son confluent avec le Tchiloango.

2° *Au nord-ouest.* La rive gauche du Tchiloango jusqu'à sa source la plus septentrionale ; la crête de partage des eaux du Niadi-Kouilou et du Congo jusqu'au delà du méridien de Manyanga ; le Congo jusqu'au Stanley-Pool ; la ligne médiane du Stanley-Pool ; le Congo jusqu'à un point à déterminer en amont de la rivière Licona-Nkundja ; une ligne à déterminer depuis ce point jusqu'au 17° de long. E. de Greenwich, en suivant autant que possible la ligne de partage des eaux du bassin de la Licona-Nkundja ; le 17e degré de long. E. de Gr., jusqu'à sa jonction avec le 4e parallèle de latitude nord (1).

2° *Au nord*, le parallèle de 4° latitude nord, entre les méridiens de 17° et 30° long. E. de Greenwich.

3° *A l'est*, le méridien de 30 E. de Greenwich jusqu'à 1° 20 de lat. sud ; de là une ligne brisée jusqu'à la pointe N. du lac Tanganika ; la ligne médiane de ce lac ; une ligne joignant le Tanganika et le lac Bangouéolo (une version dit : en passant par le lac Moéro) ; puis la ligne médiane du Bangouéolo.

5° *Au sud* et *sud-ouest*, la ligne de partage des bassins du Congo et du Zambèze, vers 13° lat. S. ; le méridien de 24° et une ligne légèrement ondulée jusqu'au parallèle de 6° lat. S. ; le parallèle de 6° lat. S. jusqu'à la rencontre du Koango ; une petite partie du Koango ; le parallèle de Nokki (5°50' lat. S.) ; le méridien qui passe par l'embouchure de la petite rivière Ango-Ango, entre la factorerie hollandaise et la factorerie portugaise ; de là le cours du Congo jusqu'à la mer ; laissant au sud le Congo portugais et l'Etat indigène du Muata-Yamvo (qui semble être réservé à l'influence du Portugal).

---

(1) En 1887, la limite du 17e degré de longitude a été supprimée et reportée plus à l'est au cours de l'*Ubangi*. Par contre, la limite du 4e parallèle N., a été aussi reportée plus au nord jusqu'au cours *présumé* de l'Ubangi entre les 19e et 22e degrés de longitude, mais elle reste vraie du 22e et 30e degré.

Voir ci-après, page 152.

Superficie et population. — Le nouvel Etat est ainsi renfermé dans le centre du continent. Mais l'accès à l'intérieur est ménagé par une bande de territoire large de 25 lieues en moyenne qui, du littoral, court sur la rive droite du Congo jusqu'à Vivi et comprend de là les deux rives du fleuve jusqu'à Manyanga.

Ainsi délimitée, la superficie de l'Etat libre du Congo est d'environ 2,000,000 de kilomètres carrés, ce qui représente 66 fois l'étendue de la Belgique, 4 fois celle de la France, la moitié de la superficie de la Russie et le cinquième de celle de l'Europe. Les dimensions sont en moyenne de 18 degrés environ, soit 350 lieues ou 1,700 kilomètres du N. au S., et autant de l'E. à l'O.

C'est considérable comme étendue, mais le chiffre de la population y répond-il ! Y a-t-il là 20, 30, 40 millions d'habitants, même plus, comme on l'a supputé d'après les régions traversées par Stanley ? Il serait hasardeux de se prononcer, et mieux vaut admettre moins que plus, soit 25,000,000 d'individus, ce qui est déjà un chiffre respectable, atteint en Europe par six pays seulement.

Ajoutons en passant que ces intéressants indigènes, nègres ou autres, ne sont que des sauvages ; qu'ils vivent de peu, ne s'habillent guère, logent dans des huttes ou chaumières ; que leurs besoins, en un mot, sont très restreints et leurs industries bien primitives. Toutefois le contact des Européens modifiera cet état des choses. Les échanges de produits du pays contre les cotonnades, les ustensiles, les colifichets européens amèneront les indigènes à des mœurs moins simples, et leur coquetterie tout d'abord y trouvera son compte, car ces pauvres natifs ne sont généralement que de grands enfants, quand ils ne sont pas de féroces cannibales, abrutis par les passions, ou plutôt des malheureux démoralisés par la traite de chair humaine.

Allons plus loin. Les nègres du Congo ne sont-ils pas devenus les frères d'adoption des six millions de Belges, puisque ils ont désormais le même souverain que nous ?

N'est il pas convenu de considérer un roi, un souverain, comme le père de ses peuples ?

Soyons plus généreux, je dirai même plus chrétiens. Pourquoi refuserions-nous la fraternité des Congolais ? Nous sommes blancs et ils sont noirs, objecterez-vous. Oui, mais ce n'est là qu'une question de couleurs, qu'on ne doit pas discuter, dit le proverbe. Qui vous dit que les noirs ne se croient pas plus beaux que nous, « visages pâles » ? Et comment pourrions-nous les convaincre du contraire ?.... Ils sont sauvages, c'est vrai, mais ni plus ni moins que nous ne l'étions il y a deux mille ans. Et qui nous dit que dans deux mille ans, les Africains ne nous auront pas gagnés, dépassés en civilisation ?.... Ils sont païens, superstitieux, cruels, anthropophages ! Qu'étions-nous jadis, avant l'influence du christianisme ? Les Romains traitaient nos pères de Barbares ; soyons plus charitables, de peur qu'un jour les Congolais ne nous appliquent la même épithète, et tâchons de les attirer doucement à nous comme des amis malheureux, des frères cadets, des enfants prodigues qu'il faut réintégrer dans la grande famille dont nous sommes les aînés.

Monarchie absolue. — « De ce que le roi Léopold a « *pris* », comme il le dit lui-même, « le titre de Souverain de l'État indépendant du Congo », il ressort qu'il ne l'a reçu de personne et que, monarque absolu, du moins en Afrique, il est le seul arbitre, humainement parlant, des destinées de ses nouveaux sujets. Mais qu'on se rassure ; ce n'est point pour en mésuser ou en abuser qu'il s'est attribué un pouvoir aussi étendu. Ne sait-on pas que, dans la conférence africaine de Berlin, les représentants officiels des puissances qui s'y trouvaient réunies ont rendu hommage aux intentions bienveillantes et humanitaires du fondateur de l'Association internationale, et que nul ne les met en doute ?

« C'était faire preuve de sagesse que de ne pas doter les nègres de l'Afrique équatoriale d'un gouvernement représentatif, pour lequel ils sont loin d'être mûrs. D'ailleurs, tout façonnés déjà à la soumission envers les chefs de tribus, véritables autocrates à petit pied, il ne viendra de

longtemps à la pensée d'aucun d'eux de réclamer des droits civiques, qu'on ne leur retire pas et qu'il leur paraît tout naturel de ne pas exercer. » . (Moynier).

Administration de l'Etat indépendant. — L'organisation du nouvel Etat est celle d'une monarchie constitu-

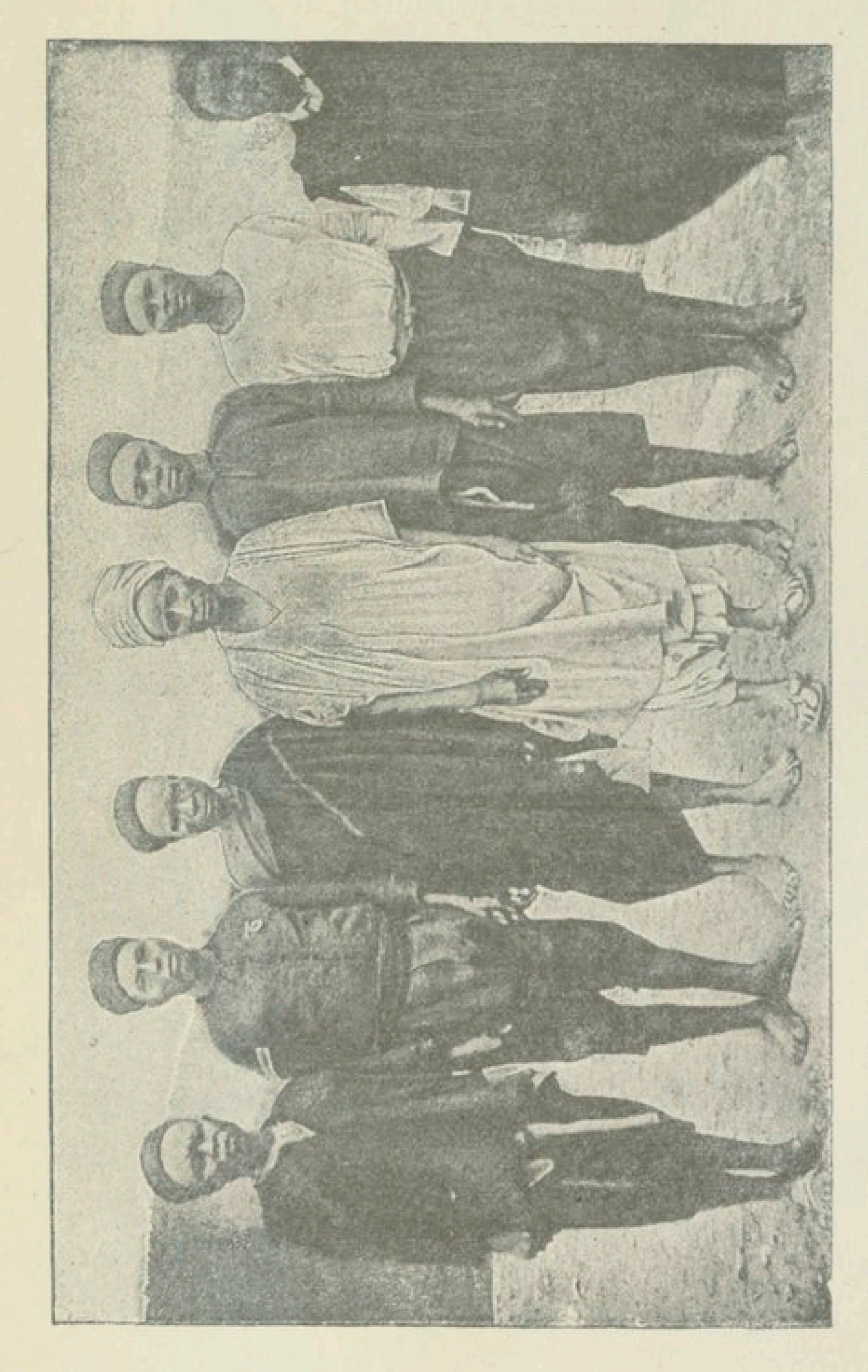

Soldats haoussas, nègres de Guinée au service de l'Etat du Congo.

tionnelle, sans être représentative. Le souverain gouverne à l'aide de trois ministres qui portent le titre d'*administrateurs généraux* : celui *de l'intérieur* (M. le général Strauch) ; celui *des finances* (M. Van Neuss) ; celui *des affaires étrangères* et *de la justice* (M. Van Eetvelde).

Ce *gouvernement central* siège à Bruxelles ; il communique avec un *gouverneur-général*, dont la résidence en Afrique est actuellement à Boma. Celui-ci, avec le concours des chefs de stations ou de districts et de juges résidant au Congo, constitue le *gouvernement local*.

Le premier gouverneur-général nommé fut le célèbre Gordon-Pacha, qui avait accepté, mais qu'une mission spéciale pour l'Angleterre envoya mourir en héros à Khartoum, en combattant l'insurrection du Mahdi. Il succédait de fait à H. Stanley, dont les fatigues réclamaient un repos bien mérité. Le colonel anglais sir de Winton fut nommé en remplacement et eut pour successeur M. Camille Janssen, belge, docteur en droit.

Un décret récent institue un *vice-gouverneur-général* et un *comité consultatif* composé de Juges et de Directeurs.

Un *Bulletin officiel de l'Etat indépendant du Congo*, paraissant à Bruxelles depuis 1885, a publié déjà un grand nombre de décrets du Roi-Souverain et d'ordonnances du gouverneur-général, organisant les services publics : régime foncier, acquisition de terre, état-civil, justice, tribunaux, répression et extradition, navigation et usage des pavillons, droits de sortie, postes et union postale, système monétaire, etc.

Une force armée composée d'indigènes et commandée par des Européens, officiers belges pour la plupart, maintient la police générale.

Des services réguliers de navigation sur le fleuve, un chemin de fer ou des routes le long des parties non navigables seront à créer ; les affluents du Congo seront à explorer ; des stations, des marchés, à établir pour généraliser les rapports avec les indigènes, tenir en respect les tribus belliqueuses, soutenir les faibles, appuyer les efforts des missions catholiques et protestantes déjà établies ou à fonder. Pour faire face à tous les besoins, il faut se créer des ressources financières, dont la plus importante consistera dans les droits que la Conférence de Berlin a permis d'établir sur la sortie des matières indigènes, en vue de couvrir les frais de la création d'un chemin de fer ou d'autres travaux utiles au commerce.

Les seuls droits qui pourront être prélevés seront établis par une commission internationale que le gouvernement impérial d'Allemagne doit convoquer dès que cinq nations auront nommé leurs délégués. Cette Commission doit régler toutes les questions de transit et de navigation d'après des principes analogues à ceux établis par la Commission du Danube. C'est elle qui doit fixer les péages pour l'amélioration de la navigation, pour la construction des phares, les droits de pilotage et toutes charges similaires. Seront également soumis à son approbation les droits sur les routes, chemins de fer et canaux, et ces droits seront réglés de manière à ne rapporter aux constructeurs qu'un juste taux d'intérêt. Sont soigneusement probibés tous droits de préférence des possesseurs d'actions dans toute entreprise de ce genre. Les délégués peuvent également prélever des droits sur d'autres ouvrages matériels ou techniques, tels que magasins, etc., et aussi pour le payement des auxiliaires qu'ils emploieront pour faire exécuter leurs ordres et leurs règlements, mais les délégués eux-mêmes devront être rétribués par leurs propres gouvernements. Ce contrôle convenablement exercé, semble devoir être aussi efficace et bienfaisant que le fut celui qu'exerça le gouvernement anglais sur la Compagnie des Indes orientales.

Proclamation en Afrique de la Constitution du nouvel Etat. — C'est le 19 juillet 1885 qu'a été proclamée, à Banana, la Constitution de l'Etat indépendant du Congo, dans une cérémonie présidée par M. l'administrateur-général, sir Francis de Winton, et à laquelle assistaient les représentants de toutes les maisons de commerce établies sur la rive droite du fleuve, ainsi que les chefs indigènes résidant entre Banana et Boma.

La veille, l'administrateur-général avait fait connaître aux commerçants blancs, ainsi qu'aux agents de l'Etat, le texte de divers décrets que nous résumons ci-après :

L'arrêté royal, daté de Bruxelles, 29 mai 1885, par lequel le Roi Léopold proclame la constitution de l'Etat indépendant du Congo et son avénement à la souveraineté,

a été communiqué par l'administrateur-général à toutes les maisons de commerce et stations de missions établies sur le Congo, dans les termes suivants :

« Monsieur, vu le manque des moyens ordinaires par lesquels les actes, ordonnances et proclamations peuvent être publiés, j'ai l'honneur de vous remettre sous pli, une proclamation que j'ai fait émettre sous l'autorité de Sa Majesté le Roi Léopold, Souverain de l'Etat indépendant du Congo, et de vous prier de bien vouloir faire part de son contenu à tous vos employés, dans les limites du nouvel Etat.

» Je prends l'occasion de vous assurer que les buts du gouvernement de l'Etat indépendant du Congo sont : la préservation de la loi et de l'ordre, la promotion du commerce et de l'industrie, la protection et le bien public des populations natives... Agréez, etc.

» (Signé) F. DE WINTON,

» *Administrateur-général.*

» Vivi, 1 juillet 1885. »

Dans une autre lettre de même date, M. le colonel de Winton fait remarquer que l'objet de la proclamation est entièrement dans les intérêts des possesseurs actuels de terrains. Le désir du gouvernement est de protéger, de la manière la plus absolue, les droits acquis de tout Européen qui s'est établi sur le Congo, d'examiner et de vérifier ses droits et d'en assurer la possession légale avec toutes les garanties qui entourent la possession des propriétés privées dans un Etat civilisé.

Dès ce moment, il y eut un archiviste du bureau du cadastre, et une autre ordonnance prescrit qu'à l'avenir, tout contrat ou convention passée avec les indigènes se fera par l'intervention de l'officier public commis à cet effet. Nul n'a droit d'occuper, sans titres, des terres vacantes ni de déposséder les indigènes des terres qu'ils occupent. Les terres vacantes doivent être considérées comme appartenant au domaine.

Ces diverses ordonnances avaient pour but d'assurer la

reconnaissance des droits acquis et de permettre, dans un avenir prochain, l'organisation régulière de la propriété foncière de l'Etat, auquel appartiendront toutes les terres vaines et vagues sans possesseurs. Au contraire, les terres occupées par les indigènes continueront à être régies par la *coutume indigène*, et le gouvernement n'en permettra l'aliénation que pour autant que celle-ci ne puisse compromettre la liberté ou les moyens de subsistance des nègres.

La conquête pacifique. — On le voit, les Congolais n'auront pas lieu de se repentir d'avoir accepté la tutelle d'un gouvernement aussi soucieux de leurs intérêts. Leur pays est confisqué, c'est vrai, mais la conquête a été pacifique, et opérée dans l'intérêt même des peuples conquis qui n'y ont mis aucune opposition, et de la façon la plus correcte juridiquement parlant.

» En effet, dit un jurisconsulte suisse distingué, M. Moynier, il y a conquêtes et conquêtes. S'il en est d'injustes et de violentes que stigmatise à juste titre la conscience des hommes de notre époque, on en peut concevoir d'autres, qui ne s'imposent que par la persuasion, qui découlent naturellement de la supériorité morale et intellectuelle de l'envahisseur, qui ont pour cause déterminante les élans avouables d'une ardente philanthropie, et qui, par suite, ne soulèvent pas de réprobation. La domination du vainqueur, dans ce cas, — malheureusement trop rare autrefois, mais qui tend à se généraliser, — ne se trouve point entachée d'un vice originel.

» Or c'est précisément ce qui a eu lieu au Congo. L'occupation du sol par l'Association s'y est opérée de la façon la plus correcte et n'a pas suscité la moindre objection, même de la part des chefs dépossédés, qui ont abdiqué volontairement leurs droits souverains, dans des traités dont on s'est efforcé de leur bien faire comprendre la signification, afin de ne pas surprendre leur bonne foi.

« Le Sénat de Washington, appelé, en 1884, à se former une opinion sur la légitimité des droits de l'Association et sur la façon dont elle les avait acquis, en fit l'objet d'une

enquête attentive et admit la valeur juridique des titres qui lui étaient présentés. L'Europe entière se prononça ensuite dans le même sens. » (1)

La fête du Roi en Afrique. — Une lettre de M. Destrain, secrétaire de M. le vice-gouverneur Janssen, nous a donné quelques curieux détails sur les manifestations qui ont eu lieu à Vivi, à l'occasion de la fête patronale du Roi, le 25 novembre 1885 :

» A huit heures du matin, une salve de 21 coups de canon annonce la solennité du jour, — ni plus ni moins qu'en Belgique. Tout le personnel de Vivi se trouve près de la batterie de canons de montagne Krupp, dont le tir est dirigé par les lieutenants Baert et Lienart. La petite garnison est sous les armes.

» Le signal de « feu » est donné.... Le canon tonne.... Les soldats haoussas présentent les armes, le drapeau bleu est hissé sur le mât de pavillon, le clairon sonne. Tous les fronts se découvrent et les cris de « Vive le Roi ! » retentissent longuement.

» Mais les indigènes des environs ont entendu le salut ; ils savent que l'on fête le Souverain dont Massala (revenu de l'exposition d'Anvers) leur a parlé dans son langage imagé. Bientôt, au détour du chemin, apparaît la caravane des chefs de Vivi, marchant à la file indienne et suivis de nombreux sujets. Rien de plus pittoresque que ce défilé de nègres, revêtus d'uniformes multicolores, sous le soleil éblouissant d'Afrique. La station ne tarde pas à être noire de monde. Les chefs arrivent au pavillon du vice-gouverneur.... de longues et bruyantes acclamations retentissent. Elles sont interrompues par Massala, qui, au nom des autres chefs, exprime leur reconnaissance et leurs vœux pour le Roi.

» M. Janssen répond à cette manifestation par un speech qui soulève de nombreuses acclamations ; puis ordonne une distribution de présents et de rafraîchissements, tant aux chefs qu'au personnel de la station.

(1) M. Moynier. *La fondation de l'Etat indépendant du Congo au point de vue juridique*, brochure.

» Les chants et les danses commencent. La place de Vivi présente un coup d'œil des plus animés : à la danse des indigènes succèdent celle des travailleurs Cabindas et Loangos, la danse guerrière des Crowboys et des Haoussas et la fantasia arabe des Zanzibarites. Le personnel de la station baptiste d'Underhill a entendu le canon et arrive dans ses canots pour prendre part également à la fête.

» A six heures, un banquet réunit le personnel européen de Vivi : MM. Janssen, Parminter, de Cuvelier, Destrain, baron Reichlin-Meldegg, De Kuyper, Dr Smith, lieutenants Jungers, Baert et Lienart, Mikozewski, Cranshoff, Ullf, Ruen, Lieden, etc., etc. Le toast porté au Roi, par M. Janssen, est salué d'un triple hourrah... »

Ainsi fut célébrée, pour la première fois, sur les bords du Congo, la fête patronale du Roi Léopold, souverain de l'Etat indépendant.

Deux ans après. Les Conventions de Mai 1887. — Pour compléter ce chapitre qui a rapport à la fondation politique de l'Etat du Congo, nous parlerons ici des nouvelles difficultés soulevées par la France après la convention du 5 février 1885.

1° Le Gouvernement français retirait sa promesse d'autoriser en France une loterie de 20 millions organisée au profit de l'Etat libre, en dédommagement de la cession du bassin du Kouilou et de la rive droite du Congo; 2° il maintenait ses prétentions à la clause de préemption dont il a été question à la page 174 ; 3° enfin il réclamait la possession du bassin tout entier de l'Ubangi.

Pour résoudre ces difficultés, il fut un moment question de recourir à l'arbitrage prévu par les traités, et le président de la République helvétique avait bien voulu accepter cette mission ; mais on préféra négocier directement, et après de longs et pénibles efforts, l'on signa le protocole du 10 Mai 1887 qui admet presqu'entièrement les prétentions du Gouvernement français.

Résumons ces trois points, dont le troisième demande quelques explications.

A. L'Etat du Congo renonce à se prévaloir de l'engagement pris par le gouvernement français au sujet de la *loterie*, mais les titres de l'**emprunt** du Congo, qui vient d'être autorisé en Belgique, sont admis à la cote de la bourse de Paris jusqu'à concurrence de 80 millions.

B. Le gouvernement de l'Etat du Congo a déclaré que, d'après le sens qu'il y avait toujours attaché, la **clause de préemption** ne pourrait être opposée à la Belgique au cas où celle-ci serait un jour substituée à l'Etat indépendant. Le gouvernement français a donné acte de cette interprétation, mais il a été entendu que celle-ci laissait subsister la clause de préemption en faveur de la France, au cas où la Belgique viendrait à réaliser les possessions qu'elle aurait ainsi acquises.

C. **La limite N.-O. reportée à l'Ubangi.** — On voit par le texte même du traité de 1885 que l'indication du 17e degré était formelle comme limite entre la France et l'Etat libre, et cela à partir de la ligne de partage du bassin de la Licona, bassin que la France obtenait comme ayant été découvert dans sa partie supérieure par M. de Brazza. Une commission mixte franco-belge fut déléguée pour déterminer sur les lieux la dite ligne de partage, ce qui n'eut aucun résultat; toutefois il fut reconnu que la Licona était parfaitement distincte de l'Ubangi, et que le Nkundja n'existait pas.

Alors, par une manœuvre habile, et s'appuyant sur des cartes erronées, M. de Brazza et ses amis prétendirent identifier le Nkundja du traité avec l'Ubangi lui-même, dont ils revendiquèrent le bassin entier pour la France ! Or cette grande rivière, signalée par Stanley en 1877, venait d'être explorée par des agents belges (Hanssens, 1884 ; Grenfell, 1885), et se trouvait entièrement à l'est du 17° de longitude, par conséquent en plein territoire de l'Etat libre. (1)

Après de longues et pénibles négociations, il fallut céder encore cette fois. Par le protocole du 10 Mai 1887, la limite du 17e degré devient lettre morte ; la France obtient non-seulement toute la rive droite de l'Ubangi depuis son confluent jusqu'au-delà du 4° de lat. N., mais elle pourra s'étendre au nord même de l'Etat libre. Celui-ci y perd, outre la fixité de ses limites reconnues par la Conférence de Berlin, un territoire considérable, et cette perte n'est pas compensée par la portion de la rive gauche qu'il peut s'attribuer dans la partie centrale du cours de l'Ouellé-Ubangi.

(1) Voir à ce sujet le *Mouvement géographique* 1886, page 65 ;-1887, p. 39 et 1888, p. 14, ainsi que le *Bulletin de la Société belge de Géographie*, 1886, page 146.

NOUVELLES EXPLORATIONS

1884-1887

Le nouvel Etat du Congo, constitué, organisé, devait affirmer sa vitalité en continuant l'œuvre de régénération tentée en Afrique. Il fallait nécessairement explorer les régions inconnues en s'écartant des rives du grand fleuve ; il fallait frayer les voies au commerce, en recherchant les besoins des indigènes, à la colonisation européenne, en s'assurant si le climat n'y mettait pas un obstacle insurmontable, à l'évangélisation, en établissant des missions catholiques, etc. C'est ce qui se fit ou continua à se faire, grâce à une succession d'explorateurs aux gages du nouvel Etat libre, et aussi à des missionnaires anglicans et catholiques, voués à l'évangélisation des noirs.

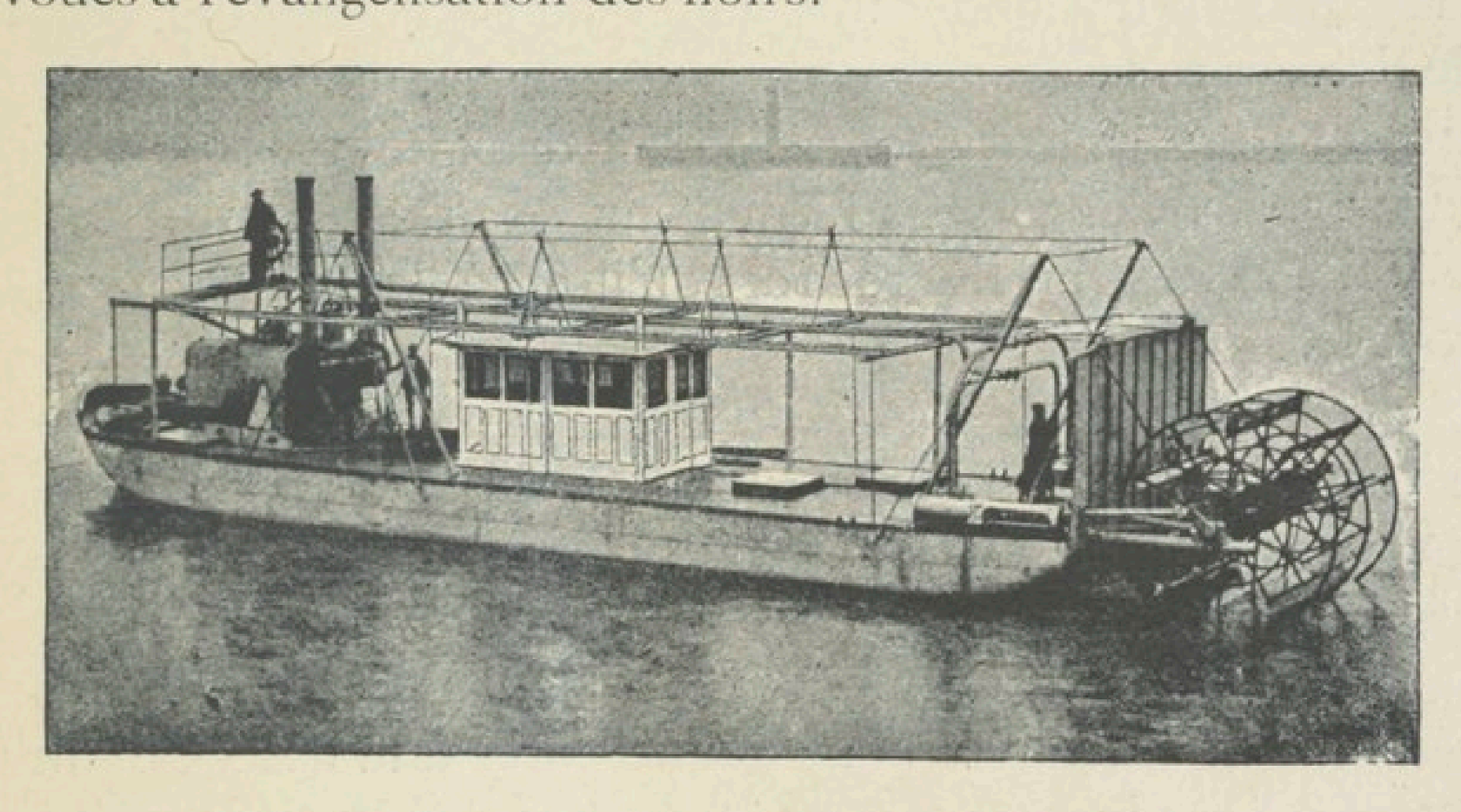

Le « Stanley », steamer faisant le service du haut Congo.

C'est ainsi que dans les années 1884 à 1887, le *Kassaï* fut descendu par M. Wissmann et ses compagnons; le *Sankourou* et le *Lomami*, par le docteur Wolf ; l'*Ikata*, par MM. Kund et Tappenbeck, et l'*Ubangi*, d'abord par MM. Grenfell et Von François, puis par le capitaine belge Van Gèle.

Trois heureuses *traversées du continent* Africain furent en outre opérées par le lieutenant Gleerup, par le docteur Lenz, et par Wissmann (2e traversée).

Nous allons relater brièvement quelques renseignements fournis par ces voyageurs sur la géographie des territoires parcourus. Il en ressort notamment la navigabilité d'importantes rivières nouvellement découvertes, ainsi que la densité remarquable des populations nègres fixées sur leurs bords.

Descente du Kassaï par l'explorateur Wissmann. — Le lieutenant Wissmann, de l'armée allemande, s'était déjà distingué en 1882-83 par une première traversée de l'Afrique centrale. Partant de St Paul de Loanda et se dirigeant vers l'est en ligne droite, il avait coupé le Koango et le Kassaï dans le territoire du Mouata-Yambo, atteint Nyangoué, le lac Tanganika, Tabora et enfin Zanzibar.

En 1884, au service de l'Association du Congo, il refait son premier voyage, depuis la côte jusqu'au Louloua, avec mission d'y fonder une station de Loulouabourg, puis de descendre le Kassaï pour s'assurer si, comme on le croyait alors, cette rivière se rendait droit au nord pour se jeter dans le Congo sous l'Equateur.

Voici un extrait du rapport qu'il fit à la suite de son voyage.

« Léopoldville, le 2 août 1884. — Mon précédent rapport vous a annoncé la fondation de la station de Loulouabourg, sur la rive gauche du Louloua, à la fin de l'année précédente.

» Lorsque je vis notre situation bien assise, je me mis résolument à l'œuvre pour me préparer à la descente du Kassaï. Les pirogues furent préparées, les hommes d'escorte réunis. Le 28 mai 1885, nous étions prêts à partir. L'expédition se composait du docteur Wolf, de M. Von François, du lieutenant Müller, de l'armurier Schneider, de 48 nègres d'Angola et de Malange, et de 150 indigènes Bouschilangés, dont 30 femmes et enfants. Le charpentier Bergslag fut laissé à Loulouabourg avec un interprète, 25 soldats et 30 ouvriers, hommes et femmes. L'armement de la station se composait d'un canon, de 25 chassepots et de 50 fusils à percussion.

» Je me mis en mouvement le 28 mai 1885. La petite

flottille sur laquelle nous nous embarquâmes se composait de mon canot en acier, *le Paul Pogge*, et de 20 pirogues indigènes, 10 grandes et 10 petites.

» Nous descendîmes d'abord le Louloua, dans la direction du nord-ouest, vers le Kassaï. Trois jours après notre départ, nous traversâmes des rapides, puis une petite chute qui forme le dernier obstacle à la navigation jusqu'au Congo.

» Le 2 juin, nous arrivâmes à l'embouchure du Louébo dans le Louloua. Les indigènes ne se montrèrent guère sympathiques ; toutefois ils ne commirent envers nous aucun acte répréhensible. Le 5 juin, nous atteignîmes *le Kassaï*, appelé ici *le Zaïre*. Les indigènes des deux rives nous offrirent en vente beaucoup d'ivoire.

» Le 10 juin, nous avons découvert l'embouchure du Sankourou ou Loubilash. Cette rivière considérable se jette dans le Kassaï par deux bras, qui ont respectivement une largeur de 250 et de 300 mètres.

» Le Kassaï poursuit ensuite son cours dans la direction du N.-O., et sa largeur en certains endroits dépasse 3,000 mètres. Le 19, nous nous trouvons dans le pays des Badinga.

» Le 24 mars, nous parvenions à Bossanga, qui est la limite de la zone commerciale. Le 2 juillet, nous arrivons au confluent d'un fleuve considérable, d'une couleur foncée, et dont l'eau est plus fraîche. Il est probable que c'est le Koango. A partir de ce point, nous rencontrons des indigènes armés de fusils. Ils sont beaucoup moins sauvages, connaissent le blanc, et ont vu les bateaux à vapeur de l'Association,

» Le 4, nous rencontrons l'eau noire du lac Léopold II. A gauche de sa rencontre avec le Kassaï s'étendent de vastes espaces non habités, mais où les éléphants vivent en grand nombre. Le 6, dans l'espace de 15 minutes, nous en avons tué 7, et au même endroit nous avons vu plus tard 82 hippopotames réunis. Le même jour nous avons vu plusieurs centaines de ces animaux, et le 7 nous avons rencontré quatre troupeaux d'éléphants.

» Les hippopotames étaient si nombreux, qu'ils consti-

tuaient parfois un véritable obstacle à la navigation ; pour passer, nous étions alors obligés de côtoyer la terre, les pirogues se suivant une à une.

» Le 9 juillet, nous avons salué à Kwamouth le drapeau de l'Etat indépendant du Congo. En cet endroit le Kassaï prend le nom de *Kwa*.

» Le Kassaï a une longueur de 400 milles (750 km.), sans compter les affluents considérables, qui, très probablement, sont navigables. Ce grand cours d'eau constitue vraiment la route commerciale de l'avenir à travers les riches contrées habitées par des peuplades paisibles et avides de faire le commerce. C'est la route que suivront les transports d'ivoire et de caoutchouc venant du bassin méridional du Congo.

« D'après tout ce que j'ai vu jusqu'ici, je suis convaincu que l'on obtiendra de véritables succès quand le chemin de fer entre Vivi et le Haut-Congo sera établi. A Loulouabourg les indigènes travaillent pour la station sans rétribution, et ils s'engagent même, dans le cas d'une guerre éventuelle, à me fournir des hommes. (Lt WISSMANN.)

Exploration du Sankourou et du Lomami *par le docteur Wolf.* — Le docteur Wolf, suédois, agent de l'Etat libre, remontait au printemps dernier, sur le vapeur l'*En Avant*, la grande rivière Kassaï, récemment explorée par Wissmann et Von François. Arrivé à la courbe N.-E. du Kassaï, vers le 4e degré de latitude sud, il pénétra dans un puissant affluent de droite, que les indigènes nomment le *Sankourou*, et qui le conduisit vers l'E. jusqu'à une distance de 800 kilomètres ; là il s'engagea ensuite dans le *Lomami*, autre rivière navigable qui lui permit de s'approcher jusqu'à dix journées de marche de Nyangoué, le grand marché commercial du Haut-Congo, visité par Livingstone, Cameron et Stanley.

Un accident arrivé à la machine du vapeur força l'explorateur à rebrousser chemin ; mais le résultat acquis est déjà considérable puisqu'il donne la certitude d'une magnifique voie navigable qui relie Léopoldville aux abords de

Nyangoué par le *Kwa*, le *Kassaï*, le *Sankourou* et le *Lomami*. Cette voie presque en ligne droite permet d'éviter l'énorme détour du Congo central ainsi que les cataractes des Stanley-Falls, qui arrêtent les bateaux sous l'Equateur. De plus, elle traverse des régions magnifiques, fertiles, boisées, habitées par de nombreuses populations agricoles et paisibles, qui ne demandent pas mieux que d'entrer en relations commerciales avec les blancs, et de se faire protéger par eux contre les rôdeurs arabes venant de l'est.

Le voyageur a rencontré des agglomérations de 10, 12 et jusqu'à 15.000 âmes. Certains chefs le recevaient, entourés de plus de 1,000 guerriers.

A la station de Loulouabourg, le charpentier Bergslag a obtenu dans les jardins un grand nombre de légumes européens.

Si le bétail est rare dans le Bas-Congo, il n'en est pas de même dans la région du centre, où, non seulement il existe d'immenses et excellents pâturages, mais où l'on trouve aussi une race de bœufs indigènes, à l'état sauvage, qui pourrait facilement être domestiquée. MM. Liebrechts, Van Kerkoven, Wesmack, etc., en ont observé d'immenses troupeaux dans les plaines voisines de Bobola et de la Bounga.

Exploration de l'Ikata (*Lokengé*) *par Kund et Tappenbeck*. — En janvier 1886, ces explorateurs s'embarquèrent sur la rivière Ikata, appelée aussi Lokengé ou Lokénié.

Tout le cours moyen de cet affluent du Congo est très sinueux. Il est parsemé d'une succession de petites îles couvertes d'arbres élevés et entourées de bancs de sable. La rivière serpente à travers la forêt vierge. Un immense tapis de verdure descend de la cime des arbres gigantesques jusqu'au niveau de l'eau. Cette massive ceinture de feuillage masque les rives marécageuses sur de grandes étendues.

En cette région, le pays paraît désert. Tout au moins aucun village n'apparaît sur les bords de l'eau, où tout est silence.

Mais après trois jours de navigation, à partir de ce point, l'expédition rencontra très fréquemment de petits villages de pêcheurs, établis à peu de distance de la rive gauche, et des villages plus grands, bâtis à l'intérieur sur les flancs des collines. La rivière gagne considérablement en largeur et continue vers le nord-ouest son cours, toujours très sinueux.

Les indigènes des rives du Lokénié moyen sont d'une stature élancée. Ils ont des traits agréables. Ce sont des pêcheurs habiles et des canotiers de première force.

Au point où elle reçoit les eaux du lac Léopold, la rivière a elle-même l'aspect d'un lac. Sur les rives, parmi les îlots et les bancs de sable, partout la vie animale est intense. Les hippopotames vont par troupes innombrables. Des bandes de petits canards s'élèvent de partout en sifflant; des hérons, de taille et de couleurs les plus variées, prennent leur vol, sortant des roseaux ; les oies et les cigognes, de petites bécasses, au vol léger, et des pélicans aux mouvements disgracieux, des flammants, des ibis, des vanneaux, sont partout en abondance, fournissant d'excellent gibier aux voyageurs.

Exploration de l'Ubangi. — Le Rév. M. Grenfell, missionnaire anglais, ayant à sa disposition un petit vapeur, remonta le premier l'Ubangi ou Mobangi, jusqu'au delà du 4e degré de latitude Nord. Il en fit connaître la direction vers le N.-N.-E., ce qui a amené l'hypothèse émise par M. Wauters, que l'Ubangi est le cours inférieur de l'Ouellé.

« Nous commençâmes, dit-il, à rechercher le confluent de la rivière Mobangi, mais comme notre navigation se maintenait au N.-N.-E., ce qui correspondait à la direction du Congo dans cette partie de son cours, nous pensâmes d'abord que le Mobangi n'était qu'un nom donné à une fraction particulière du grand fleuve et que nous étions toujours sur le Congo.

» Le 4 novembre, l'altitude du méridien solaire marqua 1°6' N. ; nous savions alors que si nous nous étions trouvés

Chasse à l'éléphant par les nègres.

véritablement sur le Congo, nous aurions dû atteindre le village de Lobengo dans l'après-midi ; or, comme nous n'apercûmes pas Lobengo, le soir, nous mîmes à l'ancre, certains, cette fois, d'être sur le Mobangi.

» Le lendemain matin, peu après notre départ, nous vîmes des villages vers l'est.

» Jusqu'ici, notre arrivée était généralement le signal de la débandade. On abandonnait les casseroles sur le feu, les maisons ouvertes, les objets de ménage épars ; et tout cela, avec les chèvres et les volailles étonnées, se trouvait à notre merci. Chacun fuyait ; sur certains points les plus audacieux mettaient les palissades en état de défense (tous les villages de ces environs sont fortifiés), pendant que d'autres s'embusquaient, tenant leurs armes et celles de leurs camarades.

La rivière Loïka (**Itimbiri**) fut explorée également par le Rév. Grenfell. — « Juste au coude de la rivière, dit-il, après avoir dépassé les villes de Yambiga, nous entrâmes dans un autre des affluents septentrionaux du Congo, la rivière *Oukéré* de Stanley, plus connue parmi les naturels sous le nom de *Loïka*.

» C'est un cours d'eau important, large de 150 à 275 mètres, que nous suivîmes sur une distance d'environ 200 kilomètres à l'E.-N.-E., jusqu'à ce que nous fûmes arrivés à une cataracte qui nous barra la route. Les premiers villages sont sur la rive droite ; ils sont occupés par les Yaukois ; plus loin, sur la rive opposée, se trouvent Mosakou et Mambuta.

» C'était jour de marché lorsque nous arrivâmes et nous comptâmes plus de 100 pirogues sur le rivage de Mosakou. Le chef fut très aimable et vint nous faire, à bord, un petit présent. Le beau canot de l'homme blanc le frappa beaucoup ; mais lorsqu'un de nos hommes, sans songer au résultat qui allait s'en suivre, ouvrit soudainement une des soupapes de la machine, laissant échapper la vapeur, l'impression produite par le sifflement devint si profonde, que Sa Majesté noire et ses satellites sautèrent, comme un seul

homme, par dessus bord, ainsi que les occupants des quelques 20 ou 30 pirogues qui le suivaient, et tout ce monde regagna la terre à la nage. Il y eut alors un brouhaha indicible, des cris, des gesticulations ; mais heureusement la gaîté, une gaîté aussi franche qu'avait été la terreur, succéda à ces manifestations, lorsque les indigènes s'aperçurent qu'elles n'avaient pas de raison d'être.

Van Gèle sur l'Ubangi. — A la fin de l'année 1886, le capitaine belge Van Gèle reçut du gouvernement de l'Etat du Congo la mission d'explorer l'Oubangi (Ubangi) et de reconnaître ses affluents. Accompagné du lieutenant du génie Liénart, il entra dans la rivière, le 12 octobre 1886, à bord du *Henry Reed*, commandé par le capitaine von der Felsen, et ayant pour mécanicien M. Leeseman.

Les navigateurs n'ont trouvé nulle part moins de 1m80 d'eau, ni plus de 11 mètres de profondeur. La largeur de l'Oubangi varie continuellement, sans dépasser 4000 mètres. Ses eaux ont une couleur brun clair. Son aspect est à peu de chose près celui du Congo : des rives et des îles boisées. La rive droite présente beaucoup de parties marécageuses. La rive gauche est souvent élevée et bordée de collines.

Sous le rapport de la densité de population, la rive gauche l'emporte de beaucoup sur la rive droite. Celle-ci, à part le territoire habité par les Baloï, sous 30' de latitude nord, n'a aucun grand centre de population. Ces Baloï sont de vrais pirates ; ils sont la terreur des peuples voisins. A certaines époques, ils descendent de l'Oubangi jusque dans le Congo et vont se jeter sur les districts de la Loulongo, de Mokoméla et de l'Équateur. Ils trafiquent aussi de l'ivoire.

Dans toute la partie supérieure de son cours au sud du quatrième parallèle, l'Oubangi ne reçoit, ni sur sa rive droite, ni sur sa rive gauche, un affluent de quelque importance. Les seuls qui soient à citer sont trois petites rivières: le *Nghiri*, à gauche, l'*Ibanga* et le *Lobay*, à droite. Nulle part ailleurs en Afrique, le capitaine Van Gèle n'a observé

une telle densité de population que sur les rives du Nghiri.

Sur le quatrième parallèle nord, se rencontre un massif montagneux, courant du nord-ouest au sud-est et présentant sur le versant sud des pics, dont quelques-uns ont de 200 à 250 mètres d'élévation au-dessus du niveau du fleuve. C'est ce massif que l'Oubangi, venant du nord-est, a dû percer pour rejoindre le Congo.

A l'entrée de la gorge de Zongo, le *Henry Reed* fut arrêté par une ligne rocheuse, comme l'avait été précédemment le Rév. Grenfell.

Traversée de l'Afrique par le lieutenant Gleerup. — M. Gleerup, lieutenant d'infanterie de l'armée suédoise, est entré au service de l'Etat du Congo en 1883. Débarqué à Banana le 27 décembre 1883, il fut successivement envoyé à Vivi, au Stanley-Pool (avril 1884), aux Falls (25 janvier 1885) ; il quitta cette station le 28 décembre 1885 pour se rendre à Nyangoué avec l'aide de l'Arabe Tippo-Tib, puis à Kasongo. Le 11 février 1886, il quitta Kasongo, traversa le Manyéma, par où avaient passé avant lui Livingstone, Cameron, Stanley et Wissmann, atteignit le Tanganika un mois plus tard, et, après 33 heures de navigation, aborda à Oudjidji. Le 29 mars, il se mit en route pour Ourambo, Tabora et Mpouapoua, et arriva le 25 juin 1886 à Bagamoyo où il s'embarqua pour Zanzibar.

Traversée du docteur Lenz. — Le docteur Lenz, autrichien, déjà connu par d'autres explorations au Sahara et ailleurs, avait reçu, en 1886, mission de remonter le Congo jusqu'aux Stanley-Falls, ce qu'il fit au moyen d'un vapeur de l'Etat libre ; puis il devait s'avancer au secours d'Emin-pacha (Dr Schnitzler), retenu prisonnier dans la région au N. du lac Victoria. Mais les circonstances l'ont obligé à se diriger sur Nyangoué, de là sur Oudjidji et de gagner la côte orientale Africaine par le lac Nyassa et le bas Zambèze. Il arriva à Quilimane, ayant parcouru en 16 mois une route d'environ 6000 kilomètres.

Le docteur a conservé toujours sa bonne santé, grâce à

des règles de sobriété et d'hygiène. Il était accompagné de M. Bohnsdorff, un allemand, ancien compagnon de Gordon-Pacha au Soudan, qui a déjà passé plus de 10 ans en Afrique. Dans la région des Falls et du lac Tanganika, il a reçu l'hospitalité de Tippo-Tib et constaté la grande influence politique de ce riche marchand d'ivoire, que l'habileté de Stanley vient d'attacher à l'Etat du Congo, en qualité de gouverneur des Falls. (Mai 1887)

Traversée du capitaine Wissmann. — Après de nouvelles explorations dans le bassin du Kassaï, le grand explorateur partit de Loulouabourg en novembre 1886, prit la route de l'Est, parvint au lac Tanganika en avril 1887, se dirigea vers le S.-E., comme l'avait fait le docteur Lenz, et arriva le 17 août à Mozambique.

Wissmann est le premier blanc qui ait pu traverser deux fois l'Afrique centrale en moins de six ans.

Sa deuxième traversée est la dixième qui se soit accomplie depuis trente ans.

Rappelons ces dix expéditions mémorables.

1° *Livingstone* (1854-56), 2° *Cameron* (1873-75), 3° *Stanley* (1876-77), tous trois explorateurs anglais ; 4° *Serpa-Pinto* (1877-79), portugais ; 5° *Wissmann* (1881-82), 6° *Arnot* (1881-82), allemands; 7° *Capello* avec *Ivens* (1884-85), portugais; 8° *Gleerup* (1884-86), suédois; 9° *Lenz* (1886-87), autrichien ; 10° *Wissmann* (1886-87), allemand.

Dernières expéditions. — Signalons ici brièvement diverses explorations faites dans le courant de l'année 1887 et dont nous donnerons les principaux résultats dans les chapitres suivants. Ce sont :

L'expédition de l'héroïque Henry **Stanley**, parti au secours d'Emin-Pacha, par l'Arouhimi dans la région du Haut-Nil, d'où il reviendra peut-être par la côte orientale.

L'*excursion géologique* du bas Congo par le savant *M. Edouard* **Dupont**, directeur du Musée royal de Bruxelles ;

La *campagne topographique* entreprise par la Compa-

gnie belge pour le chemin de fer de Léopoldville, sous la direction du capitaine **Cambier**, l'un des vétérans des œuvres africaines ;

La tournée d'inspection du capitaine *Albert* **Thys**, l'un des membres du gouvernement central du Congo à Bruxelles, de Banana aux Bangalas ;

L'exploration ou la découverte de l'Ubangi central, remonté par le capitaine **Van Gèle**, depuis les chutes du Zongo jusqu'au point ou l'Ubangi se rattache à l'Ouellé ;

Le voyage circulaire du lieutenant **Le Marinel**, de Loualabourg à Nyangoué par le Kassaï et le Congo, avec retour par terre de Nyangoué à Loualabourg.

On peut juger par là de l'activité déployée par nos compatriotes dans la reconnaissance et l'organisation du Congo belge, et nous allons dans les chapitres suivants réunir leurs observations en ce qui concerne l'ethnographie, le sol et ses productions, le commerce, la colonisation de notre grande colonie Africaine.

CHAPITRE IX.

ETHNOGRAPHIE CONGOLAISE.

MOEURS ET COUTUMES DES NÈGRES.

La géographie et l'hydrographie du Congo sont suffisamment connues de nos lecteurs par les relations de voyage rapportées ci-dessus. L'ethnographie elle-même, ou l'étude des peuples Congolais, a été traitée incidemment plus d'une fois ; nous allons cependant y revenir pour faire connaître et apprécier davantage ces pauvres sauvages dont les mœurs et coutumes rappellent, en bien des points, ceux de nos ancêtres germains ou gaulois. Grands enfants gâtés, la nature tropicale si riche semble avoir trop fait pour eux ; en leur accordant une existence trop facile, elle les a exposés plus que d'autres, aux pratiques vicieuses, aux misères morales et à la dégradation, dont il est de notre devoir de les tirer.

§ I. Ethnographie générale.

L'Afrique centrale est essentiellement le pays des Noirs ou des Nègres, qui forment avec les Blancs européens et les Jaunes asiatiques, les trois grandes races humaines.

Toutefois, parmi les Nègres, on distingue une foule de nuances, et nous empruntons au savant M. Elisée Reclus, l'étude ci-après de l'ethnographie congolaise.

« Le bassin du Congo, dit cet auteur, appartient aux populations de *langue bantou*, excepté dans quelques enclaves,

habitées par des peuplades d'aborigènes vaincus, et dans la région nord-orientale, que peuplent les Niam-Niam, les Momboutou et d'autres nations classées parmi les Africains de *race nouba* (Nubiens) ; d'autre part, le domaine glossologique du bantou, qui pénètre au sud jusque dans la colonie du Cap, dépasse également au nord et au nord-est le bassin du Nil, puisque des idiomes de cette origine se parlent sur tout le pourtour du lac Nianza.

» Quoique les populations congolaises soient apparentées par l'idiome, elles offrent entre elles de grands contrastes par l'aspect physique et les mœurs : il faut les décrire à part les unes des autres. Tandis que la plupart des *Bantou* (Ba-Ntou, A-ba-ntou), c'est-à-dire « Hommes, » sont considérés comme se distinguant nettement des Nigritiens par la nuance de la peau, la forme du crâne, les traits et la démarche, on constate que dans la région du Congo les transitions sont très graduelles dans l'ensemble, malgré les grandes diversités locales de tribu à tribu. On n'observe point le type pur. D'incessants mélanges ont eu lieu, changeant constamment la race, tout en laissant la langue. Même dans la période historique, des peuples conquérants ont parcouru la contrée, subjuguant d'autres peuples et se fondant avec eux. Les famines, les inondations, les expéditions des marchands d'esclaves ont aussi causé fréquemment l'émigration de tribus et de nouveaux mélanges ethniques. La race la moins mélangée paraît être celle des aborigènes, ces gens qu'on appelle Akka, Tik-tik, Voua-Toua, et qui se distinguent d'ordinaire par l'exiguïté de leur taille.

» Dans son ouvrage sur les langues modernes de l'Afrique, l'auteur anglais Cust énumère pour le bassin du Congo *quarante-deux parlers* différents, quoique tous de souche bantou, et d'autres écrivains en ajoutent encore. Actuellement les grammairiens, tout en reconnaissant la parenté des idiomes, ne peuvent que proposer des hypothèses relativement au classement des parlers indigènes en langues et en dialectes, car un petit nombre seulement ont été suffisamment étudiés pour qu'on ait pu en donner des

grammaires ou des lexiques ; de la plupart on ne possède que des vocabulaires incomplets. Enfin l'inventaire des peuplades elles-mêmes n'est pas complet, et de nombreuses confusions ont dû se glisser dans les énumérations que l'on a faites; tels noms différents s'appliquent à une seule nation, tandis qu'ailleurs des appellations identiques ou confondues par les étrangers à cause de leur similitude désignent des peuplades très distinctes.

» Il est probable que les préfixes des noms de peuples *Ba*, *Ma*, *Ova*, *Oua*, *Voua*, *M*, *Tou*, *Mou*, indiquent une certaine parenté entre les tribus ainsi désignées ; cependant pareil indice est insuffisant pour qu'on puisse s'en servir pour hasarder une classification même approximative. Tout essai de groupement pour les langues du Congo et les peuples qui les parlent n'a qu'une valeur passagère.

Les peuplades principales. — » Du moins peut-on signaler dans ce chaos ethnique les tribus qui ont exercé une action considérable dans l'histoire de la contrée ou qui se distinguent actuellement par leur activité commerciale ou guerrière.

Ainsi l'on doit citer les *Nyamouézi*, à l'est du Tanganika, et les *Roua*, à l'ouest du même lac, comme les intermédiaires des échanges entre le versant oriental de l'Afrique et le bassin du Congo.

Les *Manyéma* et les *Regga* occupent un très vaste territoire entre le grand fleuve et les lacs, jusqu'au pays des *Mombouttou* et des *Niam-Niam* du bassin de l'Ouellé.

A l'ouest du haut Congo, limités par la grande courbe que décrit le fleuve au nord de l'Equateur, les *Ba-Lolo* se rencontrent sur un immense espace au bord de tous les affluents.

Les *Ba-Chilangé*, et les *Ba Louba*, fiers de leur civilisation, occupent la région où le Louloua et le Kassaï entrent dans les plaines boisées, tandis que les *Lounda* dominent dans la région découpée en vallées parallèles par les affluents méridionaux du Kassaï.

Plus au sud, dans le voisinage des seuils, vivent les

Kioko, voyageurs entrepreneurs qui se rendent de l'Atlantique au pays des grands lacs.

Sur le Congo, à l'endroit où le fleuve commence à prendre son cours vers le sud-ouest, les *Bangala* sont la première nation pour l'énergie guerrière; plus bas, les *Oubangi*, sur le fleuve qui porte leur nom, sont aussi fort puissants ; l'une de leurs tribus, les *Ap-Fourou*, qui vivent sur les bords de la Bounga et de l'Alima, est devenue une précieuse alliée des explorateurs français, après avoir été pour eux un ennemi redoutable.

Les *Batéké*, qui peuplent les terres riveraines du Congo en amont du Stanley-Pool, ont une certaine prépondérance politique sur les tribus des alentours, et les *Oua-Bouma* du bas Kassaï sont devenus les associés des blancs pour le transport des marchandises.

Enfin les *Ba-Fiot*, plus connus sous le nom de *Congo* ou *Congolais*, d'après l'une de leurs divisions, les *Ba-Kongo*, sont les riverains du bas fleuve, depuis longtemps en relations de commerce avec les nations européennes.

De l'est à l'ouest, on remarque chez les populations nègres un amour croissant pour les amulettes et les fétiches : les peuplades de l'est préfèrent les ornements, celles de l'ouest les gri-gri.

Les principautés. — » Quoi qu'en aient dit plusieurs écrivains, d'après lesquels un des contrastes essentiels entre les noirs et les autres races de l'Ancien Monde serait l'incapacité des premiers à se grouper en sociétés politiques considérables, les BANTOU ont fondé de grands Etats, et quelques populations en offrent un exemple dans le bassin congolais. A la fin du quinzième siècle, quand les Portugais entrèrent dans la contrée, tout le territoire du bas fleuve, sur les deux rives, et une grande partie du plateau méridional reconnaissaient le pouvoir d'un souverain qui résidait dans la ville désignée de nos jours par le nom portugais de *San Salvador* ; tous les chefs des alentours lui payaient régulièrement le tribut, et les gouverneurs portugais n'eurent qu'à se substituer graduellement à lui pour transformer l'empire africain en une sorte de vice-royauté portugaise.

Dans la région que parcourent les affluents du Kassaï, la prépondérance politique appartient aux *Lounda*, et leur roi, le « MOUATA YAMVO », reçoit les hommages de centaines de clans épars sur un territoire aussi grand que la France. Vers les sources du Loua-Poula s'étend un autre royaume, celui du MOUATA-KAZEMBÉ, qui fut jadis indépendant et paraît avoir possédé, à la fin du siècle dernier, l'hégémonie sur les Etats voisins. A l'ouest, les hauts-bas-

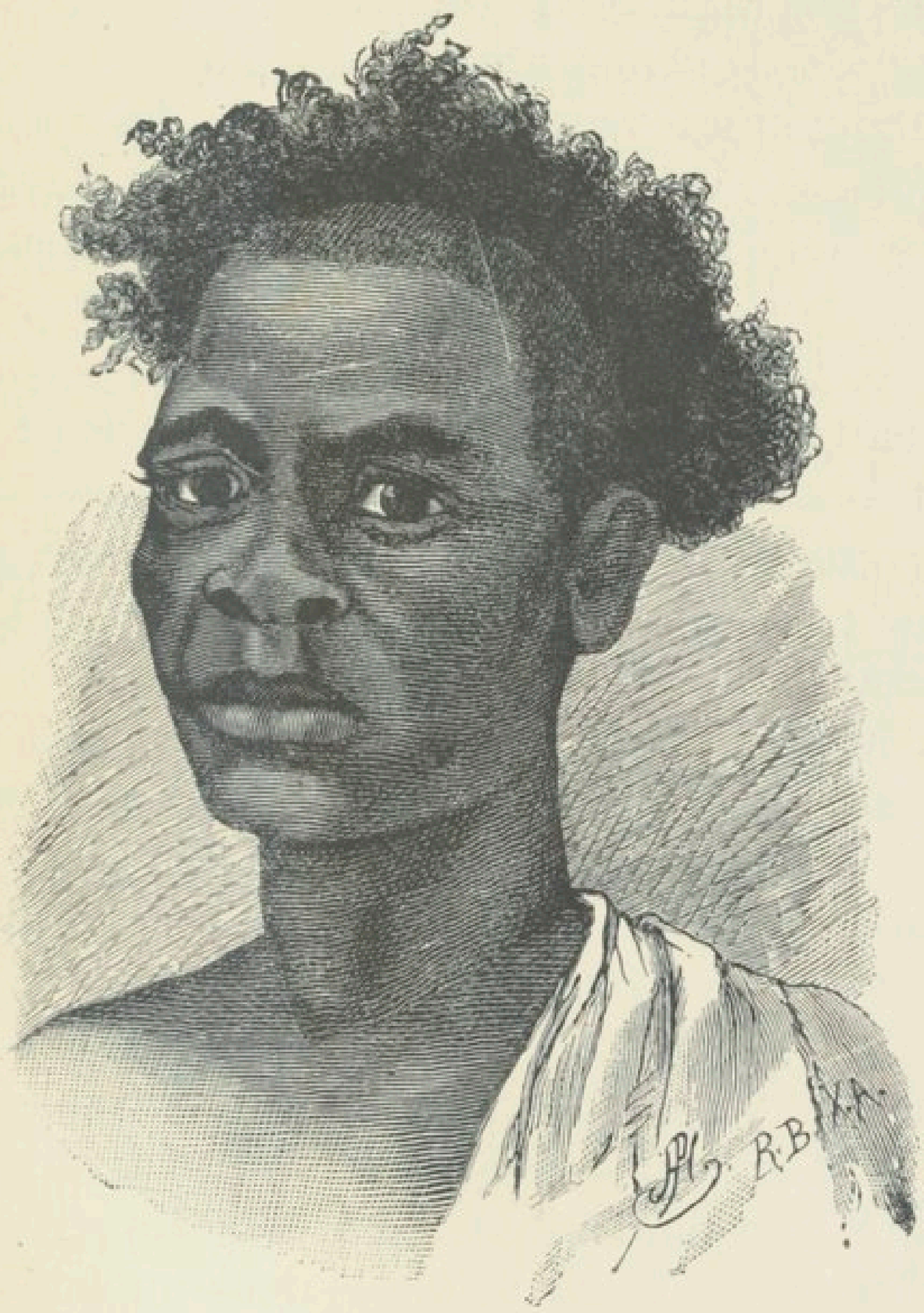

Indigène de Kimpoko, sur le Stanley-Pool.

sins du Loua-Laba et du Lou-Fira constituent le domaine d'un souverain plus puissant, le « MSIRI ». Plus au nord, dans la région où ces diverses rivières convergent pour former le Congo, les tribus sont groupées politiquement sous la suzeraineté commune du roi de « KASSONGO ». En dehors du bassin du Congo, d'autres Etats se sont constitués parmi les populations bantou.

On comprend d'ailleurs qu'en ces vastes contrées où les communications sont très difficiles et où les tribus peuvent sans peine se déplacer de clairière en clairière, même changer de vallée ou de bassin fluvial, le lien politique soit fort relâché. En dehors des périodes de conquête, alors que des bandes nombreuses, dressées au métier de la guerre, imposent leur domination brutale aux paisibles populations agricoles, les tribus ne se rattachent les unes aux autres que par un accord volontaire ; elles forment plutôt une fédération de petites républiques autonomes que des Etats monarchiques. Quelques présents, des promesses et des hommages, voilà tout ce que les chefs de peuplades ou de familles, vassaux ou vavassaux, envoient au suzerain.

Intervention européenne. — » L'arrivée des Européens et des Arabes sur les côtes de l'Afrique a dû naturellement avoir une grande part dans le travail de désagrégation qui transforme peu à peu les Etats de l'intérieur. On s'accoutume à regarder vers de nouveaux maîtres et l'ancien équilibre est détruit. C'est ainsi que l'intervention des Portugais a fini par amener la ruine de l'empire du Congo qui pourtant offrait une grande cohésion politique : les guerres de propagande religieuse en même temps que les expéditions des négriers soulevèrent province contre province et chaque tribu reprit son indépendance. Dans ces transformations historiques provenant de la présence des étrangers sur les côtes, la part du mal se mêle diversement à celle du bien. Tandis que certaines tribus, pourchassées par les marchands d'esclaves, sont retombées dans un état de misère et de barbarie pire que le précédent, l'ensemble des populations congolaises s'enrichissait par le développement de l'agriculture ; les peuplades apprirent à cultiver le maïs, le manioc et d'autres plantes étrangères, qui leur donnent maintenant la meilleure part de la nourriture et dont la disparition entraînerait la mort de presque tous les habitants. Cette introduction des espèces nourricières est l'un des grands bienfaits des Européens et dans la balance

générale fait plus que compenser la vente des fusils, de la poudre et des liqueurs fortes. Tandis qu'il y a quatre siècles les tribus du Congo ne pouvaient guère vivre que de la chasse à la bête des forêts ou même à l'homme, de la pêche et d'une agriculture rudimentaire, ils demandent maintenant leur nourriture au sillon : la population peut décupler sans que la terre féconde lui fasse défaut. Etoffes, instruments et meubles lui viennent aussi d'Europe et l'on a pu se demander, quoique ce fait doive être attribué probablement à une coïncidence fortuite, si le mode de construction des maisons dans la plus grande étendue du Congo occidental, jusqu'au bas Itimbiri et en aval de l'Arouhouimi, n'est pas dû à l'exemple des Portugais du littoral. Ces maisons sont toutes disposées en forme de carrés longs, avec un toit à l'européenne et une sorte de varanda ; elles ne diffèrent des cabanes de maintes contrées européennes que par les matériaux employés. Mais dans la région du haut Congo et des grands lacs, les huttes, d'ailleurs d'architecture très diverse, sont presque partout rondes et à toits coniques.

Les Arabes. — » Si l'influence européenne n'était représentée dans les régions du Congo que par ses marchands, nul doute que le rôle de ceux-ci n'eût été dans l'histoire de l'Afrique bien inférieur à celui des traitants arabes. Tandis qu'avant la traversée du continent noir par Stanley les comptoirs européens ne dépassaient pas la région basse de l'estuaire, les Arabes de Zanzibar parcouraient librement le pays à l'ouest du lac Tanganika, au centre même du continent, à 1500 kilomètres de l'océan Indien. Stanley, Cameron et depuis nombre d'autres voyageurs européens durent recourir à leurs services pour s'engager au milieu des populations noires de l'intérieur ; sans eux, le bassin du Congo serait encore une terre inconnue. Lorsque Stanley prit la résolution de marcher vers l'occident en suivant les bords du fleuve il se fit accompagner jusqu'aux chutes par l'arabe Tippo-Tib, commandant une bande de sept cents hommes ; c'est aussi grâce au concours de ce marchand d'esclaves que l'expédition de

Stanley peut marcher actuellement vers le haut Nil. C'est aux Arabes surtout qu'ont profité les découvertes des Européens dans toute la région du haut Congo, et leurs caravanes pénètrent victorieusement dans tout l'espace qui s'étend des grands lacs nilotiques au Lomami. Les colonies de marchands, dont les stations sont éparses dans toute la contrée, ne se contentent pas d'acheter l'ivoire et les autres denrées de prix, elles trafiquent surtout en esclaves ; utilisant, excitant même toutes les petites guerres de tribu à tribu, elles se font céder les captifs, hommes, femmes, enfants, et revendent en partie ces proies dans les marchés de l'intérieur, même jusque sur le littoral ; mais elles gardent les adolescents qu'elles arment de fusils et dont elles se font une escorte de combat, irrésistible pour des peuplades sans consistance. De là un très grand avantage matériel pour les Arabes dans leur lutte commerciale contre les Européens, lesquels, pour former leurs convois, sont obligés de s'adresser à des hommes libres, qui leur louent leurs propres esclaves, et de payer chèrement les transports. On peut dire qu'en réalité les Arabes de Zanzibar ont constitué dans la région du Congo supérieur un nouvel empire d'une étendue de plusieurs centaines de mille kilomètres carrés (1). »

Ajoutons que les nécessités actuelles et l'impossibilité de refouler les Arabes obligent le gouvernement Congolais à vivre en paix avec eux, et c'est pourquoi il essaye même de se servir de Tippo-Tib pour les maintenir.

Il n'en est pas moins vrai que dans l'avenir l'élément arabe, corrompu autant qu'exalté par les principes sensuels du Coran, devra être combattu surtout par le principe chrétien.

Bien certainement la sagesse du Roi-Souverain l'a ainsi compris, en favorisant l'arrivée et l'influence des missionnaires catholiques dans la région du haut Congo et du Tanganika.

---

(1) Elisée Reclus. *Nouvelle Géographie universelle.*

La barbarie nègre. — H. Stanley nous expose en quelques lignes pourquoi et comment les pauvres Congolais sont restés sauvages jusqu'ici.

« Les régions équatoriales du continent mystérieux, dit-il, ont résisté pendant des siècles aux influences de l'islamisme, du christianisme, de la science et du commerce. Comme la vague battant les récifs, l'islamisme partant du Nord a vu constamment arrêter son élan vers l'Equateur. C'est en vain que depuis 300 ans on a tenté d'implanter le christianisme dans la région. La région équatoriale qui offre un champ si fertile à l'initiative des gens d'action, est donc restée inexploitée, malgré la surabondance de ses richesses.

» La civilisation, constamment rebutée, reste stationnaire en présence de la barbarie, qui oppose une barrière jusqu'ici impénétrable au progrès. On feint d'oublier comment l'Angleterre, la Gaule, la Belgique, de sauvages qu'elles étaient, sont devenues policées; et aujourd'hui que, dans le cœur de l'Afrique, des millions d'hommes demeurent encore sans culture morale ou intellectuelle, on s'écrie étourdiment que les indigènes sont incapables de s'assimiler nos enseignements. Comment les Africains, enfermés dans une région apparemment inaccessible auraient-ils pu se perfectionner ? Aucun peuple connu dans l'histoire n'est sorti seul, et sans assistance extérieure, de son état de barbarie primitive. L'Europe moderne s'est constituée avec les éléments les plus disparates, Celtes, Huns, Goths, Vandales, Grecs, Romains, Francs, Saxons, Normands, Sarrasins, Turcs, dont les rapports constants, dont les longues rivalités même ont servi de base à l'organisation moderne de notre société. Si quelques-unes des races qui ont envahi l'Afrique septentrionale avaient pu s'épancher par-delà l'Equateur, les aborigènes de la région méridionale ne seraient nullement aujourd'hui les êtres sauvages que nous rencontrons. Mais jusqu'à la seconde moitié du XIXe siècle, on ne soupçonnait même pas la nature du pays situé de l'autre côté des rapides d'Issanghila ; on ignorait combien est faible en réalité la bar-

rière placée entre la civilisation et la grande voie naturelle qui partage en deux zones égales la vaste région vierge de l'intérieur ; on ne se doutait pas que la nature y eût formé cent autres artères navigables et faciles à utiliser pour l'exploitation des régions les plus distantes.

» Comme membre de la grande communauté humaine, je me réjouis de ce qu'un territoire aussi étendu, d'une aussi grande valeur économique, soit encore à la disposition des générations futures. » (1).

Etymologie des noms indigènes. — Comme tous les peuples primitifs, les nègres ont un goût très vif pour les sobriquets et en donnent promptement. On peut ajouter qu'ils les appliquent avec une justesse remarquable, non seulement aux hommes, mais aux choses naturelles : rivières, montagnes, pays en général, et que les noms qu'ils donnent ont un sens caché qui nous les ferait trouver moins bizarres si nous les comprenions mieux.

« Ce goût du sobriquet est général parmi les Africains, dit Stanley, dans son ouvrage A TRAVERS LE CONTINENT MYSTÉRIEUX. En voici quelques exemples: Les Arabes sont désignés sous le nom de Mouana Nyombé, c'est-à-dire *seigneur des vaches*. Madjoura, le serviteur de Frank, ayant reçu du roi de Mtéça une épouse l'appela Touma-léo, ce qui veut dire *envoyée* aujourd'hui. Mon détective reçut de ses camarades le nom de Katchetché, *la belette*. D'autres furent appelés Mta-ouza, *le spoliateur* ; Kissouaga, *le pied rapide;* Khamis, *jeudi* ; Djouma, *vendredi;* Mouini Kheri, *Seigneur de la fortune;* Mouina Perumbé, *seigneur de l'ivoire*. Kaloulou s'appelait aussi Mdougoa Mali, *frère de l'argent*. »

C'est de la même manière que les contrées reçoivent des appellations se rapportant à leurs particularités distinctives, telles que : Ounya-nyembé, *pays des houes* ; (*ounya* et *ou* signifient pays) Ounya-Nkonndo, pays des *moutons* ; Ou-

(1) H. STANLEY. *Cinq années au Congo.*

nya-Mbéhoua, pays des *chèvres* ; Ou-Yofou, pays des *éléphants* ; Ou-Koussou, pays des *perroquets* ; Ou-ganda, pays des *tambours* ; Ou-ngourou, pays de *montagnes* ; Ou-roungou, pays de *plaines* ; Ma-roungou, pays de *plateaux*.

Le mot nyanza ou nianndja signifie *lac* : le Nyanza Oukéréoué est le *grand lac qui entoure l'île d'Oukéréoué*. Le Mouta-nzighé est le *lac des sauterelles mortes*, à cause des nuées de sauterelles que le vent y transporte. Le Nyanza Tanganika signifie le *grand lac pareil à une plaine*.

§ II. Les nègres du bas-Congo.

Le lieutenant belge Van de Velde (1), ancien compagnon de Stanley, semble avoir particulièrement étudié les mœurs des indigènes du Bas-Congo et du bassin du Kouilou. Il ramena en Belgique le jeune Sakala, fils d'un chef de Vivi, pour le faire instruire. Il a donné dans un grand nombre de villes de notre pays, une série de conférences sur ce sujet intéressant. Nous emprunterons les détails ci-après, sur les Nègres du Bas-Congo, à la conférence qu'il a faite à la Société de Géographie de Bruxelles, le 13 février 1886.

Parmi les peuplades du Congo inférieur, il faut noter les Mayombé, les Mussirongo, les Basoundi, au nord de Boma et de Vivi ; les Batékés, sur les deux rives du Stanley-Pool, les Ba-Fiot ou Ba-Kongo, sur la rive gauche. Ces derniers paraissent avoir donné leur nom au fleuve, ainsi qu'à l'ancien royaume du Congo ou San Salvador.

Les détails suivants se rapportent en général à toutes ces tribus, nonobstant de nombreuses particularités distinctives.

(1) Une mort inopinée vient de ravir à l'œuvre du Congo, le vaillant capitaine Liévin Van de Velde. C'était un des vétérans des expéditions africaines : il s'était offert dès 1877 et il fit trois voyages en 1881, 1885 et 1887. Il fut chef de Vivi et fonda les stations de Rudolfstadt, Baudouinville et Kitabi : il fut attaché à l'expédition des études du chemin de fer, et il allait partir pour rejoindre Tippo-Tib et prendre le commandement de la station des Stanley-Falls, lorsque la fièvre le frappa à Léopoldville, le 7 février 1888.

Caractères physiques. — En général, l'habitant du Bas-Congo et du Bas-Kouilou est d'une stature élancée ; ses formes sont bien proportionnées, indiquant plus d'agilité que de force physique. Le crâne et la figure sont ovales.

La face respire l'intelligence et la ruse. Les cheveux sont laineux, crépus, serrés ou semés par touffes. Ordinairement ils ont peu de barbe et de poils, quoique j'en ai rencontré de très barbus, comme le chef de Sala-Kindonga. Les yeux sont très beaux et très doux. Le nez est peu proéminent, la base des narines large, la bouche grande, les dents superbes. Les mains et les pieds sont très petits, les attaches fines.

Les Européens ne sauraient mettre leurs bracelets. Chez l'homme, les muscles des bras et des jambes sont peu développés, quoiqu'il soit agile à la course et qu'il puisse fournir de longues étapes. Les muscles du cou, de la poitrine et du dos, ont, dans la verticale, un développement extraordinaire, acquis par l'habitude de porter de lourdes charges sur la tête. La femme est plus grande et plus forte que l'homme ; elle pèse bien un tiers de plus. Cela est dû probablement aux travaux pénibles dont elle est seule chargée. Les négrillons sont très jolis, quoiqu'ils aient une grosse tête et un ventre énorme sur de petites jambes. La démarche est gracieuse et digne. Les femmes ont un air biblique, quand on les voit marcher en portant de grands vases sur la tête ou sur la paume de la main renversée près de l'épaule. Tout se porte sur la tête dans un équilibre parfait, une simple bouteille sera portée sur le sommet de la tête plutôt que d'être tenue à la main.

Qualités et défauts. — Quant aux aptitudes, qualités et défauts, je n'en parlerai qu'en général. Le génie de cette race est le commerce. Tous sont d'adroits et rusés négociants, connaissant d'instinct les lois de l'offre et de la demande et sachant admirablement en tirer parti. D'après certains voyageurs, les Loangos ont une origine semite.

C'était mon cauchemar que de voir arriver à Vivi de nouveaux blancs peu expérimentés. J'avais beau leur expliquer la valeur de chaque objet de consommation indi-

gène à acheter en route : moutons, chèvres, poules, œufs, etc., ils se laissaient indignement voler, même par des enfants, ce qui avait pour conséquence le renchérissement graduel et constant des vivres du pays, de beaucoup préférables aux boîtes de conserves venues à grands frais d'Europe. Au bout de fort peu de temps, les prix étaient devenus si exorbitants que je ne pus plus rien acheter sur la rive droite. Je me rabattis alors sur la rive gauche : le même phénomène se représenta quand la route de Palaballa fut ouverte. A la fin je fus obligé d'envoyer des noirs de la station aux marchés de l'intérieur.

Une autre aptitude qui distingue les indigènes est de

Femmes nègres des factoreries du bas Congo.

trouver leur chemin dans les montagnes, au milieu des plaines herbues, dans la forêt vierge, où l'œil ne rencontre aucun point de repère. En étendant le bras, ils donnent exactement la direction de tous les détails topographiques du pays. Ils ont une vue et une ouïe merveilleuses et sont d'une adresse rare pour dépister le gibier.

Ils sont intelligents et leurs qualités sous ce rapport sont nombreuses ; ils ont de la compréhension, une mémoire prodigieuse et du raisonnement. Leurs qualités morales sont la dignité et une très grande charité. Ils sont

braves, mais, par contre, ils ont peu d'énergie et de persévérance.

Particularités pathologiques. — Je ne me suis occupé de leurs maladies que par ce que j'en ai vu. Comme ils sont sommairement habillés, j'ai pu observer qu'ils n'ont pas de difformités. Ils appliquent du reste la loi spartiate en noyant les nouveau-nés qui ne sont pas bien conformés. On ne rencontre ni bossus, ni bancals ; je n'ai vu que le roi de Vivi, le vieux Mavongo atteint de claudication par suite d'un accident. Je n'ai vu ni idiots, ni crétins, ni aveugles-nés, ni sourds-muets, ni aliénés. J'ai rencontré quelques albinos. Ils sont d'une vitalité extraordinaire ; les blessés supportent sans crier la douleur des plus cruelles opérations et se remettent comme par enchantement.

Les affections spéciales les plus communes sont les maladies de peau ; la puce pénétrante, la chique (Pulex penetrans), importée récemment du Brésil, cause de grands ravages chez les enfants qui en perdent souvent les phalanges des doigts de la main et du pied. Cet insecte pénètre ordinairement sous l'ongle ; s'il n'est pas immédiatement retiré, il se forme bientôt une vésicule grosse comme un pois remplie de larves, d'où un abcès et des plaies purulentes.

La maladie la plus redoutée est la variole qui fait parfois de grands ravages.

Les affections des poumons sont fréquentes dans la saison sèche, mais les noirs succombent rarement à la phtisie. Ils se guérissent des affections de la poitrine en fumant la « liamba, » chanvre sauvage qui les fait tousser et dormir ensuite.

Ils connaissent des simples et des remèdes pour guérir les plaies. Dans chaque village, il y a ordinairement un homme qui possède des secrets de médecine et de chirurgie : c'est le *ganga milombe*. Il connaît aussi différentes espèces de poisons.

Je racontai un jour au docteur Allard, qui venait de débarquer, qu'ils avaient la spécialité de guérir les membres cassés. Il n'en voulut rien croire. Quelque temps après, je lui présentai un homme qui s'était cassé le bras et qui était

en pleine voie de guérison. Le docteur fut émerveillé de l'appareil qu'on avait appliqué sur le bras, et avoua qu'on ne pouvait faire mieux en Europe.

Langues et dialectes. — La langue parlée dans le bas Congo est le *fiote*, une branche de la langue mère africaine, le *bantou*.

C'est une langue très riche et très savante, qui fait l'étonnement des linguistes. Elle est agglutinante ; les mots se forment en joignant à une racine des affixes, des suffixes, ou en y intercalant des infixes. Pour moi, je me tirais très bien d'affaire avec moins de 300 mots.

Les chefs et les hommes libres parlent une *langue secrète* pour les affaires de l'Etat. Ce qu'il y a de curieux et d'inexplicable dans cette langue, c'est que deux interlocuteurs peuvent s'adresser la parole au milieu d'un cercle d'initiés sans que ceux-ci puissent les comprendre. Jusqu'ici personne n'en a trouvé la clef. Elle sonne avec un roulement d'r, consonne qu'autrement ils prononcent difficilement et remplacent par *l* ou *d*. Cette langue peu répandue s'appelle *inhimba*.

Costumes et parures. — La toilette et le luxe des habillements sont l'apanage du sexe fort. Ne vous êtes-vous jamais demandé où vont les vieux chapeaux, les habits, les uniformes, les livrées, les costumes de théâtre hors d'usage ? Eh bien, tout cela est envoyé, en grande partie, à la côte occidentale d'Afrique. Les noirs du Congo s'en affublent, et rien n'est plus risible que de voir un grand chef noir porter, avec beaucoup de dignité du reste, un vieux casque de pompier, l'habit d'un sénateur blackboulé ou la livrée d'un domestique cassé aux gages.

Les négresses ne donnent pas dans ce travers ; elles s'enveloppent gracieusement de grandes pièces de cotonnade autour du corps, pour plaire au sexe laid.

A mesure que la civilisation avance, l'industrie des indigènes tend à disparaître. C'est ainsi que sur les rives de l'Océan et du fleuve, les naturels se couvrent avec des vêtements et des étoffes importées d'Europe.

Costumes de guerre. Les hommes en costume de guerre

se mettent sur la tête un bonnet de plumes de coq et de perroquet, à la façon des colbacks de nos grenadiers. Ils se peignent alors le corps et la figure de raies rouges et blanches. Ils sont armés de lances, mais le plus souvent déjà du fusil à silex et d'un sabre ou d'une machette.

Le fusil est de fabrication liégeoise, et le bois est orné par eux de clous de cuivre. La batterie est recouverte d'une gaine en peau pour la préserver de la pluie.

Les fusils et la poudre forment, avec les mauvais alcools, le fonds du commerce d'échange avec les noirs.

Tatouage. Le tatouage est presque général : il se fait au moyen d'incisions formant des dessins variés qui ressortent en relief sur les épaules, le dos, la poitrine et le ventre. J'ai vu un Mouchi-Rongo (Mussirongo), près de Manyanga, qui avait le dessin d'un crocodile en relief sur le ventre. Il en paraissait très fier.

Denture. Les familles se distinguent entre elles par leurs dents. Les incisives sont cassées et limées en pointes, en coupures carrées ou en demi-cercles réguliers. Les dents sont toujours éblouissantes de blancheur ; les nègres les soignent mieux que les Européens.

Soins de propreté. Le matin en se levant et après chaque repas, ils se rincent la bouche avec de l'eau, se frottent la denture au moyen de l'index ou d'un morceau de bois fibreux, qui fait l'office de brosse. Ils les égalisent en écrasant du sable entre les molaires.

Quand ils habitent au bord des rivières ou à proximité de l'eau, ils se baignent plusieurs fois par jour. L'habitant de la forêt, ainsi que celui de la montagne, se couvre d'un enduit rouge foncé brillant qui rend la peau lisse et ne permet pas à la poussière de s'y attacher.

Ils se huilent aussi le corps afin de ne pas avoir la peau gercée par le soleil. C'est une grande erreur de croire que le nègre à une odeur corporelle spéciale. Il suffit d'avoir assisté à un conseil de révision de milice pour sentir que le nègre a beaucoup moins d'odeur que le blanc civilisé.

La toilette de la tête est l'objet de soins constants ; l'art du perruquier est poussé très loin en Afrique.

Nourriture. — Leur nourriture consiste en manioc, maïs, fèves et haricots de différentes espèces, arachides, patates douces, ignames, bananes et fruits, tels que la courge, l'ananas, la papaye, les citrons et les oranges. Ils mangent aussi du poisson, de la volaille et la chair des moutons, des chèvres et des porcs. Ils vont à la chasse des antilopes et des buffles. Les Ba-Bouendés mangent encore les petits rongeurs, les singes et les serpents. Près

Pêcheur du Congo. Poisson-chat à tentacules.

de Manyanga un noir m'offrit un jour, comme une délicatesse, des rats rôtis dans leur peau. Ils sont très friands aussi d'une fourmi ailée, sortant de sa larve. Mon jeune compagnon, Salaka, fit le dégoûté en arrivant en Europe, quand il vit manger des huîtres, des moules, des escargots et des pattes de grenouilles.

L'Océan et toutes les rivières sont très poissonneuses. Les

noirs harponnent le poisson entre les roches, construisent des barrages et pêchent au moyen de filets et de nasses. Les cataractes sont les endroits favoris.

Ce sont les femmes qui sont chargées de la cuisine. Le fond du pot-au-feu est un bouillon d'huile de palme, dans lequel on ajoute de la farine et des tranches de manioc, des bananes et des arachides. On y découpe du poisson ou de la volaille. On épice fortement avec du piment indigène (capsicum baccata) et du sel. Ce plat s'appelle la « Moamba » ; j'en mangeais avec plaisir. La viande de porc est chez eux le plat de fête. Ils boivent de l'eau et du « malafou » ou vin de palme.

Le vin de palme n'est autre chose que la sève du palmier.

Ustensiles de cuisine. — La cuisine se fait sur un feu de bois, entre trois pierres, en plein air ou sous la vérandah des cases des femmes. Les femmes ont d'excellents vases poreux pour conserver l'eau, et fabriquent une poterie élégante pour la cuisson des aliments. Pour manger, on emploie des couteaux et des cuillères de bois ; on boit dans des tasses de poterie ou de bois sculpté ; on mange dans des écuelles de bois posées sur une petite natte ; il n'y a pas de tables, on reste accroupi. La faïence, la verrerie, les cuillères, les couteaux de table, les marmites en fer et les tapis de fabrication européenne, sont les premiers objets d'ameublement que tâche de se procurer la négresse. Les factoreries en font un débit considérable.

Le feu s'obtient en frottant du fer contre un éclat de silex.

Comme éclairage, les indigènes brûlent des résines qu'on trouve partout en quantité. Ils savent en faire des torches en mêlant la résine à des fibres de bois. Dans les cases, on enfile sur une tigette de bois une série d'arachides. Comme ces noisettes sont très huileuses, elles brûlent comme une chandelle.

Habitations. — Les Mouchi-Rongo, pêcheurs, habitent des *villages lacustres* dans la région des palétuviers. Ces arbres poussent dans les marécages, que l'eau saumâtre

recouvre deux fois par jour. Sur ces arbres aux branches tordues, les pêcheurs se construisent des huttes, véritables nids, qui leur servent d'habitations. Quand on parcourt l'intérieur du pays des savanes, on aperçoit au sommet de toutes les montagnes, sur le flanc des collines et dans les vallons, de larges bouquets isolés d'arbres entremêlés de palmiers. Ce sont des villages. En s'approchant, on remarque sous le vert sombre des hautes futaies une ceinture de bananiers au large panache de feuilles vert tendre, et alentour des champs de manioc, d'arachides et de haricots.

Dans la forêt, le village se trouve au centre d'une grande clairière défendue par des abattis. Une fois la barrière

Village Nègre idéal, avec diverses formes de huttes ou cases.

franchie, on se trouve dans le village dont le terrain d'argile est bien battu et proprement balayé. Au centre, il y a un espace libre sur lequel se trouve un abri, simple toit élevé sur des pilotis. C'est là que se reposent les voyageurs et que les anciens s'assemblent pour discuter les nouvelles, pour fumer et pour boire le vin de palme. Les cases sont assez irrégulièrement distribuées autour de cette espèce de place publique.

Pour éviter l'humidité, chaque case est construite sur

une pyramide d'argile bien battue, élevée de 30 à 40 centimètres au dessus du sol. La case a une forme rectangulaire avec un toit à deux pentes projetantes, de façon à former vérandah sur le devant et sur le pourtour. La charpente est faite de piliers et de traverses d'un bois spécial inattaquable aux fourmis blanches. Le toit est en chaume, en tiges de papyrus, de longues graminées, ou bien en revêtement de feuilles. Les cloisons sont artistement tressées de stipes de feuilles de palmiers et de tiges de papyrus ; à l'intérieur elles sont souvent couvertes de nattes.

Les cases sont divisées en un ou deux compartiments, de 12 à 16 mètres de surface. La hauteur, au centre, ne dépasse guère trois mètres. L'entrée est formée par une toute petite porte, élevée à deux pieds au-dessus du sol. On peut lever un panneau des deux faces du toit pour laisser pénétrer l'air et la lumière. On fait du feu dans le hall qui précède la façade ; la nuit, on entretient un brasier dans l'intérieur. La fumée tapisse ainsi les charpentes et le plafond d'une couche brillante de noir de fumée.

Dans l'intérieur, on remarque les paniers de provisions, la vaisselle, la poterie, les calebasses, les mouringas ou vases à rafraîchir l'eau, les machettes pour couper le bois, la hachette et la houe. Dans la pièce du fond, se trouve un lit étroit couvert d'une natte et d'un petit oreiller rempli de coton sauvage. Le plus souvent aussi un coffre où l'on enferme les tissus et la vaisselle d'Europe.

Chaque épouse ayant une case spéciale, les familles forment autant de groupes distincts. Dans ces groupes on remarque des constructions accessoires ; une étable pour y enfermer les porcs, les chèvres et les moutons ; une petite hutte élevée sur pilotis à deux mètres au-dessus du sol sert de logement aux poules et aux pigeons, qui dans cette demeure aérienne sont à l'abri des attaques des serpents. Une pierre plate creuse et une pierre ronde servent à écraser les arachides et le maïs. Un énorme mortier, avec un pilon gros comme le bras, sert à débarrasser les noix de palme de leur pulpe huileuse. Un mortier de pierre sert à écraser le bois rouge dont on fait

la poudre de tacoula, avec laquelle on se couvre la figure et le corps.

Usages et coutumes. — En parlant des usages et des coutumes, je ne signalerai à votre attention qu'un certain nombre de particularités.

Salutations. La politesse, le respect de soi-même et le savoir-vivre se remarquent à un haut degré chez les noirs. Je n'ai jamais observé chez les nègres du Bas-Congo un manque de convenances; ils ont des mœurs et ne se permettent jamais une incongruité. Entre égaux, on se salue en inclinant la tête, en se frappant la paume des mains l'une contre l'autre, puis en se serrant les phalanges. Ce dernier mouvement est suivi souvent du claquement du pouce contre le médius. On prononce en même temps le mot « m'boté » qui exprime la satisfaction. Entre grands amis, on se sert les deux mains en les croisant, puis on fait le battement. La femme salue ainsi son seigneur et maître, mais en s'agenouillant. Quand deux chefs se rencontrent, leur suite s'accroupit et exécute le battement des mains.

Ayant été visiter le roi Matchi-Banga dans le Tchi-Lougou, au nord du Kwilou, je fus témoin des honneurs rendus à ce monarque. Il était assis sur une peau de léopard, était coiffé d'un bonnet de peau de chacal, et tenait en main un large couteau-sceptre. Les chefs se présentèrent par rang d'âge, et se mirent à genoux devant lui et se prosternèrent en étendant les mains, la paume en-dessus, sur la peau de léopard. Ils se relevaient dès que le roi les avait touchés de son sceptre. Alors la suite du vassal, accroupie, battait un triple ban. Quand le roi buvait, il se cachait la figure, toute la troupe battait des mains et un chanteur entonnait les louanges du souverain. Pour remercier, le roi portait la main à sa bouche et à son cœur.

Pactes et serments. — Dans le Bas-Congo, je n'ai jamais vu faire l'échange du sang, ni faire des serments. A la côte, j'ai vu souvent des noirs tracer une croix sur le sol quand ils voulaient affirmer avec force. C'est évidemment un vestige

de l'influence que les missionnaires avait acquise dans le pays au XVIe siècle.

Hospitalité. La charité et l'hospitalité sont des vertus dominantes. Dans chaque village on donne à l'étranger une case, l'eau et le feu gratis, et, sans invitation, les noirs prennent part aux repas de leur hôte.

Partout les chefs noirs se font un honneur de recevoir l'homme blanc.

Tabou. — Dans le Bas-Congo et dans le Kwilou, j'ai observé de singulières coutumes ressemblant assez bien au *tabou* des Polynésiens. C'est ainsi que le roi Nosso, de Palaballa, ne peut pas descendre au bord du fleuve ; Samouna, le vieux chef de Kanda, ne peut pas voir les eaux du Congo ; à Matchi-Banga, il est interdit de voir la mer. Il est à peu près certain que ces coutumes ont été imposées par les linguisters, noirs courtiers de commerce de la côte, qui ont tout intérêt à empêcher les grands chefs d'entrer en relations directes avec les blancs.

Chez les Mouchi-Rongos, chaque individu a un animal spécial dont il lui est défendu de manger la chair. Pour l'un, le pigeon est *tabou* (sacré) ; pour l'autre, c'est la chèvre, et ainsi de suite. Je n'ai pu savoir d'où provient cet usage.

Vol. — Entre indigènes, le vol est très rare. Voler le blanc par ruse et par adresse, de façon à ce qu'il ne s'en aperçoive pas, est, à la côte, un acte méritoire qui donne de la considération à celui qui l'a commis. Le vol tend à se généraliser depuis que la coutume de la « poignade » est abolie dans les factoreries. Nous verrons plus loin ce que c'est que la « poignade. » Chez les Mayombé et les Basoundi, je n'ai jamais constaté de vols. Jamais je n'ai entendu parler de meurtres ou de vols à main armée.

Il existe dans le Bas-Congo une espèce de *duel,* la « Casca » (1) ou l'épreuve du poison. On administre une

(1) Casca est un mot portugais qui signifie écorce. C'est l'écorce en poudre d'un arbre vénéneux qui sert à fabriquer le breuvage.

décoction d'écorce empoisonnée à l'accusateur et à l'accusé, et celui qui en meurt est déclaré coupable.

Mariage. — Les jeunes filles se marient dès l'âge de 12 à 14 ans ; les jeunes gens, dès qu'ils sont assez riches pour s'acheter une compagne. Ordinairement le mariage se fait par consentement mutuel. Ce sont donc des mariages d'inclination. Les chefs dans le but d'avantager leurs enfants et de se créer des relations d'amitié avec les tribus voisines, fiancent leurs enfants très jeunes. Le futur achète la jeune fille au père. Il est obligé de fournir la dot, le trousseau de sa femme et de lui procurer une maison avec tous les ustensiles de cuisine et de labour. De plus, il doit pourvoir aux frais de la fête où sont invités les parents des deux familles. Le jour des noces, il y a un repas dont le porc forme le plat essentiel et qui est accompagné de chants et de danses.

Polygamie. — La polygamie existe, mais seulement parmi les chefs et les hommes libres. Dans ce pays, où la femme est une servante se livrant aux plus rudes labeurs, même la femme du chef, chaque épouse nouvelle est une aide pour les travaux et son arrivée n'est pas vue de mauvais œil par les autres. Un grand nombre de femmes est considéré comme une marque de puissance et de richesse.

C'est la première femme qui gouverne la maison. Toutes les autres sont considérées comme ses servantes. Le travail des femmes de ce pays est un grand correctif aux désordres qu'entraîne la polygamie dans les contrées où les femmes sont renfermées et oisives.

Vertus domestiques. — Je n'ai jamais vu un mari maltraiter sa femme, et je n'ai jamais assisté à des scènes de ménage. Les parents adorent leurs enfants ; les mamans ne les abandonnent que vers l'âge où ils peuvent se suffire à eux-mêmes. Avant cette époque, les enfants ne quittent pas leur mère d'un seul instant. Les enfants ne sont jamais maltraités ni frappés, pas plus que les animaux domestiques, ce qui prouve bien la douceur des mœurs. S'il est touchant de voir l'affection et les soins dont les parents entourent les enfants, rien n'est admirable comme de voir le respect que les jeunes gens ont pour la vieillesse. L'âge

est chez eux un grand titre à la considération. En passant dans le village de son père, Kinkélé, un de mes petits domestiques qui ne me quittait jamais d'une semelle, s'enfuyait en courant pour aller présenter ses respects et manger un peu de manioc avec *taté* (père) et *mamé* (mère), et quand le père venait à la station pour y vendre des poules, il ne manquait jamais de venir voir son *mouéna* (fils) chéri.

Décès et cérémonies funèbres. — Il n'y a peut-être pas de peuple qui ait un plus grand respect de la mort que les habitants du Bas-Congo et du Kwilou.

Le décès est annoncé à coups de fusil, et toute la poudre appartenant au mort est brûlée ainsi par les parents et les amis. De là l'énorme consommation de cet article de commerce. On peut dire que les noirs ne se servent du fusil que pour faire du bruit ; leurs guerres ne sont jamais très meurtrières. Le corps est enterré dans un trou creusé dans la case et recouvert d'un peu de sable. Sur ce sable, on allume trois feux qui sont entretenus pendant toute une lune. Pendant ce temps, les femmes font des lamentations jour et nuit. Le mois écoulé, on retire le corps déjà sec et on le fume en le posant sur un châssis. Quand le cadavre est bien enduit, on l'entortille de cotonnades et d'étoffes, comme une momie. L'enterrement n'a lieu que bien longtemps après, parce que toute la famille est obligée de fournir de l'étoffe pour envelopper le mort. De là encore, consommation considérable d'un article de commerce européen. Une grande fosse est alors creusée et le ballot est enterré. Pour un grand chef, ce ballot atteint parfois des dimensions colossales et il faut une centaine d'hommes pour le rouler. Le successeur ne règne de fait que lorsque le cadavre est enterré. On recouvre la tombe de terre, et sur le tertre, on plante les armes, la vaisselle et les objets ayant servi à l'usage personnel du défunt. Sur la tombe d'une femme, on met ses paniers et ses vases ; sur la tombe d'un porteur, son bâton et son *moutété*, panier dans lequel on lie la charge.

Les tombes jouissent du plus grand respect, et une fois par an elles sont nettoyées des hautes herbes qui les recouvrent.

Sacrifices humains. — Les sacrifices humains se font sur la tombe des grands chefs. Pendant que j'étais à Vivi, le roi de Yellala étant mort, on vint me prévenir qu'on allait immoler trois esclaves pour être ensevelis avec lui. Je fis répondre à la famille que puisque M'Tété était mon allié, il devait être enterré comme un homme blanc ; je fis expédier à cet effet une caisse à tasseaux que j'avais fait garnir de serge bleue et sur laquelle j'avais fait mettre le nom du chef avec des clous de cuivre. J'envoyai en même temps une députation armée chargée de rendre les honneurs, mais chargée, avant tout, d'empêcher le massacre des esclaves, avec menace de venir brûler le village si mes ordres n'étaient pas exécutés. Les notables vinrent me remercier de l'honneur témoigné au défunt. Depuis cette époque, quand un chef vient à mourir dans les environs de Vivi, on vient à la station réclamer un cercueil. Ce léger tribut funèbre a eu pour effet d'empêcher les sacrifices humains pendant toute la durée de mon séjour à Vivi. J'espère que l'engagement que j'ai contracté aura été tenu par mes successeurs. Je suis convaincu que la coutume barbare des sacrifices humains, malheureusement générale dans l'Etat du Congo, disparaîtra à mesure que le cercle d'action des stations s'agrandira ; ils ne se font déjà plus que d'une façon clandestine.

Croyances et superstitions. — Les indigènes ne semblent pas croire à la mort naturelle et je ne leur connais aucun culte, rite ou cérémonie religieuse. Ils ne font ni prières, ni invocations. Ils croient à l'existence d'un Etre suprême qu'ils appellent le grand Nzambi. Ils n'ont ni idoles, ni fétiches. On trouve chez eux beaucoup de statuettes ressemblant à des idoles et des objets qui semblent être des amulettes. Dans presque chaque village, on rencontre une case où l'on voit de grossières sculptures représentant ordinairement un homme et une femme. Ces statues sont couvertes de clous, de morceaux de fer, de perles, de ficelles à nœuds, de cornes d'antilopes, etc. C'est la case des *Mkissi*. Ce n'est pas un temple et ces statues ne représentent pas des divinités.

Ce qui a longtemps fait croire aux Européens que ces statues représentaient des divinités, c'est que les indigènes s'en servent pour découvrir les malfaiteurs. Si un délit se commet, on fait comparaître les prévenus et on leur fait mettre la main sur les *Mkissi*. Celui qui n'a pas la conscience tranquille se trouble et finit par avouer et réparer le mal commis.

Les seuls objets sacrés qu'on rencontre sont des objets du culte catholique qui a été introduit par les Dominicains au XVIe siècle. Les enfants des missions sont couverts de scapulaires et de médailles bénites.

J'ai vu, chez les Mouchi-Rongos, sur la rive sud, à San-Antonio (ancien chef-lieu du comté de Sonho), une hutte servant d'église, où l'on conservait précieusement d'anciens vases en argent massif très artistement ciselés. Dans cette église, un noir, qui s'intitulait « bispo », évêque, se livrait à certaines pratiques religieuses. Il me donna très sérieusement la bénédiction avec un grand crucifix, et tous les jours, il sonne régulièrement la cloche pour l'Angelus. Les Pères du Saint-Esprit se sont établis dans l'ancienne église, et le « bispo » nègre est descendu au rang de sacristain.

Organisation politique. — L'ensemble de toutes les tribus constitue une confédération, c'est-à-dire que chaque groupe, tout en conservant son autonomie, son gouvernement et son indépendance individuelle, est ligué ou lié avec les autres groupes pour les besoins de la défense commune ou les affaires générales.

Le gouvernement est féodal ; les terres sont possédées par les chefs, ordinairement membres d'une famille puissante ou descendants des anciens conquérants. Le souverain d'Ambaca (San-Salvador) s'intitule le soleil, le roi de Paraballa s'intitule la lune, et ses vassaux, les étoiles ; de plus, chacun des chefs porte le titre de Ngouli Ncamma « mère des cents ».

La propriété du sol appartient au chef, chaque famille ne possède que ses propres cultures.

Il y a trois castes : les chefs, les hommes libres et les esclaves.

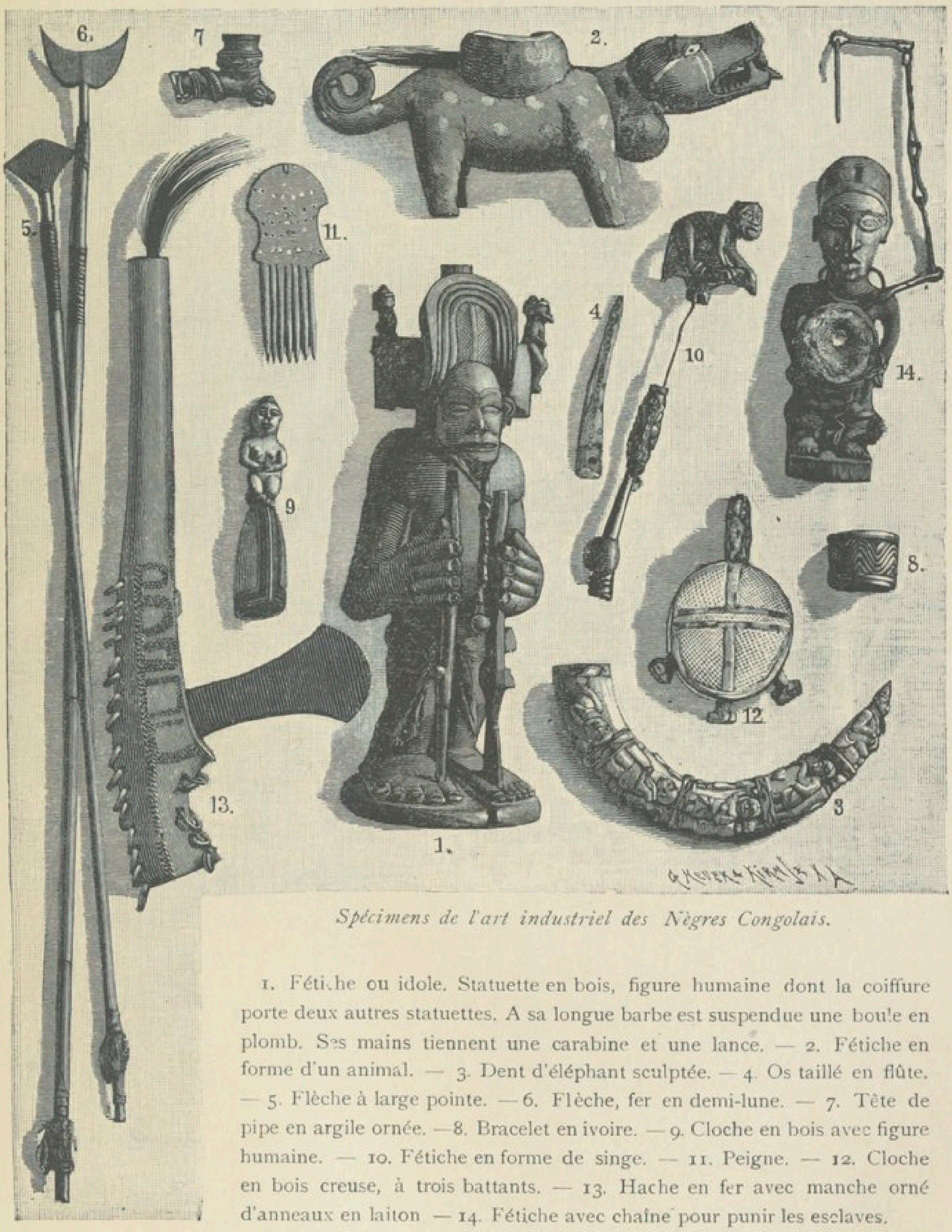

Spécimens de l'art industriel des Nègres Congolais.

1. Fétiche ou idole. Statuette en bois, figure humaine dont la coiffure porte deux autres statuettes. A sa longue barbe est suspendue une boule en plomb. Ses mains tiennent une carabine et une lance. — 2. Fétiche en forme d'un animal. — 3. Dent d'éléphant sculptée. — 4. Os taillé en flûte. — 5. Flèche à large pointe. — 6. Flèche, fer en demi-lune. — 7. Tête de pipe en argile ornée. — 8. Bracelet en ivoire. — 9. Cloche en bois avec figure humaine. — 10. Fétiche en forme de singe. — 11. Peigne. — 12. Cloche en bois creuse, à trois battants. — 13. Hache en fer avec manche orné d'anneaux en laiton — 14. Fétiche avec chaîne pour punir les esclaves.

L'esclavage existe partout à l'état domestique et il n'y a ni disgrâce, ni discrédit de devoir la naissance à des parents esclaves. L'homme libre et sa femme sont obligés de nourrir, de vêtir et de loger leurs esclaves, ils doivent les soigner comme leurs propres enfants et souvent le maître est obligé de subvenir aux frais de leurs fêtes pour les naissances, le mariage et l'enterrement. Les esclaves sont en fait considérés comme des membres de la famille.

L'esclavage dans toutes ses horreurs n'existe que chez les blancs. Toutes les factoreries de négoce possèdent des esclaves. Les factoreries ont hérité des usages des anciens négriers, dont un des moyens pour se procurer des esclaves étaient la « poignade. » Au moindre larcin, on empoignait l'indigène ; tout noir qui franchissait l'enclos d'une factorerie ou qui passait la porte du magasin, devenait de droit esclave et était vendu comme tel. De là le nom de « fétiche » donné au magasin de la factorerie.

Lois. — Chaque tribu a son code de coutume particulier. L'ensemble des lois générales auxquelles tous sont astreints, s'appellent *kiziles* ou défenses.

Voici quelques-unes de ces lois : Il est kizile de venir en armes au marché ; même les couteaux et les bâtons sont défendus, mesure très sage, car il se boit à ces réunions de grandes quantités de vin de palme fermenté. Celui qui se sert d'une arme au marché est enterré vif ou tué, et son cadavre est brûlé en présence de tous les assistants. Le jour de marché est un jour de trêve, et on y voit accourir des vendeurs et des acheteurs appartenant à des tribus en guerre. Celui qui est surpris à voler est tué et le cadavre est attaché à une potence, sur le sentier des caravanes, pour y servir d'exemple.

Les pouvoirs des chefs de tribu sont fort limités. La paix, la guerre, toutes les affaires ayant rapport au bien-être général, sont discutées dans des assemblées où tout le monde peut prendre la parole.

Palabres. — *Palaver* est un mot portugais qui signifie parole, discours. C'est l'équivalent du « *chaouri* » des Arabes de la côte orientale.

Le palabre se tient à propos de tout et pour toute cause d'intérêt public. Il se tient entre tribus différentes, comme entre blancs et noirs. On y a recours pour établir des droits, des coutumes, trancher un différend, punir un délit, un crime ; bref, c'est une cour de justice, un parlement au petit pied. Cette assemblée prononce un jugement, et si elle se sépare sans se mettre d'accord, l'état de guerre est déclaré et on a recours à la force. Les nègres font des palabres à chaque instant et d'autant plus volontiers que c'est un moyen pour eux de satisfaire une de leurs passions dominantes, le bavardage, la verbosité, et que cela leur procure toujours le mata-bisco (littéralement tue-ver), rasade de tafia ou d'eau-de-vie, distribuée par le blanc après toute conclusion d'une affaire.

Le noir du Bas-Congo est pacifique de sa nature, gai, rieur et bon enfant, mais il est rusé, chicaneur et beau parleur. Il dépasse de beaucoup la réputation qu'on a faite au Normand en France ; en Europe, à coup sûr le nègre du Congo se ferait avocat, et sous le rapport de l'éloquence, de la facilité d'élocution, de la logique et surtout de la force des poumons, il damerait le pion à la plupart de nos disciples de Cujas.

Le palabre se tient toujours avec solennité et beaucoup de cérémonies; on s'y astreint à des règles qui varient selon les endroits, mais qui sont toujours scrupuleusement observées. La règle fondamentale est de venir sans armes à la réunion... « On est tenté de frapper quand on discute un bâton à la main », disent les noirs. Une autre règle est de laisser la plus entière liberté de langage aux orateurs. « On ne tue pas avec la bouche, on ne doit pas se fâcher pour une parole, » est encore une de leurs expressions.

Massala. — On se souvient du chef Massala qui a habité Anvers pendant la durée de l'Exposition. J'étais à Vivi lors de son retour d'Europe, et je puis vous assurer que lui et ses compagnons sont revenus enchantés de leur voyage aux pays des blancs. L'idée qu'ils se faisaient de notre puissance, de notre industrie et de notre commerce s'est considérablement agrandie, et depuis lors l'influence

des blancs dans leur pays s'est accrue dans de très fortes proportions. Il y a eu de grandes réjouissances lors de la rentrée de Massala, et aujourd'hui plus aucun Congolais n'hésiterait à venir en Europe. Ce qui a fait la meilleure impression, c'est que Massala et ses compagnons sont tous revenus sains et saufs, et détail caractéristique qui a de l'importance pour les hommes primitifs, c'est qu'ils sont tous revenus plus gros et plus gras. Massala est revenu avec quantité de cadeaux. Il en a fait une exposition dans son village, et cette exposition, petite fille de celle d'Anvers, attirait un nombre considérable de visiteurs. Depuis son retour, Massala est devenu un personnage ; il ne parle de la Belgique et de son souverain qu'avec les plus grands éloges.

Valeur de la race noire. — Pour résumer cette esquisse des mœurs et des coutumes des indigènes du Bas-Congo et du Kwilou, je crois pouvoir affirmer, par les études que j'ai faites sur les lieux, que la race noire n'est pas une race inférieure destinée à disparaître devant les fléaux de la civilisation, comme les malheureuses populations du Nouveau Monde et de l'Australie. Les nègres affranchis des Etats-Unis le prouvent surabondamment ; ils se multiplient et prospèrent dans la grande république d'une façon qui donne à réfléchir à leurs libérateurs ; de grands philanthropes rêvent leur retour en masse au pays d'où leurs aïeux ont été chassés comme des bêtes fauves, capturés par millions, transportés et vendus comme esclaves en Amérique. J'ai appris à aimer et à estimer les noirs de l'Afrique centrale qu'on représentait comme des sauvages, des brutes sans foi ni loi, incapables de culture morale ou intellectuelle, et je suis convaincu qu'avec un gouvernement paternel et éclairé, s'inspirant des idées philanthropiques et sages de son illustre fondateur, l'Etat du Congo est appelé à entrer rapidement dans le grand courant de la civilisation.

Lieutenant L. VAN DE VELDE, *Bulletin de la Société de Géographie de Bruxelles.*

§ III. — Les Nègres du Congo moyen.

Le capitaine Hanssens, dont nous avons esquissé plus haut la glorieuse biographie, nous a fait connaître les **Bayanzi**, qui, avec le vieux roi Ibaka, peuple le pays de Bolobo et la contrée voisine.

De son côté, le capitaine Coquilhat a narré les détails de mœurs des **Bangala**, tribu guerrière de la courbe nord-ouest du Congo (Voir chap. VII).

Stanley dans ses courses diverses nous a parlé des peuplades de l'*Oupoto*, de l'*Arouhimi*, et des rudes *cannibales* de la région des Stanley-Falls.

Dans le récit de son premier voyage, il nous a fait connaître aussi les Maniéma et les Oua Reggas des contrées avoisinant le lac Tanganika.

Type Bayanzi de Bolobo.

L'espace nous fait défaut pour reparler ici de ces peuplades, de même que des Oubangi du grand affluent du nord-ouest, des Balolo et des Balouba, du bassin du Kassaï, que Wissmann, Wolf, Grenfell nous ont fait connaître.

Nous passerons donc aux tribus des rives du Loualaba et du Bangouélo, et à celles du Haut-Ouellé, dont les habitants méritent aussi une mention particulière.

§ IV. — Les Nègres du Haut-Congo.

Dans la région des sources du Congo et des grands lacs,

les principales peuplades sont les BEMBA, les OUA-BISA, les ILALA, qui habitent les rives du Bangouélo ; — les LOUNDA, soumis au *Cazembé*, à l'E. du Moero ; — les GARENGAZÉ, ou royaume du *Msiri* (Kasongo), à l'ouest du même lac ; — les ROUA (Ouroua), les MANIEMA, les REGGA (Vouaregga)que Stanley a rencontrés dans son premier voyage.

Nous dirons quelques mots du Cazembé, royaume déchu, et du Garengazé, royaume florissant, et nous emprunterons au capitaine Storms quelques détails sur la pratique de l'*échange du sang* et sur les mystères des *féticheurs*.

Le **Cazembé**, nom qui désigne à la fois le pays, sa capitale, son souverain et même le peuple, correspond au pays du *Lounda*, qui s'étend du lac Moéro au Bangouélo, et qu'il ne faut pas confondre avec cet autre Lounda qui constitue l'empire du mouata Yamvo dans le bassin du Kassaï. C'était au milieu de ce siècle, le centre d'un vaste royaume, qui s'étendait à une grande distance dans la direction de l'ouest. C'est dans le Lounda que réside le MOUATA KAZEMBÉ, c'est-à-dire le « seigneur Impérial, » héritier des anciens rois Moroupoué, considérés depuis le seizième siècle comme les plus puissants potentats de l'Afrique méridionale. Maintenant il n'est plus que le vassal de ses anciens sujets les Bemba. Mais si le Cazembé n'a plus la toute-puissance d'autrefois, il a gardé le cérémonial compliqué de l'ancienne cour, avec ministres, chambellans et gardes du corps. Une mitre rouge entourée d'aigrettes orne sa tête et des verroteries multicolores brillent sur sa poitrine. Devant sa tente est placé un canon, tout habillé de rouge, grand fétiche auquel les passants ont à payer tribut. Des têtes coupées sur les pieux de l'enceinte royale et de nombreux mutilés dans le cortège même du souverain, avertissent les sujets de ne s'approcher qu'avec terreur. Ni le roi ni les personnages de la cour ne mangent en public : considérés comme étant au-dessus des vulgaires besoins de l'humanité, ils ne peuvent prendre leurs repas qu'en secret. La capitale changeant souvent de place est

généralement désignée sous le nom de Cazembé, comme le souverain. »

Les Garengazé. — Actuellement le royaume le plus puissant de la région du haut Congo est l'Etat du MSIRI ou Moshiré ou le Garengazé, qui comprend toute la partie de l'ancien empire du Cazembé située entre le Loua-Poula et le Loua-Laba, jusqu'au lac Kassaï ou Kikondja. Cette région du faîte, haute de 1200 mètres en moyenne, et dominée de monts boisés qui s'alignent du nord-est au sud-ouest, est un pays pittoresque et salubre, destiné peut-être à devenir un sanitorium pour les voyageurs européens. L'Allemand Reichard, les Portugais Capello et Ivens, l'Autrichien Lenz ont visité la résidence du Msiri, autrefois Bounkoya, aujourd'hui Mouroukoutou. C'est un grand marché d'ivoire situé sur un petit affluent occidental du Lou-Fira. Le Msiri, qui habite un palais entouré de crânes, dispose de plus de deux mille fusiliers, qu'il mène en guerre contre ses ennemis, surtout contre les Roua (Voua-Roua, Ou-Roua), puissante nation habitant au nord toute la région qui s'étend par delà le lac Landji jusqu'aux rives du Tanganika.

Plusieurs de ses femmes sont de race mêlée et portent des noms portugais, ce qui leur donne un haut sentiment de leur supériorité. Loin d'être esclaves, comme dans la plupart des tribus africaines, les femmes bayeké sont d'ordinaire les maîtresses ; elles dirigent le ménage, la culture, les expéditions même et souvent prennent part directement aux combats. Grands chasseurs, grâce à la richesse du pays en gibier, les hommes sont toujours vêtus de peaux, car des vêtements d'étoffe seraient bien vite déchirés dans les broussailles ; ils se servent d'armes à feu, achetées à des caravaniers d'Angola, et de sagaies dont la pointe, finement travaillée, est garnie de fil de cuivre. Ce métal, très commun dans le pays, se présente en général sous la forme de malachite, soit en filons, soit en blocs isolés. Les principales mines, celles de Katanga et de Kalibi, qui se trouvent à trois journées de marche à l'est de Bounkeya, et d'autres gisements situés à l'est et à l'ouest

dans les montagnes, sont d'une extrême richesse, mais le Msiri a défendu de les exploiter. (E. RECLUS.)

Le Rév. Arnot, missionnaire écossais, qui s'est établi à Mouroukoutou, capitale du Garengazé, nous a donné sur ces pays des détails intérressants.

L'échange du sang à Mpala. — Parlant des entrevues entre les agents de l'Association et les chefs indigènes et des traités d'alliance et de paix qu'ils ont signés entre eux, nous avons eu maintes fois l'occasion d'annoncer qu'il avait été procédé à *l'échange du sang* entre tel chef noir et tel voyageur et que ceux-ci étaient devenus *frères de sang*. C'est ainsi que le capitaine Hanssens a été frère de sang d'un grand nombre de chefs du Haut-Congo et que le capitaine Cambier — comme Stanley — a été le frère de sang du fameux Mirambo.

Nos lecteurs seront sans doute bien aises de savoir en quoi consiste cette curieuse cérémonie, bien africaine, et la manière dont elle se pratique. Nous en empruntons les détails à une lettre du capitaine Storms, qui raconte comment il est devenu le frère de sang de *Mpala*, chef du village de Mompara (rive occidentale du lac Tanganika) où a été établie par ses soins une station de l'Association internationale africaine.

« Depuis mon arrivée dans le Maroungou, Mpala, *mtémi* (chef) de la contrée qui porte son nom, n'avait cessé de manifester le plus vif désir de se faire mon frère de sang. De mon côté, j'avais bien hâte de répondre à ses sollicitations, car ma présence aux environs de son village commençait à inspirer à ses sujets une telle panique, que plusieurs petits hameaux avaient déjà déserté la contrée.

Faire l'échange du sang était le seul moyen de faire renaître la confiance dans les esprits.

» Le bateau étant arrivé le 25 juin, je fis aussitôt prévenir Mpala et je me rendis à son village, accompagné de tout mon monde. Pour donner plus d'éclat à la fête, mon compagnon d'excursion, le voyageur allemand M. Rei-

chard, s'était joint à moi avec sa caravane, si bien que je me trouvais ainsi à la tête d'une troupe de plus de 200 personnes. Le bruit des tambours et des trompettes ne tarda pas à faire accourir tous les indigènes des environs. Lusinga, chef d'un vaste district, situé à deux journées de marche à l'ouest, et qui était venu à Mpala pour me saluer, était resté pour présider la cérémonie.

» Tout d'abord mon futur frère, me voyant approcher avec des forces considérables, se prit d'une peur atroce : il se figurait, ni plus ni moins, que je venais pour m'emparer de sa personne et de sa résidence. Ce que voyant, Lusinga, plus intelligent et qui riait de bon cœur de la frayeur de son voisin, me conseilla de procéder à la cérémonie en dehors de l'enceinte du village. Une grande natte fut donc étendue dans la plaine pour nous recevoir. Lusinga nous fit asseoir, l'un en face de l'autre, au milieu de l'assemblée très nombreuse des indigènes et des hommes de nos caravanes, qui faisaient cercle autour de nous.

Puis la cérémonie commença.

» Le président ordonna de tuer deux poules, dont on fit en notre présence griller les foies. Pendant ce temps, un des *nyampara* (sous-chefs) de Mpala me pratiqua une incision à la poitrine, avec un fer de lance, tandis qu'un de mes hommes en faisait autant au sultan nègre. Les foies grillés nous furent ensuite apportés imbibés du sang des futurs frères. Je mis dans la bouche du *mtémi* le foie humecté de mon sang, tandis que lui me faisait manger le foie humecté du sien. En somme petit lunch assez peu régalant.

» La première partie de la cérémonie était terminée. On passa ensuite aux serments, qui sont prononcés par des tiers. Pendant tout le temps qu'ils durent, on entre-choque des fers de lance au-dessus de la tête de chacun des initiés. « *Mtémi*, dit un orateur noir en s'adressant à Mpala, vous êtes maintenant le frère de l'homme blanc ; si vous lui faites du mal, à lui ou à un des siens, vous mourrez ; si vous lui faites la guerre, vous mourrez, les membres de votre famille mourront et votre pouvoir disparaîtra. »

» Lusinga prit ensuite la parole, et s'adressant à moi : « Homme blanc, dit-il, le serment d'amitié par lequel vous vous liez aujourd'hui avec Mpala doit être sincère. Vous venez au milieu de nous, vous ne pouvez pas nous mépriser. Si vous faites du mal à Mpala ou à l'un des siens, vous mourrez ; si vous lui faites la guerre, vous mourrez, tous les vôtres mourront et votre puissance finira. »

» A peine avait-il achevé ce discours qu'une pétarade de deux cents coups de fusils, tirée par nos hommes, éclata, émerveillant l'assistance indigène, qui n'avait jamais assisté à un spectacle aussi grandiose. Toute la bande, dans une joie délirante, se mit à sauter, à gambader, à gesticuler, à crier au plus fort. On eût dit l'enfer ayant déchaîné une partie de ses pensionnaires. Chose remarquable, le mtémi, qui, le matin, à notre approche ne se possédait pas de peur, éprouvait et témoignait maintenant la joie la plus vive en présence de cette manifestation bruyante. Si l'on avait dû commencer par elle, je crois que le pauvre homme serait mort de frayeur. »

Capitaine STORMS.

II. Une séance de féticheur.— Un jour, étant à Momparra, je vis passer le *mfoumou* ou féticheur officiel de Mpala, porteur de tout son bagage diabolique. Interrogé sur ce qu'il allait faire, il me répondit qu'il allait opérer dans une cabane, dont le propriétaire était malade. Il s'agissait d'en faire déloger un mauvais esprit quelconque. L'opération me parut trop intéressante pour que je n'accompagnasse pas mon individu.

Le féticheur, tout bariolé de blanc et de rouge, avait fort peu l'aspect d'un être humain ; quantité de fétiches et d'amulettes attachés à des bouts de ficelle, lui pendaient autour du corps. Il était, en outre, porteur de sonnettes, de morceaux de calebasses, de peaux de civettes et d'une statuette en bois. Ce qui attira surtout ma curiosité, ce fut un grand panier à couvercle conique. Il renfermait ses *dawa* ou fétiches.

Mon *mfoumou*, arrivé à destination, demanda une case

où il prétendit être seul. La maisonnette lui fut accordée et tous mes askaris et moi nous nous groupâmes devant la porte. Au bout de quelques instants, et après avoir installé sa boutique infernale, il se mit à évoquer les esprits, en sifflant et en chantant. Ceux-ci, très complaisants, ne se firent pas trop prier et nous entendîmes bientôt des *ou ! ou ! ou !* répétés.

Gangas, féticheurs ou sorciers.

En ce moment, sans crier gare, je fis mon apparition dans la case. Le *mfoumou*, tout interloqué, voulut cesser sa manœuvre, mais lui ayant donné brusquement l'ordre de continuer, il n'osa faire autrement. Il obtenait le bruit des *ou ! ou ! ou !* à l'aide de calebasses convenablement

trouées et dont une avait été transformée en soufflet à l'aide d'une peau de civette. Il avait, en un mot, fait le soufflet du chien aboyant de nos jouets d'enfants. Pour cacher sa supercherie, les calebasses avaient été dissimulées sous la jupe de la statuette ; le soufflet était agité à l'aide du pied, qui communiquait à la peau de civette par une flèche.

Ayant surpris la manœuvre, je fis entrer mes askaris et leur expliquai la cause du bruit qu'ils avaient entendu et qui les faisait trembler. J'agitai ensuite moi-même brusquement le soufflet et les *ou ! ou ! ou !* firent alors rire mes gens aux éclats. Je croyais avoir du coup mis mes hommes en garde contre la puissance des *wafumou*, mais j'ai bien vu plus tard qu'il n'en était rien.

Le *mfoumou*, voyant son jeu découvert, se prit d'une peur folle, et me pria en grâce de le laisser partir. Je l'assurai qu'il n'avait rien à craindre de moi et qu'il partirait en paix dès qu'il m'aurait exhibé le contenu de son panier.

Vous donner une partie du contenu de ce mystérieux panier sera plus éloquent que tout ce que je pourrais en dire. Il en tira d'abord deux crânes de *warosi* (sorciers) qui avaient été accusés de sorcellerie et qui, pour ce fait, avaient été mis à mort. Un de ces crânes avait été laissé à l'état naturel, l'autre avait été noirci avec un mélange de graisse et de suie.

Ensuite il me montra : un paquet de racines, dont les *warosi* s'étaient servis pour exécuter leurs opérations criminelles ; un paquet de racines pour se prémunir contre les populations cannibales ; quelques fragments d'oiseaux pour être heureux à la chasse ; un morceau de bois et quelques poils de gibier pour donner la fécondité ; quelques racines pour donner aux guerriers un cœur de lion ; d'autres racines pour faire pleuvoir ; quelques fragments d'un hibou pour reconnaître et tuer un *mrosi* ; un débris de crâne de buffle pour être heureux à la chasse aux éléphants ; quelques crins d'une tête de lion pour rendre le fé-ticheur furieux et tuer un malfaiteur ; enfin il y avait plus de cent petits paquets de *dawa* ayant toutes des destinations

différentes. Je ne suis pas parvenu à faire vider complètement le panier, mon homme se disant fatigué.

Cette exhibition terminée, je lui dis que sa puissance n'était rien à côté de la mienne et que s'il prononçait jamais la mort d'un homme, je le ferais mourir aussi. Il me répliqua qu'il n'était pas méchant et que jamais il ne ferait tuer quelqu'un, qu'il savait bien, du reste, que j'étais plus fort, et que si je faisais des *dawas*, il deviendrait impuissant.

Eh bien, croiriez-vous, qu'à l'issue de cette scène et voyant le féticheur s'éloigner, mes hommes vinrent me suppléer de lui demander de s'abstenir de faire de mauvais *dawa* contre eux. C'était bien la peine, en vérité, d'avoir essayé de leur révéler les manœuvres malicieuses d'un sorcier !

Cap. STORMS, *ancien chef de la station de Karéma.*

§ V. — INDIGÈNES DU HAUT-OUELLÉ.

Les explorateurs allemands Schweinfurth et Juncker qui ont parcouru la région séparant le Haut-Nil du Congo central nous en ont fait connaître les peuplades, dont les plus remarquables sont les *Mombouttou* et les *Niam-Niam*. Voici à leur sujet quelques détails empruntés au savant géographe Elisée Reclus.

Les Mombouttou. — Le *pays* des Mombouttou, sur le Haut-Ouellé, est un de ceux qui en Afrique offrent la plus riche végétation et le plus de grâce champêtre. D'une altitude de 700 à 850 mètres, il jouit d'un climat tempéré malgré la proximité de l'équateur ; des eaux vives courent dans tous les fonds ombragés de grands arbres ; partout les cabanes sont entourées de la verdure des élaïs et des bananiers. Bien qu'il n'y ait pas de villes dans la contrée, la population y est très dense : Schweinfurth l'estime à un million d'habitants.

« Très différents de leurs voisins, les Mombouttou se distinguent des Nigritiens par des traits sémitiques ; plusieurs ont même le nez tout a fait aquilin. Leur teint est un

peu plus clair que celui des Niam-Niam et des Nigritiens des alentours, ils ont la barbe plus longue que la plupart des Africains, et parmi eux des milliers d'individus ont des cheveux blonds, d'ailleurs crépus comme ceux des autres nègres, et la peau presque blanche ; nulle part la proportion des albinos n'est aussi considérable. Les Mombouttou ont les membres longs et grêles ; mais le torse vigoureux ; leur adresse est merveilleuse. Très fidèles au costume des aïeux, tous les hommes teignent leur corps en un beau rouge uniforme, et portent un vêtement formé d'écorce de figuier. Quant à la coiffure, c'est la même pour tous, hommes et femmes : ils s'enferment les cheveux dans un bonnet cylindrique de roseaux tressés qui se rejette en arrière parfois jusqu'à un demi-mètre du front ; les notables le décorent de plumes rouges et d'ornements en cuivre.

Les Mombouttou ont défriché et complanté la plus grande partie de leur domaine. Excepté le maïs qu'on voit seulement dans les jardins, ils ne cultivent pas d'autres céréales : leur alimentation végétale se compose principalement de bananes, patates douces, ignames, manioc, colocasie, fruits qui arrivent à perfection sans aucun soin de cultivateur : ils ont deux espèces de solanées comestibles inconnues en Europe. Le sésame, l'arachide, le tabac de Virginie ou *tobbou* sont les plantes que les Mombouttou soignent le plus. Chaque cabane a sa basse-cour pleine de volailles, mais à l'exception des poules, des chiens dont la chair est très estimée, et des sangliers à pinceaux qui sont à demi domestiques, les indigènes n'élèvent pas de bétail ; les animaux de boucherie qu'ils se procurent pour leur nourriture proviennent des razzias qu'ils font chez les Nigritiens des alentours ; ils mangent aussi des fourmis, surtout en les mêlant au maïs, et, au moyen de l'ébullition, ils obtiennent une huile excellente de termites. Chasseurs habiles, ils tuent l'éléphant, le buffle, l'antilope, de même que le perroquet et autres oiseaux, pour subvenir à leurs festins ; mais *leur principal gibier c'est l'homme*, étant du reste, constamment en guerre avec leurs voisins.

De tous les peuples anthropophages de l'Afrique, les

Mombouttou paraissent être avec leurs frères les Mang-Banga, ceux chez lesquels la viande humaine entre pour la plus forte part dans les ressources habituelles de la cuisine. Entourés de tribus qu'ils désignent uniformément sous le nom méprisant de Mon-Vou et qu'ils poursuivent comme simple gibier de chasse, en criant: Pichio, Pichio! « Viande, Viande! » ils abattent sur les champs de bataille autant d'ennemis qu'ils le peuvent, les boucanent aussitôt et les emportent comme provisions de bouche; quant aux prisonniers, on les emmène, en réserve pour les futurs besoins. Chaque famille a sa provision de chair humaine; la graisse d'homme est celle que l'on emploie le plus communément. Schweinfurth recueillit facilement plus de deux cents crânes, mais la plupart avaient été brisés pour l'extraction facile de la cervelle ; les dents, arrachées de leurs alvéoles, s'enfilent en colliers. Les Mombouttou ne vendent point d'esclaves, ils les mangent.

Ce peuple de cannibales est pourtant un de ceux qui, à maints égards, sont au premier rang parmi les populations africaines : ce sont des hommes dont la parole est sûre et l'amitié durable. Ils ont le sentiment de la solidarité nationale et se défendent avec courage contre l'étranger.

L'industrie des Mombouttou est relativement très développée. En fait de poteries, sculptures, construction de bateaux, elle est sans rivale dans la région d'entre Nil et Congo. Les maisons sont de forme carrée comme celles des peuples occidentaux, mais les dimensions en sont plus grandes, l'agencement des charpentes mieux exécuté et la décoration plus riche.

Lorsque Schweinfurth visita les Monbouttou, le pays était divisé en deux royaumes, l'un, peu étendu à l'orient, l'autre plus considérable à l'occident. Le roi des Mombouttou occidentaux était très puissant : des gardes du corps l'accompagnaient, des fonctionnaires le représentaient dans toutes ses provinces ; il prélevait des impôts réguliers sur tous les produits du sol et monopolisait entre ses mains l'ivoire et l'exportation du cuivre. L'explorateur Miani est mort dans ce pays.

Les Niam-Niam. Les Niam-Niam occupent le versant septentrional de l'Ouellé jusqu'à son affluent le Mbomo; c'est un plateau ondulé de 700 à 900 mètres d'altitude dont la superficie, d'après Schweinfurth, peut être de 15,000 kilom. carrés et la population de plus d'un million d'habitants.

Ils n'ont pas d'unité nationale ; dans la seule partie de leur pays exploré par le même voyageur, il y a au moins trente-cinq chefs indépendants, dont plusieurs ont entre eux le souvenir du sang versé.

Les Niam-Niam étaient depuis longtemps renommés chez les Nubiens et les Arabes, mais le mirage produit par l'éloignement prêta d'étranges coutumes à ce peuple mystérieux et en fit une espèce supérieure de singes. Les fameux « *hommes à queue* » que les voyageurs disaient avoir vus au sud du haut Nil n'étaient autre que les Niam-Niam, quoique ceux-ci ne s'attachent pas à la ceinture, comme les Bongo,une queue de bœuf, qui de loin pourrait ressembler à une appendice naturel : les peaux de bêtes dont ils s'entourent les reins peuvent beaucoup moins prêter à l'illusion. Mais le nom de Niam-Niam qui signifie « Mangeurs » ou anthropophages, est relativement mérité ; en effet, dans la plupart des tribus il est de tradition qu'on mange les captifs et ceux qui meurent sans amis : tous les cadavres, excepté ceux des gens atteints d'une maladie de peau, sont jugés bons à manger. Même ceux qui ne se nourrissent pas de chair humaine sont très carnivores : Ils vivent surtout de volailles, de gibier, de chien, car ils n'ont pas d'animaux de boucherie. Tandis que chez leurs voisins les Bongo, qui sont essentiellement cultivateurs et frugivores, le même mot a le sens de *sorgho* et de *manger*, les Niam-Niam, comme les Pahouins du Congo français, emploient le même terme pour la *viande* et la *nourriture*.

« Les Niam-Niam ont la tête ronde et large, le nez droit à grosses narines, des lèvres saillantes, les joues pleines ; l'ensemble de la figure est rond, presque féminin. Leur coiffure ajoute à cet aspect. — Ils ont des cheveux crépus

comme ceux des nègres leurs voisins, mais d'une remarquable longueur ; quelques-uns portent des tresses qui leur tombent jusqu'à la ceinture.

Chez les Niam-Niam ce sont les femmes dont la *coiffure* est la plus simple ; les hommes, plus coquets, passent des journées entières à rouler leurs boucles, à friser leurs touffes ou à polir leurs bandeaux. La plupart disposent leur chevelure, du front à la nuque, en forme de côtes régulières comme celles d'un melon ; d'autres ont au sommet du front une touffe triangulaire séparant deux volutes de cheveux d'où pendent des tresses encadrant la figure ; il est même des individus qui tendent leurs cheveux en forme d'auréole à un cadre circulaire retenu autour de leur tête. Mais le corps contraste par le manque d'ornements avec la complication de la chevelure. Une peau d'animal leur ceint le milieu du corps et les chefs s'ornent la tête d'une fourrure de léopard. Tous se taillent les incisives en pointe.

Malgré la molle rondeur de leurs traits et de leur buste, l'élégance féminine de leur chevelure, les Niam-Niam se distinguent entre tous les Africains par la noblesse de la démarche : peut-être ont-ils le tronc un peu long relativement aux jambes, mais ils n'en sont pas moins d'une merveilleuse agilité. Ils savent se servir de leurs armes, la lame et le fer de jet, avec une dangereuse adresse.

Comme les Mombouttou, les Niam-Niam laissent aux femmes le soin de cultiver les jardins. Les chefs ne se distinguent de leurs sujets que par la peau de léopard, mais n'en exercent pas moins une grande autorité. Le fils aîné est l'héritier du pouvoir souverain, comme dans les Etats d'Europe.

Le revenu des rois consiste dans l'ivoire et la moitié de la chair des éléphants tués dans leur royaume. Ils se sont aussi attribué de vastes propriétés que cultivent leurs femmes et leurs esclaves. Dans les royaumes méridionaux de Kanna, situés au sud du Ouellé, le tombeau du souverain est gardé par 25 vestales vierges qui doivent, sous

peine de mort, entretenir une flamme sacrée auprès de la tombe. (1)

Les Akkas et autres nains du Congo. On sait aujourd'hui, à n'en plus douter, qu'il existe des races naines dans toute l'Afrique équatoriale.

Rappelons d'abord que ce n'est pas d'hier que l'on signale l'existence des races naines en Afrique. Déjà Hérodote assurait qu'au-delà du grand désert, des voyageurs avaient rencontré de petits hommes, d'une taille bien au-dessous de la moyenne, qui les saisirent et les emmenèrent dans une ville où tout le monde était de la même stature. Le témoignage d'Aristote n'est pas moins affirmatif. « Dans la région où le Nil a sa source dans des lacs, dit-il, habitent les Pygmées. »

Ce n'est cependant que depuis une quinzaine d'années que l'on a la preuve que les écrivains grecs étaient dans le vrai.

C'est M. le Dr Schweinfurth qui fut le premier à constater le fait scientifiquement. Ayant quitté le bassin du Nil pour pénétrer dans les régions inconnues du bassin du Congo, et étant arrivé chez Mounza, le roi des Mombouttous, il fut un jour vivement intéressé par la subite apparition dans sa tente d'un petit vieillard de 1m50 de hauteur et qui, assurait-on, passait parmi les siens pour un géant.

Les jours suivants, Schweinfurth vit plusieurs autres spécimens de cette race naine, et un soir qu'il était allé faire une longue course et qu'il rentrait à son campement, il se vit tout à coup entouré de petits bons-hommes armés de lances et de flèches minuscules, qu'il prit pour des enfants jouant aux soldats et qu'il tint pour des gamins d'une rare insolence, avec leur arc et le visant de l'air le plus belliqueux.

« Ce sont des nains, lui dirent ses porteurs. Tu les

(1) Elisée Reclus. *Nouvelle géographie universelle.*

prends pour des enfants. Détrompe-toi : ce sont des hommes, et des hommes qui savent se battre. »

En effet, ces quelques centaines de pygmées, dont le plus haut n'atteignait pas 1m50, constituaient un régiment de nains à la suite du roi Mouméri, voisin de Mounza, et qui était en visite chez le roi des Mombouttous. Ils appartenaient tous à la tribu des *Akkas*, dont le territoire, où aucun blanc n'avait jamais pénétré, était situé plus au sud.

Schweinfurth décida un Akka à l'accompagner en Europe. Il l'obtint de Mounza en échange d'un chien. Il se nommait *Nsévoué*, avait 17 ans et mesurait 1m34. Un autre Akka, du nom de Bombi, dont le voyageur fit le portrait, ne mesurait que 1m23. Malheureusement Nsévoué mourut à Berber, avant d'arriver au Caire.

Dernièrement, M. le Dr Ludwig Wolf, membre de l'expédition Wissmann, arriva à Bruxelles, après avoir accompli sa remarquable exploration de Sankourou. C'est alors qu'il nous conta qu'à son tour il avait rencontré de vrais nains. Plus heureux que son éminent prédécesseur, il avait pu les voir dans leurs contrées natives et observer leurs mœurs.

C'est en se rendant à la résidence du chef Loukengo, roi des Bakouba, située au nord-ouest de la station de Louabourg, qu'il vit les nains pour la première fois, vivant dans leurs villages — des villages entiers peuplés de petits hommes et de petites femmes d'une taille inférieure à 1m40.

Comme chez les Mombouttous, ils sont considérés par les Bakouba comme de petits êtres bienfaisants ayant pour mission spéciale de pourvoir les tribus parmi lesquelles ils séjournent de gibier et de vin de palme. En échange, ils obtiennent du manioc, du maïs, des bananes et une protection affectueuse.

Ils excellent dans l'art de grimper au sommet des palmiers pour en recueillir le suc, et plus encore, dans celui d'inventer et de placer des pièges et de surprendre le gibier. Ils sont d'une agilité extraordinaire, qui surpasse

tout ce qu'on peut imaginer. Dans leurs chasses, ils traversent les hautes herbes en bondissant à la façon des sauterelles, s'approchent avec audace de l'éléphant, du buffle ou de l'antilope, leur envoient leurs flèches avec une rare précision, d'un coup de lance courent bravement éventrer leur victime.

Physiquement, ils sont assez bien faits, n'ayant absolumont rien de ces nains difformes que l'on montre dans les foires, en Europe. Ce sont simplement de petits hommes, bien proportionnés, très vaillants et très rusés. Leur taille est en moyenne 1m30. Ils ont la peau d'un brun jaunâtre, moins foncée que celle des races plus grandes. Leur chevelure est courte et laineuse. Ni les Akkas de Schweinfurth, ni les Batoua de Wolf n'ont de barbe.

Outre MM. les Drs Schweinfurth et Wolf, quelques autres voyageurs en Afrique ont reçu des témoignages relatifs à l'existence de ces petits peuples. Lors de sa reconnaissance du Tchouapa, Grenfell en a rencontré, paraît-il, quelques spécimens. Du Chaillu en a vu dans le bassin de l'Ogooué, où ils sont connus sous le nom d'*Obongos*. D'après Escayrac de Lauture et Koellé, il y en aurait un grand nombre dans le bassin septentrional de l'Oubangi. Ainsi, leur habitat s'étendrait des deux côtés de l'Equateur, d'une côte de l'Afrique à l'autre.

Ils ne constituent plus une nation; mais il est probable que prises dans leur ensemble, toutes ces tribus naines — Akkas, Batouas, Obongos ou Dokos — actuellement dispersées au milieu d'autres nations plus grandes qui les pressent de toutes parts, — sont les débris d'une race autochtone, qui va disparaissant.

A. J. WAUTERS. (*Mouvement géographique*).

CHAPITRE X.

ÉVANGÉLISATION DES NOIRS.

§ I. LES MISSIONS CATHOLIQUES.

Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Malines, président du Comité de Patronage des Missions belges du Congo a daigné nous adresser la lettre ci-après.

Qu'il nous soit permis de la publier en tête de ce chapitre spécial, comme encouragement pour tous ceux qui s'intéressent à l'Œuvre Africaine.

ARCHEVÊCHÉ
DE
MALINES

Malines, 19 *Décembre* 1887.

Révérend Frère,

Je vous suis très reconnaissant de la bonté que vous avez eue de m'offrir votre excellent livre sur le Congo.

Votre travail a déjà reçu de hautes et flatteuses approbations, et de grandes bénédictions lui sont réservées.

En faisant connaître ce lointain pays où nos compatriotes iront bientôt porter la lumière de l'Evangile, vous participerez dans une large mesure aux fruits et à la gloire de leur apostolat.

Veuillez agréer, etc.

† PIERRE-LAMBERT, Arch. de Malines.

Au R^d Frère Alexis-M. G.....

Action du christianisme. — Il y a deux mille ans, la religion chrétienne a sauvé l'Europe et les autres contrées méditerranéennes de la corruption du paganisme ; elle a préparé et opéré la civilisation dont nous jouissons aujourd'hui, civilisation que déjà depuis quatre siècles notre race blanche a communiquée à l'Amérique et à diverses autres parties du globe.

C'est la même puissance religieuse, qu'elle soit plus ou moins masquée sous les apparences d'intérêts politiques ou mercantiles, ou qu'elle agisse directement au grand jour par le moyen des missions catholiques et protestantes, c'est la religion qui opérera encore le plus sûrement la régénération de cette intéressante race noire africaine, privée si longtemps de ses bienfaifs.

Incontestablement l'Evangile du Christ a pénétré dans l'Afrique centrale avec les missionnaires portugais et d'autres, il y a plusieurs siècles déjà ; de nombreux vestiges en font foi ; mais le bien qu'ils y ont opéré a été relativement peu marquant, et surtout peu stable. Il était réservé à notre époque d'expansion nécessaire de la race européenne, de voir se briser les portes qui fermaient « le continent mystérieux » à l'influence de la Bonne Nouvelle.

Les missions protestantes anglicanes et américaines rivalisent d'ardeur depuis quelques années déjà avec les missions catholiques françaises et belges dans le Congo ; mais nous ignorons trop le résultat *de christianisation* obtenu par les premières pour pouvoir en parler sciemment : nous nous contenterons de rapporter à leur sujet l'appréciation du docteur protestant Lenz, cité par le *Times* lui-même.

Quant aux missions catholiques, leur action pacifique et moralisatrice est telle dans l'Afrique centrale, que le gouvernement du Congo a confié provisoirement la plus lointaine de ses provinces à l'administration des Pères de la station de *Mpala*.

Dieu veuille que cette union des deux puissances temporelle et spirituelle persiste partout et toujours, et que les missionnaires ne rencontrent pas au Congo, comme on l'a

vu ailleurs, plus d'obstacles à leur influence de la part de certains blancs que des indigènes eux-mêmes.

Surtout qu'il ne soit pas dit plus tard que « la civilisation européenne » avec ses côtés défectueux, ait été plus nuisible qu'utile à ces pauvres natifs africains, comme il en a été pour certaines peuplades de l'Amérique ou de l'Océanie.

Les missions catholiques belges. — A la suite des résolutions prises par la conférence de Berlin et qui attribuaient à la Belgique et à la France les immenses régions que traverse le Congo, le roi Léopold II avait introduit auprès du Saint-Siège, une demande tendant à ce que des missionnaires, belges de nation, fussent désormais seuls chargés de l'évangélisation du nouvel Etat libre. (1)

Le Pape Léon XIII, à qui le roi s'était directement adressé, accueillit favorablement, en principe, une demande qui était conforme à toutes les traditions, et qui ne pouvait, d'ailleurs, que favoriser l'extension de la religion dans ces contrées, à cause des ressources que promettait la Belgique pour doter un clergé national.

Mais les missions de ces pays étaient alors confiées, les unes, sur le bas Congo, à la Congrégation des Pères du Saint-Esprit, les autres, sur le haut Congo, à celle des missionnaires d'Alger ; après des pourparlers successifs entre les différentes parties intéressées, c'est-à-dire entre le roi des Belges, le Cardinal Lavigerie et les Pères du Saint-Esprit, il fut enfin convenu, et le Souverain Pontife décida :

1° Que la Congrégation des missionnaires belges de Scheut-lez-Bruxelles serait chargée des missions du moyen et du bas Congo belge ;

2° Que les missionnaires d'Alger conserveraient celles du Haut-Congo belge proprement dit, c'est-à-dire celles qui se trouvent aux sources même du Congo, entre le lac Tanganika et les Etats de Muata-Yamvo ;

(1) D'après les *Missions catholiques*, revue qui nous a fourni une grande partie de la matière de ce chapitre.

3° Que la Congrégation des Pères du Saint-Esprit prendrait, en compensation de ce qu'elle perdait dans le Congo belge, la partie du Congo français qui ne leur appartenait pas encore et les régions situées sur le Kassaï, en dehors de l'Etat libre du Congo.

Ce sont ces arrangements qui viennent d'être successivement consacrés par des décrets officiels de la S. C. de la Propagande.

Les missions du Congo belge formeront donc un Vicariat apostolique spécial confié à la Société des missionnaires de Scheut-lez-Bruxelles, chargée déjà de l'évangélisation de la Mongolie, où elle a obtenu le plus grand succès.

Mandement épiscopal. — Un séminaire a été fondé en 1886 à Louvain pour les Missions du Congo.

A propos de cette fondation, les évêques de Belgique ont adressé au clergé la lettre collective suivante :

« 16 novembre 1886.

» Nos très chers frères en Jésus-Christ.

» Personne de vous n'ignore quel vaste champ est ouvert au zèle des missionnaires qui voudront consacrer leurs labeurs et leurs peines à l'évangélisation de l'Etat indépendant du Congo.

» Le Saint-Siège désire vivement qu'il se rencontre le plus tôt possible des hommes apostoliques prêts à porter la lumière de notre foi à ces peuples, encore plongés dans les maux et les profondes ténèbres de l'ignorance et de l'idolâtrie. Ceux qui se voueront à cette tâche seront soumis en tout à la Sacrée Congrégation de la Propagande.

» Nous engageons donc, autant qu'il est en nous, les prêtres et autres ecclésiastiques qui se sentiront appelés de Dieu à l'apostolat lointain, à solliciter de leur Ordinaire l'autorisation d'entrer au séminaire fondé tout récemment à Louvain pour les missions du Congo. Après une préparation régulière dans cet établissement, ils se donneront résolument à cette œuvre si agréable à Dieu et si utile au

salut des âmes. Puissent-ils se rappeler les paroles de l'Apôtre, « qu'ils sont les bienvenus ceux qui annoncent la paix, ceux qui apportent l'heureuse nouvelle du salut ! » Puissent-ils marcher courageusement sur les traces de tant de héros belges qui ont jeté la bonne semence sur toutes les plages, et qui ont fait produire au champ du Seigneur une abondante moisson !

» Agréez, nos chers coopérateurs, l'assurance de notre dévouement affectueux. »

L'archevêque
et les cinq évêques de la Belgique.

Le séminaire Congolais de Louvain. — Le séminaire africain de Louvain, qui occupe au centre de la ville un beau et vaste immeuble, fut dirigé d'abord par M. l'abbé Forget, professeur de langue arabe à l'Université ; il le sera désormais par les prêtres missionnaires de Scheut.

Grâce à la sollicitude constante de nos Evêques, grâce aussi à l'appui sympathique de tous ceux qui comprennent les grandes espérances que la Religion et la Patrie ont placées dans l'œuvre du Congo, la nouvelle institution continue à se développer et les demandes d'admission se multiplient. Les recrues apostoliques sont déjà assez nombreuses, pour qu'on puisse compter que l'année de 1888 verra le départ d'une première escouade de missionnaires spécialement formés pour le Congo.

Un comité de Patronage pour les Missions catholiques belges a été constitué en 1887, sous la présidence de Monseigneur l'Archevêque de Malines. Il est formé de membres du haut clergé et de personnages notables laïcs de chacun des diocèses de la Belgique.

Le premier noir congolais baptisé en Belgique. — Une cérémonie touchante entre toutes a été célébrée, le 13 mai 1887, dans la chapelle de l'archevêché de Malines. Pour la première fois, Monseigneur Goossens y a donné la confirmation à un enfant du Congo, le jeune Wamba, fils d'un chef de tribu. Ce jeune noir, amené à Anvers, il y a

un an, avait été accueilli par la famille Walford, puis par Mgr Oswald van den Berghe et Mme de Wolf, dont le dévouement à l'œuvre de civilisation du Congo, est bien connu. Doué d'une vive intelligence, Wamba apprit en peu de temps les rudiments du français et du flamand, grâce aux leçons des excellents maîtres des écoles d'Anvers.

Les examinateurs ecclésiastiques furent émerveillés de ses réponses sur les matières religieuses. Jeudi, 13 mai, il reçut le baptême des mains de Mgr van den Berghe, dans la belle église de St-Joseph. Notre reine Henriette avait daigné servir de marraine au premier Congolais baptisé en Belgique et avait délégué l'honneur de la représenter à Mme de Wael, femme de l'honorable bourgmestre d'Anvers. M. de Cock d'Hanis, président de la fabrique de St-Joseph, était parrain du néophyte, qui reçut les noms significatifs d'*Henri-Léopold*. Une foule sympathique et recueillie assistait à la pieuse cérémonie. Avec la bonté qui la caractérise, notre gracieuse Reine avait fait parvenir à son pupille africain une magnifique montre en or avec chaîne et accessoires. Le jeune Wamba témoignait par ses larmes qu'il comprenait la haute faveur dont il était l'objet. Sa Grandeur l'Archevêque Goossens conféra avec une émotion visible le sacrement de la confirmation au nouveau chrétien, et celui-ci fit, le lendemain, sa première communion dans l'église de St-Joseph avec une ferveur très édifiante.

Wamba est parti pour le Congo, avec l'expédition du capitaine Thys ; ils s'acquittera des fonctions d'interprète sur le vapeur desservant Anvers et Boma. On assure qu'un certain nombre de jeunes Congolais viendront en Belgique pour y recevoir l'instruction ; ils deviendront d'excellents auxiliaires de cette œuvre de civilisation de l'Afrique équatoriale, dont le cardinal Lavigerie a pu dire « qu'elle serait l'éternel honneur du roi Léopold II et l'entreprise la plus colossale de ce siècle. »

§ II. — Missions du Bas-Congo.

Les missions du Bas-Congo ont été, il y a une douzaine d'années, confiées aux Pères du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie. En peu de temps des établissements ont été créés :

1° En territoire français : à *Loango*, sur la côte, à *Brazzaville*, à *St-Joseph de Linzolo*, non loin du Stanley-Pool, et à *Saint-Louis* de l'Ubangi (Vicariat apostolique du Congo français).

2° En territoire portugais, à *Saint-Jacques de Landana*, sur la côte ; à *Saint-Antoine de Sogno*, au sud de l'embouchure du Congo (Préfecture apostolique du Bas-Congo).

3° En territoire belge, à *Nemlao*, près de Banana ; à *Boma* et à *Kwamouth* (St-Paul du Kassaï). Mais ce dernier établissement vient d'être reporté (1888) à Saint-Louis, au confluent de l'Ubangi et sur le territoire français, en face de Ngombi.

Nous avons déjà dit qu'il doit être constitué un Vicariat spécial du bas et du moyen Congo belge, sous la direction des missionnaires de Scheut-lez-Bruxelles.

Les détails ci-après concernent la mission de Nemlao.

I. Mission de Nemlao, près de Banana. — Fondée récemment par les Pères du Saint-Esprit à peu de distance de Banana, la station de *Nemlao* se trouve, ainsi que cette dernière, à l'embouchure du grand fleuve Congo. Comme sur toute la côte occidentale d'Afrique, les missionnaires n'ont pas au Congo de plus terribles ennemis, parmi les indigènes, que les *gangas* féticheurs, sorciers, dont la prédication évangélique ébranle et ruine peu à peu la néfaste influence. La lettre suivante du R. P. Visseq va nous faire assister à quelques scènes du plus vif intérêt provoquées par les représentations de l'esprit du mal ; elles peignent admirablement les difficultés de l'apostolat dans cette partie de l'Afrique.

« *Nemlao*, 18 *octobre* 1886. Mon très révérend Père Supérieur. Il est temps que je tienne ma promesse de vous donner quelques nouvelles de notre chère Mission du Saint-Esprit à Nemlao. Nous avons eu, pour commencer des difficultés qui auraient pu devenir graves : le bon Dieu et la sainte Vierge nous ont protégés. En ce moment nous sommes tranquilles, et vous en jugerez, nous avons déjà pu, grâce à Dieu, opérer quelque bien.

La famine et les gangas. — « D'abord les gens du pays nous virent nous établir chez eux d'un œil assez indifférent. Par malheur, notre arrivée coïncidait avec une sécheresse qui, bientôt, mit le malaise partout. Le noir ne vit que de sa récolte de l'année,—je devrais dire de sa récolte du jour. Avoir un grenier et y mettre en réserve les provisions du lendemain : celui qui, le premier, aurait cette idée à Nemlao, serait l'économiste le plus révolutionnaire, le plus extravagant qui se puisse imaginer. Aussi, sécheresse est ici synonyme de famine.

Nous dûmes bientôt nous en apercevoir.

» Tous les jours, les *gangas* ou sorciers jetaient le sort pour découvrir la cause du fléau. En Europe, vous avez les savants qui trouvent une explication à tout : ici nous avons les gangas. Il ne pleut pas, dit le savant, c'est tout simple. L'évaporation des couches humides superficielles s'est produite dans des conditions exceptionnellement défavorables ; les vents sud-sud-ouest qui ont coïncidé avec l'équinoxe, etc...

» Le ganga n'est pas moins stupéfiant.— Il ne pleut pas, dit-il, c'est tout simple. Apportez-moi seulement le dernier flacon de genièvre qui vous reste, et je vous expliquerai tout. Le cadeau d'un panier de poules ne gâterait pas l'affaire ; si vous y joignez un mouton, un cabri, du manioc et des haricots, la découverte des causes du fléau deviendra une pure plaisanterie.

» Jacques Bonhomme est docile au Gabon comme partout. On se cotise ; surtout pas de lésinerie : il faut que le ganga soit satisfait. Celui qui n'a rien emprunte à son

voisin. S'il est habile, c'est plus simple encore : il vole de quoi arrondir son offrande.

» Cependant la réponse se faisait attendre. Une députation alla trouver le sorcier. — Que manque-t-il donc encore ? — Il manque beaucoup de choses, surtout des étoffes. — Pour avoir des étoffes, il faut échanger le peu de manioc qui reste. Mais si le ganga découvrait la cause de la sécheresse ! Trois jours de pluie suffiraient à tout réparer.

» Jusque-là on nous avait laissés tranquilles. Cependant nous n'étions pas sans inquiétude. Nous pensions à la parole du divin Maître : « Voici que je vous envoie comme des agneaux au milieu des loups » ; et nous savions que, quand le breuvage est trouble, c'est l'agneau qui en est cause, lui, ou son frère. Nous n'étions ni savants, ni gangas, et pourtant, nous aussi, nous soupçonnions une cause au fléau. Nous étions venus à Nemlao lutter, mais contre les esprits malins répandus dans les airs. Et nous pensions que la sécheresse allait être, dans la stratégie de notre ennemi, un mouvement approprié à la circonstance.

« Nous ne devions par tarder à être confirmés dans nos prévisions. Les aumônes que nous prélevions dans notre indigence pour soulager tant de misères, ne sortaient souvent de nos mains que pour passer en celles du ganga. La prudence conseillait de nous laisser, en apparence, tromper en ce jeu : heureux si nous avions pu en être quittes à si bon compte.

» Parmi ces difficultés, inséparables de tout début sérieux, l'œuvre de Dieu n'a cessé de marcher. Laissez-moi vous citer quelques traits plus marquants de la divine miséricorde.

Le breuvage empoisonné. — » Un soir, Clément Yaba, notre domestique, accourait en toute hâte à la Mission et nous racontait qu'un homme se mourait au village et demandait à être chrétien.

» — Il m'a fait appeler, disait Clément, parce que j'ai appris des Pères comment on doit mourir et il veut que je

l'instruise. Je l'ai laissé pour vous avertir. Allez vite, car il n'en a plus pour longtemps ; il a bu la *nhassa* « le poison. »

« La nhassa est un de ces mille moyens inventés par Satan pour attirer les âmes en enfer. Quelqu'un est-il mort? C'est qu'un de ses ennemis aura mangé son âme. On va trouver le ganga pour qu'il nomme le coupable. L'intérêt, la vengeance et souvent le caprice dictent la réponse de l'oracle. Il est rare que la victime désignée échappe à l'épreuve violente à laquelle on la soumet. Parfois elle doit, en preuve de son innocence, porter un fer rougi au feu. Le plus souvent, elle doit boire la nhassa. Il y a des nhassa variées ; le ganga fait choisir les herbes vénéneuses et en mélange le jus avec un art infernal : digne disciple, ici encore, de celui qui fut homicide dès le commencement.

» Je me rendis, en toute hâte, à la case indiquée par Clément Yaba. Une foule compacte la remplissait. Rangés en cercle autour du mourant, sa femme et ses frères suivaient impassibles la marche de sa lente agonie.

» A mon arrivée, le cercle s'ouvrit. Un homme, âgé d'environ quarante ans, était étendu au milieu de la case sur la terre nue. Aucune plainte ne sortait de sa bouche ; mais ses yeux, démesurément gonflés dans leurs orbites, laissaient couler de grosses larmes. — Père, s'écria-t-il, je vais mourir. Je veux bien mourir. Je veux bien mourir. J'ai dit à Clément Yaba de m'aider. Il le fera, n'est-ce pas ? — Je le ferai moi-même, lui dis-je, tout attendri. Mais, dis-moi, tu as bu la nhassa? — Oui, répondit le mourant d'une voix entrecoupée de sanglots, et je l'ai rejetée. Mais ils prétendent que cela ne compte pas, parce que c'était la nuit. Je dois recommencer l'épreuve. »

» En parlant ainsi, le pauvre homme ne cessait de vomir une bave noirâtre qui lui couvrait les mains et la poitrine. C'était un spectacle navrant. Je regardai autour de moi. Les parents du moribond étaient toujours là, rangés contre la cloison, immobiles et muets. Leurs yeux, qui brillaient dans le demi-jour de la hutte, semblaient comme fascinés par une apparition mystérieuse. Aucun sentiment de pitié

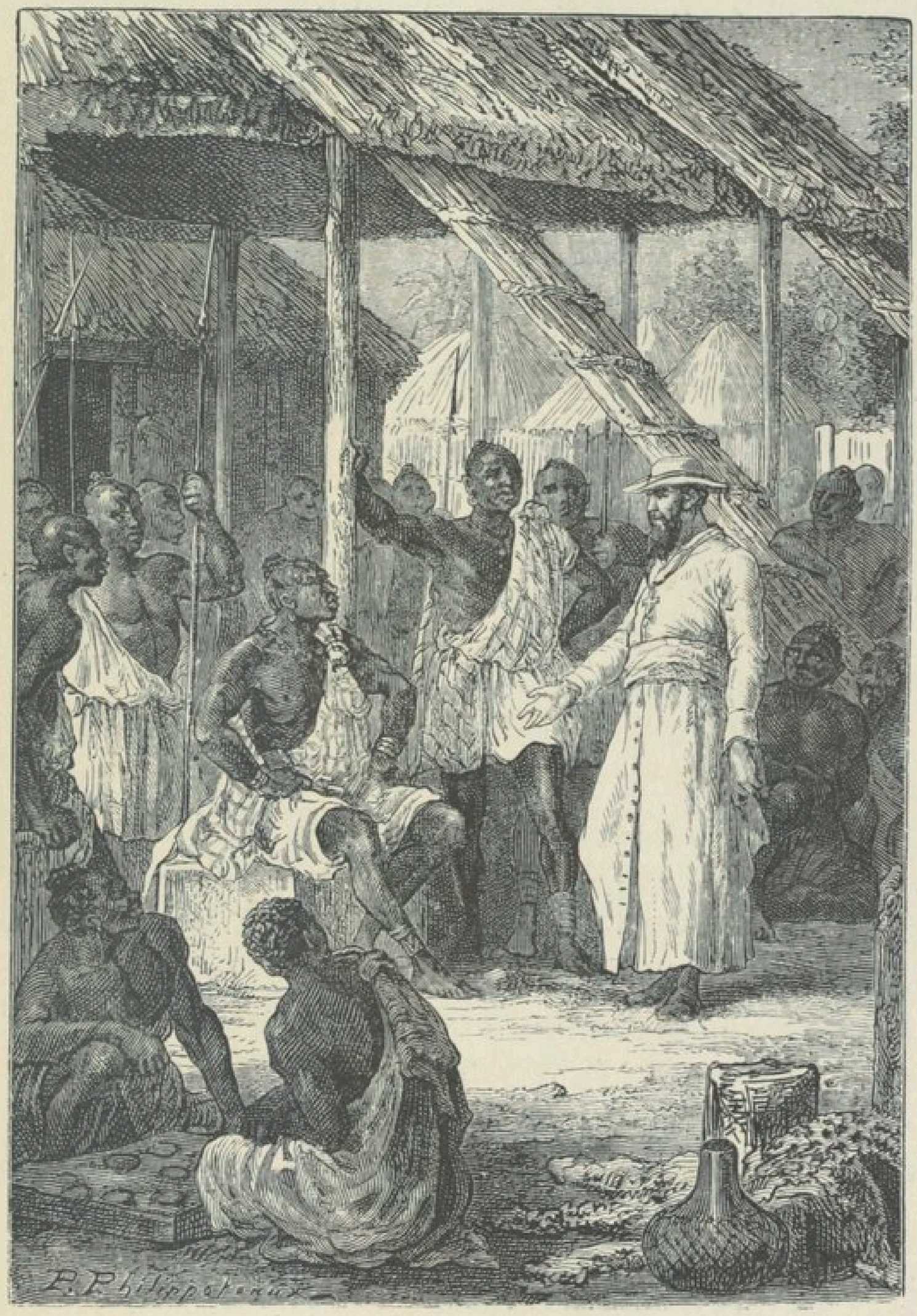

Le missionnaire catholique chez un roi nègre.

ne se faisait jour dans ces cœurs abrutis par la supersititon. Un instant, j'eus peur. Je me croyais au milieu des démons. Mais la présence de Celui dont j'étais le ministre, quoique indigne, me rendit une force nouvelle.

La parole de Dieu. — » De quoi t'accuse-t-on ? demanmandai-je au malheureux.— Ils disent que j'ai avalé l'âme de Jolo,pour le faire mourir... *Son vounou*, ajouta-t-il avec énergie : c'est un mensonge. Je ne suis pas un mangeur d'âmes, moi, je n'ai jamais mangé l'âme de personne. »

» Et ce disant, il roulait de grands yeux autour de la case. Ses parents se tenaient toujours là : nul ne bougea.

» J'ai su depuis que tout n'était pas insensibilité dans cette circonstance. Là se tenaient aussi les frères de Jolo, qui attendaient d'un œil avide la mort du prétendu assassin. Qui sait si un regard de pitié, échappé à sa femme et rapporté au ganga, n'eût pas été pour elle un arrêt de mort ? Dans ce malheureux pays, la peur ajoute des forces au fanatisme.

» Désespérant de sauver la vie du pauvre délaissé, je ne songeai plus qu'au salut de son âme. Je lui parlai du grand Dieu qui a fait la terre, les mers et les fleuves ; qui sonde le cœur de tous les hommes et qui distingue, sans jamais se tromper, l'innocent du coupable. Je lui parlai de la bonne nouvelle apportée à la terre par le fils de Dieu, et de la rémission des péchés par la vertu du sang qu'il a répandu. Puis, élevant la voix pour me faire entendre de tous les assistants, je parlai de la mort, partage naturel de tous les hommes et châtiment inévitable depuis la chute originelle.

» Je parlai longtemps. Le mourant ne me quittait pas des yeux. La foule écoutait avec une visible sympathie. Quand j'eus fini, je leur demandai : — Ce que dit le missionnaire, le croyez-vous ? Ils répondirent : — Le missionnaire a bien parlé. — Pourquoi alors attribuez-vous la mort à des malé-fices ? — C'est la coutume à Nemlao. »

» Je ne pus obtenir d'autre réponse.

La mort d'un baptisé. — » L'heure de la grâce n'avait pas encore sonné pour la foule. Je me retournai vers le

malade, j'achevai de l'instruire et je le baptisai. Les assistants s'étaient mis à genoux. Sans trop savoir ce qui se passait, ces pauvres sauvages comprenaient qu'ils assistaient à une œuvre surhumaine. Plusieurs joignaient les mains sur la poitrine.

» — Père, dirent-ils enfin, tu nous aimes. Nous aussi, » nous aimons les Pères. Nous sommes les enfants du » grand Dieu dont tu parles. Nous ne voulons pas être les » enfants du démon. »

» Depuis son baptême, le moribond était devenu plus calme. L'heure était fort avancée ; je me retirai profondément ému. Ne venais-je pas d'assister à une des scènes les plus vivantes de cette lutte qui se poursuit, vieille de six mille ans et toujours nouvelle, entre la malice de l'homme attisée par le serpent infernal, et la miséricorde divine au service du Christ rédempteur ? Que de pensées se pressent dans l'âme du missionnaire, quand il suit, sous le ciel étincelant de la nuit des tropiques, les sentiers solitaires qui le reconduisent à la Mission ! Que sa prière monte fervente, et pénètre vers le Père des miséricordes, qui a daigné se servir de son humble ministère pour jeter les rayons de la divine vérité, sur ceux qui sont assis dans les ténèbres et à l'ombre de la mort !...

» Le nouveau baptisé vécut encore trois jours ; je pus achever son instruction. Il ne se lassait pas de m'entendre parler du ciel et du bonheur sans fin que Dieu, souverainement bon, réserve à l'innocence opprimée et au pécheur repentant. Quand ses derniers moments furent arrivés : — Tu vas mourir, lui dis-je. Souviens-toi de nous quand tu seras en paradis. » — « Père, répondit le malade, je suis prêt. Maintenant je puis mourir en paix. Retire-toi, nous nous reverrons au ciel. Adieu ! »

» Le lendemain, de grand matin, des décharges de mousqueterie annonçaient au loin qu'un homme venait de mourir à Nemlao.

Nous sûmes qu'un élu s'était envolé au ciel.

Conversion d'un vieillard. — Une autre conversion s'est opérée au village de Gneuze, à quelque distance de Nemlao.

» Là vivait tranquille, au sein de sa nombreuse famille, un homme aimé et estimé de tous. Contrairement à la triste coutume de ses concitoyens, il avait horreur de la chicane. Le Seigneur daigna vérifier pour cet homme de paix ce qu'il a dit dans l'Evangile : « Bienheureux les pacifiques, parce qu'ils seront appelés enfants de Dieu. »

» Sentant sa fin approcher, le vieillard réunit sa famille autour de lui. Quand il eut donné à chacun ses derniers conseils : — Il est temps, dit-il, que je m'occupe de moi-même. — Et il fit chercher le Père.

» Je le trouvai au plus mal, le temps pressait. Je l'instruisis aussitôt des vérités essentielles de la religion.

» — Veux-tu être baptisé ? lui dis-je ensuite. — Je le veux, répondit avec empressement le malade.

» Je le baptisai. Comme si l'eau sainte l'eût rappelé des portes du tombeau, le moribond ouvrit les yeux tous grands, et me regardant : — Oh ! merci, me dit-il ; mais parlez-moi encore de Dieu. »

» Et joignant les mains sur sa poitrine, il m'écouta longtemps. Je retournai le voir les deux jours suivants.

» — Qu'a-t-il mangé aujourd'hui ? demandai-je. — Il n'avale plus les aliments, dit quelqu'un. — Quelle boisson pourrions-nous lui donner, dit un autre, nous qui n'avons rien. — Si vous voulez, ajouta un troisième, nous irons à la Mission chercher la moitié d'une calebasse de vin et trois morceaux de sucre. — Allez, dis-je. — Toi, Jean, s'écria la vieille grand mère, toi qui sais courir, comme courent les gazelles au bois, lève-toi, sois rapide, ne fais qu'un bond pour aller et un autre pour revenir. »

» Peu après, l'enfant revenait tout joyeux, muni de vin et de sucre.

» — Tiens, dit-il à son père, voilà ce que t'envoient les prêtres de Dieu.

» — Ils sont bien bons », répondit le malade d'une voix entrecoupée de sanglots. Puis, se tournant péniblement vers moi : « Merci, dit-il, je ne méritais pas tout cela. Mais parlez-moi encore de Dieu. »

» Les mains croisées sur la poitrine, et les yeux élevés au

ciel, il recueillit une à une mes paroles. Les assistants écoutaient dans un religieux silence. Plusieurs se frappaient la poitrine, accusaient leurs péchés et demandaient à se confesser ! Pauvres païens ! le temps des miséricordes viendra aussi pour eux.

» L'homme de paix rendit son âme à Dieu pendant la nuit. Il sera au Ciel, nous en avons la douce confiance, l'avocat de sa famille et de son pays.

Baptême d'une enfant malade. — Le 20 septembre dernier, je m'entretenais avec le P. Campana, sous la vérandah, quand un de nos journaliers, familièrement nommé Tafia, vint lui demander la permission d'aller voir sa jeune nièce malade. Je venais d'apprendre qu'elle était morte. L'étonnement avec lequel Tafia accueillit cette nouvelle me fit douter moi-même de l'exactitude de mes renseignements : un vague espoir de sauver une âme s'empara de mon esprit. Sans hésiter je partis avec Tafia. C'était l'ange de l'enfant, je n'en doute pas, qui était venu m'appeler. Quand j'arrivai à la case, la jeune fille respirait encore. La mère la tenait dans ses bras. « Laisse-moi baptiser ton enfant », lui dis-je.

La mère éplorée ne fit aucune objection. J'allais verser l'eau baptismale sur le front de la jeune fille, quand le père survint. Il s'opposa au baptême de la manière la plus formelle.

» — Sais-tu, lui dis-je, que ce flacon ne renferme aucune drogue, mais seulement de l'eau ? Le sais tu ? — Je ne veux pas le savoir. — Sais-tu que je veux seulement marquer ton enfant du signe des chrétiens ? — C'est précisément ce que je ne veux pas. — Cette eau ne pourra faire mourir ton enfant. — La guérira-t-elle ? — C'est le secret de Dieu; mais je t'assure qu'elle ne lui nuira pas. »

» Cependant deux gangas étaient là. On dépose l'enfant sur une natte devant la case et les cérémonies magiques commencent. Une multitude de femmes formaient comme une triple haie autour de l'enfant et des deux gangas.

» L'un deux prend alors un paquet d'amulettes et les applique sur la tête et sur la poitrine de la jeune malade. En même temps ils chantent alternativement :

— Les yeux ont leur don, disent les gangas. — Celui de voir les choses, répond la foule. — Les oreilles ont leur don : — Celui d'entendre, oui, d'entendre. — Le palais a son don : — Celui de goûter. — Et la langue a son don : — Celui de parler. — Nous avons tous ces dons : — Oui, nous les avons. — Mais le don de guérir : — Don que nous n'avons pas. — C'est le don, c'est le don : — C'est le don des gris-gris !

» — Retire-toi, criai-je au ganga ; cède la place au prêtre du vrai Dieu. — Tout à l'heure, répondit le ganga. Et la ronde diabolique continua de plus belle. On apporte de l'eau-de-vie : le ganga en frotte le corps de l'enfant. — Quand donc auras-tu fini tes vains efforts ? lui criai-je. Si l'enfant meurt entre tes bras, n'en retireras-tu pas de la confusion ?

» Les deux gangas me regardèrent. Jamais je n'oublierai le rictus féroce qui contractait leur bouche. Leurs dents, plus blanches que l'ivoire, semblaient s'entre-choquer dans un tremblement nerveux.

» Je m'adressai aux femmes qui me barraient le passage. Je leur montrai ce qu'avait de ridicule et d'odieux le tumulte dont on fatiguait l'agonie de la pauvre enfant. Cependant le ganga chantait :

Le ganga, fertile en ressources, héhé,
Epuise les secrets multiples de son art, héhé,
Mais le blanc, oui, le blanc, toujours, hoho,
Le blanc ne cesse de se moquer de tout, hoho !

» Et la ronde continuait. — Chantez en cadence, exclamait le ganga ; chantez, le chant est agréable, la cadence plaît aux gris-gris.

» L'enfant ne donnait plus signe de vie. — Mon Dieu, disais-je, m'avez-vous fait venir ici pour me briser le cœur au spectacle du triomphe de vos ennemis ?

» Evidemment, les gangas s'apercevaient que le succès ne répondait pas à leurs efforts. Dans le dépit, l'un d'eux se précipite sur le fétiche et l'applique sur le malade.

» — Le tam-tam ! s'écrie-t-il, frappez le tam-tam, frappez bien, frappez fort. — On chante alternativement :

Le ganga. — Toi que nous invoquons. — *La foule.* Ne nous trompe pas ! — Tout puissant *Simbi* (fétiche qui préside aux destinées de l'homme). — Ne nous trompe pas !— Nous te prions, nous te prions. — Ne nous trompe pas !-- Pour cette enfant. — Ne nous trompe pas !

» Moi, je priais de toute mon âme.

» — N'as-tu donc pas fini ? criai-je au ganga. — Puis, m'adressant au père de l'enfant : Tu ne veux donc pas que ton enfant aille au ciel ? — Non, répondit quelqu'un ; il ne veut pas qu'elle aille au ciel.

» Je vis que quelques cœurs commençaient à m'être favorables dans la foule. — Allons-nous-en, me dit Tafia à l'oreille, nous ne gagnerons rien ; ce sont tous des damnés. — Parle donc toi-même à ton frère, lui dis-je. — C'est inutile, répondit Tafia je le connais ; c'est un démon. Père, allons-nous-en. — Pars, si tu veux ; moi, je reste.

» Et je repris ma prière.

Un coup du Ciel. — » Cependant le fétiche restait sourd à tous les enchantements. La foule commençait à s'impatienter ; le ganga se troublait visiblement.

» A ce moment, une voix partit de je ne sais où : — N'y a-t-il donc pas de remède chez les Pères ?

» Ce fut pour moi un coup du ciel.

» — Oui, le remède, criai-je, je cours le chercher. Et je me précipite à toutes jambes dans la direction de la Mission.

» — Le remède, le remède ! — Ce fut le cri général, la foule semblait me presser. Je dévorais l'espace.

Je ne pris que le temps de m'agenouiller aux pieds de la statue de Marie pour lui recommander le salut de cette chère âme. Quand je reparus, ce fut une vraie explosion d'enthousiasme.

» — Le remède, le remède !

» Je ne pouvais courir assez vite. Le cercle magique formé autour de l'enfant s'était ouvert. Les gangas avaient disparu.

» Je m'agenouillai sur la natte, et posai la main sur la poitrine de l'enfant. Le cœur battait encore. Tremblant d'émotion, je soulevai la tête de la petite mourante, et lui versant sur le front le contenu de mon flacon, je prononçai à haute voix ces paroles : *Maria, ego te baptiso, in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti.*

» Peu d'instants après, cette âme prédestinée s'envolait au ciel.

» — Ne pleurez pas, dis-je à la mère. Aucun remède ne pouvait guérir votre enfant. Mais si vous voulez être fidèle au Dieu qui l'a appelée en paradis, vous la retrouverez un jour, pour ne plus en être séparée. » R. P. VISSEQ.

(Extrait des *Missions catholiques*, 1887).

§ III. MISSION DU KASSAÏ
FONDÉE PAR LES PÈRES DU SAINT-ESPRIT.

Lettre du Révérend Père Merlon, missionnaire belge.

Saint-Paul de Kwamouth, 20 mars 1886.

« C'est de Kwamouth, où nous sommes enfin parvenus après bon nombre de contre-temps plus ou moins fâcheux, que je vous adresse ces quelques lignes.

» Nous avons séjourné quelque temps à Léopoldville, puis à Brazzaville, pour nous reposer des fatigues du voyage de Vivi au Pool. Ce repos nous était bien nécessaire après la longue marche que nous venions de faire à travers montagnes et ravins, forêts et rivières, sous la pluie, sous le soleil, dans le vent, toutes choses fort fréquentes en voyage. Selon que nous passions par des tribus déjà en rapport avec les blancs, ou au milieu de villages encore privés de cet avantage, nous étions reçus avec bonté ou avec crainte et défiance.

» Les petits incidents qui ne manquent jamais dans un voyage de ce genre, relèvent un peu la monotonie de la route et la rendent moins ennuyeuse, bien qu'ils aient souvent un caractère peu joyeux.

» Un jour, nous voici au milieu d'une tribu où tout le monde pleure et gémit. Ce sont les gens d'un village que

les blancs ont brûlé à la suite d'un vol important commis par ses habitants. Un autre jour, nous rencontrons au passage deux immenses perches plantées à la lisière d'un bois, au sommet desquelles se balancent les cadavres de deux pendus. Plus loin, des coups de fusil retentissent : c'est la guerre, d'où l'on revient presque toujours la peau aussi sauve que l'honneur. Parfois l'orage éclate sur le camp : les colis sont trempés, la tente se renverse, tandis que le missionnaire s'éveille au milieu des eaux et attend tranquillement que la pluie cesse de tomber tout en subissant ses atteintes. En pareil cas, le noir enlève son pagne, le roule sous une natte et regarde pleuvoir, sûr d'avoir un habit de rechange lorsque le ciel sera redevenu serein.

» Un jour que la caravane venait de faire halte dans un village, les noirs accourent en toute hâte et demandent qu'on s'éloigne au plus vite, la présence des blancs étant cause d'une sécheresse chronique. Heureusement que le P. Schynse, son baromètre aidant, peut annoncer la pluie pour le lendemain et calmer ainsi nos trop superstitieux voisins. La prédiction se réalisa, au grand contentement des noirs : le revers de la médaille est que nous la reçûmes toute en route.

» C'est sur la rive gauche, au confluent des deux grandes artères fluviales, le Kassaï et le Congo, et à une petite distance de la station de l'Etat, que s'est arrêté le choix de notre premier centre de mission. C'est le long des deux fleuves qu'auront à s'échelonner nos divers établissements.

» Les gens y sont Bayanzis, ne s'occupent guère de culture, mais beaucoup du commerce de l'ivoire. Le gain facile que ce commerce leur procure les a rendus riches et affreusement corrompus. Avec cela, comme ils sont dans une terre qui leur a toujours appartenu, ils sont fiers et arrogants, nous regardant un peu de travers et de haut. Il paraît que la chair humaine ne les trouve pas insensibles. Il y aura là beaucoup à faire pour amener ces pauvres gens à la pratique de la morale évangélique. Heureusement que rien n'est impossible à Dieu et que, la grâce aidant, les races les plus perverses peuvent devenir des modèles de

vertu. Nous nous efforcerons de notre mieux de répandre la divine semence, de l'arroser de nos sueurs, et au besoin de notre sang, et Celui qui donne l'accroissement la fera fructifier.

» A la mort du chef, ici comme à la côte orientale, de nombreux esclaves sont mis à mort, de jeunes enfants sont même placés vivants dans la tombe princière, afin que le défunt paraisse dans l'autre vie avec un cortège présentable et y garde ainsi le rang qu'il avait reçu de ses pères.

» Nos Bayanzis ont la spécialité des têtes de mort. Aussi en mettent-ils un peu partout : au pignon des toits, à l'entrée des villages et surtout sur les tombes.

» Inutile de vous dire l'effet que produit cet ensemble de choses lorqu'on arrive pour la première fois dans ces lieux. On sent alors vivement son impuissance et le besoin de s'appuyer uniquement sur le secours d'en haut. Demandons toujours au divin Maître qu'il nous sanctifie de plus en plus, par la vertu solide, par la souffrance généreusement supportée, afin que nous puissions sanctifier ensuite ces pauvres abandonnés « *ut sint ipsi sanctificati in veritate.* »

» Grâce à Dieu, les santés sont bonnes ; mes confrères se portent à merveille, et notre courage à tous se maintient aussi fort qu'au jour du départ. »

Lettre du R. P. Augouard, à Mgr Carie, vicaire apostolique du Congo français :

Saint-Paul du Kassaï, 20 juin 1886.

Je profite du retard de nos porteurs et des loisirs forcés qu'ils me donnent, pour vous adresser le rapport que vous m'avez demandé sur notre nouvelle station de Saint-Paul du Kassaï à Kouamouth.

Nous venions de mettre la dernière main à la fondation de Saint-Joseph de Linzolo, par l'inauguration de notre modeste chapelle, quand je reçus de vous l'ordre de remonter le Congo, jusqu'à l'Equateur, et d'y préparer un nouvel établissement. Ce voyage, grâce à Dieu, s'est fort heureusement accompli. Parti de Brazzaville en compagnie

du P. Paris, dans les premiers jours de juin 1885, je redescendais le Congo au mois d'août, après avoir planté la croix sur la mission projetée.

Entre temps, l'administrateur général du Congo, M. Janssen, m'avait cédé une des stations que l'Etat-Libre venait d'abandonner au confluent du Congo et du Kassaï. Par un concours de circonstances, où vous admirerez avec moi le doigt de la Providence, au moment où je passais devant le Kassaï, le lieutenant Wissmann achevait d'en explorer le cours inférieur et débouchait, sous nos yeux, dans les eaux du Congo. Les récits de l'intrépide voyageur ne firent que me confirmer dans l'idée que j'avais de l'importance du Kassaï.

Quand vous eûtes résolu, à la suite de ces nouvelles, de créer la mission de Saint-Paul du Kassaï, je ne songeai plus qu'à tout préparer, pour jeter sans retard les fondements de la nouvelle œuvre. Il s'agissait, d'après vos intentions, d'établir là une Mission modèle, pour servir de base à la future évangélisation du vaste bassin du Kassaï, avant que nous fussions devancés par les protestants.

Le départ de Linzolo fut fixé au 12 mai 1886. Le baron Von Nimpchts, chef de l'Etat-Libre du haut Congo, nous avait gracieusement offert « l'*Association internationale Africaine*, » le meilleur vapeur de l'Association. Le baron Von Reichlin qui nous accompagnait, au nom du baron Von Nimpchts, fut pour nous d'une amabilité extrême et nous rendit toutes sortes de bons offices. Il nous avait prévenus que les frais de route et de table étaient à la charge de l'Etat-Libre. Après cinq jours de navigation exceptionnellement heureuse, nous débarquions à Kouamouth, but de notre voyage. Dès le lendemain, M. de Reichlin fit les inventaires, et nous remit la station et le terrain, devant les chefs du pays, qui parurent contents.

Immédiatement nous nous mîmes à l'œuvre : il s'agissait d'achever nos travaux d'installation avant le commencement des pluies.

(1) *Les Missions catholiques*, 11 février 1887.

C'est dans l'angle formé par le Congo et le Kassaï, sur un terrain de 45 hectares de superficie et d'une fertilité extraordinaire, que se trouve située la Mission. Tout était défriché, au moment de notre arrivée, mais couvert d'herbes de deux à trois mètres de haut. Heureusement nous y trouvâmes une plantation de manioc, quantité de papayers et d'arachides, et plus de 200 pieds de bananiers, presque entièrement entourés d'un *cercade* et la moitié en plein rapport. Nos constructions nous ont présenté quelques difficultés. J ai fait équarrir plusieurs espèces de bois et scier des planches, à titre d'essai : les nouveaux arbres que nous trouvons dans le pays nous sont encore inconnus. Mvoumbi est, jusqu'à présent, notre seul charpentier ; force m'est à moi-même de manier continuellement hache et scie dans la forêt. Pendant ce temps, le Frère Savinien fait les briques....

Le P. Paris, depuis son retour de la côte, et moi, sommes à Brazzaville, occupés à monter le *boat*, notre bateau missionnaire. C'est un travail, dont nous serions venus difficilement à bout sans le secours du mécanicien de Léopoldville, et encore y aurions-nous passé au moins six mois. J'espère que dans un mois le « *Léon XIII* » (c'est le nom que nous donnerons à notre premier bateau missionnaire, comme témoignage de reconnaissance envers le bien-aimé Pontife qui gouverne aujourd'hui l'Eglise), le « *Léon XIII* », dis-je, voguera sur les eaux du Congo et du Kassaï, portant la croix à travers des régions jusqu'ici déshéritées. Seulement, pour qu'il puisse naviguer là où le courant est trop fort pour l'aviron, elle devra recevoir une machine. Les courants du Kassaï sont beaucoup plus forts que ceux du Congo, lesquels cependant sont déjà rudes du Pool à Kouamouth.

§ IV. Les Missions du Tanganika.

I. La mission de Mpala. — « Le 16 août 1886. (1)

(1) Lettre de Mgr Charbonnier, vicaire apostolique du Tanganika, à S E. le cardinal Lavigerie, archevêque d'Alger et de Carthage. (Les *Missions catholiques* 1887).

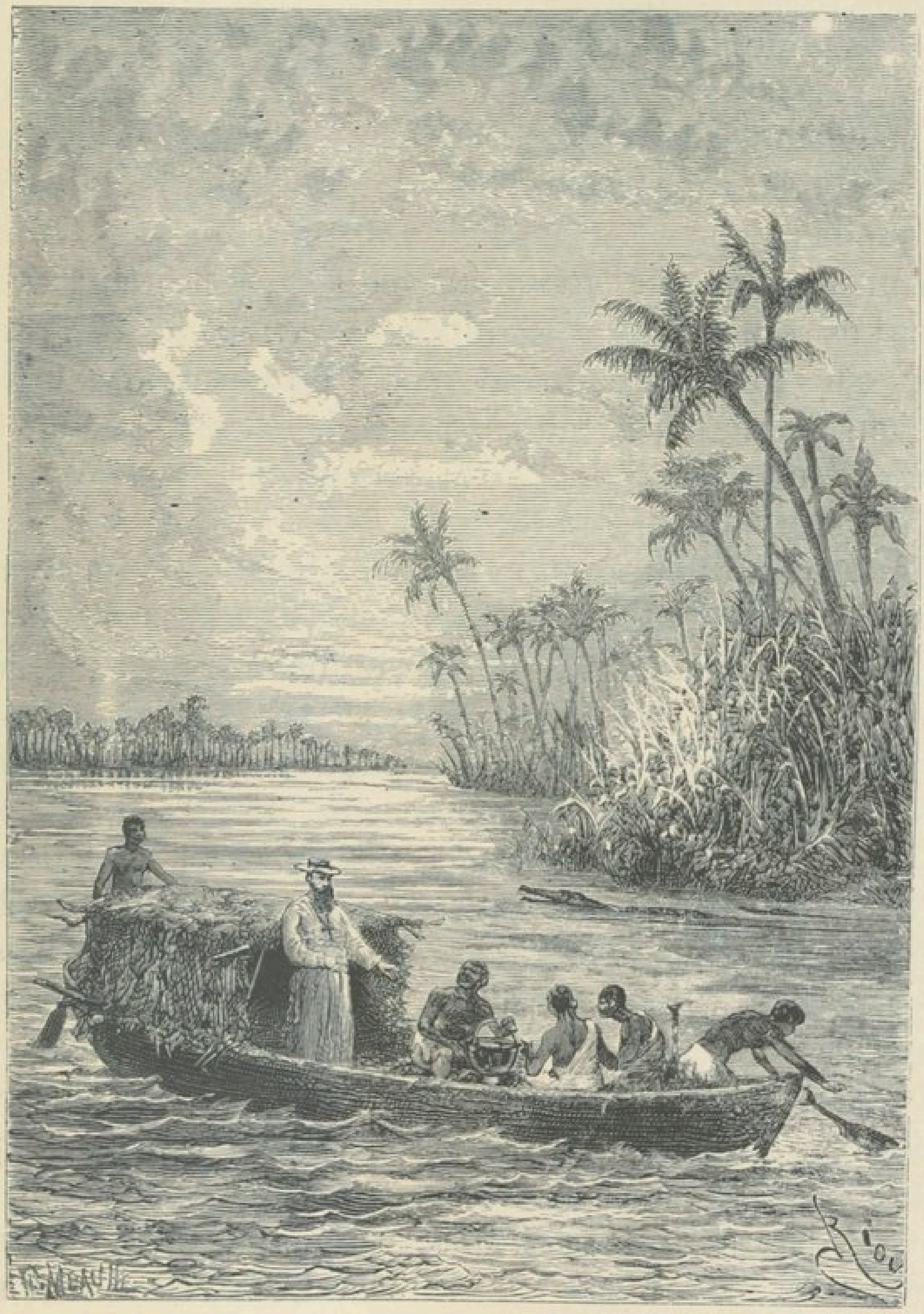

Voyage du missionnaire catholique. Les rives du Haut Congo.

Depuis deux mois, je visite nos deux stations du sud. Je suis heureux de vous informer qu'à Mpala où, l'année dernière, il y avait tant à craindre, la tranquillité me semble établie.

» Les populations qui avaient fui au loin pendant la guerre reviennent avec confiance dans les villages abandonnés ou en construisent de nouveaux. Les chefs des contrées voisines viennent se mettre sous la protection de la station à laquelle ils s'engagent à payer un petit tribut tous les ans, en compensation de l'appui qu'on est disposé à leur prêter quand ils sont attaqués. La plupart de ces petits souverains sont venus me saluer, m'apporter des cadeaux et aussi en recevoir de ma main, tandis que trois autres demandaient à faire leur soumission aux mêmes conditions que les premiers.

Les Pères de cette station se sont contentés, cette année, d'instruire des vérités essentielles au salut des enfants rachetés et les familles qui sont plus immédiatement sous leur autorité, soit, en tout, une centaine de personnes. Ils ne tarderont pas à porter la « Bonne nouvelle » autour d'eux ; mais ici, l'exercice de l'apostolat leur imposera beaucoup de fatigues à cause des nombreuses collines qui, depuis celle où est bâti le fort, à cinq ou six cents mètres du lac, jusqu'à une trentaine de lieues en arrière, sont échelonnées les unes sur les autres, en forme de vaste amphithéâtre.

» Pour un poste de mission on aurait pu mieux choisir. Toutes les tribus soumises à notre autorité ne doivent pas comprendre, en effet, plus de six mille personnes sur un territoire de quatre cents lieues carrées. Mais, puisque S. M. le Roi des Belges a bien voulu nous céder cette station, ainsi que celle de Karéma, et que nous exerçons même l'administration temporelle, nous avons lieu, en définitive, de nous en féliciter, parce que l'autorité qui nous est acquise sur ces pays peut contribuer efficacement à mieux faire accepter notre ministère apostolique, à attirer d'autres peuplades trop faibles pour se défendre seules contre leurs ennemis, et enfin à empêcher les agissements

hostiles dont nos missionnaires ont été l'objet dans d'autres stations.

» Mais Mpala et Karéma prendraient une bien plus grande importance et nous offriraient une sécurité bien plus parfaite, si nous avions le personnel nécessaire pour fonder au moins un autre poste à trois ou quatre jours de l'un et de l'autre sur la côte du Maroungou. Là sont établis neuf rois indépendants de toute influence étrangère. Tous issus de la même famille qui est celle de Manda, dont le territoire touche à celui de Mpala, ils sont très unis ensemble et on ne peut mieux disposés en notre faveur. Ils nous laisseront toute liberté pour instruire leurs peuples de la Bonne Nouvelle.

» Pour me préparer les voies et attirer une foule plus nombreuse, après avoir répondu à leurs présents par des cadeaux de leur goût, je leur ai montré plusieurs objets d'Europe, tels que réveil-matin, miroir, couteau à plusieurs lames, etc., qu'ils n'avaient jamais vus. Il ne se lassaient pas de les considérer en poussant des cris d'admiration. Mais ce qui les ravissait le plus et les mettait comme hors d'eux-mêmes, c'étaient les vues d'un stéréoscope que j'avais avec moi. La basilique de Notre-Dame d'Afrique, la Sainte-Chapelle, Notre-Dame des Victoires de Paris, les villes d'Alger, de Naples, les nombreux bateaux à voiles de Tréport, le Déluge, la destruction de Sodome par le feu du ciel, puis le spectacle de Notre-Seigneur Jésus-Christ marchant sur les eaux pour aller secourir ses disciples au milieu d'une violente tempête, la Pêche miraculeuse, l'Ascension du divin Sauveur, qui passaient tour à tour sous leurs yeux, provoquaient en eux des mouvements de surprise impossibles à décrire ; la plupart se frappaient la poitrine en s'écriant : Oh ! que c'est beau, que c'est beau ! Les uns tendaient les mains pour toucher ces merveilles et paraissaient tout désappointés de ne plus rien voir dès qu'ils ôtaient les yeux de la lunette.

A la fin, je leur montrais, toujours dans le stéréoscope, deux belles images, l'une du Sacré-Cœur de Jésus, l'autre de la Sainte-Vierge. C'est encore ce qu'ils trouvaient de

plus beau. Ils tiraient la langue et se léchaient les lèvres du bonheur de les contempler ; plusieurs disaient : « Tiens, il me regarde. Oh ! que ces yeux sont beaux ! puis il me tend la main ; et sa *Mama* aussi tourne ses yeux vers moi. Comme elle ressemble à son *natoto* (fils) ! En vérité, il ne saurait y avoir de femme plus belle que celle-là. »

» Puis il couraient vite appeler leurs parents et leurs amis pour leur montrer *Bouano Isano*, *Mama Maria*.

» Après avoir ainsi récréé mes chers noirs et m'être attiré leur confiance, je leur parlais avec quelques détails de Dieu, de la création, de l'immortalité de l'âme, de la chute de nos premiers parents, du péché, du Sauveur promis, de la récompense des bons dans le ciel et de la punition des méchants dans l'enfer après cette vie. Ils m'écoutaient avec un intérêt marqué. Et quand je leur disais qu'en ce moment je n'avais pas le temps de leur apprendre beaucoup d'autres belles choses qu'ils ne connaissaient pas, ils répondaient : C'est vrai, Père, mais tu reviendras, et nous t'écouterons, nous apprendrons bien le chemin de Dieu pour avoir beaucoup de bonheur chez lui.

» Vous comprenez facilement combien je regrettais de n'avoir pas assez de missionnaires pour répondre à de si pressantes avances.

II. Mission de Karéma. — » Je regrettai, continue M. Charbonnier, de ne pouvoir faire un plus long séjour dans cette région où les cœurs paraissent si bien disposés ; mais j'étais appelé à Karéma, où Dieu ne laisse pas non plus de répandre ses bénédictions.

« Comme à Mpala, il y a à Karéma une soixantaine d'enfants qui assistent tous les jours aux prières et aux instructions. Cinq ou six familles Wangouanas, avec une vingtaine de leurs suivants, viennent se faire instruire avec nos enfants ; de plus, des familles de Wafipas ou d'autres, s'établissent autour de la station, et bientôt je vais partir avec nos barques pour aller chercher, à deux ou trois jours d'ici, tout un village de Wassombouas, sortis il y a une trentaine d'années du nord de l'Ouniamouézi pour aller près du lac Moero d'abord et ensuite sur la côte de l'Ou-

fipa. Ils ont demandé la grâce de venir bâtir sur notre territoire et de se faire instruire de notre sainte religion, comme nos enfants. Ils sont en tout près de trois cent. Ce sera une force importante de plus pour cette station, car ces gens sont braves. Nous avons même un arabe, du nom de Mohamédi, fils de l'avant-dernier gouverneur de Tabora, mais aujourd'hui bien éprouvé par le malheur. Après un service important que nous lui avons rendu, il a voulu se donner à nous, lui et une vingtaine de personnes qui lui appartiennent ; il demande avec son personnel à connaître les dogmes de notre sainte foi. »

Mgr CHARBONNIER,
Vicaire apostolique de Tanganika.

III. Mission de Kibanga. (Au nord-ouest de Tanganika. — *Kibanga*, le 1er nobembre 1886.

« Depuis ma dernière lettre, notre orphelinat s'est un peu développé. Le nombre de nos petits rachetés qui atteignait alors cent-vingt deux à peine, s'éleva rapidement jusqu'à cent quarante-deux. Malheureusement la mort à eu bientôt fait de le réduire à cent vingt-six. Cette effrayante mortalité a sa cause, en partie dans le travail d'acclimatation et en partie dans l'état d'épuisement auquel ces pauvres enfants sont réduits au moment de leur rachat. Chez un bon nombre, l'acclimatation se fait sans peine, l'épuisement lui-même n'est pas sans remède : il cède au bout de quelques mois aux bons soins qui leur sont prodigués. Les figures émaciées s'arrondissent et la gaieté, indice certain de la santé, remplace la mélancolie.

Quant à ceux de nos petits rachetés qui sont assez heureux pour échapper tant à l'épuisement qu'à la maladie, nous leur faisons prendre peu à peu des habitudes de travail. Vous ne sauriez croire combien il en coûte à ces natures indisciplinées de se plier à un joug quelconque. Le travail surtout leur paraît un supplice intolérable. Aussi, les premiers jours, n'est-il pas rare qu'ils profitent du moment où ils peuvent échapper à la surveillance, pour prendre la clef des champs. Au bout de quelques jours, ils reviennent,

soit d'eux-mêmes, pressés par la faim, soit conduits par les bons sauvages des environs. Un morceau d'étoffe donné aux indigènes qui les ramènent et une paternelle réprimande infligée aux coupables sont ordinairement la conclusion de ces escapades. Peu à peu, ils prennent goût au travail qui leur paraissait d'abord si rebutant. Les instructions religieuses, auxquelles leur intelligence s'ouvre, viennent d'ailleurs leur enseigner à sanctifier les peines inhérentes à leurs petites occupations. Un mois suffit d'ordinaire pour les accoutumer ; alors leur joyeux babil, leur rire franc, leur chants témoignent que non seulement ils connaissent le bonheur, mais qu'ils savent encore l'apprécier. Il n'y a plus à craindre alors qu'ils s'enfuient ; au contraire, ils sont les premiers à en dissuader les nouveaux venus qui seraient tentés de le faire.

Il n'est pas rare de voir les petits sauvages des environs, témoins journaliers de leur contentement, s'échapper subrepticement de la maison paternelle pour venir frapper à la porte de notre orphelinat. Nous les recevons provisoirement, disposés à les rendre à la première requête des parents. Au bout de quelques jours, ceux-ci se présentent, en effet ; mais au lieu de les réclamer, ils se contentent de dire : — « Notre fils désire vivre chez vous ; nous ne voulons pas l'en empêcher : donnez-nous quelques étoffes et il sera votre enfant. »

Outre les petits garçons, nous avons aussi racheté une vingtaine de petites filles. Nos jeunes ménages chrétiens, encore privés d'enfants pour la plupart, se font fait un bonheur de les recevoir. Il nous serait facile, vous le voyez, de fonder un orphelinat de filles si nous avions des Sœurs pour le diriger. Ce n'est pas à moi de juger si les temps sont venus d'en envoyer au Tanganika ; mais, ce jour-là, elles trouveront un ample aliment à leur zèle et compléteront fort heureusement notre œuvre. Les petites filles, je ne sais pas à quoi l'attribuer, jouissent généralement d'une santé beaucoup plus robuste que les garçons. Depuis bientôt deux mois qu'elles sont chez nous, sauf deux qui nous sont arrivées toutes souffreteuses, aucune n'a été sérieusement indisposée.

Nos néophytes nous donnent, de leur côté, les plus grandes consolations par leur régularité et leur assiduité à s'approcher des sacrements. Ils ne sont pas encore bien nombreux, et néanmoins nous n'avons pas moins de quinze ou vingt communions chaque dimanche et jour de fête. Leur piété ne se borne pas à de stériles sentiments, ils savent aussi la traduire en œuvres. Nous reçumes, il y a trois mois, des courriers de Tabora. Comme tous les courriers de l'Equateur africain, c'étaient des Wangwana, c'est-à-dire des nègres convertis à l'islamisme. Après les avoir retenus quelques jours chez nous, nous les expédiâmes vers les missions du sud dans une barque montée par nos néophytes. Au moment du départ, nous fîmes bien observer aux courriers qu'ils étaient en tout soumis à la direction du pilote et nous rappelâmes à celui-ci qu'il était responsable de tous les désordres qui pourraient se produire pendant la traversée. Ces recommandations n'étaient pas inutiles. A quelques jours de là, nos voyageurs étant campés sur la côte, les Wangwana, las sans doute de la contrainte qu'ils s'étaient imposée pendant leur séjour chez nous, voulaient aller dans un village voisin se livrer au désordre. Le pilote s'y opposa énergiquement, en brave chrétien qu'il est. — « Vous êtes à mon bord, leur dit-il ; je ne veux pas qu'il soit dit que les hommes des blancs se conduisent mal. » Les Wangwana respectèrent cette défense mais non sans murmurer et sans protester que, n'étant pas esclaves, ils étaient libres de leurs actions.

Il serait facile de citer d'autres faits aussi significatifs. Sans doute, ces pauvres Africains ne sont pas parfaits, mais voilà des faits qui montrent que la grâce agit en eux et qui témoignent de leur désir sincère de bien faire.

P. JOSSET.

§ V. Les missions protestantes.

Missions américaines et anglaises. — « Les missions protestantes américaines, dit M. James Peltzer, sont enthousiastes par rapport au Congo. Les Américains encouragent ces missions ; l'argent nécessaire pour établir des stations chrétiennes et civilisatrices ne fait pas défaut, et l'évêque protestant Taylor, le chef de ces missions en Afrique, n'est pas seulement « backed by » soutenu par d'énormes donations en argent, mais il est aussi soutenu par l'autorité du gouvernement fédéral et par l'unanimité de la presse des Etats-Unis.— Les correspondances que l'évêque envoie de temps à autre aux Etats-Unis sont reproduites *in extenso* par tous les grands journaux et avidement lues par le public en général. J'extrais de ses lettres datées de Saint-Paul de Loanda, du 17 et du 28 mars de la présente année, ce qui va suivre, pour nous donner une idée de l'importance des missions américaines au Congo et des sympathies des citoyens américains pour l'œuvre inaugurée en Afrique par le Roi des Belges Léopold II.

« L'évêque Taylor, avec ses compagnons MM. Teter et Burr, arriva en 1886 à Léopoldville sans avoir rencontré d'obstacles sérieux. Les missionnaires baptistes anglais y sont établis en force, sous la direction de M. Grenfell, déjà bien connu par ses nombreuses et si laborieuses explorations au Congo. Ce vaillant missionnaire anglais transporta sur le steamer qu'il possède, le *Peace*, la mission américaine à un point situé à vingt milles en amont du Pool et connu sous le nom de Kimpoko. Cet endroit était naguère une station de l'Etat du Congo ; les missionnaires se sont installés dans les bâtiments de l'Etat. C'est une localité salubre et qui commande une belle vue du Pool, de la contrée et des montagnes environnantes. L'évêque Taylor, qui a déjà fondé de nombreuses stations

(1) D'après le Bulletin de la Société royale belge de Géographie.

de missionnaires dans le bassin du Congo, n'attendit pas les renforts en route pour établir définitivement sa mission. Il répara les bâtiments, organisa une école et se livra à son occupation favorite, le jardinage. Dans toutes les stations fondées par lui, il a mis à profit ses connaissances agricoles et l'art d'irriguer les terres. Aussi ces missions-stations ne sont-elles jamais à court de légumes indigènes et autres.

» L'évêque Taylor comprit bientôt qu'il lui fallait un steamer pour assurer le succès de ses missions. Aux environs de Kimpoko, il n'y a que deux launch à vapeur, le *Peace* de la mission baptiste, appartenant à M. Grenfell, et un steamer de l'Etat du Congo ; l'évêque avait déjà été informé, lors de son passage par la Belgique, qu'en aucun cas il ne pouvait compter sur le steamer de l'Etat pour transporter ses hommes et ses marchandises, et le *Peace* avait assez à transporter pour le besoin des missions baptistes. Il écrivit donc au comité directeur des missions de New-York :

» La solution du succès de mes missions est simple. Il me faut un steamer. Le prix d'un launch à vapeur, tel que j'en désire un et son transport par sections ici, au Pool, coûtera 100,000 fr. (20,000 dollars) ; mais il me faut un an de temps pour affermir les stations de missionnaires que j'ai déjà fondées. Vers cette époque je vous prie d'avoir le steamer prêt. » (Ce qui fut exécuté).

» Dans le même temps, M. Grenfell, le chef de l'importante mission des baptistes de Londres, tranférait sa mission à Kinchassa, qui se trouve à une altitude plus élevée que Léopoldville, et à quelques milles à l'est du poste de l'Etat. M. Grenfell employa deux à trois cents indigènes à transporter le matériel de sa mission pour bâtir de nouvelles installations à Kinchassa.

» Dans sa lettre du 28 mars 1887, l'évêque Taylor parle de Malangé, la station la plus éloignée, fondée par lui. Cet endroit se trouve aux confins et dans les possessions portugaises d'Angola ; il a été rarement visité par des Européens. »

Les missionnaires protestants anglais de la *Livingstone*

Inland mission sont établis a Palaballa, Banza-Mateka, Lukungou et Equateur-Station.

Ceux de la *Baptist missionnnary Society* (du R. Grenfell) sont à Underhill, Léopoldville, Kinchassa, Lukolela et Bolobo.

Résultat comparé des missions.(1) — « Dans le courant du mois dernier, le correspondant du *Times* avait un long entretien avec un voyageur autrichien. M. Oscar Lenz, tout récemment arrivé de l'Afrique centrale, où l'avait envoyé la société géographique de Vienne. Parti vers le milieu du mois d'août 1885, de l'embouchure du Congo, M. Lenz atteignit, dix-sept mois après, l'embouchure du Zambèze, ayant ainsi traversé le continent africain de l'Atlantique à l'océan Indien.

» Le passage le plus curieux de la conversation de l'explorateur autrichien avec le correspondant du *Times* est celui qui concerne les missionnaires.

« M. Lenz, raconte le journaliste anglais, a beaucoup à dire au sujet des missionnaires britanniques protestants, mais pas grand chose de favorable. Il rend pleine et entière justice à leurs bonnes intentions et aux Sociétés d'Ecosse ou de Londres qui les envoient. Malheureusement, les résultats obtenus sont loin d'être encourageants. Les nègres auxquels les missionnaires apprennent à lire et à écrire deviennent pour la plupart impropres aux occupations manuelles. Ils se considèrent comme les égaux de l'homme blanc, et estiment qu'il est indigne d'eux de travailler. Quand ils ne sont pas occupés à tenir des réunions nombreuses et tumultueuses, dans lesquelles ils prient et où chacun veut avoir son tour pour prêcher, ils rôdent et mendient, fort mécontents si on ne les laisse pas vivre d'aumônes aux dépens de leurs frères blancs. Les factoreries européennes ont appris à se défier de pareilles gens, et elles n'ont garde de les employer, de sorte que la plupart

(1) Les *Missions catholiques*, du 17 juin 1887 (n° 941).

retombent dans un état de barbarie et de vagabondage pire qu'auparavant et que les renégats nègres deviennent presque toujours des criminels. M. Lenz ajoute que les statistiques relatives aux conversions, envoyées en Angleterre par les missionnaires protestants, sont complètement erronées, vu qu'elles ne mentionnent jamais les rechutes. »

« Le *Times* paraît avoir été désagréablement impressionné par les déclarations de M. Lenz, lequel, chose à noter, n'est pas catholique. Pour expliquer l'échec des missionnaires entretenus à si grands frais par les Sociétés protestantes d'Angleterre, il s'en prend, dans un solennel *leading article*, à la « nature humaine » qui, « dans sa moyenne, est la même partout » d'où il résulte forcément que, « dans tout mouvement religieux, il y a bien des recrues indignes et sans sincérité. » Il s'en prend surtout aux nègres eux-mêmes : « Il était, dit-il, à prévoir, que le naturel inconstant et indiscipliné du nègre d'Afrique répondrait très imparfaitement à la discipline morale de l'enseignement chrétien. »

« Le *Times* n'oublie qu'une chose, — et pourtant il pouvait la lire, écrite en toutes lettres dans le rapport de son correspondant viennois, — c'est qu'il y a en Afrique même et au milieu de ces nègres « inconstants et indisciplinés », d'autres missionnaires dont les efforts sont couronnés de succès. Mais ces missionnaires ne sont pas protestants. « M. Lenz, dit le correspondant du *Times*, déclare que les seuls missionnaires qui réussissent véritablement sont les missionnaires catholiques. Ceux-ci ont pour principe d'apprendre d'abord à l'homme à travailler et à développer les facultés spéciales qu'il peut avoir. Par ce système, ils forment d'excellents ouvriers, qui sont généralement demandés, et qui, par leur exemple, en convertissent d'autres au christianisme. Il est regrettable que les missionnaires protestants ne prennent pas exemple sur les prêtres catholiques. »

« Tous les explorateurs de l'Afrique partagent le sentiment de M. Lenz, et le *Journal de Bruxelles* citait il y a quelque temps à ce propos une très intéressante anecdote :

« Peu de temps avant de partir pour cette fatale expé-

dition de Khartoum qui devait lui coûter la vie, Gordon avait eu plusieurs entrevues avec le roi des Belges. On sait qu'il devait devenir gouverneur-général du Congo. Au moment de prendre congé du roi, Gordon lui dit :

— « Mais Sire, nous avons oublié la chose principale, il » faudra envoyer des missionnaires.

— » Certes, répondit le roi, j'y ai pensé. Mes ordres sont » donnés pour que la protection et l'aide les plus larges soient » accordées aux missionnaires. Déjà, du reste, j'envoie » des subsides aux Sociétés anglaises et écossaises de mis- » sionnaires.

— » Non, sire, dit avec franchise Gordon, ce ne sont pas ceux-là qu'il faut surtout protéger. Envoyez beaucoup de *romains*. »

Et de fait, nous croyons savoir que telle est aussi la pensée du Roi-Souverain.

Nous serions même tenté de croire que Sa Majesté n'a pas accordé de subsides aux Sociétés protestantes, par la bonne raison que celles-ci sont assez riches pour pouvoir s'en passer et ne pas en solliciter.

CHAPITRE XI.

LE SOL ET LES PRODUCTIONS DU CONGO.

§ I. Géologie du Congo.

Exploration géologique par M. E. Dupont. (1) — Le 10 juin 1887, M. Edouard Dupont, directeur du Musée royal d'histoire naturelle de Bruxelles, s'embarquait à Anvers, à bord de la *Lys*, pour le Congo, dans le but d'explorer géologiquement la région des cataractes et du Stanley-Pool. Il est revenu le 16 février 1888, après huit mois de voyage, de dures et laborieuses recherches dans les gorges sauvages où le Congo se précipite, ayant poussé jusqu'à Kwamouth, à l'embouchure du Kassaï, ravi de son excursion et rapportant des collections de tout genre et une masse de documents et de renseignements du plus haut intérêt scientifique.

Son voyage et les résultats scientifiques qu'il en rapporte sont, pour l'Etat du Congo, des plus précieux. Pour la première fois, un savant, admirablement préparé pour cette étude spéciale par les explorations de la vallée de la Meuse, a méthodiquement poussé ses investigations à travers une région qui, jusqu'à présent, n'avait été décrite que dans ses aspects généraux et dont la nature et l'avenir avaient été l'objet de tant de controverses. Le rapport, basé sur des faits et des observations directes, qui ne tardera pas à être

(1) D'après le *Mouvement Géographique*, du 11 mars 1888.

publié fera, enfin, le jour scientifique sur toutes ces questions.

Nous résumons, dans l'article suivant, les deux conférences que M. Dupont a données à la Société des ingénieurs et des industriels et à la Société de géologie. Dans la première, le conférencier a présenté un tableau d'ensemble du pays ; dans la seconde, il s'est spécialement attaché à exposer le résultat de ses fouilles quant à la nature du sol et du sous-sol, à l'âge des roches et à l'histoire de la formation des chutes du Congo à travers les âges géologiques.

Le sous-sol. — *Le sous-sol du bas Congo est un calcaire tendre et impur surmonté de sable et d'argile*. Les couches y sont sensiblement horizontales. La région montagneuse commence avant d'arriverà Boma et peut se diviser en trois parties successives d'après la composition des roches et leur allure. C'est en premier lieu le granit, le gneiss, le micachiste, le quartzite et des roches amphiboliques en couches fortement inclinées et s'étendant de la Roche-Fétiche, sous Boma, jusqu'aux environs d'Isanghila.

Le fleuve depuis Vivi roule de cataractes en rapides dans une gorge profonde, longue de 90 kilomètres jusqu'à Isanghila. Viennent ensuite des schistes et des grès à l'état de phyllades et de quartzite ; un peu au delà d'Isanghila, au grand coude du Congo, apparaissent des masses calcaires fort semblables à celles des bords de la Meuse et dont les amas alternent avec des schistes sur 50 à 60 kilomètres. Puis apparaissent des schistes et des grès rouges jusqu'au delà de Manyanga. Depuis Isanghila, le fleuve était redevenu navigable dans une certaine mesure et la vallée s'évasait. Mais là, (à Manyanga) brusquement, sans transition, se dressent, à l'état de murailles de 200 mètres de hauteur, d'autres grès rouges à très gros grains, presque horizontaux. C'est le commencement d'une seconde gorge, où se succèdent sans relâche cataractes et rapides et dont la descente en canots fut l'un des principaux épisodes de l'épopée de Stanley. Elle prend fin au Stanley-Pool ; alors commence le haut Congo. Les couches changent immédiatement.

Quelques grès cohérents se montrent à la base des nouveaux dépôts et sont surmontés d'un grand amas de grès très tendre, d'une blancheur de craie. Ces nouvelles roches, je les ai suivies jusqu'au confluent du Kassaï, où rien n'annonçait leur prochain remplacement par d'autres terrains. J'ai lieu de croire, au contraire, qu'elles constituent le sous-sol de la majeure partie du haut Congo.

L'âge de la montagne. — On se souvient de l'hypothèse émise par Murchison avant les premiers voyages de Livingstone, et qui donnait à l'Afrique centrale *la forme d'une assiette renversée*, les montagnes côtières constituant le rebord extérieur plus ou moins large. Cette comparaison est exacte. Toutefois, il s'en faut de beaucoup que la hauteur de ces montagnes (auxquelles on donne souvent le nom de *Monts de Cristal*) puisse être comparée aux Alpes, aux Andes ou à l'Himalaya. C'est plutôt à l'altitude des Ardennes et des monts Hercyniens en général, qu'il y a lieu de la rapprocher. Dans la région du Congo, le territoire montagneux n'atteint guère 600 mètres dans sa plus grande altitude, soit un peu plus de 300 mètres au-dessus du Stanley-Pool.

En étudiant les bords du Congo depuis Boma jusqu'à Kwamouth, j'ai reconnu que *la région montagneuse* qui sépare le littoral du bas Congo du haut Congo *est de soulèvement ancien*, probablement de la fin du trias. Elle est constituée de massifs granitiques séparant des parties de schistes cristallins, contre lesquels viennent s'adosser, vers l'intérieur, des poudingues, des grès, des schistes et des calcaires en couches redressées et plissées. Sur ces dernières roches repose un grès rouge à peu près horizontal, probablement triasique, recouvert lui-même de grès blancs friables plus récents. La disposition en cuvette des plateaux intérieurs date donc de loin.

Les anciennes mers intérieures.— Pendant les périodes géologiques succédant au soulèvement, *les eaux pluviales*, qui tombent en si grande abondance dans les régions équatoriales, *ont rempli la cuvette de l'Afrique centrale*. Une bonne partie de ces eaux s'évapore, mais comme il en

tombe plus qu'il ne s'en évapore, les eaux se sont accumulées en grands lacs dans les dépressions. L'un de ces lacs a dû se former non loin de la côte occidentale, derrière la barrière rocheuse formée par la chaîne côtière ; le Stanley-Pool en est vraisemblablement *le dernier vestige*. Mais les eaux tombant et s'accumulant toujours, leur niveau a monté ; elles ont lentement escaladé les contreforts en pente douce du versant oriental de la chaîne côtière, déposant sur les couches redressées formant celle-ci, des sédiments horizontaux semblables à ceux déjà déposés au pied de la pente dans le Stanley-Pool en s'étendant longuement vers l'ouest jusque près d'Isanghila. Enfin, *le niveau remontant toujours*, la masse d'eau *a atteint les crêtes* les plus élevées de la chaîne situées entre Isanghila et Vivi, à environ 600 mètres au-dessus du niveau de l'Océan, soit à 300 mètres au-dessus du niveau du Stanley-Pool, et par une gorge de cette crête *elle a, enfin, commencé sa chute vers l'Océan*. Par la force du torrent et la puissance de la masse d'eau, la gorge s'est élargie, approfondie pendant des siècles, et aujourd'hui encore, le fleuve en furie, bondissant par-dessus les blocs accumulés, continue à y régulariser son lit.

En même temps qu'il parvenait à rompre la barrière qui le maintenait à l'état de mer intérieure, le Congo déposait sur ses rives successives des amas d'alluvion. C'est à cette circonstance que ces vastes territoires, qu'ils soient en plaines ou en montagnes, doivent leur étonnante fertilité.

L'âge des chutes. — Lorsqu'on jette un coup d'œil sur la carte d'Afrique, on constate que le prodigieux système d'eau de l'intérieur n'a véritablement d'issues à la mer que de quatre côtés : par le Nil, le Zambèze, le Niger et le Congo. Tous les autres fleuves sont d'importance secondaire et ont leur source dans la chaîne côtière.

Avant l'écoulement de la mer intérieure, il est certain que la rivière qui débouche à Banana n'était, elle aussi, qu'un cours d'eau peu important, petit fleuve de montagne, ayant probablement ses sources dans les parages d'entre Vivi et Isanghila et venant déboucher au fond d'une baie

assez semblable à celle du Cameroun ou du Gabon. A une époque encore assez récente, cette baie renfermait des eaux saumâtres, dues au mélange des eaux marines et des eaux du fleuve, ce qui permettait à un genre spécial de grands mollusques, nommés *Galatées*, d'y vivre, comme ils vivent encore de nos jours au Gabon, bien que dégénérés. Mais lorsque les eaux de la mer intérieure repassèrent par-dessus la crête des monts de Cristal, creusant une gorge coïncidant avec la vallée supérieure de la rivière de Banana, l'abondance des eaux douces fut telle que les Galatées, qui, pour vivre, exigent des eaux saumâtres, en manquèrent et périrent. L'existence d'immenses dépôts de grands coquillages fossiles m'ayant été signalée entre Boma et Banana, j'allai les explorer, et l'étude des terrains dans lesquels ces précieux fossiles étaient conservés me fit acquérir la preuve que la transformation de la petite baie aux eaux saumâtres en puissant estuaire d'un grand fleuve est relativement récente, c'est-à-dire que *les chutes du Congo doivent dater de l'époque quaternaire*, attendu que j'ai rencontré des valves remaniées de ce mollusque d'eau saumâtre dans le limon fluvial qui surmonte les dépôts tertiaires près des criques de Banana.

Le sol et sa fertilité. — Les rives du Congo, *qu'elles soient en plaines ou en montagnes, sont recouvertes d'épais amas d'alluvions fertiles* et de couleur ocreuse. Pour comprendre ce phénomène, nous devons d'abord constater que le grand fleuve ne roule des eaux limpides en aucune saison. Toujours ses eaux sont fortement colorées en brun. En arrivant au Congo, j'avais cru qu'elles prenaient cette coloration dans leur passage en cataractes à travers le grès rouge qu'elles pulvérisent. Mais, lorsque j'atteignis Léopoldville, je pus me convaincre que la couleur brune était au moins aussi intense que dans le bas Congo, et elle se renforçait encore au-dessus du confluent du Kassaï. L'origine de cette coloration gît donc bien avant dans le haut Congo.

C'est assez dire que les alluvions déposées par le fleuve sont elles-mêmes fortement *ocreuses par suite de la grande*

quantité de fer renfermée dans les eaux qui les ont amenées. Ces alluvions des berges du Congo sont d'ordinaire très sableuses avec lits et lentilles d'argile grise et rouge. Or, du Kassaï à l'Océan, j'ai vu les plateaux recouverts d'une alluvion semblable sur une épaisseur de 10 à 20 mètres. C'est une nappe uniforme qui se retrouve partout jusqu'à la ligne de partage des eaux du Congo et du Quilou, sur les plateaux de la région montagneuse et dans le bas Congo. Cette nappe d'alluvions, recouvrant le sous-sol de tout cet espace, forme donc le sol de la contrée, et, par conséquent, son dépôt est récent. Comme on le verra plus loin, c'est, avec le creusement des Monts de Cristal, le dernier évènement géologique réellement saillant qui se soit produit dans cette partie de l'Afrique équatoriale. J'ai examiné constamment avec soin ce limon, si fortement coloré, formant le sol des plateaux, et je l'ai vu constitué par des lits de sable et d'argile peu épais pris individuellement, mais se répétant du haut en bas de la masse limoneuse. Une alluvion ainsi composée est à coup sûr fertile. Le manioc va, au surplus, nous en fournir la preuve.

Culture du manioc. — Le manioc, par ses qualités nutritives, est l'aliment préféré des noirs. Ils défrichent le sol et y établissent de petits tertres de terre à peu près de mètre en mètre, ce qui fait dix mille de ces tertres par hectare. Dans chacun d'eux, ils plantent en bouture trois morceaux de tige de manioc, qui produisent, au bout de dix-huit mois cinq ou six grosses racines. Cinq racines pèsent deux kilogrammes, après dessication et sont le produit de l'un des dix mille tertres, ce qui fait 20 000 kilos de fécule à l'hectare. Ce chiffre est un minimum. Si on laisse croître la racine, non pas dix-huit mois, mais deux ans, elle triple de volume et prend la grosseur du haut du bras Il en est qui pèsent jusqu'à 8 kilogrammes pièce.

Comparez cette production de fécule à celle de nos terres, qui atteignent difficilement 1500 kilogrammes à l'année, soit en dix-huit mois, environ 2,200 kilogrammes, et vous pourrez sans peine apprécier le rendement des deux terres par l'écart entre 20000 kilogrammes et 2.200 kilogrammes.

Il en serait de même pour une foule de produits, tels que le maïs, le haricot, les plantes oléagineuses, comme le sésame, l'arachide et autres. Que ne fera-t-on pas croître sur des terrains de pareille richesse ! Ainsi le limon des plateaux, ou alluvions anciennes du Congo, est d'une extrême fertilité, *aussi bien dans la montagne* que dans les plaines du haut Congo et de la côte. J'insiste sur celui de la montagne, parce que se bornant à envisager celle-ci d'après ce que l'on voit dans la vallée même du Congo ou à ses abords immédiats, on a souvent cru qu'elle était à peu près stérile.

Les mines de cuivre. — Les mines de M'Boko Songo (en territoire aujourd'hui français) consistent en trous assez grands d'où les indigènes extraient la malachite et du minerai de plomb ou galène, mélangés à de la mine de fer. Ils retirent de la malachite de petits lingots de cuivre par un procédé qui sera décrit ultérieurement. L'exploitation a lieu à ciel ouvert et ressemble beaucoup à celle qui fut largement pratiquée dans l'Entre-Sambre-et-Meuse pour notre minerai de fer. La mine renferme une quantité notable de petits blocs de malachite enfouis dans une terre rougeâtre. — Sur la rive opposée du Congo, en territoire portugais, à 150 kilomètres du fleuve, se trouvent, à Bembé, d'autres amas de malachite, qu'une Société anglaise a jadis tenté d'exploiter, mais qu'on dut abandonner à cause de la difficulté des transports.

Entre ces deux points, M'Boko Songo et Bembé, distants de plus de 200 kilomètres, s'étend la vallée du Congo, qui traverse les mêmes terrains que ceux de ces localités. On ne s'étonnera pas que je sois en mesure d'annoncer que *les abords du Congo sont*, à leur tour, *riches en malachite*. J'en ai trouvé sur plusieurs points des possessions du Roi dans des conditions de gisement telles qu'il y a tout lieu de croire qu'il s'y trouve d'importants amas de ce minerai. On ne l'ignore pas, la malachite est un des composés qui produit le plus de cuivre, puisqu'elle fournit de ce métal 50 à 60 p. c. de son poids.

Conclusions. — En résumé, voilà ce que j'ai à vous ex-

poser quant aux ressources naturelles reconnues — je suis loin de dire qu'il n'y en aura pas encore beaucoup d'autres qui seront découvertes—dans la région qu'il m'a été donné de visiter :

Fertilité inouïe du sol dans cette région ;

Matériaux de construction nécessaires à l'établissement des Européens ;

Riches amas de minerai de fer également dans toute la région ;

Gisements de cuivre de grande apparence dans la partie montagneuse.

Voilà au point de vue économique, sur la possibilité pour nos compatriotes, de tirer parti des richesses des régions équatoriales, ce que j'ai vu et observé.

J'ai vu et observé que rien n'empêche l'Européen de vivre et de s'établir au Congo.

J'ai vu et observé que le noir travaille, et travaille pour le compte des blancs.

J'ai vu et constaté d'immenses ressources naturelles qui ne demandent qu'à être mises à fruit.

C'est l'œuvre de notre Roi d'avoir mis à notre portée des territoires aussi favorisés, soustraits jusqu'à présent, par des circonstances extraordinaires, à l'activité de l'Europe.

Par une puissante pensée, animée du plus haut patriotisme, non seulement un nouvel Etat est créé, mais il s'installe et s'organise. Partout déjà on sent son action et sa protection par les services publics qui se développent successivement. Et tout cela est le fruit de quelques années !.... N'est-ce pas réellement la plus haute expression du génie colonial de notre siècle ! (Ed. Dupont).

§ II. — Productions minérales.

Les minéraux usuels. — Nul doute que le sol africain, comme celui des autres continents, ne renferme des richesses minérales de tous genres. C'est faute d'observation directe qu'il avait été affirmé le contraire.

De mines de *fer*, de *cuivre*, de *plomb* sont exploitées par les indigènes dans plusieurs districts du Congo. L'*or* même a été signalé en pépites dans le Katanga et sur le Congo inférieur. L'*argent* doit être associé aux autres minerais métalliques. Le *cinabre*, sulfure rouge de mercure, existe dans le Kasongo. Le *sel* forme un article important de commerce dans le Maniéma et l'Ouvinnza.

Comme matériaux de construction, le *marbre* gris, les *calcaires* de diverses espèces, la *craie blanche*, les *schistes* ardoisiers, les *roches volcaniques*, le *quartz*, l'*argile* rouge, dont on fait des briques séchées au soleil, les *grès* à poterie, même le *kaolin* ont été signalés sur divers points du pays.

La *houille* a été reconnue en grande masse dans le bassin du Zambèze et doit se trouver aussi dans le Congoland méridional. Toutefois comme combustible, elle est suffisamment remplacée par les bois de chauffage que les steamers, notamment, se procurent chaque soir en abordant à quelque rive boisée.

Nous donnerons ci-après quelques détails sur le *fer* et le *cuivre*, avec la manière dont les indigènes les exploitent et les objets qu'ils en fabriquent. Ce sera en même temps un chapitre de l'industrie indigène.

Le fer, et la métallurgie nègre.— Le fer est le roi des métaux, en Afrique comme ailleurs, et il y est commun. Tous les explorateurs signalent à chaque instant sa présence, ainsi que celle de nombreuses forges en activité.

D'après Cameron, dans le Manyéma et dans l'Ouroua, il y a en quantité considérable, un beau minerai spéculaire qui donne un fer très estimé. Dans un grand nombre de gros villages de cette contrée, Livingstone a vu beaucoup de forges en activité. Entre les lacs Nyassa et Bangouélo, il est l'objet d'un très grand travail. « Les gens que nous trouvons au nord du Manndo, dit Livingstone, sont des Mannganyas ; leur village est une bourgade de forgerons. Le bruit incessant des marteaux annonce un travail très actif.... Le fer extrait d'une hématite jaune qui abonde dans le pays, est de très bonne qualité.... Il faut que l'industrie du fer soit, dans le pays, excessivement ancienne ; on ne fait pas un quart de mille sans trouver des scories, des tuyaux calcinés, des fragments de fourneaux cuits par le feu et devenus de la brique. »

Sur les bords du Congo même, Stanley a trouvé à chaque instant des témoignages nombreux de l'ardeur et même de la perfection avec laquelle les indigènes travaillent le fer. Ils en font des couteaux, des marteaux, des hachettes, des pinces, des enclumes, des tarières, des flèches, des hameçons, des baguettes, des pointes, d'énormes fers de lances, des dagues, des poinçons, des épingles à cheveux, des bracelets, des perles, des clochettes, des houes, des plantoirs, etc. L'énumération de tant d'objets divers, tous façonnés en fer, prouvent que certaines peuplades des bords du Congo sont plus avancées dans l'industrie qu'on ne le croit en général.

Sur les rives du bas Congo, des indices de gisements ont été constatés par les agents de l'Association, à Banana, à Boma, à Sadika-Banzi, à Vivi, à Tchoumbou, à Isanghila, etc.

« Nous savons aussi, dit le P. Merlon, que le fer est très répandu dans le Haut Congo, notamment dans le Loulongo, chez les Bangalas, à l'Equateur et au lac Mantumba. Le terrain marginal de ce dernier est particulièrement jonché de minerai de quartz, de cailloux rougeâtres et poreux. La couche de terre qui s'y superpose est rouge elle-même et d'aspect ferrugineux. Quelques-uns des cailloux, réduits en poudre, noircissaient le liquide ; ce qui explique la teinte sombre des eaux.

» Quant au lac Léopold, son voisin, le terrain de ses rives est composé d'un grès dur, veiné de minerai de fer. Recueillie dans un verre et examiné à la clarté du soleil, son eau a la couleur du cognac, on la prendrait pour de l'encre quand on la voit couler dans son lit. On ne peut expliquer non plus que par la présence du précieux minerai cette teinte foncée dont nous parlons, et qui est commune à un grand nombre des affluents du fleuve. Le Rouiki, « la Rivière noire », l'Ourouki, le Louloungou, l'Ikélemba, les deux lacs susmentionnés sont complètement dans ce cas. »

Réduction du minerai. — « L'extraction du minerai de fer s'opère exactement comme celui de la malachite, dont on parlera ci-après.

» Une fois acquise, la limonite est mise dans des paniers de lianes, qu'on dépose dans des mares d'eau claire. Les enfants, au moyen de bambous, agitent violemment le minerai immergé. L'argile, trempée, s'en dégage et le laisse seul dans les paniers.

(1) R. P. Merlon, *le Congo producteur*.

« Il faut ensuite le dégager des parties non métalliques (gangue), qui lui restent encore adhérentes. Pour atteindre ce résultat essentiel, les noirs creusent des trous côniques pouvant avoir cinquante centimètres de profondeur, et vingt centimètres de diamètre à la base. Ces excavations sont ordinairement remplies de terre glaise très adhérente. Ensuite (selon la méthode catalane), ils y déposent des couches alternatives de minerai et de charbon de bois, auxquelles on met le feu, et on active la combustion graduellement au moyen des soufflets très primitifs. Il se forme alors dans la partie inférieure de l'appareil, de l'acide carbonique qui s'élève, et qui

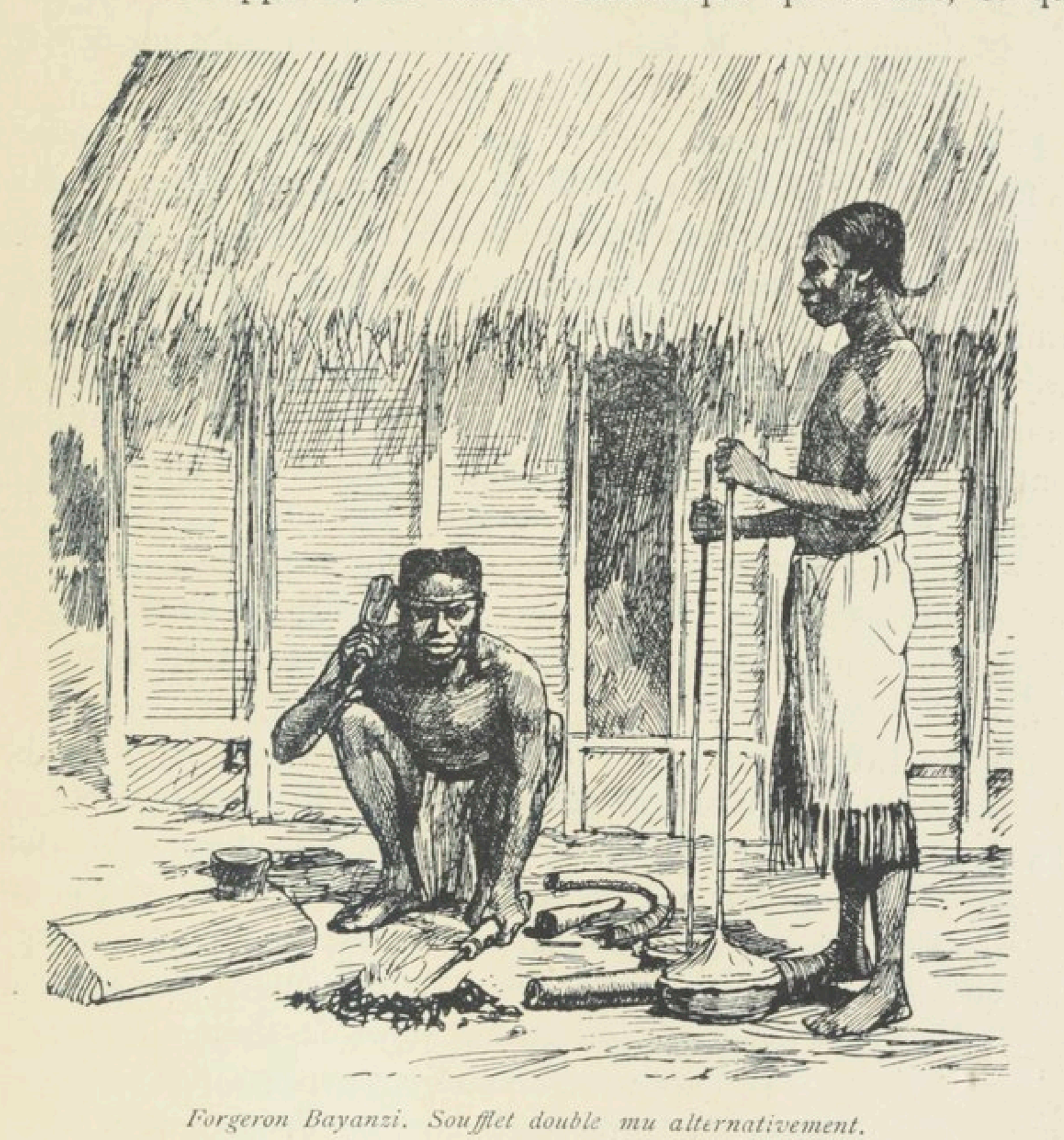

Forgeron Bayanzi. Soufflet double mu alternativement.

ayant à traverser les couches de charbon incandescent, se change en oxyde de carbone. C'est ce dernier gaz qui désoxyde le fer. Le métal tombe, presque réduit et déjà fondu, au fond des trous ; la gangue, vitrifiée et en fusion, y tombe aussi ; mais vu sa faible densité, elle change le métal liquéfié en scorie bouillante. Cette scorie s'écoule par dessus les bords des trous de fusion, et quand ces trous

sont pleins du métal purifié, on fait écouler celui-ci par un orifice pratiqué au fond de l'excavation, dans un canal sablonneux creusé pour le recevoir, et où il se solidifie. Le produit ainsi obtenu est du fer presque pur. »

Forges des Nègres. — Les forges des Bayanzi et des Ouaboumas, habitants de la rive droite du Kassaï inférieur sont fort simples, comme tout, du reste, chez ces hommes qu'on dirait taillés dans la simplicité. Dans une case, plus souvent sous l'auvent en paille d'une hutte, se trouve un bloc de granit égalisé à sa surface et armé d'une forte plaque de fer. A côté, du charbon de bois allumé flambe à l'air, attisé par un soufflet que manie une femme ou un enfant.

Le *soufflet*, engin tout primitif, dont le type se retrouve parmi les forgerons du Kassaï consiste en deux petites caisses de bois circulaires auxquelles sont fixés deux tubes qui vont se réunir dans une même embouchure en argile. Des peaux non tendues recouvrant les cylindres se soulèvent et s'abaissent tour à tour par le moyen d'un manche ou bâton adapté au milieu de chacune. Ce mouvement de pression alternatif et rapide produit un courant d'air continu que l'embouchure commune aux deux tubes dirige sur le foyer. (C'est ce que fait voir notre gravure.)

Le Ouabouma forgeron, armé d'une pince, place un morceau de fer dans les braises, le retire dès qu'il est rouge, et le martèle au moyen d'une masse également en fer, jusqu'à ce qu'il ait pris la forme qu'il voulait lui donner.

Objets fabriqués. — » Ainsi faisant, le nègre fabrique des fers de lances qui ont parfois 60 centimètres de longueur sur 20 dans leur plus grande largeur, avec une rainure médiane tout à fait correcte ; des bracelets, parfois énormes, dont la circonférence est toujours très exacte ; des épingles à cheveux, de toutes formes, souvent fort délicates, jusqu'à représenter des feuilles d'arbres parfaites avec toutes leurs nervures, des pointes de flèches acérées, à quatre et six crocs recourbés, des hameçons délicats, des hachettes solides, des houes à extrémités en pointe, qui s'enserrent dans des manches de bois, des enclumes, des pinces et des marteaux, des rasoirs *sui generis*, bien afflilés, de petites lames de couteaux, des haches de formes diverses, les grands couteaux d'exécution et de parade, d'aspect fantastique et étrange, qui témoignent autant de l'imagination du noir que de son industrie, et cent autres objets, répandus par milliers dans toutes les tribus africaines, mines vivantes, qui marchent et qui parlent, et dont le témoignage prophé-

tique révèle les richesses accumulées dans les entrailles souterraines, dernier mystère du Continent. (A. MERLON).

Le cuivre, mode d'exploitation. — Sur différents points de l'Afrique centrale les indigènes exploitent un certain nombre de mines de cuivre. Ainsi Livingstone, lors de son dernier voyage dans le bassin du Congo supérieur, doit souvent avoir entendu parler des mines de cuivre du Katanga, car il y revient à diverses pages de son journal.

Il en est d'autres au nord du Congo, exploitées par les indigènes et qui abondent en magnifique minerai de cuivre et de plomb. Avant M. Dupont, M. Destrain, agent de l'Association, les a visitées en 1884.

« C'était un jour de travail, écrit-il à la date du 18 octobre 1884, et environ 300 mineurs étaient occupés, tous étaient armés. A notre approche, le travail cessa, et les ouvriers s'avancèrent à ma rencontre, mais sans faire aucune démonstration hostile. En reconnaissant les rois qui nous accompagnaient et sur notre demande, ils reprirent leur besogne. L'excavation formée par le travail d'extraction qui dure depuis nombre d'années déjà, n'a que 60 mètres de longueur, sur 30 de largeur et 10 de profondeur. A part quelques grands couteaux dits *machètes*, ces malheureux mineurs n'ont pas d'outils. Ils emploient, pour creuser leurs trous, des morceaux de bois dur, appointés par le bout et durci au feu. Ils ont cependent du minerai de fer en abondance dans leurs environs, mais chose bizarre, ils ne pensent pas à l'utiliser.

» Voici comment il est procédé à l'extraction du minerai. Des trous circulaires d'un mètre environ de diamètre sont creusés au fond de la mine, à l'aide des bois appointés et jusqu'à hauteur d'homme. Lorsque le sol est trop dur, ils y jettent de l'eau pour le ramollir. Les terres de déblais sont transportées au dehors dans de petits paniers que se passent les hommes formant la chaîne sur la pente conduisant au fond de la mine. Lorsque les mineurs arrivent à une couche de malachite, ils la brisent avec de grosses pierres et en recueillent les morceaux. Le sol paraît très riche en minerai ; on en a extrait beaucoup en notre présence....

» Le lendemain, les indigènes nous ont montré la manière dont ils fabriquaient le cuivre, au moyen de leurs fourneaux primitifs. — J'ai recueilli ainsi, ajoute M. Destrain, des bracelets et des barres en cuivre rouge, et des lingots de plomb. La rivière, dont le courant charrie des parcelles de malachite grosses comme un œuf de pigeon, doit contenir bien d'autres richesses dans son lit. »

§ III. — Productions végétales.

Flore congolaise. — Plus encore que le règne animal, le règne végétal a l'un de ses grands domaines naturels sous le ciel tropical et pluvieux du Congo. Presque tous les genres connus y ont leurs représentants, tant dans les forêts vierges, aux arbres géants et aux fourrés inextricables, que dans les prairies immenses où les graminées atteignent souvent trois mètres de hauteur. La relation du voyage de Stanley nous les a fait déjà connaître en partie.

Nous allons cependant noter méthodiquement ici les espèces les plus usuelles, exploitées, parfois cultivées par les indigènes, qui en retirent leur nourriture et mille services divers.

On distingue industriellement, les plantes *alimentaires*: manioc, patate douce, igname, café, canne à sucre, figuier ; les plantes *oléagineuses* : palmier élaïs, arachide, sésame, ricin ; les plantes *textiles* : cotonnier, baobab ; les plantes *tinctoriales* : indigotier, orseille, poudre de Camwod ; des plantes à usages divers : tabac, caoutchouc, copal ; en outre des *fruits* succulents, tels que l'orange, la banane, la figue, la gogave, la pêche, l'ananas.

La flore du Congo est à ce point considérable, dit le R. P. Merlon, qu'il serait téméraire d'en vouloir détailler les richesses. Si les régions du Bas-Fleuve sont relativement dénudées, surtout vers les rives, la végétation luxuriante du Moyen et du Haut-Congo réserve au travail des colonisateurs futurs d'admirables surprises. La culture du sol ouvrira seule à l'Europe la montagne pleine d'or. L'avenir vrai du Congo est tout là.

Contentons-nous pour l'heure, d'énumérer brièvement quelques échantillons de cette flore (1).

(1) Ces détails sur la flore congolaise sont extraits de l'ouvrage du R. P. Merlon : *le Congo producteur*. Les spécialistes feront bien de se procurer ce volume du savant missionnaire, qui nous promet plusieurs volumes sur *la Belgique africaine*.

Le palmier Elaïs. — Le premier en liste est l'*élaïs guineensis*, le prince de la végétation africaine. Presque tous les villages abritent dans ses massifs leurs huttes d'herbes sèches, et reçoivent de lui, en outre de son ombrage, l'huile qui les éclaire et le vin qui les réjouit. Sa superbe touffe de verdure, qui domine orgueilleusement les productions d'alentour, étale au plein soleil du jour ses grandes feuilles d'un vert sombre, que le vent du soir agite languissamment comme des éventails.

A la naissance des premières feuilles, et plus bas, sur le tronc, de grosses touffes d'amandes étroitement enserrées apparaissent toutes rouges, et violacées par endroits. Ainsi colorés, les fruits sont mûrs et commencent à tomber à terre. Le noir coupe alors les régimes, dont un seul pèse jusqu'à trente, cinquante kilos et plus, et peut fournir de trois à quatre cents amandes.

Les noix recueillies sont broyées par les indigènes et soumises à ébullition. Après le refroidissement, l'huile qui surnage est recueillie soigneusement, déposée dans des jarres de terre cuite au soleil, et sert aux indigènes pour la cuisine et pour leur éclairage. Liquide à son lieu d'origine, elle prend en Europe la consistance du beurre.

L'élaïs est, à mon avis, une des grandes cultures de l'avenir. Sans l'appoint considérable de fonds nécessités par les premières années d'exploitation, je m'expliquerais difficilement qu'on ne s'y livre pas davantage. Un jeune pied commence, en effet, à produire au bout de la cinquième année, et son rendement alors peut être évalué, au bas chiffre, à cinq francs. Si donc je confie au sol aujourd'hui mille pieds d'élaïs, ce qui est peu, j'en retirerai, dans cinq ans, cinq mille francs. Durant ces mêmes cinq ans, j'aurai, chaque année, fait une nouvelle plantation de mille pieds, soit au bout des cinq ans, de 5000 palmiers. Et en admettant que le produit de l'arbre croisse, par année, dans les proportions de 5, 6, 8, 10, 12 et 15, ma plantation d'élaïs me rapportera, en dix ans, *cent soixante et un mille* francs. Ajoutons que la *noix de palme*, comme son huile, est très demandée aujourd'hui. Comme quantité, si non comme valeur, la noix palmiste est le produit le plus exporté. (Pour un million et demi annuellement).

Un autre produit très précieux de l'*élaïs guineensis* est le **vin de palme**, liquide gris et pâle, un peu trouble, assez semblable à de l'eau d'orge peu chargée ; légèrement laiteux, il est très agréable au goût. Pour se procurer cette boisson, très recherchée des noirs depuis Boma jusqu'au Stanley-Pool, l'indigène, dès l'aube et vers

le coucher du soleil, grimpe au sommet des palmiers en s'aidant d'une liane recourbée qui l'aide à embrasser le tronc, de la même manière que les Arabes du Sahara pour la cueillette des dattes. Une fois en haut, le natif pratique une incision dans l'arbre, à la naissance des premières feuilles, et y introduit un petit tuyau de bois par lequel le précieux liquide se déverse abondamment dans une calebasse au ventre rebondi et préalablement fixée à l'orifice. Ce vin, que les indigènes appellent *malafou*, se trouve en grande abondance, surtout à la rive droite du fleuve, entre Manyanga et le Djoué ; les indigènes en absorbent parfois, à mon su, jusqu'à quinze litres par jour. C'est aussi un cadeau de bienvenue que tous les chefs de villages offrent aux Européens de passage.

Le **cocotier**, *cocos nucifera*, appartient, lui aussi, à la dynastie des palmiers. C'est un arbre majestueux qui élève son stipe gracieux à vingt mètres de hauteur, où se suspendent durant toute l'année ses noix oléifères. De tous les arbres des pays chauds, c'est celui qui donne les produits les plus variés, et dont l'homme peut tirer le plus admirable parti. Le cocotier est le triomphe de la nature tropicale. La poésie arabe en a fait un être animé créé par Dieu le sixième jour,en même temps que l'homme.« Ce roi des oasis, disent les Soudanais, doit plonger ses pieds dans l'eau et sa tête dans le feu du ciel. » La science consacre cette affirmation, car il faut une somme, accumulée pendant huit mois, de 5,000° de chaleur pour qu'il mûrisse parfaitement ses fruits. Le fruit du cocotier est composé d'un brou fibreux, puis d'une coque résistante comme la pierre, d'aspect brun sombre, avec quelque chose comme deux petits trous obturés au sommet. L'intérieur de la noix est tapissé d'une couche très blanche, assez dure, de quatre à cinq centimètres d'épaisseur, insipide, qui est l'amande. Et cette chambrette neigeuse renferme le lait de coco, liquide d'un blanc laiteux qui se durcit à pleine mâturité, et constitue, avant ce temps, une boisson légèrement acide fort agréable à prendre. L'amande, enlevée de la coque et séchée par morceaux, se nomme *coprah*.

L'**arbre à pain**, *arctocarpus incisa*, est presque inconnu au Congo ; il mérite cependant mention ici parce que j'en ai vu plusieurs échantillons de très bonne venue à la mission de Landana. Et le renseignement m'a paru avoir sa valeur. Cet arbre précieux, en effet, de la famille des figuiers, porte un fruit globuleux, plus gros que les deux poings, qui peut être récolté durant huit mois consécutifs.

Le **baobab**, le géant des végétaux connus, est largement re-

présenté de Boma jusqu'au Pool et au-delà. Ce doyen de la famille des mauves est aussi le plus ancien et le plus colossal des monuments organiques de notre planète. Tenant parmi les végétaux la place que l'éléphant occupe parmi les animaux, il nous est arrivé, ainsi que lui, comme le témoin antique des dernières révolutions du globe, et des déluges qui sont venus ensevelir les productions de l'ancien monde. La forme massive du baobab a quelque chose de majestueux. Son écorce lisse et brunâtre lui donne l'apparence d'un arbre de bronze. Sans doute, il n'atteint pas au Congo ses plus extrêmes proportions. Et encore ! Le baobab qui se trouve à Boma sur le chemin de séparation des factoreries française et portugaise, ne peut être embrassé par six hommes. On rencontre toute une forêt de ces colosses à Kinchassa, près de Léopoldville, dans laquelle sont enfouis plusieurs grands villages et la station de l'Etat. Son tronc ne s'élève pas très haut, mais se rattrape en grosseur. Les branches, étendues horizontalement, lui donnent un certain air de parasol. Dans l'intérieur du fruit, à l'entour des grains, se trouve une moelle blanche d'un goût délicat, paraissant sous l'aspect d'une éponge imbibée. L'écorce de l'arbre, d'un gris cendré, épaisse d'un pouce au plus, est peu adhérente au tronc et cède facilement au couteau. Déchirée en lanières allongées, elle sert à la fabrication des cordages ; effilochée, au tissage des pagnes. Cette écorce aussi, très demandée aujourd'hui en Angleterre, où elle sert à la fabrication du papier d'emballage, s'y achète à raison de 10 liv. st. la tonne (250 fr.). Enfin, l'indigène creuse dans le cœur de ces géants les pirogues, parfois très grandes, qui le transportent sur les eaux du fleuve.

Le **bananier**, *musa paradisiaca*, n'est pas un arbre, mais une plante herbacée de taille gigantesque, qui appartient au genre des monocotylédones, et à la famille des musacées. Je ne puis rendre le sentiment suave de repos et de fraîcheur que m'a toujours inspiré l'aspect des hauts bananiers auprès desquels nous nous arrêtions chaque soir à l'étape. Mes porteurs, en l'apercevant, reprenaient courage et confiance, sachant bien que là où il croît, ils trouveront toujours et de l'eau et des vivres. Cet aimable végétal a quinze pieds environ ; il se compose d'une tige simple, ronde et droite, vert jaunâtre, fort lisse, terminée au sommet par un épanouissement de grandes feuilles ovales, longues de six pieds sur dix-huit à vingt pouces de large. Un épi de fleurs de quatre pieds et plus de haut s'élève du centre des feuilles huit à neuf mois après la naissance du végétal. Aux fleurs succèdent bientôt des fruits de la longueur de

huit pouces sur un de diamètre, fruits délicieux qui se remplissent d'une chair parfumée à mesure qu'ils avancent vers leur maturité. Ces fruits, longs, d'un jaune d'or, et pressés en grappe énorme, pendent peu à peu vers le sol en même temps qu'une grande fleur terminale empourprée.

Le bananier est le compagnon d'habitat de toutes les tribus africaines ; et je ne crois pas m'avancer trop en affirmant qu'il est pour nos indigènes ce qu'est le dattier pour les Arabes et les Touaregs du Sahara. Je dirai plus : le bananier leur est incomparablement plus précieux que le froment pour nous. Un demi-hectare qui, planté de blé, ne suffirait pas en Europe à la subsistance de deux hommes, en entretiendrait cinquante, s'il était planté de bananiers, dans les régions des tropiques. Son fruit parfumé, surtout la petite banane dorée, qui développe au palais un bouquet de vanille, n'est pas seulement un dessert, une friandise, il est, avec la chicouangue, le pain des indigènes.

Si je m'arrête à développer les détails d'application des produits naturels du Congo, la raison en est d'abord que je tiens à montrer le pays tel qu'il est et qu'il m'a paru être, un pays fécond, un pays de ressources, un pays d'avenir. Un autre motif encore m'y détermine, qui est d'indiquer aux missionnaires, appelés à me succéder là-bas, les secours matériels dont ils pourront avoir besoin un jour, et à quelques Européens de la contrée africaine, que, s'ils se plaignent du pays, la faute en est surtout à eux-mêmes.

L'**arbre à beurre** est une essence du Haut-Fleuve. Son fruit, semblable d'aspect à nos petites prunes du Nord, offre au voyageur une chair savoureuse et excellente au goût. La noix qu'elle recouvre a la forme ovoïde. C'est de cette noix qu'on tire le beurre végétal. C'est un des arbres de l'avenir.

Les **lianes à caoutchouc** appellent maintenant notre attention. Tout d'abord, il n'y a pas au Congo d'*arbres* à caoutchouc : l'*hevea* géant de la Guyane, le *ficus elastica* de la Malaisie et de l'Indo-Chine, le *siphonia florida* des provinces brésiliennes du Para et de l'Amazone n'y croissent pas. La source de ce produit précieux réside toute entière au Congo dans une liane puissante, la *landolphia florida*, ainsi que dans quelques autres euphorbiacées et diverses apocynées, celles-ci plus fréquentes au Gabon. La liane dont nous parlons est le boa végétal des forêts congolaises. Traînant sur le sol son tronc dénudé du bas, glissant à travers toutes les ronces, courant par bonds énormes à travers les sentiers des fauves, contournant les rochers, s'élançant aux grands arbres

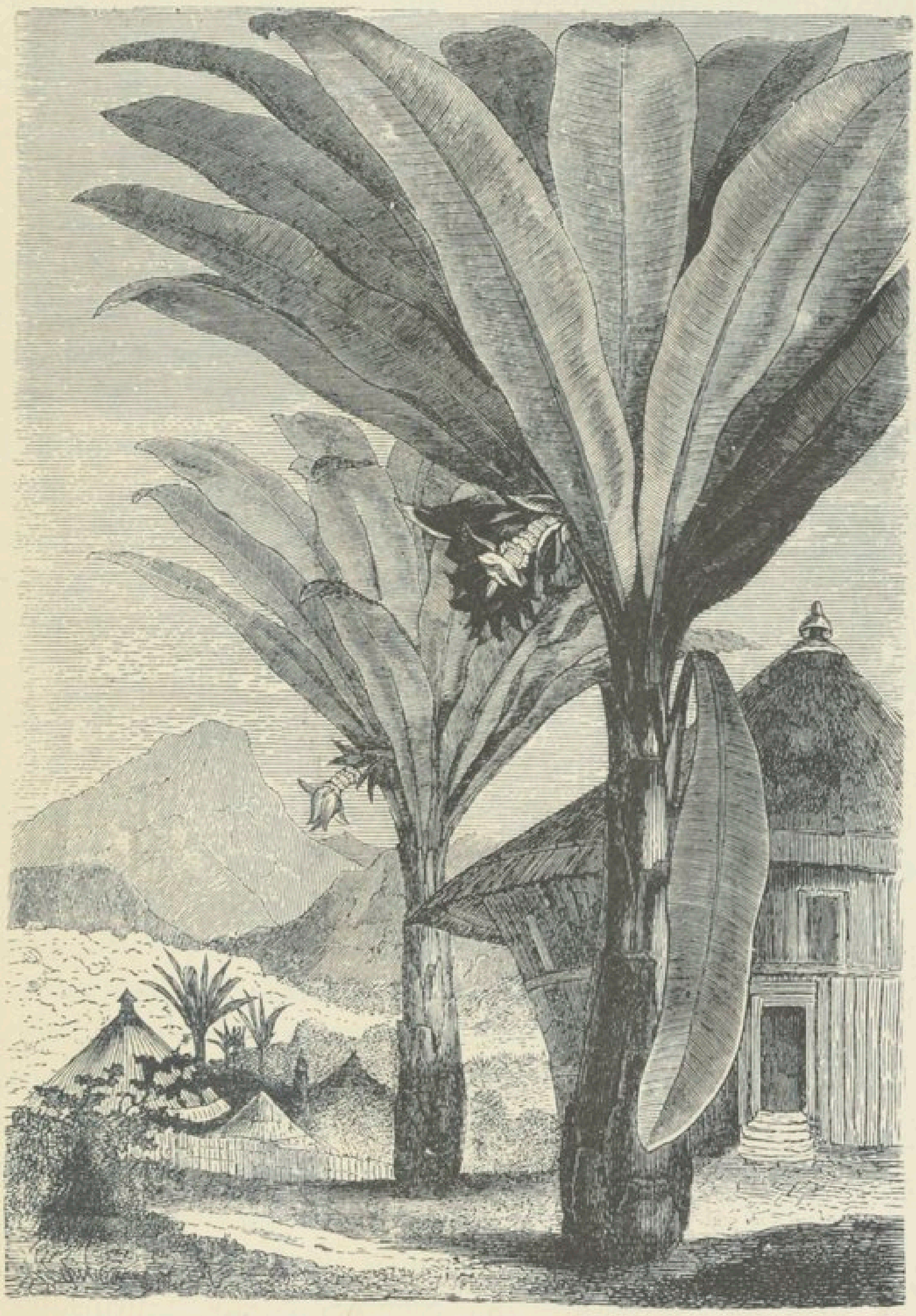

Le bananier. — Paysage de la région au Tanganika.

qu'elle enlace, jetant ses ponts de verdure et sa ramure sombre d'une rive à l'autre des cours d'eau, retombant plus loin sur la terre, où elle s'enchevêtre elle-même dans un inextricable réseau de racines, cette plante singulière et sauvage remplit d'immenses régions dans les forêts mystérieuses de l'intérieur. Ses fruits ressemblent à de petits melons dorés, et contiennent une pulpe acidulée qui renferme les noyaux, très agréable et fort rafraîchissante.

Le suc de la plante est une substance laiteuse, légèrement piquante, solidifiable à l'air, qui tient en suspension une autre substance solide assez molle, d'un brun jaunâtre, le *caoutchouc* proprement dit. Celui-ci se trouve dans le suc laiteux de la plante absolument dans le même état que les globules de beurre dans le lait. Les indigènes, au moins ceux qu'il m'a été donné de voir opérer au Congo, procèdent de deux manières pour recueillir le suc de l'arbre : par ablation et par incisions. Le premier moyen n'est pas même digne d'un sauvage. Couper la liane pour en avoir la sève, c'est dessécher la source pour boire une goutte d'eau. L'autre procédé d'extraction consiste à opérer sur la liane, avec un instrument tranchant, des incisions qui pénètrent jusque sous l'écorce. Au-dessous de la dernière qui est aussi l'inférieure, les naturels fixent, au moyen de terre glaise, ou même de caoutchouc demi-frais, une feuille assez large et recourbée qui conduit dans une calebasse placée au pied de l'arbre tout le suc qui découle, en un mince filet blanc, des incisions supérieures. Au moment de l'extraction, le suc du *landolphia* est fluide et, comme nous l'avons dit, presque blanc. En se solidifiant il brunit ; on en forme des boules de diverses grosseurs. Les noirs emportent leur récolte aux villages, où ils l'enterrent de longs mois, jusqu'à ce qu'une occasion se présente, qui leur permette d'envoyer le précieux caoutchouc aux factoreries côtières. Le domaine de la liane à caoutchouc comprend le bassin total du Congo. Elle croît innombrable dans toutes les forêts du Haut-Fleuve, gardant gonflés ses précieux réservoirs jusqu'au jour où une voie de communication commercialement utilisable lui ouvre pour l'Europe ses veines d'or.

L'**arbre à ivoire** a, lui aussi, moins le stipe, certains airs de palmier, et doit compter parmi les plus étranges productions africaines. Les fruits, au nombre de trois ou cinq, naissent comme d'énormes bubons, à la naissance des feuilles. D'aspect grisâtre, le fruit atteint en grosseur les proportions d'une tête d'enfant. A maturité, il acquiert une si grande dureté et une telle blancheur qu'on peut l'employer aux mêmes usages que l'ivoire proprement dit. On nomme aussi cet arbre *corozo*, *black ivory tree* en anglais.

L'**arbre acajou** s'est offert fréquemment à ma vue sur toute la rive nord du fleuve, depuis Boma jusqu'au Pool. Je ne l'ai point vu au delà. D'octobre à février, toutes les branches se chargent de fruits jaunes, à forme cardiaque, très estimés des indigènes. Ils sont formés de deux parties entièrement dissemblables : la pomme d'acajou et la noix.

Le **kola**, *kola acuminata*. Parmi les végétaux dont le sol du Congo est le plus prodigue se range le kola. J'estime qu'un des plus heureux coups de dé pour notre Europe sera l'assimilation de cet arbre d'une utilité hors de pair, dont les produits sont, en ce moment, consommés dans toute l'étendue de l'Afrique tropicale équatoriale. Je l'ai rencontré partout jusqu'à l'équateur. Dans les champs d'arachides, de patates douces, de maïs qui avoisinent les huttes, au cœur même des villages, et plus loin dans les bois, le voyageur aperçoit de grands et beaux arbres, de l'aspect de nos châtaigniers, dont le feuillage épais d'un vert bleuâtre retombe négligeamment vers le sol. Deux fois par an, en juin et en décembre s'entr'ouvrent, dans cette verdure épaisse, des centaines de fleurs, qui, cinq mois après, changées en fruits, pendent comme d'énormes grains de corail rose aux branches du kola. A maturité complète, le fruit prend une teinte légèrement brune. Il a la taille et l'extérieur d'une prune. Sa chair est blanche, légèrement jaunâtre, cassante comme celle de nos châtaignes, et extrêmement amère au goût. Aussi les indigènes, dans leur fêtes bachiques, et même en temps ordinaire, en mâchent-ils constamment un ou deux ; de la sorte, leur malafou, par contraste, leur paraît toujours délicieux. Le naturel du Congo ne trafique pas de cette noix. Il la consomme sur place et lui donne, dans la vie sociale, une extrême importance. Qu'il s'agisse d'un traité de paix, d'un pacte d'alliance, d'une négociation de mariage, de la réception d'un blanc, d'un serment ou d'une supplication religieuse, la noix de kola intervient. Elle est le calumet de paix, le garant de la foi jurée, le symbole de l'hospitalité, l'encens du noir. Les kolas blancs s'échangent entre les chefs pour conclure la paix ; les kolas rouges sont envoyés comme déclaration de guerre à la tribu ennemie. Enfin, dans l'ordre religieux et judiciaire, l'importance de la noix de kola n'est pas moindre. Le kola peut donner cinquante kilogrammes de noix par année moyenne, en deux récoltes. Son fruit contient de la caféine en quantité notablement plus considérable que la graine même du caféier, et un principe tonique extrêmement abondant. Amer et desséchant, ce fruit a la propriété de rendre très agréable l'eau que l'on boit im-

médiatement après l'avoir mâché. On ne saurait mettre en doute ses principes nutritifs, puisque les indigènes, après avoir mangé, le matin, deux ou trois de ces fruits, peuvent travailler toute la journée, sans éprouver ni faim ni fatigue.

La **vigne-liane**. — Durant une excursion aux environs de Kwamouth, mon attention fut attirée par une puissante liane aux larges feuilles en tout semblables à celles de la vigne, enlacée çà et là parmi les arbres des massifs vierges de la route. Je me glissai à travers les broussailles jusqu'au pied de l'une d'elles ; et j'aperçus, avec une véritable émotion, d'énormes grappes violacées pendantes au milieu de ses feuilles. C'était la première fois que la vigne sauvage apparaissait aux regards d'un voyageur au Congo. Les grains en sont noirs, ou mieux violacés, et se pressent en grappes très épaisses, du poids de deux à trois livres. J'en ai cueilli une, plus tard, qui pesait cinq kilos trois cents grammes. Le grain est rond et petit, la chair peu forte, et renferme deux pépins assez gros. Le jus ne tache pas. J'ai dénommé ce nouveau produit indigène : *vitis congolensis*.

L'**arbre à copal**, *trachylobion*. Par la couleur du tronc, l'aspect de son feuillage, son bois jaunâtre, et par le phénomène d'exsudation de ses branches, cet arbre présente au regard superficiel l'apparence de nos acacias. Toutefois, il est beaucoup plus vigoureux que ces derniers et plus feuillu.

L'**arbre à coton**, *eriodendron*, est une malvacée qui croît spontanément depuis Boma jusqu'au Nyangwé. C'est un arbuste à bois tendre, de cinq à six mètres de haut. Le fruit est une capsule à trois compartiments égaux qui s'ouvrent à maturité par la rupture des nervures dorsales des carpelles, comme nos balsamines. Il s'en dégage alors, en trois houppes, de petits buissons très doux au toucher, blancs comme neige, et comparables pour la forme, et en petit, au bonnet à poil de nos grenadiers. C'est le coton.

La canne à sucre, *calamus indica*, est une habitante du Haut-Fleuve. Elle y croît abondamment, à profusion, presque à l'état sauvage. Les noirs l'apprécient beaucoup pour la sève sucrée qu'elle contient ; aussi en mâchent-ils volontiers quelques mètres dans la journée avec une satisfaction qu'ils ne cherchent pas à déguiser. On ne la rencontre véritablement que depuis Kwamouth, et c'est surtout parmi les tribus du Kassaï que cette culture a toute son expansion. Si le vin d'élaïs est la boisson des noirs du Congo Inférieur, et le vin de banane celle des habitants du Congo-Moyen, le vin de canne à sucre est le breuvage par excellence, le vin na-

tional de tous les indigènes du Haut-Fleuve. Ce vin se prépare un peu comme le jus de banane : les cannes sont coupées en morceaux qu'on débarrasse de leur écorce fibreuse extérieure. La moëlle sucrée est alors écrasée dans d'immenses récipients où elle fermente avec un certain mélange d'eau. Cette boisson est fort bonne à boire ; elle a l'apparenee très accentuée de l'eau d'orge, et donne au palais qui n'y est pas accoutumé une impression particulière difficile à rendre, mais à laquelle on se fait rapidement. Pour ma part, je n'ai pas eu d'autre vin durant tout mon séjour dans le Haut-Fleuve ; et c'était une véritable privation pour moi lorsque je n'en pouvais avoir. Les Ouaboumas qui transportent le vin de canne à sucre, annoncent leur marchandise aux villages riverains par un long cri prolongé : malâââfoûoû ! malâââfoûoû ! ! A Kwamouth même, qui est au confluent du Kassaï et du Congo, une *touque* contenant cinquante litres de malafou ordinaire valait en 1886, de 30 à 35 mitakos, fr. 3-60 à fr. 4-10.

Le **manguier** est, lui aussi, une des essences très remarquables de ce pays. Son feuillage léger, mais fort dense, sa nature droite et élancée, ses fruits multiples tirant sur le jaune et mélangés de rouge, son grand air de vie et de force, lui conquièrent l'admiration de ceux qui le rencontrent. La mangue est saine et d'un goût agréable ; le bouquet qu'elle développe lui est particulier et ne ressemble à celui d'aucun autre fruit.

Le **caféier**, *coffea arabica*, s'acclimatera parfaitement, avec un peu de persévérance et des soins, dans le Bas-Congo. J'en ai vu quelques beaux plants, jeunes encore, à Matadi et à Kinchassa, qui promettent. Sur le plateau central, il croît en abondance à l'état sauvage. Mais je n'y insiste pas pour l'heure. Ce produit ne pourra attirer là-bas l'attention sérieuse des commerçants européens qu'au jour, prochain d'ailleurs, où une voie de communication assurée et peu coûteuse reliera Stanley-Pool à la côte.

Le tabac, *nicotina tabacum*, est d'un usage journalier pour tous les indigènes. Il croît abondamment dans toutes les parties du Bas et du Moyen-Congo ; sa frontière terminale, dans le Haut-Fleuve, est aux Bangalas. En général, le tabac du Congo est médiocre, non que l'espèce cultivée soit mauvaise, mais parce que les noirs ne le savent pas préparer, ni récolter à point. Je dis en général, car les Batékés de l'Alima, dans la partie française du territoire, fournissent un tabac de grande valeur, très parfumé, que je ne crains même pas de comparer aux feuilles havanaises. Dans le Haut-Fleuve, les Ba-

tékés et les Bayanzi, en dehors de l'Alima, ont également un tabac médiocre, qu'ils vendent, soit en feuilles par petites touffes, soit en tresses minces. Il est également très noir. Les hommes y fument relativement peu ; ils préfèrent l'*iamba*, dont nous aurons à parler tout à l'heure. Mais je n'y ai presque pas vu de femmes qui n'eussent la petite pipe nationale à la bouche. La fille d'Eve fume sans cesse, soit qu'elle pioche son champ de manioc, soit qu'elle prépare la *chicouangue* de la semaine, soit qu'elle allaite son enfant ou boive le malafou. Dans quelques villages de Mouroundou, au nord du confluent du Kassaï et du fleuve, j'ai vu les indigènes fumer leur tabac dans une pipe en terre cuite, dont le tuyau se compose de la nervure centrale de la feuille fraîche de bananier, ce qui est d'un fort bel effet. Les Ballalis du Stanley-Pool (rive droite) attachent une si grande importance au rôle que joue le tabac dans la vie de l'indigène, qu'ils introduisent, à certains jours, dans les tombes aimées une pipe fortement chargée et allumée, pour charmer les loisirs de leurs morts.

Nous avons dit plus haut que les noirs du Haut-Fleuve préfèrent au tabac la fumée de l'*iamba*, qui est le chanvre. Le **chanvre** *cannabis sativa*, est une plante dioïque qui croît aisément sur toute la surface du pays, de Banana jusqu'aux lacs, et procure aux innombrables populations de ces contrées leur plus agréable jouissance. L'indigène fume le chanvre, comme l'Arabe le *kif*, non préparé, mais tel quel.

Le manioc, l'arachide, le maïs, l'igname et la patate douce, tels sont les légumes fondamentaux de la nourriture végétale des indigènes.

Le **manioc**, *maïaka*, tient le premier rang entre tous. L'indigène le mange de deux manières, ou cru, ou en pain de cassave. Au premier cas, le manioc livre à la consommation une chaire blanche légèrement ligneuse, dure à la dent, recouverte d'une pellicule noirâtre, de l'apparence de nos raves. Au second cas, le fruit se présente sous la forme de nos pains ronds de deux livres dans certaines zones, en d'autres sous l'aspect allongé des petits pains français. Toutes les peuplades de l'Afrique occidentale font du manioc leur principale nourriture. Nourriture substantielle, le manioc entretient la vie chez des peuples entiers ; végétal complaisant, il croît avec rapidité, demande peu de culture et fournit d'abondants tubercules. Sa conservation est très longue, ses principes nutritifs sont riches. Aussi le manioc est-il appelé à nourrir l'Europe, et à fournir aux classes pauvres de nos contrées une alimentation saine

et à bon marché. J'appelle ce jour de tous mes vœux ! Nul n'ignore que c'est également du manioc que la célèbre *revalenta arabica* tire son principe essentiel.

L'**arachide**, *arachis hypogea*, est une légumineuse traînante, originaire du Brésil, aux feuilles opposées, d'un vert tendre, veloutées, et dont la fleur a quelque ressemblance avec celle de nos petits pois. Parmi toutes les cultures qu'il m'a été donné de voir dans les trois zônes du fleuve, celle de l'arachide tient assurément la plus grande place. Partout, les champs de cette légumineuse s'étendaient dans la plaine bien avant les villages dont ils me révélaient l'approche, et je voyageais parmi eux longtemps après ma reprise de marche. J'estime que le seul village d'Aboua, près de Kwamouth, qui ne compte cependant que cent feux, possède plus de trente hectares d'arachides, tandis qu'il n'a pas dix hectares plantés de manioc. Les indigènes Bangalas la récoltent trois fois par année ; à Bolobo et plus bas sur le fleuve, deux fois. Chaque pied peut fournir, en moyenne, une livre d'amandes, dont le rendement d'huile est de 43 pour cent. Aussi la richesse la plus sérieuse de l'arachide, celle qui la fait rechercher sur toutes nos places et qui sera dans l'avenir un des plus abondants canaux de la fortune coloniale du pays, est son huile. C'est en effet, une plante oléifère, dont le produit blanc, limpide et agréable au goût, se place côte à côte avec l'huile d'olive.

Le **maïs**, *zea maïs*, le « maiza mampoutou » des Fiotes, est aussi très cultivé par toutes les populations du fleuve. L'espèce est bonne, le rendement assez abondant, et la verdure sert aux troupeaux de chèvres indigènes. La fécule de ce fruit donne une farine d'une blancheur parfaite, dont on pourra faire, au Congo comme ailleurs, un pain très nourrissant, un peu lourd, il est vrai, mais plus agréable assurément aux palais européens que les *chicouangues* du pays.

L'**igname** vient ensuite, traînant sa lige ligneuse, volubile, qui émet de l'aisselle d'une des feuilles inférieures une branche souterraine sans feuilles, laquelle se renfle en massue et constitue un réservoir de matière amylacée et résistante, que les indigènes utilisent pour leur nourriture dans les parties médiane et supérieure du fleuve. Sa culture répond à celle de la pomme de terre. Ses rhysômes atteignent le volume de nos plus grosses betteraves, dont la fécule intérieure donne assez bien l'idée. L'aliment que donne l'igname est un aliment sain et nourrissant, qui peut, avec un peu de bonne volonté de la part du consommateur, remplacer le pain

C'est, en tout cas, le légume qui supplée le mieux aux pommes de terre d'antan.

La **patate douce**, *convolvulus batatas*, a ceci de remarquable qu'en moins d'un mois elle couvre toute la surface du champ d'un inextricable réseau de ses ligaments enfeuillés. Le tubercule ressemble à nos pommes de terre ; sa fécule, cuite à l'eau, est très friable, farineuse, un peu sucrée et d'un goût excellent. On ne la mange guère sous une autre forme. Dans l'époque de civilisation avancée que Dieu réserve, dans sa souveraine logique, aux pays plantureux dont nous nous occupons en ce moment, la patate douce jouera assurément avec la canne à sucre, son aînée, le rôle économique de la betterave dans l'industrie sucrière d'alors.

Nous aurions à citer de plus, cent, mille essences forestières, qui feront un jour de l'Afrique qui les produit, le grenier commercial inépuisable de notre Europe, une autre Europe elle-même.

Telle est, dans ses grandes lignes, la végétation du Congo, sans un fait hasardé, sans une expression qui dépasse en rien notre pensée. Cette fécondité et cette générosité maternelles de la nature africaine donnent, ce nous semble, la raison philosophique du caractère d'inertie particulier au développement des races noires. Le progrès de l'homme, son activité, son génie, sont en raison directe de ses besoins ; où ceux-ci font défaut, où leur excitation continue vient à manquer, où la terre complaisante dispose et pétrit elle-même la nourriture quotidienne de l'homme, il n'y a pas de travailleurs, l'ingéniosité s'éteint, l'originalité de la race s'atrophie, et les individus s'endorment dans leur sécurité, au pied de la montagne ensoleillée, mais laborieuse, du Progrès. Dans ces pays de l'avenir, tout s'agite, tout se meut, tout croît, la vie ruisselle, renouvelée sans fin par une fécondité prodigieuse : l'activité humaine seule repose. Et au milieu de cette prodigalité de toutes choses, l'homme des forêts équatoriales s'arrête quelques instants, souffre un peu, et puis meurt, sans avoir seulement soupçonné la Main qui les a semées pour lui. A. MERLON, ancien missionnaire au Congo.

§ IV. — PRODUCTIONS ANIMALES.

Faune Congolaise. — Région tropicale, le Congo est, comme les Indes, le foyer de la vie animale, et les plus grandes espèces s'y rencontrent en troupeaux nombreux.

L'énumération serait longue si on voulait suivre la classification zoologique habituelle. Contentons-nous de citer

d'abord plusieurs espèces de quadrumanes, tels que le *gorille*, qui a fait autrefois la réputation du Gabon, le *chimpanzé* ou *soko*, d'autres singes qui sont plus ou moins comestibles pour les nègres. Puis d'énormes *chauves-souris* que les indigènes prennent aux lacets et dont ils sont très friands.

Parmi les carnassiers, le *lion*, ou n'kossi, signalé sur le Kassaï, le *léopard*, le *chat* sauvage, le *chien*, d'espèce petite, qu'on élève en basse-cour pour la cuisine. Parmi les pachydermes, l'*éléphant*, le colosse du règne animal, que l'on trouve par bandes de 20 et 100 individus, et qui fournit l'ivoire, un des articles les plus importants du commerce africain ; l'*hippopotame*, qui pullule dans les rivières, le

L'hippopotame et le crocodile.

sanglier sauvage, le *porc*, élevé en domesticité. Les ruminants sont également très nombreux, notamment le *buffle* ou bœuf sauvage, dont la chasse est dangereuse ; la *chèvre*, parfois le *mouton*, indigènes ; le *bœuf*, la *vache* domestiques, importés récemment dans les stations européennes, et beaucoup d'espèces d'*antilopes*. N'oublions pas le *rat*

qui se vend tout cuit par brochettes de dix sur les marchés.

Parmi les oiseaux, l'*aigle*, le *vautour* sont communs. L'*épervier* est un oiseau fétiche ; il est *n'kissi* pour les indigènes. Le *pigeon*, la *perdrix rouge* et la *pintade*, les oies, les canards sauvages pullulent, et on les chasse activement. La *poule* domestique est la grande provision culinaire chez tous les sauvages.

« Parmi les oiseaux d'agrément, dont les variétés se présentent à l'infini, dit le P. Merlon, on compte la tourterelle, la veuve à quatre brins, l'amaranthe, le touracco, le foliotocole, le bengali, l'oiseau-mouche, l'oiseau-cardinal et le perroquet gris à queue rouge, avec une espèce toute rose au Kassaï. Les noirs font des perroquets gris un commerce considérable à la côte. Ils s'en emparent d'ordinaire dans les forêts, où ils abondent, en les capturant aux nids, peu après leur naissance. Les oiseaux, il est vrai, sont dépourvus de chant au Congo, de même que la terre qui les nourrit est dépourvue de fleurs. Mais la nature les a vêtus de robes si éclatantes, le bengali bleu, le touracco de pourpre, l'oiseau-mouche enduveté, l'amaranthe, le colibri, l'oiseau-cardinal, le martin-pêcheur blanc ou rose, mêlés aux papillons infatigables, sillonnent en si grand nombre de tous leurs plumages prismatiques les tons multiples de la verdure, dans les forêts ou sur les rives, qu'il semble, à certaines heures, que dans ce pays de la vie, les oiseaux sont des fleurs qui volent. »

Comme reptiles, le *crocodile* partage avec l'hippopotame le domaine des eaux, mais il est beaucoup plus redoutable pour les riverains, qui toutefois trouvent leur chair comestible. Le boa et beaucoup de serpents remplissent les forêts.

Les *poissons* sont partout abondants et les indigènes les pêchent avec une adresse admirable et de vingt manières : à la ligne, au filet, à la nasse, à la flèche ou simplement à la lance en guise de harpon. La gravure de la page 223 montre un pêcheur tenant en main une large lance au moyen de laquelle il a pris un gros poisson d'aspect étrange;

c'est le poisson chat, le *catfish* des Anglais, dont la tête est pourvue de six longs tentacules formant moustache.

Les insectes sont connus surtout par leurs espèces malfaisantes, qui souvent sont de véritables plaies d'Egypte, notamment les *fourmis* qu'on trouve partout par myriades dévastant les provisions et les plantations, détruisant même les constructions en bois, construisant d'énormes fourmilières en terre glaise, élevées parfois de 5 à 6 mètres, et tellement solides qu'on a pu, à Léopoldville, bâtir un observatoire sur l'une d'elles.

Les *moustiques* sont également innombrables et souverainement incommodes. La *puce pénétrante* est un animalcule dangereux pour les pieds nus des indigènes, qui toutefois savent l'expulser avec adresse.

Les *abeilles* produisent une cire très recherchée et un miel excellent, mais trop délaissé des nègres, qui par contre sont très friands de plusieurs espèces de *chenilles*, aussi bien que de fourmis et de plusieurs autres espèces d'insectes.

Terminons par quelques détails sur l'ivoire qui est le produit animal le plus important pour le commerce :

L'ivoire et son commerce.— « L'ivoire occupe sur le marché africain une place tellement grande, dit M. Wauters, qu'on peut dire que, parmi les productions animales du monde entier, il en est peu qui soient l'objet d'un si grand commerce, et la source de plus gros bénéfices. Le prix du bel ivoire suit une progression croissante. Il n'est pas rare qu'une belle défense de choix atteigne, sur le marché de Londres, la somme de 1500 francs. Aussi l'intérêt des chasseurs est-il vivement aiguillonné, et le nombre des éléphants tués chaque année, très considérable. La statistique démontre que, pour fournir la masse d'ivoire que reçoit, à elle seule, l'Angleterre, il faut tuer tous les ans de 40000 à 50000 éléphants. Et quand on pense à l'énorme quantité qui s'en emploie en Chine, en Amérique et dans les Indes, on se dit qu'un pareil massacre doit fatalement amener un jour l'extermination de l'espèce. Mais, lorsqu'on lit les relations des voyageurs qui ont parcouru l'Afrique centrale, depuis le Sénégal et le Soudan, au nord, jusqu'au Limpopo et au fleuve Orange, au sud, c'est là une crainte que l'on ne peut avoir que pour

un avenir très éloigné. Le nombre d'éléphants qu'on y rencontre tient quelquefois du prodige. Livingstone en a vu plus de 800 à la fois.

Toutefois la civilisation refoule peu à peu l'éléphant dans l'intérieur du continent. Il devient extrêmement rare dans le voisinage des établissements de la côte, où l'on rencontre à peine, de loin en loin, un individu isolé. Dans le haut Congo, au contraire, presque tous les agents signalent la présence du grand pachyderme jusqu'à la porte des stations. « Les éléphants sont nombreux dans le bassin du Rouki et de l'Ikélemba », écrit M. le lieutenant Van Gèle, chef de l'Equateur. « Les éléphants abondent dans les environs », dit le lieutenant Coquilhat, chef de la station des Bangala. Dans le voisinage des chutes Livingstone, entre Vivi et Manyanga, le capitaine Zboïnski a rencontré plus de trente individus. Il est donc hors de doute qu'il faut longtemps encore avant de voir s'éteindre l'espèce africaine. L'espèce indienne, à laquelle une chasse acharnée est faite depuis l'antiquité, ne fournit-elle pas tous les ans encore des centaines d'individus aux gouvernements des Indes et de l'Indo-Chine ?

La côte occidentale d'Afrique fournit un ivoire moelleux, très recherché. On l'appelle dans le commerce *ivoire gris d'argent*. Exposé à l'air, il conserve sa blancheur et ne jaunit pas avec le temps, comme celui d'Asie et de la côte orientale. C'est Kinsembo, village de la côte, situé entre Ambriz et Ambrizette, à 200 km. au sud de l'embouchure du Congo, qui est le point le plus important du littoral pour les arrivages d'ivoire. Il y est apporté de l'intérieur du continent par des caravanes ou *chimbouck* de 100 à 150 noirs, chargés de 50 dents d'éléphants, rarement d'une moindre quantité, mais souvent de plus de 200 et même 300 défenses. Kimbala, le grand marché de l'intérieur, est situé à 50 lieues dans les terres, au N.-E. d'Ambrizette. Les deux itinéraires que suivent les caravanes d'ivoire, venant, l'une, des régions centrales de l'est, l'autre, du pays de San-Salvador et du Stanley-Pool, s'y réunissent. La dernière route est la plus importante. On peut estimer, en moyenne, à 100 tonnes et environ 5000 à 6000 défenses de toutes grandeurs, l'exportation d'ivoire de la côte depuis le Congo jusqu'à Ambriz, et cela pendant l'espace d'une année. C'est la partie de toute la côte occidentale d'Afrique qui en produit le plus.

En Europe, c'est Londres qui est le marché principal. Son importation annuelle est d'environ 550 tonnes, qui ont pour lieux de provenance : l'Egypte, 180 tonnes, la côte orientale d'Afrique et

Bombay, 160 tonnes, la côte occidentale, 140 tonnes, le cap de Bonne-Espérance, 50 tonnes, le Mozambique, 20 tonnes.

Le prix des belles défenses africaines varie de 40 à 70 livres sterling, soit 1000 à 1750 francs.

L'industrie primitive des noirs fait de l'ivoire une foule d'objets : trompes de guerres, bracelets, pilons à broyer le manioc et les herbes, maillets à battre l'écorce pour en faire de l'étoffe, coins, ornements, etc. On peut en juger par ce qu'en dit Stanley à propos du *meskiti*, de l'Arouhimi (Voir page 92). Le même voyageur a révélé le 21 Novembre 1884, devant la commission technique de la Conférence de Berlin, qu'en ce moment il y avait au Stanley-Pool un approvisionnement de plus de 3000 défenses d'éléphants à vendre. Pour le moment, le précieux produit n'a, dans l'intérieur, qu'une valeur relative, faute de débouchés. Mais viennent le chemin de fer du bas Congo et le service organisé des steamers sur le haut Congo, et le grand fleuve deviendra la voie commerciale qui amènera aux entrepôts de Léopoldville, de Boma et de Banana, l'ivoire et toutes les autres richesses naturelles du bassin. » (A. J. WAUTERS).

Chasse à l'éléphant. — Les indigènes, qui, presque tous aujourd'hui, connaissent la grande valeur de l'ivoire, dit le P. Merlon, chassent l'éléphant avec acharnement. Ils n'ignorent pas que cet animal tourne toujours l'obstacle qui se présente à lui, et, si fragile que puisse être celui-ci, ne le franchit jamais. Aussi pour saisir leur proie, enserrent-ils les clairières, où sa piste les a menés, d'une immense ceinture de filets de lianes, parfois de palissades. Ils réduisent peu à peu cette enceinte, et l'animal cerné de toutes parts est bientôt à portée. Alors seulement ils établissent un cordon de feux qui effraient les captifs, puis ils les assaillent de lances et de flèches vénéneuses jusqu'à ce que la mort s'ensuive. On coupe aussitôt la trompe de la bête, qui reste elle-même sur place, en attendant que la décomposition partielle des chairs permette l'enlèvement des pointes. La queue est aussi coupée et les crins terminaux, partagés entre tous, servent à faire des lacets de cou, très appréciés, auxquels on suspend les objets fétiches protecteurs.

Influence du commerce de l'ivoire. — « Dans mes pérégrinations sur le Congo, écrit le capitaine Van Gèle, il m'a été donné de constater que là où il existe de l'ivoire, les indigènes sont braves, bien constitués et moins sauvages. Ils chassent l'éléphant, en mangent la chair et travaillent l'ivoire pour en faire des cors, des pilons, des cuillères, des épingles à cheveux. Ce travail de l'ivoire

les porte à travailler d'autres matières, et c'est ainsi que l'on voit chez eux des tissus, des poteries, etc., etc. Par contre, l'indigène qui ne chasse pas l'éléphant s'isole, à moins qu'il ne soit agriculteur ; il s'habille en s'entourant les reins d'une simple feuille de bananier ; sa maison, mal construite, se compose généralement d'un simple toit, sans murs latéraux et dont l'abord est très difficile. C'est moins qu'un sauvage, c'est une brute. Le peuple qui fait le commerce de l'ivoire, s'enrichit et nous rencontrons immédiatement chez lui un certain degré de civilisation ; au contact des étrangers, il prend des habitudes de confort, de luxe même, que ses bénéfices lui permettent de satisfaire. Encourager le commerce de l'ivoire est donc, à mon avis, contribuer à la civilisation.

Il y a encore un autre motif qui doit porter l'explorateur à acheter de l'ivoire. Quand un étranger se présente chez ces peuples, ils demandent toujours : « Que venez-vous faire chez nous ?....» Il est impossible de leur faire comprendre que l'on cherche des lacs, des rivières, etc. Si, au contraire, on leur répond : « Je viens acheter de l'ivoire », on inspire immédiatement confiance et les bonnes relations s'établissent. »

CHAPITRE XII.

COMMERCE ET COLONISATION

L'Œuvre du Congo ne pouvait être uniquement politique et humanitaire ; il lui fallait un stimulant utilitaire, mercantile, un but industriel et commercial, capable de soutenir la bonne volonté de ceux qui cherchent, légitimement d'ailleurs, leur intérêt dans les choses publiques.

Sous ce rapport encore, elle arrivait à son temps, juste au moment où la production industrielle belge ne trouve plus sur les marchés européens les débouchés qui lui sont nécessaires.

Nous allons donc dans ce chapitre réunir quelques documents, quelques faits de nature à établir la situation commerciale de l'Etat du Congo et son avenir économique, au point de vue belge particulièrement.

Les relations commerciales européennes avec le Congo ne sont plus seulement en perspective ; elles ont été réellement ouvertes par les Portugais, les Hollandais, les Anglais, il y a plusieurs siècles déjà, et elles s'y maintiennent encore de nos jours par des établissements appartenant surtout à ces nationalités. Les Belges, bien que nombre d'entre eux y soient venus depuis longtemps, n'occupent toutefois au Congo une place marquante que depuis la fondation de l'Etat libre, et en qualité d'agents administratifs. Espérons que, par l'entreprise du chemin de fer confiée à leur initiative, ils prendront aussi dans l'exploitation commerciale la grande part qui leur revient naturellement. Espérons aussi que, encouragées par le succès de l'établissement anversois de M. de Roubaix, dans l'île Mateba près de Boma, d'autres maisons belges voudront l'imiter en créant au Congo des succursales, des comptoirs, des lieux d'échan-

ges propres à multiplier les rapports de nos nationaux avec les indigènes.

§ I. Exportations et Importations.

Produits indigènes d'exportation du Congo. — Comme nous le savons déjà, les diverses régions du Congo sont excessivement riches en produits de toute nature.

Mais les seuls produits *actuellement exploités* sont : l'huile de palme, les noix de palme, les arachides, le caoutchouc et l'ivoire, que les nombreuses factoreries hollandaises, anglaises, françaises, allemandes et portugaises, établies sur la côte et le long des rivières dans la région alluviale, échangent contre les mille et une productions de l'industrie européenne. Dans ces articles d'échange, les alcools, la poudre, les fusils et les cotonnades légères tiennent la plus large place.

Il existe dans cette région une quantité innombrable de matières naturelles qui ne sont pas encore exploitées par les commerçants ; on cite : 1° les *fibres textiles*, qui croissent partout à l'état sauvage, tels sont l'écorce de baobab, de différentes espèces de palmiers, le bambou, le bananier, l'agave, l'ananas sauvage, l'if, le coton, toutes matières excellentes pour la fabrication du papier, des cordes et des tissus ; — 2° les *matières oléagineuses* provenant des palmiers, des cocotiers, de la graine de sésame, du ricinier, des arbres à beurre, etc. ; — 3° les *matières tinctoriales*, telles que l'indigo, le santal, le camwood, l'orseille, le rocou, les gousses et les écorces d'acacias ; — 4° les *écorces à tannin*, produites par quantités d'arbres ; — 5° les *épices* et les *denrées coloniales*, le café, le cacao, la noix de muscade, les clous de girofle, la canne à sucre, la noix de kola, le tabac ; — 6° les *drogues*, qui existent en grandes quantités et sont employées très efficacement par les noirs qui connaissent les vertus curatives de beaucoup de plantes ; — 7° les *gommes* et les *résines*, qui abondent et pourraient faire l'objet d'un commerce important ; — 8° les *bois de construction* et d'ébénisterie, tels que le sandal et le bois d'ébène ; — 9° les produits du *règne animal*, l'ivoire, les plumes, les peaux, la cire ; — 10° ceux du *règne minéral*, le fer que l'on trouve partout en abondance, le cuivre, le cristal, le gypse, le marbre et le kaolin ou terre à porcelaine.

En résumé, on trouve dans cette région des quantités énormes de produits naturels qui ne demandent pas de main-d'œuvre. La première chose à faire est d'exploiter commercialement le pays, c'est-

à-dire y établir des comptoirs d'échange. Il ne faut pour le moment pas songer à faire de la culture industrielle, autrement que par les indigènes eux-mêmes.

Ajoutons que la superficie de la contrée connue n'est pas la vingtième partie de celle beaucoup plus riche qu'il sera possible d'exploiter quand le chemin de fer sera construit.

Exportation congolaise en 1887. — Voici, d'après le *Bulletin officiel*, le tableau sommaire des quantités et des valeurs déclarées des produits congolais exportés pendant l'année 1887 :

PRODUITS.	QUANTITÉS.	VALEUR.
Café	1.331.000 kilos	1.810.000 francs
Caoutchouc	441.000 »	1.740.000 »
Ivoire (dents d'éléphants)	92.000 »	1.850.000 »
Noix et huile de palme .	6.600.000 »	1.770.000 »
Copal	100.000 »	140.000 »
Cire	60.000 »	125.000 »
Fibres textiles	450.000 »	76.000 »
Peaux brutes	26.000 »	30.000 »
Orseille	40.000 »	43.000 »
Arachides	54.000 »	16.000 »
Huile de poisson, sésame et divers . . .	»	120.000 »
Total pour l'exportation . .		7.720.000 fr.

Comparées à 1886, les valeurs des exportations de caoutchouc et de café ont un peu diminué ; mais les autres ont augmenté.

Nous regrettons de ne pouvoir ajouter à ce tableau celui des marchandises belges ou européennes importées au Congo : cotonnades, poudre, armes, ustensiles et matériels, et dont la valeur doit déjà équivaloir celle de l'exportation.

Le commerce général, importation et exportation réunies, s'élève donc à 15 millions de francs.

Articles européens d'importation au Congo. (1) — « Quels sont les goûts des populations indigènes qui habitent le bassin du Congo ? se demande M. Wauters. Quels sont leurs

(1) Les détails relatifs à ce paragraphe sont en partie empruntés à M. A. J. WAUTERS. (*Le Congo au point de vue économique*) et à M. le capitaine ALBERT THYS (*Le Congo à l'Exposition d'Anvers*).

besoins ?.... Etant reconnu leur vif penchant pour le trafic, quels sont les articles manufacturés d'Europe qui, pour le moment, ont le plus de chance d'être échangés, avec profit, contre les matières premières du sol, contre l'ivoire et la cire ?

» Il est assez facilement explicable que ces marchandises n'ont jusqu'à présent été que des articles grossiers et à bon marché ; les ressources individuelles des noirs sont bornées, leurs besoins ne sont pas épurés, leurs exigences ne sont pas bien grandes. Mais que ces peuples, qui, comme tous les peuples primitifs, sont assez naturellement vaniteux et amoureux de la parade, apprennent que, par le travail, ils produiront assez pour pouvoir se procurer certaines fantaisies luxueuses, et ils travailleront pour acquérir. Déjà cent exemples sont là qui le prouvent. L'Européen aura alors, par son intervention, commencé la réalisation de son double programme économique : activer en Afrique la production des richesses du sol et ouvrir des débouchés à ses propres produits. »

Les articles qui conviennent le mieux pour le commerce avec l'Afrique, dit le capitaine Alb. Thys, sont surtout des tissus, des armes, de la poudre, des spiritueux, de la coutellerie, des fers, de la quincaillerie, des cuivreries, de la faïence, des verroteries, de la gobletterie, etc., etc.

Un mot de chacune de ces choses.

Les **tissus de coton**. — Nous entendons par là surtout : les tissus écrus ou *grey domestics* ; les *sheeting* ; les rayures, riscades ou stripes ; les carreaux ou *checked*; les guinées communes ou *blue baft* ; les indiennes ordinaires ; les mouchoirs imprimés à fond rouge ; un peu de velours et de soie à trame de coton ; les couvertures unies, à fleurs ou imprimées, et enfin un tissu de laine, appelé *savelist*, espèce de baie rouge ou bleue très commune.

Les tissus sont de largeur variable ; les pièces doivent être de longueur déterminée et être disposées en un certain nombre de plis. Presque tous ces tissus sont apprêtés et ils le sont d'autant plus que leur qualité est plus inférieure. L'apprêt est généralement lisse, les mouchoirs seuls ont quelquefois un apprêt gautré, quelquefois aussi un apprêt de soie.

Cette question de l'apprêt joue un grand rôle dans le choix des tissus pour l'Afrique. Règle générale, la manière d'apprêter les tissus laisse beaucoup à désirer en Belgique et c'est certainement une des principales raisons pour lesquelles l'Angleterre l'emporte presque toujours sur la Belgique pour tous les tissus à bon marché.

C'est ainsi qu'il est fort rare chez nous que l'on apprête les tissus écrus ordinaires ; en Angleterre, au contraire, ils le sont toujours. Aussi s'aperçoit-on immédiatement, tant au toucher qu'à la vue, de la provenance d'un tissu léger. Le tissu anglais, clos par l'apprêt, a du corps, de la main ; le tissu belge au contraire, se présente mal et ressemble à de l'étamine.

Une collection complète des tissus servant au commerce avec l'Afrique avait été exposée par le musée commercial de Bruxelles. La plupart de ces tissus étaient de provenance anglaise, mais il est hors de doute que le jour où nos fabricants le voudront sérieusement, ils pourront fabriquer ces tissus à des conditions tout aussi avantageuses que les Anglais ; quelques uns ont déjà essayé et ont parfaitement réussi ; leurs fabricats, tissus écrus ou imprimés, rayures ou carreaux, indiennes, couvertures de coton, *savelist*, figuraient dans le compartiment Belgique-Congo et pouvaient parfaitement soutenir la comparaison avec les tissus anglais. »

Les vieux habits, voilà certes, dit M. Wauters, un article d'importation dont ne se doutent guère les personnes qui ne sont pas initiées aux secrets du commerce africain. Ce que la côte occidentale d'Afrique consomme de vieux habits, de vestons passés, de redingotes usées, de fracs hors d'usage, de tuniques, d'uniformes démodés est inimaginable. Les anciens uniformes rouges ou bleus des soldats anglais ou français trouvent là un placement admirable. Les vieux habits galonnés et chamarrés sont extrêmement demandés. Il n'est pas de frac, quelque usé qu'il puisse être, qui ne trouve amateur au Congo (1).

(1) **Les vieux habits.** — On jugera mieux du succès des « vieux habits » en Afrique, par le passage suivant du dernier ouvrage de Stanley (*Cinq années au Congo*), dans lequel il décrit les costumes des chefs de Vivi, au moment où il revint en cet endroit, en 1879 (second voyage) :

« A quatre heures du soir, dit-il, nous retournâmes à notre camp, sur la plage, pour conférer avec les chefs de Vivi. Entourés d'environ une quarantaine d'hommes armés, ces chefs me furent amenés par le souriant Massala, qui me les présenta tour à tour par ordre d'importance.

» D'abord, le doyen des seigneurs de Vivi, s'appelant Vivi-Mavoungou, de Banza Vivi, fils d'un père qui portait exactement le même nom. C'est un petit homme trapu et affligé d'un pied bot. Il nous regarde de travers, d'un air de truculente bravade, qui voudrait être un air aimable et obséquieux. Il porte une livrée bleue de domestique, un bonnet phrygien en tricot multicolore et un caleçon d'une couleur criarde.

» Vient ensuite Ngoufou-Mpanda, de Banza Sombo, vigoureux vieillard

Les armes. — Les fusils et la poudre sont les articles d'échange les plus estimés des nègres. Liège a pour ainsi dire le monopole de la fourniture des fusils. Tous sont à pierre, ce genre seul ayant cours à la côte. Outre que les autres sont trop chers, les indigènes

à cheveux gris, véritable Oncle Tom, vêtu d'une tunique rouge de soldat anglais, un chapeau de feutre brun, un caleçon à carreaux, un collier en poils d'éléphant enfilé de quelques reliques de fétiches, en guise de porte-bonheur. Des anneaux en fil de laiton ornent les chevilles de ce personnage. Il porte la main à son chapeau, se courbe pour me faire une révérence qui ne manque pas de grâce, et, à l'aide d'une jambe, il se gratte l'autre, comme les matelots.

» Puis on me présente Kapita, un chef de physionomie joviale, de taille grêle, enveloppé d'une tunique de soldat bleu foncé, les chevilles et le cou garnis comme les chevilles et le cou du précédent. Après un salut imitant également celui des marins, il se range pour faire place à Vivi-Nkou, dont les traits flétris, les yeux hilares, indiquent que la sobriété n'est pas sa maîtresse vertu. Celui-ci est vêtu d'une redingote noire et d'un chapeau de soie. En fait de caleçon, une ample jupe de laine écarlate.

» Enfin vient Benzani-Congo, un brave jeune homme bien découplé, portant un paletot brun foncé qui a évidemment appartenu jadis au domestique de quelque club de Londres, un caleçon en toile de coton à pois bleu et des anneaux en fil de laiton aux chevilles, aux poignets et au cou.

» Les hommes d'armes n'avaient pas mauvaise tournure. Les profits du commerce leur avaient fourni les moyens de s'affubler d'habillements convenables, en calicot écru. Presque tous étaient coiffés d'une casquette de toile rayée, ayant la forme d'un prétentieux bonnet phrygien ; quelques-uns, mais le petit nombre, portaient de préférence le feutre anglais ou le chapeau de paille. Comme armes, des fusils à pierre portant la marque « Tower ».

» Si peu nombreuse que fût cette assemblée d'aborigènes de Vivi, elle me faisait espérer un brillant avenir pour l'Afrique, en supposant que par un miracle de bonne fortune, je pusse parvenir à décider les millions de nègres de l'intérieur à se dépouiller de leur accoutrement d'herbes sèches, pour adopter les vêtements d'occasion européens, — tels qu'on en porte à White-Chapel, par exemple. Quel débouché il y aurait là pour les vieux habits ! Les anciens uniformes des héros militaires de l'Europe, les livrées des laquais de clubs et de la valetaille attachée aux Pharaons modernes, les vieilles robes d'avocat, les habits usés des Rothschild, les sévères redingotes de mes éditeurs eux-mêmes serviraient à parer des chefs du Congo, qui s'y pavaneraient avec joie, les jours où ils auraient à se mettre en grande tenue, pour faire des visites de cérémonie.

» Depuis, l'expérience a entièrement confirmé mes premières prévisions : j'ai rencontré par milliers de noirs enfants de l'Afrique qui ne croient pas déroger en utilisant les vieux habits des pâles enfants de l'Europe, et qui, au contraire, se donnent beaucoup de mal pour réunir de quoi acheter ces vêtements passés et en devenir les légitimes et fiers propriétaires. »

Ustensiles, vases et instruments des indigènes.

1. 2. 3. Vases, en argile de Boma, peints et ornés. — 4. Double cloche en fer. — 5. Bonnet de chef en fil. — 6. Instrument à cordes des Batékés. — 7. Petite hache en fer. — 8. Couteau à lancer qui se porte dans une gaîne en bois. — 9. Couteau de guerre, poignée entourée de laiton. — 10. Couteau courbé en serpe. — 11. Massue — 12 Bâton d'appui ou de commandant, à tête sculptée.

n'en sauraient faire usage, attendu qu'ils ne peuvent se procurer facilement des cartouches ; tandis qu'ils peuvent toujours trouver des silex.

La poudre. — Elle est expédiée au Congo par petits barils de 3, 4 et 6 livres anglaises. C'est, en général, du déchet de poudre de guerre. Le littoral africain en fait une consommation tellement grande, qu'au premier abord, elle fait tenir ces indigènes, gens en général fort paisibles, pour les hommes les plus belliqueux et les plus batailleurs du monde. Il n'en est rien. La grande consommation de la poudre a, au Congo, une autre cause : toute cérémonie, qu'elle soit joyeuse ou triste, est accompagnée de décharges de mousqueterie ; les funérailles surtout donnent lieu à une consommation de poudre extraordinaire.

« Dans ces parages, dit Stanley, les indigènes honorent de cinq salves la dépouille mortelle de chaque enfant, de dix salves les restes d'une femme, de vingt salves la sépulture d'un homme ; tandis que parfois dix ou douze barils de poudre ne suffisent pas aux honneurs qu'on rend au cadavre d'un chef. Consacrée à des usages aussi inoffensifs, la redoutable substance n'apparaît plus que comme un bienfaisant élément de commerce ».

Les spiritueux. — Les spiritueux s'expédient en Afrique sous forme de rhum de traite appelé *tafia* et sous forme de genièvre ou gin de traite. Le rhum s'envoie en fûts de 450 litres appelés *puncheons*, au degré 45, moitié blanc, moitié coloré, ou en dame-jeanne d'une contenance de 2 ou 3 gallons impériaux, soit 9 à 13 litres et demi. Le genièvre s'expédie en caisses de 12 bouteilles cachetées, étiquetées, d'une contenance de 6 à 7 litres, au degré 35. Les caisses renferment parfois 24 bouteilles et ont alors naturellement une contenance double.

Bien que l'industrie belge des spiritueux soit très perfectionnée, elle ne peut cependant pas lutter sur les marchés africains avec l'industrie similaire hollandaise ou hambourgeoise. En voici la raison. Lorsqu'un produit manufacturé, fabriqué en Belgique et qui y a payé des droits d'accise, est destiné à l'exportation, le gouvernement belge fait au fabricant la ristourne d'une partie des droits d'accise. Cette ristourne, qui s'appelle *drawback*, est en Belgique trop faible pour que nos fabricants se trouvent sur un pied d'égalité vis-à-vis de leurs concurrents de l'étranger qui ont des droits moins élevés à payer.

Abus des spiritueux. — Toutes les relations des voyageurs nous montrent l'indigène de l'Afrique fortement enclin à l'ivrognerie,

et ne sachant rien refuser pour une bouteille de tafia. Un décret spécial établit un droit sur l'introduction des spiritueux dans les districts du haut Congo où il est encore possible d'empêcher les abus qui existent sur le littoral. (Voir APPENDICE).

Continuons l'énumération des produits d'importation en Afrique.

La ferronnerie. — Instruments divers, tels que : houes, haches, pelles, marteaux, petites boîtes en fer-blanc peint ; cadenas ; lames de sabre, les indigènes se chargeant eux-mêmes d'y adapter une poignée en bois façonnée ; vieilles ferrailles, cerceaux, etc.

La cuivrerie. Les fils de laiton, en rouleau, et les fils de cuivre, en baguettes ; et aussi les grands plats de cuivre minces, dits Neptune.

La quincaillerie. Articles variés : miroirs, sonnettes, grelots, — ornements distinctifs des chefs qui les attachent à leur ceinture, — clous de cuivre.

Différents articles de *coutellerie*, tels que : couteaux de table, à manche d'os ; et de *bijouterie* en argent, tels que anneaux, bagues, boucles d'oreilles, épingles et bracelets, de qualité ordinaire, etc.

La verrerie. — Carafes, verres, vases de toutes formes et de toutes couleurs. Le verre-miroir, qui est chez nous un article de foire, a là-bas un énorme succès.

La poterie et la faïence. Pots à eau de tous genres, de toutes couleurs ; plats et assiettes ; celles-ci doublent de valeur lorsqu'elles sont ornées de figures ou de portraits. Le nègre aime à avoir chez lui l'image du *moundelé* (l'homme blanc).

Le corail. Très demandé, mais à la condition expresse d'être véritable. Le nègre dédaigne la contrefaçon.

La verroterie. — Il se fait une grande consommation de *perles* de toutes couleurs et de toutes formes, variant suivant la mode du jour. La perle bleue octogonale commune sert d'étalon. Elle est échangée par collier de cent. En général, la verroterie est un article de provenance allemande, fourni par la Bohême.

La *perle* sert de monnaie divisionnaire usuelle au Congo, de même que le fil de laiton.

Ainsi on appelle *paquet* l'équivalent en marchandises d'un *cou de perles.* Un linguister (agent d'affaires) ayant un bon de 20000 perles peut, par exemple, former un paquet de la manière suivante :

1 fusil, dont la valeur est de	12000 perles.
1 pot à eau	3000 —
6 yards de cotonnade ou 6 bouteilles de tafia	4000 —
1 cadenas	1000 —
soit	20000 —

Les combinaisons varient à l'infini.

La part des produits belges dans l'importation. — *D'où viennent* ces montagnes de marchandises diverses entassées dans les magasins des grandes factoreries de Banana et de Boma ? De l'Angleterre d'abord, de la France et de l'Allemagne ensuite et *aussi de la Belgique*, car, quoi qu'on dise en Belgique même, notre industrie est en état de travailler et travaille pour le marché africain.

Nous en donnerons quelques preuves. « De tous les produits européens qui arrivent au Sénégal, dit un rapport publié par le *Moniteur belge*, le plus en faveur auprès des indigènes, est, sans contredit, la cotonnade bleue des Flandres, dite guinée. — Le Congo, lui-même, consomme depuis longtemps des produits de fabrication belge. La maison Cuvelier et fils, de Saint-Gilles lez-Bruxelles, y envoie depuis quinze ans, en moyenne par an, quatre ou cinq voiliers d'environ 300 tonnes de marchandises diverses, de fabrication belge. — Les fusils — nous venons de le dire — sortent tous des fabriques de Liège. Il n'y a pas au Congo, d'autres fusils de traite que les fusils liégeois. »

Ne sont-ce pas là des preuves que pour plusieurs produits de première nécessité, au Congo, et de grand écoulement, certains grands pays étrangers sont tributaires de notre industrie ?

L'Angleterre elle-même, qui est incontestablement le pays du bon marché pour les cotonnades grossières, n'a pas la suprématie en toutes choses. Il y a tels articles d'exportation que le continent produit, si pas à meilleur compte, tout au moins à des prix égaux.

Il en est de même pour la France. Voici ce qu'écrit à ce sujet, non un fabricant belge, mais un exportateur français : « Les armes et la poudre, dit M. Daumas, sont des articles de grand écoulement en Afrique. Or, dans ces dernières années, le gouvernement français a vendu comme il a pu, c'est-à-dire à vil prix, des quantités considérables de vieux fusils à percussion réformés, à charge d'exportation ; ce sont des étrangers, en grande partie des Belges, qui les ont achetés. Ceux-ci les ont pris pour les transformer à silex et les revendre ensuite pour l'Afrique, où les indigènes ne veulent que ce système. Aujourd'hui les quelques rares maisons françaises qui travaillent avec ce pays, et, en général, tout le commerce africain, sont tributaires de Liége pour ces armes. »

« L'exposition universelle d'Anvers de 1885, dit M. A. Thys, a démontré que la Belgique, contrairement à l'opinion généralement accréditée dans le pays même, n'est pas restée étrangère au mouvement qui entraîne toutes les nations vers le continent africain.

En effet, à côté de tous les objets d'équipement, d'habillement et de campement fournis par les industriels du pays, on a pu y voir les échantillons d'un grand nombre d'articles d'échange fabriqués en Belgique, et notamment : des tissus des fabriques de Gand, Saint-Nicolas, Courtrai et Termonde ; des armes de Liège, des spiritueux de Bruxelles et d'Anvers ; des faïences de Nimy ; de la poudre de Wetteren et de Liège ; des verreries du Val-Saint-Lambert, etc.

L'Association internationale n'avait jamais fait le commerce. Tous les articles qu'elle avait envoyés au Congo étaient destinés à payer la nourriture de son personnel blanc et noir, ou les services rendus par les indigènes. Ses besoins étaient donc forcément restreints ; et cependant, on a pu constater à l'exposition que le mouvement d'affaires auquel ils ont donné lieu a été relativement important.

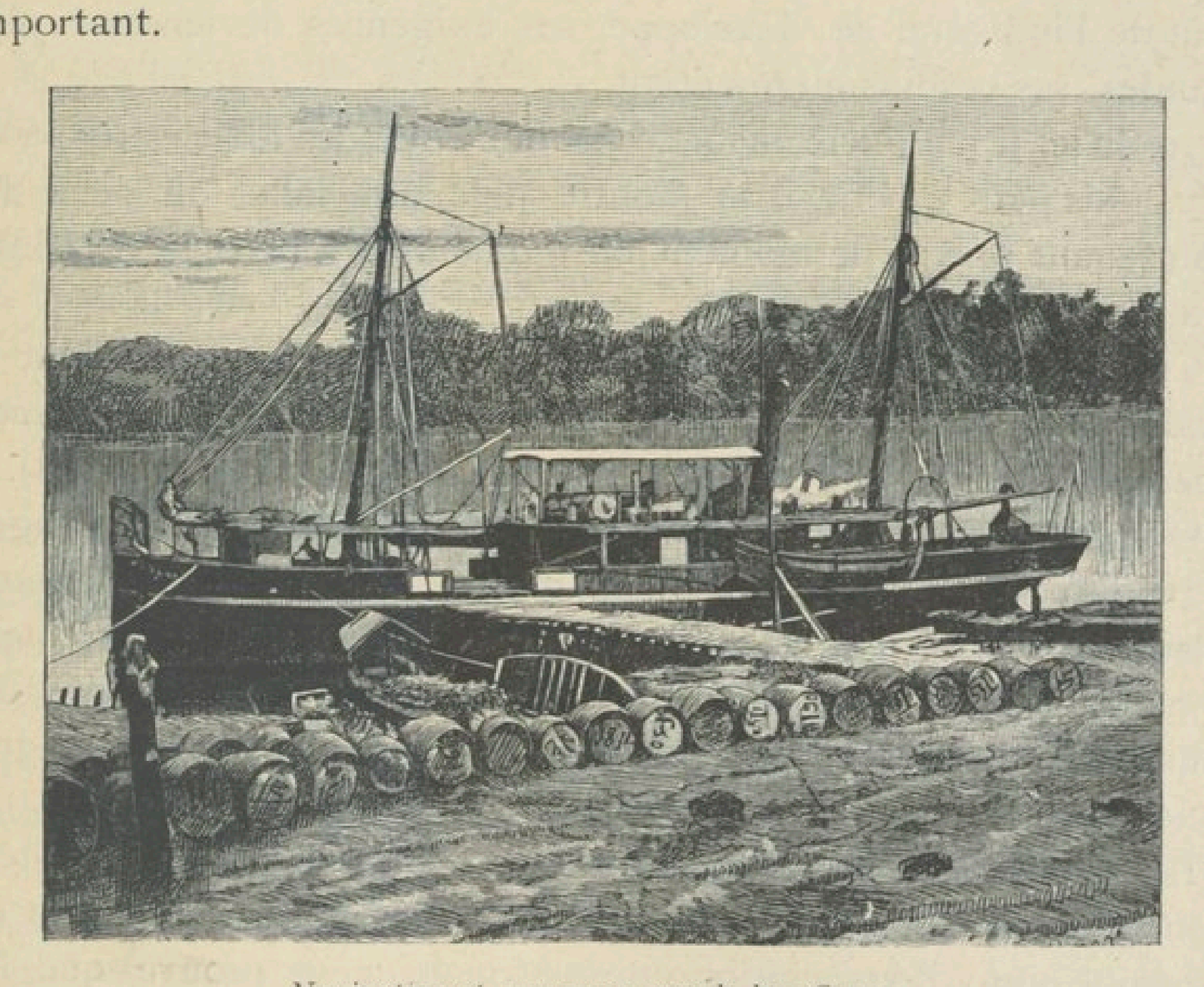

Navigation et commerce sur le bas Congo.

On en peut conclure que le jour où des relations commerciales seront méthodiquement et énergiquement établies, les produits de l'industrie nationale trouveront au Congo un débouché de la plus grande importance.

L'exposition des articles d'échange organisée par le musée commercial de Bruxelles permet de faire une remarque très intéressante : c'est que les articles que l'on envoie au Congo ont augmenté de qualité dans une notable proportion depuis quelques années. C'est ainsi que les tissus qui s'expédiaient au début étaient surtout

les tissus les plus mauvais que l'industrie de Manchester produit ; des stripes et des checked domestics à 10 centimes le mètre sur 23 pouces anglais de largeur, un chef-d'œuvre d'industrie, quelques fils d'araignée retenus par une pâte et formant néanmoins tissu ; ce n'était pas du coton, c'était de l'amidon et de la china-clay.

Aujourd'hui, au contraire, les tissus de qualité inférieure valent déjà 17 centimes le mètre : la qualité a donc presque doublé depuis quelques années. Le même fait peut se constater pour les couteaux. Ceux qui s'expédiaient, il y a six ans, valaient 1 franc ou 1 fr. 25 la douzaine ; aujourd'hui les nègres n'en veulent plus ; les couteaux les plus mauvais qu'ils acceptent coûtent 1 fr. 85.

Nous insistons sur ce fait parce qu'il prouve à l'évidence qu'à mesure que le contact du nègre avec l'Européen se prolonge, le goût de l'indigène se développe, ses exigences deviennent plus grandes, ses besoins augmentent.

Jusqu'ici il n'a guère encore consommé que des articles de pacotille, mais petit à petit, il se montre plus difficile et on peut dès maintenant prévoir le moment où il demandera l'article de bonne qualité moyenne.

Ce jour-là, l'Afrique deviendra pour la Belgique, pays dont la production est surtout de qualité moyenne, le débouché par excellence. » (A. THYS).

On peut même dire que, en cas de vente ou d'achat à l'étranger, la Belgique jouirait d'un avantage marqué sur ses rivaux, d'abord à cause de l'admirable situation d'Anvers, placé bien autrement au centre du monde industriel et consommateur européen que Lisbonne, Liverpool, Hambourg et Marseille ; ensuite par son magnifique réseau de voies de communication économiques.

Il y a aussi à envisager ici la question des chefs à mettre à la tête d'une pareille entreprise. L'expérience de six années que vient de faire au Congo l'Association internationale, nous prouve que les hommes d'initiative et d'énergie ne nous font pas défaut. Nous n'avons pas peur de le dire ici, certain que nous ne serons pas démenti par l'histoire : les agents belges des expéditions de l'Association sont sortis à leur honneur, à leur grand honneur, de l'entreprise — nouvelle pour la Belgique — dans laquelle ils s'étaient engagés. On peut voir, par le livre de Stanley, la part prépondérante qu'ils ont prise à la fondation de l'Etat indépendant du Congo et l'appui efficace que leur chef a toujours rencontré parmi eux.

Plus de cent Belges, enrôlés sous le drapeau de l'Association, ont été acquérir sur les côtes et dans le centre de l'Afrique, une pré-

cieuse expérience. Il y a là le noyau d'un personnel de premier ordre.

Sans vouloir discuter ici la question de la politique coloniale, reconnaissons que, sans nous donner les charges toujours lourdes d'une colonie, la fondation de l'Etat libre du Congo, sous le sceptre du roi des Belges, ouvre à la Belgique industrielle et commerciale un vaste champ d'action, digne de toute son attention et de toute son initiative. (A. J. WAUTERS.)

§ II. COLONISATION

NAVIGATION ET CHEMIN DE FER.

I. Emprunt du Congo. — Nous rapporterons ici une lettre adressée, le 3 février 1887, à M. le Ministre des finances de Belgique, par l'administrateur des affaires étrangères de l'Etat du Congo. Cette requête, qui a pour but spécial d'obtenir l'autorisation d'émettre un emprunt de 150 millions nécessaires au bon fonctionnement de l'Etat, entre en outre dans des considérations d'ordre supérieur qu'il est bon de méditer.

A M. Beernaert, ministre des finances, à Bruxelles.

Monsieur le ministre. — Les revenus de l'Etat du Congo sont jusqu'ici peu considérables. Ils consistent surtout dans le produit des droits d'exportation, des droits d'enregistrement et de la poste.

Ils ne suffisent pas à beaucoup près à couvrir la dépense, et il n'y a été pourvu que grâce à un fonds spécial et à de larges subsides fournis par le fondateur de l'Etat.

Mais ces ressources doivent nécessairement être augmentées pour assurer le présent et l'avenir. Il importe de donner plus d'extension à l'occupation des vastes territoires qui dépendent de l'Etat, d'y améliorer les moyens de transport et *d'aider à l'établissement du chemin de fer* qui doit relier le Haut-Congo à la côte.

Partout ailleurs les frais d'établissement d'une colonie sont à la charge de la mère-patrie. L'Etat du Congo, qui ne se rattache à la Belgique que par un lien personnel, ne veut compter que sur lui-même, et sur le concours volontaire de ceux qui estiment que son œuvre mérite d'être encouragée et soutenue.

Le gouvernement du nouvel Etat a décidé la réalisation d'un emprunt à primes, dont le plan est tracé dans la note ci-annexée, et c'est à la Belgique, monsieur le ministre, qu'il vient tout d'abord

demander l'autorisation nécessaire. Il se croit en droit de compter qu'elle lui sera accordée.

La Belgique qui a donné à l'œuvre du Roi une approbation éclatante et qui lui a fourni le concours de tant d'hommes dévoués, voudra aider à la soutenir et à la développer. Nous estimons, d'ailleurs, que la Belgique est fort intéressée au succès de la grande œuvre africaine, et vous nous permettrez d'entrer à ce sujet dans quelques développements.

L'Europe entière souffre d'un profond malaise économique. Les causes de ce malaise sont multiples. Les hommes compétents sont partagés sur le degré d'importance relative et sur la durée probable de l'action de ces causes ; mais cependant ils sont à peu près d'accord pour reconnaître que, dans le nombre, il en est une qui revêt un caractère permanent et dont les effets sont considérables et se feront sentir de plus en plus avec le temps.

Cette cause c'est un développement de la production industrielle hors de proportion, sinon avec le besoin, du moins avec la faculté d'acquisition actuelle des peuples civilisés. Il n'y a presque plus aujourd'hui de nation dépourvue d'industrie. Chaque pays veut tout produire, vendre le plus possible à l'étranger et ne rien lui acheter. Cette tendance ira constamment en s'accentuant à mesure des progrès que feront à leur tour les peuples les moins avancés au point de vue commercial. Les pays dont l'industrie est déjà portée aujourd'hui à un haut degré de perfection doivent tenir compte de cette concurrence croissante et ne jamais oublier que, pour se maintenir à leur rang, ils ne sont pas obligés seulement d'améliorer leur outillage et leurs procédés de fabrication, mais encore et surtout de travailler sans relâche à se créer à l'étranger de nouveaux débouchés pour l'excès de leur production.

Maintenir sans cesse sa clientèle extérieure au niveau de la production générale, telle est la loi qui s'impose, sous peine de déchéance, à tout pays de grande industrie. Cette obligation n'est pas nouvelle, mais jusqu'à nos jours, son évidence ne s'était pas encore affirmée d'une manière si rigoureuse. Elle explique le mouvement d'expansion dont nous sommes témoins et qui nous montre les gouvernements les plus prévoyants cherchant à acquérir, même au prix de grands sacrifices, des territoires qui avaient été dédaignés jusqu'à présent, où la civilisation n'a encore que peu pénétré et qu'ils se proposent de rendre tributaires de leur industrie. Parmi les pays encore sauvages où l'on cherche à créer de nouveaux marchés, l'Etat du Congo est certainement un de ceux qui se prêtent le

mieux à ces tentatives et où les entreprises commerciales ont le plus de chances de succès et promettent les bénéfices les plus considérables.

Trois éléments sont nécessaires, a-t-on dit, pour la mise en valeur d'un pays nouveau ; du bois, de l'eau et des bras. L'Etat du Congo a été généreusement doté sous ce triple rapport.

Il possède un territoire d'une vaste étendue, très fertile en productions naturelles les plus variées et arrosé par un incomparable réseau fluvial qui, lorsqu'il sera relié à la mer par une voie ferrée, rendra aussi facile que peu onéreuse l'exploitation de tant de richesses.

Ce territoire est habité par des populations nombreuses, douées en général d'un caractère pacifique, portées au trafic par goût, avides d'articles manufacturés, et généralement disposées à les gagner par le travail.

Outre les avantages qu'il tient de la nature, l'Etat du Congo en possède un autre qu'il doit à son auguste fondateur : un régime commercial affranchi de toute entrave.

Ce régime laisse au trafic une liberté absolue, et il ne lui impose, en échange de la protection que l'Etat lui accorde, que des taxes légères et payables seulement lorsque le commerce a terminé ses opérations et réalisé ses bénéfices.

La Belgique compte, proportionnellement à son étendue, au nombre des pays les plus producteurs. De toutes les nations de l'Europe, elle est donc une des premières et des plus intéressées à ce que l'Etat du Congo vive et se développe, puisque cet Etat tient ouvertes les portes d'une grande partie de l'Afrique équatoriale. Le gouvernement central de l'Etat est établi à Bruxelles ; il se compose de Belges, ainsi que la très grande majorité des fonctionnaires en Afrique.

Les achats que l'Etat opère en Belgique s'élèvent annuellement à un demi-million de francs ; ils augmenteront en importance à mesure de l'extension des services publics en Afrique, et à condition, bien entendu, que nos industriels s'appliquent de plus en plus à suivre l'exemple de leurs concurrents étrangers pour la fabrication des articles destinés à l'exportation.

Mais un autre avantage que le Congo procurera aux Belges, c'est d'éveiller chez eux l'esprit d'entente en leur fournissant une occasion propice de se livrer à leur tour à de grandes opérations dans une de ces contrées encore dépourvues d'industrie, où le commerce réalise un double bénéfice sur l'article qu'il vend et sur le produit

indigène qu'il reçoit en échange. Cet esprit d'entreprise commence à se manifester.

Il vient d'être créé un service de navigation à vapeur entre Anvers et la côte occidentale d'Afrique. Une compagnie s'est constituée pour étudier la construction de la voie ferrée qui doit mettre le Haut-Congo en communication avec la mer, et l'organisation d'une grande société pour l'exploitation commerciale du Congo. Ces deux entreprises donneront lieu à de grandes commandes de matériel en Belgique ; de plus, elles susciteront nécessairement, et comme toujours en pareil cas, une foule d'entreprises secondaires qui, prises dans leur ensemble, produiront un mouvement d'affaires aussi considérable que les entreprises principales elles-mêmes.

D'ailleurs, l'effet économique de ces entreprises se fera sentir bien au-delà du temps que nécessitera la fabrication de leur matériel.

Anvers relié au Congo, c'est Anvers devenant l'entrepôt des produits de cette partie du monde, les recevant dans ses magasins pour les écouler par les chemins de fer belges sur le continent, soit à l'état brut, soit à l'état de fabricats, en laissant des bénéfices au trafic et à l'industrie belge.

De plus, les jeunes belges en quête de place, et ils sont nombreux, doivent nécessairement, à l'instar des fils de l'Angleterre et de la Hollande, trouver des carrières à l'extérieur : le Congo leur en fournira de multiples.

Telles sont, M. le Ministre, les considérations que nous livrons en confiance à l'appréciation du gouvernement belge.

Nous avons encore à lui demander une faveur accessoire. D'après la législation en vigueur, les titres des emprunts étrangers circulent et se négocient en Belgique sans être assujettis au timbre. Il en serait de même pour les titres de l'Etat du Congo, s'ils étaient datés de Boma. Mais l'administration du nouvel Etat est établie en fait à Bruxelles et nous voudrions être dispensés d'une fiction inutile. Il suffirait pour cela que ces titres fussent en tous cas considérés comme titres étrangers, et semblable disposition se justifierait, croyons-nous, par le bénéfice de l'exterritorialité que peut réclamer le nouvel Etat (1).

Veuillez agréer, etc.

EDMOND VAN EETVELDE, *administrateur général du département des affaires étrangères.*

---

1) NOTE. L'Etat du Congo a résolu de contracter un emprunt à primes. (Voir APPENDICE).

II. La compagnie du Congo, pour le commerce et l'industrie. — Dans l'histoire de la civilisation, on compterait peu d'Etats dont les jeunes destinées et la prospérité croissante se soient affirmées et affermies aussi rapidement que celles de l'Etat indépendant du Congo.

L'œuvre africaine est entrée dans une phase décisive, celle des affaires. La constitution de la « Compagnie du Congo, pour le commerce et l'industrie », marque cette importante étape. Elle se propose comme but de ses efforts, la construction d'un **chemin de fer** qui doit relier le Bas-Congo au Stanley-Pool, et l'établissement de tout un ensemble d'opérations commerciales, industrielles et financières au Congo.

Le siège social de la société est établi à Bruxelles, rue Bréderode, 16. — Le conseil d'administration se compose comme suit : Président : M. Sabatier ; vice-président : M. Jules Urban ; administrateurs délégués : MM. De Roubaix et Thys ; sécrétaire : M. A. de Laveleye. — Le capital souscrit est de deux millions.

La création du chemin de fer des cataractes du Congo et les relations commerciales avec les régions du haut fleuve peuvent avoir pour la Belgique les conséquences les plus heureuses. Sans compter le matériel fixe et le matériel roulant nécessaires à l'établissement et à l'exploitation de la voie ferrée, l'industrie belge fournira immédiatement les constructions en fer pour les premières installations des Européens, les bateaux en acier pour l'exploitation du haut fleuve, ainsi que les tissus, les armes, la verrerie, les poteries, la poudre, la coutellerie, la clouterie, les outils, etc., qui constituent des articles recherchés avec avidité par les naturels. Faisons, à ce propos, un rapprochement instructif : il y a huit ans, à l'origine de l'œuvre africaine, les achats pour le Congo en Belgique étaient presque nuls. Petit à petit, nos industriels se sont mis à fabriquer ce qui convenait pour la nouvelle colonie et nous savons que déjà aujourd'hui des marchés importants sont conclus avec des maisons de Gand, de Termonde, de Namur, etc.

Les Chambres législatives belges ont accordé à l'Etat du Congo l'autorisation qu'il réclamait. — D'autre part, les titres de l'emprunt du Congo sont admis à la cote de la Bourse de Paris jusqu'à concurrence de 80 millions, concession obtenue en échange de la loterie de 20 millions que l'Etat devait faire en France, en vertu du traité du 5 février 1885.

La première émission faite en janvier 1888 a obtenu le plus grand succès. Voir plus loin).

La grande expédition pour le chemin de fer. — Le 8 mai 1887, le *Vlaanderen*, de la ligne Walford et Cie, a embarqué à Anvers la plus nombreuse expédition qui se fut encore faite pour le Congo. Elle comprenait 50 belges, parmi lesquels MM. Camille Janssens, gouverneur-général, le commandant Van de Velde, secrétaire-général ; les comtes Antoine et Philippe de Lalaing, attachés à l'administration générale.

En outre, le capitaine Albert Thys, qui fut pendant dix ans attaché aux affaires du Congo à Bruxelles, et qui devenait chef de l'expédition de la Compagnie du chemin de fer congolais. Il était accompagné du capitaine Cambier, autrefois chef de la 1re expédition dans l'Afrique Orientale, des lieutenants Jacques, Bisschops et Tobbacks, des ingénieurs Dupont, Liebrecht, Vauthier, Gilmant et Lambotte, et de toute une brigade d'employés pour la dite compagnie.

Citons encore M. Delcommune, chef des études commerciales ; l'agronome Van de Velde, directeur de la maison de M. De Roubaix à Mateba, les agents commerciaux Bromberg et Demeuse.

Le 8 juin, le steamer belge la *Lys* prit à bord un complément de l'expédition pour le Congo, savoir : 1° le savant directeur du Musée d'histoire naturelle de Bruxelles, M. Edouard Dupont, chargé d'une exploration géologique de la région du bas Congo. 2° MM. les ingénieurs Charmanne, Vanderstraeten, Bergier, Fabry et Dumont, attachés aux études du chemin de fer de Léopoldville ; 3° M. Haton, attaché aux finances ; 4° quatre agents de la force publique : MM. Pigeolet, ancien sergent-major ; Kemps, ancien officier aux Indes-Néerlandaises, Delmée et Vandenbroek.

On aime à croire que cette expédition si intéressante à tant de points de vue, comptait aussi quelque prêtre catholique ou missionnaire, pour affirmer l'accord de tous les travailleurs si divers, dans un but commun d'utilité générale pour la Belgique et de moralisation pour les noirs africains.

Sur la fin de la même année, et au printemps 1888, une seconde et une troisième expéditions d'ingénieurs sont allées retrouver les précédentes.

En Mars 1888, le capitaine Thys a rapporté du Congo la *carte complète*, au 2500e, *du levé entre Matadi et Loukoungou*, exécutée par les ingénieurs de l'expédition du chemin de fer, sous la direction de M. le capitaine Cambier. Cette carte donne les courbes de niveau par 5 mètres. Les données qu'elles fournissent permettent

dès aujourd'hui d'affirmer que la ligne de construction projetée sera relativement facile. Il n'y a de difficultés réelles que dans le voisinage de Matadi et autour du massif de Palaballa.

Le tracé étudié mesure 180 kilomètres. Il en reste 120 environ pour atteindre le Stanley-Pool. La voie projetée traverse des contrées voisines de la frontière portugaise, qui n'avaient pas encore été visitées par les blancs. La Loukouga, sur les bords de laquelle l'expédition d'études a maçonné un point de repère, a été atteinte à 80 kilomètres en amont, à l'est-sud-est de la station de Loukoungou. La rivière était encore large de quelques mètres en cet endroit.

Les ingénieurs ont atteint, sur certains points de leur itinéraire, quelques villages du Makouta, région fertile et populeuse, où l'on assure que le bétail est nombreux. Le tracé passe à quelques kilomètres à l'ouest de la ville de Kinsouka. Les populations n'avaient pas encore vu de blancs.

III. La Société des Magasins généraux du Congo. — En ce moment (Mai 1888), il se constitue sous les auspices de la Compagnie du Congo deux entreprises nouvelles.

La première est une société qui, sous le titre de *Magasins généraux du Congo*, se propose de fournir aux Européens qui se rendent au Congo pour y trafiquer, y séjourner comme agents ou y faire de la propagande religieuse, tout ce qui leur est nécessaire pour s'équiper, se nourrir et se ravitailler. L'affaire comporte : 1° l'établissement, à Boma, de magasins commerciaux, sorte d'*entrepôt* de marchandises européennes d'un usage ou d'un emploi régulier au Congo ; 2° l'établissement et l'exploitation d'un *hôtel-restaurant* à Boma, fournissant la nourriture journalière aux agents de l'Etat, aux employés des factoreries, aux voyageurs de passage ; enfin 3 la construction et l'exploitation d'un petit *tramway*, de deux kilomètres de longueur, reliant l'hôtel et les magasins aux établissesements de Boma-rive et de Boma-plateau.

La clientèle existe : l'Etat, seul, a de 125 à 150 agents au Congo. Les entreprises belges et américaines ont les leurs ; les maisons de commerce et les missions ont un nombreux personnel ; puis il y a les voyageurs de passage, qui deviennent chaque jour de plus en plus nombreux. C'est là une clientèle assurée qui restera fidèle du moment qu'elle constatera l'avantage qu'elle trouvera dans le fonctionnement des magasins, de l'hôtel, du restaurant et du tramway de Boma.

L'Etat l'a si bien compris déjà qu'il est prêt à passer avec la nou-

velle société une convention dont les termes sont déjà arrêtés et par laquelle les « Magasins généraux » se chargent, moyennant divers avantages, de fournir la nourriture au personnel de Boma ainsi que de faire les transports de l'Etat entre Boma-rive et Boma-plateau.

IV. La Compagnie des transports par bœufs, entre Matadi et Léopoldville. — L'autre affaire projetée est plus importante encore ; elle exige des études préliminaires plus longues et plus attentives, ainsi qu'un capital plus considérable. Voici en quels termes le capitaine Thys l'a présentée à la Société des ingénieurs :

« La Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie étudie également une combinaison dans le but d'organiser entre le bas Congo et le haut fleuve un service de transport par bœufs.

Dès maintenant les éléments d'une semblable affaire existent au Congo. Si l'on établit les besoins actuels des établissements de l'Etat du haut Congo, des missionnaires, des maisons de commerce, on arrive au total de plus de 60000 charges de 30 kilogrammes de marchandises qui, annuellement, doivent être transportées à dos d'homme à travers la région des cataractes. Et les besoins sont encore très loin d'être satisfaits. Jamais un porteur n'est refusé. On peut même, sans exagération aucune, dire qu'on peut doubler les moyens de transport avec la certitude d'avoir toujours de la clientèle.

Une chose acquise et qui est de grande importance dans la question spéciale sur laquelle j'appelle votre attention, c'est que le bétail résiste parfaitement au Congo.

Dans tous les cas, si l'entreprise est réalisable financièrement parlant, comme je le crois, elle fera faire à l'entreprise du chemin de fer et à toute l'œuvre du Congo un pas considérable. La route à aménager pour la rendre praticable pour le transport par bœufs, suivrait évidemment le tracé général reconnu pour le chemin de fer ; les rivières seraient passées sur des bacs, afin d'éviter la construction d'ouvrages d'art coûteux. Cette route, telle qu'elle serait, viendrait en aide à la construction du chemin de fer, en rendant possible, dès maintenant, la création d'entreprises commerciales dans le haut Congo ».

V. Navigation maritime. — « Le commerce actuel du Congo emploie déjà une flotte maritime *de 60 grands steamers et de 100 voiliers.*

Il en faudra dix fois plus quand l'intérieur sera ouvert. Quand on songe à créer une marine en Belgique et à développer la car-

rière nautique par l'établissement d'écoles de mousses, d'une section maritime à l'école militaire et la construction d'avisos, il faut applaudir aux promoteurs de cette œuvre. Ce sont des sages qui prévoient l'avenir et travaillent à la grandeur de notre patrie. Sans marins nous n'aurons jamais de commerce lointain, et le seul remède efficace à la crise terrible que traverse notre industrie nationale est l'ouverture de débouchés nouveaux. Le Congo peut nous les donner.

Steamers. -- Le Congo est régulièrement relié à l'Europe par cinq lignes de bateaux à vapeur :

1° La ligne des deux compagnies réunies de Liverpool : la *British and African Steam Navigation C°* et l'*African Steam Ship C°*. Il y a un départ de Liverpool vers la fin de chaque mois ; les dates varient. Le voyage demande, en moyenne de 45 à 50 jours. Les points d'escale sont : Madère, cap Palmas, Fernando-Po, Vieux-Calabar, le Gabon, Loango, Black-Pointe, Landana et Banana. — Un service spécial part d'Anvers le 15 de chaque mois ;

2° La ligne anglo-portugaise *Empreza Nacional*, subventionnée par le gouvernement portugais. Son siège est à Lisbonne. Il y a un départ de Lisbonne le 6 de chaque mois ;

3° La ligne de bateaux de la maison *C. Woermann*, quittant Hambourg le 30 ou le 31 de chaque mois. Durée du trajet, 45 à 50 jours.

4° La ligne de la *Nieuwe Afrikaansche Handels-Vennootschap*, de Rotterdam, spécialement créée par cette Société pour le service de ses factoreries du Congo et de la côte.

5° Enfin le steamer *Angola*, de la maison Hatton et Cookson de Liverpool, fait le service entre ce port et Ambriz, reliant à l'Angleterre, les factoreries que cette maison possède sur le Congo.

Mouvement du port de Banana. — La statistique fait connaître que ce port voit chaque jour 1 ou 2 navires entrer ou sortir, et que son mouvement est en moyenne par mois de 40 bâtiments entrés ou sortis. Les pavillons portugais et hollandais figurent chacun pour un quart ; les autres sont anglais, belges, allemands ou de diverses nationalités.

Beaucoup de ces navires ont poussé de Banana jusque Boma, et on espère qu'on les verra bientôt arriver à Matadi même, à proximité de la tête de ligne du chemin de fer de Léopoldville.

VI. La flottille du Haut Congo. — « Ce ne sera pas un des faits les moins intéressants de l'histoire de la fondation de l'Etat du Congo que l'élan avec lequel les intérêts commerciaux ont suivi,

sans hésitation, les pas des explorateurs pour l'exploitation de cette immense et riche terre vierge que Stanley a révélée à l'Europe, et que les agents de l'Association du Congo lui ont conquise.

En 1879, lorsque Stanley, à la tête du Comité d'études, arriva au Congo, le commerce ne dépassait pas Boma. Aujourd'hui, les steamers de ces mêmes commerçants remontent le Congo jusqu'à Bangala et l'Oubangi, le Kassaï jusqu'à Louébo, le Tchouapa, le Loulongo. Le Pool, dont, il y a dix ans, on ne connaissait pas seulement l'existence, porte aujourd'hui sur ses eaux toute une flottille d'embarcations à vapeur que les agents de l'Etat, les missionnaires,

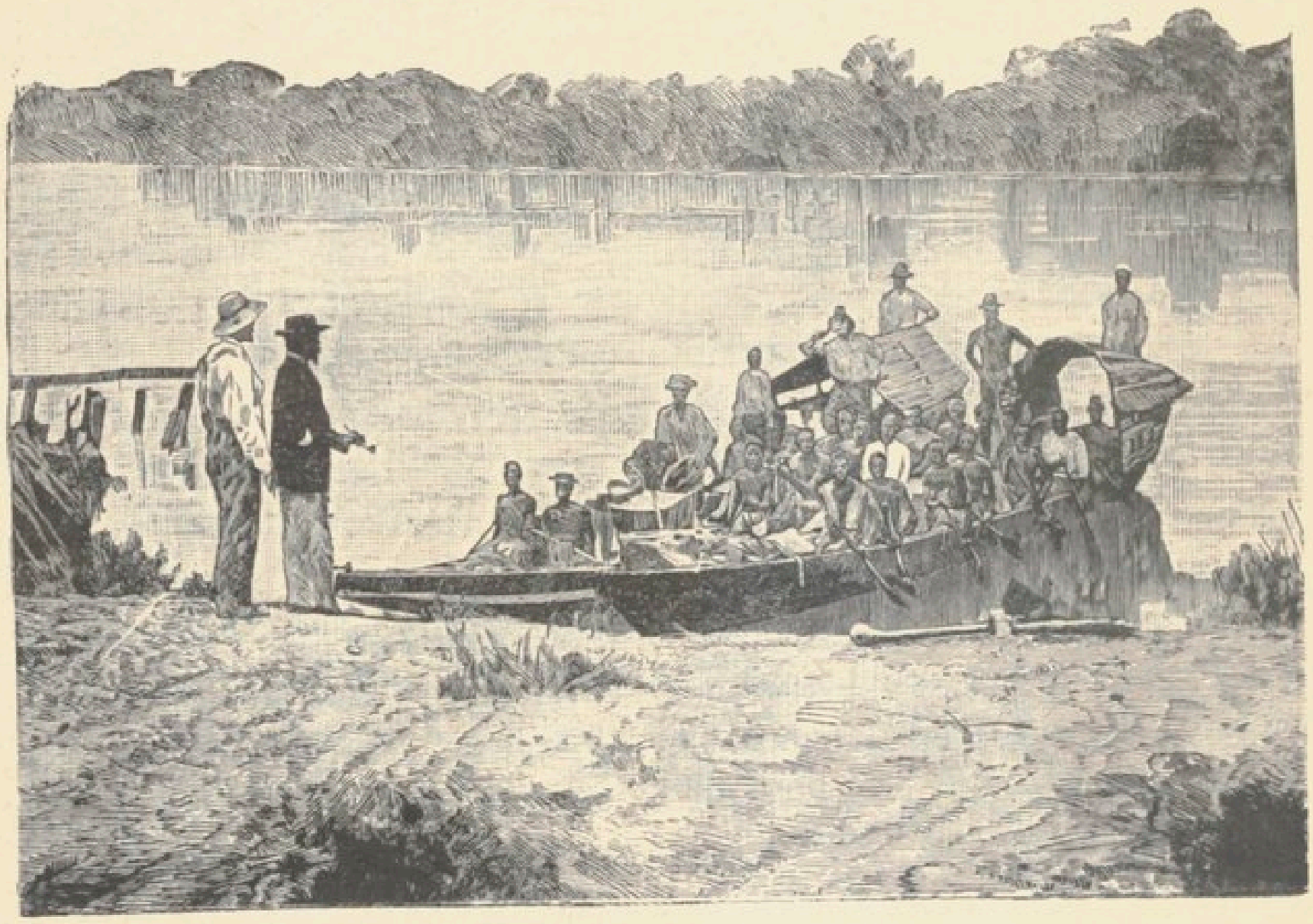

Relations commerciales des indigènes avec les blancs sur le Congo.

les trafiquants y ont amenée au prix des plus grands sacrifices et des plus durs labeurs.

C'est au mois de décembre 1881 que Stanley, après avoir fondé Léopoldville, lança sur le Pool le steamer *En avant*, à bord duquel il prit aussitôt possession du haut Congo, découvrant les lacs Léopold II et Mantoumba, poussant jusqu'aux Stanley-Falls. Depuis lors, le petit bateau, qui porte si vaillamment son nom, a découvert le Sankourou, participé à l'expédition Stanley, et il se trouve, en ce moment encore, sur l'Oubangi, dont il cherche à résoudre le problème

Chaque année voit, sur le haut Congo, un steamer nouveau. Actuellement, la flottille à vapeur compte 11 bâtiments, dont voici les noms : l'*En avant*, l'*Association internationale*, le *Stanley*, à l'Etat indépendant du Congo ; le *Ballay*, l'*Alima*, le *Djoué*, au Congo français ; le *Peace*, à la Baptist Mission ; le *Henry Reed*, à la Inland Livingstone Mission ; la *Florida*, à la Sanford Exploring Expedition ; le *Holland*, à la Nieuw African Handels Vennootschap ; le *Roi des Belges*, à la Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie.

Ce n'est pas tout. Avant que l'année se soit écoulée, trois nouveaux bateaux seront à flot et porteront à 14 le chiffre actuel. Ce sont : La *Ville de Bruxelles*, à l'Etat ; le *New-York*, à la Sanford Exploring Expedition ; le *Taylor*, à la Mission américaine de Kimpoko.

Tel est le résultat réalisé *en six ans*.

En présence d'un pareil entrain ; devant cet assaut unanime du commerce de la côte et cette escalade, par des steamers, des mamelons rocheux de la région des chutes ; devant cette course fiévreuse à la prise de possession des meilleurs emplacements pour l'exploitation future, qui encore oserait nier l'avenir des hauts plateaux africains ?....

A aucune époque de l'histoire, on ne constate un pareil élan. Déjà le va-et-vient des vapeurs dans les stations lointaines du haut Congo est caractéristique et significatif. »

(Mouvement Géographique).

§ III. Le climat africain.

«**Mais le climat!** » Telle est l'objection première, capitale, qui se présente à l'esprit de tout homme pratique qui étudie la possibilité de s'établir dans les régions équatoriales de l'Afrique, ou plutôt de les exploiter.

Les questions d'organisation, de commerce et d'évangélisation trouveront certainement leur solution au Congo, maintenant que les voies sont ouvertes. Mais celle de la colonisation ou plutôt de l'immigration européenne est moins assurée, et le problème des conditions d'hygiène pour le blanc en Afrique est toujours redoutable.

Il ne faut cependant pas l'exagérer, ainsi que l'assurent nombre d'explorateurs. Afin de permettre au lecteur de s'en faire une idée

plus raisonnée, nous donnerons quelques pages d'observations climatologiques, dues notamment à plusieurs médecins, MM. les docteurs Von Donkelman, Chavanne, Dutrieux-Bey, Wolf, Mense qui ont séjourné un temps plus ou moins long, dans notre colonie africaine, soit comme attachés au service médical, soit comme explorateurs.

La chaleur tropicale. — « Les températures supérieures à 30° C., dit M. le Dr VON DONKELMAN, sont rares dans l'Afrique tropicale ; la chaleur moyenne est semblable à celle que l'on ressent en Allemagne par une belle journée d'été, sauf qu'ici les nuits sont toujours assez fraîches, tandis qu'en Afrique, même pendant la nuit, la température ne descend pas sous 25° C. Des températures de 40° et plus, comme on en observe dans le nord de l'Inde, aux Etats-Unis, dans la mer Rouge et à l'intérieur de l'Australie, sont aussi extraordinaires dans l'Afrique équatoriale que chez nous. »

Le docteur, qui a séjourné pendant deux années à Vivi, en qualité d'agent de l'Association internationale, a publié un intéressant travail, résumant ses observations météorologiques et donnant, entre autres renseignements, pour chaque mois de l'année, les températures maxima et minima. Nous en extrayons le tableau de la *température à Vivi.*

	Température moyenne	Maximum absolu	Minimum absolu	Variation absolue
Janvier	25°8	32°2	21°1	11°1
Avril	25°9	33°9	19°9	14°0
Juillet	21°4	28°1	12°0	17°1
Octobre	25°2	33°9	20°2	13°7
L'année	24°6	36°2	12°0	24°2

Il en résulte que la température la plus basse a été 12°, observée à Vivi, le 29 juillet 1882, par une nuit sans nuages ; le maximum le plus élevé a été noté le 5 novembre 1882, dans l'après-midi, à 36°2. La température moyenne de l'année est de 24°6.

Les pluies. — « Dans la région du Congo inférieur, nous apprend d'autre part M. le Dr CHAVANNE, l'année se partage, au point de vue climatologique, en deux saisons pluvieuses et en deux saisons sèches.

» Des irrégularités sont à noter dans les dates où commencent et finissent ces saisons ; mais, en général, la grande période sèche, nommée *cacimba*, commence au milieu de mai et dure jusqu'au milieu d'octobre. Elle est suivie par la période pluvieuse, inter-

rompue du milieu de décembre à la fin de janvier par la saison sèche secondaire. En 1884, la dernière pluie est tombée à Boma le 30 avril ; la saison des pluies (celles-ci furent peu abondantes) n'avait duré que treize semaines. La saison sèche est la plus favorable à la culture et donne beaucoup plus de produits végétaux comestibles que la saison des pluies. »

Ces données ne diffèrent pas sensiblement de celles envoyées de Karéma, par les divers officiers belges qui y ont résidé. L'année peut se diviser, sur les bords du Tanganika, en deux parties égales : la saison des pluies, qui débute vers la fin d'octobre avec violence et dure jusqu'en mai, et la saison sèche, qui termine le cycle annuel. Le degré moyen de la chaleur y est, le matin à huit heures, de 20° à 24° centigrades à l'ombre, à midi de 25° à 35°, et le soir, à neuf heures, de 21° à 23°.

Comme on le voit, la chaleur est, en général, supportable. Elle correspond assez bien à celle des rues de Bruxelles pendant le mois d'août. — En résumé, si on les considère isolément, les conditions météorologiques de la zone intertropicale ne constituent pas des causes d'insalubrité, ni de mortalité pour l'Européen.

Les fièvres — Mais si celui-ci se fait à la chaleur et aux pluies on ne peut pas en dire autant des miasmes. Or, sous l'équateur, la masse des pluies, venant se joindre à l'action de la température concourt à la formation de miasmes paludéens, et humidité et chaleur combinées constituent la cause permanente des décompositions organiques, lesquelles engendrent la malaria.

« La *malaria intertropicale*, dit M. le Dr DUTRIEUX-BEY, manifeste rapidement son action sur les arrivants européens, qui contractent la fièvre dès les premières semaines qui suivent leur débarquement.... Tout blanc y devient bientôt valétudinaire : la malaria n'épargne ni voyageurs, ni résidents : tous n'en meurent pas, mais tous en sont frappés....

» Aux effets débilitants du climat, des maladies endémiques et des émotions morales, il convient de joindre l'influence anémiante d'une alimentation insuffisante ou mal digérée. Un acclimatement n'est possible que là où les influences météorologiques sont seules en cause ; par exemple, sur les hauteurs relativement salubres du continent, dans les localités montagneuses, exemptes de foyers palustres. Mais dans les régions basses et marécageuses, on ne saurait trouver, quoi qu'on fasse, d'immunité contre les maladies endémiques »

Mesures préventives. — Voici, d'après le docteur Wolf, les principales mesures préventives contre les fièvres :

1° Porter sur la peau des chemises de flanelle, dont il faut changer, sinon tous les jours, du moins après chaque marche ;

2° Le déjeûner doit être substantiel et pris, si possible, au saut du lit ;

3° Eviter pendant la saison chaude, de travailler ou de marcher immédiatement après avoir pris les repas. Une heure de repos doit suivre le repas principal ;

4° Protéger la tête et la nuque par un casque confectionné spécialement à cet effet ;

5° Ne boire que de l'eau préalablement bouillie. Le café et le thé sont des boissons éminemment rafraîchissantes. Ce n'est que le soir que l'homme bien portant — les malades doivent s'en abstenir d'une façon absolue — peut absorber des spiritueux.

6° Eviter les fortes émotions ; être actif ; ne pas se livrer à un repos exagéré ;

7° Prendre journellement un bain d'eau froide ou d'eau tiède ; frotter ensuite, au moyen d'un essuie-mains de tissu grossier, la peau jusqu'à ce qu'elle s'échauffe uniformément. La meilleure heure pour prendre le bain, c'est à cinq ou à six heures du soir, ou même plus tard, en tout cas avant le repas ;

8° Se coucher au plus tard à dix heures ; se lever à cinq heures.

La mortalité des blancs au Congo. — « Nous devons les données précises du travail ci-dessous à l'obligeance de M. le capitaine Fauconnier, chef de bureau du personnel au département de l'intérieur de l'Etat du Congo. Elles établissent que de 1879 à décembre 1887, le chiffre global des agents inscrits sur les registres de l'œuvre du Congo s'est élevé à 427. Sur ce nombre :

« 76 sont rentrés en Europe pendant la première année de leur terme de service (40 pour maladie, 36 par résiliation de contrat) ; — 50 sont rentrés pendant la deuxième année (27 pour maladie, 23 par résiliation) ; — 22 sont rentrés pendant la troisième année (19 pour maladie, 3 par résiliation) ; — 78 ont rempli leur engagement jusqu'à la fin de la troisième année ; — 50 agents, après un premier engagement ont repris du service soit à l'Etat du Congo, soit à la « Sanford Exploring Expedition. »

Sur le chiffre de 427 agents on a eu à déplorer 64 décès : 37 causés par la fièvre ; 12 par la dysenterie, la congestion ou autres maladies ; 15 par accident.

» 34 décès ont eu lieu pendant la première année de service de

l'agent (23 à la suite de maladie et 11 par accident) ; 17 décès pendant la deuxième année de service (16 par maladie et 1 par accident) ; — 9 décès pendant la troisième année de service (7 par maladie et 2 par accident) ; — 4 décès après l'accomplissement d'un terme de service de trois années.

» La décroissance accentuée de cette dernière statistique montre clairement l'importance de l'acclimatation et de l'expérience. Voici maintenant par nationalité le tableau des agents et des décès. On remarquera que c'est le groupe des Anglais, si entreprenants cependant en matière coloniale, qui a été proportionnellement le plus éprouvé. (Le premier chiffre est celui du nombre des agents et le second, précédé d'une croix, marque les décés) :

» Agents Belges, 189 (dont † 27 décédés) ; — Anglais, 89 († 19) ; — Suédois, 50 († 9) ; — Allemands, 46 († 3) ; — Danois, 15 ; Français, 9 ; Américains, 5 (pas de décès) ; – Italiens, 5 († 2) ; — Autrichiens, 5 († 3) ; — Hollandais, 4 († 1) ; — Portugais, 3 ; Norwégiens, 2 ; Arabes, 2 ; Suisse, 1 ; Polonais, 1 ; Grec, 1 (sans décès).

» Total, 427 agents, dont 64 décédés, soit une perte de 15 p. c., chiffre qui serait énorme s'il s'agissait d'une colonie organisée et dont les débuts dateraient de nombreuses années, mais qui, en somme, n'a rien d'excessif si l'on considère que les territoires de l'Etat actuel du Congo étaient, avant l'arrivée des expéditions de l'Association internationale, un pays vierge, où tout était à faire où il a fallu tracer une route, créer des postes, transporter des steamers, explorer, vaincre les mille difficultés d'un début, sans confort, sans médecin, quelquefois sans médicaments et sans vivres... et sans expérience ! Aussi, c'est pendant les rudes années 1883 à 1885, alors que les plus importants travaux ont été accomplis, au milieu des plus grandes difficultés, par un personnel qui a compté jusqu'à 180 agents, que les pertes les plus nombreuses ont été subies. Voici, du reste, le détail des décès par année : 1879, 1, 1880, 5 ; 1881, 1 ; 1882, 3 ; 1883, 15 ; 1884, 15 ; 1885, 10 ; 1886, 8 ; 1887, 7. Sur les 7 décès de l'année dernière, 4 se sont produits à la suite de maladie, 2 par accident. » A. J. W.

Conclusions sur le climat. — « Il n'y a pas à se le dissimuler, conclut M. A. J. WAUTERS, dans l'état actuel de la région du Congo, du moins du haut fleuve, les miasmes paludéens, la malaria, la dyssenterie et l'anémie qui en sont les conséquences, constituent un très grand obstacle à l'acclimatement des blancs isolés, et, à plus forte raison, à l'acclimatement de la race.

Mais on parviendra, dans un avenir plus ou moins prochain, et

par divers moyens à modifier cet état de choses. Vienne l'installation de centres bien outillés et bien approvisionnés, entourés de jardins potagers, de cultures et de pâturages ; viennent des routes, des steamers, des chemins de fer ; vienne la possibilité de se procurer aisément une nourriture fortifiante et rafraîchissante et, dans les habitations, un peu de confort européen ; vienne surtout un système complet de canalisation, et un notable progrès se fera sentir. L'occupation européenne, le desséchement des marais, l'endiguement des rivières, la culture des terres, le boisement, l'élève du bétail, finiront, en partie, par avoir raison de la rigueur et de la perfidie du climat. Il sera, non changé, mais plus ou moins maîtrisé par toutes les forces de la science ».

Ce sera l'œuvre du temps, l'œuvre des siècles, pour l'Afrique, comme cela l'a été pour les localités malsaines de l'Europe et de l'Asie, des environs de Rome comme du delta du Gange et autres parties de l'Inde.

Le docteur LUDWIG WOLF, à qui nous devons l'exploration du Lomami dans les régions centrales, n'hésite pas à proclamer la *salubrité relative du Congo*, comparé aux autres contrées tropicales où séjournent les Européens.

Le docteur MENSE, employé pendant deux ans au service médical de Léopoldville, parle dans le même sens, et il ajoute : On ne saurait assez insister sur le fait suivant, qui est, au surplus en contradiction avec les principes théoriques généralement émis : L'état sanitaire de la population exécutant, à proximité du Congo, de lourds travaux corporels, est relativement satisfaisant. J'ajoute que souvent cette population ne se garantit pas contre les rayons solaires. Il se dégage de là le principe que les travaux manuels n'exercent pas, en Afrique, sur la santé des blancs, cette influence pernicieuse qu'on se plaît à signaler dans quelques écrits. Le fait prouve encore que toutes les classes de la société : fonctionnaires, commerçants, missionnaires, ouvriers, etc., pourront séjourner au Congo.

APPENDICE.

ORGANISATION DE L'ETAT DU CONGO.

Décrets et ordonnances. — Nous croyons utile de donner ci-après (1) un certain nombre de décrets émanant du Roi-Souverain et d'ordonnances du Gouverneur-Général, afin de faire voir que rien n'est oublié par le gouvernement pour organiser l'Etat du Congo sur les bases conformes au droit public européen, approprié aux situations spéciales de notre grande colonie Africaine.

Espérons que l'avenir répondra à ces efforts, et que le peuple Belge sera le premier à profiter des avantages qui sont offerts aux émigrants de l'avenir.

I. Organisation du Gouvernement central (à Bruxelles). Décret du 30 octobre 1885.

LÉOPOLD II, *Roi des Belges, Souverain de l'Etat Indépendant du Congo.*

A tous présents et à venir, Salut.

Considérant qu'il est nécessaire d'organiser le Gouvernement central de l'Etat Indépendant du Congo,

Sur la proposition de Notre Conseil des Administrateurs Généraux, Nous avons décrété et décrétons :

Art. 1. Le Gouvernement central comprend trois Départements, savoir : le Département des Affaires étrangères, comprenant celui de la Justice ; le Département des Finances ; le Département de l'Intérieur.

Art. 2. Chaque Département est géré par un ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL, nommé par le Roi-Souverain.

Art. 3. Les Administrateurs Généraux, réunis en conseil, délibèrent sur toutes les mesures qu'il peut être utile de prendre dans l'intérêt de l'Etat ; ils soumettent ces mesures à l'approbation du Roi-Souverain.

Art. 5. Les attributions de chaque Département sont réglées de la manière suivante :

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. A. *Affaires étrangères* : Rap-

---

(1) D'après le *Bulletin officiel de l'Etat indépendant du Congo,* lequel paraît par livraisons mensuelles depuis 1885. Prix, 5 fr. par an.

ports avec les pays étrangers. Traités et autres actes internationaux. Services diplomatique et consulaire. Extraditions. Etat civil, successions, etc., des étrangers. — B. *Commerce et postes :* Commerce intérieur et extérieur. Navigation marchande. Ports et rades. Sociétés de commerce. Immigration. Relations postales et télégraphiques. — C. *Justice :* Organisation judiciaire. Législation civile et commerciale. Législation pénale. Prisons. Bienfaisance. Cultes. Bulletin officiel.

Département des Finances. A. *Impôts* : Création et perception des impôts de toute nature. — B. *Régime des terres :* Terres occupées par les indigènes et par les non-indigènes. Acquisitions de terres par des particuliers. Enregistrement des terres. Cadastre. Domaine de l'Etat. — C. *Comptabilité générale et trésorerie :* Comptabilité générale des recettes et des dépenses de l'Etat. Comptes des comptables. Budget général de l'Etat. Dette publique. Service de la trésorerie. — D. *Système monétaire :* Monnaies et questions monétaires.

Département de l'Intérieur. A. Division administrative du territoire. Administration des *provinces* et des *communes*. Instruction publique. Collections scientifiques. Hygiène publique. Voirie. Police. — B. *Voies de communication :* Service des transports par terre et par eau. Construction, entretien, mobilier des bâtiments publics. — C. *Force publique :* Matériel d'artillerie. Armes. Munitions. Achat de marchandises d'échange Industrie et agriculture.

Donné à Laeken, le 30 octobre 1885.

Léopold.

Par le Roi-Souverain : les Administrateurs Généraux,
Edm. Van Eetvelde (Affaires étrangères).
Hub. Van Neuss (Finances).
Général Strauch (Intérieur).

II. Organisation du Gouvernement local (en Afrique). Décret du 16 avril 1887.

Art. 1. Le Gouverneur Général représente dans le territoire de l'Etat l'autorité souveraine. Il est chargé d'administrer le territoire et d'y assurer l'exécution des mesures décidées par le gouvernement central. Il a la haute direction de tous les services administratifs et militaires établis dans l'Etat — Art. 3. Des *commissaires de district* représentent l'administration générale de l'Etat dans les circonscriptions qui leur sont assignées. - Art. 5. Le Gouverneur Général peut, s'il le juge utile à la bonne administration du pays, commettre, pour un terme maximum d'un an, un fonctionnaire aux fins d'inspecter où d'administrer une partie du territoire de l'Etat. — Art. 6 Il peut édicter des ordonnances ayant force de loi. Il peut aussi en cas d'urgence, suspendre, par ordonnance, l'exécution d'un décret du Souverain. — Art. 7. Il est autorisé, en outre, à prendre des réglements obligatoires de police et d'administration publique. Ces réglements peuvent établir des peines ne dépassant par sept jours de servitude pénale et 200 francs d'amende.

Art. 9. Il est institué sous la présidence du Gouverneur Général un « Comité consultatif » composé comme suit : L'Inspecteur Général ; le Juge d'appel ; le Secrétaire Général ; les Directeurs ; le conservateur des titres fonciers, et un certain nombre de membres, ne dépassant pas cinq, à

choisir par le Gouverneur Général pour le terme d'une année. — Art. 12. Les attributions et les pouvoirs conférés à l'Administrateur Général au Congo par des décrets antérieurs sont transférés au Gouverneur Général.

III. Justice et tribunaux. — Une série de décrets et ordonnances déterminent l'institution et la compétence des quatre tribunaux établis à Banana, Boma, Loukoungou et Léopoldville.

Le tribunal de 1re instance du Bas-Congo (établi à Banana) connaît des contestations en matière civile et commerciale dans lesquelles un *non* indigène, l'Etat ou une administration publique est partie. Sa juridiction s'étend à tout l'Etat pour les non-indigènes, et s'arrête à Ango-Ango, près Matadi pour les indigènes.

Le *tribunal d'appel* (*de Boma*) connaît de l'appel des jugements rendus par le tribunal de 1re instance, (et sans doute aussi par les deux tribunaux territoriaux ci après).

La justice et le mode de procédure de ces tribunaux sont analogues à ceux de l'Europe pour les non-indigènes, c'est-à dire 1° pour toute personne née en dehors du territoire de l'Etat, à quelque race qu'elle appartienne, 2° toute personne, même née sur le territoire qui n'est pas soumis à la juridiction d'un chef local indigène.

Les peines applicables aux infractions sont : la mort (par pendaison), la servitude pénale, l'amende et la confiscation spéciale.

Justice pour les indigènes. — Lorsque les deux parties en cause sont l'une et l'autre indigènes, ils sont jugés par les chefs locaux et conformément à la coutume locale.

Par ordonnance du 17 août 1887, il est institué des tribunaux territoriaux à *Lukungu* et à *Léopoldville*, chargés de punir les infractions commises par les indigènes des régions du moyen et du haut Congo, lorsque l'une des parties en cause n'est pas indigène.

IV. Etat civil. — *Immatriculation des non indigènes.* — Ordonnance du 1er octobre 1887. – Tout non indigène est tenu de se faire immatriculer aux registres de la population et de faire immatriculer les membres de sa famille et le personnel sous ses ordres résidant au Congo.

Décret sur le mariage, du 26 juillet 1886. — Le mariage peut être contracté valablement sur le territoire de l'Etat, s'il a été autorisé au préalable par l'Administrateur général au Congo. Cette autorisation est donnée par écrit pour chaque cas particulier. — Les obligations qui naissent du mariage, ainsi que les droits et les devoirs respectifs des époux, sont ceux établis par les articles 203 à 226 inclusivement du Code civil en vigueur en Belgique.

Une ordonnance du 1er avril 1887 règle les déclarations *de naissance et de décès.*

V. Régime foncier. — *Mode d'acquisition des terres.* — Arrêté du Gouverneur-Général, du 30 juin 1887.

Art. 1. Les non-indigènes qui veulent fonder des établissements commerciaux ou agricoles dans le Haut-Congo en amont du Stanley-Pool pourront, sans autorisation préalable, prendre une superficie de terre non encore occupée, n'excédant pas 10 hectares, et n'ayant pas plus de 200 mètres de rive le long du Congo, ou d'un autre cours d'eau navigable. Jusqu'à une

distance de 500 mètres, à partir de la rive, le terrain ne pourra pas avoir plus de 200 mètres de largeur. Ils devront éventuellement faire avec les indigènes les arrangements nécessaires pour s'assurer une paisible occupation du sol et pour prévenir des conflits ou des hostilités. Ils sont tenus d'indiquer soit par des poteaux, des bornes, des fossés ou des clôtures, soit de toute autre manière apparente, les limites des terres occupées par eux.— Art. 2. Les non-indigènes qui auront ainsi occupé des terres devront en donner avis dans le plus bref délai possible et au plus tard dans les six mois au Gouverneur-Général, en lui fournissant des renseignements aussi complets qu'ils le pourront sur la situation géographique exacte, sur la configuration et sur la superficie de leurs terres.— Art. 3. Les non-indigènes qui auront occupé des terres dans les conditions indiquées aux articles précédents auront un droit de préférence pour l'acquisition définitive de ces terres et moyennant un prix d'achat fixé dès à présent à 10 francs par hectare, comprenant les frais de mesurage.

Art. 4. Le prix d'acquisition sera payable en deux fois, savoir :

Une moitié, soit 5 francs par hectare, lorsqu'il sera donné avis de l'occupation de la terre, conformément à l'article 2 (cette moitié restera acquise à l'Etat à titre de droit d'occupation si l'on ne fait pas usage du droit de préférence) ; la seconde moitié sera exigible avant qu'il soit procédé à l'enregistrement définitif, conformément à l'article 3. La taxe fixe de 25 francs dont il est question à l'art. 1er du décret du 14 septembre 1886 devra être acquittée lors de la délivrance du certificat d'enregistrement.

Enregistrement des terres. — Arrêté du 8 novembre 1886.

Art. 1. Le Conservateur des titres fonciers procédera à l'enregistrement : 1° Des terres sur lesquelles les non-indigènes avaient acquis des droits de propriété privée antérieurement à la publication du décret du Roi-Souverain du 22 août 1885, à la condition que ces droits aient été régulièrement déclarés et reconnus valables conformément à ce décret et à l'ordonnance N° 2 du 15 mars 1886 ; 2° Des terres que les indigènes ont cédées ou céderont à des particuliers, pourvu que leur cession soit autorisée ou approuvée par l'Administrateur Général au Congo ; 3° Des terres qui ont été ou seront vendues par l'Etat à des particuliers. — Art. 2. Un certificat d'enregistrement contenant une description aussi complète que possible de l'immeuble, et indiquant toutes les charges, servitudes et obligations dont il est grevé, sera délivré au propriétaire de toute terre enregistrée. — Art. 4. Lorsque la propriété d'un immeuble déjà enregistré sera transférée par vente ou par échange, le contrat de vente ou d'échange devra être fait et signé en présence du Conservateur des titres fonciers.

— Une ordonnance du 15 mars 1886, établit un tarif fixant les frais pour le **mesurage des terrains** et la délivrance des extraits des plans cadastraux.

Le tarif est de 60 francs pour le mesurage des terrains de moins de 10 hectares, 110 francs pour ceux de 10 à 20 hectares, 150 francs pour plus de 30 hectares, 250 francs pour plus de 50 hectares, et une majoration de 150 francs pour chaque étendue de 50 hectares en plus.

En outre une indemnité par jour pour chaque topographe.

Les extraits des plans cadastraux sont accordés au tarif de 40 francs pour

moins de 50 hectares et 25 francs pour chaque étendue de 50 hectares en plus.

VI. Système monétaire. — Décret du 27 juillet 1887.

Considérant qu'il y a lieu d'adopter un système monétaire légal pour l'Etat indépendant du Congo, etc.

Art. 1. La monnaie de compte, pour l'Etat Indépendant du Congo, est le franc, divisé en cent centimes.

Art. 2. Nous Nous réservons de faire frapper, pour l'Etat Indépendant du Congo, une monnaie de payement en or de 20 francs, des monnaies divisionnaires en argent de 5 francs, de 2 francs, de 1 franc et de 50 centimes, et des monnaies d'appoint en cuivre de 10 centimes, de 5 centimes, de 2 centimes et de 1 centime.

Art. 4. La pièce d'or de 20 francs sera frappée à notre effigie ; la tête regardera la droite. Elle portera à l'avers, les mots : « Léopold II, R. d. Belg., Souv. de l'Etat Indép. du Congo, » et au revers, l'écu aux armes de l'Etat Indépendant avec la Couronne royale, les supports et la devise ; en haut, l'indication de la valeur « 20 francs », et au bas, le millésime. La tranche portera en relief la devise « Travail et Progrès ».

Art. 6. Les pièces de 5 francs, de 2 francs, de 1 franc et de 50 centimes seront à Notre effigie, la tête regardant la gauche, avec l'inscription suivante placée en exergue. Sur la pièce de 5 francs : « Léopold II, R. d. Belges, Souv. de l'Etat Indép. du Congo. » Sur les pièces de 2 francs, de 1 franc et de 50 centimes : « Léop. II, R. d. Belg., Souv. de l'Etat Indép. du Congo. » La pièce de 5 francs portera au revers l'écu aux armes de l'Etat Indépendant, avec la Couronne Royale, les supports et la devise « Travail et Progrès » ; en haut, la valeur « 5 francs » et au bas le millésime. Le revers des pièces de 2 francs, de 1 franc et de 50 centimes portera l'écu aux armes de l'Etat, sommé de la Couronne Royale et entouré de deux branches de palmier ; en haut, la valeur de « 2 francs », « 1 franc », « 50 centimes » ; au bas le millésime. La tranche de la pièce de 5 francs portera en relief la devise « Travail et Progrès » ; les autres pièces d'argent seront frappées en virole cannelée.

Art. 7. Les pièces de 10 centimes, de 5 centimes, de 2 centimes et de 1 centime seront en cuivre pur. Elles seront perforées, au centre, d'un trou circulaire. (A la mode chinoise, afin que les indigènes puissent les enfiler).

Art. 8. Les pièces de cuivre porteront, d'un côté, un double LL surmonté de la Couronne Royale se répétant 5 fois autour du centre de la pièce, avec l'inscription suivante placée en exergue. Sur les pièces de 10 et de 5 centimes : « Léopold II, Roi des Belges, Souv. de l'Etat Indép. du Congo. » ; sur les pièces de 2 centimes et de 1 centime : Léop. II, R. d. Belges, Souv. de l'Etat Indép. du Congo. » Au revers, les pièces de cuivre porteront l'étoile à cinq rayons des armes de l'Etat — le trou de la pièce formant le centre de l'étoile, — avec l'indication de la valeur monétaire : « 10 centimes », « 5 centimes », « 2 centimes », « 1 centime » et du millésime. Elles seront frappées en virole cannelée.

Art. 9. — Les monnaies d'argent et de cuivre de l'Etat Indépendant du Congo seront, sans limitation de quantité, acceptées en payement des impôts.

Art. 11. A partir de la date que fixera Notre Gouverneur Général au Congo, les monnaies d'or fabriquées dans les conditions déterminées à l'article 3 et les monnaies divisionnaires et d'appoint frappées en conformité du présent décret seront seules, et à l'exclusion de toute autre monnaie, reçues et données en payement par les comptables de l'Etat en Afrique, sauf les exceptions que Notre dit Gouverneur Général pourra établir, à titre temporaire, pour la facilité du commerce. *A Ostende.* — LÉOPOLD.

VII. La poste au Congo. — Dès 1885, l'Etat du Congo, appréciant les avantages que lui procurerait son entrée dans l'Union postale universelle, a notifié son adhésion à la convention postale du 1er juin 1878.

Les taxes d'affranchissement sont donc 1° de 25 centimes pour les lettres par 15 grammes ; — 2° de 10 centimes pour les cartes postales ; 3° de 5 centimes par 50 grammes pour les imprimés de toute nature, les papiers d'affaires et les échantillons de marchandise, avec affranchissement minimum de 25 centimes.

Dans certains cas, il est prévu une surtaxe pour frais de transit maritime.

On n'admet pas les échantillons d'un poids de plus de 250 grammes, ou d'une dimension dépassant 20 centimètres, non plus que les paquets de papiers d'affaires dépassant 2 kilos, ou 45 centimètres de longueur.

Timbres-poste. — Il a été fait pour le service du Congo, une émission de timbres-poste de 5, 10, 25 et 50 centimes et de 5 francs. En outre une carte postale de 15 centimes.

Les *colis postaux* à destination du Congo seront reçus en Belgique dans les bureaux de poste et de chemins de fer. Ils ne peuvent dépasser le poids de 5 kilogrammes, le volume de 20 décimètres cubes, ni la dimension sur une face quelconque de 60 centimètres. — La taxe d'affranchissement payable au départ est fixée à 2 fr. 50 c.

Service postal entre Banana et Matadi. Ordonnance du 18 Mai 1886.

Les vapeurs de l'Etat qui transportent la malle porteront au haut du mât un drapeau blanc avec l'inscription « Postes » en lettres rouges. Dans les localités sises le long du fleuve, où il y a plusieurs factoreries, les capitaines des steamers remettront la correspondance destinée aux diverses factoreries au premier canot qui se présentera après le signal donné à bord du steamer. L'agent de la factorerie à laquelle le canot appartient voudra bien distribuer la correspondance aux factoreries voisines. — Quand les agents des factoreries situées le long du fleuve désireront remettre de la correspondance aux steamers de l'Etat, ils feront hisser un drapeau blanc comme signal, afin que le steamer puisse retarder sa marche à temps et permettre au canot d'accoster. Les capitaines n'accepteront que les correspondances dûment affranchies à l'aide de timbres de l'Etat.

Les courriers postaux quitteront Matadi pour Léopoldville les premier et quinzième jour de chaque mois. Ces dates ne sont qu'approximatives et pourront être avancées ou retardées pour être mises en concordance avec l'arrivée des malles d'Europe à Banana. Des courriers postaux quitteront Léopoldville pour Matadi le 1er et le 15 de chaque mois.

Statistique. Pendant l'année 1887, il a été reçu dans les postes du Congo, 28,900 lettres et cartes postales ; il en a été expédié 21,730, soit en tout plus

de 50,000. La comparaison des correspondances expédiées du Congo pendant ces quatre trimestres témoigne d'une progression constante.

Il est certainement intéressant de constater qu'aujourd'hui les correspondances peuvent être échangées entre l'Europe et le centre de l'Afrique avec la même sécurité qu'entre les offices européens eux-mêmes.

La plus grande partie de la correspondance revient à la Belgique (13000), à la Grande-Bretagne (9500), au Portugal (5500), à la France (2800), à la Suède (2400). Tous les pays commerçants du globe y participent.

VIII. Usage des pavillons. — Décret du 30 avril 1887. « Considérant que le pavillon de l'Etat Indépendant du Congo — bleu avec une étoile d'or au centre — a été reconnu par les Puissances et qu'il y a lieu de régler l'usage des pavillons étrangers ; Nous avons décrété et décrétons : Art. 1. Aucun pavillon, autre que celui de l'Etat, ne pourra être hissé ou déployé à terre, si ce n'est avec l'autorisation expresse du Gouverneur Général. — Art. 2. Tout bâtiment privé naviguant dans les eaux de l'Etat Indépendant du Congo, en amont des chutes de Léopoldville, sera tenu d'arborer, à l'arrière, le pavillon de l'Etat. S'il possède des papiers de bord établissant sa nationalité étrangère, il pourra arborer, en outre, le pavillon de son pays. »

Droits de sortie. — Par décret du 15 Décembre 1885 les produits indigènes exportés de l'Etat libre vers un pays étranger quelconque sont soumis au paiement des droits ci-après, par 100 kilos : Ivoire, 50 fr. ; caoutchouc, 20 frs ; copal, 8 frs ; (2 fr. pour les qualités inférieures) ; huile de palme, 2 fr. 50 ; noix palmistes, 1 fr. 20 ; sésame, 1 fr. 70 ; arachide, 1 fr. 30 ; café, 1 franc.

L'embarquement ne peut avoir lieu que dans les ports où existe un bureau de perception, c'est-à dire à *Banana*, à *Ponta de Lenha* et à *Boma*.

Exemption : Une ordonnance du 19 octobre 1887, exempte de droits de sortie les produits indigènes provenant des territoires de l'Etat qui sont situés sur la rive gauche du Congo *en amont* du Stanley-Pool. (Cette faveur a pour but d'encourager le trafic du Haut-Fleuve).

IX. Trafic des spiritueux. — Décret du 17 décembre 1887. — « Léopold, etc... Nous inspirant des résolutions et des discussions de la Conférence de Berlin relatives au trafic des boissons spiritueuses, et voulant prévenir les abus auxquels il peut donner lieu dans les régions du Haut-Congo, etc.

Art. 2. Les commerçants qui, dans les régions du Haut-Congo, voudront trafiquer avec les indigènes en leur vendant ou en leur livrant à un titre quelconque des boissons alcooliques distillées, devront au préalable se munir d'une licence que délivrera le gouverneur général ou le fonctionnaire désigné par lui.

Art. 3. La licence pourra être subordonnée à des conditions spéciales destinées à prévenir les abus, notamment ceux qui consisteraient à vendre des alcools par quantités excessives ou à fournir aux indigènes des boissons alcooliques qui, par leur mauvaise qualité, seraient particulièrement nuisibles à la santé.

Art 4. Les commerçants auxquels une licence sera délivrée auront à payer annuellement, à l'Etat, un droit fixé de la manière suivante :

2,000 francs pour chaque établissement de commerce dans lequel sera exercé le trafic en question;

5000 francs pour chaque bateau ou embarcation servant à faire ce trafic en dehors des factoreries permanentes. »

Observation. Cette mesure restrictive ne s'applique qu'aux régions situées au delà de la rivière Inkissi et de Léopoldville, là où l'abus n'existe pas encore. Pour celles du bas Congo, il a fallu accepter les usages établis pour ne pas trop mécontenter le négoce s'exerçant depuis longues années.

X. Administrateurs en 1887. — Voici la composition de l'administration centrale du nouvel Etat, au mois de mars 1887.

Gouverneur général : Camille Janssens, Docteur en droit.

Un *conseil gouvernemental*, composé, outre le gouverneur-général, de trois directeurs, savoir : Valcke, président du conseil ; Parminter, directeur des finances, et Gustin, directeur de la justice.

Secrétariat : Destrain, et le lieutenant Avaert, secrétaires du gouverneur général. Le lieutenant Baert junior, secrétaire-adjoint.

Service des transports et marine : le lieutenant du génie Valcke, directeur.

Service des finances : le major Parminter, directeur.

Service de la justice : Oscar Gustin, directeur.

Tribunaux : Tribunal d'appel : Oscar Gustin, docteur en droit, juge.

Tribunal de 1re instance : Baerts, docteur en droit, juge.

Force publique : lieutenant Roget, commandant en chef.

Comptabilité : de Cuyper, chef ; Moore, comptable.

Brigade topographique : le capitaine Jungers, chef de la brigade ; le lieutenant Franqui, adjoint.

Titres fonciers : Conservateur : M. Destrain.

Douane : Dekeyzer, contrôleur en chef ; Priem, receveur ; Legat, vérificateur.

Postes : Massart et Molleur, percepteurs.

Notariat : Destrain et Dekeyzer, notaires.

Service médical : les docteurs Schmit et Menz.

Service des steamers : capitaines : Boge, comte Cromstedt, De la Rue, Martiny et Kollen.

Territoires et stations : — *Boma* : Monet, commissaire de district. — *Vivi :* Ulft, chef de station. — *Matadi :* Rom, chef de station. — *Lukungu :* Dannfelt, commissaire de district, le baron Rothkirsh et Leclément de Saint-Marq, adjoint. — *Léopoldville :* Lieutenant Lemarinel, aîné, commissaire de district ; baron Van Reichlin-Weldegg, adjoint. — *Bangalas :* Lieutenant Van-Kerkoven, chef ; lieutenant Baert, aîné, adjoint. — *Louabourg :* Capitaine baron de Macar, commissaire de district ; lieutenant Lemarinel junior, adjoint. — En mission : le capitaine Van Gele, lieutenant Liénart et le baron de Stein.

L'engagement de service n'étant que de trois ans, bien qu'il puisse se renouveler, le personnel change incessamment.

XI. Recensement des résidents au Congo. — Un recensement des non-indigènes au 31 Décembre 1886, constate la présence au Congo de 254 Européens, dont 52 employés de l'Etat, à savoir :

Par RÉSIDENCES, à Banana, 85 ; Boma, 45 ; île de Mateba, 2 ; Vivi, 3 ; Matadi, 2 ; diverses localités du Bas-Congo, 78 ; — Lukungu, 5 ; Léopoldville, 14 ; Kinchassa, 1 ; Kimpoko, 9 ; Bangala, 6 ; Luébo, 2 ; Luluabourg, 2.

Par NATIONALITÉS, 46 belges, la plupart employés de l'Etat, 70 portugais (commerçants), 39 hollandais, 34 anglais, 15 français, 13 allemands, 12 suédois, 12 américains, 2 danois, 2 suisses, 1 écossais, 1 italien.

Par PROFESSIONS, 52 *agents* des services administratif, judiciaire et militaire (dont 35 belges) ; — 104 commerçants, dont 27 maîtres et 77 employés. En outre 7 planteurs et éleveurs. — 18 *marins*, dont 14 capitaines de navire, et 4 matelots (blancs seulement, les nègres non compris) — 3 médecins ; — 30 *missionnaires*, dont 13 Anglais, 8 Américains, 6 Français, 2 Belges, 1 Allemand ; — 34 *artisans*, dont 7 charpentiers, 5 forgerons et 22 mécaniciens ; — 6 sans profession.

Tippo-Tip, chef de la division des Falls. — Voici comment, dans une lettre qu'il a envoyée à M. Mackinnon, président du comité de secours d'Emin-Pacha, Stanley expose les motifs de cette nomination :

« La station des Stanley-Falls a été fondée par moi en décembre 1883. Depuis cette époque, plusieurs Européens se sont succédé au commandement du poste. Le lieutenant Wester, de l'armée suédoise, avait réussi à en faire une station présentable et bien organisée. Mais son successeur, le capitaine Deane, se querella avec les Arabes, se vit obligé d'évacuer le poste et, avant de battre en retraite, crut devoir brûler les établissements et détruire les canons Krupp qui s'y trouvaient. L'objet propre pour lequel le poste avait été fondé était d'empêcher les Arabes de poursuivre leurs brigandages en aval des chutes. Il s'agissait moins pour cela de recourir à la force que d'avoir du tact ou, pour mieux dire, de savoir, tour à tour et à propos, appliquer l'un et l'autre. Quoi qu'il en soit, la retraite des officiers de l'État rouvrait l'écluse aux incursions, et les Arabes descendirent en foule le fleuve. Tippo-Tip étant le chef des Arabes de l'ouest du Tanganika, il était bon de voir jusqu'à quel point son aide serait utile pour empêcher les Arabes de ravager le pays. Après un échange de dépêches par câbles avec Bruxelles, je l'ai nommé chef des Stanley-Falls. »

Voici le texte du contrat signé à Zanzibar, le 24 février 1887 :

« M. Henry M. Stanley, agissant pour le compte de S. M. le Roi des Belges, souverain de l'Etat indépendant du Congo, nomme Hamed-bin-Mohamed (Tippo-Tip) en qualité de Wouali, dans le district des Stanley-Falls, avec un traitement de 30 livres sterling par mois, aux conditions ci-après :

1° Tippo-Tip s'oblige à arborer le pavillon de l'État du Congo sur la station près des Stanley-Falls et *à faire respecter* l'autorité de l'État sur le fleuve du Congo et sur tous ses affluents, tant à sa station qu'en aval, jusqu'à la rivière Arouhouimi ; *il s'engage à empêcher* les tribus qui y sont établies à se livrer *au commerce des esclaves* ;

2° Tippo-Tip recevra un résident représentant l'État indépendant du Congo et se servira de son intermédiaire pour toutes les communications qu'il aurait à faire à l'administration générale ;

3° Tippo-Tip aura pleine liberté de faire *son commerce légitime* dans toutes les directions et vers tous les endroits qui seront à sa convenance ;

4° Le présent arrangement n'aura de valeur qu'aussi longtemps que Tippo-Tip, ou son remplaçant intérimaire, remplira les conditions énumérées ci-dessus. »

Emissions de l'emprunt. — *Le Bulletin officiel de l'Etat indépendant du Congo* renferme le texte du décret en date du 7 février 1888, créant un emprunt du 150 millions de francs et en établit le mode d'émission.

Cent mille obligations de 100 francs, émises au prix de 83 francs, et remboursables en 99 ans, avec primes ou avec une augmentation annuelle de 5 francs à titre d'intérêt, sont mises en souscription publique en Belgique, conformément à l'autorisation donnée par la loi belge du 29 avril 1887. Les obligations non primées sont toutes remboursables au pair avec une augmentation annuelle et successive de 5 francs pendant toute la durée de l'emprunt, soit par 105, 110, 115, 120 francs, etc., jusque 595 francs.

En garantie du payement des primes et du remboursement des obligations, un fonds d'amortissement, composé de valeurs de premier ordre, sera constitué, au fur et à mesure de l'émission et proportionnellement au nombre des titres émis. Ce fonds d'amortissement sera administré par un comité composé de MM. Pirmez, ministre d'Etat, vice-gouverneur de la Banque nationale ; de Lantsheere, président de la Chambre des représentants ; Bayens, directeur de la Société générale ; chevalier de Bauer, directeur de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Il y aura 6 tirages par an ; le 20 avril, le 20 juin, 20 août, 20 octobre, 20 décembre et 20 février. Il y aura par tirage 25 obligations primées, avec des lots variant de 200,000 à 200 francs. Le nombre d'obligations remboursées annuellement croît d'année en année, depuis 1500 obligations qui seront remboursées la première année à 105 francs, jusqu'à 55,775 qui seront remboursées la 99e à 595 francs.

La première émission de l'emprunt du Congo (mars 1888) a été largement souscrite. On dit plus de deux fois. Le succès est d'autant plus significatif que ce sont les petites souscriptions qui ont fait l'emprunt. Les fortes souscriptions de spéculation sont rares. Aucune des banques du syndicat n'est intervenue. Voilà d'excellents indices pour la deuxième émission, dont le succès est dès aujourd'hui, assuré En outre de Bruxelles, les autres villes, Liège, Charleroi, Gand, Bruges, Tournai, etc , ont chacune apporté un important appoint. Fait intéressant à noter : les départements du Nord français ont envoyé en Belgique de très nombreuses commissions Enfin, la Suisse et la Hollande, les deux seuls pays étrangers où la souscription fût ouverte, ont également envoyé bon nombre d'adhérents.

Le succès de l'emprunt assure le service du budget du nouvel Etat. Il va permettre, en plus, l'exécution de quelques grands travaux publics nécessaires. Les nouvelles ressources que le jeune Etat doit à la confiance et au patriotisme éclairé du public vont lui permettre de poursuivre son organisation, son développement et d'aider à la réalisation de la construction du chemin de fer qui doit définitivement lui assurer la prospérité.

STANLEY A LA RECHERCHE D'EMIN-PACHA.

Dans ces derniers temps on a appris qu'un officier autrichien au service de l'Égypte, le docteur Schnitzler, Emin-Pacha, nommé il y a huit ans gouverneur de la région des Grands-Lacs, continue, malgré l'insurrection des Mahdistes au Soudan, à se maintenir contre l'agression des Arabes et du roi d'Ouganda, à l'aide d'une armée de noirs qu'il a su s'attacher.

L'opinion publique en Europe s'est émue de sa situation critique, et l'Angleterre s'est hâtée d'organiser une troupe de secours, qui est partie de Zanzibar sous la conduite de Henri Stanley lui-même.

Stanley était en Amérique lorsqu'il fut informé, par dépêche télégraphique, qu'on comptait sur son concours. Il revint aussitôt en Angleterre, vit le roi des Belges, et le 21 janvier 1886, partait pour Brindisi et le Caire où il espérait recevoir de Junker des informations précises sur la situation d'Emin à Wadelaï. Pendant ce temps l'expédition faisait voile par l'ouest pour l'embouchure du Congo. Au Caire, à Aden, à Zanzibar, Stanley engageait des soldats et des porteurs ; il concluait enfin un traité avec Tippo-Tip, ce riche négociant arabe que nous connaissons, et le nommait chef du district des Stanley-Falls.

Le 18 mars, Stanley ayant fait le tour de l'Afrique par le sud, arrivait à Banana et trouvait à Matadi les officiers anglais et les approvisionnements de tout genre qui l'avaient précédé. C'est ici que commencèrent les difficultés pour les transports d'une caravane aussi nombreuse. Néanmoins ayant quitté Léopoldville, Stanley gagnait en Mai, le confluent de l'Arouhouimi, cours d'eau qu'il connaissait déjà. Sur ce confluent, il forma à Yambouga, un station de ravitaillement, sorte de place forte destinée à assurer ses communications et où l'on pourrait, en cas de désastre, trouver toujours un refuge. Le 18 juin, Stanley était arrivé aux rapides de l'Arouhouimi avec 4 officiers Anglais et 468 soldats Zanzibarites et porteurs nègres ; les dernières nouvelles qui soient parvenues en Europe portent la date du 28 juin, et, à cette époque, Stanley déclarait que tout allait bien.

Depuis lors, plus de nouvelles véritables ; mais plusieurs faux bruits, dus à la jalousie ou à la malveillance, ont circulé sur l'échec et la mort de l'intrépide explorateur. Espérons plutôt le succès de sa mission humanitaire et politique, qui nous fera en outre mieux connaître le vaste territoire du nord-est, où le Conge belge confine au bassin du Nil.

Une entente des gouvernements belge-congolais et anglo-égyptien pourra régler plus tard les rapports commerciaux des deux immenses bassins fluviaux du Congo et du Nil, de façon « à ouvrir largement l'Afrique centrale à l'influence européenne, chrétienne et civilisatrice, but essentiel de l'*Œuvre belge du Congo.* »

Mai 1888.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

FIN.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE IMPRIMÉS

TABLE DES MATIÈRES.

FRONTISPICE. Portrait de Léopold, Souverain de l'Etat du Congo.

INTRODUCTION. — Lettre du Palais de Bruxelles. . . . . VI-VIII

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE. Coup d'œil général sur l'origine et la situation actuelle de l'Etat du Congo I

Résumé historique ; géographie, hydrographie, les stations.
CARTE du district du bas-Congo, p. 12 ; vue de Boma.

CH. II. La traite des Nègres au XIXe siècle 19

La traite au Soudan, p. 21, sur le Haut-Nil, 24, dans l'Afrique centrale, 27.
GRAVURE. Un convoi d'esclaves, 29.

CH. III. Les grands explorateurs dans l'Afrique centrale 39

Burton, 40, Speke, Grant, Baker, Gordon-Pacha, 41, Livingstone, 42, Cameron, 45, Stanley, 46, de Brazza, 53.
CARTE des grands voyages, 42.

CH. IV. Stanley découvre le Congo. Son voyage 51

Sur le Tanganika, 59 ; les Rougas-Rougas, 60 ; la Loukouga, 63 ; rencontre de Tippo-Tib, 65 ; à Nyangoué, 66 ; les forêts du Maniéma et d'Ouregga, 67 ; embarquement sur le Congo, 75 ; combat, 77 ; les Stanley-Falls, 78 ; attaques de cannibales, 82 ; sur le fleuve calme, 86 ; bataille de l'Arouhimi, 88 ; le labyrinte des îles, 93 ; les richesses végétales et animales, 95 ; le Stanley-Pool, 98 ; les chutes du Livingstone, 99 ; neuf hommes noyés, 102 ; mort de Frank Pocock, 106 ; la délivrance, 109.
GRAVURES : portrait de Stanley, 58 ; guerriers nègres, 61 ; forêt de palmiers, 69 ; pirogue des Bangala, 81 ; une boma, 85 ; village nègre, 88 ; le soko ou chimpanzé, 96 ; les rapides du Congo, 103 ; le port de Banana, 112.

CH. V. Association internationale africaine 113

Conférence de Bruxelles de 1876, 113 ; le comité belge, 118 ; expéditions belges dans l'Afrique orientale : Crespel, Cambier, Popelin, Ramaeckers, Storms, Becker, 120.
GRAVURES : Type de nègre, 115 ; Crespel, Storms, 121 ; l'éléphant d'Asie, 123.

CH. VI. Le Comité d'études du Haut-Congo 125

Sa fondation en 1878, 125 ; Stanley retourne au Bas-Congo, fondation des stations, 126 ; Stanley remonte le Haut-Congo jusqu'aux Stanley-Falls, 133.
GRAVURES : Station de Vivi, 127 ; baie de Léopoldville, 133 ; une factorerie, 142.

CH. VII. Association internationale du Congo 143

Travaux des pionniers belges : Hanssens, Valcke, Van Gele, Coquilhat, Allard, 143 ; Hanssens sur le Kouilou, 151 ; sur le Haut-Congo, 152 ; la tribu des Bangala, 161 ; liste des explorateurs belges de 1877 à 1884.
GRAVURES : Type des habitations européennes. Portrait de MM. Van de Velde, Allard, Liebrechts, Van Gele, 171.

CH. VIII. Etat indépendant du Congo 172

Sa fondation, 173; la conférence de Berlin, en 1885, 175 ; Léopold II, souverain, 180 ; Limite de l'Etat du Congo, 183 ; Proclamations en Afrique, 189 ; les conventions de Mai, 1887. Les nouvelles explorations : Wissmann, Wolf, Kund, Grenfell, Van Gele, Lenz, 195.

GRAVURES : Le général Strauch, 179 ; armoiries du Congo, 183 ; soldats Haoussa, 189 ; le Stanley, steamer, 195 ; chasse à l'éléphant, 201.

CH. IX. Ethnographie congolaise. Mœurs des nègres 207

Ethnographie générale, 207 ; étymologies des noms indigènes, 216 : les nègres du Bas-Congo, 217; caractères physiques, costumes, habitations, mœurs et usages, palabres, etc. Massala. — Les nègres du Congo moyen et du haut-Congo, 237 ; les Cazembé, 238 ; les Garengazé, 239 ; l'échange du sang, 240 ; une séance de féticheurs, 242 ; les Momboutou, 243 ; les Niam-Niam, 248 ; les nains, 250.

GRAVURES : Indigènes du Stanley-Pool, 211 ; Femmes nègres, 219 ; pêcheurs du Congo, 223 ; Formes des huttes, 225 ; fétiches et instruments, 233 ; Bayanzi, 237 ; Féticheurs, 243.

CH. X. Evangélisation des noirs. Missions catholiques 253

Lettre de Monseigneur de Malines, 253 ; les missions catholiques belges, 255 ; le séminaire Congolais, 257 ; missions du Bas-Congo, 259 ; missions du Kassaï, 270 ; missions du Tanganyka, 274 ; les missions protestantes, 282 ; résultats comparés, 284.

GRAVURES : Missionnaire catholique chez un roi nègre, 263 ; en voyage, 274.

CH. XI. Le sol et les productions 287

Exploration géologique par M. E. Dupont, 287 ; productions minérales, 294 ; végétales, 300 ; animales, 312.

GRAVURES : Forgeron Bayanzi, 297 ; le bananier, 306 ; l'hippopotame et le crocodile, 313.

CH. XII. Commerce, colonisation et climat 319

Produits d'exportation, 320 ; articles européens d'importation, 321 ; le contingent des produits belges, 328 ; emprunt du Congo, 331 ; le chemin de fer des chutes, compagnie du Congo et ses entreprises, 335 ; navigation maritime, 339 ; la flottille du Haut-Congo, 340 ; le climat africain, 342 ; température, pluies, fièvres et mesures préventives, 243.

GRAVURES: Ustensiles des indigènes, 325; navigation et commerce du bas-Congo.

APPENDICE. Organisation coloniale, Décrets et ordonnances 347

Le gouvernement central et local. Justice. — Régime foncier, 349 ; système monétaire, 350 ; la poste, 351 ; usage des pavillons, 352 ; trafic des spiritueux, 353 ; administrateurs en 1887, 354 ; recensement des résidents européens. Tippo-Tip, chef de la station des Falls, 355 ; émissions de l'emprunt, 356.

Stanley à la recherche d'Emin-Pacha, 358.

TABLE DES MATIÈRES 359

CARTE Générale de l'Etat du Congo et de l'Afrique centrale.

Liége. — Imp. H. Dessain.

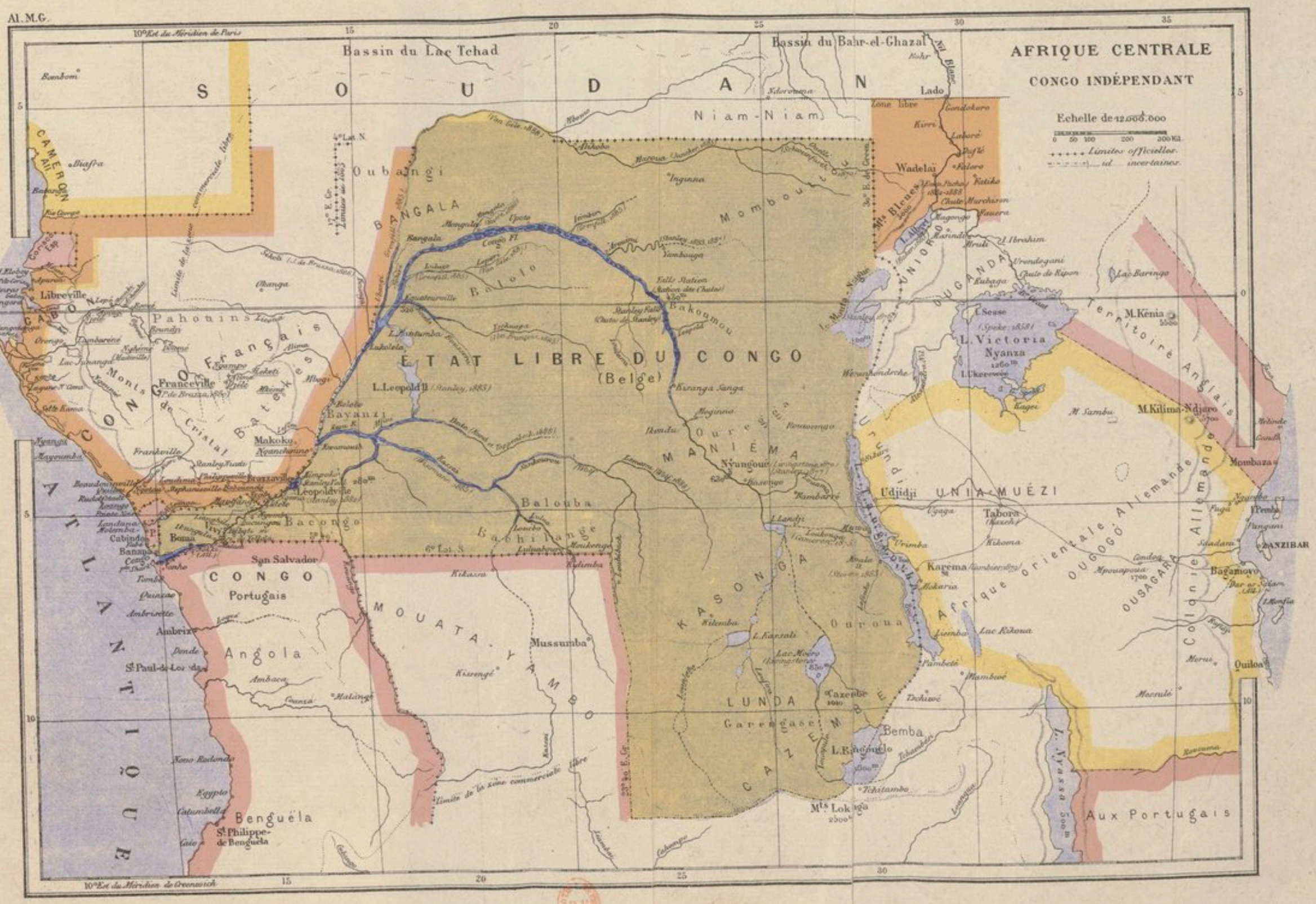
Al. M.G.
AFRIQUE CENTRALE
CONGO INDÉPENDANT
Echelle de 12.000.000
Limites officielles
id. incertaines
10° Est du Méridian de Paris
10° Est du Méridian de Greenwich
Bassin du Lac Tchad
Bassin du Bahr-el-Ghazal
S O U D A N
Niam-Niam
Lado
Zone libre
Wadelaï
Oubangi
BANGALA
Mombouttu
Baloio
ÉTAT LIBRE DU CONGO
(Belge)
Bakoumou
Ouré
MANIÉMA
Balouba
Bachilangé
KASONGA
Ourouna
LUNDA
Garengase
CANZEMBE
Bemba
Udjidji
UNIA-MUÉZI
Tabora
Karema
Lac Rikoua
Mussumba
MOUATA-YAMBO
Angola
Benguéla
St Philippe-de Benguéla
CONGO Portugais
San Salvador
Boma
Cabinda
Banana
Libreville
CABOUNG
Pahouins
Monts de Cristal
Bateke
Français
Franceville
Makoko
Bayanzi
L. Leopold II
L. Kintumba
Lukolela
Equateurville
Stanley Falls
Kirunga Sanga
Nyungouè
Kambaré
L. Landji
L. Kansali
Lac Moero
Cazembe
L. Bangouélo
Tchitambo
Mts Lokinga
Aux Portugais
L. Nyassa
Karema
Mambwé
Pambeté
Dchawé
Tabora
Kikoma
Urimba
Ugaga
Mpwapwa
Bagamoyo
Dar es Salam
Kilwa
Quiloa
Mombaza
ZANZIBAR
Pemba
Lamu
Mts Kilima-Ndjaro
M. Kénia
M. Sambu
L. Victoria Nyanza
L. Sesse
L. Ukerewe
Kagei
Urundi
Ruanda
Uganda
Ouganda
Ousagara
Ougogo
Afrique orientale Allemande
Colonie Allemande
Territoire Anglais
Lac Baringo
Ibrahim
Urondogani
Chute de Ripon
Rubaga
Mrudi
Kasindi
Mangonga
Chute Murchison
Kasera
Fatiko
Falore
Laboré
Dufile
Gondokoro
Kiri
Lado
Bahr-el-Ghazal
Nil Blanc
Nil Bleu
Lac Albert
Lac Albert-Edward
Lac Tanganika
Lac Mweru
Lac Bangweolo
Lac Nyassa
Atlantique
Ile Fernando Po
Ile Corisco
Ile Cap Lopez
Ile Bonaparte
Ile Sao Thomé
Ile Principe
Ile Ascension
Ile Anjouan
Ile Mayotte
Ile Pemba
Ile Zanzibar
Ile Mafia
Ile Quiloa
Ile Mozambique
Ile Ste Hélène
Ile Ste Marie
Ile Bourbon
Ile Maurice
Ile Rodrigue
Ile Madagascar
Ile Ste Marie
Ile Mayotte
Ile Comores

LA BELGIQUE ET LE CONGO BELGE

Sur la carte du Globe

« Comment la Belgique si petite en Europe, peut-elle accomplir une chose si grande en Afrique ? »

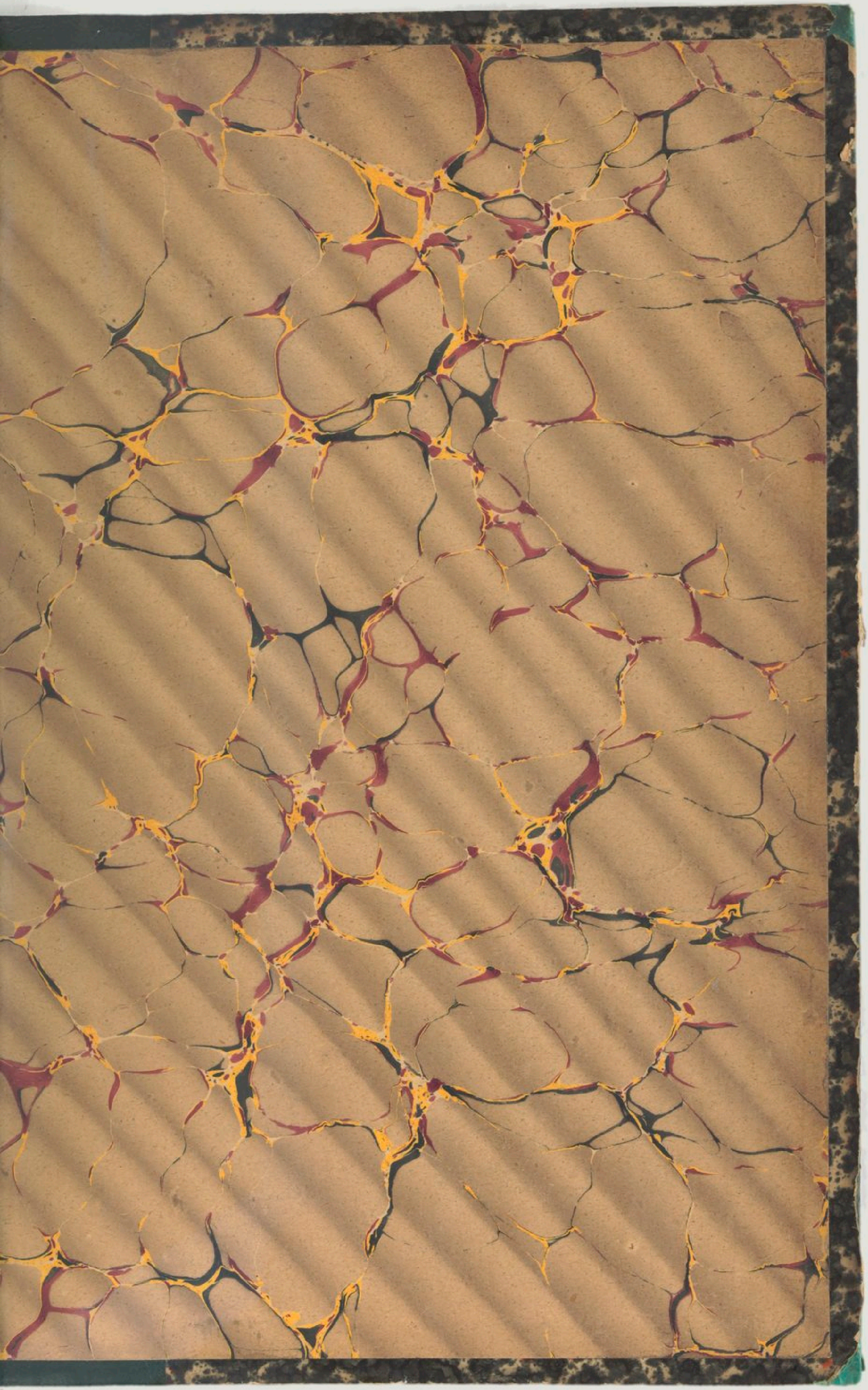

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE
3 7531 014962535